F 260 C1

Les Inuit d'Ammassalik, Chasseurs de l'Arctique

Pierre ROBBE

MÉMOIRES DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Tome 159 Ethnologie

1994

BIBL. DU MUSÉUM PARIS

COM

Publié avec le concours du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (DIST)

Source : MNHN, Paris

ÉDITIONS
DU MUSÉUM
57,
RUE CUVIER
75005 PARIS
ISBN 2-85653-207-1
ISSN 1243-4442

Vente en France

Service de Vente
des Éditions du Muséum
57, rue Cuvier
75005 Paris

Sales Offices

Universal Book Services
Dr. W. BACKHUYS
P.O. Box 321
2300 AH Leiden
The Netherlands

Les silhouettes et les noms des Inuit se trouvent au verso de la jaquette et en page 2.

Figures and names of the Inuit people are printed inside the dust jacket and in page 2.

Source : MNHN, Paris

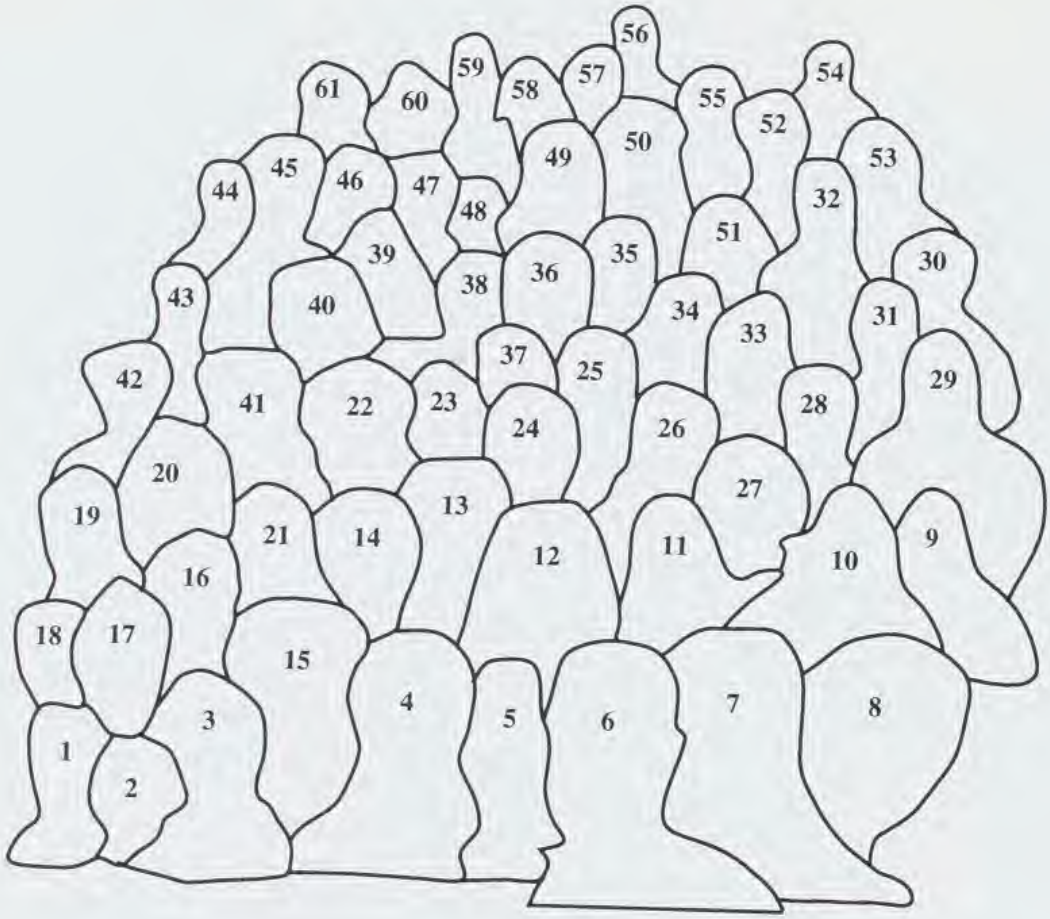

	Noms/*Names*	Année/*Year or photograph*
1	Peter Jonathansen	1962
2	Anitse Jonathansen	1973
3	Axel Nakinge	1962
4	Apollo Kajammat	1961
5	Elika Jonathansen	1961
6	Peter Nikodemiusen	1968
7	Inttali Singertak	1973
8	Anne Nakinge	1972
9	Erinarteeq Jonathansen	1961
10	Janus Aqipi	1973
11	Lars Taqqesima	1972
12	Elias Taqqesima	1972
13	Aron Kristiansen	1962
14	Iluna Aqipi	1961
15	Derch Larsen	1962
16	Saalu Kajammat	1962
17	Asser Jonathansen	1961
18	Dora Larsen	1972
19	Elisa Sivertsen	1961
20	Dina Jonathansen	1962
21	Ebba Jonathansen	1978
22	Sofie Kristiansen	1970
23	Sigrid Jonathansen	1986
24	Gudrun Josuassen	1970
25	Sera Silasen	1970
26	Billiam Jonathansen	1973
27	Simujoq Taqqesima	1972
28	Paulus Larsen	1972
29	Efraim Larsen	1972
30	Petrus Aqipi	1961
31	Milka Kuitse	1970
32	Erinarteeq Jonathansen	1968
33	Robert Umerineq	1972
34	Anitse Boassen	1961
35	Harali Boassen	1961
36	Hansine Boassen	1961
37	Joelsine Larsen	1973
38	Kalinka Taqqesima	1972
39	Vilhem Kajammat	1972
40	Silpa Boassen	1961
41	Peter Ignatiusen	1962
42	Malina Larsen	1961
43	Mikkel Larsen	1972
44	Eigil Taqqesima	1971
45	Sakaeus Taunajik	1972
46	Kista Kajammat	1972
47	Elisa Sanimuinnaq	1970
48	Ella Sakæusen	1970
49	Martha Jonathansen	1972
50	Asta Jonathansen	1972
51	Kunak Umerineq	1972
52	Jonathan Boassen	1972
53	Martha Aqipi	1961
54	Aron Sanimuinnaq	1968
55	Katrina Jonathansen	1972
56	Otto Larsen	1972
57	Hilda Nikodemiusen	1968
58	Moses Jonathansen	1971
59	Erinarteeq Jonathansen	1972
60	Simujoq Jonathansen	1972
61	Ada Larsen	1978

Source : MNHN, Paris

Pierre ROBBE, Docteur d'État ès Sciences, est Maître de Conférences au Muséum national d'Histoire naturelle, est chargé du Département des Arctiques au Laboratoire d'Ethnologie du Musée de l'Homme. Son intérêt pour l'arctique remonte à 1958, date de son premier contact avec les Inuit d'Ammassalik. Depuis, des dix-sept séjours effectués dans cette région, il a rapporté la matière de nombreux articles et a publié un ouvrage sur la langue inuit du Groenland de l'Est.

Les chasseurs inuit de la côte Est du Groenland vivent de l'exploitation du milieu marin. Ce livre propose d'interpréter les effets d'un climat contraignant, des ressources disponibles et de leur degré d'accessibilité sur les réponses individuelles replacées dans leur contexte socio-culturel. L'analyse du partage du gibier et du système du " don de viande " avec la quantification des échanges permet de définir la structure sociale dans une perspective historique en fonction de ses rapports à l'environnement.

PRIX : 368 FF TTC (France)
360 FF HT (Étranger)

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

Pierre ROBBE

159

Pr 260c1

1994

rce MNHN Paris

MÉMOIRES
DU MUSÉUM
NATIONAL
D'HISTOIRE
NATURELLE

TOME 159

ETHNOLOGIE

1994

Pierre ROBBE

Les Inuit d'Ammassalik, Chasseurs de l'Arctique

Publié avec le concours du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (DIST)

Source : MNHN, Paris

MÉMOIRES DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Directeur de la publication (*Editor-in-chief*) : Jean-Lou JUSTINE
Rédacteurs (*Editors*) : Jean-Marie BETSCH, Philippe BOUCHET, Christian ERARD & Jean-Lou JUSTINE
Secrétariat (*Secretary*) : Bernadette CHARLES
Adresse (*Address*)
Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle
57, rue Cuvier
75005 Paris (France)
Tél. [33] (1) 40 79 34 37

Les *Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle* publient des travaux originaux majeurs, tels que des monographies ou des volumes à auteurs multiples. Les auteurs sont invités, pour toutes les questions éditoriales, à prendre contact avec le directeur de la publication. Les manuscrits peuvent être en français ou en anglais.

The Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle *publishes major original contributions, such as monographs or multi-authored volumes. Prospective authors should contact the Editor-in-chief. Manuscripts in French or English will be considered.*

Vente en France

Service de Vente
des Éditions du Muséum
57, rue Cuvier
75005 Paris
Tél. : [33] (1) 40 79 37 00
Fax : [33] (1) 40 79 34 84
Telex MUSNAHN 202641 F

Sales Office

Universal Book Services
Dr. W. BACKHUYS
P.O. Box 321
2300 A.H. Leiden
The Netherlands
Tel. : [31] (71) 17 02 08
Fax : [31] (71) 17 18 56

Parution et prix irréguliers. Les ordres permanents d'achat et les commandes de volumes séparés sont reçus par le **Service de Vente des Éditions du Muséum** pour la France et les DOM-TOM uniquement, par **Universal Book Services** pour tous les autres pays. Catalogue sur demande. Une liste des derniers titres parus figure en page 3 de couverture.

Volumes are published at irregular intervals, and at irregular prices. Standing orders and orders for single volumes should be directed to the ***Service de Vente des Éditions du Muséum*** *(for France and DOM-TOM only) and to* ***Universal Book Services*** *(for all other countries). Free price list and catalogue available on request. Recently published memoirs are listed on page 3 of the cover.*

Printed on acid-free paper
Imprimé sur papier non acide

Source : MNHN, Paris

Bibliothèque Centrale Muséum
3 3001 00125985 1
Source : MNHN, Paris

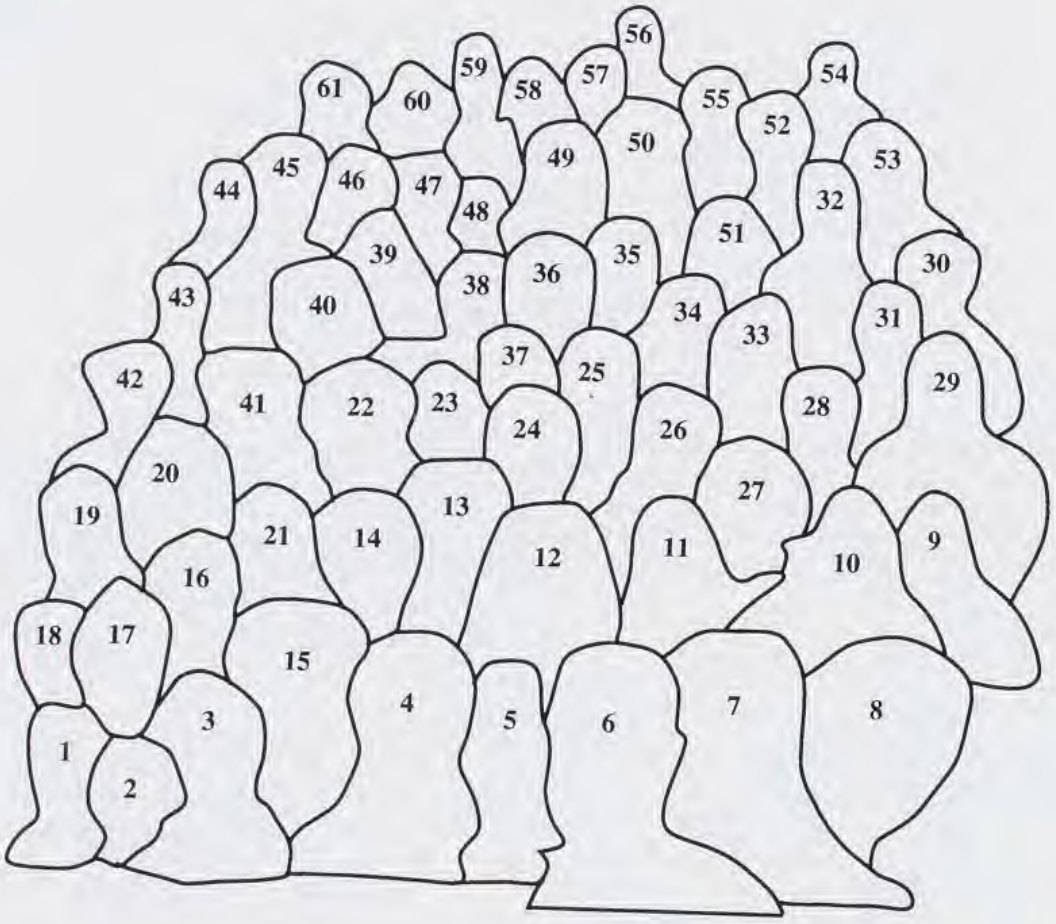

JAQUETTE/*DUST JACKET*

	Noms/*Names*	Année/*Year or photograph*
1	Peter Jonathansen	1962
2	Anitse Jonathansen	1973
3	Axel Nakinge	1962
4	Apollo Kajammat	1961
5	Elika Jonathansen	1961
6	Peter Nikodemiusen	1968
7	Inttali Singertak	1973
8	Anne Nakinge	1972
9	Erinarteeq Jonathansen	1961
10	Janus Aqipi	1973
11	Lars Taqqesima	1972
12	Elias Taqqesima	1972
13	Aron Kristiansen	1962
14	Iluna Aqipi	1961
15	Derch Larsen	1962
16	Saalu Kajammat	1962
17	Asser Jonathansen	1961
18	Dora Larsen	1972
19	Elisa Sivertsen	1961
20	Dina Jonathansen	1962
21	Ebba Jonathansen	1978
22	Sofie Kristiansen	1970
23	Sigrid Jonathansen	1986
24	Gudrun Josuassen	1970
25	Sera Silasen	1970
26	Billiam Jonathansen	1973
27	Simujoq Taqqesima	1972
28	Paulus Larsen	1972
29	Efraim Larsen	1972
30	Petrus Aqipi	1961
31	Milka Kuitse	1970

	Noms/*Names*	Année/*Year or photograph*
32	Erinarteeq Jonathansen	1968
33	Robert Umerineq	1972
34	Anitse Boassen	1961
35	Haralt Boassen	1961
36	Hansine Boassen	1961
37	Joelsine Larsen	1973
38	Kalinka Taqqesima	1972
39	Vilhem Kajammat	1972
40	Silpa Boassen	1961
41	Peter Ignatiusen	1962
42	Malina Larsen	1961
43	Mikkel Larsen	1972
44	Eigil Taqqesima	1971
45	Sakaeus Taunajik	1972
46	Kista Kajammat	1972
47	Elisa Sanimuinnaq	1970
48	Ella Sakæusen	1970
49	Martha Jonathansen	1972
50	Asta Jonathansen	1972
51	Kunak Umerineq	1972
52	Jonathan Boassen	1972
53	Martha Aqipi	1961
54	Aron Sanimuinnaq	1968
55	Katrina Jonathansen	1972
56	Otto Larsen	1972
57	Hilda Nikodemiusen	1968
58	Moses Jonathansen	1971
59	Erinarteeq Jonathansen	1972
60	Simujoq Jonathansen	1972
61	Ada Larsen	1978

Source : MNHN, Paris

Pi 260 c 1

Les Inuit d'Ammassalik, Chasseurs de l'Arctique

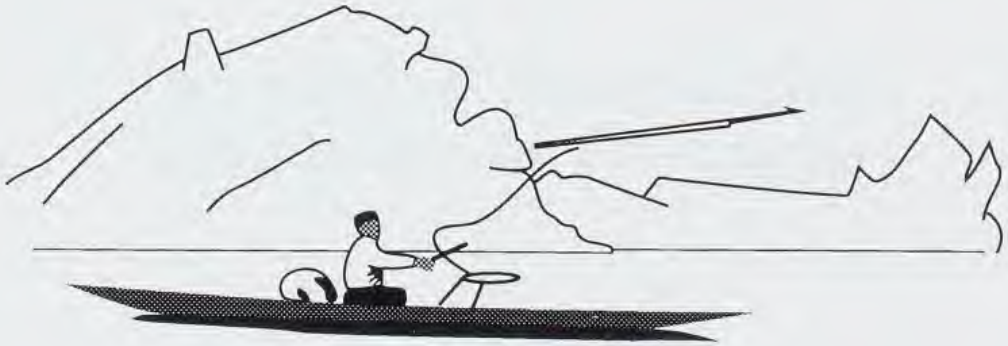

BIBL. DU MUSÉUM PARIS

Source : MNHN, Paris

ISBN : 2-85653-207-1
ISSN : 1243-4442
© Éditions du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 1994

PHOTOCOPIES :
Les *Mémoires du Muséum* adhèrent au Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie (CFC), 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris. Le CFC est membre de l'International Federation of Reproduction Rights Organisations (IFRRO). Aux États-Unis d'Amérique, contacter le Copyright Clearance Center, 27, Congress Street, Salem, Massachusetts 01970.

PHOTOCOPIES :
The Mémoires du Muséum *adhere to the Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie (CFC), 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris. The CFC is a member of International Federation of Reproduction Rights Organisations (IFRRO). In USA, contact the Copyright Clearance Center, 27, Congress Street, Salem, Massachusetts 01970.*

Source : MNHN, Paris

MÉMOIRES DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

TOME 159
ETHNOLOGIE

Pierre ROBBE

Musée de l'Homme
Laboratoire d'Ethnologie
UMR CNRS 9935
Palais de Chaillot
place du Trocadéro
75116 Paris
France

Les Inuit d'Ammassalik, Chasseurs de l'Arctique

Publié avec le concours du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (DIST)

ÉDITIONS
DU MUSÉUM
PARIS

1994

Source : MNHN, Paris

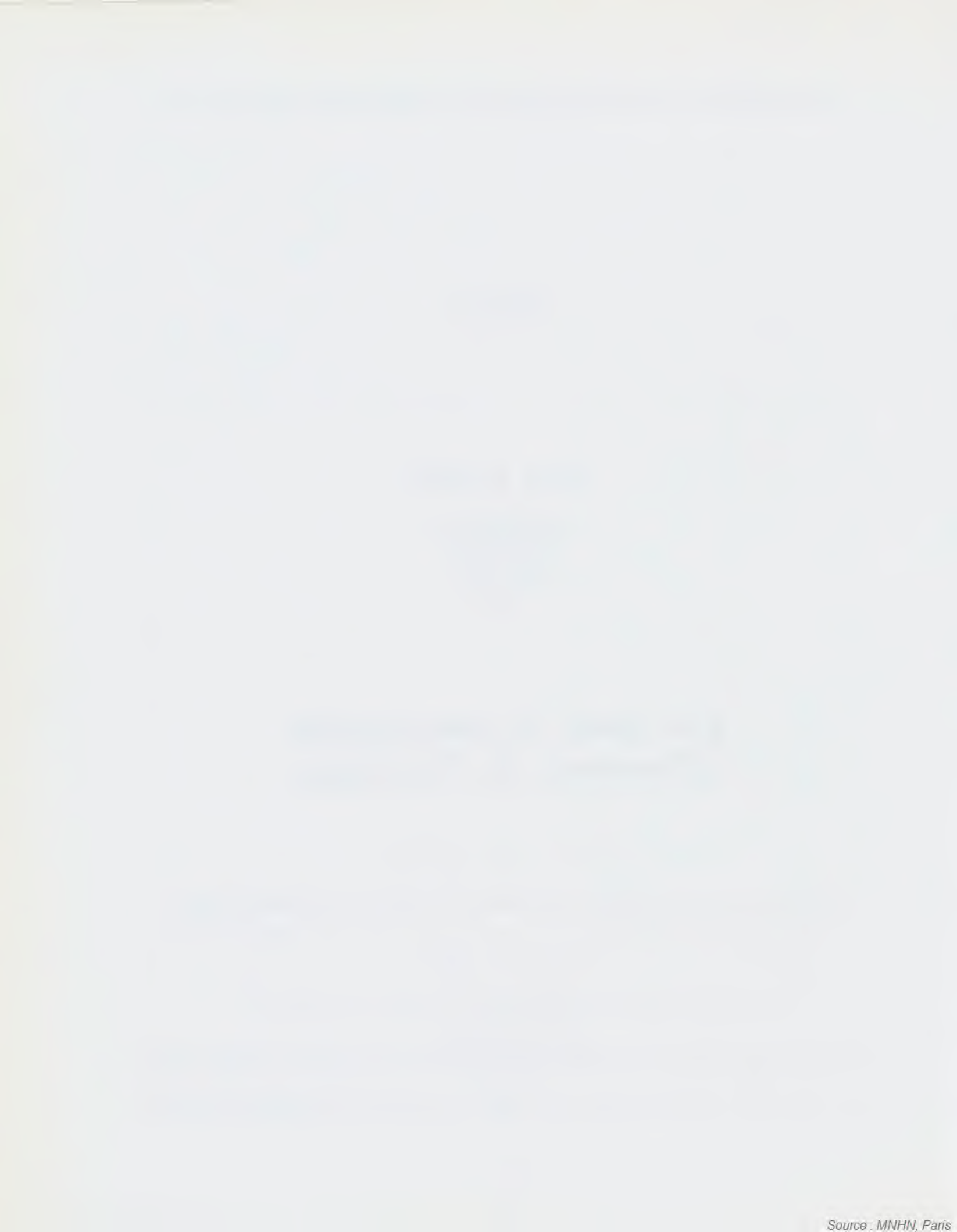

Source : MNHN, Paris

SOMMAIRE
CONTENTS

Pages

Préface 11
Résumé 15
Extended abstract 19

INTRODUCTION

Le terrain d'étude : spécificité de la région d'Ammassalik 22
Ammassalik de la préhistoire à nos jours 22
Le cadre géographique actuel 25
Le chasseur d'Ammassalik dans le monde Inuit 26
État des connaissances sur la société inuit d'Ammassalik et son environnement 28
La place de ma contribution ; remerciements 28
Méthodes d'étude 32
La quantification des ressources et des dépenses énergétiques 32
Importance des données linguistiques 34
Démarches participantes et données ethnologiques 35

L' ENVIRONNEMENT PHYSIQUE ET LES CONDITIONS DE CHASSE

Climat et types de temps 41
Phénomènes astronomiques 41
Éléments du climat 43
Facteurs d'explication des éléments climatiques 48
Les types de temps 50
Glaces, courants et marées 58
Les courants marins 58
Les marées 60
Les glaces dérivantes 60
Le couvert de glace fixe 68

Source : MNHN, Paris

Chronique des temps et des glaces 75
Chronique des types de temps 75
Chronique des glaces dérivantes 76
Chronique du couvert glacé 76
Impact sur les sorties des chasseurs 76
Variation des conditions de déplacement 98

LES RESSOURCES : FAUNE ET FLORE ET LEUR UTILISATION

Classification des ressources naturelles 102
Les ressources de chasse et de pêche (piniangatsat) 103
Les mammifères marins (puilit) 104
Les mammifères terrestres (nirsulit) 131
Les poissons (aalisakkat) 135
Les oiseaux (timmittat) 147
Les ressources de cueillette et de ramassage 153
Les ressources du littoral 153
Les végétaux terrestres 158
Composition et saisonnalité des ressources naturelles 168
Composition des aliments d'origine animale 169
Composition des aliments d'origine végétale 175
Saisonnalité des ressources naturelles et des apports énergétiques 178
La consommation alimentaire dans l'environnement économique moderne 181
Les denrées importées 182
Approche de la consommation individuelle 183
Remarques sur l'écologie nutritionnelle 187

LES RAPPORTS DU CHASSEUR INUIT À SON ENVIRONNEMENT : LE SAVOIR ET LES TECHNOLOGIES

Orientation et toponymie 197
Repérage et localisation d'un chasseur et du gibier 199
Liste commentée des toponymes 199
Traits distinctifs de la toponymie inuit 212
Localisation saisonnière des activités 213
Accès au milieu marin pendant la période de début d'englacement 213
L'extrême contraction de l'aire de chasse 216
Extension des activités de chasse sur le couvert glacé 218
La périphérie de l'aire de chasse et son invasion par les glaces continentales dérivantes. 221
La mobilité du chasseur : techniques et stratégies de déplacement 224
Le traîneau et les chiens 225
Le kayak et la barque à moteur 230

Source : MNHN, Paris

L'ISOLATION THERMIQUE 236

Vêtements, campement et habitat 236
Les vêtements de chasse 236
Les campements de chasse 239
L'habitat permanent 240

TECHNIQUES ET INSTRUMENTS DE CHASSE 242

Approche et tir du phoque sur la glace 242
Capture du phoque au filet 246
Affût et poursuite du phoque en eau libre 248
La poursuite du narval et l'évolution des techniques de chasse 254
Techniques d'approche et de chasse à l'ours 256

TECHNIQUES DE DÉPEÇAGE DU GIBIER ET DE CONSERVATION DE LA VIANDE 257

Le dépeçage du phoque en vue d'une consommation immédiate 258
Techniques de conservation de la viande de phoque 262

LES STRATÉGIES INDIVIDUELLES DANS LE PROCESSUS DE PRODUCTION

RÈGLES D'APPROPRIATION DES RESSOURCES 271

Appropriation du phoque annelé : la capture 272
Appropriation du phoque barbu : capture et partage 272
Appropriation et partage du phoque à capuchon 275
Appropriation du morse et du narval : capture, partage et dépeçage 277
Appropriation de l'ours : capture, partage et dépeçage 280
Répartition de la viande des gros gibiers 285

L'UTILISATION INDIVIDUELLE DU TERRITOIRE DE CHASSE 286

Localisation des activités de dix chasseurs 288

ANALYSE DES STRATÉGIES INDIVIDUELLES 291

Choix et localisation des activités 292
Le rendement individuel de la chasse et de la pêche 305
Le rendement en fonction du poids respectif des stratégies individuelles et des aléas de l'environnement 313
Le rendement de la chasse en rapport avec l'environnement socio-culturel et les systèmes de représentation 315

LES STRATÉGIES COLLECTIVES : RÉPARTITION ET CONSOMMATION DANS LA SOCIÉTÉ INUIT

STRUCTURES SOCIALES EN RELATION AVEC LES STRATÉGIES DE CHASSE 321

Associations entre chasseurs 321
Les groupes de résidence 322
Règles de résidence 326
Le territoire de chasse du groupe de résidence 328
La population de Tiilerilaaq en tant que bande régionale 328

Source : MNHN, Paris

LE PARTAGE EN TANT QU'ÉLÉMENT STRUCTURANT DE LA SOCIÉTÉ INUIT 334
Le don de la viande (upatteq) 334
Relation entre système de parenté et partage à Tiilerilaaq en 1972 336
La notion de réciprocité dans le don de la viande 349
Homonymie et dimension symbolique du partage 350
Attribution des parts et reproduction sociale 352
Le partage généralisé de la viande 354
Les bases du système de don de viande 355
Commensalisme et don de la nourriture 356

CONCLUSIONS

LES RELATIONS D'UNE SOCIÉTÉ DE CHASSEURS AVEC LE MILIEU NATUREL 361
Individu et société face au milieu naturel 362
Cycles biologiques et société 363
Persistance et changements de la société inuit 364

Références bibliographiques 369

Index 385

Source : MNHN, Paris

PRÉFACE

C'est au cours d'une mission scientifique, face à une banquise recouverte de neige et parmi les chasseurs Inuit qui venaient y poser leurs filets à phoques, que j'ai commencé à écrire ces quelques lignes de présentation du livre de Pierre Robbe. Ce contact avec le monde arctique m'est apparu indispensable pour pouvoir exprimer toute les nuances d'un ouvrage qui se présente comme le reflet d'une civilisation encore bien vivante, dans le cadre grandiose d'une nature à peine marquée par la présence de l'Homme.

Pierre Robbe nous y fait pénétrer progressivement en reconstituant son propre itinéraire intellectuel. A l'origine, sa quête se focalise sur cet environnement physique dont il cherche à comprendre les équilibres climatiques et écologiques qui déterminent les cycles d'englacement, la violence de certaines tempêtes de neige, la persistance des végétaux sur la côte et sur l'estran et celle d'espèces animales dont l'étonnante productivité a permis l'établissement des groupes humains. Ces recherches sur les phénomènes météorologiques et biologiques — menées avec des méthodes récentes et diversifiées allant de la glaciologie à l'éthologie des populations animales — se sont rapidement trouvées confrontées aux connaissances et aux concepts de la société Inuit à laquelle l'auteur s'est totalement intégré. En fait, lorsque P. Robbe reprend la description de ces mêmes phénomènes météorologiques ou celle du comportement du phoque annelé, tels qu'ils sont perçus et analysés par les chasseurs, il ne s'agit pas réellement d'une confrontation. Les concepts Inuit, qui s'avèrent, le plus souvent, parfaitement adaptés aux prévisions à court terme de la vie pratique, ont pu être utilisés, dans certains cas, comme un outil d'observation scientifique et de mesure des transformations de l'environnement physique.

Ainsi, la « Chronique des temps et des glaces » que nous pouvons lire avec un plaisir gourmand dès les premières pages de cet ouvrage, met en perspective les approches parallèles d'un climatologiste et d'un ethnologue réunis en un seul et même auteur. Dans cette chronique qui retrace la vie d'un village de chasseurs, le climatologiste nous fait comprendre comment s'opèrent les bouleversements physiques du fjord au cours de son englacement ; mais ces transformations sont également décrites « de l'intérieur », telles qu'elles sont perçues et vécues par chaque habitant qui, dans sa culture et son histoire, garde le souvenir des longs regroupements d'hiver dans une étroite construction à demi enterrée, attendant que la clarté du jour persiste quelques heures pour pouvoir sortir et se disperser dans les campements de chasse, avant la fonte des glaces.

Cette façon d'envisager l'étude simultanée d'une société et de son environnement ne semble pas réellement nouvelle puisqu'elle est présentée comme une suite des approches réalisées depuis le début du siècle, notamment par Marcel Mauss. Cependant, l'évolution des concepts et des méthodes scientifiques au cours des dernières décennies a considérablement changé notre vision du Monde et nos méthodes pour l'appréhender. L'interconnexion de champs de connaissances qui, à l'origine, étaient totalement indépendants, a bouleversé notre façon d'analyser et de percevoir notre environnement. L'exemple le plus frappant en est le rapprochement entre l'astronomie et la physique des particules qui a donné à l'Univers une dimension historique (remontant à une quinzaine de milliards d'années), une consistance physique liée à cette histoire (la constitution progressive de particules, atomes et molécules) et fait admettre le lien entre ces « poussières d'étoiles », la biosphère terrestre et les sociétés humaines. Sans aller jusqu'aux origines des mythes et des religions, cette

Source : MNHN, Paris

nouvelle forme de perception de la matière nous amène à nous sentir plus proches que jamais de notre environnement naturel.

Pour préciser la nature des liens entre l'écosystème et le groupe social qui s'y intègre, problématique autour de laquelle gravite l'ouvrage de P. Robbe, il faut évoquer d'autres approches, illustrées par les travaux d'Edgard Morin [1], par un colloque CNRS sur l'interdisciplinarité [2] et par des ouvrages collectifs récents centrés sur les milieux tempérés [3] et sur le monde tropical [4] dans lesquels nous sommes amenés à franchir les frontières entre des disciplines scientifiques initialement bâties indépendamment les unes des autres et qui avaient quelques difficultés à échanger entre elles des informations et des concepts. L'enrichissement respectif et l'élaboration de nouveaux concepts lorsqu'on fusionne différentes approches scientifiques d'un même phénomène n'est évidemment pas un résultat certain ; d'ailleurs l'incompatibilité entre les champs de connaissance est presque un dogme en réponse à cette tendance holistique chez beaucoup de psychanalistes qui refusent d'envisager qu'un rapprochement quelconque soit un jour possible entre leurs observations, l'analyse qu'ils en font, et les mécanismes psychophysiologiques du cerveau humain. De la même façon, certains ethnologues se sont insurgés contre la démarche holistique des naturalistes-ethnologues qu'ils jugent réductionnistes. Dans les ouvrages évoqués ci-dessus, autant que dans l'analyse que propose P. Robbe des relations entre les structures de la société Inuit et de l'écosystème arctique, on se rend compte de toute la retenue qu'il est indispensable de garder. Parler de l'écosystème en termes socio-culturels nécessite de bien définir le registre de son discours et d'éviter d'utiliser à tour de rôle ou simultanément des définitions (par exemple celle des espèces animales et végétales) relatives à des champs de connaissance différents.

L'anthropologie alimentaire est un domaine où cette rencontre entre les sciences de la nature et les sciences de l'Homme et de la société fait émerger de nombreux aspects qui échapperaient à une étude sur un seul de ces registres. Du point de vue d'un nutritioniste, l'alimentation Inuit est déterminée par le point d'équilibre entre les dépenses énergétiques et les ressources disponibles. C'est la grande abondance de la viande et de la graisse de phoque qui permet cet équilibre, complété qualitativement par les rares végétaux de la côte qui échappent au gel permanent et par les algues qui restent accessibles l'hiver dans les secteurs où les courants empêchent la mer de geler. Mais, pour les Inuit, les choix et les préférences alimentaires résultent d'un « modèle » en rapport avec des modes de représentation incluant les structures sociales et les traditions relatives au partage. La valeur attribuée à la viande de certains animaux découle de la technique de chasse et des règles de répartition entre les différents chasseurs qui ont pris part à la capture. Les algues, dont Pierre Robbe a montré toute l'importance pour la survie des groupes, peuvent être perçues comme des aliments chargés d'une valeur négative parce qu'elles furent autrefois utilisées trop abondamment pendant les périodes de famine. Aujourd'hui, on constate un regain de leur consommation parce qu'elles sont perçues comme une nourriture « locale » et valorisées de ce point de vue. D'ailleurs l'alimentation est le domaine où les caractéristiques de la culture se marquent de façon si preignante qu'elles tendent à persister, quels que soient les bouleversements socio-économiques.

Le phoque est donc un élément essentiel pour cette civilisation, autour duquel P. Robbe a développé une grande partie de son étude. On peut se demander si c'est un simple hasard que le patronyme de l'auteur corresponde à cet objet d'étude (die Robbe signifie « le phoque » en allemand). Cette remarque dépasse le point de vue purement anecdotique ; car le nom est un élément central de la culture Inuit. Il représente la partie non-mortelle de tout être, persiste indéfiniment et se transmet en tant qu'élément constitutif de chaque individu. Cela va jusqu'à interférer d'une façon surprenante au niveau des relations de parenté ; et l'auteur, dans sa démarche d'ethnographie « participante », fut lui-même intégré dans ce réseau des parentés qui découle des noms attribués.

1. E. Morin. *La nature de la Nature*. Éditions du Seuil, Paris, 1987.
2. Actes du Colloque « Carrefour des Sciences ». Session plénière du comité national de la recherche scientifique : L'interdisciplinarité (Palais de l'UNESCO, Paris, Février 1990).
3. M. Jollivet (sous la direction de). *Sciences de la Nature, Sciences de la Société : Les passeurs de Frontières*. CNRS Éditions, Paris, 1992.
4. C. M. Hladik, A. Hladik, O. F. Linares, H. Pagezy, A. Semple & M. Hadley (eds). *Tropical forests, people and food : biocultural interactions and applications to development*. UNESCO & Parthenon Publishing, Paris, 1993.

Source : MNHN, Paris

Malgré les transformations dues à l'intégration des Inuit dans le monde industrialisé, les caractéristiques essentielles de cette société — perception et utilisation de l'environnement associées à des principes d'échanges généralisés — demeurent vivantes et nous les avons observées. Les transformations rapides, qui obligent les chasseurs Inuit à remettre en cause certains de leurs principes (notamment les règles du partage), les amènent aussi à exprimer les fondements de ces règles avec davantage de force et de clarté face à la nouvelle génération. Cela a permis à P. Robbe de cerner ces notions avec une grande acuité au cours de séjours successifs sur le terrain, de la même façon que la dimension limitée de l'unité géographique choisie lui permet d'approfondir l'étude diachronique des relations complexes qui s'établissent.

Ce mémoire qui nous permet d'aborder le Monde Arctique à la fois du point de vue du naturaliste et de celui de l'ethnologue reste donc d'une actualité évidente. Plutôt que d'enfermer la société Inuit dans un musée ethnographique imaginaire, il nous en fait découvrir la vivante réalité, mise en perspective par rapport à tout un siècle de littérature scientifique sur les civilisations autrefois désignées par le terme « Eskimo ». Sa réalisation, dans le cadre des Laboratoires d'Ethnologie et d'Ecologie Générale, est le témoignage d'une réelle interdisciplinarité que nous considérons comme essentielle au Muséum National d'Histoire Naturelle.

Claude Marcel HLADIK
Directeur de Recherche au CNRS UMR 9935
Muséum national d'Histoire naturelle, Laboratoire d'Écologie générale

Source : MNHN, Paris

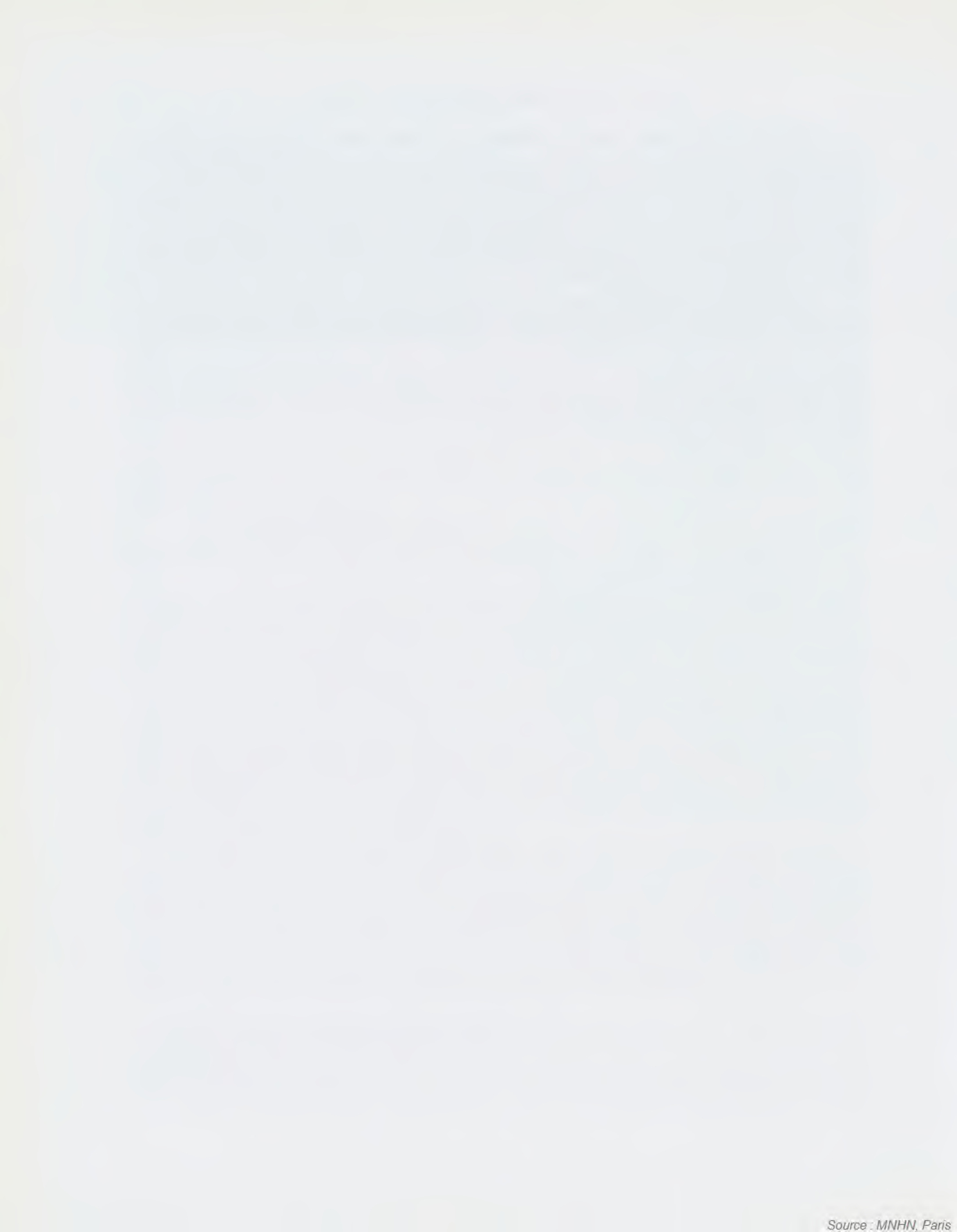

Source : MNHN, Paris

RÉSUMÉ

ROBBE, P., 1994. *Les Inuit d'Ammassalik, Chasseurs de l'Arctique. Mém. Mus. natn. Hist. nat.*, **159** : 1-389. Paris ISBN : 2-85653-207-1.
Publié le 10 mars 1994

Ce livre porte sur la relation entre l'environnement et une société de chasseurs de la côte est du Groenland, celle d'Ammassalik. Une analyse détaillée du milieu naturel combinée à une approche ethnologique de cette société permet de comprendre à la fois les effets d'un climat contraignant, des quantités des ressources disponibles et leur degré d'accessibilité, sur les réponses de l'individu replacé dans son contexte socio-culturel.

Du point de vue géographique, la région d'Ammassalik se situe juste au niveau du cercle polaire. L'intérieur des terres est entièrement occupé par une épaisse calotte glacée, l'inlandsis, dont l'influence sur le climat local est considérable. La seule partie habitable est limitée à la côte, dominée par des sommets atteignant 300 à 1500 mètres, ce qui réduit considérablement la partie occupée par la maigre végétation d'été. Toute l'activité humaine est donc tournée vers le milieu marin sur lequel dérive une banquise pendant la plus grande partie de l'année.

Après avoir fait le point sur les traits généraux de la région étudiée et sur l'état des connaissances relatives à la société d'Ammassalik, l'auteur expose ses méthodes d'enquêtes ainsi que le fil conducteur de sa démarche pour laquelle la connaisance de la langue locale et la participation à la vie active de la population ont une importance fondamentale.

Le premier chapitre présente la description de l'environnement arctique dans une perspective ethnoécologique, où sont précisées les conséquences éventuelles sur les méthodes de chasse et sur les stratégies qui en découlent. Partant d'une étude météorologique locale dont l'auteur a lui-même collecté les données de base au cours de ses premières missions sur le terrain, les « types de temps » sont analysés en fonction d'une terminologie inuit qui permet de préciser les critères jugés essentiels pour la détermination des décisions d'un chasseur.

L'étude hydroglaciologique qui suit, réalisée à partir d'observations quantifiées intégrant le vocabulaire local et la connaissance qu'ont les chasseurs du milieu marin et des divers types de glaces, aboutit à une description originale de situations favorables ou non aux déplacements et à la capture du gibier.

La synthèse de l'analyse des facteurs du milieu sous la forme d'une « chronique des temps et des glaces » permet d'expliciter les décisions des chasseurs et de comprendre, à partir d'une année de référence et à travers les résultats d'une enquête quantifiée des activités de chasse, que le déterminisme des facteurs climatiques est très relatif dans les décisions de chasse. En effet, si certains types de temps ou certaines situations de glace empêchent toutes sorties de chasse, le nombre limité de sorties enregistrées, dès que les conditions sont moins rigoureuses, traduit une appréciation individuelle en fonction des activités possibles et de la présence éventuelle de gibier.

Le deuxième chapitre est consacré à la présentation des diverses ressources locales. La description des ressources animales et végétales, combinant une approche biologique et ethnolinguistique, débouche sur une classification locale des espèces qui permet d'expliciter la perception qu'en ont les Inuit.

Ce sont les mammifères marins qui sont présentés en premier lieu car ils constituent l'essentiel de la biomasse disponible. Il y a six espèces de phoques mais aussi trois cétacés — bélouga, narval et petit rorqual — et l'ours polaire. Les traits essentiels de la morphologie de l'animal mais aussi de sa biologie, de son régime alimentaire, de sa démographie, de son utilisation, sont commentés.

Les principaux poissons utilisés sont ensuite passés en revue, parmi lesquels l'omble chevalier, forme d'eau douce, et la morue, forme marine, dominent largement, puis quelques espèces d'oiseaux, dont on consomme en particulier les œufs. Il y a aussi des ressources qui proviennent de la cueillette. Ce sont d'abord divers mollusques, des moules notamment, diverses algues comme le fucus, la laminaire et une algue rouge, ainsi que divers végétaux terrestres comme le sedum, l'oseille sauvage, le pissenlit, l'angélique et diverses baies, champignons et lichens.

La classification des ressources est présentée comme exemple de la perception de l'environnement par le chasseur. Dans le système classificatoire des animaux, les Inuit d'Ammassalik distinguent des catégories plus ou moins larges et englobantes en fonction des caractéristiques les plus pertinentes quant à l'utilité ou à l'accessibilité de ces ressources. Ainsi, dans la catégorie mammifères marins désignée par le terme **puilit**, qui signifie littéralement ceux qui viennent respirer à la surface de l'eau, ce qui est pertinent pour le chasseur c'est

Source : MNHN, Paris

le moment où ces animaux révèlent leur présence en émergeant, c'est-à-dire quand ils deviennent accessibles. Ceci permet de comprendre pourquoi il n'existe pas d'autre terme entre le taxon unitaire **puilit** et les noms qui désignent les espèces effectivement chassées, qu'elles appartiennent aux pinnipèdes ou aux cétacés dans la classification des zoologistes.

En revanche, en ce qui concerne les poissons, il n'y a pas de taxon unitaire. Chaque espèce est désignée par un terme particulier qui, dans la plupart des cas, fait référence au mode de capture ; ainsi l'omble chevalier, c'est celui qui est piqué à l'aide d'une foëne ; la morue, c'est celui qui est attrappé à l'aide d'une ligne.

La localisation des ressources constitue aussi un critère de classification. Ainsi sont groupés dans la même catégorie les mollusques et les algues qui ont en commun de se trouver sur le littoral et d'être accessibles lorque la mer les découvre à marée basse.

Parmi les espèces animales qui font l'objet de la chasse, le phoque annelé constitue l'essentiel des prises. La quantité totale des captures varie considérablement d'une année sur l'autre. Ces variations interannuelles peuvent s'expliquer par les changements des conditions climatiques et hydroglaciologiques dont dépendent les possibilités de la chasse. Elles peuvent également provenir d'une pression variable de la chasse. Elles peuvent aussi s'expliquer par une variation du nombre de phoques disponibles. Dans les captures, il y a des individus âgés : on les reconnaît facilement à l'usure de leurs griffes, à leurs cicatrices et à la dureté de leur viande. Ils proviennent essentiellement des secteurs reculés du fjord où la stabilité de l'englacement favorise la reproduction.

En fait, les captures sont essentiellement composées de jeunes dont beaucoup proviennent de secteurs inexploités situés à l'extérieur de la région d'Ammassalik. Il a été possible d'avancer quelques hypothèses sur la dynamique des populations de phoques grâce à l'utilisation des statistiques de chasse, associée à une revue bibliographique détaillée et à la détermination des classes d'âge des phoques capturés, détermination fondée sur la connaissance locale des différents stades de croissance des animaux. Un résultat surprenant est le renouvellement de ces populations par un « flux » continu de jeunes phoques dérivant avec les glaces du pack : le territoire de chasse des Inuit d'Ammassalik peut ainsi être considéré comme une sorte de vaste affût où le gibier arrive, sans risque de surexploitation.

L'importance des autres ressources réside surtout dans leur complémentarité, à la fois sur le plan nutritionnel et en tant que stratégie alternative à la chasse.

L' étude de l'alimentation apporte des éléments de réflexion sur l'écologie nutritionnelle en milieu arctique. Elle précise la part de la production locale dans le régime alimentaire, qui inclut aujourd'hui des aliments d'importation, analyse les conséquences des variations saisonnières et montre que les ressources naturelles locales restent essentielles à l'équilibre de l'alimentation Inuit. Dans les ressources locales qui constituent la base du régime alimentaire, le phoque annelé représente les 3/4 de la valeur calorique totale. Son rôle reste prépondérant sur toute l'année.

En été les ressources sont plus diversifiées ; outre le phoque annelé il y a le phoque à capuchon et le narval qui procurent des excédents, lesquels, mis en réserve, servent à compenser le déficit d'hiver. Le chabot et l'omble chevalier constituent également un apport énergétique important notamment en juin quand les disponibilités en phoque annelé sont réduites.

Un calcul des valeurs caloriques, réalisé à partir du poids des quantités produites ainsi qu'à l'aide de la composition des échantillons alimentaires, dont une partie a été prélevée par l'auteur, permet de connaître la variation saisonnière du rapport protéines /lipides des viandes fraîches ou séchées des différentes espèces animales.

En ce qui concerne la partie consommée du phoque, il y a en hiver 67 % de lipides et 33 % de protéines, en été le rapport est inversé : 41 % de lipides contre 59 % de protéines. Dans tous les cas, les lipides constituent la principale source d'énergie. Or, c'est précisement leur consommation importante qui est primordiale dans l'équilibre d'un régime riche en protéines animales car elles évitent une surconsommation entraînée par l'action dynamique spécifique des protéines.

En ce qui concerne les végétaux, dont la consommation en grande quantité constitue un élément qualitatif important de l'alimentation, l'analyse d'échantillons d'algues et de diverses plantes donne des informations sur des fractions glucidiques qui jouent un rôle crucial dans le bon équilibre du régime alimentaire. *Rhodymenia palmata*, l'algue rouge la plus recherchée, contient une fraction hydrolysable importante. La cellulose et les autres fractions non assimilables constituent le « ballast » indispensable au bon fonctionnement intestinal.

En hiver, du fait d'une plus grande rareté du gibier, il existe un déficit calorique qui est compensé en partie par les excédents de la période estivale et en partie par des aliments d'importation. Ainsi lorsque la valeur calorique de la production locale ne dépasse pas 2000 Kcal par habitant en hiver, la part des produits importés est de 36 % de la valeur calorique totale du régime. Au cours des mois d'été elle est de 28 %.

Si la tendance actuelle est un net accroissement de la proportion des glucides dans le régime alimentaire, en rapport avec l'augmentation des denrées d'importation, les besoins caloriques des chasseurs restent encore couverts aux 2/3 en hiver par la nourriture locale. Cette proportion dépasse 72 % en été .

Ainsi, en dépit d'une consommation de plus en plus importante d'aliments importés, la « vraie nourriture », **niilatsaq**, produite localement et préparée selon les méthodes traditionnelles, reste la plus appréciée et fait toujours l'objet d'une recherche intensive.

Les rapports du chasseur à son environnement sont traités dans le troisième chapitre. Cinq aspects en sont particulièrement analysés. C'est tout d'abord le problème de l'orientation du chasseur sur le terrain et la

Source : MNHN, Paris

toponymie qui est à la base de cette orientation, puis la localisation saisonnière des activités, liée tout à la fois à l'écologie des animaux chassés ou pêchés et aux possibilités de déplacements permises par le climat et les conditions hydroglaciologiques du milieu marin. Sont ensuite présentées les techniques de déplacement du chasseur et notamment l'utilisation du traîneau ainsi que celle du kayak.

Des estimations quantitatives sur la consommation des divers combustibles, charbon, pétrole et essence sont fournies à côté des caractéristiques des vêtements et des campements qui rendent possibles les déplacements et la vie dans des conditions parfois difficiles.

Le chapitre se termine par un examen détaillé des diverses techniques de chasse ainsi que par la présentation des modalités du dépeçage et du séchage de la viande.

Dans le quatrième chapitre est analysée la part relative des conditions naturelles, des ressources disponibles et des différents paramètres culturels dans l'organisation des activités de chasse à partir du suivi des activités de dix chasseurs au cours d'une année de référence.

Les résultats quantifiés de ces activités montrent une grande variété de réponses qui combinent des éléments d'appréciation de l'environnement physique, des éléments psychologiques, sociologiques, économiques et symboliques.

En relation avec l'hypothèse de la productivité maximale, qui est sous jacente au concept écologique d'adaptation, le suivi des activités de chasse et de pêche, par mois et sur toute l'année, de chacun des chasseurs, permet de déterminer que, face aux mêmes contraintes de l'environnement, la diversité des réponses individuelles ne traduit pas la recherche d'une optimisation des résultats de la chasse. D'une façon globale, le rendement individuel estimé sur l'année varie de 0,2 à 1,2 équivalent-phoque capturé par jour. L'équivalent-phoque étant une unité qui correspond à la valeur monétaire d'un phoque annelé calculée à partir du prix de la viande au kilo et du prix moyen de vente de la peau.

Cette étude met donc en évidence le fait que la quête alimentaire dans cette société est loin de se conformer à la théorie de l'optimum — « optimal foraging theory », théorie empruntée aux biologistes partisans de la sélection naturelle qui tente d'expliquer les comportements humains dans leur environnement naturel. Dans l'ensemble, la productivité des chasseurs ne correspond pas à la recherche d'un profit maximum et leurs efforts n'ont pas pour seule finalité la satisfaction de leurs besoins propres. Ils consistent, entre autres, à participer aux mécanismes, mis en place par la société, de compensation des aléas de la production individuelle par des règles de partage de la nourriture qui relèvent de stratégies collectives.

Le cinquième chapitre traite de ces mécanismes collectifs qui permettent une distribution des ressources. Ces mécanismes s'appuient sur différents concepts. Celui de la générosité en est un. Il est reconnu comme un facteur rendant le chasseur plus « proche » du gibier. Le chasseur est ainsi incité à distribuer le produit d'une chasse qu'il espère rendre plus productive. Dans tous les cas, même si le chasseur ne capture qu'occasionnellement du gibier, il va distribuer une partie de sa viande parce qu'il est intégré dans une structure où le don de la viande est quasi obligatoire.

C'est à l'intérieur des groupes formés essentiellement par des germains, leurs ascendants directs et leurs descendants, que s'organisent les principaux liens réciproques du don de la viande.

Dans la mesure où ces dons de viande matérialisent les structures sociales, on constate que l'organisation du village repose aujourd'hui encore sur des groupes dominants de germains. C'est autour de ces groupes que se cristallisent d'autres manifestations de la vie commune ; et même à l'occasion d'élections, dont les enjeux dépassent le cadre local, cette structure apparaît exacerbée lorsque les candidats sont issus de deux groupes de germains différents.

Le contenu de ce livre montre que le débat qui oppose les partisans d'une culture se situant uniquement dans le domaine des idées et les adaptationnistes culturels qui tendent, dans une perspective évolutionniste, à ne voir dans la culture que des moyens servant à ajuster les individus et les groupes dans leur écosystème, apparaît vain. Ces deux perspectives, loin de s'exclure, devraient s'enrichir. Toutes les observations présentées ici, sur la quantification du milieu physique, des ressources disponibles, des stratégies individuelles, des échanges, révèlent et confirment une détermination du milieu. Mais, dans le même temps, l'analyse des stratégies individuelles et collectives démontre que le culturel n'est pas seulement une conséquence mais un facteur de détermination. Le partage du gibier qui permet de réguler la production n'est pas seulement imposé par la grande variabilité des résultats de la chasse mais résulte aussi d'un système de représentation au niveau symbolique qui est concrétisé par des institutions associant notamment le cycle social et le cyle biologique.

Source : MNHN, Paris

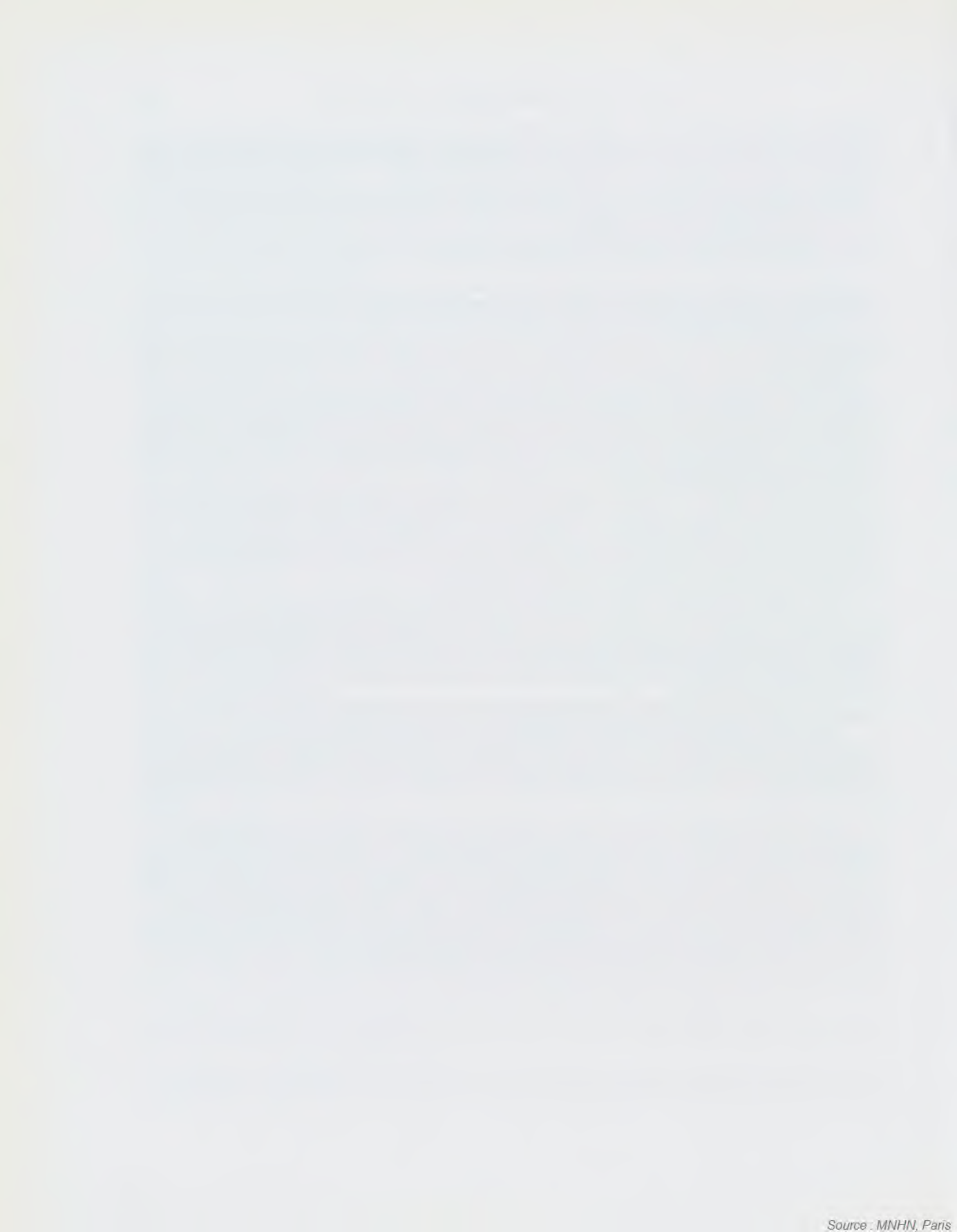

Source : MNHN, Paris

EXTENDED ABSTRACT

ROBBE, P., 1994. *Les Inuit d'Ammassalik, Chasseurs de l'Arctique. Mém. Mus. natn. Hist. nat.*, **159** : 1-389. Paris ISBN : 2-85653-207-1.
Published March 10th, 1994.

The Inuit of Ammassalik, Arctic Hunters.

The relationships between a society of hunter-gatherers and the environmental parameters prevailing on the eastern coast of Greenland are presented and discussed in this volume. Data concerning climate and food production provide a basis for a comprehensive understanding of the individual responses — in the socio-cultural context of a group — to food availability, accessibility and other environmental constraints.

Ammassalik is located at the limit of the Arctic Circle, on a narrow coastal fringe facing a icy desert. The vegetation growing in summer between the coast and the nearby summits, which reach 300 to 1500 m, is limited to a few species. Most human activities are thus directed towards the sea and the ice-pack, which drifts along the coast when the sea is not totally frozen. These environmental aspects are presented in detail, together with the current knowledge of the Inuit population living in Ammassalik, with whom the author conducted field research, including linguistic studies and an active participation in local life.

The environment is also described with reference to ethno-ecology and hunting strategies (Chapter 1). The different types of weather, first considered according to meteorological aspects, are also considered in relation to local terminology, classification and the practices resulting from the perception of these conditions, which are essential to a hunter's survival. Similarly, a quantitative study of sea ice, ice-blocks and icebergs — drifting or immobilized in sea ice — has been made in parallel with local knowledge of the risks and possibilities for hunters of moving and finding game.

In a " chronicle " describing weather and ice conditions throughout the year, and the subsequent life of the whole community, the author shows that hunting strategies and results of hunting do not totally depend on physical factors. As soon as the density of the drifting ices allows hunting trips, individual decisions vary considerably according to individual evaluation of risk and game abundance, and catches also vary in size and composition.

Local food resources are described in a combined biological and ethno-linguistic study (Chapter 2). Inuit classification of plant and animal species mostly results from perception and possible use. Sea mammals, which provide the larger part of the available biomass, include six seal species, three cetaceans, and the polar bear. Population densities are evaluated, and morphological and behavioural traits of these species are commented on, together with remarks on local knowledge and uses. Other locally used animal resources include one freshwater fish species (a salmonid), and cod. The eggs of sea birds are also considered as a significant food resource collected from nesting places. Mussels and a few other molluscs can be also gathered and are eaten in large amounts. Together with these sea foods, seaweeds are also used (several species of genera *Laminaria*, *Rhodymenia* and *Fucus*). They can be eaten in larger quantities than terrestrial plant species such as dandelion, angelica, sedum, a few mushroom species, some lichens, and the berries of some shrubs, collected during the summer.

The Inuit classification of these plant and animal species — comprising broad or narrow categories — reflects possible uses and the associated techniques for collecting or hunting. For example the term **puilit**, designating any animal species which has to come up to the surface of water to breathe, also refers to the major characteristic of these species by which they can be located and a hunting party raised. In this case, there are no intermediate categories, such as in standard zoological classification, which separate pinnipeds and cetaceans. Conversely, fish are not grouped in a general category, each species being specifically designated by a term that reflects the technique used for fishing (fishing line) or capture (with a trident). Localisation is another criterion for classification, grouping seaweeds and molluscs, both accessible during low tide, in the same category.

The ringed seal is the principal game, providing most of the catch. But the annual yield varies from year to year, these differences being partly explained by the variation of accessibility, depending on weather and

Source : MNHN, Paris

density of the drifting ice. Animal populations may also vary, reproduction occurring in the most remote parts of the fjord which are frosted for longer periods. Hunting statistics, which explain the regulation of seal populations, are based on age classes, determined by the fur that undergoes changes when the seal becomes older. Most of the catch are young seals migrating from external areas and following the drifting ice. The hunting territory of the Inuit of Ammassalik can thus be considered as a very large inexhaustable area, regularly provisioned by a " flow " of young seals.

Food resources are more diversified during the summer, when they include the hooded seal and the narwal. These large game provide a surplus of meat that can be stored for winter using various techniques. The annual yield was calculated in terms of calories, according to the protein/fat ratio that was measured from samples of dried and fresh meat collected by the author. During winter, the seal meat contains 33 % protein and 67 % fat, whereas in summer, this proportion is reversed (59 % protein and 41 % fat). Although ringed seal provides three quarters of the diet in terms of calories, other food resources are complementary to seal, providing an alternative to seal hunting and some nutritionally important elements. Plant foods are particularly important for a balanced diet. Most of them provide the bulk of non-assimilable carbohydrates ; but the preferred seaweed, *Rhodymenia palmata*, also includes a fraction of assimilable carbohydrates.

The low food production in winter (a mean of 2000 kcal per person per day) is compensated for by the use of the surplus food stored in summertime, and by imported food products (36 % of total calorie intake). These imported products provide no more than 28 % of the calories during the summer months. Thus, in spite of the tendency towards an increased consumption of imported carbohydrate products, two-thirds of the needs can still be met by local products. Furthermore, local food prepared according to traditional methods is the most appreciated, being considered as the " true food " (**niilatsaq**).

The relationship between the hunter and the environment are analysed in various ways (Chapter 3). Toponymy and the system of orientation are of paramount importance for location of seasonal activities in various areas, in relation to availability of game and fish and weather and ice conditions. Implements and techniques for rapid travel (sledge and kayak) are also presented, together with camping implements and clothing adapted to weather conditions. Hunting techniques for different games are presented with the sharing models used in various instances.

The overall activities of ten hunters are compared according to the results observed during one year and the relative impact of environmental conditions on individual strategies (Chapter 4). Hunting success was measured. It depends on a series of factors including individual evaluation of the environmental factors, psychological idiosyncrasies, and elements of the socio-economic environment. Facing similar environmental constraints, the great diversity of individual responses show that the hypothesis of an " optimal foraging strategy " does not apply. The mean individual yield varies from 0.2 to 1.2 ringed seal (or equivalent) per day.

Indeed, the food quest must be considered in its social context, in which sharing plays a major role in compensating for the unequal hunting results. This social context is presented (Chapter 5) with the social mechanisms and the concepts on which sharing is based. For instance, generosity is considered as a key factor in bringing the hunter " close to " the game. Accordingly, sharing the product of hunting is considered as a means to increasing hunting success. Meat sharing is particularly developed among brotherhood groups, including parents and children. The gift network, which can be quantitatively measured in terms of weight of meat exchanged, makes apparent the network of social links. This type of measurement, carried out by the author among the Inuit of the Ammassalik area, allowed a comparison of the present situation with what is known of the past Inuit social structure.

The data presented in this volume show that the debate that opposed the concept of " cultural adaptation " to a vision of social anthropology independent of physical factors is obsolete. Both points of view are complementary. Environmental parameters, including weather constraints and food availability, determine individual strategies and sharing options. But, at the same time, individual and collective strategies influence these options, as a " cultural factor ". Game and meat sharing is not only a simple way for compensating the highly variable results of hunting. As a symbolic system of representations associating the social cycle and biological cycles, it also determines the basis of social structures.

Source : MNHN, Paris

INTRODUCTION

Mon père adoptif, Billiam Jonathansen, m'invita un jour à le suivre pour une visite à la famille de Morses Aqipi. C'était au début de mon premier hivernage au Groenland, à Tiilerilaaq, petit village du district d'Ammassalik. Nous étions au mois de novembre. Les tempêtes de neige successives avaient empêché les chasseurs de sortir et la rareté du phoque, cette année-là, faisait que la nourriture devenait déjà insuffisante.

La maison était peu éclairée mais il n'y faisait pas froid. Dans l'unique pièce carrée, adossées aux murs ou assises sur le lit, se tenaient une dizaine de personnes, parents ou visiteurs venus des maisons voisines. Cet afflux de visiteurs était sans aucun doute en relation avec le fait qu'il restait encore, dans cette maison, un peu de viande fraîche du grand phoque à capuchon qui avait été capturé quelques jours auparavant.

A peine étions nous entrés qu'il nous fut proposé un morceau de viande bouillie. Il s'agissait d'une belle côte de phoque cuite avec sa graisse, dont une partie était déjà entamée. A mon grand étonnement, Billiam se contenta de deux bouchées tandis que je terminai le morceau avec beaucoup de plaisir, en raclant soigneusement les derniers lambeaux de viande accrochés sur l'os, me conformant ainsi à la façon dont les chasseurs consomment ici la nourriture. Tout cela se déroula dans un grand silence et ce n'est que quelque temps après que j'en compris la raison : comme me l'expliqua ensuite Billiam, compte tenu de la rareté du gibier, il nous avait été proposé de manger seulement « un morceau ». A cette époque, ma connaissance imparfaite de la langue ne m'avait pas permis de saisir la nuance.

De retour chez moi, il ne s'écoula pas cinq minutes, que Morses Aqipi vint pousser ma porte. Je lui servis alors une tasse de café soluble, la seule denrée dont je disposais en abondance. Cela me permit d'être à nouveau intégré dans le système d'échanges qui implique, entre autres, l'obligation d'offrir de la nourriture à tout visiteur.

Ma maladresse à propos de la côte de phoque a, bien entendu, été mise sur le compte de mon ignorance par mes hôtes qui, par la suite, en firent une source de plaisanteries ; mais, indépendamment de son aspect anecdotique, l'enchaînement des faits a mis en évidence plusieurs traits fondamentaux de la vie du chasseur arctique : les résultats aléatoires de la chasse et leur compensation par un commensalisme fondé sur la réciprocité.

Il m'importait alors de mettre en évidence à quelle échelle se situait cet aléatoire, en mesurant le budget-temps du chasseur, l'impact des conditions météorologiques sur les résultats de la chasse, et, au niveau du fonctionnement du groupe, à quelle échelle également pouvait et *devait* se faire la régulation du système.

Dans différentes sociétés de chasseurs-cueilleurs, l'acquisition de la nourriture, sa répartition et sa consommation se font selon des processus très comparables (Testart, 1981). En fait, si l'on observe des systèmes de fonctionnement identiques, leur réalisation (par exemple dans le cas de la répartition) se fait localement en fonction d'une multitude de facteurs parmi lesquels l'environnement physique peut être déterminant. Il apparaît, de ce point de vue, que le regroupement des familles élémentaires inuit, au XVIIe siècle, dans une « maison longue » (Gulløv, 1982) qui permettait de mieux affronter le climat, rendait difficile la dissimulation des ressources acquises et pratiquement obligatoire la redistribution.

Source : MNHN, Paris

L'objet de la discussion n'est donc pas de savoir si ces structures sociales entraînant le partage, la commensalité..., sont ou non dépendantes du milieu. On ne peut que constater leur existence et c'est en les étudiant dans leur diversité et dans leur fonctionnement par rapport au système de production qu'il sera possible d'avancer certaines hypothèses. C'est pourquoi je suis parti d'une observation précise du milieu, en quantifiant les facteurs abiotiques et biotiques dont dépend le processus de production, afin de pouvoir faire des comparaisons locales ou régionales.

Il faudra ensuite préciser ce système de production : dans quels cas l'appropriation du gibier est-elle individuelle ou collective et dans quelle mesure peut-on appliquer les concepts de « communisme » (MAUSS & BEUCHAT, 1906), de « communisme primitif » (TESTART, 1985) ou de « communalisme » (BALIKCI, 1980) selon qu'on considère le résultat (chacun ayant une part des ressources) ou le système de fonctionnement ?

Car l'acquisition des ressources passe avant tout par l'individu. L'action individuelle, avec le prestige et le pouvoir qu'elle confère au chasseur (NOOTER, 1976), est la base de la motivation. Toutefois, les conditions aléatoires de l'environnement arctique entraînant, au niveau individuel, une grande irrégularité dans le rendement énergétique, c'est la solidarité du groupe qui permet de compenser cette variabilité de la production. La mesure des dépenses énergétiques et la quantification du produit de la chasse, en relation avec les techniques d'acquisition, qui font l'objet de la première partie du présent ouvrage, me permettront de préciser, dans les chapitres qui suivent, jusqu'où va cette solidarité, comment elle s'exerce et quelles sont les structures qui en découlent.

LE TERRAIN D'ÉTUDE : SPÉCIFICITÉ DE LA RÉGION D'AMMASSALIK

AMMASSALIK DE LA PRÉHISTOIRE À NOS JOURS

Les données sur la préhistoire de la région d'Ammassalik et les hypothèses qui ont été émises à leur propos constituent une bonne illustration des limites du jeu respectif entre les facteurs de l'environnement et les réponses technologiques et culturelles, au cours de différentes phases climatiques.

Depuis plus de 4000 ans, la région d'Ammassalik a été occupée par l'Homme (MØBJERG, 1986). Les sites paléoeskimo les plus anciens appartiennent à la tradition « Arctic Small Tools », définie par GIDDINGS, (1951, 1973). Ils incluent, en effet, des petits bifaces utilisés pour la capture et le traitement des peaux de mammifères marins et terrestres. Cette culture ancienne, correspondant à une période au cours de laquelle le climat était relativement clément, a été observée dans tout l'Arctique, de l'Alaska au Groenland, avec des variantes locales adaptées aux ressources exploitées : ainsi, à Ammassalik comme sur la côte ouest du Groenland, les restes lithiques et osseux témoignent de la chasse au phoque et au renne (culture « **Saqqaq** », de 2300 à 1000 avant J.C., d'après LARSEN & MELDGAARD, 1958).

A partir de 500 avant J.C., apparaît une autre culture paléoeskimo également fondée sur la chasse aux mammifères marins et terrestres : le « Dorset » (JENNESS, 1925). Avec la disparition des outils de petite taille, les éléments nouveaux caractérisant cette culture sont : la maison de pierre semi-souterraine avec une plate-forme intérieure surélevée ; la lampe à huile de forme rectangulaire, taillée dans la stéatite ; le patin de traîneau en os. Cette technologie plus performante correspond à une phase climatique nettement plus froide que la précédente, au cours de laquelle le gibier était difficile d'accès. Plusieurs sites correspondant à cette culture « Dorset » ont été récemment étudiés dans la région d'Ammassalik (MØBJERG, 1986).

La « culture de Thulé » (MATHIASSEN, 1927), apparue vers le Xe siècle de notre ère, est à l'origine de la civilisation inuit contemporaine. Elle a pris naissance en Alaska et s'est répandue rapidement le long des côtes, jusqu'à la côte orientale du Groenland, en donnant naissance aux différentes variantes « néoeskimo ». Basée essentiellement sur la capture des mammifères marins de

Source : MNHN, Paris

grande taille devenus accessibles après un adoucissement du climat (en particulier la baleine du Groenland), cette culture implique une technologie élaborée : l'usage de l'umiak, grande barque à armature de bois recouverte de peau de phoque, ainsi que du kayak et du harpon avec hampe articulée et flotteur. A Ammassalik, les objets les plus anciens de la culture de Thulé remontent, selon MATHIASSEN (1933), au XVe siècle. Dans ce contexte socio-culturel, la maison de forme ronde et de petite taille n'abritait qu'une seule famille nucléaire.

Cependant, au XVIIIe siècle apparurent les « maisons longues » dans lesquelles vivaient plusieurs familles installées sur une plate-forme de bois, dans des loges séparées par des peaux de phoque suspendues à la toiture (HOLM, 1911/1914 ; R. PETERSEN, 1969). Ce type de construction et le mode de vie qui en découle ont persisté jusqu'à la période contemporaine. La plupart des chasseurs du village de Tiilerilaaq nés avant 1940, qui ont passé leur jeunesse dans cet habitat, ont pu me décrire la forme de vie collective qu'il impliquait, avec ses avantages et ses multiples contraintes.

De nombreuses ruines de ces constructions sont encore observables, l'étroit couloir d'entrée restant souvent intact.

FIG. 1. — Ruines d'une maison occupée au début du XXe siècle, à Isittivaq, côte est du Sermilik.

FIG. 1. — Ruins of a house occupied in the early 20th century, Isittivaq, east coast of Sermilik.

On a longtemps considéré, à la suite de MATHIASSEN (1930, 1933), que la « maison longue » était apparue sur la côte ouest, inspirée par les constructions des Vikings (ou Norrois) qui occupèrent le sud-ouest du Groenland entre 900 et 1500 (GAD, 1978 ; PLUMET, 1987). En fait, son aire d'origine pourrait bien être la région d'Ammassalik à partir de laquelle ce type de construction se serait répandu le long de la côte ouest. GULLØV (1982, 1985, 1986) présente à ce sujet des arguments historiques prouvant que seuls des migrants venus de la côte orientale occupaient les « maisons longues » à l'époque de diffusion de ce type d'habitat.

Source : MNHN, Paris

FIG. 2. — Le village de Tiilerilaaq au début juillet 1983.

FIG. 2. — The village of Tiilerilaaq, early July 1983.

On remarque que c'est à la « petite ère glaciaire » (vers 1600-1800) au cours de laquelle le climat se serait rapproché des dures conditions connues à l'époque du « Dorset » (PLUMET, 1983), que ce type d'habitat s'est développé. La rareté du gibier à cette époque (confirmée par VIBE, 1967) et, par conséquent, la faible quantité de graisse animale disponible comme combustible suffisent à expliquer cette stratégie de vie collective sous un même toit. Il est certain que le chauffage des petites maisons rondes individuelles exigeait de brûler les grandes quantités de graisse que procurait la chasse aux cétacés ou la capture de phoque en grande abondance. Le chauffage d'une habitation collective est, globalement, plus économique en énergie. Il est également certain que la grande maison favorisait un contrôle strict de la répartition d'une nourriture devenue rare. Nous examinerons, dans les chapitres qui suivent, l'évolution de cette réponse aux conditions de l'environnement dans le contexte socio-économique actuel.

A côté de ces réponses adaptatives aux variations des conditions de l'environnement, des caractères spécifiques de la culture d'Ammassalik peuvent avoir pour origine les contacts et les échanges entre plusieurs populations. Ainsi, les Inuit du « Thulé » peuvent avoir rencontré à Ammassalik une population plus ancienne d'Inuit du « Dorset », comme cela s'est produit au nord-est du Groenland (BANDI & MELDGAARD, 1952). La voie de migration passe par le nord, comme le prouve la découverte d'un umiak au nord-est du Groenland (KNUTH, 1967), daté de 1480 par la méthode du C^{14}. Cette rencontre, également justifiée par les traits de l'art contemporain d'Ammassalik (B. ROBBE, 1987a), avec notamment les aspects dorsétiens retrouvés par TAYLOR (1976), expliquerait par ailleurs, comme le suggère PETERSEN (1986), certaines spécificités du dialecte actuel par rapport aux autres langues inuit, notamment le passage du phonème /u/ à /i/ dans certains cas.

Des contacts ont également eu lieu entre la population d'Ammassalik et celle du sud-ouest du Groenland à de nombreuses reprises depuis l'époque post-médiévale (MATHIASSEN, 1933 ; GESSAIN &

Source : MNHN, Paris

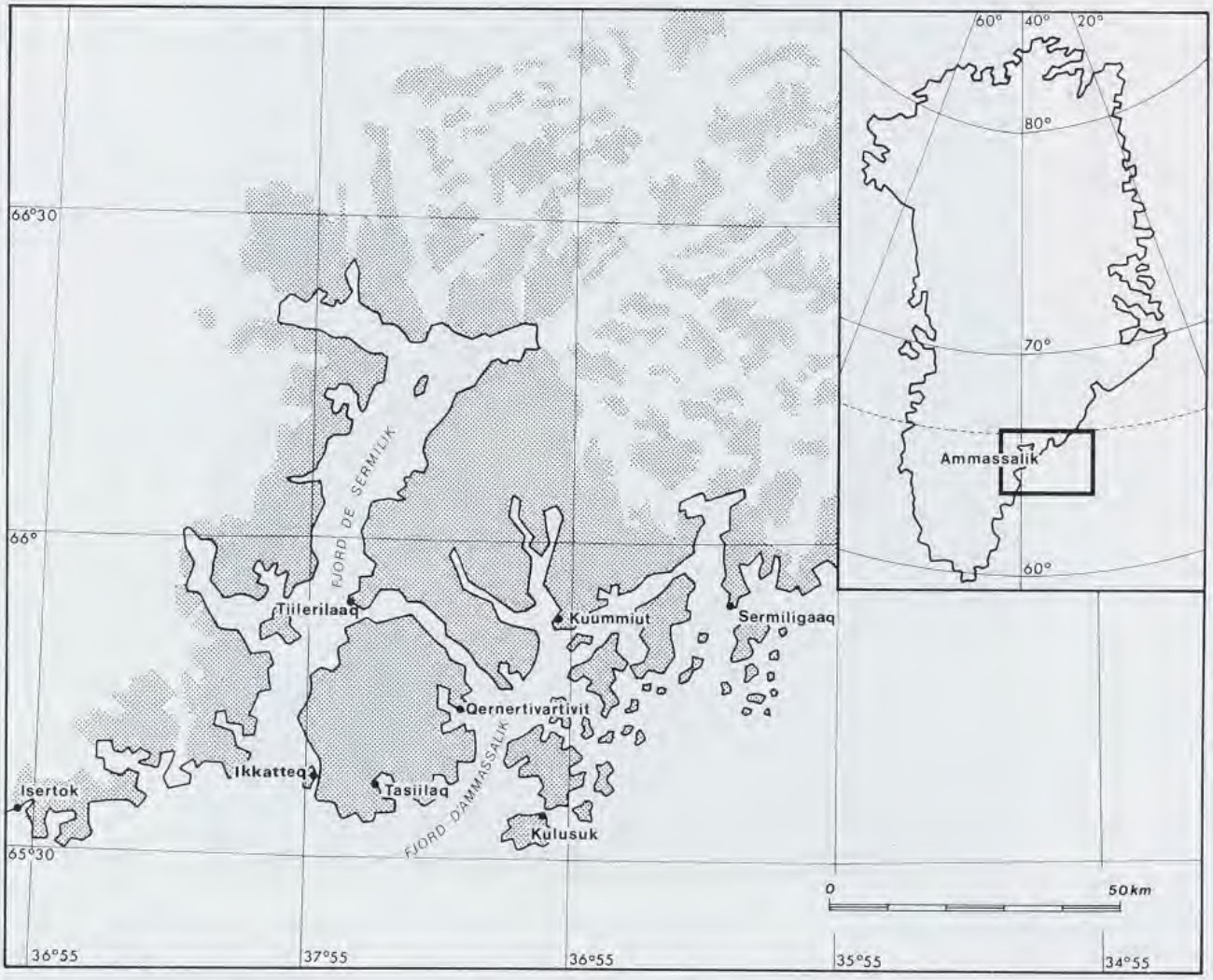

FIG. 3. — Le district d'Ammassalik : situation du centre administratif, Tasiilaq (anciennement Ammassalik), et des villages qui en dépendent.

FIG. 3. — Ammassalik district : location of the administrative centre, Tasiilaq (formerly Ammassalik), and its villages.

ROBERT-LAMBLIN, 1974 ; GULLØV, 1982, 1986). Ammassalik apparaît ainsi comme un carrefour où se sont rencontrés des traits de cultures différentes. Par exemple, on y observe simultanément les techniques de capture du phoque sur la glace, adaptées aux régions les plus froides et qui n'ont jamais été pratiquées dans les régions méridionales du Groenland de l'ouest, mais également la pêche au capelin en pleine eau, à l'aide d'une épuisette, technique typique de la côte sud-ouest.

Néanmoins, l'histoire écrite de la région d'Ammassalik ne remonte qu'à 1884, date de la première exploration danoise dirigée par Gustav HOLM (HOLM & GARDE, 1888) en provenance de la côte ouest du Groenland. Cette expédition avait utilisé l'umiak comme moyen de transport et comprenait des chasseurs qui suivaient en kayak et procuraient la nourriture au fur et à mesure des besoins. Ce contact avec les chasseurs inuit de la côte occidentale a fait découvrir aux habitants d'Ammassalik la possibilité d'atteindre la côte opposée au cours d'un seul été, alors qu'auparavant les migrations d'une famille ou de quelques individus s'opéraient sur plusieurs années. Les biens matériels d'origine européenne les plus appréciés, comme les armes à feu et le tabac, qui pouvaient se négocier dans les comptoirs danois, devenaient alors à leur portée, ce qui décida une partie de la

Source : MNHN, Paris

FIG. 4. — Jonction entre le courant froid est-groenlandais et le courant chaud d'Irminger, au sud-est d'Ammassalik (d'après FRISTRUP, 1977).

FIG. 4. — Sea currents around Greenland (from FRISTRUP, 1977) showing the meeting of the cold East-Greenland current and the warm Irminger current, south-east of Ammassalik.

population à migrer... Car la promesse de HOLM de revenir pour établir un comptoir à Ammassalik tardait à se réaliser. Lorsqu'il revint enfin, en 1894 , il ne restait plus sur place que 247 habitants sur les 413 qu'il avait trouvés dix ans plus tôt (MIKKELSEN, 1934). La plus grande partie des migrants revinrent, cependant, quelques années plus tard.

L'évolution économique de la région, au contact de l'administration danoise, entraîna par la suite un important accroissement démographique (ROBERT-LAMBLIN, 1986) et le regroupement de l'habitat en plusieurs villages qui n'étaient auparavant que des lieux de campement plus ou moins permanents. Parmi ces sites, Tiilerilaaq où ont été faites la plupart des observations présentées ici, fera l'objet d'une analyse détaillée des étapes d'un regroupement fondé sur des relations de parenté.

Source : MNHN, Paris

FIG. 5. — Sur cette image satellite (ESSA 8) réalisée au centre météorologique de Lannion, le 4 août 1972, on remarque l'importance de l'inlandsis qui recouvre le Groenland, par rapport à l'étroite bande côtière. Le fjord de Sermilik est indiqué par une flèche.

FIG. 5. — Satellite picture (ESSA 8) taken by the Lannion meteorological station, 4th August 1972. Notice the size of the continental polar glacier (inlandsis) covering the interior of Greenland, compared with the narrow coastal strip. Sermilik fjord is indicated by an arrow.

LE CADRE GÉOGRAPHIQUE ACTUEL

Situé au niveau du cercle polaire, le district d'Ammassalik correspond à la région du sud-est qui présente la plus grande surface de sol non couvert par la glace permanente (en grisé dans la figure 3). En effet, la seule partie habitable du Groenland se limite à une étroite bande côtière, l'intérieur étant occupé depuis la fin de l'ère tertiaire par une immense calotte glacée, l'inlandsis, qui atteint 3 000 mètres d'épaisseur et repose sur le socle précambrien (FRISTRUP, 1966 ; BAK, 1978).

La côte, découpée par un système de trois grands fjords dans lesquels débouchent de nombreux fjords secondaires, est dominée par des sommets atteignant 300 à 1 500 mètres, ce qui réduit considérablement la partie occupée par la maigre végétation d'été. Toute l'activité humaine est donc tournée vers le milieu marin que la banquise dérivante vient occuper pendant la plus grande partie de l'année (KOCH, 1945).

Pour les habitants du village de Tiilerilaaq, l'exploitation du milieu marin se limite à l'intérieur du fjord de Sermilik où les conditions d'englacement diffèrent sensiblement de celles d'une mer

Source : MNHN, Paris

ouverte ; toutefois, comme nous le verrons à propos de la répartition de la faune, les glaces polaires dérivant le long de la côte orientale pénètrent dans le fjord, entraînant avec elles les phoques et les autres mammifères marins.

Au large de la côte sud-est du Groenland, le mélange des eaux froides du courant est-groenlandais et des eaux chaudes du courant d'Irminger, issu du Gulf Stream, constitue un milieu favorable au développement de la vie marine (HANSEN & HERMANN, 1953) dont bénéficie la région d'Ammassalik.

Largement ouvert sur la mer, le district d'Ammassalik ne bénéficie pas cependant d'un vrai climat océanique. L'immense réservoir de froid que constitue l'inlandsis affecte également les conditions météorologiques locales dont nous présentons plus loin les principales caractéristiques, en rapport avec les activités des chasseurs.

LE CHASSEUR D'AMMASSALIK DANS LE MONDE INUIT

Le monde inuit qui s'étend du détroit de Bering au Groenland, bien qu'ayant une base culturelle lointaine commune (la culture de Thulé), présente aujourd'hui une diversité partiellement liée à celle des conditions écologiques locales. En Alaska par exemple, l'activité des chasseurs de Wainwright est davantage orientée vers la haute mer que vers l'intérieur des fjords (NELSON, 1969). Au Canada, les Inuit dits « du caribou » peuvent avoir une double économie, tournée au cours de l'été vers l'intérieur des terres et revenant vers la côte pour reprendre, en hiver, la chasse aux mammifères marins (VÉZINET, 1979, 1980). Cela n'exclut pas cependant une variabilité des structures sociales dans des milieux qui présentent les mêmes caractéristiques écologiques, comme l'a montré DAMAS (1968) pour les Inuit de l'Arctique Central Canadien. Ainsi, la technique de construction de l'igloo, terme inuit appliqué à tout habitat fixe d'hiver, n'a jamais été utilisée à Ammassalik, du moins sous sa forme de « maison de neige » largement répandue chez les Inuit du Canada Central (BOAS, 1888).

L'étude qui suit, basée sur l'exemple précis du village de Tiilerilaaq, est l'analyse d'une de ces sociétés, à la fois adaptative vis-à-vis du milieu et portant les caractères intrinsèques liés à son passé culturel ; mais, pas plus qu'une autre, cette étude ne prétend être représentative de l'ensemble du monde inuit.

ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LA SOCIÉTÉ INUIT D'AMMASSALIK ET SON ENVIRONNEMENT

LA PLACE DE MA CONTRIBUTION ; REMERCIEMENTS

Lorsqu'en 1958 j'arrivai au village de Tiilerilaaq, il n'existait, pour l'étranger désirant communiquer, que les brèves listes de vocabulaire de VIBÆK (1907), celles posthumes de K. RASMUSSEN (*in* OSTERMANN, 1938), un simple lexique de quelques pages (celui de RINK, 1887) et l'étude phonétique de THALBITZER (1921) dont la description ne correspondait pas toujours au parler d'alors. Nous reviendrons sur l'importance du développement des études linguistiques pour l'analyse des facteurs de l'environnement et des réponses adaptatives de la société ; mais dans un premier temps, il fut pour moi évident que la plus grande partie de mes efforts devait porter sur l'acquisition d'un vocabulaire précis et de la syntaxe indispensable à la perception de concepts inuit souvent très éloignés des nôtres.

En fait, ma principale préoccupation était l'étude des relations entre le chasseur et son milieu ; et ma formation en géographie physique me poussait à préciser le poids des facteurs climatiques. Les études synoptiques en climatologie (par exemple celle de H. PETERSEN, 1950), réalisées à partir d'un

Source : MNHN, Paris

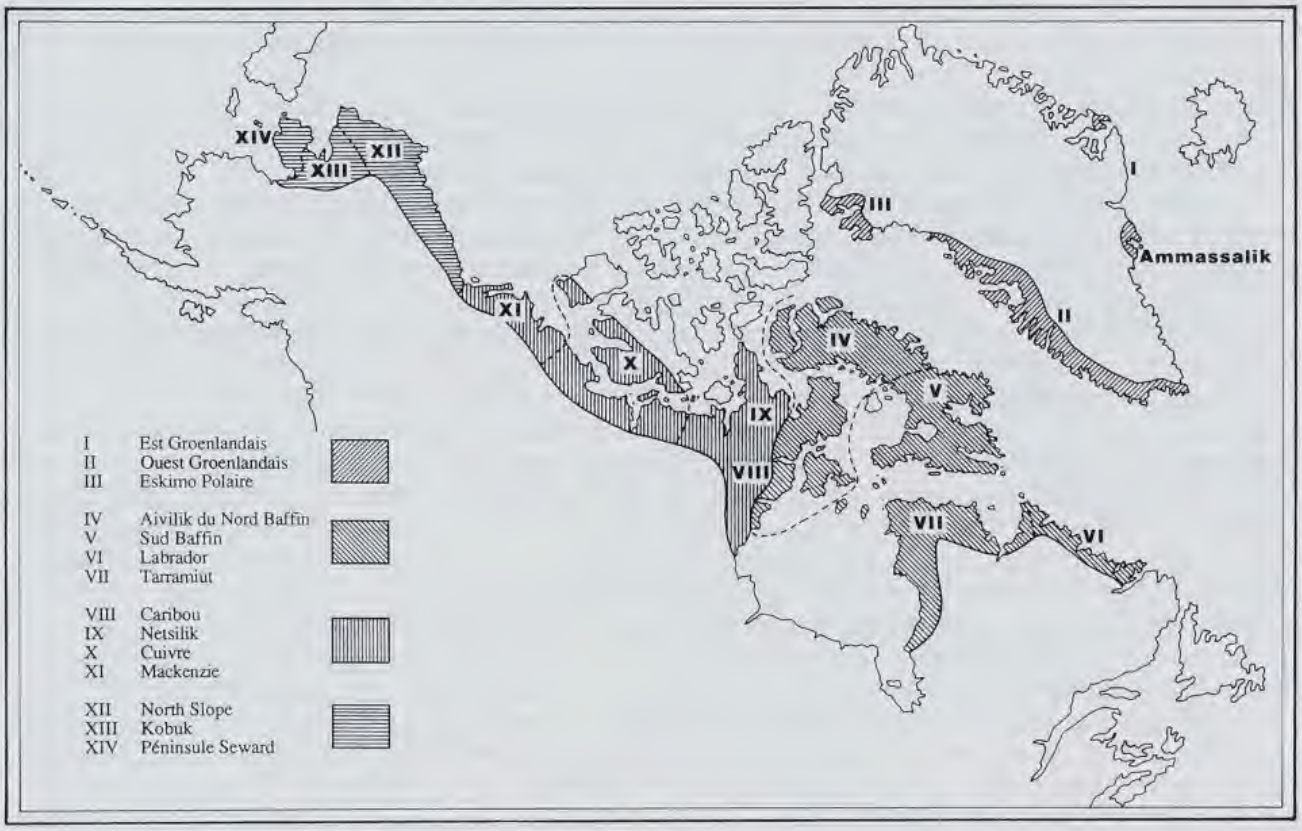

FIG. 6. — Répartition géographique des groupes Inuit (d'après FORTESCUE, 1983).

FIG. 6. — Geographical distribution of Inuit communities (from FORTESCUE, 1983).

réseau de stations météorologiques couvrant bien l'ensemble des côtes du Groenland, permettaient de définir les conditions régionales moyennes. Il est maintenant bien évident que ces moyennes ne rendent pas compte des conditions réelles auxquelles sont confrontées les populations en contact direct avec le milieu. L'enseignement de Pierre PÉDELABORDE à l'Institut de Géographie de Paris m'a apporté des méthodes d'analyse du climat à partir des « types de temps » qui permettaient de mieux saisir la réalité vécue et de la relier aux activités de chasse.

Les ressources animales et végétales du Groenland de l'ouest avaient fait l'objet d'inventaires détaillés dès le XVIIIe siècle (FABRICIUS, 1780), car se posait d'emblée le problème de la survie d'une population humaine dans un environnement qui semblait particulièrement hostile. Par la suite, les recherches sur le comportement et la biologie des mammifères marins (FREUCHEN, 1935) et les études quantifiées des populations animales (notamment celles de MCLAREN, 1958 a et b ; puis de SMITH, 1973) ont permis de montrer la grande richesse des mers froides en ressources potentielles. Sur la côte est du Groenland, c'est sur la flore qu'ont porté les premiers inventaires (KRUUSE, 1912). Les travaux publiés plus récemment (BÖCHER *et al.*, 1968 ; FOERSOM *et al.*, 1971) m'ont permis de déterminer toutes les plantes terrestres, peu nombreuses il est vrai, utilisées par les Inuit de la région d'Ammassalik. En ce qui concerne les algues, qui jouent un rôle beaucoup plus important pour la survie des groupes inuit, l'identification et l'analyse des échantillons ont nécessité la collaboration des différents spécialistes auxquels il sera fait référence dans les chapitres correspondants.

A propos de l'utilisation par l'Homme des ressources de ce milieu contraignant, la problématique actuelle de l'équipe de recherche du C.N.R.S. « Anthropologie Alimentaire Différentielle » (Unité 263, à laquelle je fus associé dès sa création par I. DE GARINE) avait été définie

Source : MNHN, Paris

dès 1960 : à partir de données quantifiées sur les sources potentielles d'aliments et sur leur consommation effective, il faut prendre en considération les différents processus et leurs interrelations (acquisition, répartition, consommation, échanges...). Cette approche, qui exige en premier lieu l'identification et la pesée des aliments, a été tentée, dès mes premières missions, sur les conseils de C. M. HLADIK qui avait mis au point les méthodes de terrain. Cependant, l'accumulation des données quantifiées, compte tenu d'un financement limité, a demandé plusieurs années.

Par ailleurs, les travaux d'HØYGAARD (1941), référence de base sur l'alimentation inuit, portent précisément sur la région d'Ammassalik. Il ne s'agissait donc pas, pour moi, de refaire un travail qui, comme celui d'HØYGAARD, aboutissait à une analyse fine des besoins caloriques et des adaptations physiologiques.

En fait, c'est la mise en relation des différents termes des processus de production et de consommation, intégrée à une analyse des structures sociales qui permet l'approche des relations entre l'Homme et son milieu, avec la démarche « holistique » de l'anthropologie alimentaire différentielle, parallèle à celle du « macroscope » (DE ROSNAY, 1975). On peut ainsi aboutir à la comparaison de différentes sociétés vivant en milieu contraignant. Lorsqu'on cherche à déterminer le poids respectif de l'environnement et du socio-culturel dans le déterminisme des choix alimentaires, il apparaît, comme l'a souligné DE GARINE (1979), que les relations de cause à effet ne sont pas univoques : alors que des systèmes alimentaires de répartition très semblables s'observent dans des milieux extrêmement différents (Inuit de l'Arctique et Aka de la forêt équatoriale africaine), il existe également, dans un même milieu, des sociétés dont les réponses adaptatives sont si différentes qu'on ne peut établir, à leur sujet, aucune relation directe à l'environnement. L'objet du présent ouvrage est, précisément, de relativiser l'impact des facteurs de l'environnement sur les stratégies du chasseur arctique.

C'est dans le cadre du Programme Biologique International (P.B.I.) que j'ai pu, à partir de 1968, développer sur le terrain une série d'enquêtes indispensables à la réalisation d'une telle étude. Je dois à Robert GESSAIN, alors responsable des recherches sur les petites populations endogames, mon intégration au Centre de Recherches Anthropologiques (U.A. 49 du C.N.R.S.) dans le cadre du Musée de l'Homme.

Pour répondre à la problématique du P.B.I., Robert GESSAIN favorisa l'approche pluridisciplinaire sur le terrain d'Ammassalik, en particulier les travaux de Joelle ROBERT-LAMBLIN sur la démographie et les enquêtes anthropo-biologiques d'André LANGANEY et d'Albert DUCROS, tandis qu'il poursuivait lui-même ses recherches sur la société inuit traditionnelle commencées en 1934. Les résultats publiés et les travaux qui se poursuivent encore actuellement constituent un ensemble exceptionnel d'études sur un même groupe humain et m'ont permis de mieux appréhender la spécificité de la région d'Ammassalik et de sa population.

La réflexion sur les populations inuit s'est beaucoup développée au cours des années 60, dans le contexte de la discussion sur l'écologie des « chasseurs-cueilleurs » (DAMAS, 1969) qui aboutit à la conférence « Man the Hunter » (LEE & DE VORE, 1968). Parmi les différentes approches de nature écologique, celle de FREEMANN (1967, 1970, 1975) porte sur la mobilité des Inuit des îles Belcher ainsi que sur la mesure de la biomasse du gibier ; KEMP (1971) s'est efforcé d'aller plus loin dans cette analyse en mesurant tous les flux d'énergie dans un village de l'île de Baffin. NELSON (1969) a davantage étudié le milieu biologique et les techniques de chasse en rapport avec les glaces de mer, en Alaska. De son côté, LE MOUËL (1978) cherche à préciser, à travers les techniques, dans la tradition de LEROI-GOURHAN (1943/1971, 1945/1975), la connaissance et l'utilisation d'un territoire de chasse circonscrit aux limites d'un fjord, dans un village du nord-ouest du Groenland. Il y a une certaine similitude dans la problématique de ces différentes études et c'est dans le même esprit que j'ai tenté la mesure du rendement de la chasse et de la consommation à Ammassalik, afin de les mettre en relation avec les systèmes de représentation.

Au cours de mes premières missions sur le terrain, l'accent était donc mis sur la relation entre le chasseur et son environnement physique et biologique ; mais il est apparu de plus en plus nécessaire de comprendre comment les interactions sociales permettaient une régulation de la production par le partage et les échanges. Le problème qui se posait aux jeunes ethnologues d'alors, à propos de nouvelles observations sur le fonctionnement de la société inuit, était la référence à une société

Source : MNHN, Paris

décrite comme un peu idyllique par nos illustres prédécesseurs. Les particularités que nous mettions en évidence étaient souvent considérées comme résultant d'une acculturation récente (GESSAIN, 1980).

Y avait-t-il réellement une société inuit de référence ? En fait, à chaque génération, « la tradition » englobe des éléments culturels introduits par la génération précédente, à côté de pratiques plus anciennes. Nous avons eu l'avantage de vivre une période au cours de laquelle les transformations étaient certainement beaucoup plus rapides qu'auparavant : en 1958, l'économie de subsistance était encore contrôlée par une génération dont l'action s'inspirait des valeurs les plus anciennes pour l'organisation de la chasse, l'exploitation du territoire, le partage du gibier...

A partir des années 80, la nouvelle génération se réfère davantage à des modes de pensée fondés sur des modèles récemment importés : par exemple la peau de l'ours blanc, au lieu d'appartenir à la première personne qui a vu l'animal, pourrait revenir au chasseur qui l'a effectivement capturé. Dans un tel contexte, les chasseurs les plus âgés ont souvent été amenés à expliciter les règles et les croyances qui, auparavant, leur semblaient si évidentes qu'elles ne nécessitaient pas de commentaire. C'est sur cette période d'évolution rapide, entre 1958 et 1980, que porte mon étude, et le discours sur les règles anciennes qui s'y imposait m'a permis de mieux comprendre ce qu'elles représentaient dans les époques successives de la société inuit décrites par William THALBITZER (1914), Knud RASMUSSEN (1938) et Robert GESSAIN (1969).

Mon approche de la culture inuit, indispensable pour saisir le cadre dans lequel évolue le chasseur, avait commencé par celle des bases économiques, selon le protocole établi par Jean MALAURIE (1952, 1962) dont j'avais suivi les cours à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Par la suite, il est apparu que la connaissance globale de la société, telle qu'elle fut appréhendée par MAUSS & BEUCHAT (1906) qui intégrèrent les rapports à l'environnement dans l'ensemble des relations au surnaturel, impliquait de nouvelles enquêtes ethnographiques systématiques subordonnées à une bonne connaissance de la langue. Bernard SALADIN D'ANGLURE avait cette même préoccupation pour ses recherches sur les Inuit de l'Arctique Central Canadien ; car l'activité de chasse n'a pas seulement les dimensions biologique et économique dont l'approche écologique nous permet de prendre la mesure mais aussi des bases symboliques (BROMBERGER & LENCLUD, 1982) qui impliquent l'ensemble des systèmes de représentation (SALADIN D'ANGLURE, 1975, 1977 a, 1980 a).

L'étude d'une société a par ailleurs tendance à se focaliser sur le rôle de l'homme ou de la femme, selon le sexe de l'ethnologue ; on n'échappe pas facilement à sa nature et ce n'est certainement pas un hasard si, au départ, mon intérêt a porté sur « le chasseur ». Il est bien évident que le rôle du chasseur et les stratégies individuelles et collectives ne peuvent être compris que dans un cadre plus global.

En fait, dès 1969, nous étions deux ethnologues sur le terrain, mon épouse, Bernadette Robbe, s'appliquant à mieux situer la place de la femme dans le processus de production, hors d'une hiérarchie, ainsi que l'a montré BRIGGS (1974, 1978), et hors d'une relation binaire. En effet, il existe une zone de « perméabilité » entre les sexes (B. ROBBE, 1980 a, 1981 a, 1982) dont les marges ont été explorées par SALADIN D'ANGLURE (1985, 1986).

Bien que cela semble nous éloigner de notre problématique concernant le chasseur inuit et le produit de la chasse, nous reviendrons, à propos de la répartition de la nourriture, sur le nom des personnes qui peuvent passer d'un sexe à l'autre, autant que sur les liens de parenté. Bernard SALADIN D'ANGLURE, qui m'avait précédé dans l'Arctique et avec lequel j'ai eu de nombreux échanges, m'a beaucoup apporté pour la mise en perspective du produit de mes recherches.

Dans ce contexte intellectuel et grâce aux apports des nombreux spécialistes que nous venons de citer, le travail de terrain, réalisé au cours de 17 séjours totalisant 60 mois, a pu être focalisé successivement sur des points d'intérêt qui ont suivi l'évolution des idées.

Entre Paris et le Groenland, l'étape obligatoire par le Danemark fut également pour moi l'occasion de renconter des spécialistes de l'Arctique : Børge FRISTRUP, Hans Christian GULLØV, Bent HASHOLT, Finn KAPEL, Eigil KNUD, Helge LARSEN, Christian VIBE. Je tiens en particulier à remercier Jette et Georg HEERDENGEN ainsi que Tutte et Jørgen WEIRSØ qui m'ont toujours accueilli chaleureusement à Copenhague et soutenu dans mon travail. Sur la côte occidentale du Groenland,

Source : MNHN, Paris

dans la capitale, Nuuk, j'ai également eu le plaisir de rencontrer Robert PETERSEN, directeur de l'Institut d'Etudes Inuit récemment créé, ainsi que Emil ROSING, conservateur du Musée National Groenlandais, avec lequel une collaboration est établie pour la rédaction d'une encyclopédie inuit.

Comme le travail de terrain, la rédaction du présent manuscrit s'est faite par étapes successives et a bénéficié de l'aide patiente de nombreuses personnes que je ne saurais jamais assez remercier : Marie France LEROY, Geneviève SIMON et Monique TERSIS, du secrétariat de l'Unité Associée 49 du Laboratoire d'Anthropologie Biologie ; Danièle FOUCHIER qui participa au dépouillement des données de terrain et qui numérisa et finalisa les figures relatives à la toponymie ; Bernard FAYE, du Laboratoire d'Anatomie Comparée ; Christophe GOTTINI, du Service de Muséologie ; Maryse DELAPLANCHE, et Dorine DESTABLE, du « Laboratoire photo » ainsi que Jean LAURENT du service « dessin » du Musée de l'Homme. Philippe MENNECIER, linguiste, a revu le manuscrit avec une attention toute particulière. Le Laboratoire d'Ethnologie a contribué au financement de l'édition de ce mémoire.

Le soutien constant d'Yves COPPENS et de Jean GUIART ainsi que les suggestions de Maxime LAMOTTE, François BOURLIÈRE, Pierre PÉDELABORDE, Albert JACQUARD, Giselle ESCOUROU et Bernard SALADIN D'ANGLURE m'ont permis de me situer dans une perspective englobant à la fois l'étude du milieu et les Sciences de l'Homme. L'aboutissement de cet ouvrage est le fruit d'une longue collaboration avec Claude Marcel HLADIK avec qui j'ai repris l'examen critique de tous les documents de base. C'était avec lui, déjà, que pour mes premières missions au Groenland, j'avais discuté de l'esprit et de la méthode.

MÉTHODES D'ÉTUDE

LA QUANTIFICATION DES RESSOURCES ET DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

L'objectif initial consistait à faire porter cette étude des stratégies de chasse sur l'ensemble du district d'Ammassalik qui correspond à une entité historique, géographique, linguistique et culturelle. Les statistiques officielles de chasse, publiées au Danemark par le ministère du Groenland puis par le gouvernement autonome, permettent une analyse globale de la production comme celle présentée dans l'étude d'anthropo-démographie de ROBERT-LAMBLIN (1986).

Mais il apparut très vite que pour répondre à la problématique définie dans les pages qui précèdent, même en la limitant à ses aspects écologiques, il fallait des données sur le déroulement quotidien de chasses individuelles : choix de l'activité et sa localisation ; distance parcourue ; temps consacré aux différentes phases de cette activité et techniques adoptées en fonction de la localisation et du comportement du gibier. Pour observer les correspondances avec les conditions physiques de l'environnement, il fallait simultanément recueillir des données météorologiques et hydroglaciologiques détaillées. Cela ne pouvait se faire qu'à l'échelle d'une entité plus petite, comme celle du village de Tiilerilaaq.

Le recueil des données météorologiques à Tiilerilaaq et ses proches environs a été fait à partir d'une petite station que j'avais moi-même montée. Les relevés concernant la nébulosité, la vitesse du vent, ainsi que des observations sur l'englacement et les glaces dérivantes, ont été effectués plusieurs fois par jour (toutes les 3 heures, selon le protocole standard, avec l'aide d'assistants et de Bernadette ROBBE), du moins au cours du cycle annuel 1971-72 où les observations sur les relations du chasseur avec son milieu ont été réalisées sur une base quantitative.

Mes enregistrements continus de la température, de l'humidité relative et de la pression atmosphérique permettent des comparaisons avec les informations de la station météo d'Ammassalik dont le responsable, Willy NIELSEN, me procurait régulièrement une copie complétée par les données obtenues par ballon-sonde, deux fois par jour, sur les conditions atmosphériques jusqu'à plus de 10 000 mètres d'altitude.

Source : MNHN, Paris

FIG. 7. — Station météorologique de terrain, montée à Tiilerilaaq en 1971-72 par l'auteur.

FIG. 7. — Field meteorological station established at Tiilerilaaq in 1971-1972 by the author.

Dans la seconde partie de ce mémoire concernant l'environnement physique et les conditions de chasse, ces données ont permis de préciser le temps et les « types de temps » .

Le mouvement des glaces dérivantes pendant l'été et l'évolution du couvert glacé au cours de la période hivernale, dont le suivi régulier a permis d'établir des cartes concernant respectivement leur répartition et l'état d'englacement, sont également déterminants dans le déroulement des activités de chasse. Une « chronique des temps et des glaces », établie à partir de ces observations, constitue un exemple précis de la succession des situations résultant de la combinaison de l'ensemble de ces facteurs.

A cette chronique est intégré un relevé des sorties de dix chasseurs, qui permet de montrer jusqu'à quel point ces facteurs environnementaux interviennent dans la décision d'effectuer ou non une sortie de chasse. Chacun des chasseurs avait à remplir quotidiennement un fichier d'activité indiquant les lieux de chasse, les moyens de transport, la technique de capture et le type de gibier recherché, le temps consacré (en heures), la distance parcourue (en kilomètres), explicitant, en outre, ses décisions. S'agissant de la pêche, les quantités prises étaient indiquées en poids ou en nombre ; lors des sorties de chasse au phoque, non seulement les prises, mais également le gibier vu, tiré ou non, était noté. La fiabilité d'un tel document était théoriquement assurée par mes visites quotidiennes assidues à ces différents chasseurs ; mais en pratique leurs faits et gestes sont connus de tous dans les moindres détails car, traditionnellement, chacun d'eux fait spontanément le récit de sa journée. Cette documentation détaillée m'a permis, entre autres, de calculer le rendement énergétique des activités de chasse, en fonction des valeurs nutritionnelles des ressources naturelles.

En ce qui concerne les ressources naturelles présentées dans le troisième chapitre, les données ont donc concerné, non seulement les captures d'animaux mais également des informations sur le gibier disponible observé par les chasseurs. Notre propos qui porte sur la relation chasseur-ressource, n'incluait pas l'inventaire exhaustif des ressources animales sur un périmètre donné. Par ailleurs, le

Source : MNHN, Paris

calcul des valeurs nutritionnelles pour les ressources de la faune et de la flore nécessitait la pesée des parties comestibles. Les valeurs moyennes publiées dans les Statistiques Officielles du Ministère du Groenland (ANON., 1955-1984) ont été complétées par mes relevés de poids et de dimension (notamment sur 195 phoques annelés) et par la pesée des principales parties, telles qu'elles sont découpées par les chasseurs et prises en compte dans le partage qui suit.

Bien que les données très complètes de HØYGAARD (1941) sur l'alimentation des Inuit d'Ammassalik incluent la composition des échantillons alimentaires, j'ai néanmoins prélevé et fait analyser de nouveaux échantillons, ce qui permet de connaître la variation saisonnière du rapport protéines/lipides de la viande de phoque et surtout, en ce qui concerne les algues et autres végétaux dont le rôle est loin d'être négligeable, d'apporter des informations sur les fractions glucidiques avec des techniques qui n'existaient pas à l'époque de l'étude d'HØYGAARD.

La consommation alimentaire a été mesurée à différentes saisons, au cours de missions successives. Un protocole simplifié de mesure a été appliqué en se référant à des portions préalablement pesées, ce qui a permis un suivi prolongé de plusieurs personnes. J'ai moi-même effectué ce suivi dans plusieurs familles ; dans plusieurs autres cas, c'est le sujet lui-même qui tenait son journal de consommation et la fiabilité en était régulièrement contrôlée.

Le calcul de la dépense énergétique et du bilan (chapitre « stratégies individuelles ») est basé sur le relevé des activités dont nous avons ci-dessus montré le principe. Il vient en conclusion de l'étude des stratégies de chasse qui implique l'approche ethnologique dont certains aspects sont évoqués plus loin.

De même, pour l'étude des ressources et des contraintes de l'environnement, j'ai fait autant œuvre d'ethnologue que de naturaliste afin de présenter le contexte global de la société inuit dans la perspective déjà appréhendée par MAUSS & BEUCHAT (1906) qui ont mis en évidence le dualisme saisonnier de son organisation en ne privilégiant, dans leur approche, ni le substrat matériel (« facteur tellurique »), ni le milieu social. En fait, les systèmes de représentation, croyances et symbolisme, dont SALADIN D'ANGLURE (1977 a, 1981) a montré l'importance en milieu inuit, constituent aussi une partie intégrante du fonctionnement de la société et pour pénétrer ces systèmes, il est primordial d'avoir, au préalable, une connaissance approfondie de la langue.

IMPORTANCE DES DONNÉES LINGUISTIQUES

J'ai déjà insisté sur la nécessité de disposer d'un instrument indispensable à l'étude approfondie d'un groupe humain et de ses relations à l'environnement. Si la connaissance de la langue est la base de la plupart des travaux d'ethnologie, cela reste encore, aujourd'hui, une exception dans l'Arctique. La difficulté de l'apprentissage, lors de mes premiers séjours dans la région d'Ammassalik, résidait dans l'absence de toute langue pouvant servir d'intermédiaire : il n'y avait, dans le village, aucun locuteur danois ou anglais et mes premiers échanges se faisaient réellement par gestes.

Le dictionnaire que nous venons de publier (ROBBE & DORAIS, 1986) est l'aboutissement de plus de vingt ans de pratique de la langue, sur le terrain avec mon épouse ; mais il n'inclut que les termes définis par rapport à d'autres langues (français, danois, anglais). La rédaction d'une encyclopédie inuit (ROBBE P., ROBBE B., DORAIS, MENNECIER, RAUZIER, ROSING & TERSIS, en préparation) nous permet une approche en fonction des concepts propres à la civilisation inuit et d'accéder ainsi à son système de perception.

Le présent mémoire, outre la problématique qui lui est propre, constitue une base pour cette encyclopédie. Par exemple, les termes désignant les types de temps n'ont pas été inclus dans le dictionnaire car ils sont définis essentiellement par rapport à la perception du chasseur. L'analyse sémantique est un moyen d'étudier la manière dont une société appréhende et organise *cognitivement* son environnement, c'est-à-dire comment elle perçoit la réalité et la découpe en unités signifiantes (MARCELLESI & GARDIN, 1974 ; DORAIS, 1977). L'examen des rapports entre ces unités signifiantes restitue la vision qu'ont les locuteurs du monde dans lequel ils vivent (DORAIS, 1975).

Source : MNHN, Paris

C'est dans cette perspective que je définis les termes propres aux conditions météorologiques et hydroglaciologiques, ainsi que les noms d'animaux et de plantes. Pour ces derniers, nous entrons dans le domaine des systèmes classificatoires (FRIEDBERG, 1974) qui est un prolongement de l'analyse sémantique.

Les termes inuit sont transcrits **en caractères gras** et conformément à l'orthographe la plus récente. La structure agglutinante de la langue implique que l'analyse sémantique, ou plutôt morpho-sémantique selon DORAIS (1986), s'applique à chacun des lexèmes qui composent les mots (DORAIS, 1986). Par exemple : **niiniarteq**, qui désigne le phoque à capuchon, est composé du radical du verbe **Niivoq** (« il mange »), de l'affixe **niar** (« chercher à ») et de la désinence **teq** (celui) ; c'est « celui qui cherche (constamment) à manger ».

DÉMARCHES PARTICIPANTES ET DONNÉES ETHNOLOGIQUES

Je fus fort intrigué, au cours de l'hiver 1961, lorsqu'un des chasseurs de Tiilerilaaq vint donner à Segred, ma mère adoptive, un morceau de viande de phoque en lui disant « **anaanama upaatsaa** » (« voici la part de ma mère ») car celle qu'il désignait comme « sa mère » (**anaanaa**), n'était autre que la fille de Segred, âgée de deux ans.

Je découvrais alors que le système de partage du gibier était associé non seulement aux liens de parenté mais également au nom que porte la personne. En effet, la fille de Segred se nommait Dora, du nom de la mère défunte de ce chasseur. Nous reviendrons en détail au chapitre « stratégies collectives » sur ce système de partage dont le fonctionnement ne peut pas être compris indépendamment du principe de transmission du nom et du concept que le nom personnel représente dans la pensée inuit. Ma présence au sein d'une famille adoptive m'a permis d'observer *en situation* un principe fondamental de la vie sociale des Inuit d'Ammassalik.

Cette méthode d'observation, dite « participante », que MALINOWSKI (1922) avait été l'un des premiers à mettre en pratique lors de son séjour aux îles Trobriand, n'est évidemment pas indispensable à la démarche ethnologique. Elle peut, dans certains cas, limiter le champ d'observation : l'ethnologue étant identifié à une famille dont il est le fils adoptif, peut, à ce titre, se trouver écarté des familles avec lesquelles il existe des relations conflictuelles.

J'ai toujours cherché à conserver le contact avec l'ensemble du groupe malgré mon statut de célibataire européen, qui, au cours de mes premiers séjours me rendait suspect auprès des hommes, bien que je m'interdise de séduire leurs filles ou leurs femmes. A partir du moment où je fus accompagné de mon épouse, mon statut changea totalement : j'étais alors devenu un chasseur à part entière et nous formions l'une des entités familiales du village. Ce contact fut encore amélioré avec la naissance de nos enfants que nous avons nommés, selon la tradition inuit, en reprenant des noms de défunts que nous avions bien connus.

Ainsi nos enfants, à travers chacun de leurs noms, devenaient apparentés à toutes les familles de Tiilerilaaq. Notre fille aînée est donc le « frère » de Segred ; elle est aussi la « femme » de Haralt et encore le « mari » de Supia. Notre premier fils est le « père » de plusieurs chasseurs ; notre cadet est « l'époux » de Segred et le « fils » de Adaji.

Pour pouvoir observer et suivre les chasseurs, il était impératif que je possède mon propre traîneau. Dès mon premier hivernage, je disposais de huit chiens. L'apprentissage de leur conduite et l'utilisation intensive du traîneau m'ont permis de saisir les nuances du vocabulaire technique.

Au cours du second hivernage, compte tenu de la première expérience, j'avais acquis 12 chiens car je voulais étendre mon rayon d'action. Mon intention était de tenter un raid de 1 000 km vers le nord pour vérifier l'existence de populations isolées dont on parle souvent à Ammassalik. J'ai renoncé à ce projet qui me tenait pourtant à cœur, car il risquait de compromettre le suivi de mes observations à Tiilerilaaq. En fait, c'est plus de 5 000 km que j'ai parcourus cet hiver-là, dans le district d'Ammassalik, seul ou en compagnie de chasseurs, afin de localiser les aires de chasse et de suivre le déroulement des activités.

Source : MNHN, Paris

FIG. 8. — Grattage des résidus graisseux des peaux de phoque par (de gauche à droite) Ada Corneliusen, Kara Jonathansen, Bernadette Robbe, Paola Uttuanji.

FIG. 8. — Scraping off fat residue of seal skins by (left to right) Ada Corneliusen, Kara Jonathansen, Bernadette Robbe, Paola Uttuanji.

J'étais moi-même considéré comme un chasseur, ayant en ma possession, outre le traîneau, un bateau pour les déplacements d'été ainsi que les armes de chasse et les filets de pêche. Le gibier que je capturais était dépecé d'abord par ma mère adoptive qui disposait de la viande et des peaux. A mon second hivernage ainsi que par la suite, c'est mon épouse qui, sous la direction de Segred, sa belle-mère adoptive, ou de Adaji, sa fille-à-travers-le-nom, s'acquitta de ces tâches. Nous donnions des parts de gibier et nous en recevions en échange : notre participation au système de production constitua aussi un moyen d'intégration.

La technologie, aussi bien en ce qui concerne la chasse que le traitement du phoque, nous devint rapidement familière et nous avons pu approfondir nos enquêtes respectives.

Alors qu'au cours de mes premières missions, les questions que je posais étaient surtout en relation directe avec ma participation aux activités, j'en arrivais, par la suite, à privilégier les enquêtes systématiques auprès du plus grand nombre de familles possible. Par exemple, en ce qui concerne le partage du gibier en cours d'hiver, je demandais à qui et pour quelles raisons avaient été attribuées les différentes parts de chacun des phoques capturés. De même pour la toponymie en rapport avec le principe d'appropriation du territoire de chasse, les relations de parenté, les croyances et la mise en évidence de relations symboliques au milieu naturel, au gibier et aux personnes, j'ai questionné systématiquement la plupart des habitants de Tiilerilaaq.

Je suis conscient que ma présence à Tiilerilaaq et que l'insistance de mes questions mettaient parfois la patience de mes interlocuteurs à rude épreuve. Mais, se rendant compte de l'enjeu, puisqu'il s'agissait de leur culture et de leur passé dont ils voulaient témoigner, ils ont toujours cherché à me répondre de la façon la plus précise et à m'aider à les comprendre en profondeur. L'un d'eux, Robert

Source : MNHN, Paris

Umerineq, m'a permis d'utiliser un journal personnel qu'il avait tenu spontanément, pendant plus d'un an.

Au cours de mes 17 séjours, entre 1958 et 1986, la réalisation matérielle de mes enquêtes devra également beaucoup à l'appui que j'ai reçu localement : avant tout de la part de mes parents adoptifs, Billiam et Segred Jonathansen qui m'ont aidé et protégé en toute circonstance et ont ressenti, par la suite, autant de fierté et éprouvé autant d'affection pour mon épouse. Avant son décès, en 1980, Billiam nous avait demandé que son nom soit donné au prochain de nos enfants à naître. C'est ainsi que depuis le 4 mars 1981, il continue de vivre parmi nous.

Nos relations avec les habitants de Tiilerilaaq et de la région d'Ammassalik, fondées sur une confiance réciproque, nous permettent de poursuivre le travail de documentation, soit au cours de nouveaux séjours sur le terrain, soit par la venue à Paris de certains d'entre eux. La restauration d'un « umiak » du Musée de l'Homme (P. Robbe, 1984) a ainsi pu être réalisée par des Inuit venus sauver un témoin matériel de leur patrimoine culturel.

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE ET LES CONDITIONS DE CHASSE

Source : MNHN, Paris

Aquarelle de Thorvald Taunajik (48 cm × 43 cm), 1970 ; représentation du fjord de Sermiligaaq (collection personnelle).

Source : MNHN, Paris

CLIMAT ET TYPES DE TEMPS

Des différents thèmes que comporte le journal du chasseur Robert Umerineq, écrit entre septembre 1964 et septembre 65, la description du temps occupe la plus grande place (P. ROBBE, 1976). Le récit de chaque journée commence invariablement par : « Ce matin à notre réveil le temps est... ». Tout changement des conditions atmosphériques survenant en cours de journée est aussi indiqué avec précision.

Si le temps constitue l'une des principales préoccupations du chasseur, comme en témoigne ce journal, c'est qu'il détermine non seulement la possibilité immédiate d'un départ à la chasse mais peut aussi compromettre à plus long terme le résultat du travail investi dans les installations de capture, lignes ou filets, fixées sur la banquise que le vent peut emporter.

Les éléments climatiques que le chasseur utilise pour décrire le temps : température, pluie ou neige, vents et nuages, correspondent généralement aux termes standard de météorologie définis par TRIPLET & ROCHE (1971). C'est pourquoi, après une rapide présentation des phénomènes astronomiques en rapport avec la durée du jour et des saisons, nous partirons de ces éléments pour présenter le climat d'Ammassalik, tout en insistant sur les aspects qui importent particulièrement au chasseur. La combinaison de ces différents éléments détermine les types de temps présentés ensuite à partir des définitions locales et discutés en fonction des données recueillies sur le terrain.

Enfin, la succession des types de temps au cours d'une année de référence sera présentée dans la « chronique des temps et des glaces » avec son incidence sur les activités de chasse et de pêche.

PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

La durée du jour, à la latitude du village étudié (65°57′), est de 24 heures pendant une courte période d'été. En fait, ce n'est qu'au niveau du cercle polaire (66°) que, d'après le calcul astronomique, la durée du jour, au solstice d'été, atteint les 24 heures (GAVRILOVA, 1963). Cependant, en raison de la réfraction atmosphérique, le soleil resterait apparent pendant quelques jours s'il n'était masqué par le relief.

Cette période de jour continu, au solstice d'été, est appelée **uttorneq** (littéralement : « ce qui est toujours clair »). Pendant la période qui précède (à partir de la mi-mai) ainsi que pendant la période qui suit (jusqu'au début août), il n'y a pas de nuit à proprement parler mais un crépuscule prolongé que le chasseur désigne par **taatsaarpoq** (littéralement, « il n'y a plus de nuit ») et qui laisse la possibilité de se déplacer.

En hiver, au contraire, les déplacements sont souvent limités par la courte durée du jour (4 heures au solstice d'hiver) mais ce n'est pas nécessairement la nuit la plus longue qui sera la plus sombre. Les nuits d'automne, avant les premières neiges et en absence de lune, sont totalement obscures et empêchent tout déplacement, alors qu'en plein hiver, par beau temps, même en l'absence de lune, certains chasseurs n'hésitent pas à se déplacer. Il m'est arrivé de partir en traîneau, au mois de décembre, à deux heures du matin. Je me laissais guider par mes chiens qui suivaient les traces du traîneau du chasseur que j'accompagnais. Lui-même trouvait son chemin au vu de légers reflets sur la neige.

Source : MNHN, Paris

FIG. 9. — Vue du fjord de Sermilik vers minuit, le 21 juin 1972. La lumière diffuse, à cette latitude, provient de la réfraction du rayonnement solaire dans les couches basses de l'atmosphère.

FIG. 9. — View of Sermilik fjord, near midnight, 21 June 1972. The diffuse light at this latitude results from the refraction of the sun's rays in the lower strata of the atmosphere.

Le cycle de la lune importe au chasseur, autant pour la facilité des déplacements de nuit, que pour sa relation au cycle des marées dont nous reparlerons plus loin. Ce cycle est défini par des termes qui peuvent être purement descriptifs de la forme apparente de la lune ou s'appliquer au déroulement temporel du phénomène :

La nouvelle lune, **aningaaq nuunguttorpoq** (« il n'y a plus de lune »).
Le premier quartier, **aningaaralerpoq** (« il commence à y avoir de la lune »)
La pleine lune, **aningaaq ammalivartippoq** (« la lune est ronde »)
Le dernier quartier, **aningaaq appagunngorpoq** (« la lune est pour moitié) devient juste avant la nouvelle lune, **aningaaq nuulerpoq** (« la lune prend fin »).

Le temps est traditionnellement divisé en lunaisons et l'année en deux grandes saisons suivant un système calendaire lunisolaire (SALADIN D'ANGLURE, 1978). Les équinoxes dont la correspondance avec les grandes marées est bien connue, marquent le découpage de l'année en **ugeeq**, hiver et **mannginneq**, été. Les périodes de transition, relativement brèves, sont respectivement désignées par **ugiatsaq** (« l'hiver qui arrive ») et **manngileqqarneq** (« le commencement du début de l'été ») ; la traduction de ces deux termes par « automne » et « printemps » n'est qu'une approximation.

Plusieurs étoiles et planètes sont connues et nommées en rapport avec la mythologie inuit et le repérage dans le temps, en particulier :

Vénus, **nalaarsi**, dont la position servait à repérer le temps qui s'écoule pendant la nuit (THALBITZER, 1914).

Source : MNHN, Paris

L'étoile Alpha-Aigle, **aattiit** (Altaïr), dont la conjonction du lever avec celui du soleil marque le début du « printemps ». Cette conjonction était autrefois observée avec beaucoup d'anxiété. Plusieurs chasseurs de Tiilerilaaq m'ont raconté, en effet, qu'il y a très longtemps, le soleil, arrivé à la hauteur de **aattiit**, cessa de s'élever pour bientôt redescendre sur l'horizon. Les nuits s'allongèrent à nouveau ; la sève des plantes ne monta point ; les phoques femelles ne portèrent pas de petit ; le bruant des neiges, à peine arrivé, repartit aussitôt. Le temps devint plus froid et l'hiver s'installa à nouveau sans qu'il y eût d'été cette année-là, entraînant alors une grande famine.

Dès que la trajectoire du soleil a dépassé celle de **aattiit**, on éprouve aujourd'hui encore un grand soulagement car on sait alors que l'été arrivera à coup sûr : **siriip aattiit qaangiiarmangit taava manngittutsanngerpoq** (« Quand le soleil a passé aattiit, on est certain que l'été suivra »).

Éléments du climat

TEMPÉRATURE

Le relevé des moyennes des températures (tableau 1) témoigne du caractère océanique du climat de la région d'Ammassalik.

La moyenne annuelle est comprise entre -3° et -0,9° C. Mars est le mois le plus froid (-8,6° C en moyenne) ; juillet, le mois le plus chaud (+ 6,7° C en moyenne).

Tableau 1. — Moyennes mensuelles des températures (°C) à Ammassalik de 1961 à 1981 (Données de l'Institut Danois de météorologie ; Anon., 1968 ; 1969....1983).

Table 1. — Average monthly temperatures (°C) at Ammassalik from 1961 to 1981 (data from the Danish Meteorological Institute, Anon, 1968 ; 1969.....1983).

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moy.
1961	- 4	- 7,1	- 9,3	- 5,6	2,4	6,2	7,5	6,1	3,5	0,7	- 5,2	- 7,5	**- 1**
1962	- 7,1	- 7,4	- 7,9	- 1,6	2,3	5,3	7	5,2	4	- 0,5	- 4,9	- 6,1	**- 0,9**
1963	- 8,3	- 8,4	- 3,6	- 4,1	- 0,9	4,2	7,6	5,9	2,7	- 0,5	- 7,5	- 6,3	**- 1,6**
1964	- 3,7	- 3	- 3,8	- 2,4	0,5	4	6,7	7	2,6	- 0,9	- 6	- 7,5	**- 0,4**
1965	- 8,7	- 2,7	- 7,7	- 2,9	2,9	4,2	9	7,9	2,4	0,5	- 4,8	-8,9	**- 0;7**
1966	- 10,6	- 9,6	- 9,5	- 3,4	- 0,2	4,4	7,1	6,9	2,8	0,3	- 6,1	- 7,9	**- 2,2**
1967	- 4,9	- 6,3	- 10,1	- 5,1	0,8	4,4	5,7	4,6	3,4	- 2,8	- 6,6	- 5,9	**- 2,2**
1968	- 9,3	- 10,9	- 10,7	- 5,3	0,8	5,5	6,5	6	4,2	- 3	- 2,4	- 7,3	**- 2,2**
1969	- 11,1	- 9,8	- 13,7	- 5,6	1	4,3	5,8	6,4	1,9	- 2,8	- 4,2	- 6,4	**- 2,9**
1970	- 4,6	- 6,8	- 9	- 5	1	3,7	5,1	5,3	3,5	- 0,3	- 4,8	- 6,9	**- 1,6**
1971	- 11,8	- 10,1	- 10	- 5,7	0,4	3,8	7,5	6,9	2,9	- 3	- 7,7	- 9,6	**- 3**
1972	- 2,1	- 7,6	- 7,7	- 3,9	1,8	4,3	5,6	5,1	4	- 1,7	- 6,5	- 6,3	**- 1,3**
1973	- 5	- 12	- 7,7	- 3,4	0,1	3,6	6,1	5,5	3,6	- 1,9	-8,6	- 9,5	**- 2,4**
1974	- 5,5	- 8,7	- 4	- 1,7	1,8	4,7	6,4	6,9	2,6	- 0,7	- 2,5	- 11	**- 0;9**
1975	- 11,4	- 3,7	- 9,1	- 3,6	0,9	3,3	6,9	6,8	2,6	- 0,2	- 4,9	- 9,7	**- 1,8**
1976	- 10,4	- 7,1	- 5,1	- 4,9	0	4,7	6,7	5,7	4,8	2	- 3	- 5,2	**- 1**
1977	- 9,7	- 5,1	- 7,5	- 4,4	2,2	4,2	7,2	7,3	3,4	- 1,2	- 4,7	- 5,9	**- 1,2**
1978	- 8	- 11,4	- 8,3	- 0,8	1,5	3,7	8,2	7,5	3,6	- 0,6	- 6,1	- 2,5	**- 1,1**
1979	- 8,2	- 7,2	- 6,8	- 3,3	- 2	3,9	5,7	6	2,2	- 0,5	- 4,2	- 3,7	**- 1,5**
1980	- 3,8	- 6	- 4,9	- 3,4	1,7	4,2	5,9	6,2	3,7	- 1,2	- 3,6	- 9,2	**- 0,9**
1981	- 9,8	- 10,2	- 11,2	- 3,3	- 0,6	3,1	6,1	6,4	3,8	- 2,2	- 6,2	- 9,2	**- 2,8**
Moy.	**- 7,5**	**- 7,7**	**- 8**	**- 3,8**	**- 0,9**	**4,3**	**6,7**	**6,3**	**3,2**	**0,3**	**- 5,2**	**- 7,3**	**- 1,6**

Source : MNHN, Paris

Si l'amplitude des températures moyennes mensuelles est relativement faible, en revanche, une grande variabilité interdiurne constitue l'un des traits dominants du climat d'Ammassalik (P. ROBBE, 1971). On observe, sur la figure 10, une variation de plus de 20° C en l'espace de 24 heures.

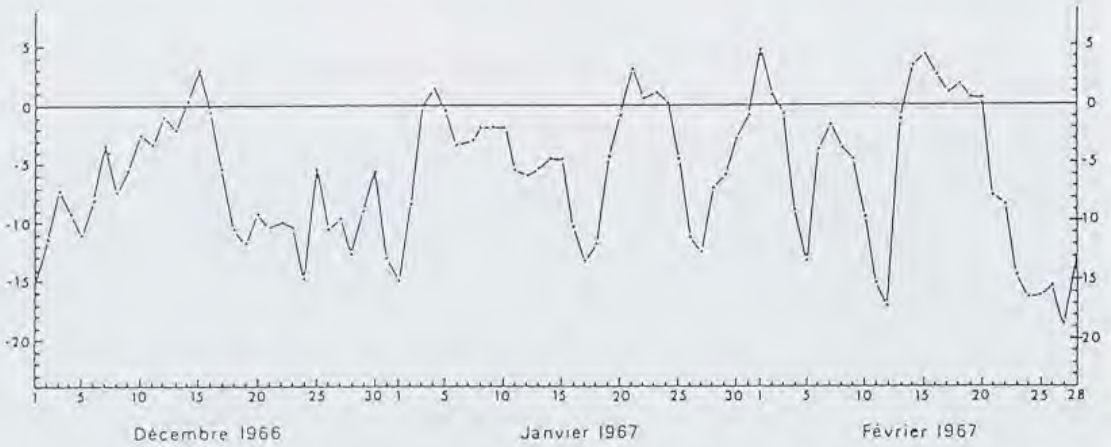

FIG. 10. — Variation interdiurne des températures (°C) à Ammassalik (ROBBE, 1971).

FIG. 10. — Variation in temperature (°C) from day to day at Ammassalik (ROBBE, 1971).

Le minimum absolu observé entre 1895 et 1986 est -29° C (d'après HANSEN & TASTUM, 1980 et les relevés récents de la station d'Ammassalik).

Le froid n'est donc jamais aussi extrême qu'au nord-ouest du Groenland (LYSGAARD, 1969 ; FRISTRUP, 1975) ou dans l'Arctique nord-américain (PAGNÉ, 1970 ; ORVIG, 1970), régions occupées également par des groupes de chasseurs inuit. Il reste néanmoins l'un des éléments déterminants de la décision de partir ou non à la chasse pendant l'hiver. En effet, associé au mauvais temps, le risque de gel des vêtements en cas de chute ou d'immobilisation peut devenir rapidement fatal. Aussi, le moindre signe d'instabilité du temps en hiver retient-il au village le chasseur qui dira : **piniartut ammartakkaajuut ajunaartarput aartiisinnginerminni** (« beaucoup de chasseurs sont morts accidentellement parce qu'ils n'ont pas craint de sortir par mauvais temps »). L'expression verbale **aartiivoq** (« il craint le mauvais temps ») s'applique exclusivement à l'hiver. Au printemps et en été, dès que le risque de gel prolongé disparaît, le mauvais temps n'est plus nécessairement un obstacle : quand je m'inquiétais de savoir si nous partirions à la chasse le lendemain et si l'enjeu était important, le chasseur me répondait invariablement : **mannginnermi silaq peqqinngikkalivami aartiinanginnaartarpoq** (« en été, qu'il fasse beau ou mauvais, nous partirons car il n'y a pas de crainte à avoir maintenant »).

PLUIE ET NEIGE

Avec une moyenne de 922 mm de précipitations, Ammassalik est une des régions les plus arrosées du Groenland. On retrouve là l'influence océanique qui se manifeste également dans le rythme saisonnier des pluies ou des chutes de neige (tableau 2). Au cours des mois les plus froids, les moyennes dépassent 70 mm, tandis qu'en été, elles restent toujours inférieures à 50 mm et l'on compte un jour sur deux de précipitations pendant la saison froide, contre un sur trois l'été. Cette forte pluviosité est considérée comme un privilège car l'eau douce peut, paradoxalement, être rare en région polaire. La soif est toujours redoutée et le rite d'accueil traditionnel du gibier marin consistant à lui donner un peu d'eau douce après sa capture, traduit cette préoccupation.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 2. — Moyennes mensuelles des précipitations (mm) à Ammassalik de 1961 à 1981 (Données de l'Institut Danois de météorologie ; ANON., 1968 ; 1969....1983).

TABLE 2. — Average monthly precipitation (mm) at Ammassalik from 1961 to 1981 (data from the Danish Meteorological Institute, ANON, 1968 ; 1969.....1983).

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moy.
1961	104,1	37,2	128,8	46,9	46,2	0,6	83,5	42,4	41,4	76,9	53,9	13,8	**674,7**
1962	92,2	48,6	23	129,6	26,2	46,8	0,8	110,1	45,5	57,4	61,7	89,6	**731,5**
1963	222,4	94,8	137,6	43	32	76,9	61,3	7,6	101,2	88,8	64,7	143,8	**1073,5**
1964	275,6	139,6	366,8	42,2	66,3	72,7	87,9	16,1	33,9	129,4	141,3	77,2	**1449**
1965	158,4	226,1	44,6	101,5	16,9	60,2	5,2	16,1	63	143,3	84,6	55,6	**977,5**
1966	44,5	30,7	98	49,9	10,3	35,8	57,8	37,8	67,2	62,4	156,8	32	**683,2**
1967	82,8	149,7	29,2	131,3	12,1	50,3	0,4	44,2	107,4	59,7	92,7	96,2	**856**
1968	52,1	47,2	127,8	39,4	25,6	39,9	67,5	30,2	139,1	17,6	159,7	154	**900,1**
1969	40,3	61,6	32,1	72	99,6	98	54,9	149,1	58,8	53	43,6	72,2	**835,9**
1970	61,7	134,8	82,3	70,3	81,3	88,2	23,3	85,9	67,5	102,7	52,6	262,7	**1113,3**
1971	122,3	101,1	53,5	51	63	27,2	10	13	78,3	88	68,5	108,9	**784,8**
1972	389,1	99,5	146,5	62,8	161,1	81,8	29	81,2	141,1	84,7	47,2	104,9	**1428,9**
1973	230,2	83	59,6	93,5	26,5	14,1	73,3	33,9	221,4	75,2	74,1	176,8	**1161,1**
1974	84	93,9	172	113,3	58,1	27,1	1,4	39,8	38,3	103,1	82,8	62,2	**876**
1975	53,3	206,5	193	63,3	121,4	40	57,1	62,4	49,4	105,3	139,4	84,2	**1175,3**
1976	79,5	169,1	287,7	62,8	17,8	33,5	40,7	99,5	162,5	190,5	94,6	174,6	**1412,8**
1977	22,7	58	71	29,6	94,3	72,2	67,2	104,8	141,3	23	81,7	178	**943,8**
1978	257,1	50,5	60,2	114,6	108,6	107,5	39,1	105,7	9,2	105,9	98,9	164,2	**1221,5**
1979	74,8	90,4	102	39,7	58,2	54,2	54,9	8,7	35,5	59,6	64,7	84,4	**827,1**
1980	170,2	113,5	83,3		110,6	62	52,3	27,8	73,8	53,7	120,2	53,5	
1981	87	71,8	26,4	171,8	56,4	38,8	44,8	110,5	11,6	40,9	99,9	62,9	**822,8**
Moy.	**128,8**	**100,4**	**110,8**	**76,5**	**61,5**	**53,7**	**43,6**	**58,4**	**80,3**	**82**	**89,7**	**111,9**	**997,7**

L'enneigement est permanent d'octobre à fin mai. Cependant, à la faveur d'advections d'air chaud et humide perturbé du sud, les précipitations apparaissent en hiver sous forme de pluies, dans 14 % des cas. Mélangée à la neige, cette eau contribue à épaissir et consolider la glace de mer. Il en résulte, les hivers où la pluie est fréquente, un englacement prolongé car la température de fusion de la glace d'eau douce est plus élevée que celle de la glace de mer (point de congélation vers -3° C, variable en fonction de la salinité).

VENTS

On pourrait s'attendre à une grande fréquence des vents, en raison de la position d'Ammassalik en bordure d'une zone de forte activité cyclonique. Les perturbations, résultant de l'affrontement des masses d'air froid arctique avec l'air tropical chaud et humide, remontent généralement vers la côte est du Groenland ; mais elles se stabilisent en butant sur la masse continentale froide de l'inlandsis (ROBBE, 1971).

Les périodes de calme, plus fréquentes en août, s'observent tout au long de l'année et les vents les plus violents, de secteurs est et ouest, interviennent surtout d'octobre à janvier, ainsi que le montrent les relevés moyens mensuels présentés dans le tableau 3.

Les chasseurs distinguent deux types de vent :

(1) Les vents modérés, désignés par leur direction ou leur lieu d'origine, sont illustrés par le schéma ci-dessous établi à partir du vocabulaire local. Les termes employés à Tiilerilaaq désignent, par exemple, un vent de provenance du fond du fjord (**Puanngaq**), opposé à celui qui vient de l'embouchure (**Kalanneq**). Comme nous le verrons plus loin à propos des bases de l'orientation du chasseur, les autres directions sont définies à partir de l'orientation générale de la côte principale du Groenland oriental.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 3. — Direction et fréquence (en pourcentage) des vents à Ammassalik (d'après HANSEN & TASTUM, 1980).

TABLE 3. — Direction and frequency (as a percentage) of winds at Ammassalik (from HANSEN & TASTUM, 1980).

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Moyenne annuelle
N	6,7	5,6	4,2	3,3	2,7	5,0	5,5	4,3	5,3	9,9	9,1	8,2	5,8
NNE	6,3	4,9	4,0	2,3	2,9	1,7	2,5	1,8	3,6	4,9	5,3	5,9	3,8
NE	3,6	2,2	3,0	1,9	2,0	1,2	0,9	0,6	1,2	2,1	3,7	3,4	2,2
ENE	3,8	3,7	3,5	1,8	1,6	0,9	1,5	1,0	1,4	3,1	3,8	4,1	2,5
E	3,6	4,7	4,8	2,3	3,5	1,3	0,8	1,2	1,8	2,1	2,5	3,2	2,6
ESE	1,3	1,3	1,3	0,8	1,2	0,9	1,4	1,1	0,8	1,0	0,6	0,9	1,1
SE	0,7	0,7	1,4	1,3	1,5	2,6	3,7	3,7	2,0	0,7	0,4	0,6	1,6
SSE	2,6	3,3	5,0	7,6	10,1	15,3	14,1	14,0	7,4	2,8	2,9	1,9	7,3
S	2,9	3,8	4,0	5,6	6,3	7,6	5,7	7,4	7,1	3,6	3,2	2,9	5,0
SSW	8,3	7,9	8,4	5,9	4,9	2,7	1,5	1,1	3,6	6,3	11,3	9,6	5,9
SW	3,6	5,1	5,6	5,2	2,9	1,8	1,5	1,2	1,9	3,1	5,2	3,4	3,4
WSW	1,3	1,9	1,9	2,0	1,4	1,2	1,1	1,5	1,4	1,7	2,1	2,1	1,6
W	3,2	4,3	1,7	2,6	1,6	0,7	0,7	0,9	1,4	2,4	3,0	3,4	2,2
WNW	2,3	1,6	1,2	1,4	1,1	0,5	0,9	0,6	1,1	1,7	2,1	2,6	1,4
NW	2,1	1,1	1,0	1,3	0,7	0,9	1,1	1,0	1,6	1,8	1,9	2,4	1,4
NNW	4,6	2,6	2,3	1,9	1,8	3,1	3,2	2,7	3,4	5,2	4,6	4,2	3,3
Vent Nul	43,1	45,3	46,7	52,7	53,8	52,6	53,9	55,8	55,0	47,6	38,2	41,2	48,8

(2) Les vents de tempête portent des noms spécifiques ; ils correspondent à des « esprits-personnages » que l'on craint : le **neqqajaaq**, « esprit » de sexe masculin, est un vent soufflant généralement de la mer, associé à la pluie ou à la neige ; le **pilarngaq**, « esprit » féminin, souffle de l'intérieur des terres et se trouve associé à un temps généralement froid. La distinction sexuelle de ces deux vents, due à leur origine, est à mettre en rapport avec le dualisme sexuel qui est une des bases de la logique inuit (SAVART, 1970). L'opposition : **neqqajaaq** :: **pilarngaq** se trouve ainsi en rapport d'homologie avec mer : homme :: terre : femme.

L'intensité de ces vents est précisée par adjonction d'un certain nombre d'affixes. Par exemple **neqqajaaraaq** désigne un vent très violent.

SALADIN D'ANGLURE (1980 b) a noté qu'il existait également deux esprits du vent chez les Inuit de l'Arctique central : le vent froid est « masculin » et le vent chaud est « féminin » ; or à Ammassalik, le **pilarngaq** est associé au froid. Cette inversion de la relation entre le chaud et le froid d'une part et le masculin/féminin de l'esprit correspondant d'autre part n'est qu'apparente. De fait, le **pilarngaq**, en raison de l'effet de foehn auquel il donne lieu, provoque toujours un réchauffement relatif.

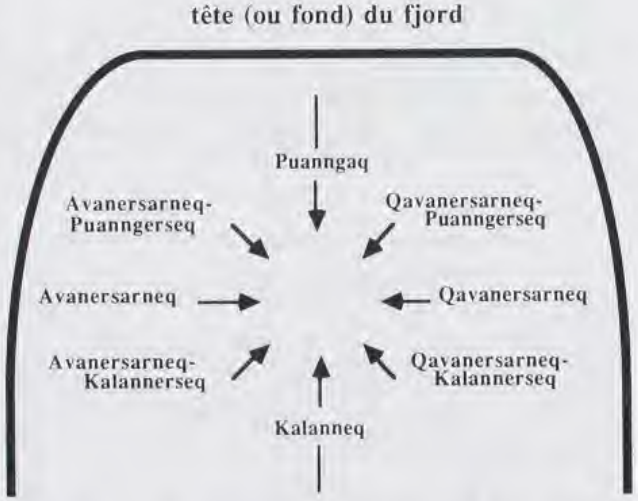

FIG. 11. — Les vents modérés définis par leur direction d'origine et par rapport à l'orientation du fjord.

FIG. 11. — Moderate winds defined by direction of origin and in relation to the orientation of the fjord.

NÉBULOSITÉ

L'influence continentale froide se manifeste par la dominance des stratus (70 % des formations nuageuses) qui résultent de l'advection d'air chaud et humide sur les masses d'air froid en

Source : MNHN, Paris

place. Le refroidissement au-dessus de l'inlandsis et de la banquise détermine une disposition en nappes horizontales stables.

Sur l'ensemble de l'année, le nombre de jours couverts est sensiblement supérieur au nombre de jours clairs et la couverture nuageuse moyenne varie peu d'un mois à l'autre, ainsi que le montre le tableau 4.

FIG. 12. — Stabilisation de l'air au contact du continent enneigé froid, illustrée par une couverture de stratus. Tiilerilaaq, octobre 1971.

FIG. 12. — A layer of stratus, showing the stabilisation of the air coming into contact with the cold, snow-covered continent. Tiilerilaaq, October 1971.

En automne, les cumulus et alto-cumulus sont plus fréquents, tandis que les stratus apparaissent surtout en été (HANSEM & TASTUM, 1980).

Bien que les nuages soient pour les chasseurs un bon indicateur du temps, le vocabulaire qui les désigne est relativement pauvre. Le terme générique **nuiaq** (le nuage) auquel on ajoute des affixes, définit un ciel plus ou moins couvert. Un seul type de nuage, le cumulus de basse altitude, porte un nom spécifique : **pujuulaq**. Lorsqu'il se forme au-dessus des sommets, il signale, pour les chasseurs, l'arrivée imminente du vent d'est, le **neqqajaaq.**

TABLEAU 4. — Nébulosité moyenne mensuelle en octas, à Ammassalik, calculée d'après les données de l'Institut Danois de météorologie de 1966 à 1972 (ANON., 1968 ; 1969....1974).

*TABLE 4. — Average monthly nebulosity (in octas) at Ammassalik, calculated from data from the Danish Meterological Institute from 1966 to 1972 (*ANON., 1968 ; 1969....1974).

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	MOY.
4,8	4,1	4,2	5,1	5,4	4,9	4,4	4,2	4,3	5,5	4,2	4,8	**4,6**

Source : MNHN, Paris

FIG. 13. — Nuage lenticulaire au-dessus du fjord de Sermilik, attestant l'affaissement de la masse d'air en provenance de l'inlandsis. Novembre 1971.

FIG. 13. — Lenticular cloud above Sermilik fjord, demonstrating the subsidence of the mass of air coming from the inlandsis (glacier covering the interior of Greenland). November 1971.

Les nuages lenticulaires qui caractérisent l'affaissement d'une masse d'air peuvent aussi être un signe précurseur des vents de tempête qui descendent de la calotte glaciaire.

FACTEURS D'EXPLICATION DES ÉLÉMENTS CLIMATIQUES

Si le climat d'Ammassalik se caractérise par une température moyenne relativement modérée et des précipitations abondantes, ainsi que par des variations brutales des températures entraînant l'alternance de grands froids et de périodes plus douces, c'est parce qu'il résulte d'une combinaison particulière des phénomènes radiatifs et des facteurs advectifs liés à la circulation atmosphérique.

PHÉNOMÈNES RADIATIFS

Par temps calme, la température résulte du bilan radiatif lié à la stabilisation de l'air sur la glace de mer ou sur la neige du continent, comme l'atteste l'inversion de température (air refroidi au contact du sol) enregistrée au cours des sondages de la station d'Ammassalik. L'analyse de ces sondages m'a permis d'expliquer comment s'opère l'équilibre des masses d'air dans les différents types de temps décrits au chapitre qui suit. Pendant la période 1971-1972 au cours de laquelle j'avais entrepris un suivi météorologique détaillé, l'inversion des températures au sol s'est produite un jour sur trois, en moyenne.

Le bilan radiatif moyen annuel, établi à partir des données de GAVRILOVA (1963), PERRIN DE BRICHAMBAUT (1963) et PÉDELABORDE (1974),

Source : MNHN, Paris

ainsi qu'à l'aide de l'Atlas de BUDYKO (1963) et de la carte de SELLERS (1965), montre que :

(1) La radiation globale annuelle est en moyenne de 160 langleys (ly) par jour (1 ly = 1 calorie par cm^2), incluant 110 ly de radiation diffuse et 50 ly de radiations directes.

(2) Le sol, dont l'albedo est estimé à 0,50 à cette latitude, absorbe en moyenne 80 ly par jour.

(3) Le rayonnement effectif du sol, dont la valeur est constante entre le pôle et 60° de latitude, correspond à 40 ly par jour. Ce rayonnement est très faible (2 à 3 fois moindre que sous nos latitudes), en raison des inversions de température et de la faible humidité qui réduisent considérablement l'effet de serre.

Il reste donc localement 40 ly par jour pour la fonte de la glace et de la neige. Cela représente une faible quantité de chaleur par rapport à l'énergie nécessaire ; d'où la persistance de l'enneigement et de l'englacement jusqu'au début de l'été (ESCOUROU, 1983).

En ce qui concerne l'atmosphère, le refroidissement est intense (-310 ly par jour) du fait de la radiation vers l'espace dans un air clair et très sec. Ainsi aux latitudes supérieures à 60°, en l'absence de tout apport calorique d'origine advectif, l'atmosphère se refroidirait de 5° C par jour, contre 2° C aux latitudes moyennes.

Le bilan global est donc fortement négatif (-270 ly par jour) et le maintien d'une température moyenne modérée implique donc l'apport advectif de chaleur lié aux dépressions cycloniques. L'apport effectif de 270 ly par jour constitue un énorme flux et correspond à l'apport de radiation solaire à Paris début mai.

PHÉNOMÈNES ADVECTIFS

Les masses d'air arctique, froid et polaire d'une part, tropical chaud et humide d'autre part, s'affrontent et déterminent des courants en altitude et au sol (FLOHN, 1968).

Le courant d'altitude (« jet stream ») de circulation ouest-est, s'écoule selon un mouvement ondulatoire. Par suite des coulées polaires, c'est-à-dire d'advection d'air froid, et du relief, son mouvement peut s'amplifier et présenter de larges ondulations qui, en raison de l'épaisseur de la couche en mouvement, influencent directement les phénomènes atmosphériques au sol. Le temps d'Ammassalik dépend, par conséquent, dans une large mesure, de la position et du profil de ce courant par rapport au Groenland.

Si le courant d'altitude circule au-dessus du Groenland, Ammassalik peut se trouver sur le trajet des perturbations ouest-est peu actives, car affaiblies par leur passage au-dessus de la calotte polaire (ROBBE, 1971). Si le courant circule plus au sud, Ammassalik se trouve en dehors de la zone perturbée principale, ce qui détermine les différents types de temps calme décrits ci-dessous.

En hiver, lorsque le courant d'altitude est rapide, il entraîne une circulation cyclonique qui dirige un flux de nord - nord-est froid plus ou moins perturbé et détermine différents types de temps froid.

Lorsque la circulation, normalement zonale de ce courant, devient méridienne, le changement de direction favorise l'arrivée de masses d'air océanique relativement chaudes, jusqu'aux latitudes polaires. Selon qu'Ammassalik se trouve dans une vallée ou sur une crête de ce courant, les types de temps seront perturbés et froids ou humides et relativement chauds (JANOUEX-YACONO, 1973).

Des liens étroits associent, par conséquent, les ondulations horizontales des couches supérieures et les cyclones superficiels lesquels, combinés à d'autres centres d'action, tissent au niveau du sol, toute une trame de circulations et de fronts. Les figures 14 et 15 illustrent une zone dépressionnaire en moyenne très active, surtout en hiver, en raison du passage de nombreuses perturbations dont les trajectoires restent en général parallèles à la côte est du Groenland.

La même dépression mobile à laquelle est associée une perturbation, selon sa position par rapport à Ammassalik, déterminera des types de temps très différents : lorsqu'elle est centrée sur le sud, elle dirige de l'air chaud et humide, tandis que son avancée vers le nord va entraîner de l'air de plus en plus froid et sec sur la région d'Ammassalik.

Les types de temps calme et froid sont déterminés par les anticyclones qui peuvent être soit une prolongation du maximum des Açores, soit une « décharge » post-cyclonique d'air polaire entre deux familles de perturbations.

Source : MNHN, Paris

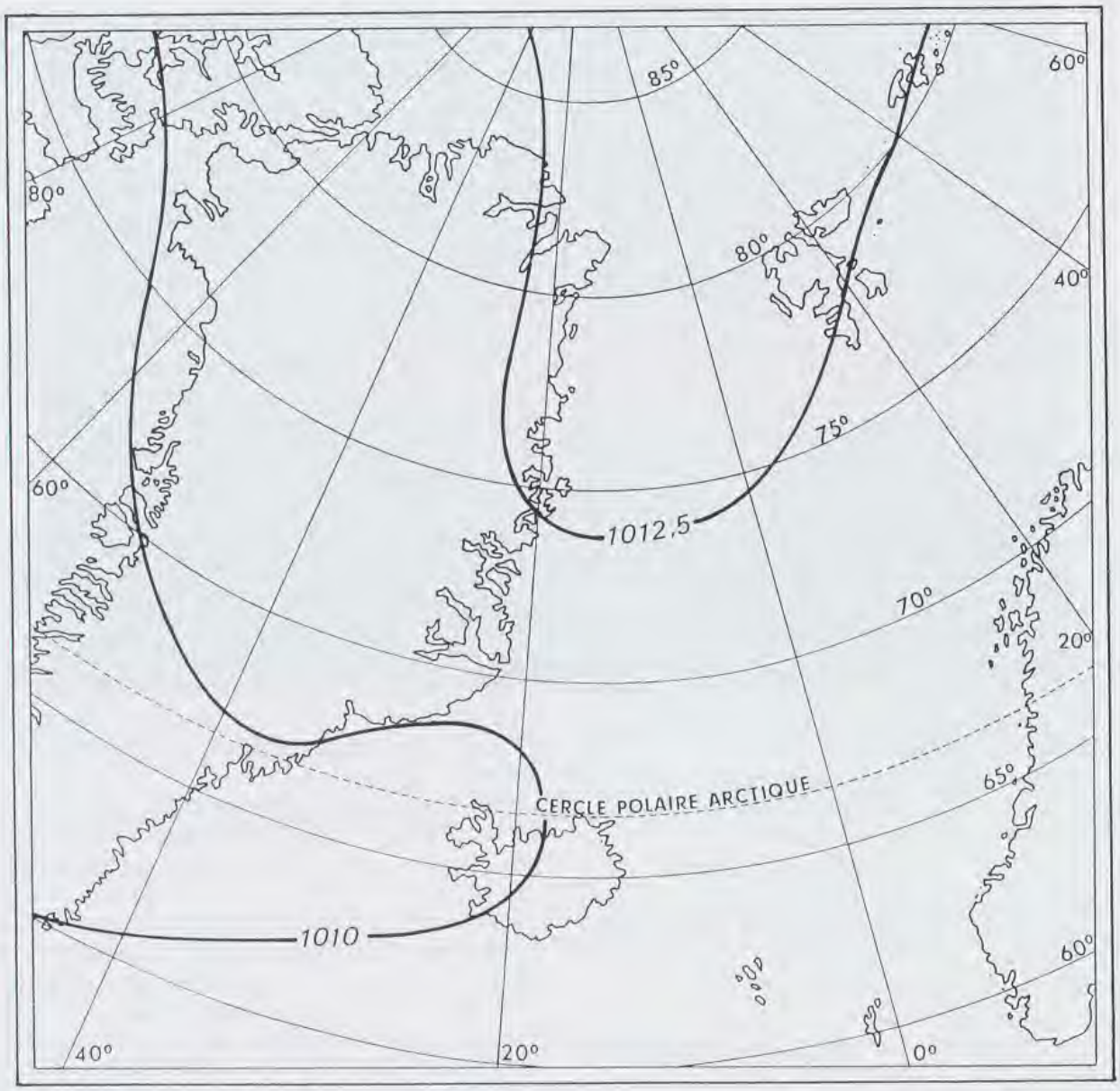

FIG. 14a. — Moyennes des pressions sur la côte est du Groenland en été (in ROBBE, 1971 ; d'après les données de l'Amirauté britannique ; ANON., 1969).

FIG. 14a. — Average atmospheric pressure on the east coast of Greenland in summer (in ROBBE, 1971 ; from British Admiralty data, ANON., 1969).

LES TYPES DE TEMPS

L'étude explicative des éléments climatiques présentée ci-dessus à partir des données météorologiques à l'échelle régionale peut paraître éloignée de la description qu'en fait le chasseur inuit. Si l'on considère les observations retenues dans ces deux types d'analyse et le but recherché, on remarque au contraire, qu'à partir d'éléments significatifs, les catégories définies par le chasseur dans un système de classification très différent de celui du météorologiste se recoupent très largement.

Source : MNHN, Paris

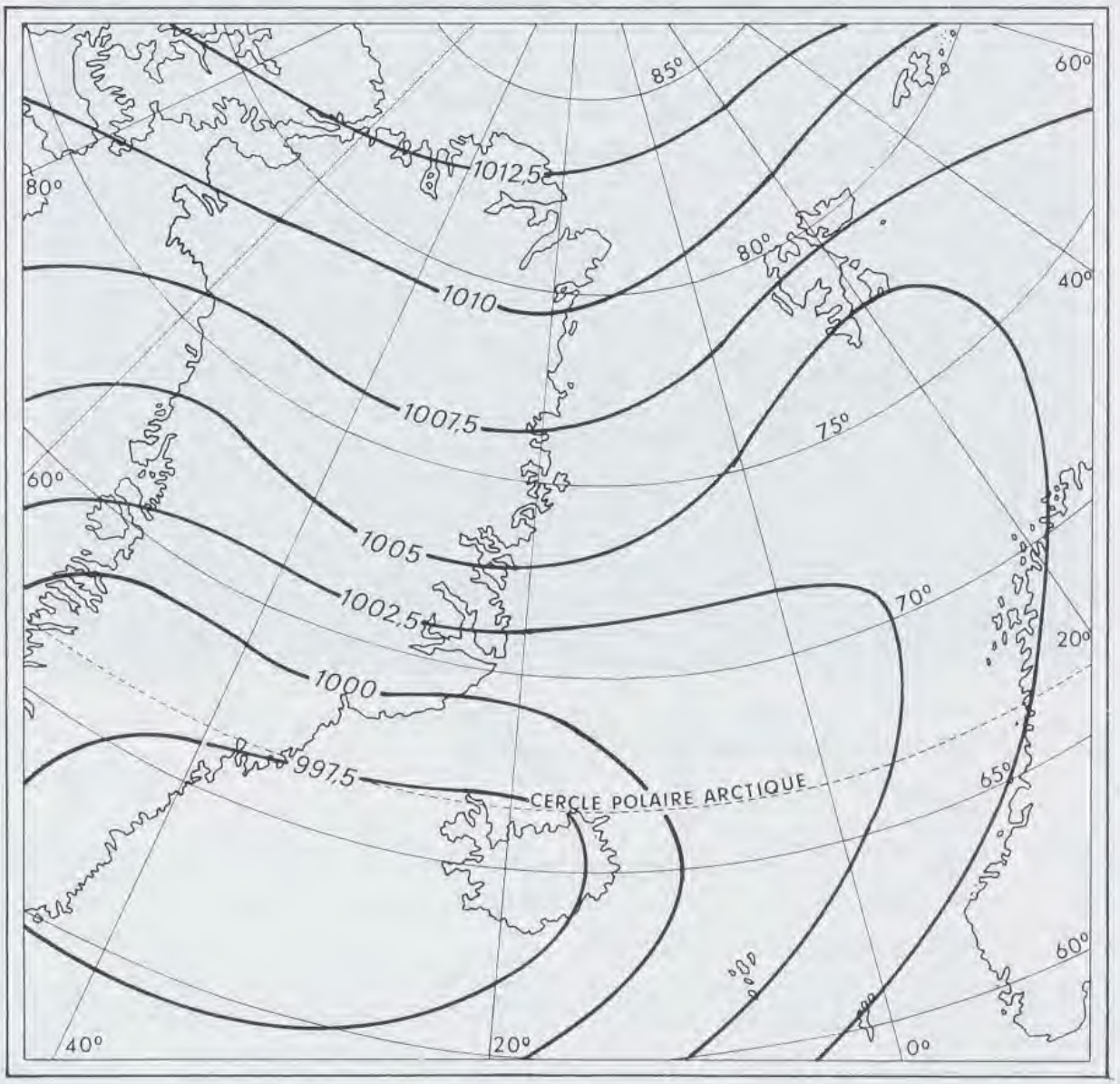

FIG. 14b. — Moyennes des pressions sur la côte est du Groenland, en hiver (in ROBBE, 1971 ; d'après les données de l'Amirauté britannique ; ANON., 1969).

FIG. 14b. — Average atmospheric pressure on the east coast of Greenland in winter (in ROBBE, 1971 ; from British Admiralty data, ANON., 1969).

Le chasseur inuit définit le temps qu'il fait en énonçant un ensemble de caratéristiques ; mais parmi tous ces éléments, il retiendra celui qui aura le plus grand retentissement sur les activités prévues. Les types de temps seront nommés en fonction de ce caractère dominant. Cela peut être un élément comme le vent, ou bien un état atmosphérique résultant de la combinaison de plusieurs éléments climatiques.

La relation du chasseur avec ces types de temps n'est pas seulement physique mais quasi religieuse. En effet, le terme **silaq**, qui s'applique au temps météorologique, désigne également l'ensemble du milieu extérieur (par opposition à l'intérieur d'une maison), l'intelligence au sens large,

Source : MNHN, Paris

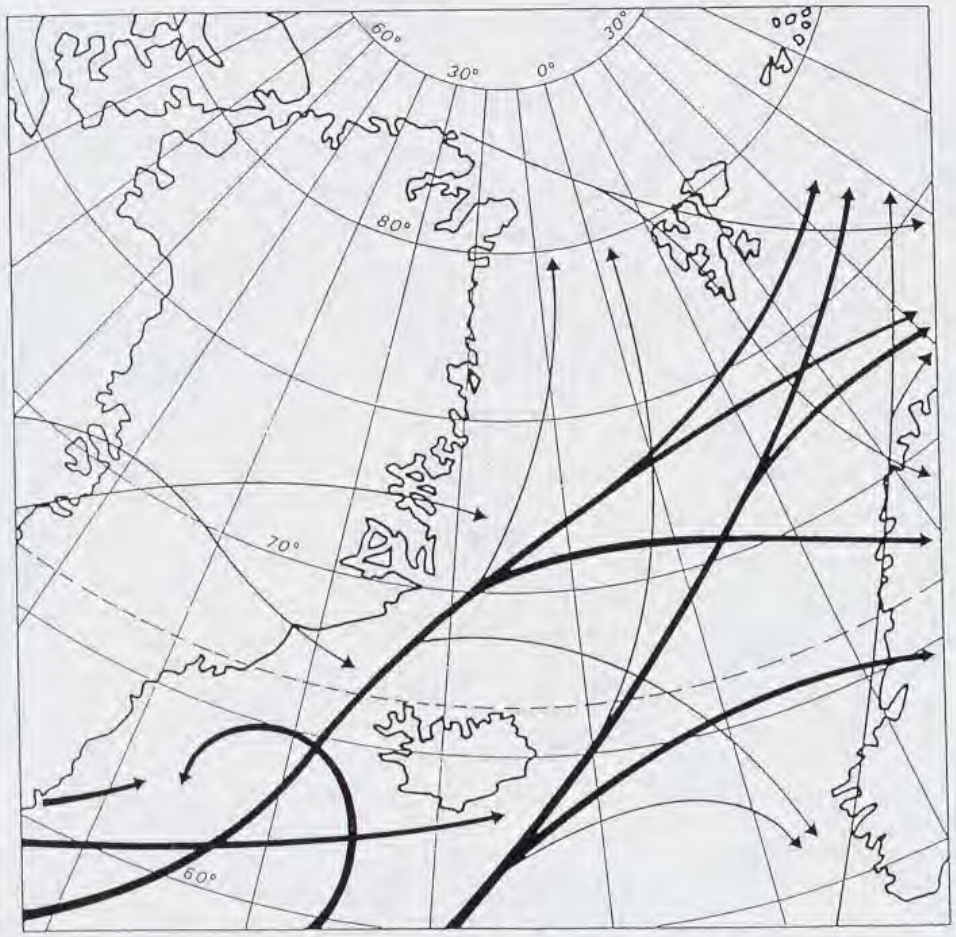

FIG. 15. — Trajectoires les plus fréquentes des perturbations le long de la côte est du Groenland (d'après ROBBE, 1971).

FIG. 15. — The most frequent trajectories of atmospheric disturbances along the east coast of Greenland (from ROBBE, 1971).

et, d'une façon plus générale, correspond à « l'esprit du cosmos » qui commande au temps météorologique. Cela se traduit par une attitude respectueuse et soumise du chasseur vis-à-vis du temps.

Si nous présentons les types de temps à partir des définitions locales, nous les analyserons cependant par la méthode synthétique des masses d'air de PÉDELABORDE (1957), méthode qui consiste, certes, à prendre en considération des éléments (température, humidité, pression barométrique, nébulosité...) mais, plutôt que de suivre leur évolution séparément, à les analyser comme des ensembles non dissociables.

Pour cette étude, j'ai utilisé mes propres relevés météorologiques au village de Tiilerilaaq, les observations de la station météo d'Ammassalik incluant huit relevés au sol et les deux radio-sondages quotidiens, ainsi que les cartes du Bulletin Quotidien d'Études de la Météorologie Nationale (Surfaces à 6 heure et 18 heures T.U. ; 500 mb à 12 heure T.U.) et les photos satellite (ESSA 8) correspondant aux différentes périodes d'observation.

Neqqajaaq : tempête avec précipitations

C'est un type de mauvais temps que l'on observe en toute saison mais beaucoup plus fréquemment l'hiver. Il associe un vent généralement de secteur est (en fait le vent nommé **neqqajaaq**, d'où le nom de ce type de temps) et des précipitations sous forme de pluie ou de neige, selon que les masses d'air proviennent du sud-est ou du nord-est.

Source : MNHN, Paris

FIG. 16. — L'installation du temps de **neqqajaaq** à Tiilerilaaq (novembre 1972).

*FIG. 16. — The setting in of **neqqajaaq** weather in Tiilerilaaq (November 1972).*

Bien que ce type de temps ne soit pas très froid, les chasseurs le craignent et ils évitent de sortir car la forte humidité associée au vent détrempe les vêtements et le moindre refroidissement, en les gelant dans toute leur épaisseur, leur retire toute efficacité.

Ce mauvais temps, parfois de brève durée (un ou deux jours), peut se prolonger sur plusieurs semaines, comme ce fut le cas au cours de l'année d'observation dont la chronique détaillée est présentée dans les chapitres qui suivent, du 28 décembre au 16 janvier : pendant toute cette période, l'activité extérieure a été pratiquement paralysée ; une partie de la banquise située au sud du village a été emportée par le vent, entraînant avec elle tous les filets à phoques qui furent perdus pour les chasseurs.

La persistance d'une situation synoptique caractérisée par l'accord entre une circulation atmosphérique d'altitude et une circulation au sol selon un tracé méridien, est à l'origine de cette longue période de très mauvais temps pour laquelle j'ai effectué le dépouillement des observations météorologiques au sol et en altitude.

Pilarngaq : tempête avec vent froid

Il s'agit ici d'un temps de tempête avec le vent froid et sec (le **pilarngaq**) soufflant, en hiver, depuis la calotte glacée, selon la direction nord - nord-ouest. C'est le temps le plus redouté des chasseurs, en raison de la force du vent (90 à 120 nœuds) et de son arrivée brutale (passage du calme à 50 nœuds en quelques minutes). Survenant généralement après des chutes de neige, son souffle provoque un effet de « chasse-neige » (il soulève et pousse avec violence la neige poudreuse) ; la visibilité devient alors quasiment nulle.

La brièveté du jour d'hiver accentue les conséquences dramatiques de ce temps pour un chasseur surpris loin du village. Les signes précurseurs sont connus : dissipation brutale de la couverture nuageuse et « fumées » sur les montagnes (**paarnuarteq**) correspondant en fait à

Source : MNHN, Paris

FIG. 17. — Effet de chasse-neige sur les montagnes de la rive ouest du fjord de Sermilik, signe précurseur de l'arrivée imminente du **pilarngaq** (mars 1972).

*FIG. 17. — The mountains of the west shore of the Sermilik fjord blown clear of snow — a sign of the imminent arrival of **pilarngaq**, March 1972.*

l'arrivée du vent qui soulève la neige poudreuse sur les sommets ; mais ces signes ne sont apparents que peu de temps avant la tempête et ne laissent qu'un court délai pour gagner un abri sûr. Dans un passé encore récent, plusieurs chasseurs, surpris par ce temps, ont succombé au froid. Ainsi les deux frères Kristiansen partis relever leurs filets à phoques, ne pouvant retrouver le village, se sont allongés, épuisés, corps contre corps sous la neige pour tenter de s'abriter mais n'ont pu résister au froid. On les a retrouvés gelés.

J'ai moi-même été surpris par une telle tempête que rien n'avait laissé prévoir. Mon père adoptif Billiam, qui n'avait observé ce jour là aucun signe avant-coureur, m'avait cependant recommandé de rester attentif aux « fumées » sur les sommets. Il n'avait pas trouvé d'objection à ce que je parte seul à traîneau pour relever des filets à 30 km à l'est du village. Quand la tempête fut sur moi, en dépit de la force du vent et de l'absence de visibilité due à la neige soulevée, j'ai pu rentrer en suivant la ligne de contact de la banquise et de la côte, bien reconnaissable, à très courte distance, à son relief accidenté ; je devais ensuite traverser un fjord et j'ai eu la chance de pouvoir m'orienter grâce au soleil qui restait encore légèrement visible à travers la neige soulevée. Arrivé à proximité de **sarpaq**, c'est-à-dire de l'endroit où le courant marin est si fort que la glace est pourrie, j'ai perçu les appels de Billiam et d'un jeune chasseur partis à ma recherche. Il m'ont évité de passer à travers la glace et m'ont guidé vers notre maison où ma mère adoptive était en pleurs.

L'origine géographique du **pilarngaq** et la très faible humidité de l'air en mouvement (30 à 40 %) pourraient suggérer qu'il s'agit d'un vent de gravité (catabatique) résultant du refroidissement de l'air sur les pentes glacées de l'inlandsis, phénomène connu et décrit dans l'Antarctique (TAUBER, 1960 ; MATHER & MILLER, 1967). En

Source : MNHN, Paris

fait, la simultanéité de son arrivée et de la chute de la pression atmosphérique indique, au contraire, un vent dépressionnaire. L'analyse des figures isobariques révèle que ce vent est toujours associé à un centre dépressionnaire qui circule le long de la côte est du Groenland, le plus souvent selon une trajectoire sud-ouest - nord-est.

Il n'y a jamais de **pilarngaq** lorsqu'un anticyclone domine la région ; en revanche la présence d'une dépression n'entraîne pas automatiquement ce type de temps dont le déterminisme est encore mal connu. Le risque est grand lorsqu'en situation cyclonique, une nouvelle baisse de pression intervient de façon relativement brutale. Cela peut correspondre au déplacement vers le nord d'une dépression remontant la côte ; les isobares prennent alors une direction nord-sud, parallèle aux courbes de niveau et le gradient de pression, en accord avec la pente du relief, constitue un élément favorable au déclenchement du vent. Si le centre de basses pressions prend la direction de l'est en s'éloignant, le beau temps revient peu à peu et le risque du **pilarngaq** diminue sans toutefois disparaître.

Nittaalavoq : temps de neige ou de pluie, sans vent, avec peu de visibilité

C'est un type de temps fréquent, davantage en hiver qu'en été, qui ne constitue pas un obstacle absolu au déplacement du chasseur. Lorsque la mer est libre de glace, la pluie ou la neige ne gênent guère les déplacements en kayak ou en barque. S'agissant de déplacements en traîneau, le chasseur évitera de sortir ou s'éloignera peu du village car la couche de neige fraîche l'empêcherait d'effectuer un retour très rapide si le **pilarngaq** menaçait ou si le **neqqajaaq** accompagné du vent de nord-est se manifestait.

Lorsqu'au cours d'une chasse d'hiver, le ciel commence à se couvrir de nuages bas précurseurs de la neige, il effectue un retour rapide afin d'éviter d'être bloqué ou de se trouver dans une situation imprévisible.

Ce temps peut être associé à un courant perturbé de sud-ouest - nord-est qui détermine un flux de sud - sud-est selon une trajectoire parallèle à la côte mais relativement éloignée et avec un front occlus, ce qui se traduit par l'absence de vent au sol.

Puanngarteq : temps venteux, frais, sans précipitations

Caractérisé par un vent venu du fond du fjord, ce type de temps correspond à un flux d'air froid de direction nord-sud, souvent associé à un anticyclone, avec un ciel généralement dégagé.

Il est fréquent entre septembre et avril. En automne, lorsque la mer est libre de glace, ce temps venteux peut provoquer une forte houle nommée **qernarngaq** (« qui est noir ») empêchant le chasseur d'apercevoir à coup sûr le phoque venu respirer et qui, en déstabilisant son kayak ou sa barque, rend son tir imprécis. Le froid qui lui est associé n'incite pas le chasseur à prolonger son affût quand le gibier est rare.

En hiver, sur la banquise, ce temps ne gêne pas les déplacements à pied ou en traîneau.

Au début du printemps (fin mars et début avril), le **puanngarteq**, encore trop froid pour la saison, empêche les phoques de monter sur la glace pour se chauffer au soleil ou contribue à les faire retourner à l'eau prématurément, compromettant alors les résultats de la chasse.

Kalannerseq : temps venteux d'été accompagné parfois de brouillard

Ce type de temps se manifeste au cours des journées d'été, lorsque souffle une brise régulière venue du sud. L'air humide, au contact des glaces dérivantes, se refroidit et provoque la formation d'un brouillard froid. Avec ce type de temps, le chasseur préfère attendre le soir pour sortir car, en général, le vent tombe et le brouillard se dissipe totalement pendant les heures claires de la « nuit ».

Ce temps est souvent lié à la présence d'un anticyclone centré au sud, sur l'Atlantique, lequel dirige de l'air humide sur la région d'Ammassalik. Au cours de la journée, la masse d'air est aspirée par les mouvements convectifs de l'air échauffé du fond du fjord.

Mannginnerseertoq : temps doux humide et calme d'hiver

Lorsqu'en hiver une advection d'air chaud et humide envahit la région, il peut en résulter cette variante du **neqqajaaq** sans aucun vent, qui rappelle les conditions estivales (**mannginneq** = l'été), avec des températures positives et fréquem-

Source : MNHN, Paris

FIG. 18. — Couverture nuageuse de strato-cumulus associée au temps de **Qulamaleq**.

*FIG. 18. — Layer of strato-cumulus cloud during **Qulamaleq** weather.*

ment de la pluie. Ce temps est relativement fréquent à l'intérieur du fjord de Sermilik, protégé des vents d'est.

Pour les raisons déjà exposées, concernant le risque de refroidissement des vêtements détrempés, le chasseur hésitera à sortir, sachant qu'une chute de la température va obligatoirement suivre cette période de redoux.

Qulamaleq : temps couvert calme, sans précipitations

Le terme désignant ce type de temps exprime la couverture totale du ciel à haute altitude. Ce phénomène, en toute saison, entraîne un adoucissement de la température (effet de serre) ; mais c'est en automne que son effet est le plus marquant pour le chasseur.

En automne, par ciel dégagé, la mer commence à geler et la nouvelle glace peut gêner considérablement la progression en kayak ou en barque. Le **qulamaleq** est un type de temps très apprécié, non seulement parce qu'il empêche cette formation de la glace, mais aussi pour le calme. Clémence de la température et absence de précipitation en sont les principales caractéristiques.

En hiver, bien que la température reste généralement basse, l'état stable de l'atmosphère constitue pour le chasseur le caractère le plus marquant du **qulamaleq**.

En termes météorologiques, il s'agit le plus souvent d'un temps de bordure de zone dépressionnaire.

Ittilertoq : temps très froid, calme ou avec vent modéré

Le froid intense n'est pas en soi un obstacle pour le chasseur. Ce type de temps glacial d'hiver est toujours le bienvenu après un redoux ou une tempête qui a brisé la banquise, car il contribue à consolider et à étendre le couvert glacé.

Ce temps est déterminé par une circulation atmosphérique méridienne du nord qui se traduit par une advection d'air arctique très froid et des vents de secteur nord - nord-est.

Source : MNHN, Paris

FIG. 19. — Le type de temps dégagé et calme donne au chasseur une visibilité maximum, la moindre ride en surface traduisant la présence d'un phoque (ROBBE, 1971).

FIG. 19. — Clear and calm weather provides maximum visibility for the hunter. The slightest ripple on the surface betrays the presence of a seal (ROBBE, 1971).

Naninguloq : temps couvert calme et brumeux, « temps à ours »

Temps caractérisé par une visibilité médiocre où, dans le paysage, la brume, la neige et les nuages se confondent. Tout est blanc et ouaté ; le relief est gommé ; les bruits sont assourdis. Pour le chasseur, c'est un type de temps que les ours (**nannit**) affectionnent pour leurs déplacements (d'où le terme **naninguloq** qui signifie « temps à ours »). Par conséquent, cela incitera à sortir chasser dans l'espoir d'une rencontre avec ce gibier.

D'un point de vue météorologique, ce temps est peu différent du **nittaalavoq** décrit plus haut. Les masses d'air humide sont, dans ce cas, stabilisées et se refroidissent au contact du sol enneigé ; d'où la formation des brumes et brouillards.

Uunarsertoq : temps chaud et sec

Le caractère particulier de ce temps chaud et sec, qui contraste, en hiver comme en été, avec les conditions normales, est exprimé par le substantif verbal **uunarsertoq** dérivant du verbe brûler, **uunarpoq**.

Il s'agit en fait d'un coup de foehn qui résulte de l'effet du relief sur l'afflux d'air envahissant la région à la faveur du passage d'une dépression au-dessus de l'inlandsis selon la direction ouest-est (JANOUEIX-YACONO, 1978). A la fin du printemps, ce type de temps peut provoquer une rapide fonte de la neige.

Silangitseq attaqqitseq qatsingaleq : temps doux et calme avec ciel dégagé

Il s'agit ici d'une description plutôt que d'une définition d'un type de temps. Le « beau temps », en général, ne porte pas de terme spécifique. Il apparaît que les conditions météorologiques qui ne constituent pas un obstacle aux activités du chasseur, ou un contraste marqué avec les conditions habituelles de la saison, échappent à une terminologie spécialisée. C'est un temps très

Source : MNHN, Paris

favorable à la chasse car il n'y a pas de vent et en automne les températures clémentes de la journée, associées à un ensoleillement encore efficace, permettent une fusion rapide de la pellicule de glace formée pendant la nuit. Ce type de temps, associé souvent à un anticyclone, est fréquent en été et en automne.

Cet inventaire des « types de temps » à partir du vocabulaire inuit de la côte orientale du Groenland, recouvre l'essentiel de ce qui est perçu et analysé par le chasseur. Il témoigne à la fois d'une grande finesse de l'observation, traduite par la diversité des catégories, ainsi que de l'intérêt évident pour l'organisation des activités de chasse en fonction de l'évolution prévisible à plus ou moins long terme des conditions atmosphériques.

Les analyses ne recouvrent pas, et de loin, la multitude des catégories qu'un climatologiste pourrait déceler à l'échelle régionale. Si certains de ces types de temps sont précisément définis de ce point de vue (par exemple : **naninguloq**), d'autres, au contraire, (**neqqajaaq**, **ittilertoq**) recouvrent plusieurs types correspondant à des situations synoptiques différentes.

A l'enchaînement de ces différents types de temps qui détermine la réalité vécue par le chasseur s'ajoute l'impact des conditions hydro-glaciologiques, c'est-à-dire des glaces dont les mouvements, liés aux courants et aux marées, interviennent sur la répartition du gibier et les conditions de capture.

GLACES, COURANTS ET MARÉES

Après avoir scruté le ciel pour déterminer l'évolution probable des conditions météorologiques, lorsque la mer n'est pas gelée, le chasseur observera le mouvement des glaces dérivantes et appréciera la force et la direction des courants qui favorisent ou contrarient les déplacements et la chasse. Sur la glace fixe d'hiver, il est vital pour lui de déceler les multiples « pièges » qui résultent de l'action des courants et des changements de température. En effet, à l'exception de la cueillette de quelques plantes sur la terre ferme, toute l'activité de production est centrée sur la mer.

Nous présenterons les différents types de glaces dérivantes et les états de la glace fixe d'hiver, en partant du vocabulaire inuit d'Ammassalik, comme nous l'avons fait à propos des « types de temps ». Dans tout l'Arctique, la confrontation quotidienne aux glaces a conduit les Inuit à développer un vocabulaire spécialisé dont Nelson (1966) a publié une revue. Cet auteur a lui-même décrit de nombreuses particularités des glaces et des courants et leurs relations au comportement du chasseur inuit en Alaska (Nelson, 1969). Dans la présente étude, nous mettrons ces termes en correspondance, lorsque c'est possible, avec les équivalents tirés de la nomenclature internationale des neiges et des glaces marines (Armstrong, Roberts & Swithinbank, 1966 ; Anonyme, 1976 ; Rey, 1986). Les courants et les marées seront d'abord décrits, compte tenu du rôle qu'ils jouent dans le mouvement des glaces et, d'une certaine façon, dans l'accessibilité des ressources du littoral.

Les courants marins

La force des courants, dans certains détroits et près des caps, peut être suffisante pour empêcher la mer de geler. L'endroit où la mer ne gèle jamais est appelé **sarpaq**, du nom qui désigne le courant marin en général.

L'existence des **sarpat** fut un facteur déterminant de la survie des chasseurs inuit qui, en hiver, pouvaient capturer les phoques venant respirer aux rares points libres de glace (polynies) et avoir accès, à marée basse, aux algues de l'estran. Ces algues, qui sont encore consommées aujourd'hui, constituaient la seule ressource alimentaire toujours disponible en hiver, lorsque la chasse et la pêche étaient infructueuses ou impraticables.

Source : MNHN, Paris

FIG. 20. — Vue du village de Tiilerilaaq et du détroit d'Igaasaaiva qui apparaît en sombre sur cette vue aérienne prise avant la débacle (juin 1981). En raison de la force des courants de marée, ce détroit n'est jamais pris par les glaces.

FIG. 20. — Aerial view of the village of Tiilerilaaq and the Igaasaaiva strait (dark area) taken before the break-up of the sea ice, June 1981. The force of the tidal currents prevents the strait from becoming ice-bound.

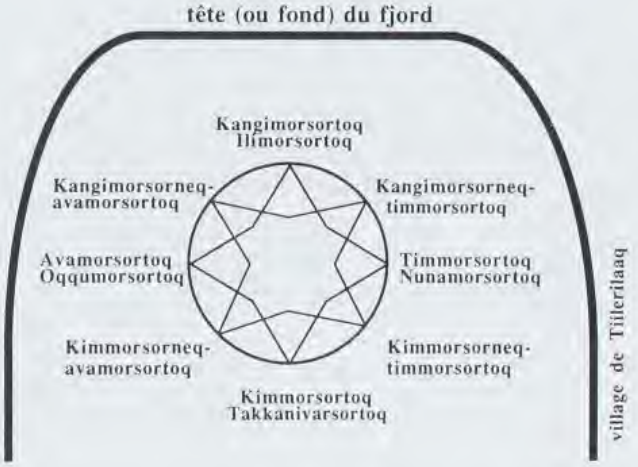

FIG. 21. — Directions des courants définies selon l'orientation du fjord de Sermilik et par rapport à la position du village de Tiilerilaaq.

FIG. 21. — Directions of currents defined according to the orientation of Sermilik fjord and the position of the village of Tiilerilaaq.

Source : MNHN, Paris

Ainsi, le village de Tiilerilaaq, implanté sur la côte du fjord de Sermilik, face à la petite île de Ipilaala, bénéficie d'un bras de mer donnant un accès permanent aux ressources du rivage. Ce sont les courants de marée, dont la force augmente lors du passage sur les hauts-fonds du détroit d'Igaasaaiva entre l'île et la côte, qui empêchent la glace de prendre.

Dans le fjord de Sermilik, la direction des courants est en majeure partie déterminée par les marées. Le système fonctionne un peu comme un estuaire ; l'apport d'eau douce des rivières et des icebergs détachés des glaciers modifie sensiblement le mouvement alternatif, entraînant l'évacuation progressive de toutes les glaces. Cependant, sous l'effet conjugué des vents et du courant froid qui longe la côte est du Groenland, la périodicité n'est pas régulière et la trajectoire des courants peut se modifier.

Lorsque le courant se dirige vers le fond du fjord (**Kangimorsortoq** ou **Ilimorsortoq** selon qu'on se réfère à la forme du fjord ou à la direction de l'intérieur ; voir figure 21), il peut entraîner, pendant plusieurs jours successifs, les glaces polaires qui s'accumulent jusqu'à environ 60 km de l'embouchure et empêchent tout déplacement en barque ou en kayak.

Un courant perpendiculaire à l'axe du fjord et s'éloignant du village (**Avamorsortoq** ou **Oqqumorsortoq**) peut dégager un passage ou, au contraire, s'il vient vers le village (**Timmorsortoq** ou **Nunamorsortoq**), rabattre les glaces sur la côte et empêcher les chasseurs de partir.

Les marées

La région d'Ammassalik est soumise à un rythme semi-journalier des marées (Lacombe, 1971). Les chasseurs s'y réfèrent en permanence dans l'organisation et le déroulement de leurs activités. Cette référence fait allusion à l'étendue du terrain couvert ou découvert et non à la variation du niveau : **ulippoq**, pour la marée haute, signifie littéralement « est recouvert ». Toutes les phases de la couverture progressive de l'estran et du retrait des eaux sont désignées par l'adjonction de différents suffixes aux radicaux **uli**, « couvrir » et **tini**, « descendre ».

Aux marées les plus fortes (de vives eaux et d'équinoxe), correspond la possibilité d'accéder à certaines espèces d'algues dont nous montrerons les localisations respectives sur l'estran dans l'exposé concernant les ressources. Le retrait de la mer est certes mis à profit pour avoir accès aux algues et coquillages mais également pour le dépeçage des gros mammifères marins qui, après capture et flottage, sont toujours poussés sur le rivage à marée haute. De même, certains estuaires où se pratique la pêche à l'omble chevalier ne sont accessibles qu'à marée haute.

La relation entre le cycle de la lune et le cycle des marées est bien connue et le calendrier lunaire, qui jadis participait à la division du temps (Saladin d'Anglure, 1986), sert encore à repérer les variations d'amplitude des marées.

L'action la plus évidente de la marée sur les mouvements des glaces dérivantes est l'effet de « détente » qui permet, à marée haute, de libérer le rivage de l'étau des glaces.

Les glaces dérivantes

Glaces d'origine continentale

Il s'agit de glaces d'eau douce détachées des langues glaciaires qui prolongent l'inlandsis jusqu'à la mer. La dimension des blocs dépend de celle du front des glaciers, qui peut atteindre plusieurs centaines de mètres.

L'immense majorité des glaces du Sermilik provient de la branche nord-ouest de la tête du fjord, appelée par les chasseurs **Maniitsilerpik** (« le lieu où se forment les grandes glaces déchiquetées »).

Toutes les glaces dérivantes d'eau douce sont désignées par le terme générique **sermit** (d'où le nom du fjord : **Sermilik**, littéralement, « là où il y a des **sermit** »). Le chasseur en distingue plusieurs catégories, en fonction de la taille et de la forme :

Source : MNHN, Paris

FIG. 22. — Front du glacier dans le Qeertertivatsiaq, fjord secondaire du Sermilik. L'avancée de la langue glaciaire, dont la hauteur n'excède pas 50 mètres, génère des glaces dérivantes de dimension modeste.

FIG. 22. — Glacier front in the Qeertertivatsiaq, secondary fjord to Sermilik. The advance of the glacial tongue, which is less than 50 m high, generates relatively small icebergs.

FIG. 23. — Glace dérivante d'origine continentale (iceberg), présente au mois de juillet dans la baie d'Ammassalik. La hauteur de la partie immergée varie entre 7 et 9 fois celle de la partie visible, selon la densité de la glace et le degré de salinité de mer.

FIG. 23. — Drifting continental ice (iceberg), present in July in Ammassalik bay. The height of the submerged part varies between 7 and 9 times that of the visible part, according to the density of the ice and the salinity of the sea.

Source : MNHN, Paris

FIG. 24. — Iceberg tabulaire (à droite) dans le fjord de Sermilik, au mois de juillet, par temps calme.

FIG. 24. Tabular iceberg (right) in Sermilik fjord during calm weather in July.

Ililiaq : l'iceberg.

C'est un bloc de glace homogène et relativement stable, donc peu dangereux pour le chasseur. Dans le Sermilik, sa fusion est trop lente compte tenu de sa taille, pour entraîner le déplacement de son centre de gravité et son éventuel basculement.

Au début du siècle, cependant, tous les membres d'une même famille arrivant près de la côte dans leur **umiaq** (embarcation de grande taille recouverte de peau de phoque), furent projetés à la mer par le basculement imprévu d'un **ililiaq** qui barrait l'accès au fjord et le long duquel il fallait nécessairement passer. Un seul enfant, tombé assez près de la côte pour être secouru, a survécu à cet accident.

Mannerngaq : l'iceberg tabulaire.

Ce bloc de grande dimension peut atteindre localement plusieurs centaines de mètres de long et plusieurs dizaines de mètres de hauteur ; mais c'est relativement rare.

Les dimensions de ces glaces sont liées à la largeur et à la hauteur du front de glacier dont l'angle d'incidence avec la surface de la mer doit rester faible. Il a été observé dans l'Antarctique des glaces de ce type de plusieurs dizaines de kilomètres de longueur (CIVIAK, 1978 ; WADHAMS, 1986).

Dans le Sermilik, lorsque ces icebergs tabulaires se détachent de leur glacier d'origine, il peut s'ensuivre un petit raz-de-marée dont les effets, dangereux près de la côte, sont ressentis à plusieurs dizaines de kilomètres.

Maniitseq : glace dérivante hétérogène.

C'est également un élément de grande taille mais qui, par sa structure et par ses formes irrégulières, constitue un danger permanent pour les chasseurs. Des pans entiers peuvent s'en détacher brusquement avec un bruit assourdissant, au milieu de gerbes d'eau et d'éclats de glace, en provoquant des ondes dangereuses.

Source : MNHN, Paris

FIG. 25. — Dérive d'un élément hétérogène de grande taille (**maniitseq**). Son passage devant le village constitue une menace pour les habitations proches du rivage, exposées aux ondes que provoqueraient l'effondrement d'un grand pan de glace (juillet 1983).

FIG. 25. — Drift of a large, irregularly shaped block of ice (maniitseq). When it passes the village, the houses close to the shore are at the risk of being exposed to the waves generated by a large piece of ice breaking from the block (July 1983).

Ce type de glace correspond aux séracs formés au sein des glaciers dont les ruptures de pente sont importantes. En se morcelant, il donne naissance à une multitude de blocs de formes et dimensions variées classés selon les deux catégories décrites ci-dessous : **katteq** et **nilaq**.

Katteq : l'icebloc.

Ce bloc peut avoir le volume d'un immeuble de plusieurs étages. Il est en équilibre instable permanent et particulièrement redouté, surtout en été, lorsque sa fusion rapide peut le faire basculer.

Par contre, en hiver, lorsqu'il est pris dans la glace de mer et stabilisé par le gel, les chasseurs n'hésitent pas à monter sur un icebloc et à l'utiliser comme point d'observation.

Les iceblocs de petite dimension (**kattivat**), du fait de leur faible tirant d'eau, peuvent arriver à proximité de la côte. En hiver, ils constituent une réserve d'eau douce dans laquelle on vient détacher, en fonction des besoins, des morceaux de taille manipulable.

Nilat : petites glaces dérivantes.

Ces blocs de petite taille sont surtout dangereux pour les coques des barques à moteur filant à vive allure.

Ils constituent aussi une réserve d'eau douce facilement manipulable en été lorsqu'il n'y a pas de source sur les lieux de chasse.

Qeqqineq : glace incluse.

C'est une glace dérivante d'origine mixte, composée d'un cœur en eau douce pris dans une carapace de glace de mer. Formés nécessairement pendant l'hiver, ces blocs persistent en été et

Source : MNHN, Paris

FIG. 26. — Iceblocs (**kattivat**), desquels sont détachés, à l'aide d'un pic à glace (**tooq**), des morceaux qui seront fondus pour faire de l'eau douce.

*FIG. 26. — Ice blocks (**kattivat**) from which pieces are broken off with an ice-pick (**tooq**) to be melted for fresh water.*

sont facilement reconnaissables par les aspects contrastés, lisse et bleuté de la glace d'origine continentale faisant saillie au centre, opposé à la structure granuleuse et à la couleur blanchâtre de la glace de mer.

GLACES D'ORIGINE MARINE

Ce sont des morceaux de banquise, c'est-à-dire de la glace qui résulte du gel de l'eau de mer sur laquelle les pluies et la neige accumulée et transformée sous l'effet des regels successifs constituent un ensemble dont l'épaisseur peut dépasser plusieurs mètres.

Les chasseurs distinguent, en fonction de l'épaisseur, des dimensions et de l'origine, trois types de glaces marines :

Nularneq : la nouvelle glace.

Dès la fin du mois de septembre, la mer commence à geler. Sous l'effet conjugué du vent et des courants, la fine couche (quelques centimètres), encore fragile, se fragmente et de larges plaques peuvent dériver.

Ces plaques de nouvelle glace constituent des obstacles aux déplacements en kayak et, à partir d'une certaine épaisseur, s'opposent également au passage des barques à moteur.

Anerseq : plaque dérivante.

Cet élément de grande étendue provient de la fragmentation de la glace fixe locale (à l'intérieur du fjord).

Selon la période de l'année, il s'agira d'un morceau de jeune banquise en provenance du fond du fjord où le gel de la mer est précoce ou bien, en fin d'hiver, d'un morceau du couvert glacé (débâcle).

Ce bloc de glace dont l'épaisseur peut atteindre 1 mètre, est entraîné par les courants et sortira du fjord (d'où son nom, **anerseq**, littéralement « celui qui sort »). S'il est de faible épaisseur, il

Source : MNHN, Paris

FIG. 27. — Glace de mer nouvellement formée et fragmentée (**nularneq**) en cours de dérive dans le fjord de Sermilik.

*FIG. 27. — Newly formed and fragmented sea-ice (**nularneq**) drifting in the Sermilik fjord.*

fondra totalement avant d'atteindre la sortie du fjord.

Sigiviit : glaces polaires dérivantes.

Ce sont les glaces issues de la banquise polaire qui dérive le long de la côte est du Groenland (pack ice) entre le mois de novembre et la fin juillet (KOCH, 1945). Tant que le pack est composé essentiellement de champs de glace « dont les limites ne sont pas visibles du nid de pie d'un bateau » (LLIBOUTRY, 1964), ces glaces restent en dehors du fjord. Dès qu'il se fragmente en éléments de 10 à 100 mètres de longueur, à la débacle, les **sigiviit** (contraction de **siger-tiviit**, littéralement « les grandes glaces ») peuvent être entraînées par les courants à l'intérieur du fjord de Sermilik.

La côte est du Groenland, à la hauteur d'Ammassalik, présente un angle brutal vers l'ouest qui détermine un large espace libre de glace, le pack poursuivant sa trajectoire initiale nord-est - sud-ouest. Ce n'est que par vent dominant d'est qu'il est rabattu contre la côte et peut pénétrer dans le fjord de Sermilik.

Poussé par les vents, le pack peut bloquer l'entrée du fjord et y maintenir pendant plusieurs jours ces glaces dérivantes, empêchant ainsi toute navigation. Ce phénomène, habituel en début d'été, au moment de la débâcle, se produit également en automne à l'arrivée du nouvel ice-pack.

DENSITÉ DES GLACES DÉRIVANTES

En fonction de la densité et des types de glace en présence dans les eaux du fjord, le chasseur distingue différentes situations, présentées ci-dessous dans l'ordre des difficultés croissantes de la navigation. L'indice affecté à chacune de ces situations sera repris dans la « chronique des temps et des glaces » pour caractériser les périodes successives au cours d'une année.

Source : MNHN, Paris

FIG. 28. — Les glaces polaires dérivantes (**sigiviit**), entraînées par les courants à l'intérieur du fjord de Sermilik, au mois de juillet 1978, constituent un obstacle aux déplacements en kayak ou en barque à moteur.

*FIG. 28. — Drifting polar ice (**sigiviit**) carried by the internal currents of Sermilik fjord in July 1978 makes kayak and motorboat travel difficult.*

Sigeranngilaq : « il n'y a pas de glace ».

Cette expression est utilisée même quand flottent, ici et là, quelques glaces, par opposition aux situations plus courantes où les glaces sont abondantes. En fait, la disparition des glaces entraîne celle des jeunes phoques qui suivent leur dérive, et, dans ce cas, les chasseurs attendront l'arrivée de nouvelles glaces ou chercheront un secteur plus favorable.

Imaqqeraaq : « la belle eau ».

Lorsqu'on observe d'importants espaces d'eau libre entre les champs de glaces qui, sous l'action des courants et des vents, sont tantôt dispersés, tantôt groupés, on dit que l'eau « est belle ». C'est en effet l'une des situations les plus favorables à la chasse au phoque. La navigation est alors aisée en dépit des fréquents changements de cap nécessaires pour contourner les glaces. Le phoque peut être aperçu de très loin et sa poursuite est aisée.

Cependant, la surface de mer relativement ouverte est sensible à la moindre brise et de très légères ondulations en surface masqueront le sillage du nez du phoque venu respirer.

Sigeraaq : « il y a beaucoup de glace ».

Dans ce cas, les espaces entre les glaces dérivantes sont très réduits : la mer est occupée par des champs de glaces séparés par des « polynies » (clairière d'eau) et des chenaux dont l'existence souvent éphémère est liée aux caprices des courants et en grande partie à la fréquence des vents (SIMON, 1982).

On note cependant qu'en certains points précis du fjord, des clairières ont tendance à se reformer régulièrement. Elle sont bien connues des chasseurs qui s'efforcent d'y parvenir car les phoques y sont accessibles.

Source : MNHN, Paris

FIG. 29. — Le vent de tempête du nord-ouest (**pilarngaq**) a drossé, au niveau du village, toutes les glaces qui dérivaient dans le fjord. Il en résulte cette situation (**sittap siaa sigeraaq**) qui empêche toute sortie sur le fjord de Sermilik (7 novembre 1971).

*FIG. 29. — The wind of the north-west tempest (**pilarngaq**) has pushed all the ice drifting in the fjord up to the village. The resulting situation (**sittap siaa sigeraaq**) makes any exit from the Sermilik fjord impossible (7th November 1971).*

Sittap siaa imaqqeraaq : « la belle eau le long du rivage »

Situation caractérisée par la présence d'une bande d'eau libre le long de la rive, tandis que le fjord est occupé par des champs de glaces serrés.

Lorsque le fjord est envahi par les glaces polaires, le retrait partiel du pack au niveau de l'entrée se répercute avec un effet de « détente », créant un chenal le long du rivage. Celui-ci est mis à profit par les chasseurs pour atteindre les affûts dispersés le long de la côte. La détente des glaces peut également être provoquée par la marée de vives eaux dans sa phase montante.

Sittap siaa sigeraaq : « la rive est bloquée par la glace ».

Situation partiellement inversée par rapport au cas de figure précédent : une bande de plusieurs dizaines de mètres de glaces serrées bloque la côte. Elle peut résulter des mouvements d'oscillations du pack lorsqu'il s'agit des glaces polaires, ou bien de l'effet de la marée, des courants et des vents (notamment le vent du nord-ouest, **pilarngaq**, dont le souffle brutal peut rabattre contre la rive en quelques minutes, les différentes glaces qui dérivent dans le fjord).

Au-delà de cette barrière de glace, la mer reste libre et le chasseur peut l'atteindre s'il s'agit de glaces plates (**sigiviit**, **anersit**) et qu'elles sont consolidées par le gel. Lorsqu'elles restent instables, et, en particulier, si ce sont des glaces d'origine continentale aux formes et dimensions très variées (**sermit**), la barrière est infranchissable.

Imaranngilaq : « il n'y a pas d'étendue d'eau ».

Les glaces étroitement serrées les unes contre les autres, mais non consolidées, ne permettent

Source : MNHN, Paris

FIG. 30. — Les glaces dérivantes qui ont totalement envahi le fjord de Sermilik, le 3 novembre 1971, rendent les déplacements impossibles : « il n'y a pas d'étendue d'eau » (**imaranngilaq**).

*FIG. 30. — The drifting ice blocks that completely took over Sermilik fjord on 3rd November 1971 make movement impossible : " there is no stretch of water " (**imaranngilaq**).*

aucun déplacement. Cette situation provoquée par l'invasion massive des glaces polaires est fréquente en automne et en hiver.

La présence d'une telle densité de glaces dérivantes peut favoriser la formation du couvert glacé fixe d'hiver.

LE COUVERT DE GLACE FIXE

Quand la nouvelle glace de mer (**nularneq**) atteint une épaisseur de 10 à 15 cm, on dit qu'elle « flotte » (**puttavoq**) suffisamment pour supporter le poids d'un homme.

Cette jeune glace sur laquelle le chasseur se déplace avec la plus grande prudence est alors appelée **sigilaq**. Sa solidité est éprouvée à l'aide de l'**ajaappia**, long manche de bois au bout duquel est fixée une pointe de fer de 25 cm de long. Si la pointe traverse la glace, le chasseur s'arrête et par coups brefs et répétés, multiplie les sondages jusqu'à ce qu'il détecte un passage plus résistant.

La formation du couvert glacé fixe est très progressive. Il apparaît d'abord dans les baies les mieux protégées du vent. La figure 31 illustre les étapes successives de l'englacement du fjord de Sermilik au cours de l'année dont la chronique est présentée au chapitre qui suit.

Lorsque l'épaisseur de la glace atteint 30 cm environ, elle devient tout à fait sûre et permet les déplacements en traîneau. Cette glace fixe (**tuaq**), en fonction de la durée du froid et des précipitations successives, peut dépasser 2 mètres d'épaisseur dans la région d'Ammassalik.

Toutefois, la consolidation peut être interrompue par un coup de redoux ou par une chute de neige qui isole la glace de l'air froid. La glace devient plus molle et prend un aspect sombre. Cette

Source : MNHN, Paris

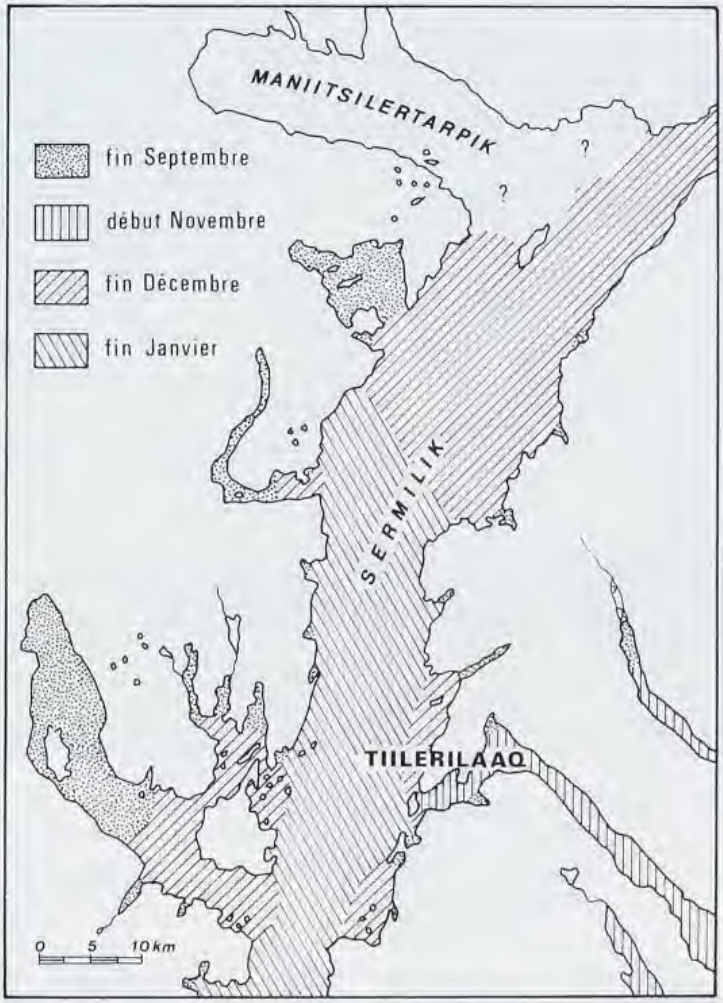

FIG. 31. — Les étapes de l'englacement du Sermilik au cours de l'hiver 1971-72.

FIG. 31. — Stages in the freezing of Sermilik during the winter of 1971-1972.

glace « pourrie » (**aakkarneq**) peut se rencontrer tout au long de l'hiver de façon ponctuelle, notamment à proximité de secteurs maintenus ouverts par les courants (**sarpat**).

Dans ces secteurs sensibles aux courants marins, la glace reste solide pendant les marées de mortes eaux ; mais avec les marées de vives eaux, la force des courants sape la couche inférieure et provoque le « pourrissement ». Avec une glace de faible épaisseur j'ai constaté que la fusion peut être totale en quelques heures et l'étape qui précède est spectaculaire : une multitude de petits « geysers » (de 10 à 20 cm) qui jaillissent à travers la glace témoignent de l'intensité de la pression.

En fin de période hivernale, le pourrissement de la glace s'étend de place en place dans un ordre qui n'est pas forcément l'inverse de celui de l'englacement. Les déplacements sur le couvert glacé demandent alors une très grande attention dans l'appréciation des nuances colorées permettant de juger de sa solidité.

D'autres altérations du couvert glacé sont plus dangereuses, car non décelables par la couleur : ce sont les ponts de neige (**aputteq**) qui masquent les crevasses formées généralement début avril quand la glace sous-jacente, sous l'action des courants, commence à fondre. Les crevasses restent dissimulées tant que la neige ne fond pas. Les chasseurs doivent alors se méfier de la moindre dépression, indice de la présence éventuelle d'un **aputteq**.

Source : MNHN, Paris

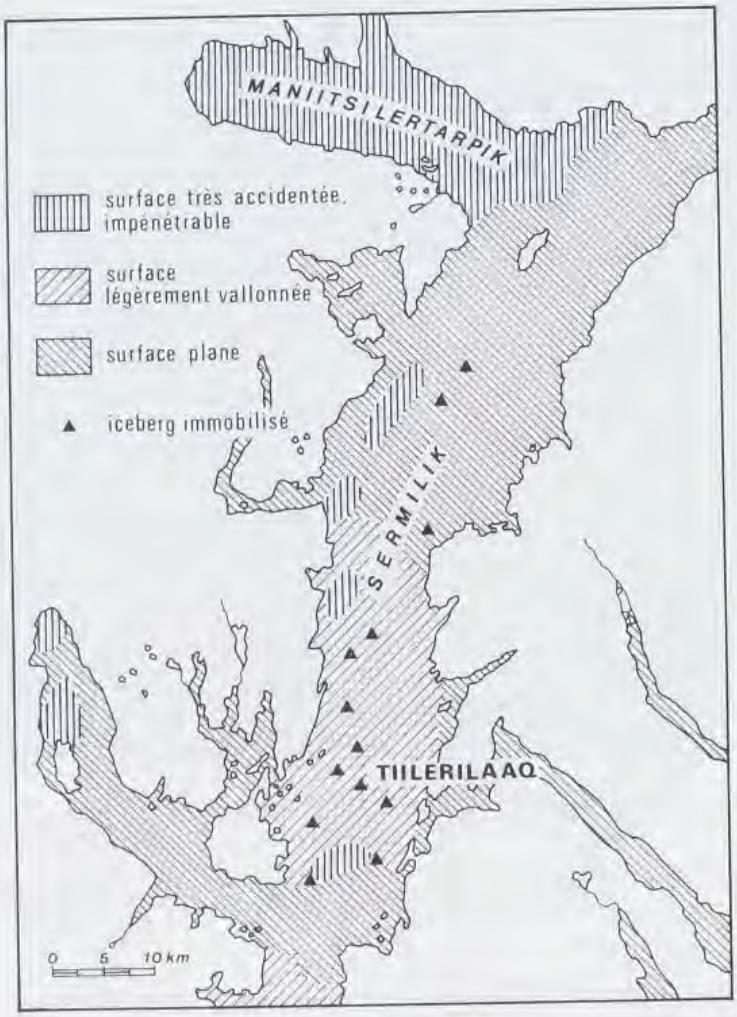

FIG. 32 . — Topographie du couvert glacé du fjord de Sermilik au cours de l'hiver 1971-72.

FIG. 32. — Topography of the ice cover of Sermilik fjord during the winter of 1971-1972.

TOPOGRAPHIE DU COUVERT GLACÉ

Le couvert glacé n'est pas uniforme : il est constitué de champs plats et dégagés, d'étendues vallonnées dominées ça et là par des icebergs, ainsi que d'aires au relief très cahotique dont la figure 32 donne un exemple.

Sigeq manikkaaju : le couvert glacé plat.

Cette étendue correspond au gel d'une mer dégagée : on l'observe généralement dans les baies et les fjords secondaires. Sur la figure 32, illustrant la répartition spatiale des différents types de surfaces, on remarque que, cette année-là, cette forme de couvert glacé s'étendait sur tout le secteur nord du fjord de Sermilik.

Sur une telle surface plane, le chasseur n'a pas de contrainte d'itinéraire et son champ de vision est vaste. Au printemps, les phoques, montés sur la glace pour se chauffer au soleil, peuvent être repérés de très loin ; mais leur approche est difficile.

Sigeq manippattanngilaq : le couvert glacé vallonné.

La partie du fjord envahie par les glaces polaires, en gelant, donne ce couvert au relief

Source : MNHN, Paris

FIG. 33. — Iceberg pris dans la banquise d'hiver, servant de point d'observation au chasseur Erinarteeq Jonathansen (on remarque, au sommet, la trace des skis). Fjord de Sermilik, mai 1972.

FIG. 33. — Iceberg caught in the winter ice-field, which the hunter Erinarteeq Jonathansen uses as an observation point (ski tracks are visible on its summit). Sermilik fjord, May 1972.

faiblement marqué qui s'étend, dans l'exemple ci-dessus, à toute la zone faisant face au village de Tiilerilaaq.

Au début de l'englacement les glaces polaires dépassent le niveau de la glace de mer locale. La dénivellation peut excéder un mètre. Sur cette surface irrégulière, les déplacements en traîneau sont saccadés et interrompus par de fréquents arrêts. Peu à peu, l'action combinée de la neige et du vent uniformise la surface. Il en résulte un modelé aux formes douces où le traîneau passe sans heurts. Les iceblocs et les icebergs immobilisés par le gel forment çà et là des collines de glace qui constituent, lorsqu'on peut les escalader, des sites d'observation. Ceux dont la forme particulière se remarque de loin servent à s'orienter et ceux dont la partie immergée disparaît à la verticale sous la glace procurent des emplacements possibles pour la pose des filets à phoques.

C'est évidemment autour de ces blocs que se manifeste le début de la fusion du couvert glacé, à cause de la réflexion du rayonnement solaire et de l'impact des courants sur la partie immergée. Par vent de tempête, leur déstabilisation peut entraîner la rupture et le morcellement de la banquise.

Sigeq maniikkaaju : les champs chaotiques.

Ils résultent de l'accumulation des blocs détachés des langues glaciaires retenus par la banquise. Les déplacements sont absolument impossibles à travers ce chaos impénétrable.

LES ZONES DE CONTACT ENTRE LES DIFFÉRENTS CHAMPS DE GLACE

Les zones de contact entre les différentes formes du couvert glacé que nous présentons schématiquement sur la figure 34, en coupe transversale, présentent un grand intérêt pour le chasseur.

Source : MNHN, Paris

Le long de la côte, dans la zone de balancement des marées, il se forme de nombreuses fissures où les phoques peuvent venir respirer : c'est encore ici un bon site pour la pose des filets. Aux basses eaux des marées d'équinoxe, ces fissures permettent aussi d'accéder aux bancs de moules.

La zone de contact entre la glace polaire et le couvert glacé plat est également fissurée au début de l'englacement. Elle constitue un point de faiblesse et laisse parfois un espace d'eau libre, **aneq** (« le chenal »), dont l'étendue et la durée sont très variables. C'est à la fois un obstacle à contourner et un site mis à profit pour la chasse.

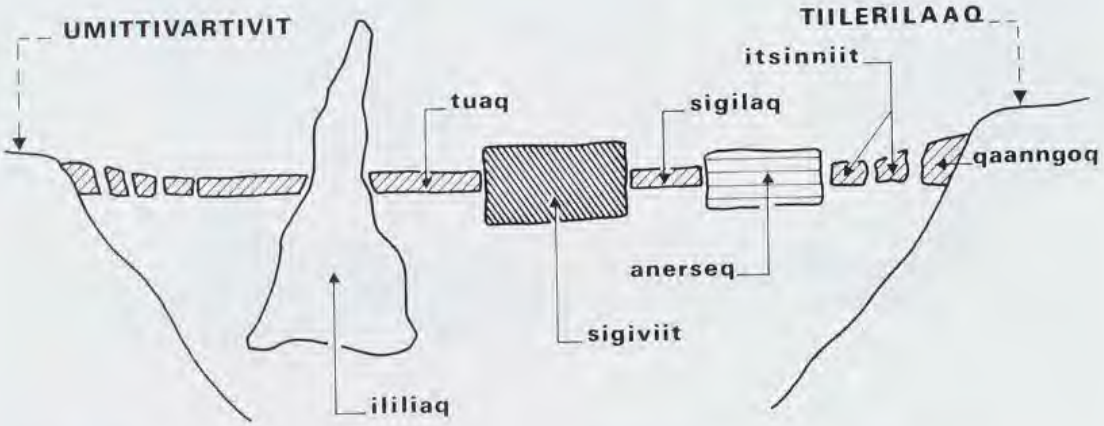

FIG. 34. — Coupe schématique du couvert glacé, face au village de Tiilerilaaq, en 1972.

FIG. 34. — Schematic cross-section of the ice cover facing Tiilerilaaq village in 1972.

ÉTAT SUPERFICIEL DU COUVERT GLACÉ

C'est essentiellement la qualité de la neige qui détermine l'état superficiel du couvert glacé et les conditions des déplacements en traîneau : course rapide sur une neige durcie, alors que, sur une surface molle, l'avance est lente et pénible.

Les chasseurs définissent clairement ces catégories de surfaces et en précisent la consistance. Nous présentons ci-dessous, pour chacune de ces surfaces, les types de neige qui leurs sont associés, en nous référant à la typologie internationale (LLIBOUTRY, 1964) reprise par REY (1986) dans son étude sur la neige et ses métamorphoses. Des indices sont affectés dans l'ordre croissant de dureté ; ils seront repris dans la « chronique des temps et des glaces » où sont regroupées toutes les informations concernant l'évolution des conditions physiques dans lesquelles s'organisent les activités de chasse au cours d'une année.

Makkarneq : surface molle, avec :

apertaq : neige poudreuse.

La neige récemment tombée participe à l'uniformisation de la surface de la banquise mais elle présente l'inconvénient de bloquer les déplacements en cas de chute abondante, ou de les ralentir considérablement. Sa faible densité, liée à des cristaux non encore métamorphosés, ne permet que les déplacements à skis sur de courtes distances.

aasimaleq : neige fondante.

Un fort ensoleillement au printemps ou bien un effet de foehn provoque une fusion sur une grande épaisseur. Dans ce cas encore, si l'épaisseur de neige « pourrie » dépasse 40 cm, on ne peut se déplacer qu'avec des skis. Le chasseur attend généralement que le gel en consolide la surface.

Source : MNHN, Paris

FIG. 35. — Crevasses formées au point de contact de la banquise d'hiver et de la côte, permettant d'accéder aux bancs de moules à marée basse : Morses Aqipi, en décembre 1961. On distingue, à l'arrière-plan, la « banquette de glace » (**qaanngoq**), correspondant à la zone de balancement des marées, et, à droite, l'**ajaappia** (cf. texte p. 68).

*FIG. 35. — Crevasses formed where the winter ice field meets the coast, giving access to the mussel beds at low tide : Morses Aqipi, December 1961. In the background is the " small ice bank " (**qaanngoq**) resulting from the tidal swing (ice is formed at high tide breaks and refreezes at low tide, and so on) and, at the right, the **ajaappia** (see text p. 68).*

masanartilertaq : neige humide imprégnée d'eau de pluie.

Si une neige épaisse n'est pas encore tassée, elle devient difficilement praticable après une pluie. Une chute de pluie, même en plein hiver, réchauffe la neige et l'amène à son point de fusion dans la strate supérieure. L'eau est retenue par capillarité à la périphérie des grains ; lorsqu'elle dépasse 8 à 10% du volume total, l'eau percole vers le bas (REY, 1986) et l'on peut aboutir au type précédent de neige « pourrie ».

Le refroidissement qui durcit la surface est toujours attendu avec impatience par le chasseur.

imaajuk : « mélasse ».

C'est un mélange d'eau de mer et de neige fondue qui apparaît sur la glace de mer de faible épaisseur, notamment au début de l'englacement.

Pour le chasseur, il s'agit d'eau de mer montée sur la glace « **imaq sigip qaajani** », et cela est confirmé par l'observation glaciologique (RIVOLIER & DUHAMEL, 1956). D'une part, l'eau de mer monte par capillarité ; d'autre part, le poids de la neige, en enfonçant la glace de mer, entraîne une remontée directe. Le manteau protecteur de la neige empêche le gel rapide de cette eau salée.

Ce type de surface molle est fréquente en début et en fin d'hiver, lorsque la température ne descend pas au-dessous de -5°C. Elle n'empêche pas les déplacements mais ralentit considérablement l'allure des traîneaux dont les chiens pataugent alors dans une gadoue glacée, comme le traduit la formule suivante : **imajuralertinni apula masannartinni sukkannginnikkaajungorpoq** (« la neige humide à cause de l'**imaajuk** devient lente »).

Source : MNHN, Paris

FIG. 36. — Modelé caractéristique d'un couvert glacé avec neige gelée après la pluie (**sialittaq**) ; Billiam Jonathansen, sur son traîneau, dans le fjord d'Igaittiva ; février 1962.

*FIG. 36. — Characteristic relief of an ice field with snow frozen after rain (**sialittaq**) : Billiam Jonathansen on his sledge in the Igaittiva fjord in February 1962.*

Pugak : surface croûteuse.

C'est une surface non portante qui ne supporte pas le poids d'un homme et qui résulte du regel superficiel (sur quelques millimètres) d'une neige mouillée par la pluie ou fondue par le rayonnement solaire.

Sur une telle surface, les déplacements peuvent être lents et épuisants : si la croûte supporte parfois le poids des chiens qui en profitent pour forcer l'allure, elle cède le plus souvent sous le poids du traîneau qui avance alors par saccades. Lorsque les chiens sont bloqués dans leur élan, le chasseur doit soulever l'avant du traîneau tout en aiguillonnant les chiens du fouet et de la voix. Si la croûte est trop fine, les chiens avancent très lentement en laissant de profondes empreintes (**pulartoq**, littéralement « qui fait des trous ») ; s'ils s'enfoncent complètement, ils deviennent incapables de tirer le traîneau.

Sigarneq : surface dure, avec :

apertaaq naritteq : neige poudreuse tassée.

Par temps froid, la neige se métamorphose en quelques jours, le changement de taille des cristaux (0,5 à 0,8 mm) lui conférant cohésion et solidité. Sur ce type de surface, les chiens et les traîneaux ne s'enfoncent que de quelques centimètres et le glissement des patins est excellent.

Cependant, il peut se former sous les pattes des chiens des « sabots » de neige durcie que le chasseur doit aller retirer pour les empêcher de boiter.

qerseqqartaq : neige durcie par le vent.

Cette surface correspond aux « plaques à vent » (REY, 1986) formées à la suite d'une tempête, en particulier du **pilerngaq**. Cette plaque de quelques centimètres d'épaisseur présente une

Source : MNHN, Paris

bonne cohésion due au frittage de grains secs et fins (0,1 à 0,2 mm).

Ces surfaces sont très portantes mais peu glissantes, d'où la vitesse modérée des traîneaux dont les patins émettent un crissement caractéristique (**seqqappalittoq**). En revanche, elle est douce aux pattes des chiens.

sialittaq : neige gelée après la pluie.

C'est une surface lisse, dure et très portante qui correspond, ainsi que la suivante, à la « plaque de regel ». Le chasseur la différencie cependant en précisant son origine : la pluie (**sialeq**), racine à partir de laquelle est formé le terme **sialittaq**.

Le modelé de surface, aux aspérités arrondies, permet au traîneau de filer sans bruit. Il est également peu agressif pour les pattes des chiens qui peuvent alors parcourir de très longues distances.

qersarneq : neige gelée après fusion.

C'est essentiellement au printemps, lorsque l'insolation devient relativement forte et que la neige fond en surface au cours de la journée (voir ci-dessus **aasimaleq**), que le regel « nocturne » provoque la formation de cette plaque. Le chasseur met à profit ce regel, dès le coucher du soleil, pour se déplacer car à cette saison il ne fait plus nuit. L'alternance nycthémérale de la fusion et du gel (**qersarsimaajangivattarngaarnga** ; « quand le gel succède au dégel ») entraîne un modelé de surface anguleux qui blesse les pattes des chiens de traîneau. Le gainage de leurs pattes est parfois pratiqué mais comme il s'agit d'une tâche très astreignante, les chasseurs préfèrent attendre la cicatrisation des plaies entre deux sorties.

La progression à pied sur cette surface s'accompagne de crissements bruyants, très gênants lorsque le chasseur tente l'approche d'un phoque monté sur la glace. Aussi prend-il souvent la précaution, pour assourdir le bruit, d'envelopper ses bottes de chaussettes ou de retourner les bottes intérieures faites de peau de chien. Il lui arrive même de retirer ses bottes.

Si la neige est durcie par un froid humide, une pellicule de givre la recouvre et atténue, dans ce cas, tous les bruits.

Sur cette surface aussi bien que sur les deux types de surfaces dures qui précèdent, une très légère couche de neige poudreuse fraîchement tombée améliore considérablement la qualité glissante du couvert glacé, ainsi exprimé : **apulaala piannangitsitsiijartungu qaangaiva pujuvarpalaartaji** (« la poussière de neige du dessus est très glissante »).

sigiilaq : la glace-mère.

C'est la surface de la glace de mer avant toute chute de neige. Elle est d'aspect grisâtre, très dure et très glissante, à tel point que les chiens eux-mêmes glissent. Ne trouvant pas de prise, ils parviennent difficilement à tirer le traîneau.

Cette surface glissante est particulièrement dangereuse. En cas de rupture, un chasseur isolé n'a aucune chance de trouver un point d'appui et d'échapper à la noyade. Lorsqu'il devra se déplacer sur cette glace en formation, en début d'hiver ou sur une surface reformée après une tempête qui a emporté la banquise, il sera particulièrement attentif aux colorations plus ou moins sombres qui permettent d'en juger l'épaisseur.

CHRONIQUE DES TEMPS ET DES GLACES

La relation entre les conditions de l'environnement physique et les stratégies des chasseurs sera analysée en détail dans les chapitres qui suivent. Dans cette relation, les conditions météorologiques sont parfois dominantes ; parfois ce sont les conditions hydroglaciologiques ; c'est souvent la combinaison des deux qui s'impose.

Dans la présente chronique, les variations de ces conditions du milieu sur une longue période seront décrites à l'aide des données originales que j'ai enregistrées au cours d'une des missions sur le terrain incluant un hivernage, de fin septembre 1971 à fin août 1972. Les observations faites au cours des missions qui ont précédé et qui ont suivi (jusqu'en 1986) ce « séjour de référence » ont permis de

Source : MNHN, Paris

préciser et d'analyser la part respective des contraintes de l'environnement physique et des réponses individuelles dans l'organisation des activités de chasse.

Chronique des types de temps

Le suivi des types de temps tels qu'ils sont définis dans les pages qui précèdent et les relevés météorologiques réalisés au cours de l'année de référence ont permis d'établir les graphiques présentés sur les figures qui suivent, illustrant les variations au cours de chaque mois. Sur ces graphiques, les valeurs arbitrairement attribuées en ordonnées (de 1 à 8) sont d'autant plus élevées que les conditions sont plus défavorables aux sorties de chasse. Les alternances sont soulignées par un grisé d'autant plus clair que la situation devient favorable au chasseur. Les variantes du **neqqajaaq** (**mannginnerseertoq**) et du **nittaalavoq** (**naninguloq**) qui n'apparaissent pas sur les graphiques ne seront précisées dans cette chronique que dans la mesure où elles ont entraîné une décision particulière de la part des chasseurs.

Chroniques des glaces dérivantes

Les conditions de navigation sont illustrées, jour par jour, par la quantité et la nature des glaces dérivantes dans le fjord. Comme dans le cas précédent, les valeurs attribuées en ordonnées sont d'autant plus élevées que la navigation est plus difficile : ces valeurs correspondent aux indices attribués, dans le chapitre qui précède, aux différentes situations directement en rapport avec le nombre des glaces dérivantes. Nous avons donc pu, à partir de ces valeurs, calculer les moyennes et les variances pour caractériser des périodes mensuelles.

Chroniques du couvert glacé

L'état superficiel du couvert glacé, suivi dès le début de l'englacement, le 11 novembre, jusqu'au 4 juin, est également défini numériquement à partir de la classification du chapitre précédent. La disposition des indices sur l'axe des ordonnées exprime le degré de résistance à l'enfoncement. La situation la plus favorable au chasseur est encore figurée par le graphisme le plus clair qui correspond aux surfaces les plus dures.

Impact sur les sorties des chasseurs

Enfin, l'impact du temps et des glaces sur les sorties des chasseurs est présenté graphiquement, en fonction des relevés quotidiens portant sur les activités de dix chasseurs du village de Tiilerilaaq, ce qui correspond à la moitié de la population des chasseurs à temps plein. Les données détaillées seront présentées au chapitre « Stratégies individuelles » ; dans cette première analyse des réponses du chasseur aux conditions de l'environnement, seuls sont pris en considération les cas où le renoncement à une sortie de chasse est clairement motivé par les conditions de temps ou d'englacement. Sur le graphique de « l'impact », les valeurs en ordonnées correspondent donc à des « non-sorties ».

S'il apparaît que dans les conditions météorologiques ou hydroglaciologiques les plus difficiles, la réponse négative est unanime, dans beaucoup de cas où les contraintes sont moins nettes, les réponses individuelles sont variables : nous renvoyons le lecteur aux chapitres concernant les activités de chasse et de pêche pour une analyse précise de ces réactions.

Source : MNHN, Paris

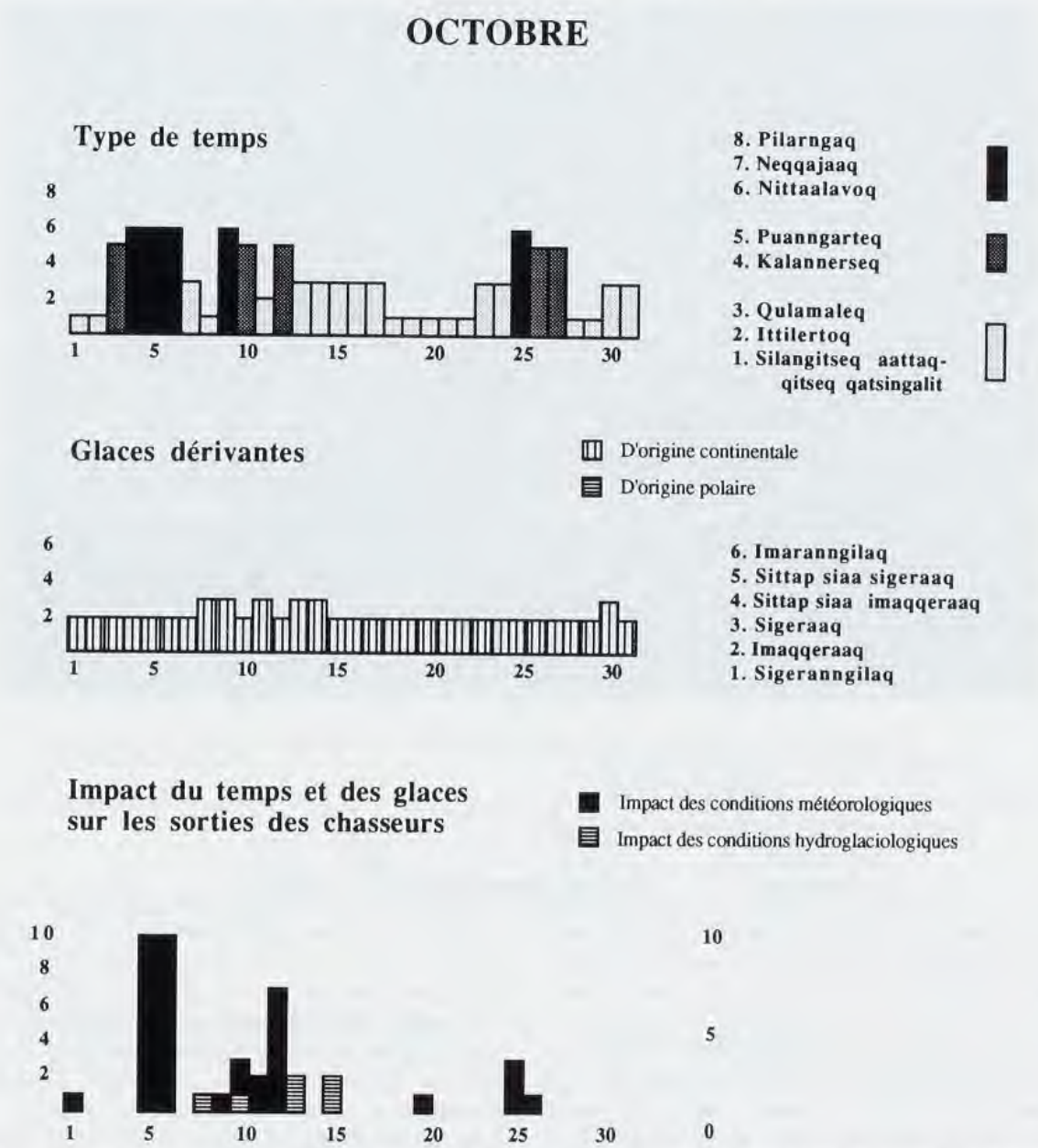

FIG. 37. — Impact des conditions météorologiques et hydroglaciologiques sur les possibilités de sortie des chasseurs de Tiilerilaaq au cours du mois d'octobre 1971 (jours du mois en abscisse ; en ordonnée, indice d'intensité des conditions défavorables, sauf pour « impact », nombre de jours de non-sorties).

FIG. 37. — Impact of the meteorological and hydroglaciological conditions on the opportunities for Tiilerilaaq hunters to go out in October 1971. (Days of the month on x axis ; on y axis, intensity index of unfavorable conditions, except for " impact ", number of days with no hunting trip).

OCTOBRE :

stabilité des conditions d'accès par la mer

Après un mois de septembre où les températures diurnes furent relativement clémentes, la neige et la pluie liées à un temps de **nittaalavoq** des premiers jours d'octobre ont retenu tous les chasseurs au village. Le temps calme et sec (**qulamaleq**), qui a ensuite prédominé pendant plus de 15 jours, favorisait les sorties de chasse ; mais les températures qui descendirent jusqu'à

Source : MNHN, Paris

FIG. 38. — Le 19 octobre, la nouvelle glace commençait, par endroits, à supporter le poids du chasseur : Haralt Boassen rentrant de chasse avec son kayak.

FIG. 38. — On 19th October the new ice was beginning, in some places, to support the weight of a hunter : Haralt Boassen coming back from hunting with his kayak.

-13° C ont provoqué la formation des nouvelles glaces (**nularneq**). Tant que ces plaques n'étaient pas trop épaisses, les chasseurs ont continué à chasser en pleine eau en ouvrant un chenal ; mais ce passage forcé dans le **nularneq** est très éprouvant pour le kayak dont la peau s'use prématurément sur les flancs. Pour cette raison, l'un des chasseurs s'est abstenu de sortir, estimant que les peaux anciennes de son embarcation n'avaient plus la souplesse requise pour affronter ces glaces coupantes. En cette saison de transition, la pluie est souvent souhaitée (**siatterpanaat** : « Ah, s'il pouvait pleuvoir ! ») car elle correspond à une élévation de température qui maintient la mer libre de glace.

Lorsque la glace était trop épaisse pour céder le passage au kayak, mais pas assez solide pour s'y déplacer à pied, les chasseurs utilisaient leur embarcation comme une sorte de traîneau, en restant en position assise ou accroupie et en se propulsant à l'aide de la pagaie et du pic à glace, pour rejoindre les secteurs d'eau libre.

La quantité de glaces dérivant dans la partie centrale du fjord de Sermilik a peu varié d'un jour à l'autre. Il en est résulté, d'une façon presque permanente, la situation désignée par « la belle eau » (**imaqqeraaq**). Les icebergs étaient rares car les réserves du fond du fjord accumulées au cours de l'hiver précédent avaient été évacuées au cours de l'été ; par ailleurs, le gel précoce de la mer au fond du Sermilik commençait à retenir les blocs de glace récemment détachés de la langue glaciaire. Une expédition de chasse entre le 17 et le 19 nous a permis de constater que la glace dans les baies de Tasiilaq et de Paarnagaajik avait déjà atteint 25 cm d'épaisseur.

Les précipitations de neige et de pluie du 25 octobre n'ont pas empêché la plupart des chasseurs de sortir car elles étaient associées à cette variante du **nittaalavoq**, le **mannginnerseerpoq** caractérisé par une température relativement élevée pour la saison. Au cours de la journée, la chute de neige était parfois si drue, et les flocons

Source : MNHN, Paris

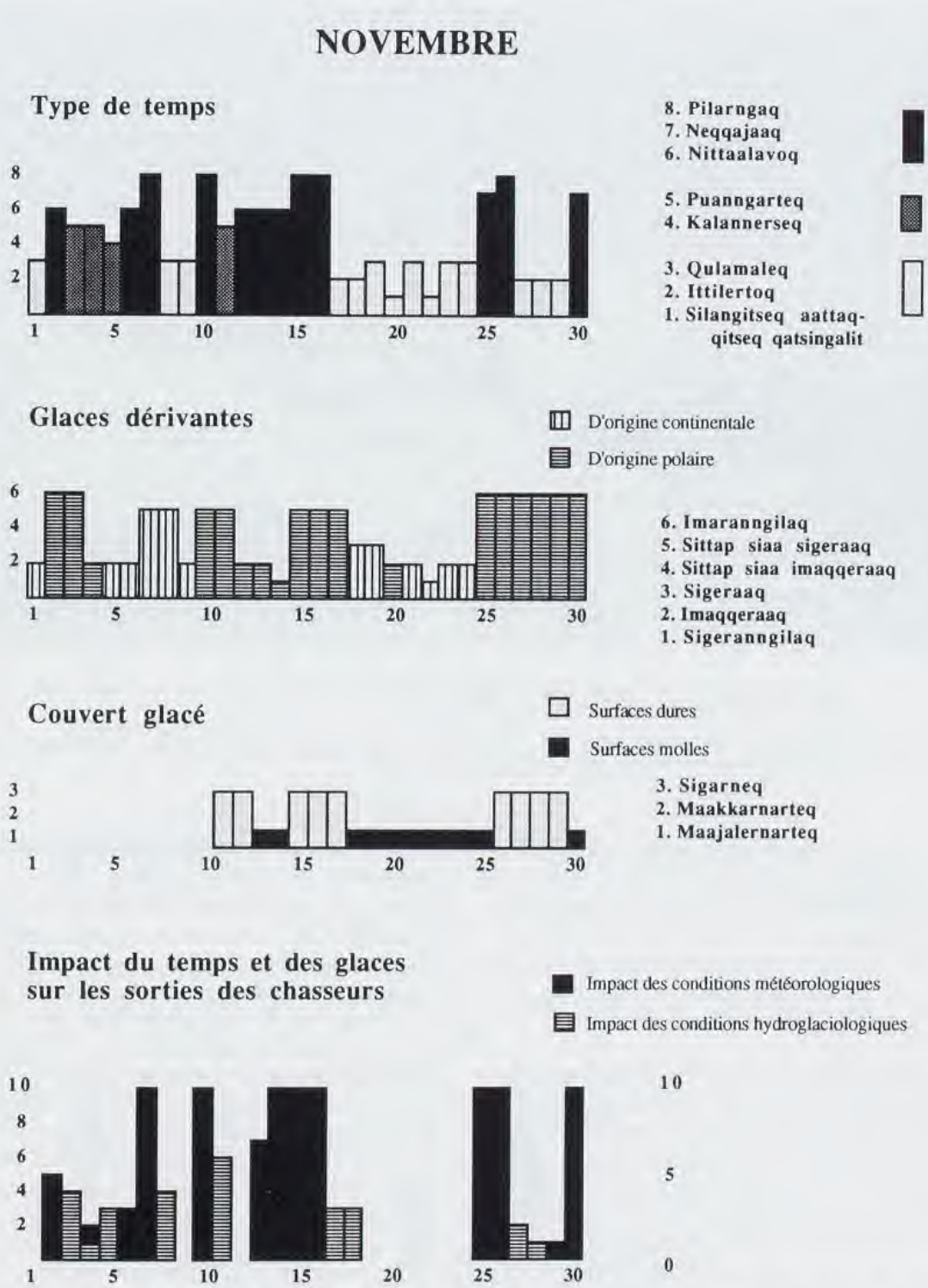

FIG. 39. — Impact des conditions météorologiques et hydroglaciologiques sur les possibilités de sortie des chasseurs de Tiilerilaaq au cours du mois de novembre 1971 (jours du mois en abscisse ; en ordonnée, indice d'intensité des conditions défavorables, sauf pour « impact », nombre de jours de non-sorties).

FIG. 39. — Impact of the meteorological and hydroglaciological conditions on the opportunities for Tiilerilaaq hunters to go out in November 1971 (Days of the month on x axis ; on y axis, intensity index of unfavorable conditions, except for "impact", number of days with no hunting trip).

Source : MNHN, Paris

FIG. 40. — Détente des glaces le long du rivage (**Sittap siaa imaqqeraaq**) qui a permis la chasse en kayak le 9 novembre : Aron Kristiansen longe le chenal ainsi formé.

*FIG. 40. — Loosening of the ice along the shore (**sittap siaa imaqqeraaq**) which allowed hunting in kayaks on 9th November. Aron Kristiansen follows the passage formed.*

si épais qu'il se formait sur la mer une couche de mélasse (**qiniliaq**) qui ralentissait à peine les bateaux à moteur mais qui freinait considérablement les kayaks.

NOVEMBRE : **début du gel de la mer**

On remarque en premier lieu la grande variabilité des conditions de navigation. Alors qu'au mois d'octobre la quantité de glaces dérivant dans le fjord était relativement constante, le mouvement de va-et-vient des glaces polaires entraînées tantôt par les puissants courants de marée, tantôt par les vents de tempête, crée une alternance de situations : passage brutal de « la belle eau » (**imaqqeraaq**) à un blocage total de toute circulation le long du littoral du Sermilik (**sittap siaa sigeraaq**) ou de l'ensemble du fjord (**imaranngilaq**). Les glaces polaires ont bloqué le fjord dès le 2 novembre ; le 4, la mer était à nouveau « ouverte », toutes ces glaces ayant été repoussées vers l'embouchure par le courant **kimmorsortoq.** Ainsi pendant trois jours, les chasseurs ont retrouvé d'excellentes conditions de navigation ; mais elles seront compromises par le vent de **pilarngaq**, qui, au cours de la nuit du 6 au 7, va drosser contre la côte, au pied du village, les glaces qui étaient dispersées dans le fjord.

Une détente s'est produite le 9, provoquée par le **kangimusortoq**, courant qui entraîne les glaces vers l'intérieur ; tous les chasseurs sortirent alors sans exception. La nouvelle tempête qui a bloqué la côte le 10, n'ayant poussé, cette fois-ci, que des glaces polaires aux surfaces planes, n'a pas empêché certains chasseurs de passer l'obstacle en tirant ou en portant leur kayak pour aller se mettre à l'affût à la limite des glaces.

Le couvert glacé a commencé à se former dans les baies d'Imilaaiva et de Aarngaaja, à l'est du village, et, dès le 11, des chasseurs ont pu circuler à pied sur cette glace pour aller poser des filets à phoques autour des îles Tagisit. Sur le Sermilik, la mer a gelé sur une largeur de près d'un

Source : MNHN, Paris

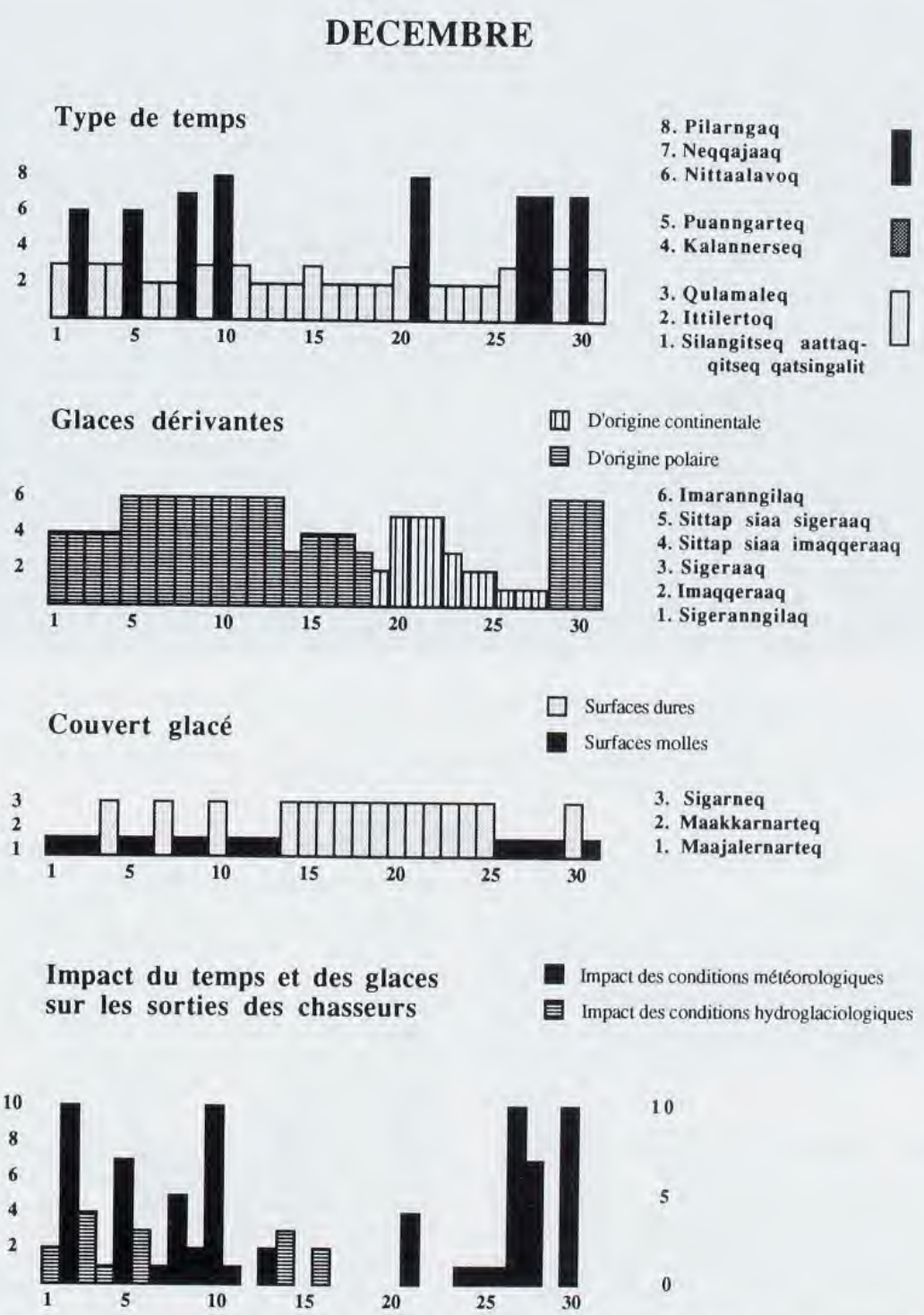

FIG. 41. — Impact des conditions météorologiques et hydroglaciologiques sur les possibilités de sortie des chasseurs de Tiilerilaaq au cours du mois de décembre 1971 (jours du mois en abscisse ; en ordonnée, indice d'intensité des conditions défavorables, sauf pour « impact », nombre de jours de non-sorties).

FIG. 41. — Impact of the meteorological and hydroglaciological conditions on the opportunities for Tiilerilaaq hunters to go out during December 1971 (days of the month on x axis ; on y axis, intensity index of unfavorable conditions, except for "impact", number of days with no hunting trip).

Source : MNHN, Paris

FIG. 42. — Le 15 décembre, alors que le fjord est encore très encombré par les glaces polaires, la présence probable des phoques a incité des chasseurs à sortir en kayak sur le Sermilik.

FIG. 42. — On 15th December, although the fjord is still congested with polar ice, the hunters have taken kayaks out into the Sermilik fjord, attracted by the probable presence of seals.

kilomètre, donnant également accès à des sites de pose de filets.

La période du 17 au 25 a été très favorable en raison du maintien d'un temps calme (**qulamaleq**) avec des températures positives (**uunarsertoq**) qui ont provoqué la formation d'**imaajuk** : ramollissement en surface du couvert glacé qui, sans empêcher l'usage du traîneau, en ralentit l'allure.

DÉCEMBRE : **Instabilité des glaces dérivantes**

Les conditions de navigation dans le fjord ont été difficiles dans l'ensemble, à cause de la présence des glaces polaires poussées par un vent d'est dominant. Si l'on compare les indices de quantité des glaces dérivantes à ceux du mois précédent, la somme des écarts journaliers (20 contre 34 en novembre) traduit une plus grande régularité. La moyenne des indices est en revanche plus élevée (4,3 contre 3,8 en novembre). Il n'y eut que quelques jours correspondant aux situations **imaqqeraaq** et **sigeranngilaq** au cours desquels les chasseurs hésitèrent à partir car un brusque retour des glaces polaires était toujours à craindre : ainsi, alors que le 29 à 9 heures du matin, la mer était totalement dégagée, à 14 heures, elle disparaissait totalement sous un dallage compact de glaces polaires. Un observateur non averti pourrait s'étonner de voir les chasseurs rester au village alors que la mer est calme et dégagée : en fait, le chasseur tient compte de l'importance des glaces à l'entrée du fjord dont la présence est indiquée par la couleur blanche des nuages, ainsi que de la vitesse et de la direction des courants qui laissent prévoir une invasion imminente.

L'englacement du littoral, qui était mis à profit à la fin novembre pour gagner l'île de Pigiitti où des filets à phoque étaient tendus, a été détaché de la côte et éloigné par des courants le 6 décembre, obligeant les chasseurs à faire un détour de 30 km par l'intérieur des terres. Du 14 au 25, la surface durcie du couvert glacé (**apertaq**

Source : MNHN, Paris

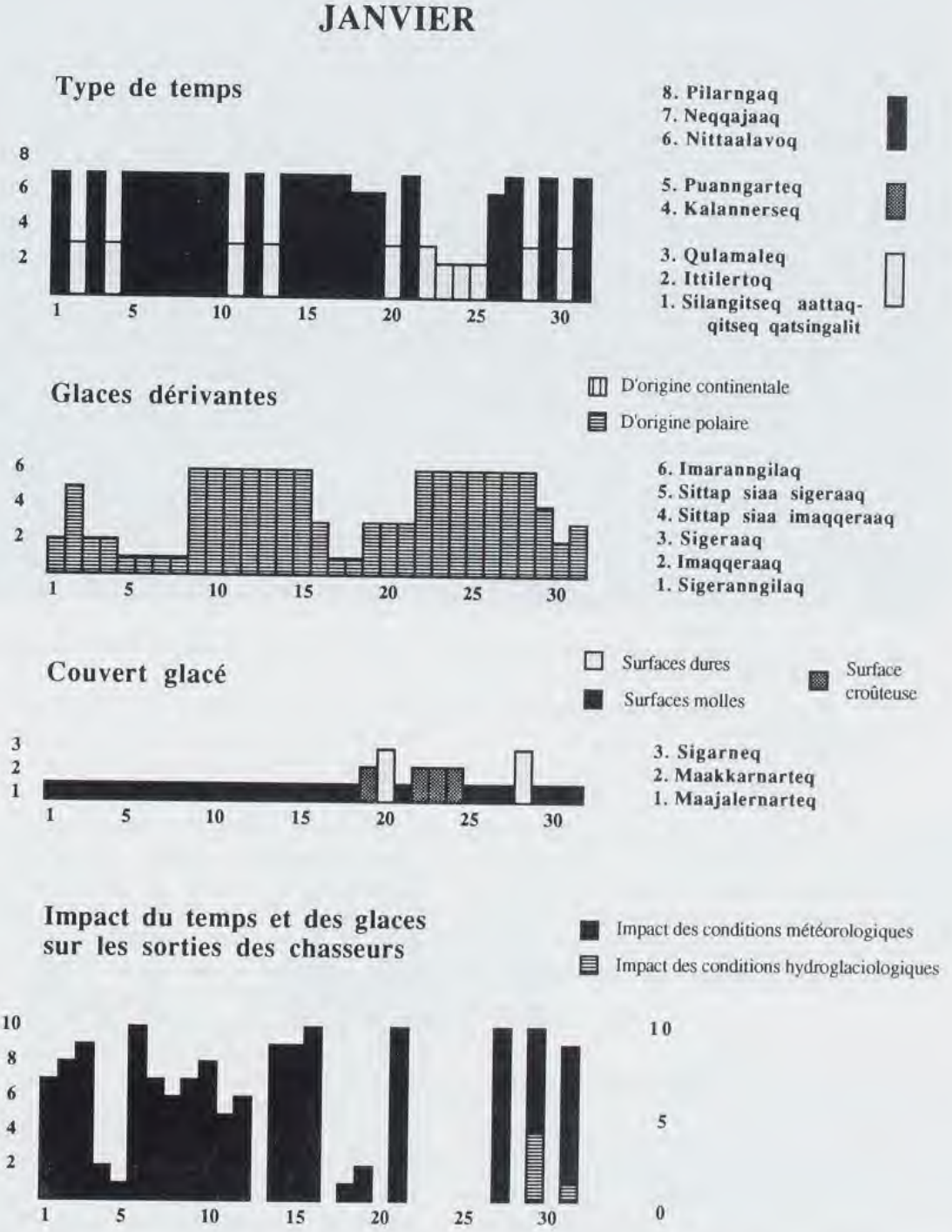

FIG. 43. — Impact des conditions météorologiques et hydroglaciologiques sur les possibilités de sortie des chasseurs de Tiilerilaaq au cours du mois de janvier 1972 (jours du mois en abscisse ; en ordonnée, indice d'intensité des conditions défavorables, sauf pour « impact », nombre de jours de non-sorties).

FIG. 43. — Impact of the meteorological and hydroglaciological conditions on the opportunities for Tiilerilaaq hunters to go out during January 1972 (days of the month on x axis ; on y axis, intensity index of unfavorable conditions, except for "impact", number of days with no hunting trip).

Source : MNHN, Paris

FIG. 44. — Temps persistant de **neqqajaaq** sur le Sermilik, le 7 janvier. Les glaces le long de la côte de Tiilerilaaq ont été dispersées par le vent.

FIG. 44. — Persistent ***neqqajaaq*** *weather on Sermilik fjord, 7th January. Wind has dispersed the ice from the Tiilerilaaq coast.*

narattivoq) correspond à une période de temps dégagé et froid (**ittilertoq**) qui a facilité les déplacements. Il en est résulté une intense activité aux filets à phoques, qui commençait souvent avant le lever du jour (10 heures) et se prolongeait bien au-delà du crépuscule (14 heures).

JANVIER : les chasseurs sont bloqués par la tempête

Le temps de **neqqajaaq**, perturbé avec précipitations de neige et de pluie associées à de violents coups de vent d'est, avait débuté le lendemain de Noël. Il a persisté presque tout le mois de janvier, paralysant presque toute activité jusqu'au 17. Quelqu'en fussent les conséquences et la durée, les chasseurs n'exprimaient jamais ouvertement leur irritation face au mauvais temps, de peur d'être entendus par **sila** (« l'esprit du temps »). Non seulement ils évitaient de l'agresser mais ils parlaient du temps avec une nuance aimable : **Peqqitsiiatsangini taama peqqitsitsanngiiupoq** (« quand il le désirera, il deviendra gentiment meilleur »). Dès la moindre amélioration de ce « très mauvais temps » (**silartoraaq**), tous les chasseurs tentaient une sortie et les conditions de déplacement n'étaient alors pas aussi mauvaises que le suggérait l'état de surface détrempé (**aput masappoq**), la mélasse humide tassée offrant aux patins des traîneaux une bonne surface glissante.

Le 10, une tempête plus violente a emporté toute la glace autour des îles Tagisiit, avec les filets à phoques dont les chasseurs n'ont pu que déplorer la perte. A partir du 16 janvier, la température a sensiblement baissé, indiquant une tendance au changement de temps que des chasseurs en visite dans ma maison ont tout de suite perçue à « l'odeur du froid » qui avait accompagné l'entrée d'un visiteur tardif. Tout le monde s'est alors exclamé : **silasinnitseq** (« il y a une odeur de froid »). De fait, une période de

Source : MNHN, Paris

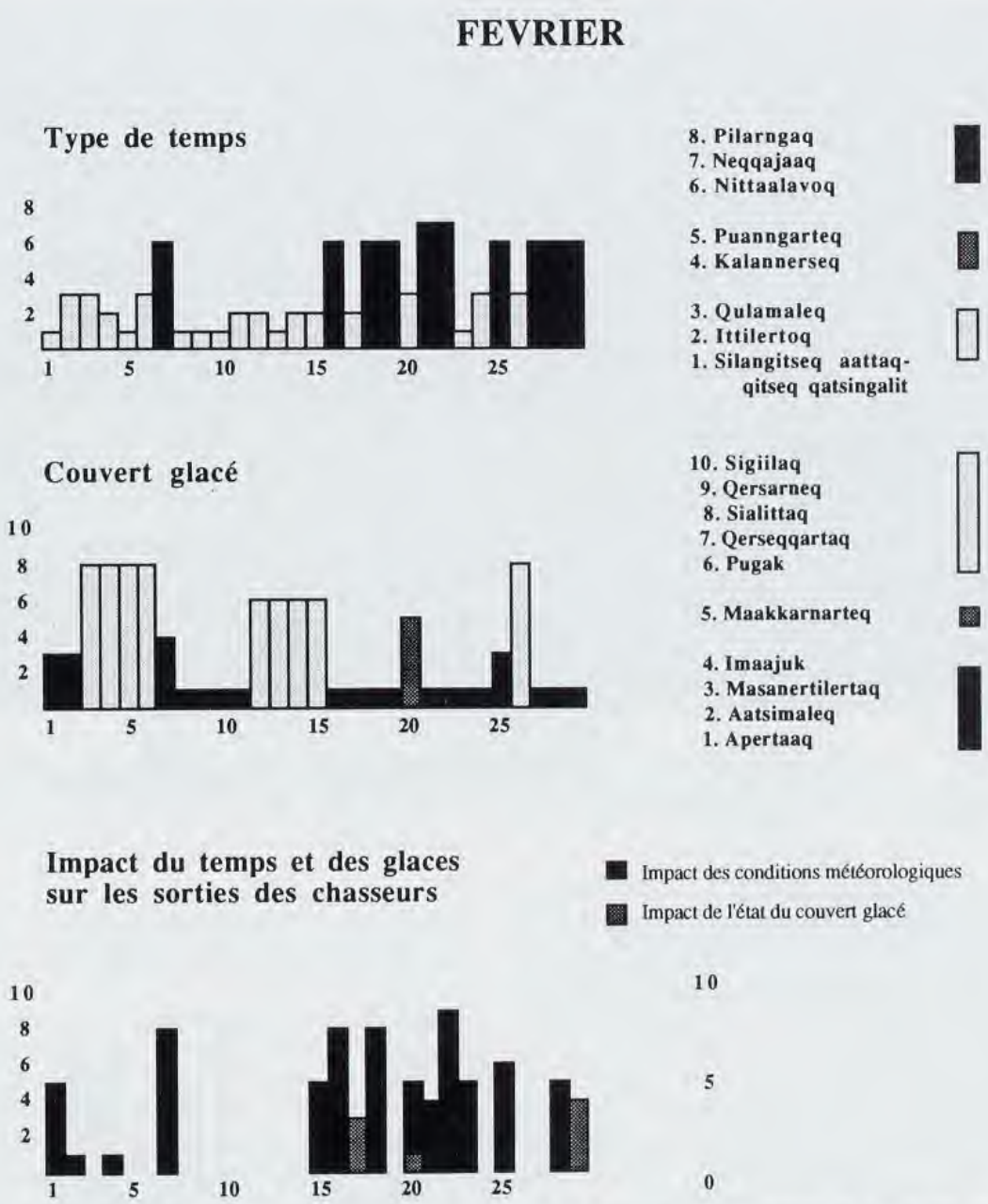

FIG. 45. — Impact des conditions météorologiques et hydroglaciologiques sur les possibilités de sortie des chasseurs de Tiilerilaaq au cours du mois de février 1972 (jours du mois en abscisse ; en ordonnée, indice d'intensité des conditions défavorables, sauf pour « impact », nombre de jours de non-sorties).

FIG. 45. — Impact of the meteorological and hydroglaciological conditions on the opportunities for Tiilerilaaq hunters to go out during February, 1972 (days of the month on x axis ; on y axis, intensity index of unfavorable conditions, except for "impact", number of days with no hunting trip).

rémission avec un temps de **qulamaleq** et une dernière invasion du fjord par les glaces polaires ont entraîné la stabilisation du couvert glacé : le 26, pour la première fois de la saison, le fjord était traversé à traîneau.

FÉVRIER :
déplacements facilités par le gel uniforme

La figure 45 illustrant l'évolution du couvert glacé est présentée sous une forme plus détaillée

Source : MNHN, Paris

FIG. 46. — Le 3 février, à Igaasaalaq, vers le fond du fjord, Erinarteeq Jonathansen recherche un affût.

FIG. 46. — On 3rd February, at Igaasaalaq, near the end of the fjord, Erinarteeq Jonathansen looks for a hide.

que celle des mois qui précèdent. La totalité de l'aire de chasse étant prise par les glaces, ce sont essentiellement les états de surface qui, avec les types de temps, interviennent en tant qu'éléments du milieu physique dans les prises de décisions concernant la chasse.

Les états de surface du couvert glacé sont toujours groupés selon trois catégories principales, les surfaces dures (représentées en grisé clair) correspondant aux indices les plus élevés.

Ainsi, au cours des 15 premiers jours du mois de février, à la faveur de types de temps calmes et froids (**qulamaleq** et **ittilertoq**), avec un minimum à -25° C, les surfaces durcies (**sialittaq** et **apertaaq narattivoq**) ont permis des déplacements à traîneau sur près de 50 km et des chasseurs qui ne capturaient plus de phoques près du village sont allés chasser vers le fond du fjord.

Les chutes de neige de la seconde quinzaine de février, associées au **nittaalavoq** et au **neqqajaaq**, ont donné un état de surface « profond » (**apertaaq**) qui a gêné les déplacements et contribué au faible pourcentage de sorties de chasse.

MARS :

alternance des périodes calmes et perturbées

La crainte du **pilarngaq**, ce type de temps particulièrement dangereux, a fréquemment retenu les chasseurs au logis pendant le mois de mars. En revanche, le souffle puissant du vent de nord-ouest qui lui est associé a balayé et tassé la neige en surface, donnant des « plaques à vent » (**qerseqqartaq**) très portantes pour les traîneaux.

Les vents associés aux temps de **neqqajaaq** et de **pilarngaq** ont été souvent évoqués, à cette période, comme des personnages qui s'affrontent, au moment des changement de temps, lorsque les chasseurs observaient les mouvements opposés des nuages à différentes altitudes : **neqqajaakkit pilarngarti pakkaliligairaat** (« il y a une lutte entre **neqqajaaq** et **pilarngaq** »).

Sur le couvert glacé, la neige tassée qui a facilité les déplacements à la fin du mois de mars, fut un inconvénient pour la poursuite d'un ours dont les traces étaient insuffisamment marquées.

Source : MNHN, Paris

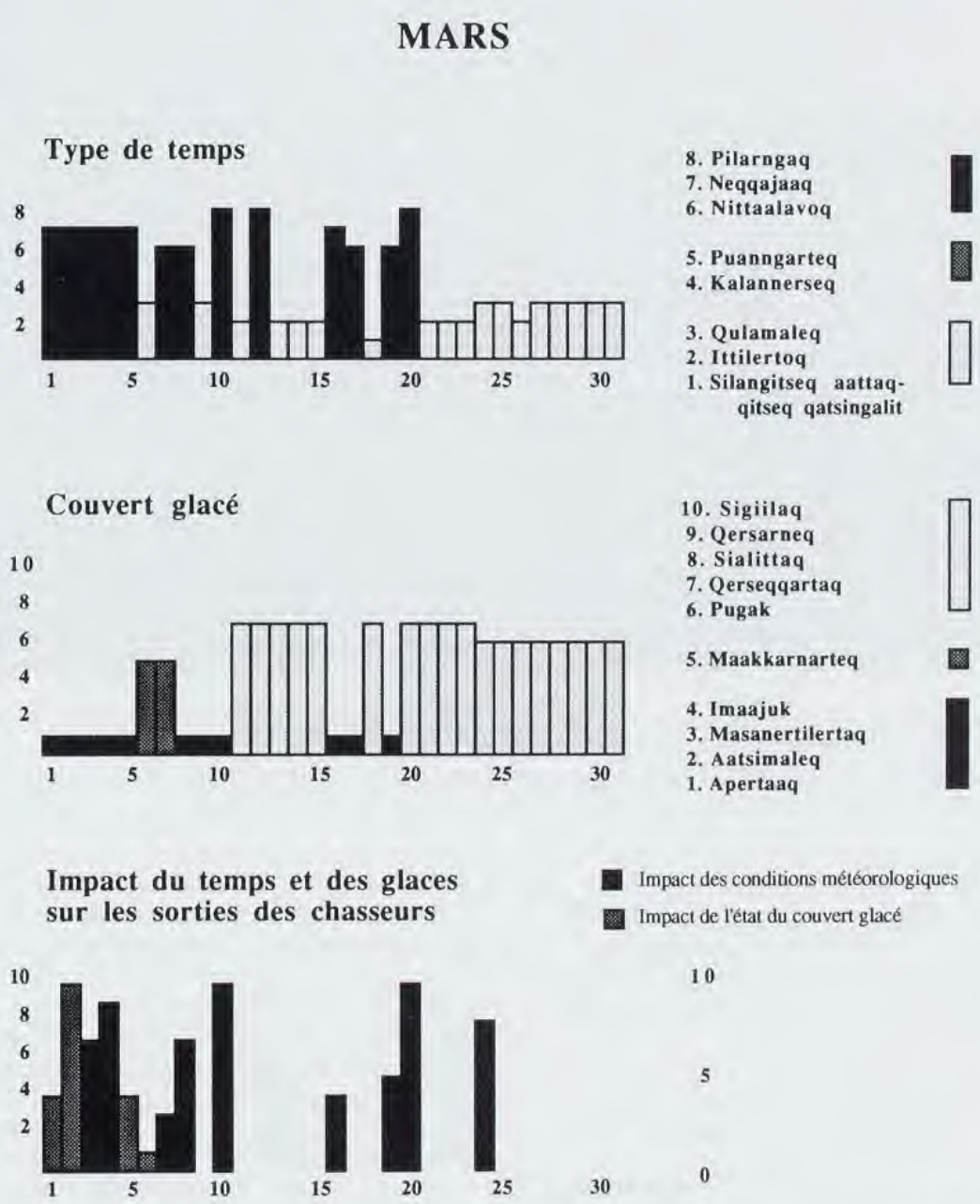

FIG. 47. — Impact des conditions météorologiques et hydroglaciologiques sur les possibilités de sortie des chasseurs de Tiilerilaaq au cours du mois de mars 1972 (jours du mois en abscisse ; en ordonnée, indice d'intensité des conditions défavorables, sauf pour « impact », nombre de jours de non-sorties).

FIG. 47. — Impact of the meteorological and hydroglaciological conditions on the opportunities for Tiilerilaaq hunters to go out during March 1972 (days of the month on x axis ; on y axis, intensity index of unfavorable conditions, except for "impact", number of days with no hunting trip).

Source : MNHN, Paris

FIG. 48. — Le 20 mars, le **pilarngaq** dont les premiers effets se manifestent au Sud de Tiilerilaaq, va durcir la surface du couvert glacé. Il provoquera également la dislocation d'une partie de la banquise.

*FIG. 48. — The first effects of the **pilarngaq** are being felt south of Tiilerilaaq, 20th March. The **pilarngaq** will harden the surface of the ice cover and cause a part of the ice field to break off.*

En revanche, après la tempête du 20 mars qui brisa la banquise sur un tiers de la surface du fjord, au sud de Tiilerilaaq, les chasseurs se sont mis à l'affût à la limite de la glace fixe. Six d'entre eux capturèrent, au cours de la seule journée du 21, un total de vingt phoques.

AVRIL : **déplacements à courte distance sur couvert glacé inégal**

Les types de temps froid et calme (**qulamaleq** et **ittilertoq**) du début avril ont permis de maintenir de bonnes conditions de déplacement sur une neige durcie (**apertaaq narattivoq**).

Les phoques annelés ont commencé à monter sur la glace mais la persistance du froid abrégeait la durée de leur apparition.

Le bruant des neiges (**Piseeq**) est apparu dès le 8 avril. Son arrivée caractérise la proximité du printemps mais, pour le chasseur, la période froide n'est pas encore achevée : **Piseeq tigiiarngaarngat suli qiianartarpoq** (« quand le bruant des neiges arrive, il fait toujours froid ») ; **kisiat Qorsoq tigiiarngaarngat qiiananginnaartarpoq taava aput ernertungu nuuttarpoq** (« mais quand le Traquet motteux apparaît il n'y a plus de gel et la neige fond rapidement »).

Les chutes de neige et de pluie, à partir du 12, liées à des types de temps plus doux (**nittaalavoq**) ont totalement changé l'état superficiel du couvert glacé. Les conditions de déplacement plus difficiles n'ont pas entraîné de conséquences graves sur les activités. Dès qu'il a fait plus doux, les chasseurs n'ont pas hésité à sortir ; mais ne pouvant se déplacer sur de longues distances, la plupart d'entre eux allaient pêcher le requin à travers la glace, à quelques centaines de mètres du village.

Quand l'état superficiel du couvert glacé s'améliorait, par exemple le 18 avec une surface croûteuse de type **maakkarnarteq**, on pouvait s'éloigner davantage avec le traîneau et aller relever plus régulièrement les filets à phoques les plus éloignés.

Source : MNHN, Paris

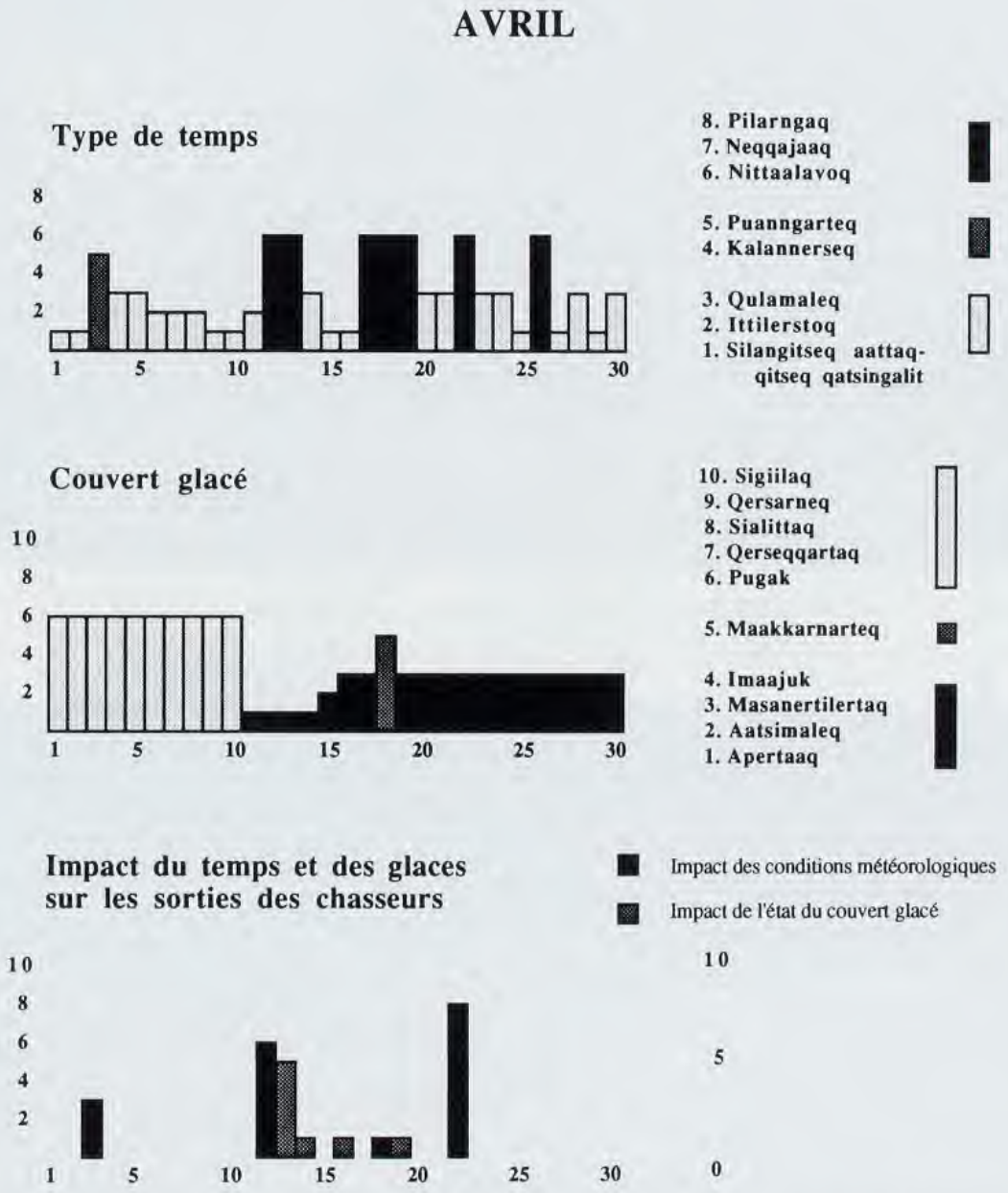

FIG. 49. — Impact des conditions météorologiques et hydroglaciologiques sur les possibilités de sortie des chasseurs de Tiilerilaaq au cours du mois d'avril 1972 (jours du mois en abscisse ; en ordonnée, indice d'intensité des conditions défavorables, sauf pour « impact », nombre de jours de non-sorties).

FIG. 49. — Impact of the meteorological and hydroglaciological conditions on the opportunities for Tiilerilaaq hunters to go out during April 1972 (days of the month on x axis ; on y axis, intensity index of unfavorable conditions, except for " impact ", number of days with no hunting trip).

Source : MNHN, Paris

FIG. 50. — Déplacement en traîneau sur une surface croûteuse (**maakkarnarteq**) le 18 avril.

*FIG. 50. — Travelling by sledge over crusted snow (**maakkarnarteq**) on 18th April.*

FIG. 51. — Campement de chasse établi sur la glace du fjord Qeertertivatsiaq, au pied de l'inlandsis, à la fin du mois de mai, sur la surface encore durcie au lever du jour.

FIG. 51. — Hunting camp set up on the still hardened ice on Qeertertivatsiaq fjord, at the foot of the continental polar glacier (inlandsis) at dawn at the end of May.

Source : MNHN, Paris

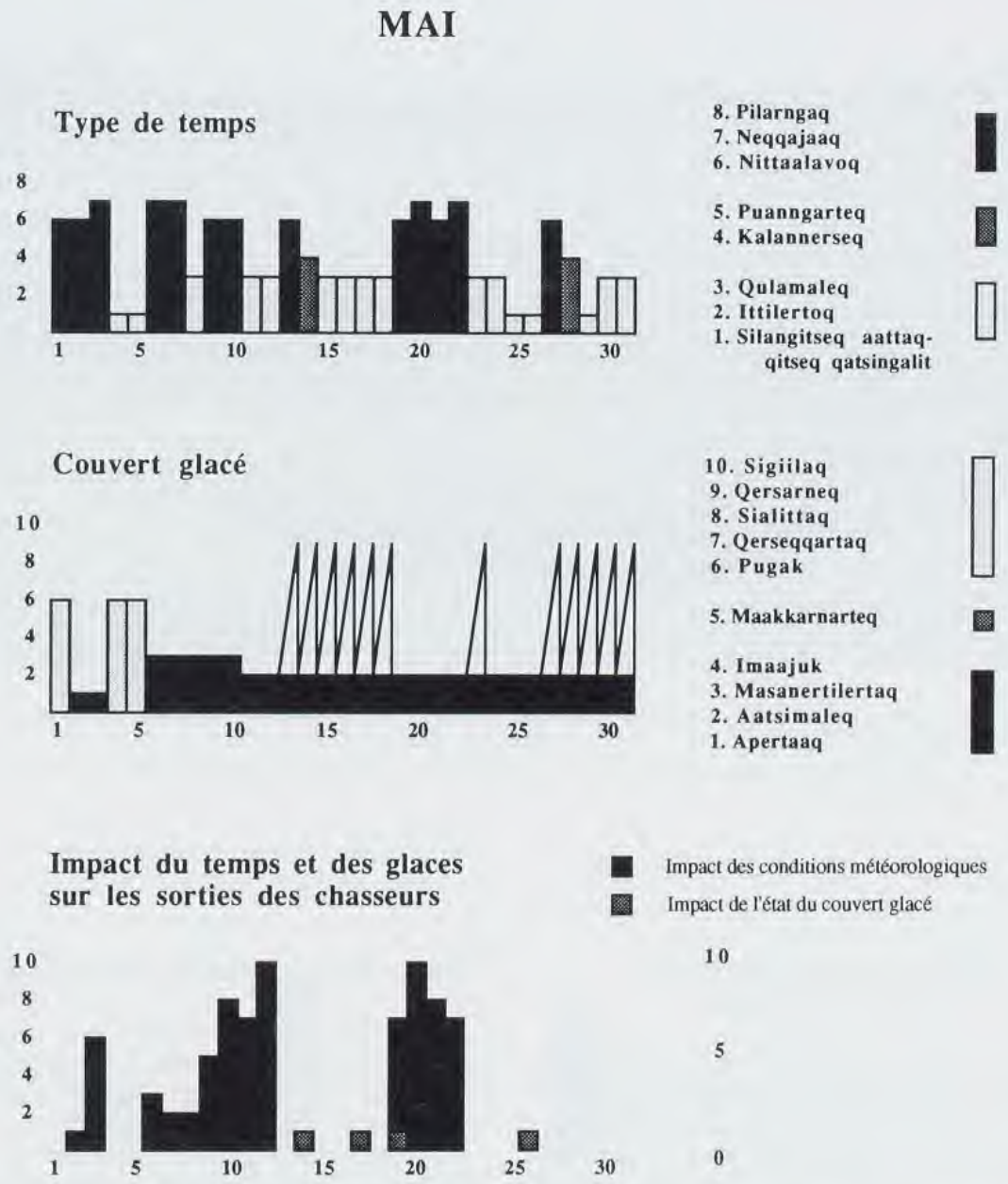

FIG. 52. — Impact des conditions météorologiques et hydroglaciologiques sur les possibilités de sortie des chasseurs de Tiilerilaaq au cours du mois de mai 1972 (jours du mois en abscisse ; en ordonnée, indice d'intensité des conditions défavorables, sauf pour « impact », nombre de jours de non-sorties).

FIG. 52. — Impact of the meteorological and hydroglaciological conditions on the opportunities for Tiilerilaaq hunters to go out during May 1972 (days of the month on x axis ; on y axis, intensity index of unfavorable conditions, except for " impact ", number of days with no hunting trip).

Source : MNHN, Paris

FIG. 53. — Début juin, le dégel, en provoquant la dislocation du couvert glacé, a condamné à l'immobilité les chasseurs de Tiilerilaaq.

FIG. 53. — In early June, the thaw has caused the ice to break up, and made movement impossible for the hunters of Tiilerilaaq.

MAI :

accès au fond du fjord facilité par le gel nocturne

Les surfaces fondantes molles ont alterné, dès le 13 mai, avec des surfaces fortement durcies par le gel « nocturne » qui permettaient les déplacements rapides à longue distance (les pics de la figure 52 correspondent à des périodes successives de durcissement de type **sialittaq**).

La fréquence et l'abondance des précipitations (**nittaalavoq** et **neqqajaaq**) ont été une grande gêne pour les chasseurs au cours du mois de mai 1972. Cela a entraîné l'apparition, dans la partie sud du fjord de Sermilik, de secteurs de glace pourrie (**aakkarneq**) d'aspect noirâtre, dès la fin mai, peu de temps avant la débâcle. Le 30 mai a eu lieu la dernière traversée en traîneau de Qipa à Paarnagajiit, dans le secteur nord du Sermilik.

JUIN :

l'absence des glaces entraîne l'absence des phoques

Alors que le couvert glacé était partout en train de se disloquer, pour la dernière fois le 4 juin, il fut encore possible de chasser le phoque annelé sur la glace faisant face au village.

La débâcle dans le fjord a empêché jusqu'au 12 juin tous les déplacements aussi bien à pied qu'en kayak.

En l'espace de quatre jours (du 13 au 17), on est passé de cette situation complètement bloquée (**imaranngilaq**) à une mer totalement libre de glace (**sigeranngilaq**). L'absence de glace dans le fjord a persisté tant que les deux sources de glaces dérivantes étaient bloquées : d'une part, les glaces polaires, à l'extérieur du fjord, étaient encore soudées ; d'autre part, les glaces continentales restaient prisonnières d'un verrou de glace fixe qui persistait au fond du fjord.

Source : MNHN, Paris

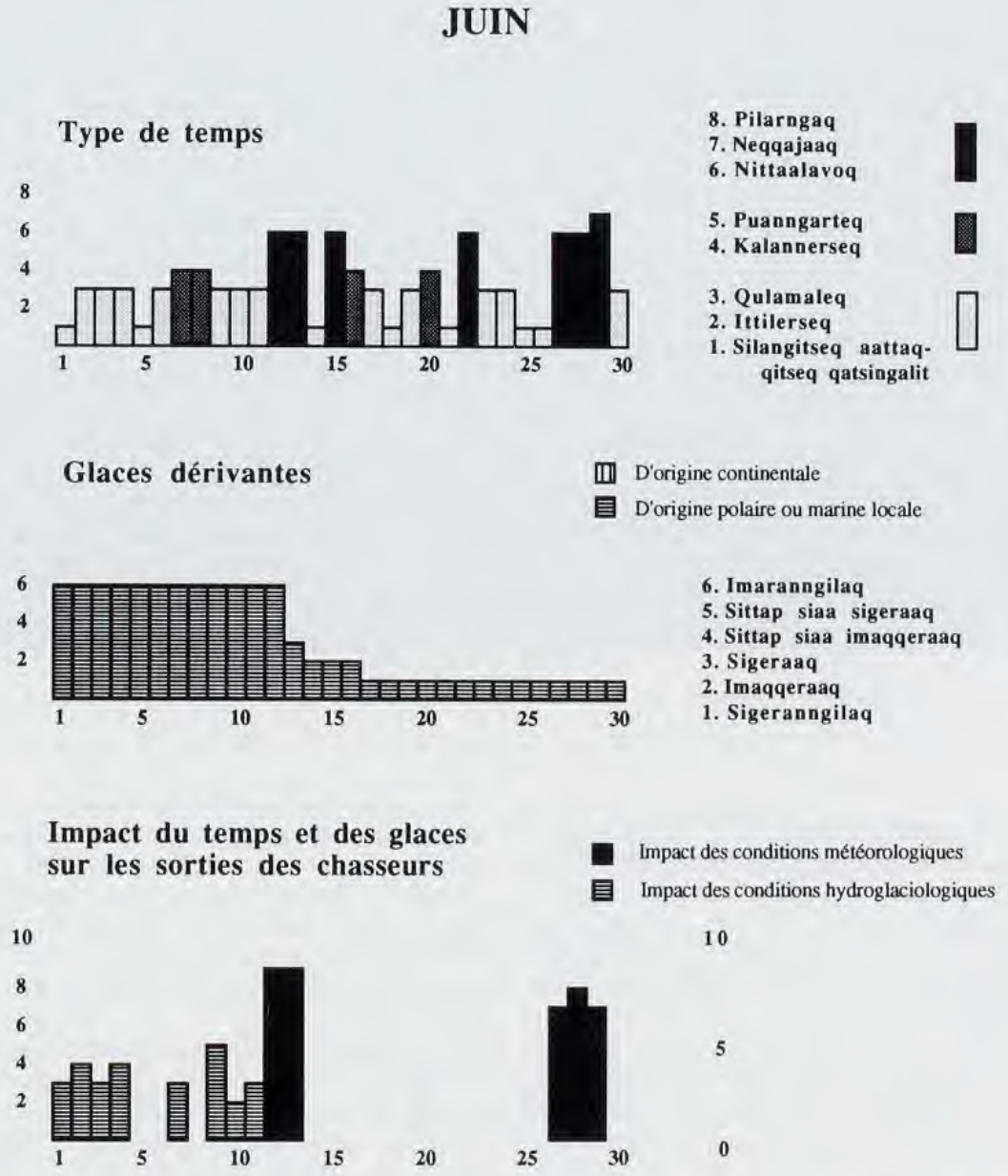

FIG. 54. — Impact des conditions météorologiques et hydroglaciologiques sur les possibilités de sortie des chasseurs de Tiilerilaaq au cours du mois de juin 1972 (jours du mois en abscisse ; en ordonnée, indice d'intensité des conditions défavorables, sauf pour « impact », nombre de jours non-sorties).

FIG. 54. — Impact of the meteorological and hydroglaciological conditions on the opportunities for Tiilerilaaq hunters to go out during June 1972 (days of the month on x axis ; on y axis, intensity index of unfavorable conditions, except for " impact ", number of days with no hunting trip).

Source : MNHN, Paris

FIG. 55. — Vent et brouillard associé au type de temps **kalannerseq**, sur le fjord de Sermilik, au mois de juillet.

*FIG. 55. — Wind and fog associated with **kalannerseq** weather on Sermilik fjord in July.*

Cette situation a conduit au paradoxe suivant : alors qu'il ne restait plus aucun obstacle à leurs déplacements, les chasseurs demeuraient inactifs. En effet, en l'absence de glaces, il n'y a pas de phoques. Les chasseurs ont donc attendu avec impatience l'arrivée des premières glaces dérivantes.

Les pluies associées au type de temps **nittaalavoq** des derniers jours de juin n'auraient pas empêché les chasseurs de sortir si les chances de trouver du gibier avait été jugées plus importantes.

JUILLET : **dérive des glaces polaires et abondance des phoques**

Le début de l'été se caractérisa, comme chaque année, par l'alternance d'un type de temps venteux avec brouillard pendant la journée et d'un type de temps calme, la nuit. Cette alternance est figurée sur le graphique 56 par les triangles correspondant aux demi-journées successives. Le temps venteux (**kalannerseq**) et les brouillards qui l'accompagnaient en cours de journée n'incitaient pas les chasseurs à sortir ; ils préféraient attendre le temps calme (**silangeraaq qatsingaraaq**) des heures claires de la « nuit », pendant lesquelles la mer devenait lisse comme un miroir.

Les glaces d'origine continentale (**sermit**) ont commencé à se disperser dans le fjord en plusieurs vagues successives sous l'effet du courant de reflux dirigé vers l'embouchure (**kimmorsortoq**). Les premières arrivèrent au niveau de Tiilerilaaq dès le 4 juillet. Repoussées ensuite par le courant de marée (**kangimorsortoq**), elles furent partiellement remplacées par les glaces polaires du pack et persistèrent en mélange avec elles au cours de plusieurs mouvements de va-et-vient, l'alternance des deux courants n'étant pas régulière. En dépit de la présence des glaces polaires, la navigation sur le fjord n'a jamais été bloquée : en kayak, les chasseurs se glissaient entre les glaces et pouvaient, au besoin, franchir à pied les plaques dérivantes (**annersat** et **sigiviit**)

Source : MNHN, Paris

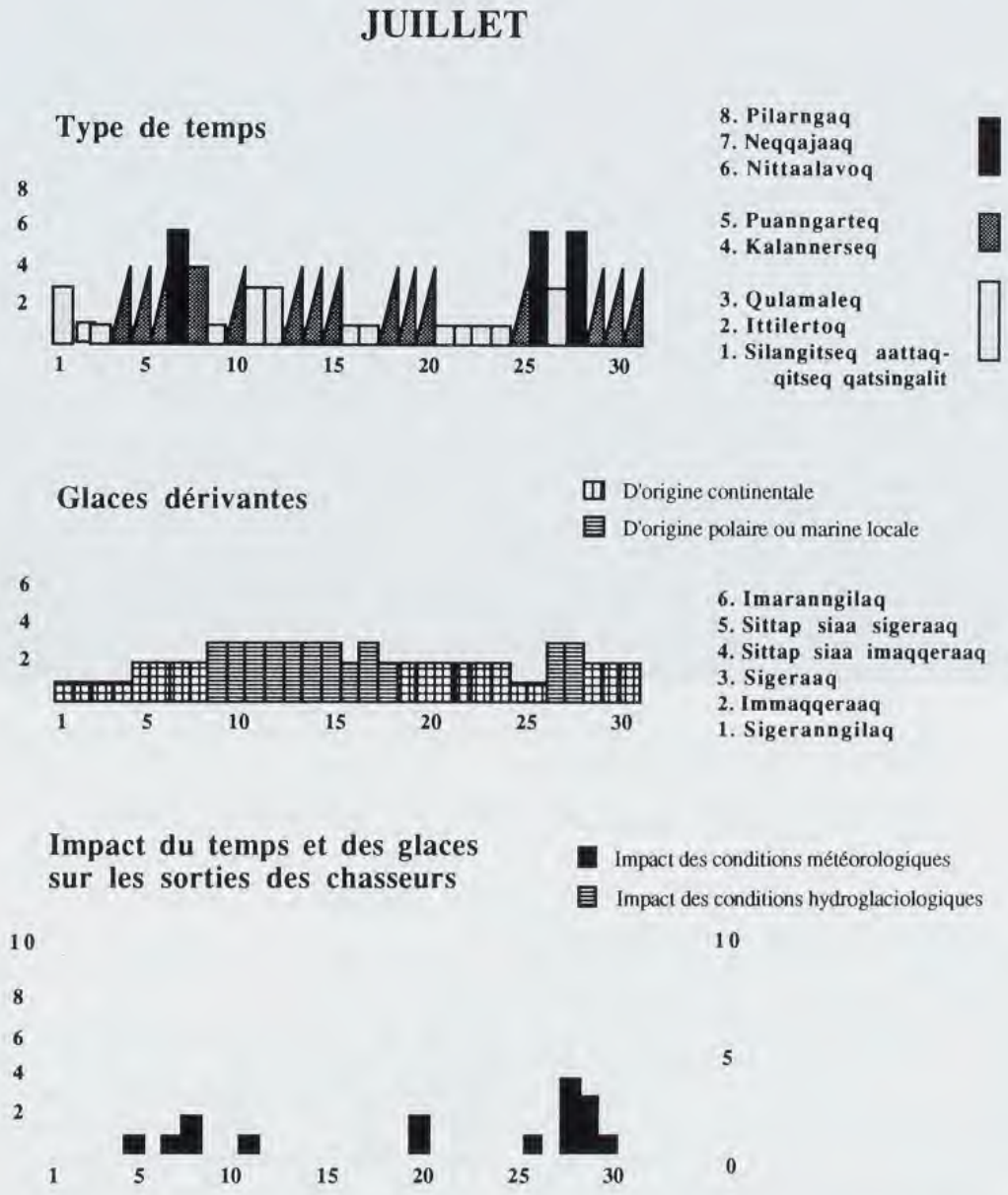

FIG. 56. — Impact des conditions météorologiques et hydroglaciologiques sur les possibilités de sortie des chasseurs de Tiilerilaaq au cours du mois de juillet 1972 (jours du mois en abscisse ; en ordonnée, indice d'intensité des conditions défavorables, sauf pour « impact », nombre de jours de non-sorties).

FIG. 56. — Impact of the meteorological and hydroglaciological conditions on the opportunities for Tiilerilaaq hunters to go out during July 1972 (days of the month on x axis ; on y axis, intensity index of unfavorable conditions, except for " impact ", number of days with no hunting trip).

Source : MNHN, Paris

FIG. 57. — Le fjord de Sermilik vu d'avion au mois d'août. Les glaces dérivantes sont un indice de la présence du phoque et leur faible densité (**imaqqeraaq**) donne un accès facile à tous les secteurs du fjord.

*FIG. 57. — Sermilik fjord seen from an aeroplane in August. The drifting ice floes are an indicator of the presence of seals, and their low density (**imaqqeraaq**) makes all areas of the fjord easily accessible.*

en portant le kayak sur la hanche ou en le faisant glisser. En barque à moteur, il était beaucoup plus difficile de contourner ces glaces et le chasseur devait concentrer son attention sur leurs mouvements pour éviter de se trouver serré entre deux blocs.

A l'exception des jours dominés par le temps de **kalannerseq** qui pousse les chasseurs à sortir pendant les heures calmes de la « nuit », les conditions météorologiques ont eu très peu de répercussions, au cours du mois de juillet, sur les activités de chasse et de pêche. L'omble chevalier (Salmonidé) était alors abondant dans l'embouchure de certaines rivières et la plupart des chasseurs ont alterné chasse et pêche. L'expression **aartiinanngilaq** (« il n'y a rien à redouter ») traduit les conditions favorables de cette période sans nuit, au cours de laquelle les chasseurs n'ont pas hésité à prolonger leur affût, sans crainte de se laisser dériver sur les glaces.

AOÛT :

rareté du phoque, alors que le temps est favorable

La relation de cause à effet du temps sur les sorties des chasseurs, qui apparaît sur ce graphique du mois d'août, doit être relativisée. En effet, les périodes pluvieuses de **nittaalavoq** n'auraient pas nécessairement arrêté les chasseurs si le gibier avait été abondant. Avec la douceur relative des températures (tous les minimums sont positifs) et l'absence de vent, les contraintes climatiques sont, en effet, réduites.

Les glaces polaires ont été totalement évacuées du fjord au cours des premiers jours du mois ; seules ont subsisté, à faible densité, les glaces continentales de dimensions variées (**sermit**), en provenance des fronts glaciaires du fond du fjord.

Comme tous les ans, en raison de l'intense fusion des glaces, le danger venait de l'état de déséquilibre constant des icebergs dont les chasseurs s'écartaient prudemment.

Source : MNHN, Paris

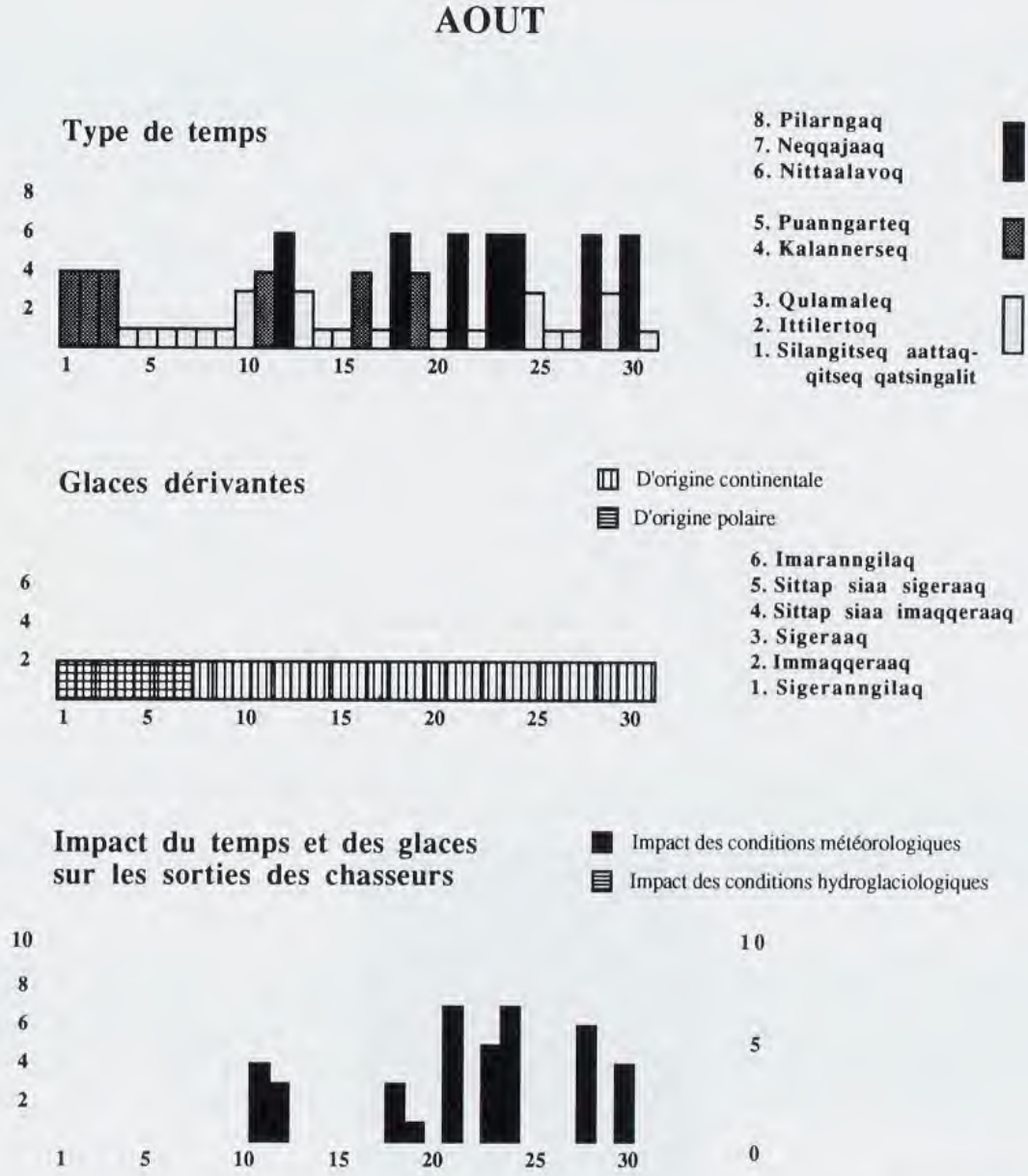

FIG. 58. — Impact des conditions météorologiques et hydroglaciologiques sur les possibilités de sortie dcs chasseurs de Tiilerilaaq au cours du mois d'août 1972 (jours du mois en abscisse ; en ordonnée, indice d'intensité des conditions défavorables, sauf pour « impact », nombre de jours de non-sorties).

FIG. 58. — Impact of the meteorological and hydroglaciological conditions on the opportunities for Tiilerilaaq hunters to go out during August 1972 (days of the month on x axis ; on y axis, intensity index of unfavorable conditions, except for " impact ", number of days with no hunting trip).

Source : MNHN, Paris

Variation des conditions de déplacement

Pour résumer les traits les plus marquants des conditions de déplacement des chasseurs au cours des mois successifs illustrés par cette chronique, un calcul des moyennes et des variations (sommes des écarts) a été effectué à partir des indices caractérisant la quantité des glaces présentes.

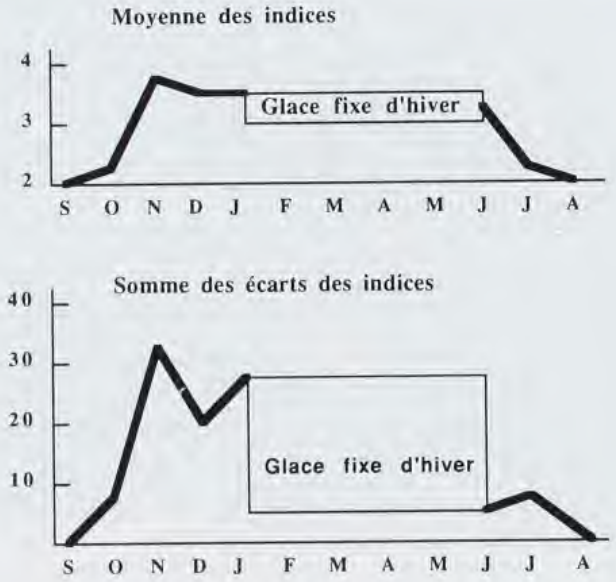

Fig. 59. — Moyenne mensuelle des quantités de glace présentes dans le fjord de Sermilik et variation des conditions de circulation exprimée par la somme des écarts des indices journaliers.

Fig. 59. — Monthly average of the amount of ice present in Sermilik fjord and the variation in ravelling conditions expressed as the sum of the intervals of the daily indicators.

C'est au début de l'hiver (novembre à janvier), avant que l'aire de chasse ne soit complètement englacée, que les conditions d'accès sont rendues particulièrement difficiles par l'abondance des glaces dérivantes. La grande variabilité des conditions de circulation, avec un maximum de la somme des écarts en novembre, constitue un facteur aggravant dans la mesure où le chasseur ne peut pas prendre de décision à long terme et doit constamment remettre en cause sa stratégie.

Source : MNHN, Paris

LES RESSOURCES : FAUNE ET FLORE ET LEUR UTILISATION

Source : MNHN, Paris

Dessin de Jens Rosing (propriété de l'artiste).

Source : MNHN, Paris

A la fin du siècle dernier, lorsque Gustave HOLM établit les premiers contacts avec les Inuit d'Ammassalik, la principale préoccupation des découvreurs était de recueillir tous les éléments de la culture matérielle ; c'est ainsi qu'une première liste des ressources fut publiée (HOLM, 1887). Le problème qui se posait ensuite à la communauté scientifique concernait les carences éventuelles du régime alimentaire eskimo à base de viande, notamment à propos des glucides, de certains sels minéraux et des vitamines. Cela amena ainsi HØYGAARD (1941) à préciser les fréquences d'utilisation des différentes ressources par les chasseurs d'Ammassalik et à publier une série de résultats originaux concernant la composition et la valeur énergétique des différentes parties consommables des animaux et de certains végétaux, travaux qui font encore autorité dans le domaine de la nutrition.

Devant l'expansion démographique qui suivit le début de la colonisation se posa par la suite la question de l'adéquation des ressources naturelles à un demande accrue : MIKKELSEN & SWEISTRUP (1944) ont pu montrer comment, dans le cadre de l'introduction de nouvelles techniques, la production des ressources locales tendait à évoluer. Une récente prolongation de ces travaux, concernant la population de la région d'Ammassalik, est incluse dans l'étude socio-démographique de ROBERT-LAMBLIN (1986) qui montre la place occupée, dans l'économie actuelle, par les ressources locales.

En effet, malgré l'intégration des Ammassalimiit dans l'économie monétaire de notre actuelle « société de consommation », les ressources naturelles constituent encore la base du régime alimentaire. La tradition dans l'alimentation est toujours le dernier élément à disparaître (DE GARINE, 1979) et lors de mon dernier séjour à Tiilerilaaq en mai 1986, j'ai constaté une nouvelle fois combien la viande de phoque et les algues étaient considérées comme « la vraie nourriture » (**niilatsat**). Cela peut sembler assez paradoxal, dans la mesure où les algues étaient considérées comme un aliment de disette, qu'on ne mangeait, autrefois, qu'à contre-cœur et lorsque la viande faisait défaut, ainsi que me l'ont maintes fois répété les plus vieux chasseurs qui ont connu ces périodes difficiles.

On oppose aux ressources d'origine locale (**kalaalimiit** « celles qui proviennent du Groenland »), les aliments d'importation (**qattunaamiit** « ceux des étrangers ») dont nous ferons un bref descriptif pour compléter l'inventaire des principales espèces animales et végétales traditionnellement utilisées dans l'alimentation inuit.

C'est encore à partir des termes vernaculaires, selon la méthode adoptée dans les chapitres qui précèdent, que nous présenterons ces ressources animales et végétales. En effet, à partir de l'organisation des activités du chasseur inuit, notre propos est d'analyser la part relative des conditions naturelles, des ressources disponibles et de différents paramètres culturels dans le fonctionnement d'une société de chasseurs. L'analyse de la relation avec l'environnement, telle qu'elle est perçue par le chasseur à travers son vocabulaire, ses expressions les plus fréquentes et ses concepts relatifs aux éléments naturels, apporte une certaine mesure de « l'adaptation » (mesure du degré de précision de la connaissance du milieu).

Par ailleurs, ces connaissances traditionnelles ont servi de base aux premiers travaux des naturalistes (FABRICIUS, 1780 ; FREUCHEN, 1935) et sont encore très pertinentes, du point de vue du zoologiste et du botaniste, auxquels elles apportent des observations inédites (FOERSOM *et al.*, 1971 ; SMITH & HAMMILL, 1981 ; VIBE, 1981).

Source : MNHN, Paris

CLASSIFICATION DES RESSOURCES NATURELLES

Les espèces animales et végétales dont nous décrivons ci-dessous les principales caractéristiques et les utilisations, ont été déterminées à partir des publications citées comme références faunistiques et floristiques ; nous ferons donc toujours mention de la dénomination latine binominale et des catégories zoologiques et botaniques dans lesquelles on les groupe (espèce, genre, famille, ordre, ...).

Dans de très nombreux cas, les correspondances avec la classification traditionnelle inuit ne posent aucun problème. Par exemple, pour toutes les espèces animales bien connues du chasseur, il y a superposition des deux systèmes de classification.

En revanche, si l'on examine les groupements d'espèces dans la classification traditionnelle, la superposition avec le système scientifique devient l'exception. C'est généralement le cas des « taxonomies populaires » dans lesquelles le processus classificatoire comprend à la fois l'identification, la nomination et l'insertion dans un système de référence (FRIEDBERG, 1974). L'analyse et la comparaison des noms d'animaux permet également de cerner différents domaines sémantiques (DORAIS, 1984 a). Les catégories ainsi définies (taxons unitaires) pourront être plus ou moins larges et englobantes selon qu'il s'agit d'espèces fréquemment utilisées ou non. Ainsi les poissons, présentés dans un ouvrage récent en langue inuit (SALOMONSEN, 1981) sous le terme général de **aalisakkat**, sont toujours désignés à Ammassalik par leur nom spécifique : par exemple, **kaporniakkat** (les ombles chevalier), **ammatsaat** (les capelins), et, parmi ces différents termes, **aalisakkat** désigne spécifiquement les morues.

L'usage de ce dernier nom, **aalisakkat**, pour désigner l'ensemble « poissons » est progressivement introduit par le système moderne d'éducation sur le modèle de la côte ouest ; mais la pratique quotidienne montre que ce taxon unitaire n'est pas réellement inclus dans le système de référence du chasseur d'Ammassalik : si je dis que j'ai pêché des **aalisakkat**, on comprendra toujours qu'il s'agit de morues et non de poissons indéterminés.

Il y a ainsi, pour les poissons, une série d'entités discrètes correspondant aux espèces, alors que d'autres ensembles d'espèces animales sont désignées, à Ammassalik, par les termes définis dans la figure 60.

En ce qui concerne les végétaux, le terme **naasoq** qui signifie « une plante à fleur », désigne, par extension, l'ensemble des végétaux. Cet ensemble inclut aussi bien ceux du domaine marin (**imap naasuat**) que les plantes terrestres (**nunap naasuat**).

Néanmoins, pour les algues, de même que pour les poissons, la langue courante ne fait référence qu'à des termes spécifiques concernant les espèces consommées. Il y a donc, ici encore, une subdivision des catégories qui descend au niveau de l'espèce : pour une algue non utilisée, le terme **imap naasua** (« la plante de la mer ») n'est quasiment pas employé (on dira : cela n'a pas de nom). La seule algue non alimentaire désignée par un terme spécifique est celle qui rend les rochers très glissants et dont on se méfie : **quiaaseeq** (*Spongomorpha* sp.).

A ces classifications traditionnelles des espèces, qu'il est aisé de comparer aux systèmes définis par les zoologistes et les botanistes, se superposent d'autres systèmes définis en fonction de la provenance ou de l'utilisation ou encore du mode de production. Par exemple le terme **piniangatsat,** qui désigne toutes les ressources obtenues à l'aide d'un instrument (le harpon, autrefois, et maintenant le fusil, le filet et la ligne de pêche), s'oppose à **kalersingatsat** : les ressources de cueillette ou de ramassage qui incluent aussi bien les mollusques du littoral que les algues et toutes les plantes terrestres.

La présentation qui suit partira de ces modes d'acquisition des ressources, lesquels sont en liaison directe avec la complémentarité des rôles de l'homme et de la femme dans la société inuit (B. ROBBE, 1976 a). Dans chacune des parties traitant respectivement des ressources de la chasse et de la collecte, nous reprendrons le système de classification des espèces présenté ci-dessus. Ce système,

Source : MNHN, Paris

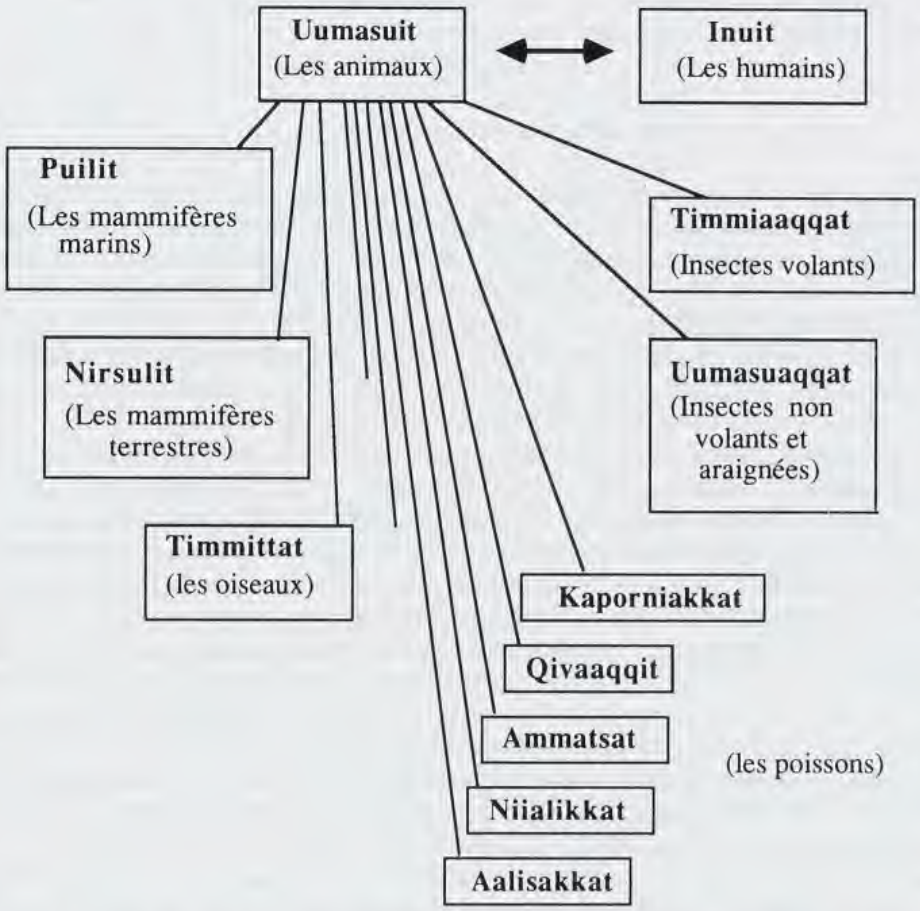

FIG. 60. — Système classificatoire des animaux (opposés aux humains) chez les Inuit d'Ammassalik.

FIG. 60. — System of classifying animals (opposed to humans) among the Inuit of Ammassalik.

fondé en grande partie sur les techniques d'acquisition et les usages possibles des différentes ressources, apparaît comme le plus pertinent pour une analyse des relations du chasseur avec le milieu naturel.

LES RESSOURCES DE CHASSE ET DE PÊCHE (PINIANGATSAT)

Les ressources d'origine animale (à l'exception des moules) sont toutes considérées comme le produit de la chasse, domaine relevant du statut d'homme adulte et de sa maîtrise des instruments spécialisés (**piniilit** : les instruments de chasse, dont le radical se retouve dans **piniangatsat**).

Tous les poissons de consommation courante étaient capturés à l'aide d'une foëne, **kanniit** (fourche à deux ou trois dents), ou pour le capelin, d'une grande épuisette, **qalit**, toujours manœuvrées par le chasseur. De même pour les oiseaux, la mise en œuvre des pièges et des intruments de jet était le fait du chasseur.

A côté de cela, la technique de pêche à la ligne, adoptée à partir des années 30 (MIKKELSEN & SVEISTRUP, 1944) a été longtemps considérée comme un pis-aller pour les chasseurs incapables de ramener le gibier ou le poisson pris par les méthodes traditionnelles. L'adoption généralisée de cette

Source : MNHN, Paris

dernière technique de pêche et son impact sur la vie économique ont fait dépasser ce point de vue et considérer comme **piniangatsat** toutes les ressources animales.

Les mammifères marins (puilit)

La classification traditionnelle en un groupe d'animaux qui viennent respirer en surface (**puilit** = « ceux qui viennent souffler »), rejoint en partie le système de classification international des zoologistes ; toutefois les différentes espèces de phoques sont, dans la région d'Ammassalik, les représentants de loin les plus fréquents de cette catégorie. Le terme **puilit** est donc surtout compris dans le sens restrictif de « Phocidés » ; mais la présence exceptionnelle d'une baleine du Groenland (*Balaena mysticetus*) que les chasseurs ne savaient pas nommer spécifiquement, dans le fjord de Sermilik, en juillet 1972, fut pour moi l'occasion de vérifier la persistance d'une signification plus générale de ce terme dans les circonstances évoquées ci-dessous.

L'ours blanc qui fréquente aussi le milieu marin a un statut beaucoup moins précis de ce point de vue (Randa, 1986) ; en tous cas, il n'est jamais classé parmi les **puilit**.

Quelques Cétacés traversent les eaux d'Ammassalik au cours de leurs migrations. Si les espèces de très grande taille comme la baleine du Groenland sont exceptionnelles, des Cétacés de petite taille comme le Narval sont plus communs et leur passage, attendu avec impatience par les chasseurs, provoque une fébrile activité de toute la communauté villageoise.

La baleine du Groenland était autrefois abondante et couramment chassée par les Inuit (Gad, 1978), en particulier sur la côte ouest, ainsi que l'attestent de nombreux documents ethnographiques (Birket-Smith, 1924). Cette baleine était également présente sur la côte est jusqu'au début du XIXe siècle (Holm, 1911). Elle y était alors chassée par les Inuit établis sur cette côte, comme en témoigne la présence de fanons que j'ai moi-même observés sur un ancien site habité de la rive ouest du Sermilik (à Sukkersii). Beaucoup d'objets trouvés sur les sites archéologiques des plus anciennes maisons étaient d'ailleurs en os de baleine (Mathiassen, 1933).

La quasi-disparition de la baleine du Groenland a souvent été attribuée aux chasses exterminatrices des baleiniers européens dont on ne peut nier le rôle au moins aggravant dans la diminution des effectifs au large d'Ammassalik. Cependant, Vibe (1967) a montré que la transformation du biotope provoquée par l'extension des glaces dérivantes le long de la côte est, entre 1740 et 1900, pourrait être la cause première du départ des baleines. Fuyant l'avance des glaces, elles se concentrèrent dans l'Atlantique nord où elles furent alors trop facilement accessibles aux baleiniers européens.

Aujourd'hui, lorsqu'un tel animal est aperçu, c'est si inhabituel pour le chasseur qu'il reste interdit et embarrassé, comme j'ai pu l'observer en cette journée de juillet 72 dont j'ai parlé plus haut. Lorsque l'animal a été signalé à proximité du village et décrit comme un « énorme **puileq** » (**puileq** : singulier de **puilit**) par Peter Jonathansen, les chasseurs l'ont d'abord longuement observé depuis la rive.

Comme cet animal restait immobile, ils décidèrent, et moi avec eux, de l'approcher en barque, à la rame. Chacun avait pris un fusil mais aucun coup de feu n'a été tiré. Les barques ont été arrêtées à une cinquantaine de mètres de la baleine. Tout le monde regardait sans bouger et on ne parlait qu'à voix basse. Personne ne songeait à prendre l'initiative de l'attaque. L'animal amorça alors un lent mouvement de plongée et, tandis qu'il s'enfonçait, une immense nageoire caudale apparut hors de l'eau. Pensant qu'il pouvait à nouveau faire surface, nous avons attendu en silence. Après un long moment, convaincus qu'il ne réapparaîtrait plus, nous sommes rentrés en commentant l'événement à voix haute et avec force gestes.

Utilisation des statistiques de chasse

La recherche de données quantitatives à partir des statistiques concernant les animaux dont les peaux sont commercialisées et les calculs de biomasse potentielle par rapport aux quantités

Source : MNHN, Paris

consommées pour les autres ressources, visent à préciser l'évolution démographique de ces espèces dont dépend à long terme l'existence même de ces ressources.

Les statistiques de chasse sont publiées régulièrement par les autorités danoises (ANON., 1955-57 ; ANON., 1958 ; ANON., 1959 ; ANON., 1960 ; ANON., 1961-62 ; ANON., 1963-66 ; ANON., 1967-75 ; ANON., 1976-84) ; elles ont été utilisées dans la plupart des études concernant les populations de phoques (ROSENDAHL, 1961 ; VIBE, 1967 ; KAPEL, 1975). La base de ces statistiques est un calendrier distribué par l'administration à tous les chasseurs qui prennent soin d'y inscrire le nombre d'animaux capturés à chaque retour de chasse. Le « Kommunefoged », employé municipal, va enregistrer une fois par an ces résultats individuels de chasse. Il établit des fiches nominales sur lesquelles il regroupe, pour chaque espèce de gibier, le nombre de captures sur des périodes successives de deux semaines. Ce sont ces fiches individuelles qui sont transmises à l'administration pour l'établissement de la statistique. Elles étaient conservées à Copenhague où j'ai pu les consulter, notamment pour comparer mes propres relevés concernant les chasseurs du village de Tiilerilaaq, avec les résultats des mêmes chasseurs au cours des années précédentes.

Cette méthode de comptage présente plusieurs défauts : d'une part un chasseur peut omettre de noter sa prise ; cette forme de négligence vis-à-vis de l'administration est relativement récente, variable selon les villages et je l'ai rarement observée à Tiilerilaaq. Elle peut être corrigée si l'on compare les statistiques de chasse au registre de la boutique où sont consignées nominalement toutes les ventes de peaux. D'autre part, le lieu d'enregistrement est celui du domicile du chasseur et non pas celui de la capture, ce qui peut changer le résultat des calculs des densités locales des prises. En fait, il apparaît que ces déplacements des chasseurs hors de leur « territoire » habituel sont peu fréquents et que le nombre des gibiers enregistrés dans un autre village se trouve approximativement compensé par l'excédent enregistré sur place.

L'introduction des statistiques de chasse à Ammassalik ne remonte qu'à 1952. Avant cette date, seuls les registres de ventes de peaux étaient disponibles (utilisés notamment par MIKKELSEN & SVEISTRUP, 1944), mais, considérant l'importance des usages domestiques d'alors, notamment pour la fabrication des vêtements, il était nécessaire d'extrapoler les effectifs réels des captures de gibier.

Dans les études récentes concernant les Mammifères marins du Canada (SMITH, 1975 a ; MANSFIELD *et al.*, 1975 ; SMITH, 1981), ce sont les statistiques de chasse, établies à partir de bases tout à fait comparables à celles définies ci-dessus pour le Groenland, qui ont été utilisées. Les comparaisons sont donc possibles.

MIIKKATTA : LE PHOQUE ANNELÉ

C'est le plus petit des phoques capturés par les chasseurs, ainsi que son nom l'indique (littéralement « le petit »). Cette espèce, *Phoca hispida*, est la plus répandue dans l'Arctique (VIBE, 1981). Elle a joué un rôle fondamental, à travers les âges, dans la civilisation inuit : même aux époques où la baleine était couramment chassée, ce phoque constituait la principale ressource en viande fraîche en hiver et fournissait la fourrure nécessaire à la confection des vêtements (BOAS, 1888 ; DEGERBØL & FREUCHEN, 1935 ; VIBE, 1967). Aujourd'hui, la fourrure de cette espèce a une valeur commerciale qui procure une grande part des revenus et sa viande occupe encore, à Tiilerilaaq, la première place parmi les aliments d'origine animale.

CARACTÉRISTIQUES MORPHOLOGIQUES

La dimension moyenne de cette espèce pour les différentes classes d'âge est indiquée dans le tableau 5, à partir des mesures que j'ai relevées à Tiilerilaaq sur 195 individus capturés dans le fjord de Sermilik. La méthode de détermination des classes d'âge d'après l'aspect des peaux, est décrite plus loin. Pour comparaison, nous présentons les mesures relevées par MCLAREN (1958 a) sur une population de phoques annelés de l'île de Baffin (nord-est du Canada) dont les classes d'âge ont été déterminées par les stries d'accroissement de la dentine.

Il n'y a pas de différence significative entre les

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 5. — Taille moyenne (mesure museau-queue en cm) des différentes classes d'âge de phoques annelés.

TABLE 5. — Average size (nose to tail in cm) of different age classes of ringed seal.

Classe d'âge	moins de un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	plus de 4 ans
Phoques du Sermilik	89 (N=23)	93 (N=65)	96 (N=40)	104 (N=28)	118 (N=39)
Phoques de l'île de Baffin	82 (N=12)	97 (N=14)	103 (N=6)	104 (N=5)	119 (N=65)

deux populations de phoques qui se trouvent approximativement à la même latitude. FEDOSEEV (1971) a constaté que les phoques des latitudes plus élevées sont plus grands et il attribue cette différence de taille à la plus longue stabilité de la glace qui laisse la possibilité d'une plus longue période d'allaitement des jeunes. Cette explication est indépendante de la règle de Bergmann, selon laquelle la taille la plus grande à l'intérieur d'une espèce se rencontre dans les régions les plus froides (DREUX, 1974). Elle s'accorderait plutôt avec une observation courante des chasseurs qui constatent que les phoques venus du large (donc sur des glaces instables) sont plus petits que ceux qui viennent du fond du fjord où la glace est très épaisse.

PELAGE ET MUE

La valeur d'une peau dépend de ses dimensions mais aussi de la qualité du pelage, laquelle change selon l'âge et la saison de capture de l'animal. La peau d'un jeune phoque, au poil dense et soyeux, est d'une qualité supérieure à celle d'un animal très âgé au poil épars et rêche. Le pelage du phoque annelé ne présente pas une couleur uniforme : la partie ventrale est grise ; le dos d'une nuance bleu-noir, parsemé de taches plus claires en forme d'anneaux (d'où le français « phoque annelé » et l'anglais « ringed seal »). La longueur du poil n'excède pas 1 cm chez l'adulte.

La saison de capture a également une importance déterminante : au début de l'été, lorsque la mue commence, les peaux n'ont pratiquement plus de valeur. La commercialisation des peaux, à ce stade du pelage, a cessé en 1983. Les différentes qualités de peau de phoque annelé dont nous comparons les fréquences en fonction de la saison de capture, dans le tableau 6, sont définies d'abord par l'emplacement des déchirures dûes à la balle ou aux chevrotines ; ensuite par la couleur et la densité du poil, très compromise par la mue qui est responsable du classement de 88 % des peaux d'été en 3e catégorie ; enfin, la qualité du traitement (grattage, dégraissage, lavage ; *cf.* B. ROBBE, 1975) intervient dans ce classement.

La mue est annuelle et a lieu sur la glace entre la mi-mai et la mi-juillet. Elle dure environ 15 jours et commence par l'apparition de petites plages de peau nue (**mamaartit**). La repousse d'une nouvelle fourrure soyeuse commence après l'apparition de ces plages. Au cours de cette période, on peut observer les phoques étendus sur le dos ou sur le flanc, se grattant le pelage à l'aide de leur griffe antérieure. Pour les chasseurs, un phoque qui n'a pas pu monter sur la glace a conservé son ancien pelage : c'est ainsi qu'ils expliquent que certains phoques pris en automne présentent un pelage irrégulier et peu luisant.

L'aspect de la peau change à chaque mue et surtout au cours des premières années : Le phoque nouveau-né porte encore la toison épaisse et blanche du fœtus (**ilimeeq**), indispensable à son équilibre thermique car il n'a pas encore de graisse sous-cutanée. Lorsqu'une femelle est capturée avec un fœtus presque à terme, la fourrure blanche de celui-ci, qui n'a pas dans cette région de valeur commerciale, est utilisée pour la confection de vêtements d'enfants.

Après quelques semaines d'allaitement, le jeune, dont la graisse sous-cutanée est en cours de formation, a perdu sa fourrure laineuse, remplacée par un pelage court, blanc argenté sur la face ventrale et foncé, sans avoir encore les « anneaux » caractéristiques de l'espèce, sur la face dorsale. C'est sous cet aspect que le jeune phoque, appelé maintenant **natsiaq**, apparaît pour la première fois sur l'aire de chasse. Sa chair est alors peu prisée par la plupart des chasseurs qui lui trouvent un goût fade et un manque de

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 6. — Répartition par qualité des peaux de phoque annelé d'été et d'hiver, commercialisées par l'intermédiaire de l'institution officielle K.H.G.

TABLE 6. — Graph of the quality of ringed seal skins in summer and winter, sold through the official institution K.H.G.

Nombre de peaux commercialisées	de première qualité	de deuxième qualité	de troisième qualité
Du 2 mai au 3 juillet 1976	10 (3%)	31 (9%)	292 (88%)
Du 29 novembre au 30 décembre 1976	35 (31%)	39 (35%)	38 (34%)

consistance ; certains vont même jusqu'à l'utiliser pour la nourriture des chiens. C'est pourtant cette espèce qui, parmi tous les phoques chassés, est la plus appréciée pour sa viande.

A l'automne, avec les premières neiges, le pelage du jeune animal s'épaissit ; pour le chasseur, il s'agit alors d'un phoque « confirmé » désigné par le terme **natsitsiaq**.

Au cours des années successives, à la faveur de la mue de printemps, le pelage du phoque annelé continue de changer d'aspect et un nom particulier est attribué par les chasseurs aux animaux de ces différentes classes d'âge, jusqu'à la cinquième année :

Tortuuvatsiaq : désigne un phoque encore sans griffes, entré dans sa deuxième année, caractérisé par un pelage « gonflant » dont les poils atteignent environ 2 cm (d'où son nom, dérivé de **meqqivat tortupput**, « les poils sont gonflés »). Pour cette espèce, c'est la fourrure à ce stade qui est la plus estimée. Ce n'est cependant pas la plus solide et les chasseurs choisissaient de préférence les peaux de phoques plus âgés pour la confection des vêtements. La viande de **tortuuvatsiaq** est en revanche appréciée pour son goût déjà bien marqué.

Qaligiligitseq : phoque dans sa troisième année, dont le pelage est beaucoup plus ras (environ 1 cm). Son nom exprime encore l'aspect du pelage (littéralement « qui a le poil ras »). Il commence à lui pousser les griffes qui lui permettront de vivre sous la glace en perçant un trou de respiration.

Sakkatsiaq : il s'agit d'un sub-adulte dans sa quatrième année, avec des griffes bien développées, dont le pelage est sensiblement plus sombre que celui des formes précédentes, tandis que les taches blanchâtres en forme d'anneaux deviennent plus nettes.

Sakkaq : désigne le phoque adulte dont les « anneaux « du pelage sont bien marqués. Lorsque l'animal vieillit, la couleur du pelage s'éclaircit mais la forme des anneaux ne change pas. Comparé aux formes adultes des autres espèces de phoques de la région, le phoque annelé est celui dont la peau est la moins épaisse (son nom dérive de **sakkaajut** = mince). Les phoques annelés peuvent atteindre 35 à 40 ans d'âge (McLAREN, 1958 a). Les plus vieux, appelés **Sakkalerngaq**, se reconnaissent au pelage rêche et à l'usure bien marquée de leur griffes. Cette usure des griffes s'explique par la nécessité, pour conserver l'accès aux trous de respiration, de gratter constamment la glace très épaisse des fonds des fjords où se trouvent toujours les territoires de ces vieux phoques. L'âge des phoques adultes ne peut être déterminé avec certitude que par des méthodes de comptage des stries d'accroissement des griffes ou de la dentine. Cependant, pour les classes de jeunes phoques décrites ci-dessus, McLAREN a confirmé, à partir d'observations faites dans l'Est canadien, que les estimations de l'âge faites par les chasseurs, à partir des peaux, coïncidaient précisément avec des mesures d'âge réalisées par les autres méthodes.

RÉGIME ALIMENTAIRE

Comme la plupart des mammifères aquatiques, le phoque annelé ne dépend pas d'une seule catégorie de nourriture. Alors que A. PEDERSEN (1958) & VIBE (1950) ne trouvaient que des morues de roche dans les contenus stomacaux des phoques capturés respectivement dans les fjords du nord et du nord-ouest du Groenland, en revanche, les estomacs des phoques capturés au large de la banquise, à l'est du Groenland (JOHANSEN, 1910) ou dans la mer d'Okotsk

Source : MNHN, Paris

FIG. 61. — Jeune phoque annelé, *Phoca hispida*, espèce la plus commune dans l'Arctique. D'après F. BRUEMMER, in SMITH, 1973.

FIG. 61. — Young ringed seal, Phoca hispida, *the most common species in the Arctic (after F. BRUEMMER, in SMITH 1973).*

(FEDOSEEV, 1975) contenaient essentiellement des Amphipodes pélagiques.

En fait, MCLAREN (1958 a) a identifié 72 espèces consommées et j'ai moi-même vérifié à Tiilerilaaq (tableau 7) cette possibilité du phoque annelé de se nourrir d'organismes variés situés en différents points de la chaîne alimentaire.

L'examen des contenus stomacaux a été effectué, selon les occasions qui se présentaient, à différentes périodes de l'année. Le nombre d'échantillons n'est pas suffisant pour analyser le cycle ; cependant, il ressort nettement qu'au cours de l'hiver, les morues polaires (*Boreogadus saida*) et les capelins (*Mallotus villosus*) constituent l'essentiel de la nourriture des phoques annelés du Sermilik ; tandis qu'en été, ces phoques consomment plutôt les espèces d'Amphipodes planctoniques reconnues des chasseurs sous les noms de **ittarngaq** (*Mysis oculata*) et **ortsuarnisaaq** (*Themisto libellula*). Cette flexibilité dans l'alimentation du phoque annelé explique sa large répartition dans l'Arctique. Cependant, sa densité varie localement dans une très large mesure et différents auteurs (MCLAREN, 1958 a ; SMITH, 1975 a ; SMITH & MAMMILL, 1981) ont attribué ces différences de densité aux conditions inégales d'englacement : seules les régions où la glace d'hiver est stable jusqu'aux premiers mois d'été constituent de bons sites de reproduction.

Chaque année, au printemps, le phoque annelé, comme les autres espèces de phoques de l'Arctique, cesse pratiquement de se nourrir pendant une période de deux mois environ. Cela correspond à la période de mue à propos de laquelle nous présentons ci-dessous quelques détails. Le processus physiologique qui déclenche ce jeûne a été décrit comme une réponse adaptative à la chaleur relative de l'été (FEDOSEEV,

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 7. — Espèces animales présentes dans les contenus stomacaux de 15 phoques annelés capturés dans le fjord de Sermilik.

TABLE 7. — Animal species present in the stomach contents of 15 ringed seals captured in Sermilik fjord.

	Espèces benthiques	Espèces pélagiques
Formes planctoniques	Amphipodes *Themisto libellula* *Mysis oculata*	Euphausiacés
Formes benthiques		Décapodes (crevettes) Poissons *Boreogadus saida* *Mallotus villosus*

1975). L'épaisseur de la couche de graisse sous-cutanée diminue alors rapidement et cet amaigrissement peut avoir des conséquences sur les conditions de capture : lorsqu'un phoque amaigri est tué dans l'eau, il tend à couler et peut être perdu pour le chasseur.

COMPORTEMENT

Parmi les mammifères marins de l'Arctique, seul le phoque annelé peut vivre sous la glace car il est capable d'y creuser des trous lui permettant de respirer à la surface. Dès que la mer gèle, même s'il reste une étendue d'eau libre à proximité, le phoque commence à creuser un orifice, **pukkuvik**. J'ai observé, par exemple, quatre jours après la tempête du mois de mars qui avait emporté une partie de la banquise (voir la chronique au chapitre précédent), sur une nouvelle glace peu épaisse, plusieurs de ces trous percés à quelques mètres seulement de la mer libre. A ce stade, l'orifice n'a pas plus de quatre centimètres de diamètre ; il se situe au sommet d'un petit mamelon qui résulte de la pression qu'exerce le museau du phoque sur la face inférieure du couvert glacé.

Lorsque la glace dépasse 10 à 15 cm d'épaisseur, l'animal, pour maintenir l'accès à l'air libre et agrandir ses trous, utilise ses griffes dont l'usure témoigne du travail permanent de sape de la glace. Le trou dont l'orifice fait environ 20 cm mais qui s'élargit en forme de cône sous la glace, est alors appelé **atteq**, dérivé d'une racine signifiant « gratter ».

Ces trous de respiration ne restent pas longtemps apparents. La neige qui les recouvre rapidement laisse filtrer l'air en quantité suffisante pour que le phoque puisse respirer. Si le chasseur ne peut plus alors l'apercevoir, l'ours, en revanche, capable de sentir le phoque à travers deux mètres de neige, peut creuser et surprendre le phoque lorsqu'il vient respirer : des traces de sang observées par des chasseurs, au fond d'une large excavation correspondant à un trou de respiration, témoignent du passage de ce prédateur.

Selon les chasseurs du village, du temps où la chasse se pratiquait encore au trou de respiration (jusqu'aux années 40, à partir desquelles le filet à phoque a supplanté définitivement l'ancienne technique), on plaçait un bâton de repérage auprès des différents trous visibles avant les chutes de neige. De toute façon, le chasseur a toujours pu disposer de ses chiens qui flairent, comme l'ours, l'odeur du phoque au-dessus des trous de respiration cachés par la neige. Cette dernière technique était pratiquée dans tout l'Arctique (BIRKET-SMITH, 1955).

A partir de la fin mars, quand le rayonnement solaire est assez intense, les phoques annelés commencent à monter sur la glace pour se chauffer, en empruntant un de leurs trous de respiration qu'ils ont agrandi et dégagé, que le chasseur appelle alors **kikkileq**.

Un terme particulier désigne le phoque annelé, lorsqu'il est monté sur la glace fixe : **qatsimaleq** (littéralement « celui qui est monté »).

Le phoque manifeste alors une très grande méfiance vis-à-vis des prédateurs éventuels comme l'ours, qui peut attaquer un adulte, ou le renard polaire, qui attaque les jeunes (STIRLING, 1977). Avant de sortir, l'animal flaire longuement, la tête dressée, se laisse couler et re-

Source : MNHN, Paris

commence plusieurs fois ce manège. Selon les chasseurs, s'il aperçoit, près de son trou, la moindre trace de pas, il retourne aussitôt à l'eau et ne revient plus à cet endroit. C'est pourquoi le chasseur évite de s'approcher des trous inoccupés et, *a fortiori*, de ceux auprès desquels des phoques ont été aperçus.

Une fois sur la glace, le dos au vent, il relève la tête à intervalles irréguliers (de quelques secondes à une minute environ) ; si le vent change de direction, il pivote pour avoir toujours le vent dans le dos. Une odeur suspecte peut être décelée à plus de 200 mètres, ce qui déclenche une fuite immédiate que j'ai souvent eu l'occasion d'observer, l'animal se laissant glisser dans son trou sans même redresser la tête. En revanche, si le moindre bruit lui fait dresser la tête, il ne fuira pas s'il ne voit rien ni ne sent rien.

Les chasseurs de Tiilerilaaq racontent aussi que les phoques les plus âgés sont particulièrement « intelligents » (**silaluraat**). Malgré leur myopie bien connue (SCHUSTERMAN, 1975) qui leur permet au mieux de discerner un mouvement à 100 mètres de distance, ils peuvent, entre deux levers de tête, repérer le déplacement d'un objet non identifié par rapport à un point fixe. Un vieux phoque serait aussi capable de simuler le sommeil, ne redressant que très faiblement la tête au-dessus du trou à côté duquel il est couché, pour observer (**attermik siaani attamut qeerteq** « celui qui regarde près du trou »), afin qu'un prédateur éventuel se découvre.

Le comportement territorial du phoque annelé a été décrit par MCLAREN (1958 a) ; par ailleurs, SMITH & HAMMILL (1980, 1981) ont montré que les phoques les plus âgés se maintiennent au fond des fjords et qu'on peut observer pendant plusieurs années de suite le même individu dans un lieu déterminé. Il y a donc une « production » continue de jeune phoques qui, chassés du territoire des adultes, vont jusqu'à la limite des glaces.

Ce sont ces jeunes phoques à la recherche d'un territoire que les chasseurs disent « entraînés par les glaces » (**sigip natsalaat**) qui, ainsi que les statistiques de chasse le font apparaître, constituent l'essentiel des captures.

CYCLE DE REPRODUCTION

La maturité sexuelle du phoque annelé est atteinte à partir de 3 ans pour les mâles et 4 ans pour les femelles (MCLAREN, 1958 a ; FEDOSEEV, 1975). Cela correspond à la connaissance courante du chasseur pour qui tous les animaux sont matures après 4 ans. En fait, très peu de jeunes femelles portent des jeunes (2,5 % à 5 ans) et ce n'est qu'à partir de 8 ans que le taux de fertilité atteint 80 % et reste constant jusqu'à 40 ans, âge limite de cette espèce (SMITH, 1975 b).

L'accouplement n'a jamais pu être observé directement car il a lieu dans l'eau. L'odeur âcre du mâle en rut, lorsqu'il est capturé en mai-juin, permet de déduire que la saison de reproduction a commencé. La viande du phoque mâle « qui sent » (**tiperarteq**) est généralement peu appréciée ; elle sert souvent de nourriture aux chiens. Ces phoques mâles en rut portent des cicatrices fraîches, indices des combats qu'ils se livrent.

L'examen histologique des testicules des mâles et la détermination de la période d'ovulation des femelles ont permis à MCLAREN (1958 a) de dater la période de reproduction des populations de phoques du sud-ouest de l'île de Baffin, qui débute vers la mi-avril, soit deux semaines après la parturition. Après 11 mois de gestation (dont trois mois et demi d'implantation différée de l'ovocyte), la parturition a lieu entre la fin mars et la fin avril, dans une tanière fermée creusée dans la neige, au-dessus de la glace, près du trou d'accès. Il n'y a généralement qu'un seul jeune par portée mais des chasseurs ont parfois capturé une femelle portant des jumeaux.

L'allaitement dure entre 3 semaines et deux mois ; cette période, cruciale pour le jeune, peut être réduite par la dislocation prématurée de la glace et la destruction de la tanière. Cependant, au mois de juillet, j'ai observé la capture de jeunes phoques dont l'estomac contenait du lait ; cela prouve que le sevrage n'est pas totalement achevé à la sortie de la tanière.

MCLAREN (1958 a) et FEDOSEEV (1975) ont pourtant démontré qu'il existe une relation entre la durée de l'allaitement dans la tanière et la taille qu'atteindra plus tard l'individu adulte. La recherche de glace solide et stable apparaît donc comme un facteur déterminant du succès de la reproduction et peut expliquer que les territoires des phoques les plus âgés se situent au fond des fjords, là où la glace est très épaisse. De ce point de vue, le district d'Ammassalik apparaît, dans son ensemble, peu favorable à la reproduction, en raison des courants qui empêchent la formation d'un vaste couvert glacé épais et stable.

Source : MNHN, Paris

Le phoque annelé se reproduit néanmoins dans les baies et les fjords secondaires du Sermilik et, lorsqu'au début juillet la couche de neige a fondu, il reste sur la glace les poils blancs de la première mue du jeune phoque, indiquant la localisation d'une ancienne tanière.

DONNÉES DÉMOGRAPHIQES

Les études de McLaren (1958 a) et de Smith (1975 b), sur des populations de phoques annelés régulièrement exploitées par des chasseurs inuit au Canada, ont montré que le prélèvement annuel correspond, au moins dans un cas, au taux d'accroissement de la population locale, soit 7,2 %.

En supposant que dans la région d'Ammassalik ce taux soit du même ordre de grandeur, cela correspondrait, en fonction des résultats de la chasse (plus de 10 000 phoques capturés annuellement), à une population de 145 000 individus. Nous aurions alors une densité de 47 phoques au km^2 sur les 3 000 km^2 correspondant à la superficie de tous les fjords, soit quatre fois les plus fortes densités observées dans l'Arctique qui ne dépassent jamais 10 individus par km^2.

Cette disproportion ne peut s'expliquer, dans la mesure où la population de phoques annelés reste constante (ce qui semble bien être le cas, la production ne fléchissant pas), que si l'on considère qu'une grande partie des captures provient d'autres secteurs inexploités de la côte est du Groenland.

Si l'on compare, sur plus de vingt ans, les statistiques de chasse du village de Tiilerilaaq (fig. 62) avec celles de l'ensemble du district d'Ammassalik, on remarque un tracé sensiblement parallèle des variations interannuelles.

Les variations interannuelles peuvent s'expliquer par les changements des conditions climatiques et hydroglaciologiques dont découlent les possibilités de chasse. Sur l'ensemble du district d'Ammassalik, l'augmentation sensible du nombre de captures entre les années 60 et les années 70 correspond à un accroissement de la population humaine qui a augmenté la pression de chasse. A Tiilerilaaq où, au cours de la même période, le nombre d'habitants est resté approximativement constant (environ 200), le nombre de captures, indépendamment des variations interannuelles, ne semble pas affecté par ces prélèvements « supplémentaires » et se maintient aux alentours de 1 300 phoques annelés par an.

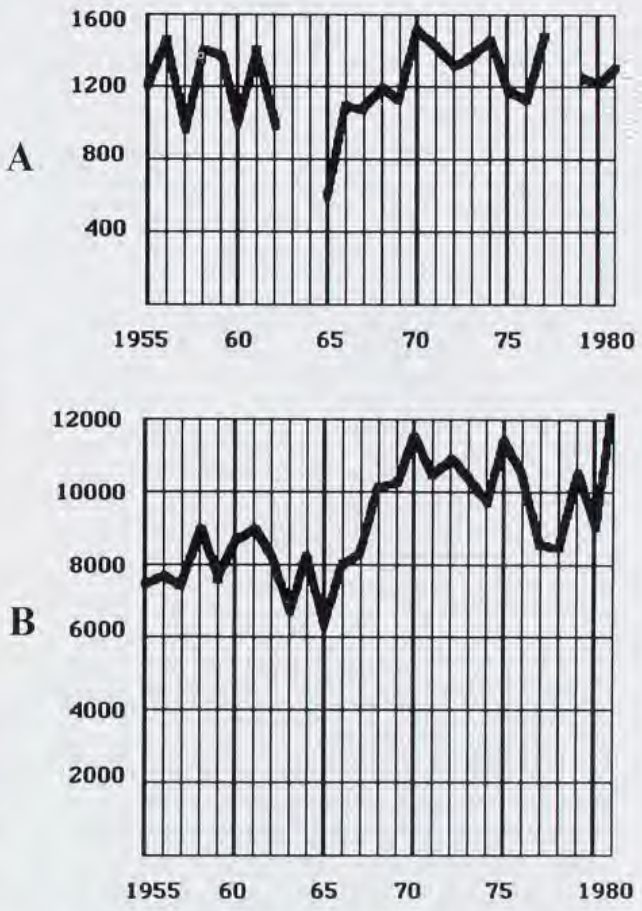

Fig. 62. — Nombre de phoques annelés capturés au cours de la période 1955-81 ; **A**, à Tiilerilaaq (les données de 63, 64 et 78 sont, soit manquantes, soit insuffisamment fiables) ; **B**, sur l'ensemble du district.

*Fig. 62. — Number of ringed seals captured over the period 1955-1981 ; **A**, at Tiilerilaaq (data for the years 1963, 1964 and 1978 are either missing or not sufficiently reliable) ; **B**, for the whole Ammassalik district.*

Les craintes exprimées il y a plus de 40 ans par Mikkelsen & Sveistrup (1944) à propos d'une surexploitation des effectifs présents n'étaient donc pas fondées. En fait, les mouvements des populations de phoques de la région d'Ammassalik semblent correspondre à ceux que Smith (1973) a observés dans la baie de Cumberland où 15,8 % des effectifs présents sont capturés annuellement. Dans les deux cas, le prélèvement dépasse le taux d'accroissement de la population se reproduisant sur l'aire de chasse ; mais grâce à un apport des régions avoisinantes non exploitées, l'équilibre se maintient. Tout se passe

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 8. — Nombre de captures de phoques annelés dans différents villages du district d'Ammassalik entre 1954 et 1974.

TABLE 8. — Number of ringed seals caught in different villages of Ammassalik district between 1954 and 1974.

Villages	Maximum annuel de phoques capturés	Nombre d'années enregistrées	Moyenne annuelle de phoques capturés
Kangertutsuatsiaq	700	5	434
Sermiligaaq	1 832	19	1 049
Kuummiit	1 557	18	1 058
Kulusuk	1 801	18	1 117
Qenertivartivi	509	14	211
Tassiilaq	732	19	363
Ikkatteq	965	16	365
Tiilerilaaq	1 626	19	1 272
Umittivartivi	657	7	483
Isertoq	2 012	13	1 314
Pigiitti	848	8	54

comme si les chasseurs du district d'Ammassalik exploitaient un domaine quatre fois plus grand que leur aire de chasse.

On peut donc considérer la région d'Ammassalik comme une sorte d'affût où les chasseurs attendent l'arrivée d'un « flux » de phoques annelés, entraînés avec les glaces par le courant est-groenlandais. De la même façon, SMITH avait montré que le courant est-canadien détermine la possibilité de faire un large prélèvement sur les populations de phoques de la baie de Cumberland.

La position des villages par rapport à la côte extérieure détermine d'ailleurs de sensibles différences dans le nombre moyen de captures ; ainsi la position d'Isortoq, plus proche que Tiilerilaaq du courant côtier, permet à un plus petit nombre de chasseurs de capturer en moyenne plus de phoques (tableau 8).

En revanche, la position de Tiilerilaaq à l'intérieur d'un fjord, donne un meilleur accès à la fraction de la population de phoques qui se reproduit localement. Il s'ensuit une moindre variation interannuelle des captures.

Les phoques les plus âgés (fig. 63-A) sont toujours capturés au fond du fjord ou dans les fjords secondaires du Sermilik, là où s'établissent les territoires permanents et où les femelles allaitent les jeunes à l'intérieur des tanières. Quant aux plus jeunes phoques, en plus grand nombre (fig. 63-B) et dont beaucoup proviennent d'autres secteurs de la côte, ils sont atteints par les chasseurs sur la partie centrale du fjord, au cours de leurs déplacements à la recherche d'un territoire.

Le détail de ces captures que j'ai systématiquement notées au cours d'une année d'observation (chapitre « Stratégies individuelles ») montre une plus grande fréquence des jeunes de l'année en juillet et août, au moment de l'apparition sur l'aire de chasse des animaux nés dans le fjord. C'est au début de cette période d'été que les animaux les plus âgés sont également accessibles aux chasseurs, lorsqu'ils montent sur la glace et forment une proportion non négligeable des captures.

La majorité des captures (79 %) est formée de jeunes et de subadultes, comprenant 35,2 % de jeunes de l'année, 25,8 % de jeunes de 1 à 2 ans et 18 % de subadultes.

D'une année sur l'autre, ces proportions peuvent varier : un sondage des résultats de chasse obtenus par les mêmes chasseurs de Tiilerilaaq en juillet 1972 et en juillet 1978 (tableau 9) indique une différence significative des proportions d'animaux de différentes classes d'âge (test $Chi^2 = 31{,}3$; $p < 0{,}001$). Cette différence est vraisemblablement due aux variations dans les proportions prélevées sur la population locale et dans celles provenant de l'apport des populations extérieures.

La variation saisonnière du nombre de phoques capturés, aussi bien à Tiilerilaaq que dans l'ensemble du district d'Ammassalik, présente

Source : MNHN, Paris

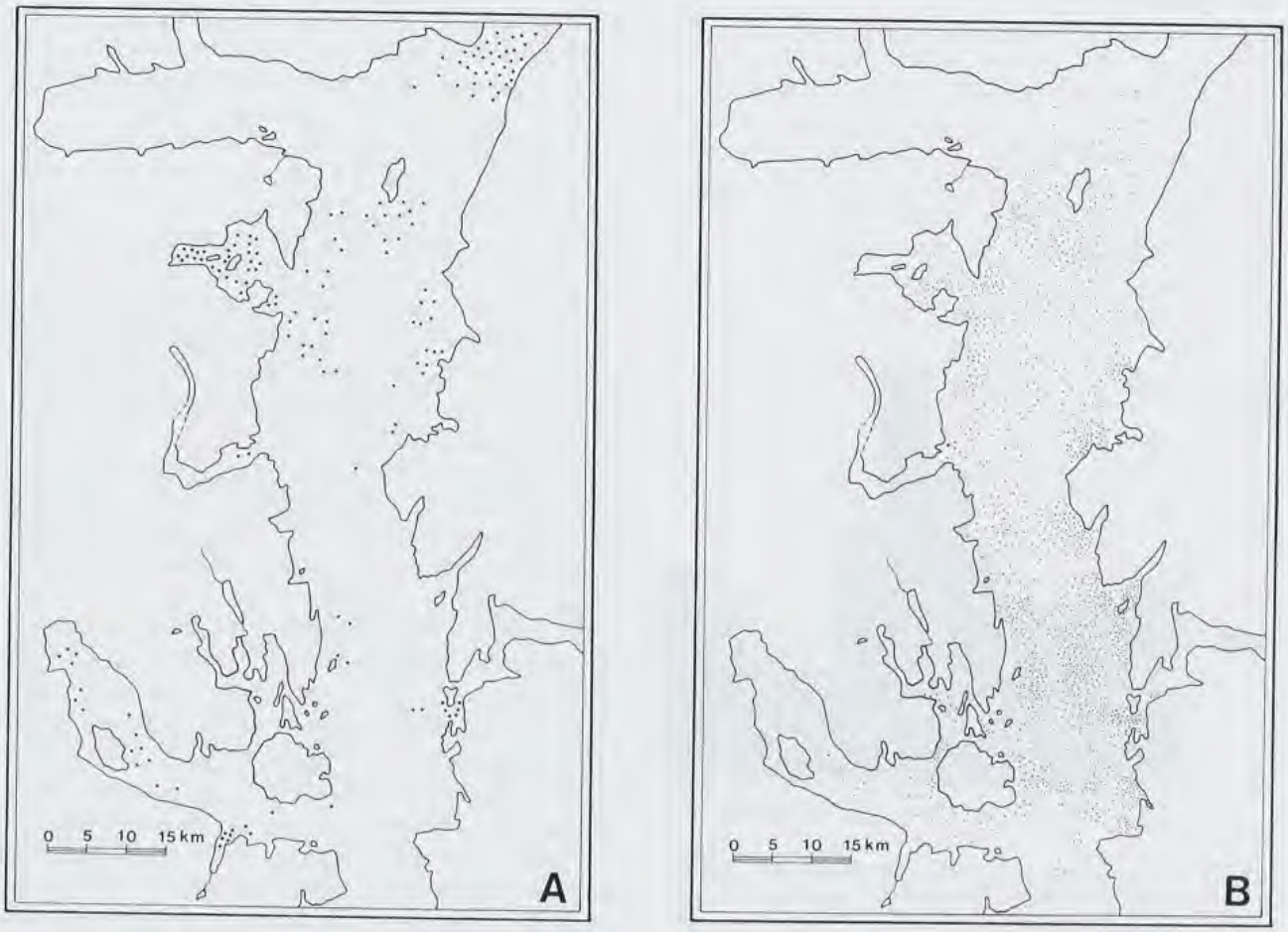

FIG. 63. — Lieux de capture des phoques annelés dans le fjord de Sermilik par 10 chasseurs de Tiilerilaaq, en 1972 ; **A**, phoques adultes les plus âgés ; **B**, phoques jeunes et subadultes.

*FIG. 63. — Places of capture of ringed seals in the Sermilik fjord by 10 hunters from Tiilerilaaq in 1972. **A**, the oldest adult seals ; **B**, young and immature seals.*

TABLEAU 9. — Répartition par tranches d'âge des phoques annelés capturés par le même groupe de 10 chasseurs, à Tiilerilaaq, au cours des mois de juillet de deux années différentes.

TABLE 9. — Distribution by age classes of ringed seals caught by the same group of ten hunters, at Tiilerilaaq, during the months of July in two different years.

Phoques capturés	moins de un an	1 à 2 ans	2 à 3	3 à 4	plus de 4 ans
en juillet 1972	23	65	40	28	39
en juillet 1978	30	33	17	11	66

Source : MNHN, Paris

deux maximums correspondant à deux mouvements des glaces dérivantes. En novembre, l'augmentation du nombre de captures, qui suit une période de très faible production, est liée à l'arrivée des glaces polaires : relation bien connue des chasseurs et que j'ai pu moi-même vérifier. Alors qu'en septembre et octobre 1971 (voir Chronique), très peu de phoques annelés avaient été aperçus à la hauteur du village, huit ont été signalés le 28 octobre ; dix-huit ont été vus le 30 ; or les premières glaces polaires du pack atteignirent Tiilerilaaq le 1er novembre.

FIG. 64. — Moyennes mensuelles des captures de phoques annelés pour l'ensemble du district d'Ammassalik, entre 1967 et 1974 (statistiques officielles de chasse).

FIG. 64. — Monthly average of ringed seal captures for the whole of Ammassalik district between 1967 and 1974 (official hunting statistics).

La seconde période d'intensification des captures, au mois de juillet, résulte de la conjonction entre l'apparition des jeunes nés localement et de ceux amenés des autres régions par les glaces polaires qui envahissent à nouveau le fjord de Sermilik à cette saison de dislocation de la banquise. Les phoques précèdent toujours les glaces de quelques heures ou de quelques jours ; en fait les glaces sont présentes à l'entrée du fjord ; mais il faut des conditions particulières de vents et de courants pour qu'elles soient entraînées vers l'intérieur.

Au cours de ces différentes périodes, le phoque annelé, comme tous les autres Pinnipèdes, présente des phases successives dont nous avons décrit ci-dessus celles qui se rapportent au pelage des animaux de différentes classes d'âge. L'épaisseur de la graisse sous-cutanée qui, en hiver chez un phoque adulte, peut atteindre 8 cm, se réduit à moins de 1 cm à la fin du printemps. Il en résulte une différence de densité corporelle qui a d'importantes répercussions sur les résultats de la chasse, mis en évidence dans le tableau 10.

En été, après la longue période de jeûne qui accompagne la mue, les phoques ne flottent plus lorsqu'ils sont tués par les chasseurs. Un certain nombre de techniques et de stratégies de chasse, qui seront décrites plus loin, évitent une partie des pertes. On peut cependant estimer que l'importance de ces pertes correspond à une diminution effective des disponibilités, heureusement compensée par l'abondance des phoques jeunes à cette saison (ROBBE, 1976).

Dès le mois d'août, la reprise d'une alimentation intensive et l'épaississement de la graisse sous-cutanée se traduit par une rapide diminution des pertes par coulage, qui sont quasiment nulles le reste de l'année.

Le rendement de la chasse au phoque annelé, comme nous le verrons dans l'analyse des résultats et des stratégies, peut être, en certains cas, extrêmement élevé en termes de rapport entre l'énergie investie dans la chasse et le nombre de calories obtenues. De plus, le commerce des peaux doit être pris en considération dans un calcul de rendement global ; mais traditionnellement et aujourd'hui encore dans un village de chasseurs, l'apport calorique du phoque annelé est essentiel.

UTILISATION ALIMENTAIRE

La valeur d'une peau de phoque et la possibilité de son utilisation à divers usages domestiques, dépendent en grande partie de la longueur de l'animal ; mais c'est du poids, qui n'est pas forcément proportionnel à la longueur museau-queue, que dépendent les quantités de viande et de graisse. MIKKELSEN & SVEISTRUP (1944) indiquent une moyenne de 20 kg de viande par animal.

Dans les tableaux 11 et 12 sont précisés les poids de viande, de viscères et de graisse, obtenus selon la taille des phoques annelés que j'ai eu l'occasion de peser en différentes saisons.

Le calcul des valeurs caloriques et nutritionnelles a été effectué en fonction des données publiées et de résultats originaux de la présente étude présentés plus loin.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 10. — Données comparatives sur les résultats de la chasse pendant les mois d'été, dans le fjord de Sermilik, et, d'après MCLAREN (1958 a), dans l'île de Baffin.

TABLE 10. — Comparative data on the results of hunting during the summer months, in Sermilik fjord, and (from MCLAREN, 1958 a) on Baffin Island.

Dates d'observation	du 1 au 15 juillet	du 16 au 31 juillet	du 1 au 15 août	du 16 au 31 août
Nombre total de phoques tués dans le Sermilik	47	59	30	23
Nombre de phoques coulés et perdus	19 (40%)	31 (52%)	5 (17%)	3 (13%)
Nombre total de phoques tués dans l'île de Baffin	15	1	24	34
Nombre de phoques coulés et perdus	9 (60%)	1	4 (17%)	5 (15%)

TABLEAU 11. — Phoques annelés capturés au mois de juillet ; poids des différentes parties (en kg).

TABLE 11. — Ringed seals caught in July ; weights of the different parts (kg).

Taille en cm	Poids total	Tête	Viande + os	Viscères	Graisse	Sang recueilli	Peau fraîche
70	13,5	0,6	4,5	2,0	3,5	1,5	0,9
82	20,0	0,9	6,3	3,6	5,0	1,8	1,4
103	40,0	1,5	14,0	5,0	12,0	2,0	2,5
136	84,0	5,0	38,6	11,0	23,0	—	5,0

TABLEAU 12. — Phoques annelés capturés en novembre et en janvier ; poids des différentes parties (en kg).

TABLE 12. — Ringed seals caught in November and in January ; weights of the different parts (kg).

Taille en cm	Poids total	Tête	Viande + os	Viscères	Graisse	Sang recueilli	Peau fraîche
85	28,0	1,0	7,0	3,8	13,0	2,0	1,4
101	52,0	1,2	16,0	6,0	23,0	3,0	2,5

NIINIARTEQ : LE PHOQUE À CAPUCHON

Deuxième en importance, après le phoque annelé, pour la quantité de nourriture qu'il procure au chasseur d'Ammassalik, le phoque à capuchon, *Cystophora cristata*, occupe les eaux subarctiques et arctiques du nord-ouest Atlantique. De plus grande taille que l'espèce précédente, un mâle pouvant atteindre 2,50 mètres de long et peser 300 à 400 kg (VIBE, 1981), sa peau était utilisée pour former l'enveloppe des kayaks et des umiaks, lorsque la peau du phoque barbu, beaucoup plus épaisse, faisait

Source : MNHN, Paris

défaut. Cette peau est aujourd'hui commercialisée mais sa valeur, malgré sa plus grande taille, n'excède pas celle du phoque annelé. La femelle, dont la longueur dépasse rarement 2 mètres, atteint un poids maximum de 250 kg.

C'est une espèce migratrice (B. RASMUSSEN, 1962) qui n'apparaît en grand nombre dans la région d'Ammassalik qu'au cours des mois de juillet et d'août, après avoir mué sur les champs de glace qui dérivent au large. En raison de sa grande taille, sa capture est particulièrement appréciée et constitue pour certains chasseurs l'essentiel des réserves de viande pour l'hiver.

CARACTÉRISTIQUES BIOLOGIQUES

Le « capuchon » érectile de couleur brun sombre, que porte uniquement le mâle, a valu à l'espèce son nom en français et en anglais (Hooded seal) ; le nom inuit **niiniarteq** (« celui qui cherche constamment à manger ») fait référence à sa grande voracité.

Ce capuchon, élargissement de la cavité nasale sous forme de membrane muqueuse, est recouvert de tissu conjonctif et de fibres musculaires.

FIG. 65. — Le « capuchon » (ou appendice nasal) du phoque à capuchon mâle, au repos (à gauche) et en érection (à droite), dans une attitude de défense ou d'attaque. (D'après MANSFIELD, 1967).

FIG. 65. — The "hood" (or nasal appendage) of the male hooded seal, resting (left) and erect (right) in a posture of defense or attack. (From MANSFIELD, 1967).

Bien que le phoque à capuchon puisse consommer quelques invertébrés marins (KING, 1964), son régime alimentaire est surtout à base de poissons, notamment le flétan noir (*Reinhardtius hippoglossoides*) et le grand sébaste (*Sebastes marinus*). La présence de cette dernière espèce dans son contenu stomacal (MANSFIELD, 1967) indique que le phoque à capuchon plonge couramment jusqu'à des profondeurs de plus de 200 mètres.

PELAGE ET MUE

De la naissance à l'âge adulte, à la faveur des mues successives, la fourrure change plusieurs fois d'aspect.

Le fœtus du phoque à capuchon, à la différence de celui du phoque annelé, perd sa toison blanche avant la naissance. Le jeune naît donc avec une fourrure au poil relativement court d'un bel aspect soyeux, blanc argenté sur la face ventrale et brun-noir sur le dos, pelage qu'il gardera pendant un an jusqu'à sa prochaine mue. Il est alors désigné par le terme **niiniartivarngaq**.

Après sa première mue, le phoque juvénile (**niiniartivatsiaq**) acquiert un pelage plus sombre sur le ventre et sensiblement plus clair sur la face dorsale. Au cours des mues suivantes, les taches sombres sur fond gris bleuté, qui caractérisent le pelage du phoque adulte (**niiniarteq**), vont apparaître avec un contraste progressivement accentué. Il n'y a pas de termes spécifiques désignant ces différents stades juvéniles, comme pour le phoque annelé. Cela traduit une moindre familiarité des chasseurs avec le phoque à capuchon dont la plus grande partie du cycle biologique se déroule loin de l'aire de chasse.

Cependant, sur la côte sud-ouest du Groenland où le phoque à capuchon est plus abondant, VIBE (1981) a relevé cinq termes désignant les différents stades repérés par des nuances dans le dessin et la coloration du pelage.

REPRODUCTION

La mise bas a lieu vers la fin mars, sur des glaces épaisses, formées à haute latitude au cours de plusieurs années successives. Une période d'allaitement intensif qui dure environ deux semaines est immédiatement suivie par l'accouplement.

Ces premières phases du cycle biologique, qui donnent lieu à de vastes rassemblements, ont été

Source : MNHN, Paris

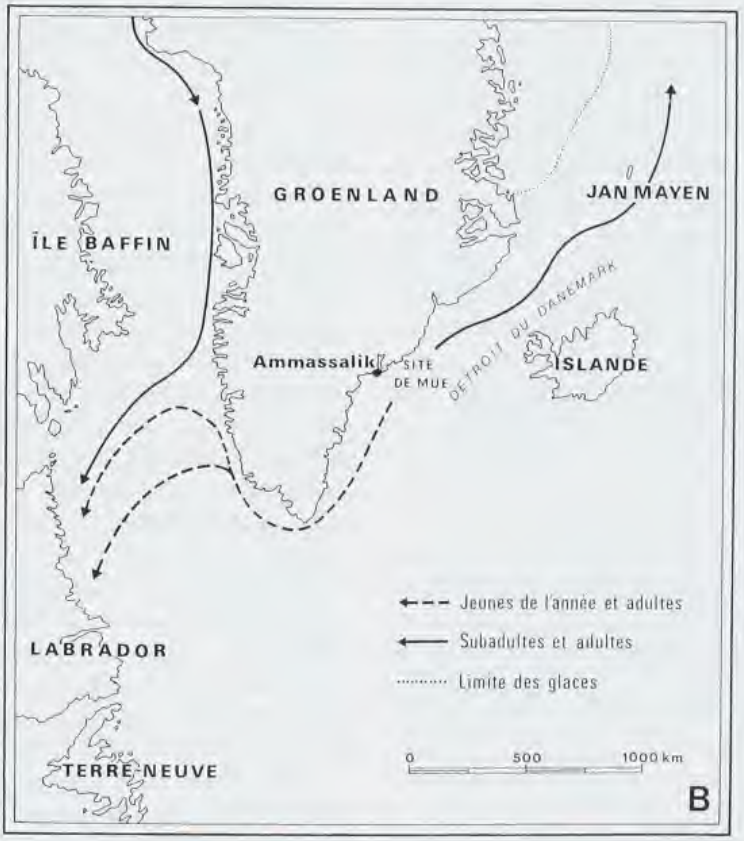

FIG. 66. — Voies de migration du phoque à capuchon à partir des lieux de reproduction (Terre Neuve et Jan Mayen) vers l'aire de mue (**A**). Voies de migration vers les lieux d'hivernage, après la mue (**B**). (d'après ROSENDAHL, 1962).

*FIG. 66. — Migration paths of the hooded seal from breeding grounds (Newfoundland and Jan Mayen) to the moulting area (**A**). Migration paths to overwintering grounds, after moulting (**B**) (from ROSENDAHL, 1962).*

Source : MNHN, Paris

décrites par des zoologistes (ØRISTLAND, 1964 ; STIRLING, 1975) mais elles ne peuvent pas être observées par les chasseurs inuit. Elles se déroulent en effet loin au large, sur des glaces dérivantes.

Aux deux zones de reproduction du phoque à capuchon qui étaient connues de longue date, l'une au nord-est de Terre-Neuve, l'autre près de l'île Jan Mayen, on doit en ajouter une troisième décrite par SERGEANT (1974), localisée dans le détroit de Davis par 64° Nord.

MIGRATIONS

La capture, près d'Ammassalik, de phoques à capuchon qui avaient été marqués sur l'aire de reproduction de Terre-Neuve ainsi que sur celle de l'île Jan Mayen (B. RASMUSSEN, 1957, 1960, 1962) a permis de montrer qu'à la faveur de migrations, les populations d'origine différente pouvaient se mélanger.

Les cartes 66-A et B illustrent les itinéraires connus des phoques à capuchon de l'île Jan Mayen et de Terre-Neuve. A ces migrations correspondent les phases successives du cycle de reproduction et de mue, entre lesquelles s'intercalent des périodes d'alimentation intensive.

Après la mise bas et l'accouplement, vers la mi-avril, les phoques de Terre-Neuve se déplacent en direction du sud-ouest du Groenland. Amaigris par la période de jeûne qui a précédé, ils recherchent les endroits les plus poissonneux qui sont précisément ces zones de grande pêche du détroit de Davis.

Les phoques de l'île Jan Mayen gagnent les eaux poissonneuses au large de l'Islande.

Au mois de juin, les deux populations se rassemblent pour la mue annuelle sur la banquise qui dérive entre l'Islande et le Groenland.

Vers la mi-juillet, lorsque la glace se disloque, la plupart des phoques reprennent leur migration vers leurs lieux d'origine, en direction du nord ou du sud. Un certain nombre d'entre eux s'approchent de la côte et deviennent alors accessibles aux chasseurs de la région d'Ammassalik. Quelques-uns de ces phoques à capuchon passent l'hiver sur place, notamment dans le fjord de Sermilik.

Parfois des glaces dérivantes, sur lesquelles se trouve encore un groupe de phoques en cours de mue, sont poussées par le vent d'est et arrivent à proximité de la côte. Leur capture est alors aisée car, contrairement au phoque annelé, ils sont peu méfiants sur la glace. Ainsi, dans les années 60, lorsque l'administration locale organisait des chasses sur les champs de glace éloignés de la côte pour ravitailler les villages les plus démunis, il arrivait qu'un grand nombre de ces phoques soient abattus en quelques minutes : les chasseurs repéraient d'abord « la sentinelle » qui dressait la tête à intervalles réguliers ; l'ayant abattue en premier, ils pouvaient tirer un à un tous les autres phoques qui, voyant leur « sentinelle » immobile, ne manifestaient pas de crainte au bruit des coups de feu.

Lorsque ce type de chasse est pratiqué à grande échelle par les Euro-Canadiens, on peut se demander si l'équilibre des populations n'est pas menacé.

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Sur l'ensemble des phoques capturés au Groenland, soit environ 80 000 par an, toutes espèces confondues, il n'y a que 6 % de phoques à capuchon (KAPEL, 1975). Cependant, compte tenu de la plus grande taille de cette espèce, cela correspond à près de 30 % de la biomasse totale des phoques prélevés par les chasseurs.

Les deux principales régions de capture du Groenland sont le sud-ouest où les phoques viennent s'alimenter après la période de reproduction, et la région d'Ammassalik au large de laquelle ils viennent muer.

D'après les statistiques de chasse (fig. 67), environ 300 phoques étaient pris chaque année dans le district d'Ammassalik, jusqu'en 1967 ; en fait, la tendance était plutôt à une diminution des captures sur l'ensemble du Groenland, depuis 1920 (KAPEL, 1972).

L'augmentation spectaculaire du nombre de phoques à capuchon capturés près d'Ammassalik à partir des années 70 pourrait être la conséquence d'une décision de la Commission Internationale pour les Pêches de Phoques qui avait interdit toute exploitation de cette espèce dans le détroit de Danemark à partir de 1961. L'espèce, intensivement exploitée depuis le début du siècle par les Norvégiens (jusqu'à 60 000 par an) et dont le danger de surexploitation, avec ses lourdes conséquences pour les chasseurs d'Ammassalik, avait déjà été signalé par MIKKELSEN &

Source : MNHN, Paris

SVEISTRUP (1944), était alors sérieusement menacée par la reprise de ces chasses à grande échelle qui a suivi la guerre.

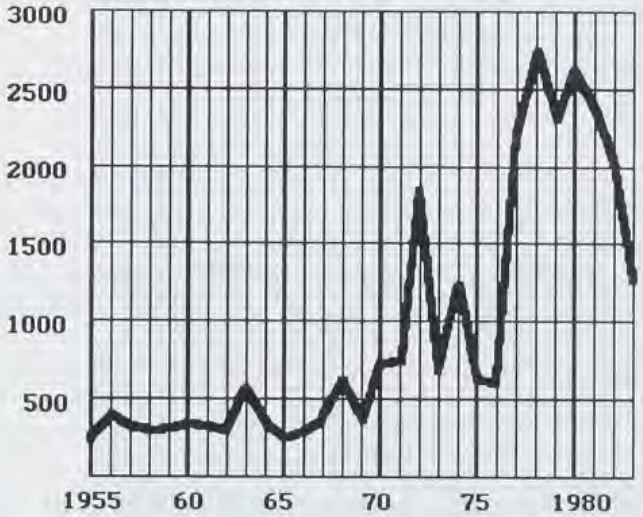

FIG. 67. — Evolution des captures du phoque à capuchon dans le district d'Ammassalik (statistiques officielles de chasse).

FIG. 67. — The number of hooded seals captured in Ammassalik district between 1964 and 1974 (official hunting statistics).

B. RASMUSSEN (1957 ; 1960 ; 1962) ainsi qu'ØRISTLAND (1964) avaient constaté que le pourcentage des femelles en état de reproduction était passé de 27 % à 50 % du total des captures. Les femelles, au cours d'une même année, étaient d'abord exposées aux chasseurs sur les lieux de reproduction où, en principe, seuls les jeunes sont chassés. Leur comportement de défense du jeune entraînait souvent leur massacre. Elles étaient une nouvelle fois chassées, en même temps que les mâles, sur l'aire de mue. Devant la baisse de captures globales et cet excès de chasse des femelles, la Commission a défini des quotas sur les aires de reproduction et interdit la chasse sur l'aire de mue. Plus récemment (ANON., 1976), des quotas globaux ont été fixés, concernant aussi bien les chasses industrielles que les chasses artisanales des Inuit du Groenland et du Canada. En 1977, un quota de 10 000 était proposé pour les Inuit du Groenland et du Labrador. Au niveau local, la réglementation n'a pas de conséquence pratique, dans la mesure où le nombre des captures, en net progrès, reste à un niveau acceptable.

S'il est certain que les décisions concernant l'attribution et le respect des quotas pour la chasse « industrielle » ont permis le maintien des populations de phoques à capuchon, il ne semble pas que l'augmentation du nombre de captures à Ammassalik en soit une conséquence directe. Pour les chasseurs, le gibier aperçu aujourd'hui près des côtes n'est pas plus abondant que vers les années 30, et cette meilleure chasse résulte de l'évolution des techniques : le bateau à moteur, dont l'usage s'est développé à partir de 1968, permet d'atteindre des glaces dérivant au large et de ramener une charge importante, alors qu'un chasseur en kayak ne peut remorquer que très lentement et sur des distances beaucoup plus courtes son gibier qui flotte, attaché derrière son embarcation.

A Tiilerilaaq, jusque vers les années 70, la chasse au phoque à capuchon se pratiquait dans les limites du fjord. Comme dans les autres villages du district, l'usage de plus en plus répandu du bateau à moteur s'est traduit par l'augmentation des captures (fig.68).

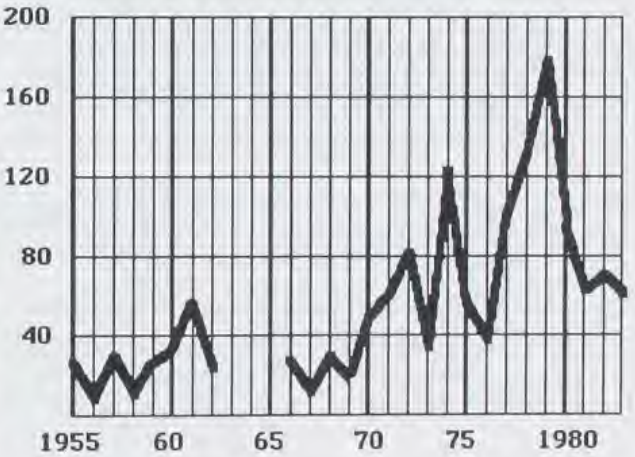

FIG. 68. — Evolution des captures de phoques à capuchon par les chasseurs de Tiilerilaaq d'après les statistiques officielles de chasse (les données de 63, 64, 65 sont manquantes ou insuffisamment fiables).

FIG. 68. — The number of hooded seals captured by the Tiilerilaaq hunters according to official hunting statistics (the data for the years 1963, 1964, 1965 are missing or unreliable).

Dans le fjord de Sermilik, les phoques à capuchon ne pénètrent jamais en grand nombre. Il s'en prenait annuellement 20 à 30 dans les limites traditionnelles de l'aire de chasse du

Source : MNHN, Paris

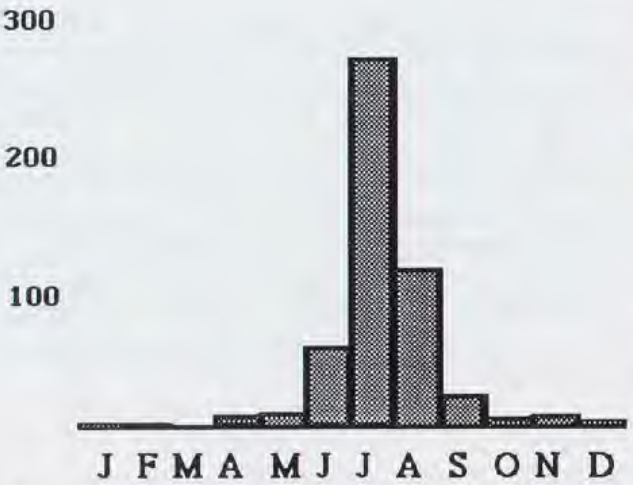

FIG. 69. — Moyennes mensuelles des captures de phoque à capuchon, pour le district d'Ammassalik entre 1964 et 1974 (statistiques officielles de chasse).

FIG. 69. — Average monthly catch of hooded seals for the Ammassalik district between 1964 and 1974 (official hunting statistics).

village de Tiilerilaaq ; mais ces captures étaient réparties sur presque toute l'année, contrairement à ce qui se passe dans le reste du district où ces phoques sont essentiellement capturés en juillet et août. En effet, les phoques à capuchon qui s'attardent dans la région hivernent surtout dans le Sermilik et leur prise constitue, au cours de l'hiver où les ressources se font rares, un événement important. Les quelques prises « hors saison » qui apparaissent sur les moyennes mensuelles, illustrées par la figure 69, sont essentiellement celles du village de Tiilerilaaq.

UTILISATION ALIMENTAIRE

Le dépeçage se fait comme pour le phoque annelé et la chair des phoques capturés en grande quantité au cours du mois de juillet et la première quinzaine d'août est généralement séchée pour une consommation différée et constitue éventuellement des réserves d'hiver.

Le poids des différentes parties comestibles de phoques à capuchon capturés en juillet 1978 est précisé dans le tableau 13.

Bien qu'elle ne soit pas très abondante sur ces prises d'été, la graisse est coupée en morceaux et conservée d'abord dans un récipient où elle se liquéfie. Sous cette forme d'huile, elle sert à la conservation, dans une outre de cuir ou dans un fût métallique, des végétaux et de certains morceaux de viande séchée.

Le sang frais est recueilli dans les intestins et dans l'estomac vidés, servant d'outre, puis séché et stocké sous cette forme.

TABLEAU 13. — Poids (en kg) des parties comestibles de phoques à capuchon capturés à Tiilerilaaq.

TABLE 13. — Weights (kg) of the edible parts of hooded seals caught at Tiilerilaaq.

Taille en cm	Poids total	Viande + os + organes	Intestins	Tête	Graisse	Peau fraîche	Sang
103	40	16					
140			4,2	4			
220	122	65	6,7	9,5	14,2	20	6
230	151	78	8,6	11,3	18	26	9

ANNEQ : LE PHOQUE BARBU

Le phoque barbu, *Erignathus barbatus*, est le plus gros phoque de la région. Les mâles et les femelles de cette espèce ont des tailles voisines. Ils peuvent atteindre 3 mètres de long et dépasser 350 kg. On connaît peu de choses de la biologie et du comportement du phoque barbu. On sait cependant qu'il partage le même habitat circumpolaire que le phoque annelé et qu'il est sédentaire. Il vit au milieu des glaces mais quitte les fjords gelés en hiver et reste à la limite des glaces dérivantes car il est incapable de creuser des trous de respiration dans la glace fixe.

Source : MNHN, Paris

FIG. 70. — Après la capture d'un phoque à capuchon par Erinarteeq Jonathansen, en juillet 1972, son épouse Charlotte commence le découpage des morceaux qui seront séchés pour constituer des réserves d'hiver.

FIG. 70. — After the capture of a hooded seal by Erinarteeq Jonathansen, in July 1972, his wife Charlotte begins to cut it into pieces which will be dried for winter reserves.

Il se nourrit principalement de crustacés décapodes, de mollusques et de poissons comme la morue polaire, *Boreogadus saida*, toutes ces espèces étant recherchées sur les hauts-fonds, non loin de la côte (SMITH, 1981 ; FINLEY & EVANS, 1983).

Son nom, **anneq** (« le grand »), l'oppose à l'autre espèce qui hiverne sur place, le phoque annelé, **miikkatta** (« le petit »). De même, lorsque ces animaux sont montés sur la glace, deux termes les distinguent : **kivagisak** pour le phoque barbu et **qatsimaleq** pour le phoque annelé.

Le chasseur reconnaît facilement le phoque barbu, lorsqu'il nage en surface, à sa façon de se déplacer la tête hors de l'eau, le corps immergé à l'horizontale.

PELAGE ET MUE

Comme pour les autres espèces, différents noms lui sont attribués en rapport avec l'aspect du pelage, de la naissance à l'âge adulte.

La toison du fœtus est noire, et, comme chez le phoque à capuchon, la première mue se fait *in utero*. Une boule de poils noirs de 15 cm de diamètre que j'ai pu observer sur la glace fixe de la côte extérieure le 22 avril, venait d'être expulsée par la mère après une naissance.

Le nouveau-né, **anneerngaq** (littéralement « jeune **anneq** »), a un pelage au poil ras, noir sur le dos avec une face ventrale blanche parsemée de taches sombres. Après la première mue, le jeune phoque de plus d'un an, appelé **angiitsitsiaq**, possède un pelage plus gonflant mais dont la couleur n'a guère changé. Au cours des années suivantes, le pelage ventral s'assombrit tandis que les flancs restent gris clair. On le désigne alors par le terme **saangitsileq** qui fait référence à cette partie ventrale remarquable.

Le phoque barbu adulte (**anneq**), à partir de

Source : MNHN, Paris

FIG. 71. — Capture d'un phoque barbu monté sur la glace (**kivagisak**) par Vittu Nikolemusen, Isertoq, août 1970.

*FIG. 71. — Capture of a bearded seal on the ice (**kivagisak**) by Vittu Nikolemusen, Isertiq, August 1970.*

4 ou 5 ans, présente un pelage entièrement gris sombre. La maturité sexuelle, d'après McLAREN (1958 b), est effectivement atteinte entre 4 et 7 ans, aussi bien pour les mâles que pour les femelles.

La peau du phoque barbu est la plus épaisse et la plus solide de toutes les peaux de phoque dont peuvent disposer les Inuit. Pour recouvrir l'armature des kayaks et des umiaks ainsi que pour la fabrication de courroies, elle était toujours très recherchée. De nos jours, le remplacement des embarcations recouvertes de peaux par des barques en bois ou en matière plastique, limite son emploi à la fabrication des semelles de bottes et de lanières de fouet. Sa valeur commerciale est quasiment nulle.

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

La durée de vie d'un phoque barbu dépasse 25 ans et le taux de mortalité des mâles dépasse celui des femelles (BURNS & FROST, 1979), ce qui expliquerait, selon SMITH (1981), le fait que les femelles soient capturées en plus grand nombre par les chasseurs. Le taux de fécondité annuel est élevé : 0,86 (SMITH, 1981) et les naissances ont lieu entre la fin mars et le début mai sur la banquise.

Les statistiques de chasse (tableau 14) mettent en évidence d'importantes différences entre les villages du district d'Ammassalik, qui s'expliquent aisément par la localisation des lieux de capture plus ou moins proches de la côte extérieure.

Le nombre relativement faible des captures effectuées par les chasseurs de Tiilerilaaq, opposé, par exemple, aux nombreuses prises des chasseurs d'Isertoq (où il y a approximativement le même nombre d'habitants), illustre bien l'importance du biotope. Le fjord de Sermilik, avec ses eaux profondes, n'a pas les hauts-fonds où le phoque barbu pourrait s'alimenter, tandis que les environs du village d'Isertoq, avec les archipels et

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 14. — Nombre de captures de phoques barbus dans les villages du district d'Ammassalik entre 1955 et 1974 (statistiques officielles de chasse).

TABLE 14. — Number of bearded seals caught in the villages of Ammassalik district, between 1954 and 1974 (official hunting statistics).

Villages	Maximum annuel de phoques capturés	Nombre d'années enregistrées	Moyenne annuelle de phoques capturés
Kangertutsuatsiaq	13	4	12
Sermiligaaq	66	20	30
Kuummiit	31	18	14
Kulusuk	31	19	18
Qenertivartivi	3	8	2
Tassiilaq	52	15	13
Ikkatteq	9	17	5
Tiilerilaaq	29	15	14
Umittivartivi	13	7	6
Isertoq	110	17	52
Pigiitti	42	8	29

les détroits aux eaux peu profondes, constituent un bon site.

Cette opposition de différents biotopes avec les mêmes conséquences sur la densité locale des populations de phoques barbus avait été observée par STIRLING *et al.* (1977) dans la mer de Beaufort.

A l'échelle du district, des captures ont lieu toute l'année mais en nombre beaucoup plus grand de juin à septembre (fig. 72 et 73).

Le profil des variations saisonnières des captures entre les années 70 et 74 est bien différent de celui du début des années 50. En fait, le maximum bien marqué en juillet-août de la

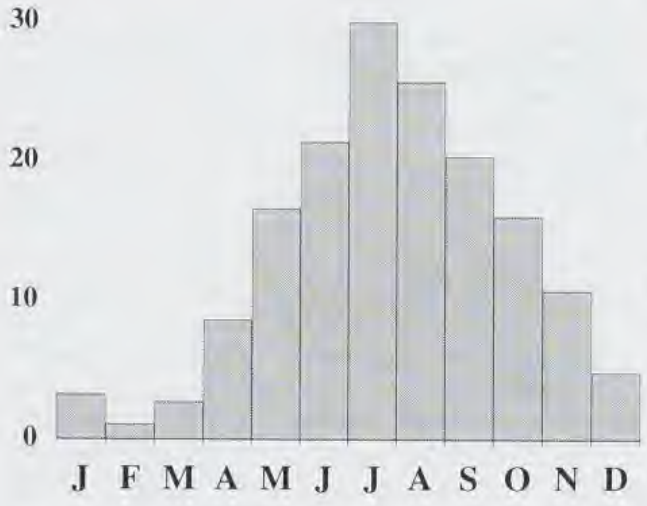

FIG. 72. — Variation des moyennes mensuelles des captures de phoques barbus dans le district d'Ammassalik, entre 1970 et 1974 (statistiques officielles de chasse).

FIG. 72. — Variation in the average monthly catch of bearded seals in Ammassalik district, between 1970 and 1974 (official hunting statistics).

FIG. 73. — Variation des moyennes mensuelles des captures de phoques barbus dans le district d'Ammassalik entre 1948 et 1951 (d'après ROSENDAHL, 1961).

FIG. 73. — Variation in the average monthly catch of bearded seals in Ammassalik district between 1948 and 1951 (from ROSENDAHL, 1961).

Source : MNHN, Paris

période la plus récente correspond l'introduction du bateau à moteur qui permet au chasseur de couvrir à chaque sortie une plus grande distance au cours des mois d'été.

A Tiilerilaaq, le phoque barbu étant peu abondant, les captures se font, comme dans le reste du district, essentiellement en été. Alors que des phoques à capuchon ont pu être capturés et participer subtantiellement à l'alimentation, aucun phoque barbu n'a été pris dans le fjord au cours des hivers successifs de 1970 à 1974.

UTILISATION ALIMENTAIRE

La viande du phoque barbu n'est jamais séchée ni consommée crue. Elle a la réputation, sous ces formes, de causer des maux de ventre avec vomissement.

Il est bien confirmé (MANSFIELD, 1967) qu'un usage de viande mal cuite entraînerait une infestation par *Trichinella spiralis*, parasite extrêmement courant chez le phoque barbu, et que, par conséquent, cette aversion alimentaire des Inuit correspond à une réponse « adaptée », leur évitant tout risque de trichinose. La cuisson qui consiste traditionnellement à bouillir la viande dans l'eau de mer mélangée d'eau douce, est, dans ce cas, prolongée sur plus d'une heure.

Le foie du phoque barbu n'est jamais utilisé par l'homme, alors que celui des autres espèces de phoque est consommé à l'état cru ou cuit, souvent immédiatement après la chasse. D'après MANSFIELD (1967), sa teneur très élevée en vitamine A le rendrait toxique. Il est généralement donné en nourriture aux chiens.

NALANNGINNAQ : LE PHOQUE DU GROENLAND

Parmi les quatre espèces de phocidés de la région d'Ammassalik régulièrement chassés, le phoque du Groenland *Pagophilus groenlandicus* est le moins abondant. Il est de taille modeste (en moyenne 1,50 m) et pèse environ 130 kg (MANSFIELD, 1967). On le reconnaît de loin à sa façon caractéristique de nager tantôt sur le dos, tantôt sur le ventre et d'avancer en surface par bonds successifs. Son nom local se réfère à ce mode de déplacement (**nalannginnaq**, littéralement « celui qui est sur le dos »). C'est un migrateur pélagique qui, comme le phoque à capuchon, forme plusieurs noyaux de population dont les aires de reproduction sont distinctes.

PELAGE ET MUE

Les stades successifs du développement, au cours des premières années, sont désignés par des termes distincts décrivant l'aspect du pelage :

Le nouveau-né au pelage blanc, qui fait l'objet d'abattages intensifs sur les lieux de reproduction, loin du Groenland, est inconnu des chasseurs inuit.

Le jeune de l'année, né en mars, peut arriver avec les adultes qui migrent. Son pelage gris clair tacheté de noir l'a fait appelé **attatteeq** (« celui qui est tacheté »). L'année suivante, les petites taches du pelage commencent à s'estomper. Il est alors désigné comme **soornalisaq** (« celui de l'an passé »).

Au cours des deux ou trois années qui suivent, le phoque juvénile dont les petites taches du pelage disparaissent, porte le nom d'**attattiilaq**. C'est alors que commence à apparaître très progressivement la large tache dorsale caractérisant l'adulte.

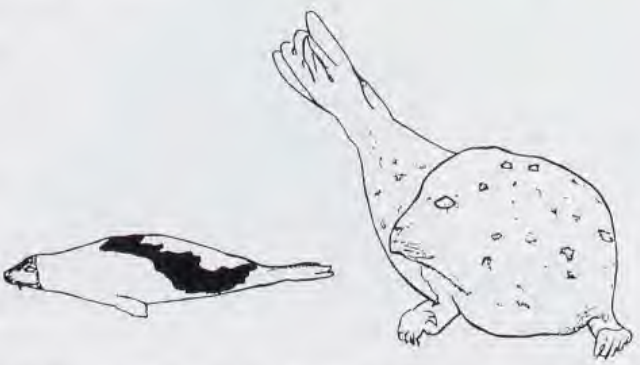

FIG. 74. — Pelage tacheté du phoque du Groenland juvénile (à droite) et dessin caractéristique de l'adulte (à gauche). D'après MANSFIELD, 1967.

FIG. 74. — Spotted fur of a juvenile saddled seal (right) and characteristic pattern of the adult (left) (from MANSFIELD, 1967).

Source : MNHN, Paris

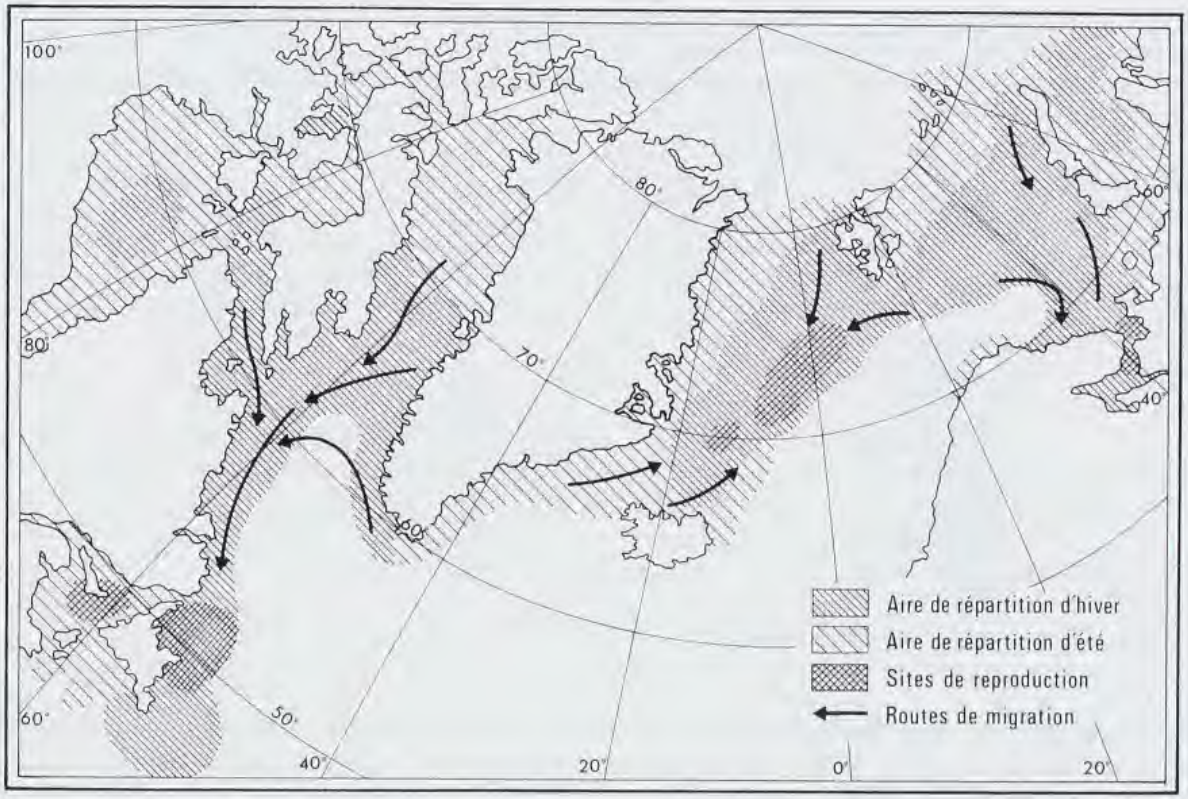

FIG. 75. — Aires de reproduction, routes de migration et zones fréquentées pour la recherche de la nourriture par le phoque du Groenland (d'après NANSEN, *in* VIBE, 1967).

FIG. 75. — Breeding grounds, migration paths and zones frequented for seeking food by the saddled seal (after NANSEN, in VIBE, 1967).

Le phoque du Groenland adulte, **nalanngin-naq**, se distingue par cette grande marque noire, en forme de selle ou de harpe (d'où les nom anglais « saddleback » ou « harp seal »). Les femelles peuvent conserver pendant plusieurs années après la maturité sexuelle, les petites taches du pelage juvénile.

La peau est épaisse, mais pas autant que celle du phoque barbu. Elle peut donc être utilisée pour recouvrir les kayaks, ce qui reste assez exceptionnel à Ammassalik. En revanche, sur la côte ouest où les captures du phoque du Groenland sont plus nombreuses, elle était le matériau de base pour cet usage (BIRKET-SMITH, 1924 ; LE MOUËL, 1978).

POPULATIONS ET MIGRATIONS

Quatre aires de reproduction et de mue ont été décrites (SERGEANT, 1965, 1975) : le golfe du Saint Laurent ; le nord-est de Terre-Neuve ; les eaux de l'île Jan Mayen ; la Mer Blanche.

Les « bébés-phoques » de cette espèce, dont l'épaisse fourrure blanche est très appréciée, sont recherchés par les chasseurs euro-canadiens sur les lieux de reproduction. Pour éviter les excès de la chasse et leurs conséquences sur le renouvellement des populations, des quotas annuels ont été définis par la Commission Internationale pour les pêches du nord-ouest Atlantique.

Il ne semble pas que ces quotas soient respectés avec suffisamment de rigueur et le prélèvement annuel, à la fin des années 70, de près de 400 000 phoques du Groenland (adultes et jeunes confondus), a constitué une menace pour les populations (CORNET, 1979).

A la faveur des migrations au cours desquelles les quatre populations de phoques du Groenland peuvent se mélanger (SERGEANT, 1965), une partie d'entre elles s'approche de la côte orientale du Groenland où les chasseurs peuvent les capturer.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 15. — Nombre de phoques du Groenland capturés par les chasseurs des différents villages du district d'Ammassalik entre 1955 et 1974 (statistiques officielles de chasse).

TABLE 15. — Number of saddled seals caught by hunters in the various villages of Ammassalik district between 1955 and 1974 (official hunting statistics).

Villages	Maximum annuel de phoques capturés	Nombre d'années enregistrées	Moyenne annuelle de phoques capturés
Kangertutsuatsiaq	29	4	7
Sermiligaaq	178	17	24
Kuummiit	35	17	9,5
Kulusuk	67	16	24
Qenertivartivi	25	11	8
Tassiilaq	10	17	4
Ikkatteq	48	10	17
Tiilerilaaq	84	18	20
Umittivartivi	44	7	24
Isertoq	103	12	50
Pigiitti	35	5	15

Le nombre des captures de phoques du Groenland qui, dans le district d'Ammassalik, est tombé de près de 500 en 1954 à environ 50 à la fin des années 70 (fig. 76), a subi la même diminution sur la côte ouest. KAPEL (1975) attribue cette chute des captures à la surexploitation des nouveaux-nés sur les lieux de reproduction.

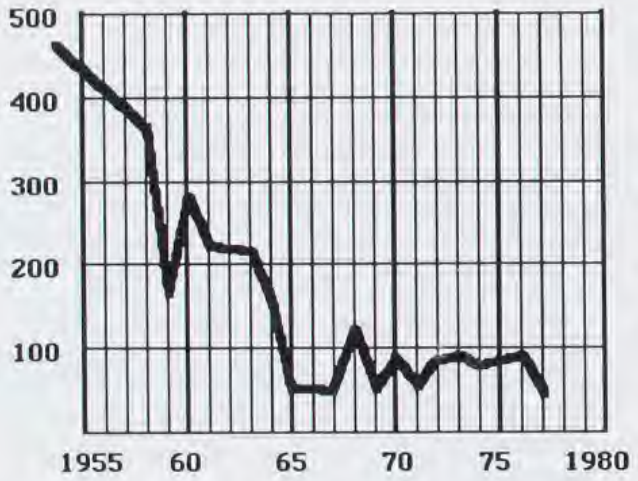

FIG. 76. — Nombre de captures de phoques du Groenland dans le district d'Ammassalik (statistiques officielles de chasse).

FIG. 76. — Number of saddled seals caught in the district of Ammassalik (official hunting statistics).

Si l'on compare les prises annuelles dans les différents villages du district d'Ammassalik (tableau 15), on observe que, comme pour les autres espèces de phoques, la position de Tiilerilaaq à l'intérieur du fjord est moins favorable que celle des villages de la côte extérieure, comme Isertoq, Kulusuk ou Sermiligaaq.

Le phoque du Groenland apparaît dans les eaux du district à partir du mois de juillet. Il peut être capturé jusqu'au mois de décembre, avant que la mer ne gèle.

Au début des années 80, le nombre de prises a augmenté (entre 300 et 400 jusqu'en 1983), ce qui semble correspondre, comme dans le cas du phoque à capuchon, à une reconstitution du stock qui devient davantage accessible aux chasseurs inuit. C'est la dépression du marché des peaux de « bébés-phoques » dans les pays européens (minimum des ventes en 1983), provoquée par une réaction affective qui, en définitive, a été plus efficace dans la protection de cette espèce que tous les quotas imposés. En 1987, le gouvernement canadien annonce officiellement un quota de 57 000 qui ne concerne que les phoques adultes.

Néanmoins, les campagnes de protestation contre la chasse au phoque du Groenland ont eu des conséquences catastrophiques sur l'économie des Inuit du Canada (WENZEL, 1978), mais également au Groenland à cause de l'effondrement du cours de la fourrure de phoque

Source : MNHN, Paris

annelé (NOOTER, 1984). Car les effets de cette campagne n'étaient pas sélectifs et le boycott des peaux d'une espèce a entraîné celui des fourrures d'espèces non initialement visées.

UTILISATION ALIMENTAIRE

La quantité moyenne de viande fournie par un phoque du Groenland est de l'ordre de 35 kg (ANON., 1963-66).

Ce phoque est généralement capturé trop tard en saison pour être inclus dans les réserves sous forme de viande séchée. Cette apparition relativement tardive sur l'aire de chasse se traduit par une bonne épaisseur de graisse sous-cutanée, emmagasinée par l'animal au cours de sa migration dans des eaux poissonneuses, et fort appréciée du chasseur.

QITTALIVAQ : LE PHOQUE COMMUN

Le phoque commun (ou « veau marin »), *Phoca vitulina*, est en fait un animal très rare dans la région d'Ammassalik où sa capture est tout à fait exceptionnelle : une dizaine d'individus sur dix ans d'observation, dont trois animaux capturés par des chasseurs de Tiilerilaaq.

Le mâle adulte atteint une taille de 170 cm et pèse environ 125 kg ; la femelle est sensiblement plus petite (VIBE, 1981).

Cette espèce, beaucoup plus commune à l'ouest du Groenland, a une large répartition le long des côtes canadiennes, du nord-est de l'Asie et de l'Europe ; mais elle semble éviter les régions habitées (BOULVA & MCLAREN, 1980).

Le nom d'une petite baie située dans un fjord secondaire du Sermilik : **qittalikkap ernivia** (« l'endroit où naissent les phoques communs ») suggère que l'espèce a pu se reproduire sur place à un moment de l'histoire de la région.

La peau du phoque commun, tachetée de noir sur fond gris argenté, est recherchée pour son bel aspect brillant qui a d'ailleurs donné le nom régional à cette espèce (**qittalivaq**, « le brillant »). Dans le costume national, la culotte traditionnelle en peau de phoque est faite de préférence avec cette peau, achetée généralement dans la boutique, en provenance de la côte ouest.

AAVEQ : LE MORSE

Ce pinnipède, *Odobenus rosmarus*, caractérisé par la présence de longues canines supérieures à croissance continue, chez le mâle comme chez la femelle, est également très rare dans les eaux d'Ammassalik. Les quelques individus capturés proviennent d'une population dont l'aire de répartition s'étend le long de la côte nord-est du Groenland, entraînés par les glaces dérivantes. Cependant, sur 24 morses capturés en 20 ans dans le district d'Ammassalik, sept l'ont été à Tiilerilaaq.

Le morse se nourrit essentiellement des mollusques bivalves (palourdes, *Astarte borealis*, et autres) des hauts-fonds (10 à 60 mètres) le long des côtes (VIBE, 1967).

En raison de sa lenteur, le morse est un animal particulièrement vulnérable : s'il est aperçu par un chasseur, il a peu de chance de s'échapper. Il constitue une source précieuse d'ivoire, les canines atteignant 45 à 60 cm (VIBE, 1981), et les 300 kg de viande qu'il procure en moyenne (ANON., 1966 ; le mâle pesant environ 750 kg et la femelle 550 kg) en font un gibier également très convoité.

Sa capture n'est cependant pas sans risques et l'histoire récente du Sermilik rapporte plusieurs récits de chasse au morse qui finirent tragiquement. L'interprétation de ces drames fait souvent référence à une attaque de sorcellerie ; par exemple, lorsque le chasseur Imaka, après avoir harponné un morse, fut entraîné et noyé par l'animal rendu furieux, on attribua cet accident à la volonté de vengeance de son épouse Kara qui n'avait pas supporté que le fils qu'elle avait eu d'un premier mariage ait été menacé par Imaka. L'esprit qui habitait alors le morse avait été créé par Kara, bien connue alors pour ses pouvoirs surnaturels.

Source : MNHN, Paris

En fait, d'autres Mammifères marins de taille importante comme le phoque barbu peuvent être à l'origine d'accidents mortels, toujours attribués à une intervention de sorcellerie (ROBBE, 1983).

La peau du morse, comme sa chair, est généralement consommée cuite. Certains chasseurs apprécient le goût de cette peau pratiquement dépourvue de poils, à l'état cru ; mais on ne lui connait pas d'effet anti-scorbutique comme pour la peau de narval.

QIALIVAQ : LE NARVAL

Des trois espèces de cétacés qui longent occasionnellement la côte d'Ammassalik, le narval, *Monodon monoceros*, est le moins rare. Cet animal a de tous temps suscité un très vif intérêt des chasseurs inuit, à la fois pour le prestige de sa capture qui n'est pas sans risques, pour la grande quantité de viande et de graisse qu'il procure et la saveur très appréciée de sa peau consommée crue, ainsi que pour le prix élevé que l'on peut obtenir de la vente de la défense du mâle. Cette défense (la « corne de la Licorne », vendue autrefois en Europe) est l'une des deux incisives de la mâchoire supérieure, dont la croissance est continue chez le mâle. De forme torsadée, elle atteint parfois 250 cm de long et 8 à 10 cm de diamètre à la racine.

Un mâle peut mesurer 5 mètres de long et peser 1 600 kg (VIBE, 1981). La femelle est plus petite (maximum 4 mètres). En général, les animaux capturés sont de taille plus modeste et procurent en moyenne 250 kg de viande (ANON., 1965).

Le narval se nourrit de morues polaires, *Boreogadus saida*, de flétans noirs, *Reinhardtius hippoglossoides*, et de crustacés décapodes, ce qui le rend dépendant des régions côtières et des hauts-fonds (VIBE, 1950). Il est surtout répandu dans le détroit de Davis, entre le Groenland et l'île de Baffin.

Sur la côte orientale du Groenland, à la faveur des migrations saisonnières, il arrive généralement dans le Sermilik au mois de juin, par petits groupes ne dépassant pas vingt têtes. Ces groupes passent dans le fjord, à proximité des rives, et parfois même à quelques mètres d'un cap qu'ils ont à contourner. Leur séjour dans le fond du fjord peut se prolonger jusqu'à la fin août. C'est vraisemblablement l'abondance locale des céphalopodes dont ils se nourrissent (que les chasseurs trouvent dans leur estomac) qui les retiennent pour des périodes si longues ; sinon, ils ne font qu'un rapide aller et retour jusqu'au fond du fjord.

TABLEAU 16. — Nombre maximum des captures annuelles de narvals dans les villages du district d'Ammassalik, entre 1955 et 1974 (statistiques officielles de chasse).

TABLE 16. — Maximum number of narwals captured annually in the villages of Ammassalik district, between 1955 and 1974 (official hunting statistics).

Villages	Maximum annuel de narvals capturés
Sermiligaaq	**15**
Kuummiit	**6**
Kulusuk	**1**
Qenertivartivi	**0**
Tassiilaq	**2**
Ikkatteq	**0**
Tiilerilaaq	**26**
Umittivartivi	**2**
Isertoq	**0**

Source : MNHN, Paris

FIG. 77. — Narval mâle capturé par Aron Kristiansen ; Tiilerilaaq, juillet 1972.

FIG. 77. — Male narwal caught by Aron Kristiansen. Tiilerilaaq, July 1972.

Lorsqu'un petit groupe de narvals s'attarde en automne, il peut se trouver piégé, au fond du fjord, par les glaces. Pour éviter l'asphyxie, ces animaux font, dès le premier gel, une large ouverture dans la glace qu'ils entretiennent pendant tout l'hiver en venant tourner en surface. La découverte d'une telle ouverture appelée localement **imarnersaq**, est une aubaine car le succès de la chasse est pratiquement assuré.

Dans la région d'Ammassalik, les captures se font surtout à Tiilerilaaq dont la position, contrairement à ce qui se passe pour les différentes espèces de phoques, favorise les chasseurs du Sermilik. Les maximums de capture au cours de 20 années sont indiqués dans le tableau 16.

La moyenne et la variabilité ne sont pas calculables à partir des statistiques de chasse dans lesquelles ne sont pas toujours distinguées avec certitude les années où les prises sont nulles des années dont les relevés sont incomplets. A Tiilerilaaq, selon les informations recueillies auprès des chasseurs sur les 20 années considérées, il y en a eu 9 au cours desquelles aucun narval n'a été aperçu, bien que des captures importantes enregistrées plus au nord, à Kangertutsuaq, témoignent de la présence de narvals migrant le long de la côte est.

Le narval est donc une ressource tout à fait aléatoire mais, compte tenu de l'importante quantité de viande et de graisse que l'on peut mettre en réserve lors de captures groupées, il peut contribuer pour près du cinquième au total annuel de la production animale.

UTILISATIONS ALIMENTAIRE ET DOMESTIQUE

La première opération, dès qu'un narval a été capturé, consiste à découper la peau en morceaux. L'épiderme qui fait environ 1 cm d'épaisseur est désigné par le même terme, **mattak**, par tous les Inuit, du Groenland à l'Alaska. Légèrement sucré et considéré comme une friandise, il est consommé cru avec le derme et une petite

Source : MNHN, Paris

partie de la graisse sous-cutanée. Il est tendre mais la couche dermique qui l'accompagne, craquant sous la dent comme du cartilage, est extrêmement coriace et l'ensemble, pour faciliter la mastication, est d'abord découpé en tranches fines.

HØYGAARD (1941) a confirmé l'effet antiscorbutique bien connu depuis le début du siècle (A. BERTELSEN, 1911) du **mattak** dont la teneur en vitamine C (20 mg pour 100 g) équivaut à celle des végétaux frais ou au foie de phoque.

Lorsqu'une partie de la peau n'est pas consommée à l'état frais, elle est conservée dans la graisse fluidifiée du narval. La viande est découpée en lamelles, séchée à l'air puis stockée sous cette forme ou dans l'huile. La graisse de narval est particulièrement recherchée, car l'huile qu'on en extrait donne un goût agréable (rappelant celui de la noisette) aux aliments qu'elle accompagne ou qu'elle sert à conserver.

L'ivoire de la défense du narval servait à la fabrication des parties importantes du harpon et de son propulseur, des semelles des patins de traîneau et des baguettes protégeant extérieurement la quille du kayak. Avec l'évolution des techniques de chasse, son usage est maintenant limité à la fabrication artisanale de figurines, ce qui lui laisse encore une grande valeur commerciale.

Les tendons qui courent le long de l'épine dorsale sont récupérés et séchés pour la fabrication du fil servant à coudre les peaux. Ce fil qui gonfle à l'humidité est, encore actuellement, préféré au nylon, car il confère l'étanchéité indispensable aux coutures des bottes.

QIALIVARNAQ : LE BÉLOUGA

Le bélouga, *Delphinapterus leuca*, est un petit cétacé blanc de la même famille que le narval (*Monodontidae*), de taille légèrement supérieure (4 à 5 m), beaucoup plus rare que ce dernier dans les eaux d'Ammassalik où, selon les observations des chasseurs, il n'y a pas plus d'une capture, en moyenne, chaque année. Dans tous ces cas, le bélouga, vraisemblablement égaré, accompagne un groupe de narvals. Il est plus fréquent dans la plupart des autres régions circumpolaires (VIBE, 1981 ; DUGUY & ROBINEAU, 1982).

Le terme inuit **qialivarnaq** (« qui est tout à fait un narval ») implique que le bélouga, dans l'esprit des chasseurs, est effectivement une espèce très voisine du narval et que les utilisations des deux espèces sont tout à fait semblables. Dans la langue inuit de la côte ouest du Groenland, la distinction des deux espèces repose sur la couleur (« narval noir » opposé à « narval blanc »).

TIGAANGUTTI : LE PETIT RORQUAL

Cétacé de taille plus grande que les deux espèces précédentes (jusqu'à 8 mètres de longueur), le petit rorqual, *Balaenoptera acutorostrata*, n'est généralement pas chassé dans la région d'Ammassalik, bien que sa prise soit très intéressante, pouvant fournir 2 000 kg de viande environ (ANON., 1966). Cette petite baleine n'est apparente en surface qu'au moment où elle vient respirer quelques secondes tout en continuant à se déplacer. Les brefs moments où elle se trouve à la portée du fusil des chasseurs et sa possibilité d'atteindre des vitesses de pointe relativement élevées (jusqu'à 16 nœuds ; DUGUY & ROBINEAU, 1982) la rendent pratiquement inaccessible aux techniques de chasse traditionnelles. De mémoire de chasseur, une seule capture a été faite dans le Sermilik, à laquelle il m'a été donné d'assister lors de mon premier séjour (par E. Larsen, le 6 septembre 1958). Encore ne s'agissait-il que d'un baleineau de 4 mètres de long. Lorsqu'un petit rorqual est aperçu dans le fjord, cela ne déclenche jamais chez les chasseurs une grande précipitation vers les kayaks et les bateaux, comme cela se produit dès qu'un narval est signalé. Seuls quelques chasseurs tentent, sans conviction, de l'atteindre depuis la berge.

Sur l'initiative de l'administration, un bateau à moteur suffisamment rapide, équipé d'un canon à harpon avait été mis en service en 1967, dans le village de Kuummiit du district d'Ammassalik (ROBERT-LAMBLIN, 1986). Il s'agissait alors d'utiliser la technique de chasse au petit rorqual développée sur la côte ouest du Groenland, afin d'assurer l'approvisionnement régulier du

Source : MNHN, Paris

village. Le coût d'entretien du bateau et de ses trois hommes d'équipage s'étant avéré disproportionné au regard du faible nombre de prises, cette expérience a été rapidement abandonnée.

Les Mammifères terrestres (Nersulit)

D'une façon générale, au Groenland, les mammifères terrestres représentent une fraction négligeable de la faune et de son impact économique. Dans le district d'Ammassalik, seul l'ours polaire constitue un gibier prestigieux, d'une grande valeur marchande, et peut être considéré comme faisant partie des ressources alimentaires traditionnelles.

Le renard polaire (**orersernaq**), *Alopex lagopus* dont la peau n'a plus la grande valeur commerciale qu'elle atteignit entre les deux guerres, est encore piégé par quelques chasseurs ; mais sa viande n'est pas consommée. Il est peu abondant, probablement à cause de l'absence du lièvre arctique et du lemming (Vibe, 1967), bien qu'il s'attaque également aux jeunes phoques dans leur tanière (Stirling, 1977).

Le renne était encore présent et chassé au XIXe siècle (Holm, 1911), comme l'attestent les vestiges des murs de l'île de Kulusuk, vers lesquels les animaux étaient dirigés. Bloqués dans leur fuite et acculés à ce piège, les rennes étaient vraisemblablement abattus selon la technique encore connue des Inuit du Québec arctique, chasseurs de caribous (Saladin d'Anglure & Vezinet, 1977 ; Vezinet, 1979 ; Trudel & Huot, 1979). La disparition du renne dans la région d'Ammassalik est due, selon Vibe (1967), à un changement marqué du climat, à la fin du XIXe siècle. En hiver, la succession de redoux et de gel entraînait la formation d'une croûte durcie qui empêchait les animaux d'accéder aux végétaux encore présents sous la neige.

Une expérience de réintroduction du renne de la côte ouest (**tuttoq**), *Rangifer tarandus*, entreprise à partir de 1971 au fond du fjord de Sermilik, semble prometteuse, et, depuis 1984, un quota d'un animal par an a été attribué à tous les chasseurs des villages de Tiilerilaaq et de Kuummiit. Cependant la viande de renne, très peu grasse, n'est pas également appréciée par tous les chasseurs qui, par ailleurs, se plaignent de la présence perturbatrice de ces gros mammifères qui, au fond du fjord de Sermilik, traversent fréquemment l'aire de chasse au phoque.

Naneq : l'ours polaire

L'aire géographique de l'ours polaire, *Thalarctos maritimus*, inclut, au Groenland, trois grandes zones de reproduction (Vibe, 1967, 1982) à partir desquelles la dérive des glaces peut entraîner la dispersion des jeunes.

Bien que quelques ours se reproduisent sur place, Ammassalik se trouve à l'écart de ces zones de peuplement et la plupart des ours capturés proviennent, comme le montre la figure 78, soit de la zone de reproduction du nord-est du Groenland décrite par A. Pedersen (1958), soit du bassin polaire, au nord du Spitzberg, où Vibe (1982) a observé un autre noyau de population important.

La proie favorite de l'ours est le phoque annelé qu'il capture à la limite des glaces pendant l'été, au trou de respiration au début de l'hiver, et au printemps, dans sa tanière. Il n'en consomme d'ailleurs que la graisse s'il n'est pas trop affamé mais peut aussi ne laisser aucun reste. Cette dépendance de l'ours vis-à-vis des populations de phoques explique en partie ses déplacements avec les glaces dérivantes. Il peut aussi consommer des œufs d'oiseaux, des baies, et même de l'herbe ou des algues (A. Pedersen, 1958 ; Smith, 1980).

Les captures annuelles pour l'ensemble du district d'Ammassalik s'établissent autour d'une moyenne de 40 ours (fig. 79). Au début du siècle, la moyenne annuelle était de 85 ours, avec des variations interannuelles du même ordre de grandeur (Mikkelsen & Sveistrup, 1944). Cette baisse de la production est attribuée à l'installation, à partir de 1925, d'un groupe de chasseurs à Illoqqortoormiut (Scoresby Sound), à 800 km au nord d'Ammassalik, dont la localisation sur la principale trajectoire des glaces dérivantes permet d'intercepter une grande partie des ours en provenance des aires de peuplement et explique la baisse qui a suivi, dès l'année 1926, à Ammassalik.

Source : MNHN, Paris

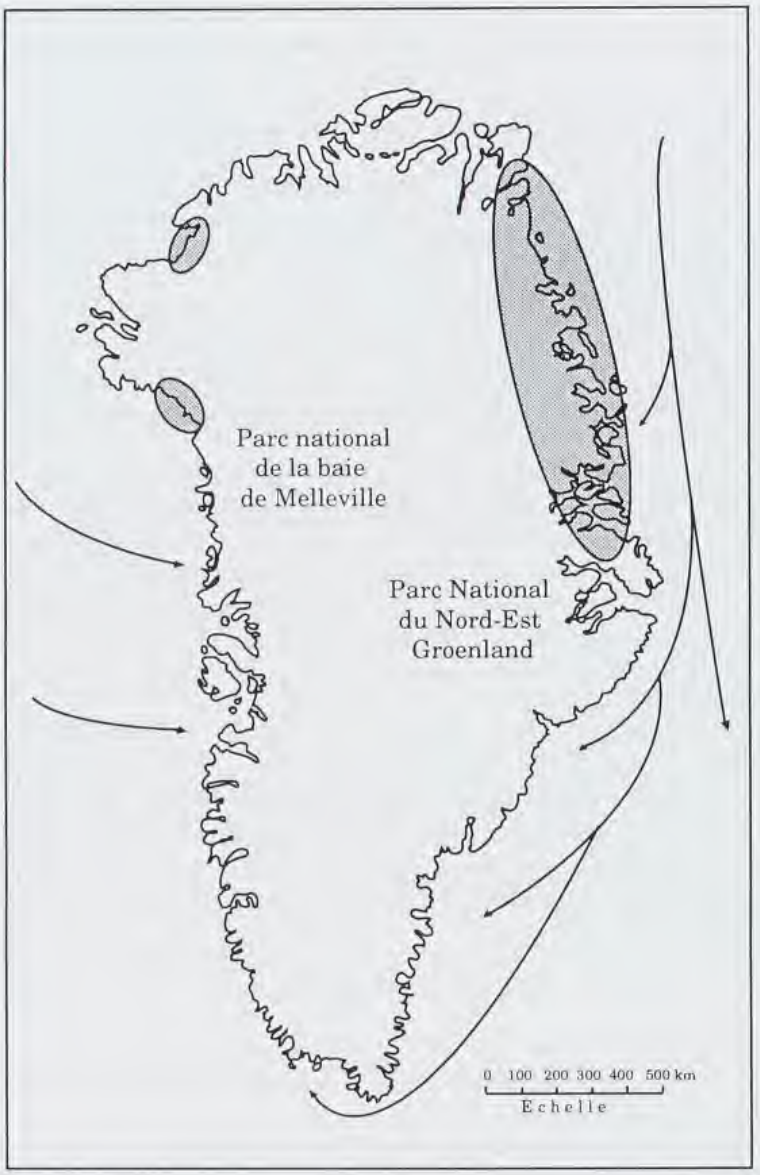

FIG. 78. — Les trois principales zones de reproduction de l'ours polaire au Groenland (en grisé). Les flèches indiquent les routes de migration.

FIG. 78. — The three principal breeding zones of the polar bear in Greenland (in grey). The arrows indicate migration routes.

Si l'on compare les statistiques de chasse des différents villages du district d'Ammassalik (tableau 17), on constate que les captures les plus nombreuses et les plus régulières ont lieu près de la côte extérieure, comme dans le cas des phoques associés aux glaces dérivantes.

A l'intérieur des fjords et notamment au village de Tiilerilaaq, les rares captures d'ours polaires concernent quelques individus qui ont échappé à la vigilance des chasseurs localisés à l'embouchure ; les variations interannuelles sont importantes et vraisemblablement liées aux mouvements des glaces dérivantes. Si au cours des 20 années comptabilisées au tableau 17, il y a eu cinq années sans aucune prise à Tiilerilaaq, la moyenne annuelle reste néanmoins proche de trois. Comme précédemment, cette moyenne concernant un faible nombre de prises est souvent difficile à préciser à partir des statistiques de chasse.

Source : MNHN, Paris

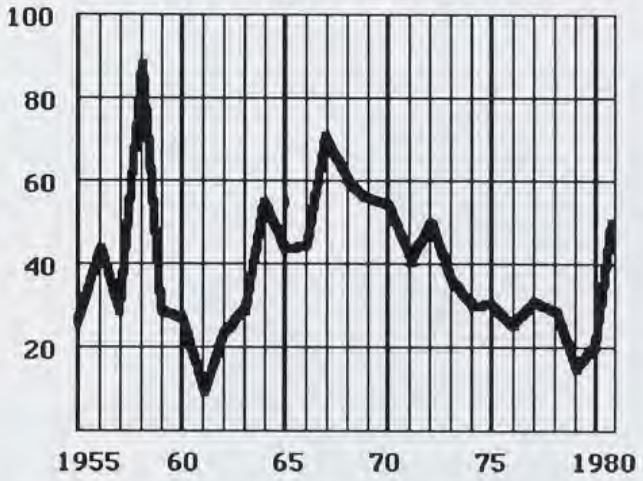

FIG. 79. — Nombre de captures d'ours polaires dans la région d'Ammassalik (statistiques officielles de chasse).

FIG. 79. — Number of polar bears caught in the district of Ammassalik (official hunting statistics).

TABLEAU 17. — Nombre d'ours polaires capturés par les chasseurs des différents villages du district d'Ammassalik (meilleur score et nombre d'années avec captures entre 1955 et 1974 ; d'après les statistiques officielles de chasse).

TABLE 17. — Number of polar bears caught by hunters in the different villages of Ammassalik (highest score and number of years in which bears were caught between 1955 and 1964 ; from official hunting statistics).

Villages	Maximum annuel d'ours polaires capturés	Nombre d'années avec captures
Sermiligaaq	27	20
Kuummiit	14	17
Kulusuk	25	19
Qenertivartivi	5	9
Tassiilaq	10	15
Ikkatteq	5	11
Tiilerilaaq	9	15
Umittivartivi	3	9
Isertoq	34	1

La plus grande partie des captures se fait au printemps (fig. 80), lorsque les ours quittent la banquise dérivante pour rechercher dans les fjords les tanières des phoques annelés. En juillet-août, quelques captures ont lieu sur la banquise dérivante que les ours ont regagnée pour tenter de remonter vers le nord. La disparition de la banquise, de fin août à novembre, se traduit par la quasi-disparition de l'ours.

Les oursons accompagnent leur mère dans ses déplacements et ne la quittent qu'après avoir atteint au moins deux ans et demi (LØNØ, 1970 ; STIRLING, 1977). Un groupe d'ours formé d'une femelle et de plusieurs oursons (dont certains peuvent avoir été adoptés ; VIBE, 1982), constitue une aubaine pour le chasseur qui, ayant abattu la mère, pourra aisément capturer les oursons. De ce point de .vue, les jeunes sont donc très vulnérables et leur capture peut constituer une menace pour les populations d'ours polaires. C'est pourquoi la Convention Internationale d'Oslo a interdit, en 1974, toute capture des femelles accompagnées de leurs petits.

A cette limitation récente du droit de chasse traditionnellement ouvert à tous et en toutes circonstances s'ajoute une période de fermeture de la chasse à l'ours, en août et septembre, dans le district d'Ammassalik. Ces mesures administratives contraignantes sont souvent mal perçues par les

Source : MNHN, Paris

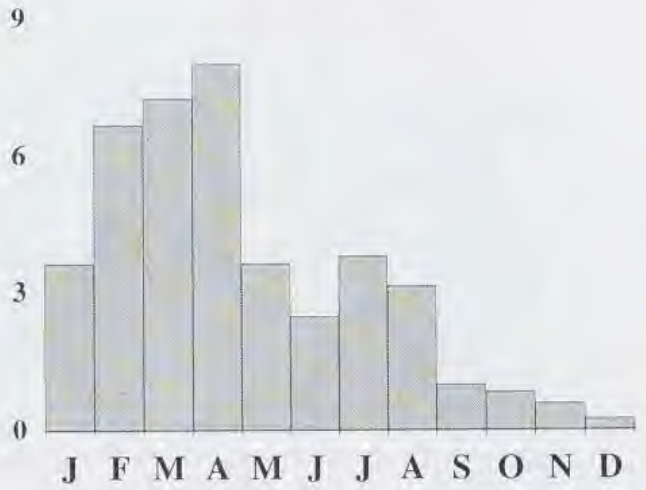

FIG. 80. — Moyennes mensuelles des captures d'ours dans le district d'Ammassalik entre 1963 et 1974 (statistiques officielles de chasse).

FIG. 80. — Average monthly take of bears in the district of Ammassalik between 1963 and 1974 (official hunting statistics).

chasseurs. Elles contribuent à précipiter les changements profonds dans l'organisation de la vie collective, notamment à propos du partage des captures, questions sur lesquelles nous reviendrons en détail.

UTILISATION ALIMENTAIRE ET COMMERCIALISATION DES PEAUX D'OURS POLAIRES

La viande de l'ours polaire est particulièrement appréciée, surtout celle des animaux très gras capturés en début d'hiver. La capture d'un seul ours peut être l'occasion d'un partage sur l'ensemble du village et combler tous les participants. Un ours mâle pèse entre 350 et 650 kg et peut atteindre 3 mètres de long, tandis que la femelle ne dépasse pas 270 kg (VIBE, 1981). Le poids moyen de la viande obtenue est de l'ordre de 120 kg (ANON., 1983), auquel il faut ajouter environ un tiers de graisse, toujours consommée à l'état cuit.

L'ours polaire est fréquemment parasité par la trichine, *Trichinella spiralis*, (VIBE, 1950) ce qui justifie la longue cuisson traditionnelle de sa viande. Il semblerait que ce soit le phoque barbu, très souvent infesté par les trichines, qui, lorsqu'il est la proie de l'ours, lui transmette son parasite. Le foie de l'ours, jeté aux chiens, n'est jamais consommé ; il a la réputation d'être toxique et RODHAL (1949) a montré que cette toxicité provient d'une très forte concentration en vitamine A.

La peau d'ours servait traditionnellement à la confection des pantalons pour la chasse d'hiver. L'étanchéité parfaite et l'épaisseur du poil (5 à 10 cm) donnent à cette fourrure des qualités d'isolant thermique exceptionnelles. Cependant, en raison de la grande valeur commerciale qu'elle a prise, son usage domestique est quasiment abandonné. Le commerce des peaux est organisé par l'agence gouvernementale (KGH) qui propose un prix de base défini en fonction des dimensions et de la qualité de la fourrure. Le chasseur est payé en fonction de ce prix de base. L'année suivante, il reçoit un « bonus », déterminé en fonction du prix de vente réel qui résulte des enchères sur les marchés internationaux, toutes les peaux vendues étant enregistrées nominalement. Le prix global a pu ainsi atteindre un plafond de près de 20 000 FF (23 000 couronnes danoises) en 1970, année où la demande japonaise était particulièrement forte (le poil d'ours servait alors à fabriquer des leurres pour la pêche, bouclant, en quelque sorte, la chaîne alimentaire poisson-phoque-ours). Pressé par des besoins immédiats, le chasseur préfère souvent vendre la peau de l'ours aux fonctionnaires locaux ou aux touristes de passage, en fixant le prix en fonction du « bonus » habituellement obtenu.

Source : MNHN, Paris

FIG. 81. — Ours polaire femelle et ses jeunes (document G. FUCHS *in* GENSBØL, 1969).

FIG. 81. — Female polar bear and her youngs (G. FUCHS in *GENSBØL, 1969).*

LES POISSONS (AALISAKKAT)

Le terme **aalisakkat**, signifiant précisément « morues », est utilisé également à Ammassalik pour désigner les poissons en tant que taxon unitaire. Comme je l'ai déjà signalé à propos des systèmes de classification, il s'agit là de l'adoption récente d'une pratique classificatoire moderne de la côte ouest du Groenland. La ligne pour la pêche (**aalisaat**), introduite par les Danois et les Inuit ouest-groenlandais, a permis de développer la pêche à la morue à partir de 1920 ; d'où la façon de désigner les morues à Ammassalik : **aalisakkat**, « ceux qui sont pris à la ligne ». En fait, sur la côte ouest, la morue porte un autre nom spécifique (BERTHELSEN *et al.*, 1977).

Source : MNHN, Paris

Les seules espèces de poissons consommées avant l'arrivée des Danois étaient capturées le long de la côte ou dans les torrents à l'aide de la foëne, du harpon ou de l'épuisette. Les poissons des profondeurs n'étaient connus qu'en tant que proies du phoque à capuchon (HOLM, 1911). Chaque espèce de poisson a toujours été désignée nommément et cet usage, qui définit les catégories du monde animal, est encore aujourd'hui la pratique courante. Alors qu'un phoque peut être désigné par le taxon unitaire correspondant aux mammifères marins (**puilit**), un poisson sera toujours désigné sous son nom d'espèce : le taxon unitaire (**aalisakkat**) n'est donc pas réellement encore entré dans les références de classification du chasseur d'Ammassalik.

Dans l'inventaire qui suit, les principales espèces de poissons sont présentées successivement en fonction de leur importance économique : d'abord les espèces recherchées essentiellement pour l'auto-consommation (omble chevalier, scorpion de mer, capelin, morue polaire, saumon de l'atlantique, grand sébaste, loup de mer tacheté, flétan noir et flétan de l'Atlantique) ; puis celles qui font l'objet d'une commercialisation (morue atlantique et requin du Groenland)

KAPORNIANGAQ : L'OMBLE CHEVALIER

L'omble chevalier, *Salvelinus alpinus*, est un Salmonidé de 40 à 60 cm qui, en raison de son poids (1,5 à 3 kg ; NIELSEN, 1961) et de la qualité de sa chair, constitue une ressource importante : à Tiilerilaaq, le produit de la pêche à l'omble équivaut à un cinquième environ du poids total de viande de phoque annelé.

DONNÉES BIOLOGIQUES

Il y a deux formes d'omble au Groenland : la première forme, peu abondante, dont le cycle complet se déroule dans les lacs et les rivières est connue en Europe, dans les Alpes, sous le nom de « saumon de fontaine » ; la seconde forme, plus commune et à chair plus claire, se reproduit également dans les lacs et rivières mais migre périodiquement en mer (NIELSEN, 1961).

Cette forme commune d'omble chevalier ne commence sa première migration qu'après 3 à 5 ans de vie continue en eau douce. Les migrations vers la mer ont lieu ensuite au début de chaque été. Le retour au cours d'eau ou au lac d'origine, pour y frayer et y passer l'hiver, se déroule en automne. NIELSEN (1961) a montré, grâce au marquage et à la recapture d'ombles de la côte ouest, que la distance moyenne parcourue en mer, au cours de la migration estivale, n'excédait pas 30 km. Cela explique que, dans le fjord de Sermilik, au cours de l'été, la densité de l'omble chevalier reste assez forte le long des côtes pour que la pêche s'y pratique, en dehors des périodes de concentration à l'embouchure des cours d'eau, marquant le début et la fin de la migration.

En été, l'omble s'alimente en mer de jeunes morues polaires, de jeunes chabots et capelins (MUUS, 1981). En hiver, lorsqu'il est inactif sous la vase des lacs gelés, il reste inaccessible à toute forme de pêche.

En raison de son développement lent et de sa maturité sexuelle tardive (atteinte à 9 ans), cette espèce est exposée au dépeuplement rapide en cas de surexploitation par la pêche (NIELSEN, 1961).

DONNÉES QUANTITATIVES

Il n'existe aucune statistique officielle à propos de la pêche de l'omble chevalier à Ammassalik. J'ai moi-même noté jour par jour, au cours de la saison de pêche de 1972 à Tiilerilaaq, le nombre de prises et le lieu de provenance. Cette année de référence, au cours de laquelle il fut pêché 3 689 poissons de cette espèce, a été considérée comme « normale » par les habitants de Tiilerilaaq ; il semble qu'il y ait peu de variations interannuelles dans le nombre des captures mais, selon les chasseurs, une année où les ombles sont de taille et de poids modeste peut succéder à une année de bonne pêche.

Compte tenu des remarques qui précèdent sur la biologie de l'omble chevalier, il semble bien que ce changement de la taille des prises entre deux années successives corresponde aux consé-

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 18. — Nombre de prises d'omble chevalier par les habitants de Tiilerilaaq, en 1972, et pourcentage des prises selon les lieux de pêche.

TABLE 18. — Number of char caught by the inhabitants of Tiilerilaaq in 1972, and percentage of the catch by place of capture.

Lieux de pêche	Nombre de prises	Pourcentage du total (%)
Imertivaq/Sapuli	**2 751**	**74,6**
Qittalikkap erniviani	**309**	**8,4**
Igaasaalaq	**219**	**6,0**
Nuuk kangiani	**167**	**4,5**
Kuungaarmi	**145**	**4,0**
Ilertivarmi	**58**	**1,5**
Tasiitsi	**40**	**1,0**

quences d'un prélèvement excessif de certaines classes d'âges, ce qui amène, l'année suivante, à ne capturer que des ombles encore trop jeunes.

Conscients de ce problème, les autorités d'Ammassalik ont, au cours de ces 30 dernières années, fermé temporairement la pêche dans certains sites considérés comme surexploités.

Dans le fjord de Sermilik, il existe de nombreux cours d'eau et petits lacs constituant des sites favorables à l'omble chevalier. Cependant, pour les habitants de Tiilerilaaq, un nombre limité de ces sites peuvent être exploités en raison des conditions d'accessibilité au moment favorable à la pêche. Le principal site exploité (75 % des prises ; tableau 18), à 20 km au nord du village, qui comprend le lac d'Imertivaq et l'embouchure de son déversoir, Sapuli, a été plusieurs fois fermé à la pêche par période de trois années successives permettant le renouvellement de la population d'ombles.

La pêche à l'omble chevalier se pratique à partir de la mi-mai jusqu'à la mi-septembre ; mais elle comprend plusieurs périodes correspondant aux phases successives des migrations. Ainsi, au cours de l'année 1972, le calendrier de la pêche nous permet de distinguer quatre périodes :

— du 9 mai au 10 juin. Pêche dans les lacs encore gelés, au moment où l'omble sort de sa période de léthargie et commence à se déplacer vers les torrents pour gagner la mer. La pêche se pratique à la dandinette, en passant la ligne à travers un trou creusé dans la glace ; et, lorsque la glace commence à fondre au départ du torrent, des filets sont immergés en travers du courant.

— du 22 juin au 25 juillet. L'omble ayant quitté les lacs, dès que l'accès est libre de glaces, les filets sont tendus perpendiculairement au littoral, près des embouchures des torrents où les poissons demeurent quelque temps avant de se disperser dans le fjord.

— du 14 au 21 août. Nouvelle séquence de pêche près de l'embouchure de torrents où les ombles, après une période d'alimentation intensive, se regroupent avant de remonter vers la source.

— du 2 au 9 septembre. Pêche au filet dans le lac d'Imertivaq des ombles venus frayer, au terme de leur migration estivale. La forme d'omble non migrante à chair rouge (**ivisaarngeq**) fait alors partie des captures, tandis qu'au début de la saison, l'absence de cette forme parmi les prises traduit vraisemblablement une longue période de léthargie. Pour les chasseurs, le réveil de cette forme d'omble ne se produit qu'en septembre.

UTILISATION ALIMENTAIRE

Consommé frais, l'omble est vidé et coupé en tranches épaisses de 4 à 6 cm qui sont bouillies à l'eau de mer. Ce poisson étant généralement très gras, il n'est pas accompagné par la graisse de phoque, comme la plupart des autres viandes de mammifères et de poissons.

Au début de l'été, période favorable au séchage, une partie des captures est mise en réserve. Le poisson, étêté puis vidé, est ouvert longitudinalement sous la forme de deux filets dont on retire l'arête dorsale. Après rinçage à l'eau de mer, les filets qui restent jointifs au niveau de la

Source : MNHN, Paris

FIG. 82. — Séchage des filets d'omble chevalier au mois de juillet, après une pêche fructueuse dans les eaux côtières de Sapulit.

FIG. 82. — Drying char fillets in July, after fruitful fishing in the coastal waters of Sapulit.

queue, sont étalés sur des rochers au soleil ou suspendus à un séchoir formé d'un simple bois horizontal. Les têtes sont consommées fraîches et bouillies pendant la période de séchage.

En automne, lorqu'une grande quantité d'ombles chevaliers est ramenée au village, le séchage n'est plus praticable. Une partie peut se vendre sur le marché local d'Ammassalik. Depuis 1977, un congélateur géré par l'association des chasseurs de Tiilerilaaq, permet une consommation locale différée de cette pêche d'automne, par un système d'achat-revente qui compense les frais de gestion.

QIVAAREQ : LE CHABOT (SCORPION DE MER)

Ce poisson épineux à grosse tête, *Myoxocephalus scorpius*, de 15 à 25 cm de long et pesant entre 50 et 200 g, est abondant le long des côtes arctiques américaines et nord-européennes, sur les hauts-fonds entre 3 et 5 mètres où il se nourrit de petits Crustacés et d'alevins (MUUS, 1981).

Dans la région d'Ammassalik, il est essentiellement pêché entre mai et juillet, époque du frai pendant laquelle la chair est onctueuse. En quelques heures, un pêcheur peut ramener entre 5 à 10 kg de ce poisson : c'est donc un intéressant aliment d'appoint qui peut remplacer le phoque lorsqu'il n'est plus accessible aux chasseurs. C'est aussi une ressource facilement disponible pour les enfants qui ne chassent pas encore ainsi que pour les hommes trop âgés qui, pour un temps, peuvent encore s'auto-suffire. Ainsi Joseph Kajammat, qui venait chaque jour dans ma maison pour me décrire la vie quotidienne au temps de ses parents tout en partageant mes repas, a considérablement

Source : MNHN, Paris

espacé ses visites à partir du mois de mai, lorsque le temps favorable lui permettait d'aller pêcher le chabot et de préparer lui-même sa nourriture.

La pêche peut se pratiquer à travers la glace, en glissant la ligne dans une crevasse formée par le mouvement des marées le long du littoral. Après la débâcle, c'est à partir d'une embarcation immobilisée sur les hauts fonds du rivage que la ligne simple munie d'un hameçon à cuillère est jetée. Le mouvement de va-et-vient (technique dite « à la dandinette ») déclenche une réaction immédiate du poisson bien visible.

Le chabot est bouilli entier (non vidé) et consommé avec de la graisse de phoque. Sa chair ferme est suffisamment appréciée pour que le grand nombre d'arêtes qu'elle renferme apparaisse comme un inconvénient négligeable.

Ammatsak : le capelin

Petit salmonidé de 15 à 20 cm, le capelin, *Mallotus villosus*, a une répartition circumpolaire. Il vient frayer dans les eaux du district d'Ammassalik entre la fin mai et la fin juillet. Il pouvait constituer, dans la société traditionnelle de la fin du siècle dernier, une part importante des réserves d'hiver (Holm, 1887). Le toponyme Ammassalik (littéralement « lieu où il y a des capelins ») désignait donc une place remarquable où ces poissons pouvaient être capturés en grand nombre.

Le réchauffement du climat, avec un maximum vers 1950 (Fristrup, 1977), est la cause la plus vraisemblable de la quasi disparition du capelin entre 1960 et 1970. Avec le léger refroidissement des eaux qui suivit cette période, il redevint abondant et j'ai pu observer une pêche très fructueuse en 1982, à proximité du village de Tiilerilaaq. Depuis plusieurs années, le capelin revient régulièrement dans la région et constitue à nouveau une part notable des ressources.

Fig. 83. — Pêche au capelin lorsqu'il vient près de la côte au moment du frai. Tiilerilaaq, juin 1982.

Fig. 83. — Fishing for capelin when they come close to the coast to spawn. Tiilerilaaq, June 1982.

Source : MNHN, Paris

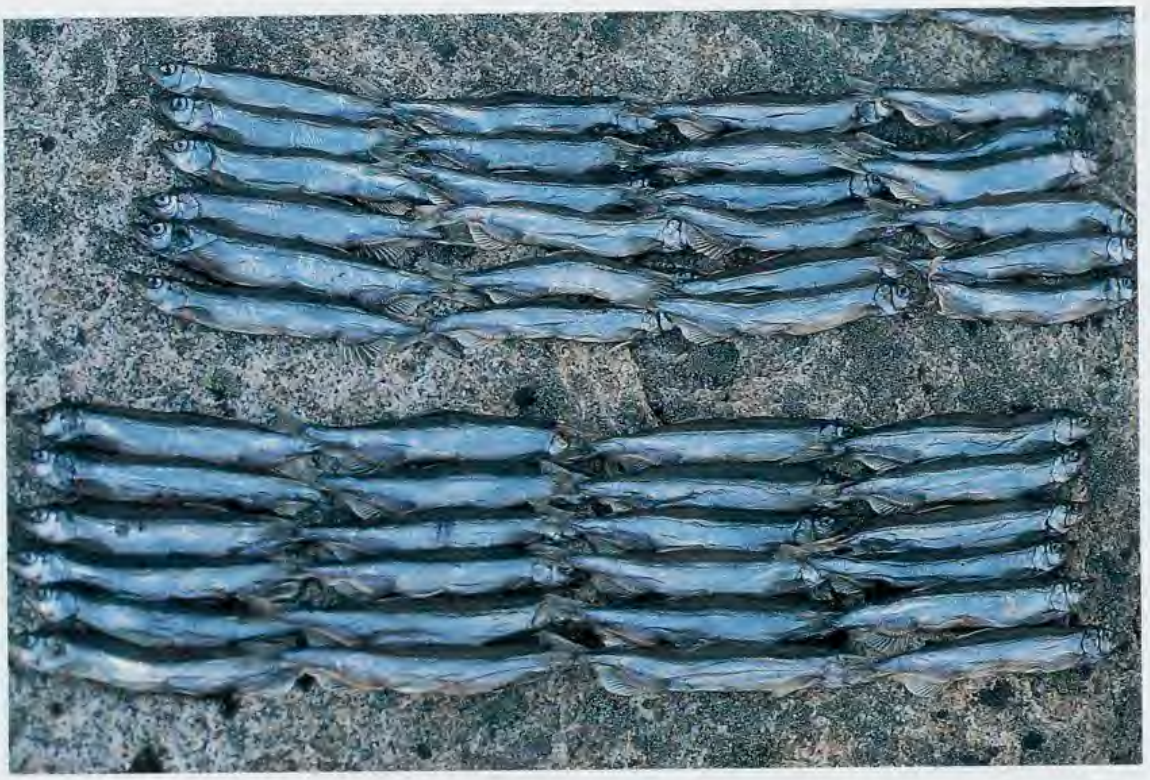

FIG. 84. — Séchage du capelin : les poissons sont disposés par plaques, avec une superposition partielle des queues et des têtes. Les plaques ainsi constituées sont périodiquement retournées d'un seul bloc jusqu'au séchage complet.

FIG. 84. — Drying capelin : the fish are arranged in sheets, the tails and heads partly overlapping. These sheets are turned periodically in a single block until completely dry.

La pêche se pratique à l'aide d'une grande épuisette, **qalit**, manipulée depuis la berge, ou à partir d'une embarcation ou d'une glace dérivante, lorsque les capelins viennent frayer en surface. Leur abondance est telle que l'eau bouillonne. Chaque coup d'épuisette peut ramener plusieurs kilogrammes de poisson.

La zone de frai est très localisée, sur une côte rocheuse avec fond sableux. Près de Tiilerilaaq, la pêche au capelin a lieu essentiellement sur un site (Meqqivitseq) où les chasseurs viennent souvent avec leur famille et peuvent camper pendant plusieurs jours. La plus grande partie du poisson est mise à sécher sur les rochers sans aucune préparation et retournée périodiquement jusqu'à un durcissement si complet que la chair en devient cassante.

Le poisson séché est consommé directement, après qu'on en ait détaché la tête, la queue et les nageoires. Accompagné de graisse de phoque et de baies de camarine, *Empetrum nigrum*, il constitue un repas très apprécié. Néanmoins, au cours des quelques semaines de pêche, le capelin peut être consommé frais, bouilli entier, avec de la graisse de phoque.

Au cours des années où il était devenu rare dans la région d'Ammassalik, il était toujours possible de consommer le capelin séché importé de la côte ouest.

QALARNGALI : LE FLÉTAN NOIR

Cette espèce, comme toutes celles que nous allons présenter ci-dessous, est restée inconnue des Inuit d'Ammassalik jusqu'à l'adoption des techniques de pêche à la ligne qui permettent d'atteindre

Source : MNHN, Paris

leurs biotopes, à des profondeurs dépassant largement les 100 mètres. A l'exception du requin dormeur, connu et traditionnellement chassé au harpon avant qu'on ne commence à le pêcher en profondeur, toutes ces espèces sont désignées par les termes inuit de la côte ouest adaptés à la phonétique locale.

Le flétan noir, *Reinhardtius hippoglossoides*, est un poisson plat carnassier vivant sur des fonds de 200 à 1 600 mètres. La femelle peut atteindre un mètre de long et peser jusqu'à 18 kg. Le mâle ne dépasse pas 80 cm et 7 kg (MUUS, 1981). Dans le fjord de Sermilik, on pêche rarement des flétans de plus de 50 cm et dépassant 4 à 5 kg.

Aux mois d'avril et de mai, lorsque les conditions de chasse au phoque ne sont pas favorables, certains chasseurs (7 sur 10 en 1972) tentent la pêche au flétan noir , à la palangre, à travers des trous percés dans la glace fixe, à proximité du village. Une dizaine d'hameçons appâtés à la graisse de phoque sont descendus au bout d'une ligne de 200 à 300 mètres de longueur. Le rendement est généralement très faible (41 flétans capturés au total pendant la saison d'observation) mais il semble bien que dans les fjords voisins (Kuummiit et Sermiligaaq), l'espèce soit plus abondante et la pêche plus fructueuse.

Sur la côte nord-ouest du Groenland où le flétan noir est beaucoup plus abondant, sa pêche se pratique à une échelle semi-industrielle, avec des rendements élevés (MATTOX, 1973).

Il est consommé frais, bouilli en tranches épaisses après éviscération. Sa chair, très grasse, n'est pas accompagnée de graisse de phoque ; elle est appréciée avec le pain complet de fabrication locale.

NALAARNAQ : LE FLÉTAN DE L'ATLANTIQUE

Ce flétan de grande taille, *Hippoglossus hippoglossus*, également connu mais très rare dans le fjord de Sermilik peut se prendre occasionnellement à la palangre. La femelle peut atteindre 250 cm et peser plus de 300 kg.

SULUPPAAVAQ : LE GRAND SÉBASTE

Grand poisson rouge vivant en profondeur (entre 150 et 300 mètres), cette espèce, *Sebastes marinus*, est aussi occasionnellement prise à la palangre, lors de la pêche au flétan noir dans le fjord de Sermilik. Dans le fjord d'Ammassalik, il est plus fréquent. Compte tenu du faible poids des captures (environ 2 kg), il s'agit vraisemblablement de jeunes. Il peut être abondant au large où les chalutiers étrangers viennent le pêcher (MATTOX, 1973).

QEERNGAQ : LE LOUP DE MER TACHETÉ

Comme les deux espèces précédentes, le loup de mer tacheté, *Anarhichas minor*, se prend occasionnellement à la palangre dans le fjord de Sermilik ; mais en raison de son aspect effrayant, avec de longues dents apparentes, les chasseurs de Tiilerilaaq, autant par crainte que par dégoût, ont longtemps pensé qu'il ne pouvait s'agir d'une espèce consommable, sinon comme nourriture pour les chiens. Ils n'ignoraient pas, cependant, que dans les villages où l'activité de pêche s'était développée, comme à Kuummiit et Kulusuk, la chair de ce poisson était appréciée.

Cette crainte et ce dégoût ont disparu à l'occasion d'une expérience involontaire, ainsi que me l'a rapporté Lars Jonathansen : « En 1965, le nouveau responsable de la boutique, Karl Kalia, et son épouse, Kamilla, tous deux originaires de Kuummiit, invitèrent toutes les familles du village pour fêter l'anniversaire de leur fils. A chaque famille qui répondait à tour de rôle à cette invitation, était servi un plat que tout le monde pensait être de la morue bouillie. En fait, dès les premières bouchées, chacun se rendait compte qu'il s'agissait d'autre chose car la chair était plus fine. Notre surprise fut grande quant notre hôte nous apprit qu'il s'agissait du loup de mer tacheté. Nous avons bien ri et,

Source : MNHN, Paris

depuis, nous consommons cette espèce comme toutes les autres, à l'exception toutefois du loup de mer bleu que nous avons aussi essayé de goûter mais dont la chair n'est que de l'eau ».

Assez gras pour être consommé sans l'accompagnement habituel de graisse de phoque, le loup de mer tacheté, d'un poids de 5 à 8 kg, ne constitue cependant, depuis cette époque, qu'une ressource tout à fait occasionnelle. Il fait l'objet de pêches commerciales sur la côte ouest du Groenland où sa peau était utilisée (MATTOX, 1973) ; par contre, il est bien confirmé que la chair molle et aqueuse du loup de mer bleu, *Anarhichas latifrons* (désigné localement : **Kigittilik** « celui qui a des grandes dents »), n'a aucune valeur commerciale (MUUS & DAHLSTROM, 1966).

UUVAQ : LA MORUE POLAIRE

La morue polaire, *Boreogadus saida*, bien que relativement abondante lors de sa migration de frai dans le fjord de Sermilik, entre le mois d'avril et le mois de juillet, est peu recherchée. C'est un poisson dont la taille adulte dépasse rarement 30 cm et dont la chair, très maigre, est peu appréciée.

Au printemps, lorsque le phoque manque, quelques chasseurs vont la pêcher à la dandinette, à travers la glace. Au début de l'été, les enfants peuvent encore pratiquer cette pêche près du littoral, à partir d'une embarcation au mouillage ; mais la plupart des prises sont données en nourriture aux chiens.

KAPISILIK : LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE

Au cours de sa migration, le saumon, *Salmo salar*, s'approche des eaux d'Ammassalik où il peut être pris au filet lorsqu'il vient s'alimenter en surface, près du rivage. Il est devenu de plus en plus abondant, à partir de 1950, mais surtout sur la côte ouest du Groenland, tandis que se produisait un sensible refroidissement du climat (NIELSEN, 1961). Son abondance dans ces eaux a varié au cours des siècles passés, en fonction de la température et de la position des courants froids (DUNBAR & THOMSON, 1979).

Grâce aux nombreux marquages et recaptures, il est bien établi que les saumons venant se nourrir dans les eaux du Groenland sont originaires des rivières des deux côtés de l'Atlantique (MUUS, 1981). J'ai moi-même pris dans mes filets, en 1971, non loin de Tiilerilaaq (à Tasitsi) deux poissons marqués à Halifax (Terre-Neuve).

En fonction de ces mouvements connus des populations de saumons, des quotas de pêche ont été établis à partir de 1973 mais ils concernent essentiellement les prises effectuées sur la côte ouest du Groenland.

Sa présence en septembre-octobre à Tiilerilaaq coïncide avec celle de la morue : malgré sa grande valeur alimentaire, il est peu recherché car tout l'effort de pêche porte alors sur la morue dont la commercialisation est organisée. De plus, l'utilisation des filets à saumon, plus hauts et plus longs que les filets à ombles, est rendue très délicate à cause des glaces dérivantes déjà abondantes en cette période. En revanche, dans le fjord d'Ammassalik, où le saumon est abondant et les glaces encore absentes à la même saison, la pêche et la commercialisation se développent. A Tiilerilaaq, comme l'omble chevalier encore produit à cette saison, le saumon de l'Atlantique entre exclusivement dans le circuit d'auto-consommation.

AALISANGAQ : LA MORUE (CABILLAUD)

Lorsqu'en 1884, Gustav HOLM atteignit Ammassalik, la morue y était inconnue (HOLM, 1911). Sa présence fut signalée pour la première fois en 1915 (MIKKELSEN & SVEISTRUP, 1944), et, vers 1920, des bancs importants étaient repérés. A partir de 1930, elle apparaissait régulièrement chaque année entre août et fin octobre (P.M. HANSEN, 1949).

Source : MNHN, Paris

La morue commune (ou cabillaud), *Gadus morrhua*, est une espèce assez sensible aux variations de température. Ammassalik se trouvant à la limite septentrionale de son aire de répartition, les moindres changements climatiques se répercutent nécessairement sur sa localisation. Le réchauffement observé depuis le siècle dernier explique donc son apparition et son extension progressive à Ammassalik. Le même phénomène a été décrit sur la côte ouest du Groenland, où l'abondance des populations de morues a été plus précoce (P.M. HANSEN, 1961). A partir du moment où elle devint assez commune, la morue constitua une ressource alimentaire de complément, pêchée à la ligne (d'où son nom local, **aalisangaq**, formé sur le radical **aalisa**, « la ligne ») à partir des kayaks ; mais cette pratique, sans grand prestige, ne concernait que quelques chasseurs. Dans certains villages, cependant, la morue était pêchée plus systématiquement, notamment par des femmes qui utilisaient les barques à fond plat de fabrication locale. Ainsi à Ikkatteq, en 1958, j'ai pu observer que la morue constituait, au cours du mois de septembre, la base de l'alimentation.

Devant l'accroissement de la population inuit de la côte ouest et face à une production de phoques qui ne se développait pas au même rythme, la pêche semi-industrielle, présentée comme la seule alternative à la chasse, a été organisée sous le contrôle de l'administration dès le début du siècle (A.S. JENSEN, 1907). Des installations de séchage et de salaison furent contruites et, en 1948, dans le cadre d'une réorganisation économique et administrative, le développement industriel des pêcheries de morues était préconisé dans tous les districts où l'abondance du poisson le permettait (ANON., 1950). La mise en application de ces décisions dans le district d'Ammassalik ne remonte qu'à 1958, date à partir de laquelle l'abondance de la morue devenait manifeste, notamment à Kuummiit, dans le fjord d'Ammassalik (ROBERT-LAMBLIN, 1986).

La morue est encore un aliment de complément à Tiilerilaaq mais, depuis 1961, elle est surtout pêchée pour la vente. En automne, lorsque le gain escompté est élevé, les chasseurs peuvent même parfois préférer cette activité à la chasse au phoque. Sans s'éloigner beaucoup du village, en plongeant une ligne de 50 à 100 mètres portant une quinzaine d'hameçons gainés d'un leurre en plastique et en l'agitant de bas en haut (dandinette), un chasseur peut ramener plusieurs centaines de kg de morue en quelques heures. En hiver, la ligne peut être descendue à travers la glace ; mais les prises n'excèdent jamais quelques unités.

BIOLOGIE ET DONNÉES QUANTITATIVES SUR LES POPULATIONS DE MORUES

Le marquage des morues à Ammassalik et leur reprise au sud-ouest de l'Islande a permis de montrer un mouvement de migration (P.M. HANSEN, 1949). En été et en automne, la morue s'approche des côtes du Groenland pour se nourrir de jeunes capelins et de chabots ainsi que d'alevins de morues polaires. La reproduction a lieu au printemps au large des côtes de l'Islande. Cependant, la possibilité de pêcher en hiver à Kuummiit montre que toute la population de morues ne migre pas simultanément. En fait, des populations locales de cette espèce peuvent se différencier, comme cela a été mis en évidence sur la côte ouest (MUUS, 1981).

Les œufs sont déposés sur le fond et la survie des alevins dépend des conditions de température, avec un optimum entre 4° et 6° C (P.M. HANSEN, 1949). Il faut 5 ans à la morue pour atteindre la taille de 50 cm. C'est à ce stade (poids environ 3 kg) qu'elle fait l'objet de la plus grande partie des pêches. Une bonne année de pêche dépend donc des conditions de température qui régnaient cinq ans auparavant.

Ainsi, il est vraisemblable que les variations des quantités de morue commercialisées à Tiilerilaaq (fig. 85) soient en grande partie déterminées par les variations des conditions climatiques.

MATTOX (1973) commentait de même les variations des captures de morues sur la côte ouest du Groenland : « la diminution de la taille moyenne des populations de morue.... dans les années 60 correspond à une surexploitation ; mais cette surexploitation est facilement contrôlable, tandis que les variations de quantités dues au climat échappent à toute action humaine. »

Les pêches au large du Groenland sont réglementées par des conventions internationales : quotas imposés et taille des chaluts ne permettent pas de prendre des morues de moins de 30 cm.

Cependant, malgré cette protection assurant le renouvellement de l'espèce, il est clair que, dans

Source : MNHN, Paris

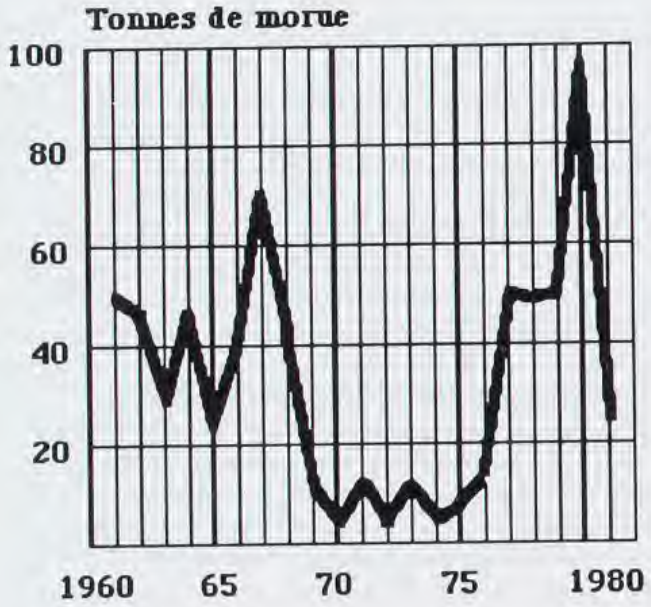

FIG. 85. — Variation des quantités de morue commercialisée à Tiilerilaaq entre 1961 et 1981 (données non publiées du KGH).

FIG. 85. — Variation in the quantities of cod sold in Tiilerilaaq between 1961 and 1981 (KGH, unpublished data).

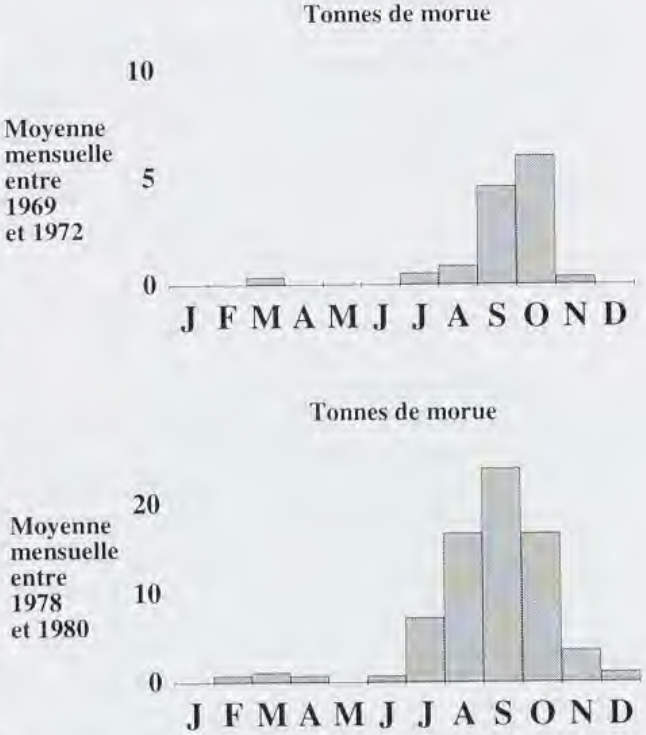

FIG. 86. — Variations saisonnières des prises de morues à Tiilerilaaq. Comparaison d'une période de faible production (69/72) et des années de plus grande abondance (78/80). Données non publiées du KGH.

FIG. 86. — Seasonal variation in the takes of cod in Tiilerilaaq. Comparison of a period of low production (1969/1972) and more abundant years (1978/1980) (KGH, unpublished data).

un village comme Tiilerilaaq, la pêche à la morue est trop aléatoire pour constituer le fondement d'une économie et, *a fortiori*, pour devenir une ressource alimentaire de base.

Aussi bien pendant les années de faible production qu'au cours de celles de plus grande abondance, la morue se trouve dans les eaux du fjord en fin d'été (fig. 86) ; toutefois les années de plus forte production sont caractérisées par une apparition plus précoce, en juillet-août.

UTILISATION ALIMENTAIRE ET COMMERCIALISATION

Seules les morues de petite taille, sans valeur commerciale, sont consommées à l'état frais, bouillies dans l'eau de mer coupée d'eau douce et accompagnées de graisse de phoque.

La quasi totalité de la production de Tiilerilaaq, vendue fraîche au magasin géré par l'administration (KGH), est traitée par des employés temporaires : après étêtage et éviscération, la morue est coupée en deux, dans le sens de la longueur ; les deux filets, débarrassés de l'arête principale mais non séparés l'un de l'autre au niveau de la queue, sont suspendus sur des bâtis de bois et séchés pendant quelques semaines. L'exportation vers les pays d'Afrique se fait sous cette forme. A Kuummiit où la production est beaucoup plus importante, une partie est salée en usine ; la commercialisation de la morue surgelée s'y pratique également mais sur de faibles quantités.

La morue séchée peut être rachetée pendant l'hiver, au magasin, lorsque la viande de phoque vient à manquer. On la consomme directement sous cette forme, en détachant des lamelles fibreuses que l'on mâche avec de la graisse de phoque. Le séchage de la morue en vue de sa consommation différée est d'ailleurs pratiqué individuellement à petite échelle.

Le revenu monétaire que procure la morue à Tiilerilaaq est généralement très inférieur à celui que procure la vente des peaux de phoques et d'ours ; depuis le début de la commercialisation

Source : MNHN, Paris

(1961), seule l'année 1980 a vu une inversion du rapport : revenu de chasse / revenu de pêche (219 000 / 298 000, en couronnes danoises, pour l'ensemble des chasseurs de Tiilerilaaq). Il faut toutefois tenir compte qu'au revenu principal que procure la morue s'ajoute le produit de la vente du requin.

Niialingaq : le requin dormeur

Aussi loin qu'on remonte dans l'histoire d'Ammassalik, il apparaît que le requin dormeur, *Somniosus microcephalus*, pouvait être consommé pendant l'hiver, notamment pendant les périodes de famine (Holm, 1911). Aujourd'hui, il est très rarement utilisé dans l'alimentation humaine ; sa chair séchée sert d'aliment pour les chiens et peut constituer une ressource monétaire relativement importante dans un village comme Tiilerilaaq.

Fig. 87. — Capture d'un requin dormeur à travers la glace par Simujoq Taqqesima. Tiilerilaaq, février 1972.

Fig. 87. — Capture of a greenland shark through the ice by Simujoq Taqqesima. Tiilerilaaq, February 1972.

Source : MNHN, Paris

Le Dormeur est un requin de 3 à 4 mètres qui présente la particularité de rester inerte au moment de sa capture (d'où son nom latin ou français). Le terme inuit, par contre, fait référence à sa possibilité d'ingérer les proies les plus diverses : **niialingaq**, « celui qui mange de tout ».

En fait, le Dormeur se nourrit de flétans et de morues mais aussi des cadavres des phoques, ou même de ses congénères pris à la ligne : lorqu'une ligne de fond est remontée, il y a toujours un certain nombre d'hameçons sur lesquels il ne reste que les têtes des requins. La question inévitablement posée à propos du nombre de prises : **Suuniit qatsiippat ? Timmilarartit qatsiippat ?** (Combien de têtes ? Combien de corps ?) témoigne de la voracité du Dormeur.

La pêche au requin se pratique en hiver, à travers la glace, dans le fjord de Sermilik, à l'aide d'une ligne faite d'un cordage atteignant 450 mètres, prolongé d'un cable d'acier sur lequel sont fixés une dizaine d'hameçons qu'on appâte à la graisse de phoque avariée. Autrefois, selon les témoignages des plus vieux chasseurs de Tiilerilaaq, le requin était attiré, à l'aide de viande saignante avariée que l'animal peut percevoir de très loin, jusqu'à l'ouverture qu'ils avaient pratiquée dans la glace. Lorsque le requin arrivait à portée, il était harponné et saisi par les yeux pour être hissé sur la glace sans qu'il opposât la moindre résistance. Cette étonnante absence de réaction du requin dormeur facilite d'ailleurs sa remontée sur la glace lorsqu'il est tiré, encore vivant, au bout de la ligne.

La majeure partie de la viande de requin étant vendue aussitôt après la pêche, les quantités enregistrées à Tiilerilaaq (fig. 88) donnent une idée précise des variations mensuelles des captures qui ne sont pas nécessairement liées aux disponibilités.

FIG. 88. — Variations saisonnières des prises de requin, d'après les moyennes mensuelles (1969 , 1971, 1972) des ventes pour le séchage. Données non publiées du KGH.

FIG. 88. — Seasonal variation in shark takes, from the monthly average sales for drying (1969, 1971, 1972). KGH, unpublished data.

En fonction de la technique pratiquée, la saison de la pêche correspond nécessairement à la période d'englacement du Sermilik dont le début et la fin peuvent être plus ou moins précoces. En revanche, cette pêche ayant un caractère exclusivement commercial, la production peut être interrompue lorsque les stocks en cours de séchage sont jugés suffisants : lorsque le KGH n'achète plus, la pêche n'intéresse plus personne, comme cela s'est passé en 1970 où la capture des requins a cessé dès la fin février.

La viande de requin est toujours séchée car elle est toxique à l'état frais, même pour les chiens. Coupée en filets de plusieurs kg, elle séjourne au grand air sur les séchoirs où elle perd environ 70 % de son poids ; elle ne sera utilisée que l'année suivante. En fait, après 15 jours de séchage, cette viande a déjà perdu l'essentiel de sa toxicité.

Comme dans le cas de la morue, la viande de requin peut être rachetée au magasin une fois séchée. Elle sert généralement à nourrir les chiens de traîneau mais peut aussi être consommée par l'homme, en petite quantité, sous cette forme.

Source : MNHN, Paris

FIG. 89. — Devant les séchoirs à viande de requin du KGH, le chasseur Lars Taqqesima vend à l'état frais le produit de sa pêche. Tiilerilaaq mars 1972.

FIG. 89. — In front of KGH's shark meat drying shed, the hunter Lars Taqqesima sells his fresh fish catch. Tiilerilaaq, March 1972.

A l'état frais, après macération dans l'eau douce pendant 5 à 6 jours, la viande du requin dormeur, avec les cartilages de la mâchoire, constitue également une sorte de « friandise » à forte odeur ammoniaquée, qui est consommée en très petite quantité, chacun venant découper de fines lamelles dans le récipient de macération.

Le foie du requin dormeur, qui était commercialisé jusqu'en 1961 pour l'extraction d'une huile riche en vitamine A, est actuellement toujours abandonné sur la glace. L'huile de foie de requin eut aussi un usage local, comme combustible de lampe, lorsque la graisse de phoque manquait. La peau de requin, qui était exportée pour la maroquinerie par les Inuit de l'ouest du Groenland (A.S. JENSEN, 1925), n'a jamais fait l'objet d'un tel commerce dans la région d'Ammassalik.

LES OISEAUX (TIMMITTAT)

Dans les rapports qu'entretiennent les chasseurs avec leur milieu, le nombre d'espèces d'oiseaux reconnues et nommées (40 sur les 70 espèces répertoriées par O. HELMS, 1926) témoigne d'une importance qui semble démesurée au regard de leur rôle quasi négligeable dans la vie économique en tant que ressource alimentaire.

L'intérêt porté à certaines espèces d'oiseaux est de tout autre nature ; par exemple le Bruant des neiges, **piseeq**, dont l'arrivée en avril marque le début du printemps ou le Traquet motteux, **qorsoq**, qui apparaît en mai, précédant de peu la fonte des neiges, sont des migrateurs de très petite taille considérés avant tout comme des éléments de repère dans le déroulement des saisons. De même, la première ponte, en mars, du Goéland bourgmestre, **quseeq**, correspond à la naissance des phoques

Source : MNHN, Paris

annelés : lorsque le chasseur trouve les œufs au nid, il sait que les jeunes phoques sont présents dans les tanières sous la neige.

Dans la mythologie inuit, le Grand Corbeau, **qaartuluk**, est lié à la création du monde : c'est lui qui au début des temps a sorti l'humanité de l'obscurité, grâce à son cri « **qraav** » qui évoque la lumière, **qaammarpoq** (SALADIN D'ANGLURE, 1978). A Tiilerilaaq, comme dans l'Arctique Central (SALADIN D'ANGLURE, 1980 b), on pensait qu'il était investi des pouvoirs en rapport avec le chamanisme et notamment avec la sorcellerie (ROBBE, 1983). Sa chair n'est jamais consommée, en raison de l'aversion qu'inspire ce pouvoir surnaturel d'ordre maléfique.

Parmi les 40 espèces nommées, la signification des noms (en langue inuit d'Ammassalik) implique soit une relation avec les modes de capture des oiseaux qui sont habituellement chassés (pour 4 espèces), soit un caractère descriptif du plumage (pour 9 espèces), du cri (pour 10 espèces) ou des traits marquants du comportement (7 espèces). Les noms correspondent donc fréquemment à des périphrases descriptives, à propos desquelles DORAIS (1984) insiste sur les changements, dans un passé encore proche, en rapport avec le décès des personnes homonymes de ces oiseaux (ROBBE, 1981).

En fait, la référence nominale au mode de capture (avant l'usage du fusil), concerne les principales espèces qui ont joué, et peuvent encore jouer, un rôle en tant que ressources alimentaires : l'Eider à duvet, **maleersartaq** (« le poursuivi ») ; le Guillemot à miroir, **noorniangaq** (« le capturé au harpon ») ; le Lagopède, **nagalangaq** (« le lapidé »).

UTILISATION ALIMENTAIRE ET IMPORTANCE NUMÉRIQUE DES DIFFÉRENTES ESPÈCES D'OISEAUX

Les populations d'oiseaux de la région d'Ammassalik sont globalement moins importantes que celles de la côte ouest du Groenland où l'on observe des colonies nombreuses, par exemple celles du Guillemot de Brünnich, *Uria lomvia*, espèce dont la route de migration passe au large des côtes d'Ammassalik (SALOMONSEN, 1974 ; 1981 b). Elle n'y est chassée que très occasionnellement, lorsque le mauvais temps oblige les oiseaux à se rabattre sur la côte. C'est alors une ressource à la fois inattendue et appréciée car ce Guillemot (**saarngitti**) de 1 à 1,2 kg apparaît en bandes de plusieurs centaines dans la baie de Aarngaaja, jouxtant le village de Tiilerilaaq. Il est alors facile pour les chasseurs d'en tirer chacun une cinquantaine, comme cela s'est produit en octobre 1979.

Les espèces qui nichent dans la région sont peu nombreuses : on en dénombre 26 (O. HELMS, 1926), alors que dans l'Arctique canadien, où les conditions sembleraient analogues, on en connaît plus de 70 (DUNBAR, 1968). La plus commune d'entre elles, le Guillemot à miroir, *Cepphus grylle arcticus*, qui pèse 0,4 à 0,5 kg, fait son nid dans les anfractuosités des falaises. Elle reste sur place pendant tout l'hiver, à proximité des **sarpat**, ces espaces où la mer ne gèle pas. Ce Guillemot peut être tiré en toute saison, lorsqu'on le rencontre occasionnellement au cours d'une chasse au phoque.

L'Eider à duvet, *Somateria mollissima borealis*, vit en petits groupes de cinq ou six, qu'on rencontre assez fréquemment dans le fjord de Sermilik, sur la rive opposée au village de Tiilerilaaq. Il niche à même le sol, près du rivage, et les canetons qui, en suivant la mère, donnent l'impression de courir à la surface de l'eau sont appelés **appanttuujuaqqat** (du verbe **appappoq**, courir). L'Eider reste rarement en hiver dans le Sermilik et c'est plutôt au cours de l'été qu'il peut être tiré à l'occasion d'une rencontre fortuite. C'est une prise assez appréciée en raison de son poids compris entre 1,5 et 2,5 kg. Son duvet n'a jamais été commercialisé à Ammassalik, faute d'une abondance suffisante ; mais jusqu'au début du XXe siècle, sa peau avec le duvet en place, était utilisée pour la confection de vêtements d'enfant (THALBITZER, 1941).

Le Lagopède, *Lagopus mutus*, niche et reste à l'intérieur des terres ; il recherche, en hiver, les versants où le vent empêche la neige de s'accumuler. Ce tétraonidé qui pèse entre 0,35 et 0,55 kg est généralement peu apprécié à Tiilerilaaq où l'on préfère la chair des oiseaux de mer à celle des espèces terrestres. Il est surtout chassé par les enfants et les adolescents, plus par jeu que par nécessité : lorsqu'il s'immobilise pour échapper à l'attention de ses prédateurs, il peut être approché et touché d'un jet de pierre.

Source : MNHN, Paris

FIG. 90. — Goéland bourgmestre rapporté de la chasse par le jeune Sakaus Taanajik. Tiilerilaaq, octobre 1976.

FIG. 90. — A Glaucous gull brought back from the hunt by the young Sakaus Taanajik. Tiilerilaaq, October 1976.

A ces trois espèces, Guillemot, Eider et Lagopède, dont les noms locaux **noorniangaq**, **maleersartaq** et **nagalangaq**, font référence, comme nous l'avons vu plus haut, à des modes de capture traditionnels (harpon, poursuite et lapidation), s'ajoutent quelques oiseaux sédentaires ou migrateurs également capturés à l'occasion de rencontres fortuites (tableau 19).

Le Goéland bourgmestre (**quseeq**), *Larus hyperboreus*, niche dans la région mais il est rarement visible entre décembre et mars. L'englacement le contraint à chercher les secteurs de mer libre et il peut migrer vers l'Islande (SALOMONSEN, 1981). Lorsqu'un chasseur aperçoit ce Goéland de 1 à 2 kg, il cherche à l'attirer à portée de fusil en imitant son cri et, lorsqu'il dispose d'une aile conservée d'une capture précédente, il l'agite de bas en haut ce qui provoque vraisemblablement une réaction agressive du mâle. En revanche, le Pétrel fulmar (**Qarattuk**), *Fulmarus glacialis*, espèce d'un poids voisin présente en fin d'été, n'est jamais tiré car la forte odeur de sa chair n'est pas appréciée. Selon les observations des chasseurs, cette espèce autrefois très rare, devient de plus en plus commune dans la région d'Ammassalik. Le Plongeon imbrin (**qartiimoortoq**), *Gavia immer*, et le Plongeon catmarin (**qaqqaqqaaq**), *Gavia stellata*, nichent en juin près des lacs où ils viennent se nourrir d'ombles chevaliers. Ces espèces sont recherchées, bien que

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 19. — Liste des oiseaux consommés (en ordre d'abondance relative) avec leur poids, d'après IRVING (1972) et SALOMONSEN (1981 b) ; les données biologiques (d'après O. HELMS, 1926) ont été complétées par des observations personnelles.

TABLE 19. — List of birds eaten (in order of relative abundance) with their weights, from IRVING (1972) and SALOMONSEN (1981 b) ; the biological data (from O. HELMS, 1926) were completed by personal observations.

ESPÈCES		POIDS (kg)	STATUT et ABONDANCE
Guillemot à miroir **Noorniangaq**	*(Cepphus grylle)*	0,4 à 0,5	sédentaire commun de mars à décembre
Eider à duvet **Maleersartaq**	*(Somateria mollissima)*	1,5 à 2,5	sédentaire fréquent d'avril à octobre
Lagopède **Nagalangaq**	*(Lagopus mutus)*	0,35 à 0,55	sédentaire; présence irrégulière de mars à décembre
Goéland bourgmestre **Quseeq**	*(Larus hyperboreus)*	1 à 2	sédentaire commun d'avril à décembre
Plongeon imbrin **Qartiimoortoq**	*(Gavia immer)*	3 à 5	migrateur commun de mai à septembre
Plongeon catmarin **Qaqqaqqaaq**	*(Gavia stellata)*	1 à 1,5	migrateur rare entre mai et septembre
Oie rieuse **Nerteq**	*(Anser albifrons)*	2 à 3,5	migrateur de passage, rare en mai et en septembre
Oie à bec court **Nerteq**	*(Anser brachyrhynchus)*	2 à 3,5	migrateur de passage, rare en mai et en septembre
Tournepierre à collier **Talippaq**	*(Arenaria interpres)*	0,08 à 0,13	migrateur commun de juin à septembre
Guillemot de Brünnich **Saarngitti**	*(Uria lomvia)*	1 à 1,2	migrateur de passage d'octobre à décembre
Canard colvert **Pigivaarnaq**	*(Anas platyrhynchos)*	1 à 1,5	sédentaire; rare visible d'avril à octobre
Mouette tridactyle **Taalaqqaaq**	*(Rissa tridactyla)*	0,4	migrateur commun de juin à octobre
Grand gravelot **Qusorngartik**	*(Charadrius hiaticula)*	0,05	migrateur commun de mai à septembre
Goéland marin **Quseernaq**	*(Larus marinus)*	1 à 2	migrateur rare d'avril à novembre
Harelde de Miquelon **Atteq**	*(Clangula hyemalis)*	0,5 à 0,9	migrateur rare de juin à octobre
Harle huppé **Norniangarnaq**	*(Mergus serrator)*	0,75 à 1,3	migrateur rare de juin à septembre

Source : MNHN, Paris

peu abondantes, en raison de leur poids (respectivement de 3 à 5 kg et de 1 à 1,5 kg) et d'une chair fine au goût apprécié.

Les oies (**nertiit**), dont les routes de migration passent au-dessus du district d'Ammassalik, peuvent s'arrêter lors de leur passage, mais généralement au pied de l'inlandsis, hors de portée des chasseurs. Les deux espèces connues localement : Oie rieuse, *Anser albifrons*, et Oie à bec court, *Anser brachyrhynchus*, ne portent pas de noms distincts. Bien qu'elles soient toutes deux très appréciées pour leur poids (2 à 3,5 kg) et le fondant de leur chair, seule la seconde peut réellement faire l'objet de captures lorsqu'elle s'attarde dans la région ou que quelques individus s'établissent pour nicher non loin des lieux habités.

D'autres migrateurs de petite taille, en particulier le Tourne-pierre à collier (**talippak**), *Arenaria interpres*, ne pesant que 80 à 130 g, peuvent être capturés pour la consommation lorsqu'ils se présentent en grand nombre. Ce sont surtout les enfants qui s'adonnent à ce type de petite chasse à la carabine *22 long rifle*, lorsqu'ils accompagnent leurs parents, en été, dans les campements de chasse et de pêche. La cuisson se fait alors directement dans les braises d'un feu de bois de bruyère, préparation tout à fait exceptionnelle, toute viande étant normalement bouillie.

Un aigle Pygargue à queue blanche (**nartangalik**), *Haliaetus albicilla groenlandicus*, espèce peu commune pesant 5 à 7 kg, a été tiré à Tiilerilaaq essentiellement parce qu'il a éveillé la curiosité des chasseurs. Il n'a pas été consommé car personne ne se souvenait d'avoir entendu dire qu'il puisse être comestible ; il a servi à nourrir les chiens.

Les oiseaux ne sont jamais plumés mais dépouillés avec le plumage en place, comme on le ferait de la peau d'un lapin. La peau n'est jamais consommée, même dans le cas des petits oiseaux cuits dans les braises, et pouvait, comme nous l'avons vu à propos de l'Eider, être préparée pour servir à la confection de vêtements ou de couvre-chefs.

UTILISATION DES ŒUFS

Alors que la capture des oiseaux s'effectue le plus souvent au cours des chasses aux mammifères marins, selon l'opportunité des rencontres, la recherche et la collecte des œufs est plus systématique et peut constituer le but propre d'une sortie. Cela s'applique plus particulièrement aux œufs de Sterne et de Goéland dont les nids sont groupés sur un espace limité et dont l'emplacement des colonies est bien connu.

La collecte des œufs est assimilée à la cueillette des baies sauvages : dans la langue d'Ammassalik le même verbe, **puguppoq** (« il ou elle cueille »), s'applique à ces deux formes d'acquisition de ressources. Les îles à faible relief sur lesquelles viennent nicher les Sternes et où se fait la « cueillette » de leurs œufs, sont nommées **pigiittit** (« l'endroit où l'on cueille »). On peut faire le parallèle avec le vocabulaire utilisé à propos de la cueillette des baies de camarine : **pugukkat** (littéralement « celles qui sont cueillies ») exposé au chapitre suivant. Bien que la collecte des végétaux soit une activité typiquement féminine, très rarement pratiquée par les chasseurs, le ramassage des œufs ne s'inscrit pas entièrement dans la division sexuelle des activités de production. D'une part, les œufs peuvent être consommés crus, sur place par les hommes au cours d'une chasse ou par toute la famille pendant les expéditions de collecte. D'autre part, lorsqu'il s'agit de récolter des œufs dans les nids situés sur des versants abrupts, seuls les hommes font l'escalade.

Dans le tableau 20 sont indiqués le nombre d'œufs par nichée et le poids des œufs les plus couramment consommés. Le poids est calculé en fonction des mesures moyennes publiées par SALOMONSEN (1981 b). En fait, en dehors des œufs du Grand Corbeau, évités à cause de leur association au contexte de sorcellerie évoqué plus haut, tous les œufs des espèces qui nichent localement peuvent être consommés. Les œufs de Sterne arctique (**imeqqilaalaq**), *Sterna paradisaea*, malgré leur petite dimension, sont ramassés en grand nombre et consommés, le plus souvent, crus sur le lieu même de la récolte. Il n'est pas rare qu'un repas individuel en compte une cinquantaine, soit près de 1 kg.

Dans le fjord de Sermilik, la Sterne arctique niche sur ces îles au relief très faible appelées **pigiittit** mais l'île la plus proche du village est maintenant quasiment désertée par cette espèce. La récolte se fait sur l'île du même nom la plus éloignée et peut être encore fort abondante pour une vingtaine de ramasseurs. Le Goéland bourgmestre qui niche en colonies sur les versants

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 20. — Poids des oeufs les plus couramment consommés et leur nombre par nichée.

TABLE 20. — Weights of the most commonly consumed eggs and their number per nest.

ESPÈCES	NOMBRE D'ŒUFS	POIDS UNITAIRE (g)	PÉRIODE
Sterne arctique (**imeqqilaalaq**) *Sterna paradisaea*	1 à 3	18	abondants en juin
Goéland bourgmestre (**quseeq**) *Larus hyperboreus*	2 à 3	65	de mai à juillet
Guillemot à miroir (**noorniangaq**) *Cepphus grylle arcticus*	1 à 2	35	fin juin
Eider à duvet (**maleersartaq**) *Somateria mollissima borealis*	3 à 8	65	de mai à juillet
Eider à tête grise (**qingalipialik**) *Somateria spectabilis*	3 à 5	45	juin (rare)
Lagopède (**nagalangaq**) *Lagopus mutus*	5 à 12	20	juin
Plongeon imbrin (**qartiimoortoq**) *Gavia immer*	1 à 2	80	juin/juillet
Plongeon catmarin (**qaqqaqqaaq**) *Gavia stellata*	1 à 2	55	juin/juillet
Tournepierre à collier (**talippaq**) *Arenaria interpres*	4	15	juin

FIG. 91. — Oeufs de Goéland bourgmestre à même le rocher, non loin du rivage.

FIG. 91. — Eggs of Glaucous gull, laid on a rock not far from the shore.

Source : MNHN, Paris

abrupts de l'île Agernarngi, est mieux protégé de ce point de vue car certains chasseurs hésitent à prendre le risque de l'escalade. Celui qui prend ce risque peut ramener jusqu'à 5 kg d'œufs de Goéland, après en avoir gobé une vingtaine sur place.

Les œufs d'Eider, sensiblement plus gros que des œufs de poule, trouvés occasionnellement près de la berge, procurent un en-cas fort apprécié. La consommation de quelques œufs ne correspond pas à l'idée qu'un chasseur inuit se fait d'un repas d'œufs : il en faut nécessairement un grand nombre. Cette habitude alimentaire se perpétue depuis que les œufs de poule sont importés et disponibles à la boutique de Tiilerilaaq, et, pour satisfaire sa faim, un seul individu peut acheter et consommer jusqu'à 18 œufs au cours d'un même repas.

RESSOURCES DE CUEILLETTE ET DE RAMASSAGE

Les premiers travaux décrivant la vie des chasseurs inuit et leurs habitudes alimentaires (Holm, 1887 ; Boas, 1888 ; Thalbitzer, 1914) faisaient généralement peu de cas des ressources végétales, plantes terrestres ou algues. La description de la culture matérielle était alors focalisée sur les techniques de chasse, laissant de côté certaines activités de production qui impliquaient surtout les femmes et les enfants. A partir de l'approche ethnologique de Briggs (1974, 1978), il fut bien démontré que le rôle des femmes ne se limitait pas aux activités de préparation des peaux et des plats cuisinés. A travers la cueillette, activité essentiellement féminine (B. Robbe, 1976 a), une part importante de la production est intégrée dans le flux de matière et d'énergie qui relie la société et son environnement.

D'un point de vue quantitatif, on pourrait considérer l'apport calorique des ressources de cueillette comme tout à fait négligeable par rapport à celui des produits de la chasse et de la pêche. Cette situation s'oppose d'ailleurs au cas plus général des chasseurs-cueilleurs des régions intertropicales, pour lesquels 80 % des apports caloriques proviennent des produits de cueillette (Lee, 1968). Cependant, pour les Inuit, le monde végétal est loin d'avoir été négligeable dans l'économie traditionnelle de subsistance (Eidlitz, 1969). Il a toujours procuré un complément alimentaire et surtout, pendant les périodes de pénurie de gibier, les végétaux, notamment les algues, devenaient essentiels pour la survie du groupe.

Aujourd'hui, du fait de l'ouverture de magasins bien pourvus en produits alimentaires d'importation, les végétaux ne sont plus considérés comme une ressource ultime de disette. Ils restent néanmoins un élément important du régime alimentaire. Au delà de leur faible apport calorique, il semble bien qu'ils jouent encore le rôle, indispensable au bon équilibre nutritionnel, de « ballast » glucidique. De plus, les algues constituent la principale source de vitamine C (Høygaard, 1941).

La technique d'acquisition exprimée par le verbe **puguppoq** (« il ou elle cueille ») définit cette catégorie de ressources : **kalersingatsat** (« les ressources de cueillette à main nue »), opposées à toutes les autres ressources, **piniangatsat** (« ce qui est à chasser »), dont l'acquisition s'effectue au moyen d'un instrument de chasse ou de pêche. Le lieu de ramassage ou de cueillette définit traditionnellement deux grandes classes de ressources : **sittamiittit**, (« celles qui se trouvent sur le littoral »), catégorie qui inclut non seulement les algues mais aussi les mollusques ; et **nunamiittit**, (« celles qui se trouvent sur la terre ferme »). Dans cette dernière catégorie, les plantes aériennes, **naasut**, sont en revanche bien distinguées du monde animal.

Les ressources du littoral

De même que la collecte des œufs était assimilée à une forme de cueillette, le ramassage des moules souvent pratiqué en même temps que la « cueillette » des algues a déterminé le système de classification le plus pertinent pour le chasseur inuit, illustré par la figure 92.

Source : MNHN, Paris

FIG. 92. — Système classificatoire des principales ressources du littoral chez les Inuit d'Ammassalik.

FIG. 92. — System of classifying the principal coastal resources among the Inuit of Ammassalik.

Il n'existe aucun taxon unitaire permettant de désigner l'ensemble des mollusques ou l'ensemble des algues, et, comme dans le cas des poissons, chacune des espèces est son propre taxon unitaire. Ainsi, dans la langue courante, on dira « **kiliitsiarpoq** » (« il, ou elle, est en train de ramasser des moules ») ou « **imertikkiarpoq** » (« il, ou elle, est en train de cueillir l'algue rouge *Rhodymenia palmata* »).

MOULES ET AUTRES MOLLUSQUES

Kiliilaq, terme inuit signifiant « le grattoir » chez les Nunamiut du Canada (VÉZINET, 1980), désigne la moule, *Mytilus edulis*, dont les valves sont communément utilisées à Ammassalik pour le grattage des peaux (B. ROBBE, 1975).

La moule est très abondante le long du littoral rocheux, lorsque la pente est faible. Tout près du village de Tiilerilaaq, des moulières sont accessibles aux moment des marées de vives eaux, dans les zones de hauts-fonds où les courants sont assez forts pour empêcher la mer de geler (**sarpat**). Au cours des grandes marées d'équinoxe, des moulières apparaissent sur la quasi totalité du littoral de la baie de Aarngaaja située à l'est de Tiilerilaaq.

Cette grande abondance des ressources a été remarquée par E. BERTELSEN (1937) dont l'échantillonnage quantitatif sur le littoral du district d'Ammassalik donne un ordre de grandeur tout à fait comparable aux mesures effectuées dans les fjords d'Islande, réputés pour leur haute productivité (avec une biomasse comprise entre 400 et 600 g par m^2).

Les moules sont toujours consommées crues, le plus souvent accompagnées d'algues également crues et de graisse de phoque. Une partie est mangée sur place, en cours de ramassage ; la plus grande partie de la récolte, soit environ 20 kg pour deux heures de ramassage, est rapportée au village. La consommation des moules est nécessairement assez épisodique car les marées de vives eaux ne les découvrent au mieux que tous les 15 jours. En hiver, seuls les **sarpat** et les zones de glace fissurée par le mouvement des marées sont prospectés ; encore faut-il que la motivation soit suffisante pour ne pas craindre le contact avec l'eau glacée. En revanche, aux équinoxes, la plus grande partie de la population du village, incluant même des hommes, se rend par petits groupes sur les sites où les moules abondent.

Les autres espèces de mollusques sont beaucoup moins abondantes que les moules dans la région d'Ammassalik : la mye (**paaq**), *Mya truncata*, n'est présente que sur les rares fonds sableux accessibles au moment des grandes marées ; elle est consommée crue comme la moule, éventuellement

Source : MNHN, Paris

FIG. 93. — Ramassage des moules dans la baie de Aarngaaja au moment des marées de vives eaux. Tiilerilaaq, juin 1972.

FIG. 93. — Collecting mussels in Aarngaaja bay during the spring tides. Tiilerilaaq, June 1972.

ramenée au village dans les quelques cas où une quantité suffisante peut être collectée. Le bigorneau (**pusingaleq**), *Neptunea despecta*, est également consommé cru après qu'on en ait brisé sa coquille à l'aide d'une pierre, lorsqu'il est occasionnellement trouvé sur les rochers découverts aux marées de vives eaux.

LES ALGUES

Le rôle fondamental joué par les algues dans la région d'Ammassalik, au cours des grandes famines de la fin du siècle dernier, est mis en évidence par la littérature orale, à travers un grand nombre de récits et de chants (KRUUSE, 1912) que corroborent la plupart des observations faites par les visiteurs étrangers au cours des premières décennies de notre siècle. THALBITZER (1914) signalait les algues comme ultime ressource lorsque le gibier faisait totalement défaut. Plus récemment, Knuth RASMUSSEN, dans son récit posthume (*in* OSTERMANN, 1938), déclarait que les familles des chasseurs inuit ne pouvaient pas mourir de faim tant qu'il leur restait de la graisse de phoque et qu'elles avaient un accès permanent aux algues du littoral.

Paul-Emile VICTOR (1939), au cours de son hivernage dans la région d'Ammassalik, fut atteint du scorbut pour n'avoir pas voulu ou pu consommer autant d'algues que ses compagnons eskimos dont il constatait avec une certaine surprise la bonne santé : « c'est extraordinaire combien mes compagnons sont en excellente forme à ne manger que des algues et de la graisse ».

Quand la rareté du gibier n'est plus accidentelle mais devient chronique comme cela s'est produit à la fin du siècle dernier, les algues peuvent constituer la nourriture de base (HOLM, 1911).

Source : MNHN, Paris

Les chasseurs qui préféraient alors rechercher les sites favorables au phoque plutôt que de rester dans les secteurs où les algues étaient accessibles, couraient le risque de mourir de faim (J. ROSING, 1963).

On comprend aisément le souci des différents groupes familiaux de s'installer en hiver à proximité des **sarpat**, là où les courants marins conjugués au mouvement des marées permettent d'accéder en toute saison à différentes espèces d'algues. L'implantation du village de Tiilerilaaq, en bordure d'un petit détroit où la mer ne gèle pas en hiver et où les algues sont accessibles tous les jours à marée basse, remonte à cette époque et correspond à ces impératifs de survie.

En période de pénurie, la cueillette des algues devait, en effet, pouvoir se faire quotidiennement et c'était généralement aux enfants que cette tâche incombait. Segred Jonathansen (née en 1913) me l'a souvent évoqué en ces termes : « enfant, notre travail quotidien consistait, en hiver, à descendre sur l'estran, souvent deux fois dans la journée et quel que soit le temps, pour cueillir le **misarngaq** *(Fucus vesiculosus)* ».

Billiam Jonathansen (né en 1909), orphelin de mère à 4 ans, a également connu cette situation et il devait, étant enfant, non seulement ravitailler quotidiennement sa famille en algues fraîches mais également se nourrir essentiellement de ces algues, sa marâtre réservant la viande de phoque à ses propres enfants.

Devenu chasseur, dès qu'il put subvenir à ses besoins en viande, il ne consomma plus aucune algue pendant de nombreuses années car il en était dégoûté pour en avoir trop mangé au cours de son enfance. Ce n'est qu'à partir des années 60 qu'il retrouva le plaisir de consommer des algues mais, au cours des repas que j'ai souvent eu l'occasion de partager avec lui par la suite, il ne manquait jamais l'occasion d'évoquer cette période difficile de sa vie.

Les cinq espèces d'algues consommées aujourd'hui à Tiilerilaaq correspondent, d'après les noms vernaculaires, à celles que THALBITZER (1914) avait répertoriées : deux espèces de Fucacées, deux laminaires et une algue rouge. Cet auteur avait compté sept espèces comestibles mais deux des noms qu'il mentionne (**anaalakkaaq** et **nujaakukkai**) désignent, en fait, la tige des laminaires pour le premier et, pour le second, une algue quelconque détachée de son support et venant flotter en surface. Les cinq espèces d'algues comestibles sont les formes les plus répandues et les plus accessibles parmi les 95 espèces répertoriées dans la région (JONSSON, 1904 ; LUND, 1959 a, 1959 b).

Au cours des missions effectuées en 1972 et en 1979, j'ai moi-même collecté avec Bernadette ROBBE des échantillons de ces algues, afin de faire vérifier par Madame ARDRÉ (Laboratoire de Cryptogamie du Muséum de Paris) mes propres déterminations d'après la Flore du Groenland (FOERSOM *et al.*, 1971). Une autre série d'échantillons a été traitée par dessication pour effectuer les analyses biochimiques dont les résultats sont présentés dans les chapitres qui suivent.

Misarngaq : le fucus

Le nom local de cette algue brune, **misarngaq** (littéralement « celle qui est trempée ») fait référence à son mode de consommation le plus courant qui consiste à la plonger dans de l'eau bouillante ou dans du bouillon de viande encore chaud. Ce fucus commun sur toutes les côtes des régions tempérées, *Fucus vesiculosus*, développe, en été, des conceptacles reproducteurs situés à l'extrémité des frondes. La substance visqueuse qui s'en échappe lorsqu'on les presse, comparée à de la salive par les chasseurs, est jugée non comestible. Seules les jeunes pousses dépourvues de ces conceptacles peuvent éventuellement être consommées pendant l'été.

En hiver, ce fucus constituait la « plante de disette » par excellence parce qu'il est découvert aux marées de mortes eaux, donc accessible tous les jours et très largement répandu. Sa position élevée sur l'estran par rapport aux autres espèces d'algues consommées, toutes situées plus bas, le fait parfois désigner sous un autre nom : **qattilaq** (littéralement « la plus haute »).

Miserngarnaq

Cette autre algue fucacée, *Ascophyllum nodosum*, est désignée par un nom local qui évoque sa parenté avec le fucus : l'affixe augmentatif **-naq** ajouté au nom du fucus **misarngaq**, exprime un fort degré de ressemblance. Comme le fucus commun, cet *Ascophyllum* est consommé surtout en hiver ; mais il est moins

Source : MNHN, Paris

accessible car il occupe une position plus basse sur l'estran.

Imertingaq : l'algue rouge

C'est l'algue la plus appréciée et par conséquent la plus recherchée parmi toutes les espèces consommées ; mais elle n'est accessible qu'aux marées de vives eaux, à la nouvelle lune et à la pleine lune. Cette algue rouge, *Rhodymenia palmata*, est en effet localisée sur l'estran à un niveau inférieur à celui des espèces précédentes.

Son nom local, **imertingaq**, (littéralement « qui est mis dans l'eau ») fait encore référence à la façon de la traiter en vue de sa consommation : elle est toujours rincée à l'eau douce (**imeq**) pour la dessaler avant de la manger crue, accompagnant éventuellement un repas de moules.

Comestible en toute saison, elle est cependant préférée l'été, lorsque les frondes deviennent plus fermes en même temps qu'elles blanchissent.

Kipilatsaq : la laminaire

Cette algue brune, *Alaria pylaii*, est tout aussi commune que le fucus mais son habitat commence à la limite inférieure de l'estran, située à - 4 m dans la région d'Ammassalik ; elle n'est donc directement accessible qu'aux grandes marées d'équinoxe. Toutefois, elle peut être récoltée à l'aide d'un couteau fixé à l'extrémité d'une longue perche, qui permet d'en sectionner la tige, d'où son nom local, **kipilatsaq**, (« celle qui est à couper »).

Contrairement aux autres espèces dont les frondes sont consommées, c'est essentiellement la tige principale de cette laminaire qui est recherchée (**anaalakkaaq**, correspondant au terme cité par THALBITZER). Cette tige peut atteindre de très grandes dimensions : on a vu récolter des laminaires de plus de 12 m de longueur à Sarpartivaq, sur la rive ouest du Sermilik. On peut la consommer crue après l'avoir trempée dans l'eau douce ou frottée sur la neige pour la dessaler. Elle peut aussi, comme le fucus, subir une cuisson rapide par trempage dans un bouillon.

On préfère en général les tiges de jeunes pousses qui peuvent être accompagnées de sang de phoque séché ou de graisse de phoque mais les sporophylles (**nittat**) se consomment également. Le pied est particulièrement apprécié, notamment à la fin de l'hiver, lorsqu'il acquiert un goût sucré.

Sarpiilaq

Cette dernière espèce d'algue, *Laminaria groenlandica*, laminaire de plus petite taille que l'espèce précédente, se trouve par 3 à 8 mètres de fond. Sa forme particulière qui rappelle celle de l'aileron d'un narval est à l'origine du terme local : **sarpiilaq** (l'aileron). Moins appréciée que les autres espèces, sa tige seule (**anaalakkaq**) est parfois consommée.

LOCALISATION ET ACCESSIBILITÉ DES ALGUES SUR L'ESTRAN

La figure 94 résume les possibilités d'utilisation des différentes espèces d'algues, en fonction de l'amplitude des marées.

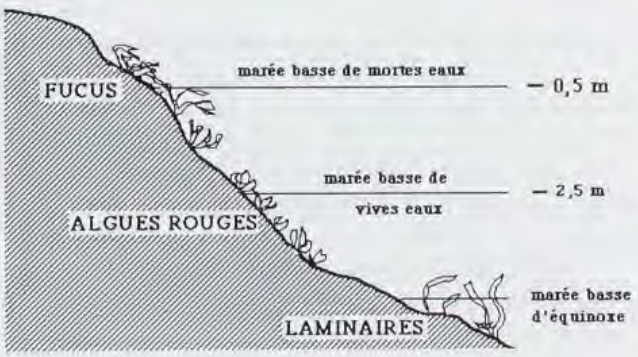

FIG. 94. — Répartition des principales espèces d'algues sur l'estran.

FIG. 94. — Distribution of the principal species of seaweed on the shore.

L'importance des ressources du littoral et leur accessibilité implique une attention particulière au cycle des marées qui sont vues par le chasseur inuit moins comme un mouvement vertical du niveau de la mer que comme une succession d'espaces utiles de plus ou moins grande largeur.

Source : MNHN, Paris

Les végétaux terrestres

La végétation du district d'Ammassalik, de type « toundra buissonnante », n'est présente que sur une bande côtière de 10 à 50 km adossée au vaste désert glacé constitué par l'inlandsis (Daniels, 1982). Par ailleurs, la plus grande partie des plantes utilisées est localisée entre le niveau de la mer et 150 mètres d'altitude environ.

Limitée à 181 espèces de plantes vasculaires (Böcher, 1933, 1938), la végétation se présente par petites taches sur les roches nues et par plaques plus ou moins étendues dans les vallées et les dépressions. Elle inclut des herbacées annuelles et des graminées, des bruyères et quelques arbrisseaux.

L'épaisse couche de neige protégeant les plantes des basses températures d'hiver constitue, au printemps, une réserve d'eau qui facilite le démarrage de la végétation. Le microclimat favorise le développement d'une couverture végétale plus dense sur certains versants à l'intérieur des terres, où les températures estivales sont plus élevées (Molenaar, 1976). Au fond du fjord de Sermilik, on trouve notamment des oseraies, sur les pentes d'éboulis exposées au sud-est, bien protégées des vents, où l'humidité est entretenue par les nombreux cours d'eau qui descendent de l'inlandsis. Associée à ces formations végétales, l'angélique, *Angelica archangelica*, constitue un aliment frais pour le chasseur de passage qui n'hésitera pas à faire un détour pour en cueillir.

Ce sont généralement les femmes qui font la cueillette des végétaux, en particulier des baies de la camarine, **pugukkat**, dont le nom dénote un procédé d'acquisition : **puguppoq** (« il, ou elle, cueille »). La cueillette peut se pratiquer individuellement à partir d'un camp de chasse d'été où séjournent quelque temps le chasseur et sa famille ; ou bien, partant du village, un groupe de deux ou trois femmes accompagnées d'enfants entreprendra une petite expédition vers des sites bien connus. Cette recherche systématique concerne plus spécialement les plantes dont la mise en réserve permet de constituer des stocks d'hiver, en particulier les trois espèces (des genres *Sedum, Oxyria* et *Taraxacum*) qui sont habituellement conservées dans l'huile de phoque ou de narval.

En fonction de ce procédé de traitement, on regroupe ces trois espèces dans une même catégorie : **immiiliangatsat** (« celles qui sont destinées à l'outre d'huile, **immingaq** »). A côté de ce taxon unitaire fondé sur un usage précis, le système de classification le plus couramment utilisé fait référence à des caractéristiques biologiques : plantes ligneuses arbustives ou rampantes, plantes à fleurs, herbes et champignons. En revanche, les mousses et les lichens sont simplement désignés par des termes spécifiques en rapport avec leur utilisation.

Dans ce système de classification, il n'y a pas de terme précis désignant l'ensemble des plantes et le terme **naasut** qui s'applique spécifiquement aux plantes à fleurs bien visibles (herbacées ou crassulescentes) est repris, par extension, lorsqu'on parle des végétaux en général. En revanche, une même plante, selon qu'on parle de l'utilisation du fruit, des rameaux ou des racines, peut être désignée différemment : par exemple le sedum, *Sedum roseum*, dont on conserve la tige et les feuilles dans l'huile, est nommé dans ce cas **torteernaq** ; ou bien **toqqulaq** s'il s'agit de la racine, consommée séparément, à l'état frais ou conservée. De la même façon, la camarine noire, *Empetrum nigrum*, appelée **pugungaq** dans le contexte de la cueillette des fruits, sera nommée **mulaalaq** lorsque ses tiges et ses feuilles serviront aux divers usages dont le détail est présenté plus loin.

Dans le monde inuit, à l'exception de quelques régions particulièrement désertiques comme la baie de Baffin (Stefansson, 1921), les végétaux constituent un élément important de la culture, que les premiers observateurs avaient eu tendance à minimiser. Des travaux récents d'ethnobotanique montrent, au contraire, une bonne connaissance des plantes. Ager & Ager (1980) citent, pour l'île de Nelson en Alaska, 42 espèces de plantes vasculaires nommées et utilisées, sur 158 espèces répertoriées dans la flore. De même, Le Mouël & Gillet (1969) ont considéré qu'un tiers des espèces présentes sur la côte ouest du Groenland (sur 122 espèces dénombrées et identifiées) entraient dans le domaine de la connaissance courante du chasseur inuit. La même proportion de la flore d'Ammassalik (47 espèces nommées sur le total de 181 espèces) est reconnue par tous les habitants du village de Tiilerilaaq. En fait, si l'on compare les inventaires des différentes régions, comme ceux

Source : MNHN, Paris

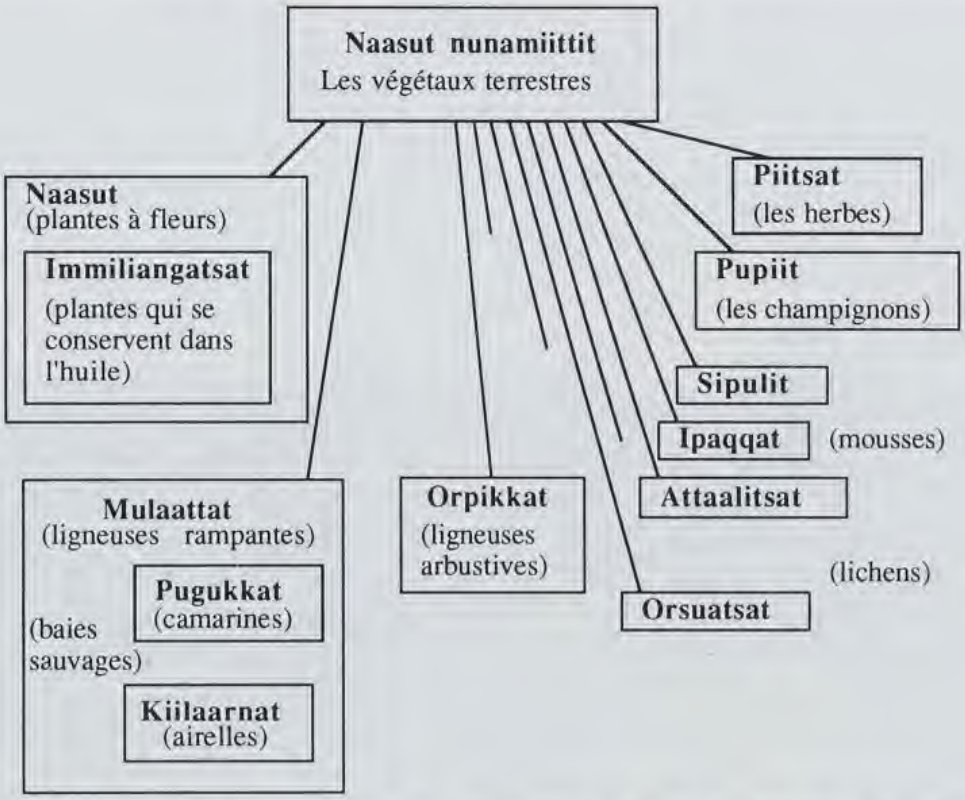

FIG. 95. — Système de classification des plantes aériennes combinant des taxons unitaires qui font référence aux formes biologiques, avec certaines catégories (souvent réduites à l'espèce) en rapport avec l'utilisation ou le procédé d'acquisition, selon l'usage le plus courant chez les Inuit d'Ammassalik.

FIG. 95. — System of classifying aerial plants combining unitary taxa that refer to biological forms with certain categories (often reduced to the species) related to the use of the plant or the way of obtaining it, according to the most common usage among the Inuit of Ammassalik.

de HERTZ (1968) pour la région d'Upernavik, ou de BONNEVAL & ROBERT-LAMBLIN (1979) pour la région d'Ammassalik, ce sont pratiquement toujours les mêmes espèces qui sont reconnues, nommées et utilisées.

L'herbier constitué par Bernadette ROBBE au cours des différentes missions sur le terrain a permis de vérifier ou de préciser les identifications des échantillons botaniques d'après les flores publiées (BÖCHER *et al.*, 1959 ; BÖCHER *et al.*, 1968 ; FOERSOM *et al.*, 1971) avec l'aide de L. DE BONNEVAL et des spécialistes du Muséum National d'Histoire Naturelle : H. GILLET et A. PLU (pour les plantes vasculaires). Pour les lichens et les mousses, les déterminations ont été faites par H. BISCHLER du laboratoire de Cryptogamie du Muséum de Paris et H. BONNOT de l'Université des Sciences et Techniques de Lille. Comme pour les algues comestibles, des échantillons des plantes terrestres les plus consommées ont été recueillis au cours de notre mission de 1979. Ces lots de plantes, pesés et traités sur le terrain par une méthode de dessiccation rapide (HLADIK, 1977) nous ont permis d'effectuer les analyses biochimiques à partir desquelles les problèmes concernant l'équilibre du régime alimentaire ont été abordés.

PLANTES À FLEURS APPARENTES, HERBACÉES OU CRASSULESCENTES (NAASUT)

En été, lorsqu'un chasseur se trouve isolé loin de toute habitation et entièrement démuni de provisions, on se soucie peu de son sort quand on sait qu'il peut disposer de végétaux frais. J'ai ainsi

Source : MNHN, Paris

eu la surprise, étant moi-même inquiet de l'absence prolongée d'une famille, bloquée par les glaces dérivantes et réduite à attendre sur la berge l'ouverture d'un passage, de m'entendre dire : « **Taanna nunaq naasoranerngani, kaannivianngittat** », « à cet endroit, il y a tant de plantes qu'ils ne risquent pas d'avoir faim »). En effet, pour les Inuit, toutes les plantes à fleurs sont comestibles et peuvent servir d'aliment de survie.

Parmi ces plantes, certaines espèces sont traditionnellement recherchées pour une consommation à l'état frais, en association avec de la graisse ou du sang, ou bien, plongées dans l'huile de phoque, en salade. Ce dernier mélange, toujours très apprécié, sert à constituer des réserves d'hiver qui, avant l'apparition d'une boutique locale dans les années 50, pouvaient tenir dans 4 ou 5 outres de peau de phoque contenant chacune 50 litres environ.

FIG. 96. — Plaque de *Sedum roseum* (**torteernaq**) en fin de floraison, au début du mois d'août.

FIG. 96. — Patch of Sedum roseum *(**torteernaq**) at the end of its flowering season, in early August.*

Torteernaq : le sédum

Cette Crassulacée de 5 à 20 cm de hauteur, *Sedum roseum*, porte, fin juillet, une inflorescence jaune massive. Le nom local, **torteernaq**, formé à partir de la racine **tor-** (épais), fait référence à cet aspect de la fleur.

C'est une des plantes les plus populaires de la région, non seulement en tant qu'aliment fort apprécié, mais aussi en tant que témoin du bien-être estival que le chasseur ressent lorsqu'il se laisse envahir par le bruissement aigu de ses feuilles frottant les unes contre les autres (**torteernappalittoq**), sous l'effet d'un léger vent d'été.

Ce sédum est abondant dans les endroits rocailleux où il peut constituer des plaques denses de plusieurs mètres de diamètre. Ainsi, autour des campements de chasse d'été, un sac de 25 litres peut être largement rempli en moins d'une demi-heure.

Au début du mois de juillet, avant la floraison, les tiges et les feuilles sont consommées crues,

Source : MNHN, Paris

FIG. 97. — Cueillette de l'oseille sauvage (**nutsungaq**) sur l'île de Immikkoortaaji, près d'un ancien site habité, en contre-bas des ruines. Billiam Jonathansen et sa famille, août 1973.

*FIG. 97. — Gathering wild sorrel (**nutsungaq**) on the island of Immikkoortaaji, near an old inhabited site, below the ruins. Billiam Jonathansen and his family, August 1973.*

accompagnées de graisse de phoque. Lorsque les fleurs apparaissent, les enfants vont les grappiller et les manger sur place.

En fin de floraison, mais avant que les graines (**eqqiluppat**) ne soient formées (fin juillet et début août), les femmes procèdent à la cueillette du **torteernaq**, en évitant soigneusement les plantes dont la maturation semble trop avancée, qui donneraient au mélange un goût trop amer. Seule la tige et les feuilles sont mises en réserve dans de l'huile et stockées dans une outre de peau de phoque ou dans un fût.

La racine tuberculeuse de cette espèce (**toqqulaq**) est ramassée plus tard en saison (fin août-début septembre), lorsque la plante est fanée, avant les premières chutes de neige. L'extraction se fait à l'aide d'un couteau mais autrefois on utilisait le bâton à fouir (**tukkaat**) pour cette opération. Un sac de 40 litres peut être rempli de **toqquttat** en trois heures et constituer une réserve conservée à l'abri, dans une remise. De goût légèrement sucré, cette racine rompt agréablement la monotonie de l'alimentation d'hiver.

Dès le mois d'avril, sur les versants les mieux exposés, où la fonte de la neige est précoce, on peut déterrer de nouveau la **toqqulaq**. Elle était autrefois très recherchée, à ce moment de l'année, lorsque le phoque venait à manquer.

Nutsungaq : l'oseille sauvage

Aussi abondante, en été, que le sédum, l'oseille sauvage, *Oxyria digyna* (Polygonacée), est collectée par arrachage direct de la touffe, pour être consommée crue ou mélangée à de l'huile ; elle doit son nom, **nutsungaq** (« ce qui est tiré »), à cette façon habituelle de la cueillir.

Elle pousse en grande quantité sur les anciens sites habités, favorisée, comme quelques autres espèces rudérales, par les déchets accumulés (DANIELS, 1982). Il y a seulement quelques décennies, les familles des chasseurs qui se sont

Source : MNHN, Paris

groupées dans le village de Tiilerilaaq étaient dispersées autour du fjord de Sermilik : c'est pourquoi tous ces emplacements sont bien connus et constituent des sites privilégiés de cueillette.

La cueillette se pratique entre la mi-juillet et le début du mois d'août, lorsque l'oseille sauvage, ayant atteint sa pleine maturité, porte des fruits roux. On se rend généralement sur le site en barque, dans le cadre d'une petite expédition familiale, afin de laisser les femmes et les enfants remplir les sacs.

La plante débarrassée de la tige portant les graines peut être consommée le jour de la cueillette, accompagnée de graisse de phoque. Elle peut aussi être cuite rapidement dans un bouillon et consommée avec du sang de phoque séché.

Pour une consommation différée, les feuilles et les tiges sont mélangées à de l'huile de phoque. Cette préparation (**quujuut**), dans laquelle l'oseille sauvage et le sédum peuvent être mélangés, peut se conserver pendant les mois d'hiver. Au cours des repas elle accompagne la viande ou le poisson séchés après que l'huile de la pincée de végétaux que l'on saisit ait été égouttée. Le stock de **quujuut** est utilisé avec parcimonie jusqu'au mois de mars ; on le termine ensuite rapidement afin d'éviter que l'huile ne rancisse dès que le soleil devient plus chaud.

Les feuilles d'oseille sauvage peuvent aussi être utilisées à l'état frais pour soigner, par friction, les piqûres de moustique.

Nunat : le pissenlit

Avec les deux espèces précédentes, le pissenlit, *Taraxacum croceum*, sert à constituer l'essentiel des réserves d'hiver sous forme de feuilles et de tiges immergées dans l'huile. Toutefois on ne le mêle jamais au **quujuut** afin qu'il ne communique pas son goût amer à ce mélange ; il constitue une préparation séparée appelée **nunaalit**.

Cette Composée se trouve surtout sur les sols secs et sableux (d'où son nom **nunat** « le sol nu »). Les formations d'origine morainique, très répandues dans cette région plusieurs fois recouverte par des glaciers, sont des sites particulièrement favorables que l'on peut atteindre à pied directement du village ou traverser au cours des expéditions de chasse.

Les boutons floraux, les tiges et les feuilles de cette Composée sont consommés crus avec de la graisse de phoque ou du sang de phoque séché. En juin, juste avant la floraison, les enfants vont grappiller les boutons floraux de pissenlit (**miimmiilaq**) qu'ils consomment à pleines poignées sans aucun accompagnement, en telles quantités que les coliques sont fréquentes.

Le cycle végétatif étant très bref, la cueillette doit s'effectuer dès la fin juin. Pour une consommation différée, seules les feuilles sont conservées dans l'huile pour faire le **nunaalit** car le latex blanc des fleurs et des racines donnerait, à la longue, une amertume trop prononcée à cette préparation.

La racine, cependant, se mange à l'état frais ; mais, contrairement à celle du sédum, elle n'est jamais séchée pour être conservée à cause de son amertume qui s'accentue dès qu'elle perd sa fraîcheur.

Ittormiilaq : la renouée vivipare

Autre racine comestible beaucoup plus recherchée que celle du pissenlit car pouvant être conservée, la Renouée, *Polygonum viviparum*, est appelée **ittormiilaq** (« celle qui est en terre » ; de **ittoq**, « la terre végétale » et **-meeq** « celui qui est dans ») en référence à la seule partie que l'on utilise.

La racine charnue de cette Polygonacée est consommée crue, après grattage de la peau amère, accompagnée ou non de graisse de phoque. Sa récolte systématique a lieu fin août, lorsqu'elle prend un goût sucré, après la mort de la partie aérienne de la plante.

Conservée sous abri, cette racine peut geler en hiver et se consommer alors comme une friandise très sucrée qui, d'après HELLER (1953), aurait une haute valeur énergétique. Elle est également considérée, à Tiilerilaaq, comme un excellent remède contre la diarrhée.

Kuanneq : l'angélique

L'angélique, *Angelica archangelica*, est très recherchée au début de l'été, quand elle est encore jeune et non fibreuse. On en consomme la tige avec de la graisse de phoque ou après l'avoir plongée dans le sucre en poudre. Elle n'est jamais conservée.

Cette grande Composée dont la taille, localement, n'excède guère un mètre, est relativement commune sur les versants humides et bien expo-

Source : MNHN, Paris

FIG. 98. — Segred Jonathansen et sa fille Kista préparant des feuilles de sédum pour leur mise en réserve dans l'huile de phoque : les inflorescences sont détachées de la tige car elles ne sont pas incluses dans la préparation du **quujuut**. Tiilerilaaq, juillet 1961.

FIG. 98. — Segred Jonathansen and her daughter Kista prepare Sedum leaves to put them into storage in seal oil. The inflorescences are removed from the stem as they are not included in the preparation of ***quujuut****. Tiilerilaaq, July 1961.*

sés du fond du fjord de Sermilik. Bien que poussant loin de Tiilerilaaq, sa cueillette s'est beaucoup développée au cours des dernières années, depuis que l'usage du bateau à moteur permet de multiplier les expéditions de chasse au fond du fjord.

Autrefois, les racines qui pouvaient être mastiquées, constituaient, avant que le tabac ne soit disponible, un produit stimulant (THALBITZER, 1914).

AUTRES PLANTES À FLEURS HABITUELLEMENT CONSOMMÉES

Parmi les autres espèces de « plantes à fleurs » (**naasut**) qui peuvent pratiquement toutes être consommées, celles qui portent un nom local et qui font actuellement l'objet d'un grappillage ont vraisemblablement joué, dans un passé récent, à Ammassalik ou dans une autre région de l'Arctique, un rôle plus important. Elles sont beaucoup moins abondantes que les espèces décrites ci-dessus ; mais dans d'autres régions, par exemple au nord-ouest du Groenland où elles sont communes, elles sont encore récoltées.

C'est la cas de *Chamaenerion latifolium*, Œnothéracée qui, dans la région d'Upernavik (côte ouest du Groenland), est utilisée en conserve dans l'huile de phoque, remplaçant pour cet usage le sédum, *Sedum roseum*, qui n'existe pas sur cette partie de la côte (LE MOUËL & GILLET, 1969). Le nom connu à Ammassalik, **niiartsiaq** (« la jeune fille »), est le même que dans la langue inuit de la côte ouest.

La campanule, *Campanula gieseckiana*, est également l'une des plantes les plus appréciées dans la région étudiée par Le Mouël (LE MOUËL & GILLET, 1969). Dans le langage de la côte ouest, son nom, **tikeq** (« l'index »), se rapporte à

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 21. — Liste des plantes consommées (dans l'ordre alphabétique des familles) ; parties consommées et disponibilité saisonnière à Tiilerilaaq.

TABLE 21. — List of the plants eaten (by family in alphabetical order); parts eaten and seasonal availability at Tiilerilaaq.

FAMILLE	ESPÈCE	PARTIES	DISPONIBILITÉ ET CONSOMMATION
BETULACÉES			
	Betula nana	Feuilles	Occasionnellement consommées en été
CAMPANULACÉES			
	Campanula gieseckiana		
	(Siamaq)	Fleurs	grappillées en juin
CARYOPHYLLACÉES			
	Cerastium alpinum		
	(Agiistaai)	Fleurs	grappillées en juin
	Cerastium cerastoides		
	(Agiistaai aappaa)	Fleurs	grappillées en juin
	Silene acaulis		
	(Uanilaa)	Fleurs	grappillées mi juin
		Racines	consommables en août
	Viscaria alpina		
	(Naasoq aappalartoq)	Fleurs	grappillées fin juin et début juillet
COMPOSÉES			
	Taraxacum croceum		
	(Nunat)	Fleurs	grappillées en juin (très abondant)
		Feuilles	juillet (consommation et réserves)
		Racines	juillet
	Hieracium alpinum		
	(Nunat aappaa)	Fleurs	grappillées en juillet
CRASSULACÉES			
	Sedum roseum		
	(Torteernaq)	Fleurs	grappillées début juillet
		Feuilles	fin juillet et début août (mises en réserve)
		Racines	août/septembre et avril/mai
EMPÉTRACÉES			
	Empetrum nigrum		
	(Pugukkat)	Fruits	abondants fin août et septembre (réserve) fruits gelés jusqu'en avril
ÉRICACÉES			
	Ledum palustre		
	(Qajaasaq)	Feuilles	rares
	Cassiope tetragona	Fleurs	grappillées en juin
	Harrimanella hypnoides		
	(Pikkatsaali aappaa)	Fleurs	grappillées en juin (rare)
GENTIANACÉES			
	Gentiana nivalis		
	(Torngortortivaq)	Fleurs	grappillées en juillet (rare)
		Racines	(consommation occasionnelle)

Source : MNHN, Paris

LABIÉES			
	Thymus praecox		
	(Tupaarnaq)	Racines	en juillet et août
OENOTHÉRACÉES			
	Chamaenerion latifolium		
	(Niiartsiaq)	Fleurs	grappillées en juillet (rare)
	Chamaenerion agustifolium		
	(Niiartsiaq aappaa)	Fleurs	grappillées en juillet (rare)
		Feuilles	juillet
POLYGONACÉES			
	Oxyria digyna		
	(Nutsungaq)	Feuilles	juillet et août ; très abondante (réserves)
		Racine	fin août et septembre
	Polygonum viviparum		
	(Ittormiilaq)	Racines	mai à septembre (puis en réserve) abondante.
PIROLACÉES			
	Pirola grandiflora		
	(Ammalertoq)	Fleurs	grappillées en juin
		Feuilles	en juin (rare)
SALICACÉES			
	Salix herbacea		
	(Qutttungaleq)	Feuilles	juin (commun)
SAXIFRAGACÉES			
	Saxifraga oppositifolia		
	(Tuparnaq aappaa)	Fleurs	juillet (rare)
SCROFULARIACÉES			
	Pedicularis hirsuta		
	(Puilinngiittat naasortaa)	Fleurs	grappillées en juin
		Feuilles	occasionnellement en juillet
		Racines	"
	Veronica alpina		
	(Turnguusaq)	Fleurs	grappillées en juin
OMBELLIFÈRES			
	Angelica archangelica		
	(Kuanneq)	Tige	en juin et juillet, abondant.
		Racines	consommation occasionnelle
VACCINIACÉES			
	Vaccinium uliginosum		
	(Kiilaarnaq)	Fruits	août/septembre, peu abondant
		Feuilles	consommation occasionnelle

Source : MNHN, Paris

la forme de la fleur, comparable au dé à coudre, porté sur l'index ; à Ammassalik elle est également désignée par le mot qui signifie à la fois l'index et le dé à coudre : **siamaaq.** Cette fleur au goût sucré, peu commune près du village de Tiilerilaaq, est consommée par les enfants, et, d'après les femmes les plus âgées, elle servait à préparer une sorte de décoction utilisée comme boisson.

Une autre plante porte le même nom dans les langues inuit respectives des deux côtes du Groenland : **qajaasaq** (« celle qui ressemble à un kayak »). Le nom évocateur de cette Ericacée, *Ledum palustre*, fait référence à la forme de ses feuilles, étroites, longues et creuses dans leur partie médiane. Son utilisation sous forme d'infusion (Le Mouël & Gillet, 1969) ne semble pas connue de la région d'Ammassalik où elle ne servait que de combustible.

Le thym, *Thymus praecox*, est nommé **tupaarnaq** (« qui ressemble à du tabac ») car il était utilisé comme « ersatz » du tabac : dès l'installation du premier comptoir dans la région en 1894, le tabac fut introduit et l'habitude de fumer était telle qu'en cas de manque, les chasseurs avaient recours aux feuilles de thym séchées. Aujourd'hui, seules les racines du thym, dont on apprécie le goût sucré, sont recherchées en juillet et août.

En dehors de quelques autres espèces herbacées dont les fleurs peuvent être grappillées et dont les noms figurent au tableau 21, nous pouvons citer deux espèces dont la consommation des feuilles, des tiges et parfois des racines, accompagnées de graisse de phoque, se pratique en quantité plus importante : une Pirolacée, *Pirola grandiflora*, dont le nom **ammalertoq**, (« la ronde ») s'applique à la forme de la fleur, ainsi qu'une Scrofulariacée (*Pedicularis hirsuta*) appelée **puilinngiittat naasortaa** (« la fleur des tourbières »).

Les baies sauvages des plantes ligneuses rampantes

Parmi les petites plantes ligneuses (**mulaattat**), deux espèces à baies très appréciées sont reconnues et nommées : la camarine, de beaucoup la plus abondante dans la région d'Ammassalik, et l'airelle.

Pugungaq : la camarine

La camarine, *Empetrum nigrum*, est désignée par deux noms distincts, selon qu'il s'agit de la tige portant le feuillage, **mulaalaq**, ou du fruit, **pugungaq.** Ce dernier terme, dérivé du verbe cueillir, traduit l'importance de la baie de camarine, considérée comme le fruit par excellence ; il s'applique aujourd'hui en tant que taxon unitaire aux différents fruits importés.

Sur certaines pentes bien exposées, la camarine peut occuper tout l'espace, en formations denses de plusieurs centaines de mètres, qui ressemblent à des landes à bruyères (les Empétracées, famille de la camarine, sont voisines des Ericacées, famille des bruyères). La cueillette des baies commence en septembre et dure généralement jusqu'en octobre mais elle peut se pratiquer aussi en hiver. En effet, les baies de camarine qui gèlent sur pied gardent toute leur saveur et restent accessibles sur les pentes où le vent empêche la neige de s'accumuler. Les populations inuit avaient autrefois recours à cette « réserve sur pied » en hiver, lorsque le gibier manquait ; Knud Rasmussen (*in* Ostermann, 1939) a signalé cette pratique courante qui permettait de remplir rapidement de baies gelées, un pantalon de peau de phoque dont les jambes étaient nouées.

La baie de camarine, à la pulpe ferme et légèrement sucrée, se mange en abondance au moment de la cueillette. Rapportée en grande quantité (15 à 20 kg par personne), une partie est consommée à l'état frais, associée à de la viande de phoque séchée (ou du poisson séché) et accompagnée de graisse de phoque.

La plus grande partie de la récolte, après élimination des restes de feuilles, est conservée dans l'huile de phoque ou dans du sang de phoque qui s'épaissit peu à peu. Ce dernier mélange prend, en quelques semaines, une forte odeur, très appréciée de certains chasseurs. En revanche, les baies de camarine conservées dans l'huile gardent une saveur très légère et sont consommées avec de la viande séchée.

Source : MNHN, Paris

La baie de camarine représente un élément assez important dans l'univers inuit pour que plusieurs termes définissent les différentes phases de maturation : **Qaartivarti**, le fruit en formation ; **Aappattarteq**, le fruit rougissant ; **Qernersileq**, le fruit en train de noircir ; **Pugungaq**, le fruit mûr prêt à être cueilli. Le fruit avorté qui reste blanc est appelé **Silanngajaarteq :** « qui n'a pas d'esprit ». **Aanguttaq** désigne le fruit de l'année précédente que la fonte des neiges découvre au printemps ; il se dessèche et tombe aux premières chaleurs.

Les branchages de la camarine, **mulaalaq**, qui jadis étaient ramenés à la maison pour en tapisser les murs de pierre afin de donner un meilleur confort thermique, ne servent guère aujourd'hui que comme combustible d'appoint au cours des déplacements, ou bien pour mettre à l'abri du soleil le phoque en cours de préparation pour le **migiaq** (viande crue fermentée).

Kiilaarnaq : l'airelle

L'airelle, *Vaccinium uliginosum*, beaucoup moins répandue que la camarine, n'est pas récoltée systématiquement : on la consomme occasionnellement par grappillage, en août et septembre. Par contre son feuillage de début d'été peut être consommé accompagné de graisse de phoque.

Le nom local, **kiilaarnaaq** (littéralement « qui n'a pas de pépins »), exprime le contraste entre la texture apparente du fruit d'airelle et celle des baies de camarine dont les gros pépins, bien qu'avalés avec la pulpe, se remarquent davantage.

Plantes ligneuses arbustives et leur utilisation

Parmi les plantes ligneuses arbustives (**orpikkat**) dont la hauteur excède rarement un mètre mais dont les sections de bois peuvent être assez importantes pour procurer un matériau utilisable, deux espèces de saules, le bouleau nain et le genévrier sont reconnues et utilisées.

L'une des espèces de saule, *Salix herbacea*, ne pousse qu'à quelques centimètres de hauteur sur les versant protégés du vent. De la forme repliée de sa feuille dérive le nom, **quttungaleq** (du verbe **quttuvoq**, « est plié »). Les jeunes feuilles de ce saule herbacé sont consommées fraîches, quand elles sont encore tendres, avec de la graisse de phoque. Leur cueillette a lieu avant la floraison, au mois de juin. Elles étaient parfois conservées dans de l'huile de phoque, au dire des chasseurs les plus âgés de Tiilerilaaq, comme le sont encore actuellement le sédum et l'oseille sauvage.

L'autre espèce de saule, *Salix glauca*, est considérée comme le petit arbre par excellence ; son nom, **orpingaq**, désigne par extension l'ensemble ligneux arbustif. Très commun dans toute la région d'Ammassalik, il présente une plus grande taille (dépassant parfois 1 mètre) dans les fonds de fjords où les températures d'été sont plus élevées. Ses branchages secs, comme ceux des plantes rampantes (**mulaattat**), servent occasionnellement de combustible. Le bois du tronc entrait autrefois dans la fabrication d'ustensiles de chasse. Les chatons femelles sont connus comme médecine locale (aujourd'hui abandonnée) pour stopper les saignements de nez.

Le bouleau nain, *Betula nana*, plus rare mais présent au fond du fjord de Sermilik, n'est pas (ou n'est plus) nommé actuellement par les chasseurs de Tiilerilaaq ou des autres villages du district d'Ammassalik. On sait cependant que ses feuilles étaient consommées avec de la graisse de phoque, que son écorce servait à faire des bandages et que son bois était utilisé dans la fabrication des instruments de chasse.

Le genévrier, *Juniperus communis*, nommé **kagittarnarulit** (« les épines »), est commun autour de Tiilerilaaq. Son fruit noir est considéré comme toxique. Ses branches rampantes qui atteignent, sur les plus gros genévriers du fond du fjord, 120 cm de long et 8 cm de diamètre, donnent, après séchage, un bois très dur dont les chasseurs tiraient certaines traverses de leur kayak.

Ce bois d'œuvre d'origine locale (**nunap qiliva**, « bois terrestre ») a toujours été utilisé de pair avec le bois de flottage (**qittiaq**, littéralement « bois de mer ») qui s'échoue en grande quantité dans certaines baies : mélèze, épicéa, pin ou sapin

Source : MNHN, Paris

charriés depuis les côtes canadiennes ou sibériennes. Les noms donnés à ces bois, en fonction de leur couleur et de leur dureté et surtout des usages auxquels ils étaient destinés, ne correspondent généralement pas au classement par espèces.

Herbes, champignons, mousses et lichens

A côté des végétaux recherchés en tant que ressources alimentaires, un certain nombre de plantes également ramassées ont eu, et ont encore en partie aujourd'hui, leur importance dans la vie domestique.

C'est parmi les Graminées que les chasseurs recherchent les herbes utilisées comme isolant thermique dans les bottes en peau de phoque ; le nom local **piitsat** désigne avant tout le *Poa alpina*, espèce la plus commune. Par extension ce nom désigne toutes les autres herbes (*Poa arctica* ; *Phleum commutatum* ; *Trisetum spicatum*...) qui peuvent la remplacer dans ce rôle, ainsi que la plupart des Cypéracées du genre *Carex*. Les herbes sont récoltées par arrachage à la fin de l'été, déjà sèches sur pied, et stockées en petites gerbes, à l'intérieur de la maison.

Les champignons (**pupiit**) ne font l'objet d'aucun usage et sont tous considérés comme toxiques. Aucun terme spécifique ne les désigne.

Au contraire, les différentes espèces de mousses désignées par des termes spécifiques en fonction des usages auxquelles elles sont destinées, ne portent pas de nom collectif et chaque espèce peut être considérée comme taxon unitaire :

Siput, correspondant à **sipoorpoq** (« il souffle »), désigne le polytric, *Polytrichum hyperboreum*, qui servait autrefois à allumer le feu avec le « bâton à feu » et pouvait au besoin servir de mèche dans la lampe à huile.

Iparngaq (« la mèche ») était la mousse la plus souvent utilisée comme mèche de lampe à huile : *Drepanocladus uncinatus*. Récoltée en été et conservée sèche dans des sacs de peau de phoque, il en fallait 4 à 5 sacs par lampe et par hiver.

Attaalitsaq (littéralement « qui sert à essuyer ») *Rhacomitrium lanuginosum*, tenait jadis le rôle des éponges, lavettes et papier essuie-tout.

Le seul lichen spécifiquement nommé, **Orsuaasaq** (« qui ressemble à de la graisse »), *Cetraria islandica*, servait également autrefois, une fois séché et réduit en poudre, à faire démarrer le feu : placée contre le bâton à feu qui s'échauffait en tournant, cette poudre était la première à s'enflammer (Thalbitzer, 1914).

Dans ce contexte de vie traditionnelle, remontant jusqu'à plusieurs millénaires (B. Robbe, 1987b), la cuisson des aliments ne nécessitait que très peu de matière végétale : dans la marmite en stéatite (**uutsit**) suspendue par des lanières de cuir au-dessus de la lampe à huile, la viande était longuement bouillie à petit feu dans un mélange d'eau de mer et d'eau douce. L'énergie provenait exclusivement de la combustion de l'huile de phoque imprégnant la mèche de mousse (**iparngaq**). Les autres procédés traditionnels de préparation et de conservation des aliments (séchage, macération dans l'huile, fermentation ; *cf.* B. Robbe, 1981) n'exigent par ailleurs aucun combustible et permettent donc d'utiliser au mieux les ressources naturelles et de faire face aux variations saisonnières du gibier disponible.

COMPOSITION ET SAISONNALITÉ DES RESSOURCES NATURELLES

L'étude de la composition des aliments disponibles permet, en premier lieu, d'appréhender l'équilibre global du régime alimentaire : c'est dans ce sens qu'ont été réalisées les recherches de

Source : MNHN, Paris

HØYGAARD (1941) dans la région d'Ammassalik, ainsi que celles de HELLER & SCOTT (1967) concernant l'alimentation des populations inuit d'Alaska. Ces travaux de référence, très complets, avaient été précédés par l'approche physiologique de KROGH & KROGH (1913) portant sur le métabolisme et la nutrition des populations de la côte ouest du Groenland, en relation avec les problèmes que pose un régime hyperprotéique.

Ces mêmes problèmes sont actuellement considérés sous un angle différent par SPETH (1983, 1987) à partir d'une interprétation de données archéologiques et d'observations récentes sur des populations de chasseurs-cueilleurs. Le facteur le plus important à considérer serait le rapport entre la quantité de lipides et de protéines dans les aliments disponibles. Une grande quantité de protéines n'est pratiquement pas utilisable si les graisses ne sont pas également disponibles en quantité suffisante. En effet, l'utilisation métabolique des protéines nécessite un surcoût en énergie, donc la nécessité d'en ingérer une grande quantité et, par conséquent, un excès de résidus azotés à éliminer. Cela limite nécessairement leur usage et conduit toutes les populations de chasseurs-cueilleurs à consommer soit des glucides, soit des lipides.

Il ne suffit donc pas de savoir si les ressources disponibles procurent un apport calorique global couvrant les besoins définis par les normes internationales (RANDOIN *et al.*, 1985) mais également de préciser l'origine de ces apports caloriques et la nécessité d'un certain équilibre. Le rôle des glucides d'origine végétale doit être pris en considération à la fois pour la nécessité du bon fonctionnement du système digestif (ballast intestinal) mais aussi pour la part de plus en plus grande que les glucides hydrolysables (amidon et sucres que l'on trouve dans les aliments d'importation) prennent aux dépens des graisses dans le régime alimentaire inuit.

Les échantillons alimentaires qui ont été collectés au cours des différentes missions à Ammassalik furent analysés selon un protocole développé par l'équipe du C.N.R.S. à laquelle je suis associé : « Anthropologie Alimentaire Différentielle » (ANON., 1986). L'objectif à long terme de cette équipe est une approche pluridisciplinaire comparative de l'alimentation de différentes ethnies vivant encore, pour partie, en économie de subsistance dans des milieux contraignants : il s'agit en fait de cerner, dans le comportement alimentaire, quelle est la part respective des éléments biologiques et des éléments culturels et comment ils s'interpénètrent pour déterminer l'acquisition et l'utilisation des ressources.

En ce qui concerne les Inuit d'Ammassalik, l'approche biologique est davantage un complément des travaux déjà publiés (notamment l'étude très complète de HØYGAARD, 1941) ; mais, compte tenu des méthodes récentes d'analyse, il a été possible de préciser la composition et le rôle des glucides que le calcul « par différence » n'autorise pas. Nous avons donc complété les données analytiques, en particulier celles concernant les végétaux dont l'importance qualitative a déjà été soulignée.

COMPOSITION DES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE

PHOQUE ANNELÉ

Le phoque annelé constitue la plus grande part des ressources locales du village de Tiilerilaaq, soit environ les 3/4 de la valeur calorique totale dont nous présentons plus bas les principales composantes. La composition de la viande de phoque (tableau 22) varie sensiblement selon la saison : l'un des échantillons que nous avons prélevés au mois de juillet 1979 à Tiilerilaaq (PR 25B) est moins infiltré de graisse que celui qu'HØYGAARD a prélevé au cours de l'hiver 1936-37, dont les résultats des analyses, publiés en 1941, sont rappelés (tableau 22) à titre comparatif.

Pour les protéines (N × 6,25) et pour les lipides (extrait éthéré), les différences de composition qui apparaissent dans les résultats ne sont, en aucun cas, dues à une différence méthodologique. En effet, la technique de traitement de nos échantillons ainsi que les méthodes standard d'analyse, effectuées à Paris (Laboratoire de chimie analytique de la Société des Agriculteurs de France), sont tout à fait comparables à celles d'HØYGAARD ; seul diffère le traitement des frac-

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 22. — Composition de la viande de phoque annelé (*Phoca hispida*) ; comparaison des échantillons recueillis au cours de l'été 1979 à Tiilerilaaq (échantillons PR) et d'un échantillon d'hiver recueilli par HØYGAARD en 1936-37.

*TABLE 22. — Composition of ringed seal meat (*Phoca hispida*) ; comparison of samples gathered during the summer of 1979 at Tiilerilaaq (PR samples) and a winter sample gathered by HØYGAARD in 1936-37.*

saisons / références / composition	échantillons d'été (PR 25A)	(PR 25B)	échantillon d'hiver (HØYGAARD, 1941)
teneur en eau (%)	70	70,7	71,4
teneur de la matière sèche (%)			
Protéines	85,4	87,0	75,9
Lipides	7,6	4,4	7,5
Minéraux (totaux)	4,6	4,2	3,1
dont P	0,74	0,69	0,75
Ca	0,072	0,068	0,048
NaCl	0,60	0,57	0,52

tions glucidiques et de certains produits azotés solubles recherchés dans les aliments fermentés.

En fait, c'est la façon de consommer cette viande après cuisson qui détermine la plus grande différence dans la composition de ce qui est ingéré par les Inuit entre la période estivale et les mois de saison froide. En hiver, une épaisse couche de lard sous-cutané est toujours laissée attachée aux filets de viande, tandis qu'en été la plus grande partie de cette graisse en est séparée (étant éventuellement stockée ou servant à conserver les végétaux).

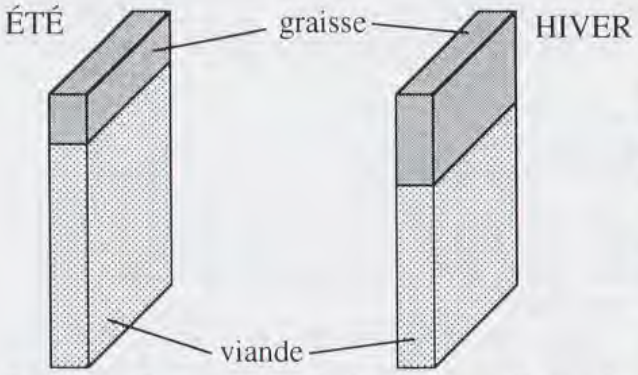

FIG. 99. — Portions de viande de phoque annelé, avec la partie de graisse sous-cutanée laissée en place, en été et en hiver.

FIG. 99. — Portions of ringed seal meat, with the subcutaneous fat left in place, in summer and in winter.

Cette façon de consommer (fig. 99) accentue la différence saisonnière du rapport lipides/protéines, puisque la partie grasse n'inclut que 10 % d'eau, très peu de protéines (4,2 %) et 85,3 % du poids frais de lipides (HØYGAARD, 1941). D'après mes observations, il résulte donc qu'en hiver, le phoque annelé consommé correspond à un rapport lipides / protéines de 2 (67 % / 33 %) ; tandis qu'en été ce rapport est inversé : 0,7 (41 % de lipides et 59 % de protéines) pour l'essentiel de la partie digestible, à l'exclusion des minéraux et des traces glucidiques.

Les apports caloriques provenant des graisses incluses ou accompagnant la viande du phoque annelé se trouvent, de fait, extrêmement élevés en hiver (82 % pour les lipides et 18 % pour les protéines) ; toutefois, même au cours de l'été, la graisse constitue toujours la principale source énergétique de cet aliment (61 % pour les lipides et 39 % pour les protéines). Ce calcul fait à partir des données classiques de 9 et 4 kilocalories respectivement par gramme de lipides et de protéines, est certes approximatif mais le rôle des lipides apparaît sans aucun doute comme primordial pour les consommateurs de viande de phoque. D'ailleurs, pour les Inuit, la seule nourriture qui convienne est le **nereq**, c'est-à-dire la viande d'un mammifère marin accompagnée de sa graisse.

HØYGAARD (1941) a estimé la proportion des apports caloriques des lipides et des protéines aux environs de 50/50 sur l'ensemble de l'alimentation des Inuit d'Ammassalik au cours des années 36-37. Il avait d'ailleurs fait remarquer, bien avant SPETH (1983), qu'une trop forte

Source : MNHN, Paris

FIG. 100. — Dépeçage d'un phoque annelé capturé en été : séparation de la graisse sous-cutanée et de la partie consommable (carcasse et muscles) sur laquelle on laisse une mince couche de graisse que l'on mange avec la viande.

FIG. 100. — Carving up a ringed seal caught in summer : separation of the subcutaneous fat and the edible part (carcass and muscles) on which a thin layer of subcutaneous fat is left that is eaten with the meat.

TABLEAU 23. — Composition des viscères et des principaux abats du phoque annelé (*Phoca hispida*) d'après les données de HØYGAARD (1941).

*TABLE 23. — Composition of the viscera and offal of the ringed seal (*Phoca hispida*) from HØYGAARD's (1941) data.*

composition \ organes	Foie	Sang	Intestin	Estomac	Poumon	Coeur
teneur en eau (%)	71,2	79,9	73,9	80,2	76,2	68,5
teneur de la matière sèche (%)						
Protéines	65,6	96,0	80,6	89,4	88,2	54,8
Lipides 22,2	1,0	9,2	6,1	5,0	4,8	
Minéraux (totaux)	4,5	2,0	5,7	4,6	3,8	2,5
dont P	1,02	0,14	1,05	0,81	0,67	0,49
Ca	0,025	0,017	0,081	0,169	0,037	0,02
NaCl	0,87	1,41	1,20	2,25	1,31	0,49

Source : MNHN, Paris

FIG. 101. — Séparation de la peau et de la couche adipeuse sous-cutanée d'un phoque annelé : la graisse ainsi obtenue pourra être consommée avec les viandes maigres. Ulrikka Sivertsen, Tiilerilaaq, Juillet 1981.

FIG. 101. — Separating the skin and the subcutaneous adipose layer of a ringed seal : the fat obtained can be eaten with lean meats. Ulrikka Sivertsen, Tiilerilaaq, July 1981.

proportion de protéines (viande maigre) entraînait un déséquilibre physiologique (notamment des diarrhées) au cours des périodes où la graisse n'était plus disponible.

Si nous considérons la composition des différents organes internes et des viscères du phoque annelé qui sont tous consommés (**ilivaniittit** désigne l'ensemble de ces viscères et abats), la proportion des lipides est souvent inférieure à celle de la viande (voir quelques exemples dans le tableau 23). En fait, la consommation de tous ces abats est toujours accompagnée de graisse de phoque, y compris celle du foie pourtant beaucoup plus riche en lipides.

AUTRES MAMMIFÈRES

La comparaison de la composition des échantillons de viande de phoque à capuchon et de narval (tableau 24) montre encore une variation du rapport lipides/protéines dans les mêmes proportions que celles que nous avons observées pour le phoque annelé. L'échantillon de viande d'ours analysé par HØYGAARD (1941) présente une teneur en graisse étonnamment basse, alors qu'il est bien connu des chasseurs inuit que cette viande est largement infiltrée de graisse. En fait, au cours de l'année d'observa

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 24. — Composition de la viande du phoque à capuchon, du narval et de l'ours polaire ; comparaison des valeurs obtenues sur des échantillons recueillis au cours de l'été 1979 à Tiilerilaaq (échantillons PR) et des échantillons d'HØYGAARD (1941) recueillis en cours d'hiver.

TABLE 24. — Composition of the meat of hooded seal, narwal and polar bear ; comparison of the values obtained from samples taken during the summer of 1979 at Tiilerilaaq (PR samples) and HØYGAARD's (1941) samples taken in winter.

Espèces	Phoque à capuchon (*Cystophora cristata*)		Narval (*Monodon monoceros*)		Ours (*Thalarctos maritimus*)
référence	(PR 28)	(HØYGAARD)	(PR 26)	(HØYGAARD)	(HØYGAARD)
composition					
teneur en eau (%)	67,5	69,8	65,0	76,3	75,5
teneur de la matière sèche (%)					
Protéines	91,8	72,4	88,7	80,6	86,9
Lipides	3,3	18,6	4,9	11,8	4,1
Minéraux (totaux)	4,2	3,8	4,0	3,8	4,1
dont P	0,67	0,65	0,58	0,74	0,85
Ca	0,098	0,025	0,084	0,050	0,008
NaCl	0,70	0,72	0,06	1,39	0,45

tion d'HØYGAARD, il y avait très peu de phoques et il est vraisemblable que l'ours capturé ait été particulièrement maigre en raison de la rareté des proies.

Comme pour la plupart des aliments d'origine animale, les teneurs en calcium sont très faibles et les apports par le poisson et les aliments végétaux sont, de ce point de vue, indispensables. HØYGAARD (1941) signale que la faible teneur en calcium de l'eau de source utilisée pour la boisson (0,2 g par litre) pourrait avoir, dans ce contexte, un effet non négligeable.

Les taux de glucides, non figurés dans le tableau 24, ont été calculés par différence sur les échantillons analysés par HØYGAARD : cette différence à 100 % du total protéines + lipides + minéraux, qui atteint souvent 5 à 7 %, est essentiellement due à un rendement partiel des techniques d'analyse. Sur notre échantillon de viande de phoque à capuchon (PR 28), elle n'est que de 0,7 %. Cela correspond à l'ordre de grandeur de « l'indigestible formique » (méthode d'analyse selon les normes officielles européennes, mettant approximativement en évidence la partie non assimilable de « fibres ») que nous avons retrouvé sur les échantillons séchés.

VIANDES SÉCHÉES

Dans les échantillons alimentaires provenant des viandes conservées traditionnellement par séchage (**panerteq**) ou par d'autres méthodes sur lesquelles nous reviendrons à propos des stratégies d'utilisation différée, le rapport protéines/lipides n'est pas sensiblement altéré. La consommation se fait toujours avec addition de graisse de phoque, brute ou fluidifiée, mais sans aucune cuisson.

Il se trouve, dans ces aliments séchés (tableau 25), une quantité non négligeable d'azote aminé libre et d'azote ammoniacal (respectivement 0,73 % et 0,29 % du poids sec dans l'échantillon PR 4 de sang séché de phoque à capuchon ; analyse selon la norme du Journal Officiel des Communautés Européennes n° L 279). Cela correspond à une forte odeur, très appréciée par la plupart des hommes et des femmes les plus âgés mais qui demande une accoutumance de la part des jeunes. Dans ce même échantillon dont l'analyse a été approfondie, les peptones constituent 11,5 % du poids sec, donc une assez forte proportion de la matière azotée devenue soluble à l'eau.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 25. — Composition des viandes séchées et de l'intestin séché de phoque annelé et du sang séché de phoque à capuchon. Les échantillons provenant de Tiilerilaaq (PR 4, collecté en 1974 ; PR 34 et 35 collectés en 1979) sont comparés à ceux d'HØYGAARD (1941).

TABLE 25. — Composition of dried meats, the dried intestine of the ringed seal and dried hooded seal blood. The samples came from Tiilerilaaq (PR 4 collected in 1974 ; PR 34 and 35 collected in 1979) are compared with those of HØYGAARD (1941).

comestible	Viande séchée de phoque annelé		Intestin séché de phoque annelé		Sang séché de phoque à capuchon	
référence	(PR 35)	(HØYGAARD)	(PR 34)	(HØYGAARD)	(PR 4)	(HØYGAARD)
composition						
teneur en eau (%)	13,0	39,2	13,9	14,2	26,9	48,9
teneur de la matière sèche (%)						
Protéines	64,5	82,7	86,1	87,1	91,7	96,5
Lipides	13,8	13,2	6,5	8,5	4,4	0,4
Minéraux (totaux)	2,5	3,6	6,1	5,1	3,6	2,4
dont P	0,31	0,86	1,05	1,03	0,38	0,13
Ca	0,029	0,047	0,249	0,226	0,116	0,17
Indigestible formique	0,29		0,14		0,75	
Azote ammoniacal + Azote aminé libre					1,02	

TABLEAU 26. — Composition des poissons les plus utilisés à Tiilerilaaq ; échantillons PR recueillis en 1979, comparés aux échantillons de HØYGAARD (1941).

TABLE 26. — Composition of the fish most commonly used at Tiilerilaaq ; PR samples collected in 1979, compared with HØYGAARD's (1941) samples.

espèce	Omble chevalier	Morue		Requin	
référence	(PR 24)	(PR 21)	(HØYGAARD)	(PR 27)	(HØYGAARD)
composition					
teneur en eau (%)	71,1	85,0	81,0	63,4	72,1
teneur de la matière sèche (%)					
Protéines	69,6	89,3	90,5	40,0	40,1
Lipides	23,3	5,8	1,6	55,0	54,5
Minéraux (totaux)	5,7	7,2	6,8	5,4	3,2
dont P	0,95	1,17	1,41	0,37	0,35
Ca	0,226	0,502	0,073	0,104	0,140
NaCl	0,56	0,58	0,81	3,16	1,38

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 27. — Composition de la morue et du capelin séchés en vue d'une consommation différée ; échantillons en provenance de Tiilerilaaq (PR 1 et PR 2 de 1974 ; PR 36 de 1979) et comparaisons avec l'un des échantillons d'HØYGAARD (1941).

TABLE 27. — Composition of cod and capelin dried to be eaten later ; samples came from Tiilerilaaq (PR 1 and PR 2 in 1974 ; PR 36 in 1979) and comparison with one of HOYGAARD's (1941) samples.

espèce / référence / composition	Morue séchée (PR 1)	Morue séchée (PR 36)	Capelin séché (PR 2)	Capelin séché (HØYGAARD)
teneur en eau (%)	14,3	15,1		26,4
Teneur de la matière sèche (%)				
Protéines	88,9	94,2	79,5	81,0
Lipides	4,3	2,9	11,7	9,0
Minéraux (totaux)	7,3	8,0	10,6	9,4
dont P	1,37	0,98		1,97
Ca	1,04	0,717		2,045
NaCl		1,38		2,09

La consommation de cet aliment décrite comme « donnant beaucoup de chaleur » pourrait correspondre à une absorption très rapide de ces peptones.

La viande séchée du narval a également été collectée à Tiilerilaaq pour être analysée (échantillon PR 6 de 1974). Particulièrement bien déshydraté (12,7 % de teneur en eau), cet aliment fibreux et cassant ne renferme que 1,7 % de lipides (contre 93,8 de protéines). Il n'est apprécié que lorsqu'il est fortement imbibé d'huile de phoque ou de narval.

COMPOSITION DES POISSONS

L'omble chevalier, le plus consommé à Tiilerilaaq, est relativement riche en lipides et sa consommation n'est pas nécessairement accompagnée de graisse. En revanche, la morue, aussi bien sous la forme de poisson frais que de filets séchés à l'air (tableaux 26 et 27), est toujours accompagnée par de la graisse de phoque. On remarquera la teneur en lipides extrêmement élevée de la chair du requin dormeur qui, cependant, est très rarement consommée en raison de sa consistance molle et d'un goût très fade. Cette denrée constitue néanmoins une nourriture particulièrement énergétique pour les chiens de traîneau.

La plupart des espèces de poissons présentent une forte teneur en calcium. Les résultats des analyses des échantillons séchés qui incluent des arêtes donnent des teneurs qui pourraient paraître plus élevées que ce qui est réellement disponible de cet élément minéral. En fait le capelin séché (**ammatsaat**) est consommé entièrement (seule la tête est jetée aux chiens) et HØYGAARD (1941) avait remarqué qu'il s'agissait là d'une importante source de calcium. Le stockage de cet aliment qui se conserve pendant de nombreux mois d'hiver permet de compenser le trop faible apport de calcium des autres aliments d'origine animale.

COMPOSITION DES ALIMENTS D'ORIGINE VÉGÉTALE

Les algues consommées régulièrement au cours de l'année par les chasseurs de Tiilerilaaq constituent, en fait, une source quasi-permanente d'éléments minéraux et en particulier de calcium (tableau 28). Elles contribuent ainsi à l'équilibre d'un régime alimentaire où, d'après les calculs d'HØYGAARD (1941), cet élément pourrait faire défaut.

La forte teneur des algues en chlorure de sodium avait également été remarquée par HØYGAARD qui s'étonnait qu'elles soient consommées avec tant de sel et que toute la nourriture soit

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 28. — Composition des trois espèces d'algues comestibles les plus facilement accessibles ; échantillons collectés à Tiilerilaaq en 1979 (échantillons PR) comparés aux analyses effectuées par HØYGAARD (1941).

TABLE 28. — Composition of the three most accessible edible seaweed species ; samples collected at Tiilerilaaq in 1979 (PR samples) compared with the analyses made by HØYGAARD (1941).

espèce / référence / composition	*Fucus vesiculosus* (PR 12)	(HØYGAARD)	*Ascophyllum nodosum* (PR 11)	(HØYGAARD)	*Rhodymenia palmata* (PR 13)	(HØYGAARD)
Teneur en eau (%)	80,6	84,6	86,0	81,4		84,0
Teneur de la matière sèche (%)						
Protéines	10,5	15,6	10,8	11,3	12,4	12,5
Lipides	0,8	0,6	0,6	2,2	0,5	2,5
Glucides hydrolysables	27,3		23,3		61,0	
Cellulose	5,6		4,9		2,6	
Extractif non-azoté	62,3		56,4		70,5	
Minéraux (totaux)	20,8	20,1	27,3	11,8	13,3	16,9
dont P	0,15	3,88	0,15	1,41	0,20	0,22
Ca	0,740	0,760	0,826	1,016	0,102	1,00
NaCl	4,44	10,25	8,77	7,50	7,25	8,31
Acide ascorbique		0,084		0,059		0,106

cuite à l'eau de mer. En fait, les algues les plus salées sont rincées à l'eau douce, en particulier celles qui sont récoltées en hiver dans le fjord, lorsque la salinité de l'eau de mer est maximale.

Nous avons d'ailleurs remarqué une certaine répugnance pour les produits trop riches en chlorure de sodium ; par exemple certains chasseurs sont réticents à consommer les moules en hiver, à cause de leur goût trop salé. Une explication en a récemment été proposée par HLADIK, B. ROBBE & PAGEZY (1986), à la suite des tests de sensibilité gustative dont une partie avait été réalisée à Tiilerilaaq : parmi différentes populations, ce sont les Inuit qui ont le seuil de perception gustative le plus bas pour le chlorure de sodium (c'est-à-dire la possibilité d'identifier ce produit à de très faibles concentrations).

Cette capacité de discrimination gustative leur permettrait d'éviter une trop forte consommation de sodium et les risques de maladies cardio-vasculaires que cela entraîne. En effet, la glace est toujours goûtée sur place avant de la faire fondre pour obtenir l'eau de boisson et cette glace est souvent formée d'un mélange d'eau de mer, de neige ou de glaces continentales dérivantes incluses à la banquise (**nilaat**). La perception du goût salé étant, par ailleurs, réduite par le froid, on comprendrait aisément qu'une très bonne acuité gustative soit le résultat d'un long processus évolutif par élimination de caractères génétiques associés aux maladies cardio-vasculaires.

Parmi les vitamines, il est évident que celles des groupes A et B qui abondent dans la viande et dans le poisson ne peuvent pas être la cause de carences et seule la vitamine C (acide ascorbique) peut poser des problèmes dans l'équilibre du régime alimentaire inuit. C'est pourquoi HØYGAARD (1941) avait entrepris des dosages de cette vitamine dans de nombreux aliments dont nous donnons quelques exemples dans le tableau 28. Ici encore, les algues procurent la source la plus abondante et la plus constante du régime. La plus forte teneur en acide ascorbique (0,300 % du poids sec) a d'ailleurs été relevée par HØYGAARD sur l'algue *Alaria pylaii* qui ne se récolte qu'aux grandes marées, à la limite inférieure de l'estran. Des teneurs en vitamine C également très élevées ont été observées dans quelques aliments d'origine animale, notamment l'épiderme du narval (**mattak**) et le foie du phoque annelé (HØYGAARD & H. W. RASMUSSEN, 1939). Ces aliments, ainsi que quelques végétaux terrestres comme *Oxyria digyna* (avec 36 mg d'acide ascorbique pour 100 g de poids frais ; GERACI & SMITH, 1979), ne procurent que des doses, certes fortes, mais très épisodiques, de cette vitamine. Les algues, en revanche, constituent une source permanente de vitamine C et les populations des

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 29. — Composition des principaux végétaux terrestres consommés à Tiilerilaaq : feuilles et racines de sédum, *Sedum roseum* ; racines de pissenlit, *Taraxacum croceum* ; feuilles d'oseille sauvage, *Oxyria digyna* ; tiges d'angélique, *Angelica archangelica* ; feuilles de saule herbacé, *Salix herbacea*. Echantillons collectés à Tiilerilaaq en 1979.

TABLE 29. — Composition of the principal terrestrial plants eaten at Tiilerilaaq : leaves and roots of Sedum roseum *; roots of the dandelion,* Taraxacum croceum *; leaves of wild sorrel,* Oxyria digyna *; stems of angelica,* Angelica archangelica *; leaves of the herbaceous willow,* Salix herbacea. *Samples collected at Tiilerilaaq in 1979.*

espèce	*Sedum roseum*		*Taraxacum*	*Oxyria*	*Angelica*	*Salix*
organe	Feuilles et tiges	Racines	Racines	Feuilles	Tiges	Feuilles
référence composition	(PR 16)	(PR 20)	(PR 31)	(PR 30)	(PR 32)	(PR 33)
Teneur en eau (%)	92,6	83,3	84,5	88,6	89,0	49,5
Teneur de la matière sèche (%)						
Protéines	27,1	8,2	8,4	25,6	6,8	20,1
Lipides	2,2	3,6	2,7	5,2	6,7	3,7
Glucides hydrolysables	22,2	39,4	29,6	22,7	37,7	24,9
Cellulose	11,9	9,7	10,9	13,8	13,6	15,7
Extractif non-azoté	47,4	68,5	69,0	45,3	61,9	58,0
Minéraux (totaux)	11,3	9,9	8,8	10,0	15,7	
dont P	0,45	0,21	0,29	0,42	0,64	0,48
Ca	1,23	0,56	0,98	0,71	0,91	0,88
K			0,91	2,70	6,45	1,54
NaCl	1,64	0,58		1,98	1,98	

villages situés à proximité des **sarpat** où la mer ne gèle jamais, sont assurées de ne pas souffrir de carence.

La fraction glucidique des végétaux peut également jouer un rôle crucial dans le bon équilibre du régime. Les données que nous présentons dans le tableau 28 concernant les algues, ainsi que les résultats de nos analyses des végétaux terrestres (tableau 29) n'avaient pas, jusqu'à présent, fait l'objet de publications. Deux fractions glucidiques intéressantes sont mises en évidence :

(1) d'une part, une fraction hydrolysable, correspondant approximativement à ce qui est réellement assimilable (dosage des sucres après action de l'acide chlorhydrique dilué, selon le protocole exposé par HLADIK *et al.*, 1971). Ces glucides assimilables sont abondants (61 % du poids sec) chez *Rhodymenia palmata*, l'algue rouge la plus recherchée, au goût légèrement sucré. Cette algue constituait, dans le régime traditionnel, avec les fruits de la camarine et quelques racines (tableau 29), une des très rares sources de glucides assimilables, les autres espèces ayant des teneurs beaucoup plus faibles.

(2) Il y a, d'autre part, la cellulose et les autres fractions non assimilables qui constituent le « ballast » indispensable au bon fonctionnement intestinal. Cette fraction non digestible, extrêmement faible dans les aliments d'origine animale, est souvent proche de la moitié du poids sec des aliments végétaux de cueillette. L'extractif non-azoté inclut la cellulose, les hémicelluloses et la lignine, mais également les glucides hydrolysables : on doit donc déduire cette dernière fraction pour avoir une idée de cette charge de fibres indigestibles.

La valeur calorique provenant des glucides assimilables de ces végétaux de cueillette est quasi insignifiante pour l'ensemble du régime. Seules les racines de *Sedum*, de *Taraxacum*, ainsi que de la renouée vivipare (HELLER, 1953) en apportent une quantité appréciable (probablement sous forme d'amidon), mais pas autant que l'algue rouge du genre *Rhodymenia*.

Source : MNHN, Paris

En fait, la consommation des végétaux, dans la mesure où ils sont conservés dans la graisse fluidifiée, correspond à un apport calorique important : 80,5 % du poids sec de lipides furent trouvés dans l'échantillon PR 7 de 1974 correspondant à un mélange de feuilles de plusieurs espèces dans la graisse de phoque ; HØYGAARD, dans un échantillon prélevé en 1937, avait trouvé 65,7 % de lipides.

Les fruits de camarine, *Empetrum nigrum*, sont également consommés le plus souvent après conservation dans la graisse de phoque. Parmi les produits locaux, ce sont évidemment ces fruits ainsi que les myrtilles, beaucoup plus rares, qui contiennent le maximum de glucides assimilables. La valeur par différence (plus de 90 %), indiquée par HØYGAARD (1941) pour la camarine, ne tient pas compte de la teneur en fibres. Dans les tables publiées par HELLER & SCOTT (1967), la différence entre glucides totaux et fibres pour une airelle (genre *Vaccinium*) correspond à 68 % du poids sec en sucres. La camarine est particulièrement appréciée en association avec les viandes ou les poissons séchés (**tuttuarput** « qui vont bien ensemble »).

Les qualités organoleptiques de ces aliments jouent certainement un rôle important dans le choix individuel : par exemple en hiver, lorsque les réserves végétales sont épuisées, on se plaint d'un certain manque. Le sucre a d'ailleurs été immédiatement adopté dès que son importation l'a rendu facilement disponible (MIKKELSEN & SVEISTRUP, 1944) et l'adoption de la farine de blé, du riz et des pommes de terre au cours des dernières années (voir chapitre suivant) montre à la fois la potentialité des glucides à se substituer aux graisses comme source énergétique mais aussi une réponse à la satisfaction du plaisir gustatif.

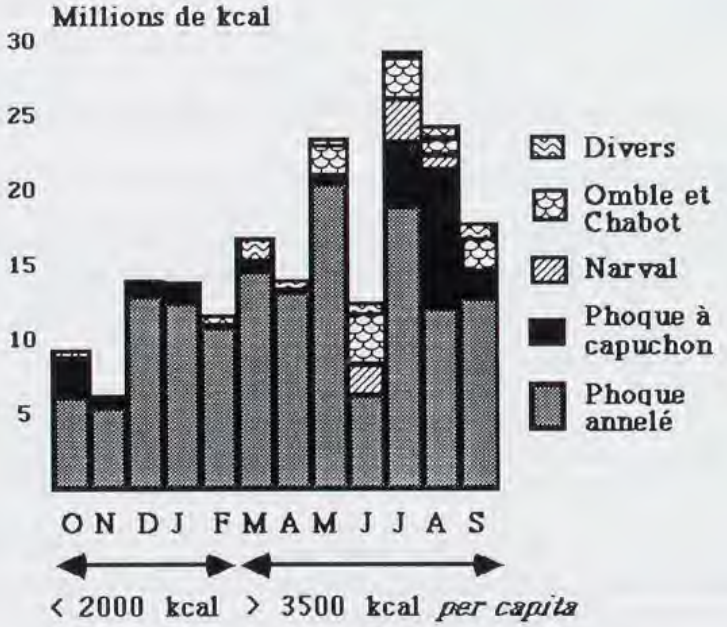

FIG. 102. — Valeur énergétique (en millions de kcal par mois) des principales ressources d'origine animale obtenues par les chasseurs de Tiilerilaaq, au cours d'une année (octobre 1971 à septembre 1972). La valeur de production *per capita* correspond à la moyenne journalière disponible pour la consommation des 183 habitants du village, sur les deux périodes considérées.

FIG. 102. — Energy value (in millions of kcal per month) of the principal animal resources obtained by the hunters of Tiilerilaaq, during one year (October 1971 to September 1972). The production per capita *is the daily average number of calories available for consumption by the 183 inhabitants of the village, during the two periods considered.*

Source : MNHN, Paris

Saisonnalité des ressources naturelles et des apports énergétiques

Un exemple de la variation saisonnière des principales ressources naturelles utilisables pour l'ensemble de la population de Tiilerilaaq est illustré, dans la figure 102, par les valeurs caloriques calculées à partir des données recueillies sur le terrain au cours d'une année de référence.

Le calcul a été effectué à partir des données sur la composition présentées ci-dessus, en tenant compte des teneurs en lipides différentes pour la viande d'hiver et la viande d'été, ainsi que des variations saisonnières de la couche de graisse sous-cutanée des phoques. Les proportions de viande, de graisse, d'os et d'autres parties non consommables sont prises en compte. Il en résulte, pour chaque mois, un total exprimé en millions de kcal, correspondant à toutes les prises enregistrées dont les poids (mesurés ou estimés selon les valeurs moyennes) sont indiqués dans le chapitre « Ressources ».

Le rôle prépondérant du phoque annelé apparaît très nettement pendant toute la durée de l'année. Cependant, on note une diversification des ressources d'été, avec d'une part le phoque à capuchon et le narval qui procurent des excédents mis en réserve ; d'autre part, le chabot (en mai-juin) et l'omble chevalier (de mai à septembre) ont constitué un apport énergétique important. Les ressources indiquées « Divers » dans la figure 102, comprennent le phoque barbu, le phoque du Groenland, le morse et l'ours polaire dont les quelques unités capturées au cours de l'année ont procuré momentanément des quantités appréciables mais qui, sur les totaux mensuels, ne correspondent qu'à un faible pourcentage des apports caloriques.

La morue, dont la plus grande partie produite est commercialisée, ne figure pas dans ce graphique illustrant essentiellement la valeur calorique des aliments consommés dans le village de Tiilerilaaq. Elle correspondait en 1971 à 6,1 millions de kcal répartis sur les mois de septembre et octobre (respectivement 2,8 et 3,4 millions de kcal), ce qui modifie légèrement la figure 102, tout en lui conservant son aspect saisonnier.

La moyenne journalière de production *per capita* (calculée globalement pour les 183 habitants de Tiilerilaaq), entre octobre et février, se situe au-dessous de 2 000 kcal, alors qu'à partir du mois de mars et jusqu'en septembre, cette moyenne dépasse 3 500 kcal. En fait, pour la consommation, ce calcul doit tenir compte des besoins caloriques, variables selon l'âge et le sexe, illustrés par la figure 103. De ce point de vue, la population équivaut à 118 « unités » définies selon les normes d'Høygaard (une « unité » = 2 800 kcal de besoins journaliers à couvrir) ; mais il faudrait y ajouter les chiens de traîneau (équivalant au moins à 35 « unités »), qui utilisent une partie de la production de graisse de phoque. La production par « unité » atteindrait alors environ 2 375 kcal en hiver, ce qui ne couvre pas les besoins estimés à 2 800 kcal par unité.

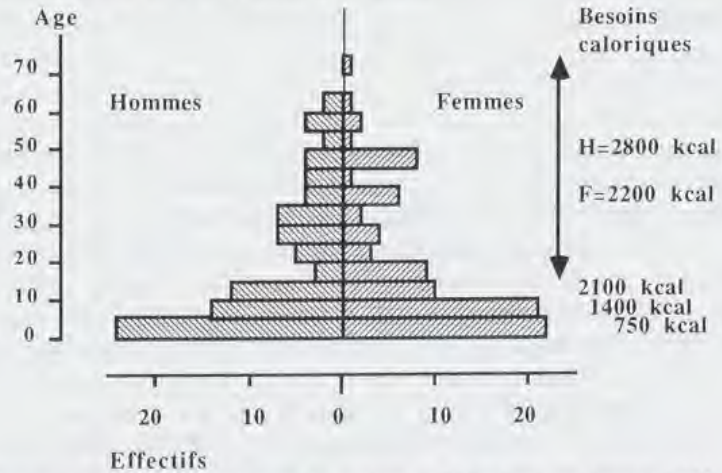

Fig. 103. — Effectifs par classes d'âge de la population du village de Tiilerilaaq en janvier 1972 ; la définition des besoins caloriques de ces différentes classes est reprise de Høygaard (1941).

Fig. 103. — Size of the population of the village of Tiilerilaaq by age classes in January 1972 ; the definitions of the calorie needs of these different classes is taken from Høygaard (1941).

Source : MNHN, Paris

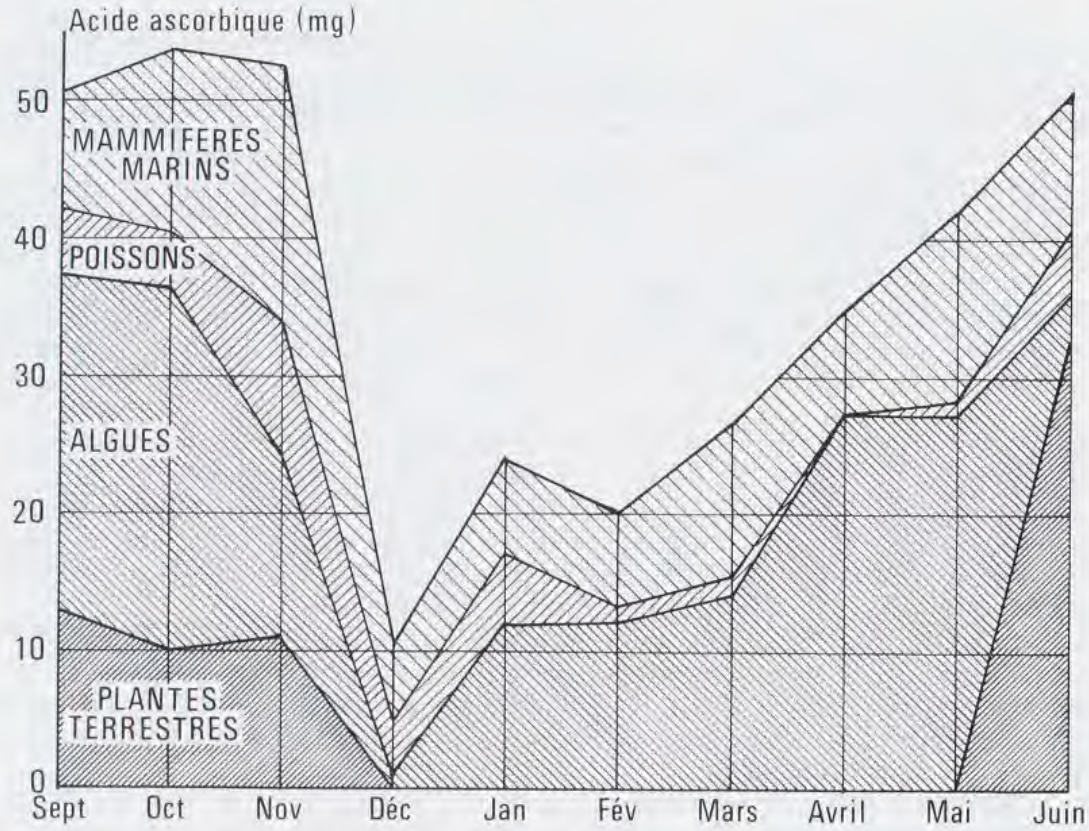

FIG. 104. — Données de HØYGAARD (1941) sur la contribution des différents aliments aux apports quotidiens de vitamine C.

FIG. 104. — Data on the contribution made by different foods to fulfilling daily Vitamin C requirements (HOYGAARD, 1941).

Ce calcul théorique à partir des besoins énergétiques ne tient pas compte de la présence au village de deux familles danoises dont l'alimentation ne comprenait qu'une très faible proportion de ressources locales, ainsi que de celle de l'auteur et de son épouse qui, au contraire, en raison de leur participation aux activités de chasse et à la consommation traditionnelle, devraient s'ajouter en tant qu'unités de consommation. Les disponibilités caloriques par unité que nous présentons ci-dessus sont donc des maximums théoriques, en particulier pour les mois d'hiver au cours desquels le déficit est bien réel.

La caractéristique fondamentale du milieu arctique est, en effet, l'opposition entre une saison sombre et froide au cours de laquelle les ressources sont difficilement accessibles et peu diversifiées et une saison où le gibier, plus facilement capturé lorsque la durée du jour s'allonge, arrive au village en grande quantité. Bien que dans la vie de tous les jours on parle très peu de cette opposition, à cause du respect de l'ordre de la nature, sa réalité est exprimée clairement dans la littérature orale inuit : à travers les chants, les récits de chasse et les biographies, on insiste sur les drames de la faim qui revenaient périodiquement au cours des hivers successifs (THALBITZER, 1914 ; K. RASMUSSEN, 1929 ; SALADIN D'ANGLURE, 1969, 1986).

Il est donc clair qu'avec 2 000 kcal par jour et par habitant, on ne pourrait pas faire face aux besoins d'hiver. Le déficit d'hiver est normalement couvert par les réserves constituées au cours de la période d'abondance : viande et poisson séchés ; produits conservés dans l'huile ; viande fermentée ou mise à congeler dans des caches. Le soin et la technicité apportés à la préparation de ces aliments conservés, dont nous reparlerons également à propos des rapports du chasseur avec son environnement, sont à la mesure de l'amplitude des variations saisonnières des ressources.

Source : MNHN, Paris

Aujourd'hui, l'achat des aliments d'importation est également un moyen de faire face au déficit d'hiver ; nous en calculons l'impact dans le chapitre qui suit. Il apparaît cependant que la production locale moyenne annuelle, atteignant environ 2 850 kcal *per capita* (ou 3 400 kcal par « unité »), pourrait encore couvrir l'ensemble des besoins de la population. En fait, une importante partie de la graisse n'est pas incluse dans l'alimentation humaine. Autrefois, elle était indispensable comme combustible, dans la lampe à huile, pour la cuisson des aliments et le chauffage. J'ai vu les dernières lampes à huile fonctionner en 1961 ; l'usage des combustibles d'importation (charbon, mazout et gaz) s'étant généralisé, il y a maintenant, lorque le gibier est capturé en abondance, un excédent de graisse qui, en dépit de son emploi traditionnel à la nourriture des chiens, se retrouve parfois sur les dépôts d'ordures... Devant cet apparent gaspillage, le chasseur qui passe dira : **Tamaani kaannanngeraaq** (« ici, il n'y a pas du tout la faim »).

A côté des problèmes de variations saisonnières que pose la couverture des besoins énergétiques, HØYGAARD (1941) a observé la possibilité d'une carence saisonnière en vitamine C ainsi que, dans une moindre mesure, les effets d'un apport de calcium insuffisant. En ce qui concerne la vitamine C, toujours présente en quantité importante dans les algues, l'impossibilité d'accéder à la côte en raison de l'accumulation des glaces polaires dérivantes peut provoquer un déficit, les aliments conservés ne contenant quasiment pas cette vitamine.

Cette situation observée par HØYGAARD n'est pas généralisable car les conditions d'accès aux algues, en hiver, varient d'année en année et d'une localité à l'autre. A Tiilerilaaq, l'accès quasiment permanent à l'estran, même au cours de la longue période de tempête (**neqqajaaq**) mentionnée dans la chronique de notre année de référence, procure une source constante d'aliments riches en vitamine C, notamment les *Fucus* et *Ascophyllum* qui apportent également une quantité de calcium non négligeable.

Aujourd'hui, parmi les produits alimentaires d'importation, seuls les fruits pourraient constituer un apport significatif de vitamine C. Ils sont en fait disponibles en été et rapidement épuisés. L'équilibre du régime dépend donc toujours, pour cette vitamine, des ressources locales. Toutefois, la proportion de plus en plus importante des produits importés dans l'alimentation inuit écarte d'autres risques de carences. C'est le cas pour le calcium, apporté par les céréales dont la consommation augmente d'année en année. Avant que l'usage des produits importés ne se généralise, le capelin séché (**ammatsaat**) était la source essentielle du calcium, en hiver, à Ammassalik.

LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE DANS L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE MODERNE

Si l'on fait le bilan, au niveau du village, entre les importations et les exportations, on observe, comme l'a souligné NOOTER (1976), que le volume monétaire des importations excède celui de la production locale. Aux revenus monétaires des chasseurs, dont la plus grande part provient de la vente des peaux de phoque, s'ajoutent les salaires des employés de la fonction publique, les allocations familiales et des pensions aux personnes âgées et aux handicapés.

Il y a donc une dépendance vis-à-vis de l'extérieur en rapport avec une rapide transformation des besoins dans le confort de l'habitat et des technologies de chasse et de transport (les embarcations à moteur). Cependant, du point de vue des besoins alimentaires, il n'est pas évident que cette « dépendance » économique corresponde à une perte d'autonomie.

Les produits importés, bien que leur consommation soit généralisée de longue date chez les Inuit, ne viennent pas obligatoirement compenser un déficit de production locale. Sur ce point, nous ne suivons pas P. HELMS (1981) pour qui l'augmentation accélérée des importations en nourriture correspond au dépassement d'un « climax écologique ». Lorsque ce « climax » fut atteint, il y aurait eu un équilibre exact entre la production des ressources naturelles et leur consommation par une population en cours d'accroissement ; or, pour HELMS, la seule consommation des denrées importées

Source : MNHN, Paris

constitue l'indicateur du dépassement du « climax ». Il nous apparaît plutôt que l'abondance des ressources pousse à la surconsommation et que les nouvelles habitudes alimentaires ne se substituent qu'en partie au régime traditionnel. L'exemple cité par ROBERT-LAMBLIN (1986) à propos de la politique de dispersion de la population pour un meilleur usage des ressources, va dans ce sens : un groupe de chasseurs partis pour un séjour de 11 mois dans une région giboyeuse où avaient été capturés un nombre de phoques et de narvals correspondant à trois fois la moyenne annuelle de Tiilerilaaq, a consommé, malgré cette abondance de viande et de graisse, une quantité surprenante d'aliments d'importation : par exemple une famille de 4 consommateurs dont un jeune bébé a épuisé en 8 mois les 100 kg de sucre emportés comme provision.

LES DENRÉES IMPORTÉES

Le premier dépôt de produits d'importation du village de Tiilerilaaq ne remonte qu'à 1952 ; encore n'y trouvait-on qu'un nombre limité de produits alimentaires (thé, farine, riz, sucre), mais par contre un choix beaucoup plus important d'accessoires de chasse et de pêche qui assuraient, en fait, la permanence de l'approvisionnement.

Avec la construction d'une boutique et son ouverture permanente à partir des années 60, les produits alimentaires disponibles se sont diversifiés et la demande a suivi. La part de produits importés dans le régime alimentaire augmente d'année en année, comme cela est observé dans différents groupes inuit (HELLER & SCOTT, 1967 ; P. HELMS, 1981).

Le tableau 30, établi à partir des relevés de factures de la boutique de Tiilerilaaq en 1971, permet de calculer, avec une bonne précision, la quantité de produits d'importation consommés au cours de l'année de référence pendant laquelle les ressources naturelles disponibles ont été quantifiées. En effet, à cette époque, pratiquement tous les achats alimentaires étaient faits au village, en dehors des boissons alcoolisées qu'il fallait obligatoirement se procurer dans la capitale du district, Tasiilaq, à une journée de bateau ou de traîneau.

Comme pour le calcul de disponibilités naturelles exposé au chapitre précédent, il n'est pas tenu compte de la présence des non-Inuit résidant au village de Tiilerilaaq pendant la période d'observation. Toutefois, dans ce cas, l'essentiel de la nourriture des deux familles danoises provient des apports extérieurs qui transitent nécessairement par la boutique. Pour l'ensemble de la population, l'apport de denrées importées atteint, en moyenne journalière, près de 1 600 kcal *per capita*, c'est-à-dire que plus de la moitié des besoins caloriques sont globalement couverts par ces produits, l'impact des deux familles danoises étant relativement faible.

Dans son étude comparative du changement des habitudes alimentaires à Ammassalik entre 1945 et 1978, P. HELMS (1981) a montré que la couverture des besoins énergétiques par les aliments produits localement est passée de 74 % à 22 % ; mais ces résultats s'appliquent à l'ensemble du district d'Ammassalik où plus d'un quart de la population (comprenant des danois et des fonctionnaire locaux) achète la totalité de sa nourriture. La répartition des ressources importées n'est donc pas homogène et nous verrons en fait que la répartition, au niveau même d'un village de chasseurs comme Tiilerilaaq, varie selon les catégories de consommateurs.

S'il est certain que les produits d'importation et leur disponibilité permanente au village constituent une garantie contre les aléas saisonniers, la rareté du gibier se traduit par une baisse du revenu monétaire et, par conséquent, par une impossibilité d'acheter les produits de la boutique. Cette impossibilité n'est levée qu'en cas de grande pénurie par la commune d'Ammassalik, à l'initiative d'un élu local ; mais cette aide ne concerne jamais que quelques familles auxquelles un crédit est ouvert.

Dans le tableau 30, on remarque encore l'opposition entre l'important apport calorique des produits à base de céréales (797 kcal *per capita*, en moyenne quotidienne) et l'apport négligeable des produits azotés d'importation (22 kcal) ainsi que des graisses.

La grande consommation de céréales et de sucre pourrait s'expliquer davantage par la recherche de nouvelles qualités organoleptiques que par une nécessité de compenser un trop faible apport calorique. Aussi bien en période de grande abondance de gibier qu'en temps de pénurie, un

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 30. — Produits alimentaires d'importation livrés à l'unique boutique de Tiilerilaaq au cours de l'année 1971, d'après le relevé des factures. Le calcul de la valeur énergétique a été effectué à partir des tables (RANDOIN *et al.*, 1985). La moyenne quotidienne *per capita* est calculée sur l'ensemble de la population du village (183 personnes, toutes classes d'âge confondues).

TABLE 30 — Imported food products delivered to the sole shop in Tiilerilaaq during 1971, from the bills. The calculation of their energy value was based on food tables (RANDOIN et al., 1985). The daily average per capita was calculated for the whole population of the village (183 people, all age classes taken together).

aliments importés	total (kg)	kcal	moyenne quotidienne *per capita*
Farine de seigle	3 050	10 614 000	158
Farine de froment	2 610	9 082 800	136
Pain	1 600	3 856 000	58
Biscuits non sucrés	5 160	22 240 000	333
Biscuits sucrés	1 500	7 440 000	111
Pommes de terre	1 050	840 000	13
Riz	48	172 000	2
Sucre	7 160	28 521 000	427
Margarine et beurre	3 400	24 956 000	374
Confitures	156	409 000	7
Fruits	2 780	1 280 000	20
Oeufs	350	515 000	8
Salami	94	345 000	6
Conserves de viande	601	367 000	6
Fromage	144	169 000	2
Boissons sucrées	3 756	1 590 000	24
Café	360		
Thé	98		

repas se termine toujours par le thé ou le café sucré, généralement accompagné de tartines ou de biscuits.

Les associations d'aliments comme le phoque au riz ou la morue aux pommes de terre, qui entrent progressivement dans la tradition culinaire et pour lesquels il n'existe encore aucun nom spécifique, peuvent aussi correspondre à cette recherche de goûts nouveaux.

Il en résulte que les apports caloriques à partir d'aliments amylacés constituent une alternative à la base traditionnelle viande + graisse. Pour les enfants qui ont toujours connu ces aliments « modernes », cela peut aller jusqu'au remplacement presque total de la graisse du régime traditionnel par de l'amidon. Globalement, le régime alimentaire a donc tendance à évoluer vers la forme la plus répandue dans le monde (graminées ou tubercules comme base énergétique) et à perdre son exceptionnelle nature hyperprotéique et hyperlipidique.

APPROCHE DE LA CONSOMMATION INDIVIDUELLE : IMPORTANCE RESPECTIVE DES RESSOURCES LOCALES ET IMPORTÉES

Il est possible de préciser l'importance relative et la saisonnalité de l'utilisation des aliments importés pour une catégorie de consommateurs en se basant sur des enquêtes de consommation individuelle.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 31. — Tableau des valeurs caloriques (par gramme net de partie comestible) des principaux aliments d'origine locale, établies à partir des résultats d'analyses d'échantillons alimentaires en provenance de Tiilerilaaq.

TABLE 31. — Table of caloric (per gram net of edible pieces) values of the principal local food. These values result of food samples collected at Tiilerilaaq.

Aliments d'origine locale	**Valeur calorique (kcal)**
viande de phoque d'été (consommée telle quelle, avec graisse)	2,30
viande de phoque d'hiver (consommée telle quelle, avec graisse)	3,41
foie de phoque annelé, frais	1,33
intestin frais	1,06
sang frais	0,79
estomac frais	0,82
poumons	0,95
cœur	0,83
viande séchée de phoque annelé	3,32
intestins séchés	3,47
sang séché (phoque à capuchon)	2,97
omble chevalier	1,41
morue fraîche	0,61
moules fraîches	0,57
omble séché	4,15
morue séchée	3,38
capelin séché	3,60
algues	
Fucus vesiculosus	0,31
Ascophyllum nodosum	0,20
Rhodymenia palmata	0,48
plantes terrestres	
Sedum roseum (feuilles et tiges)	0,16
(racines)	0,37
Angelica (tiges)	0,22
feuilles de *Sedum* et d'*Oxyria* conservées dans l'huile (**quujuut**)	2,10

MÉTHODE D'ENQUÊTE

Comme l'a souligné HØYGAARD (1941), la mesure précise des quantités d'aliments ingérés par des individus ou des groupes familiaux est difficile à obtenir dès qu'on veut la faire porter sur un large échantillon de la population (nécessité de former des enquêteurs à même de suivre sur place chaque famille, selon la méthodologie exposée dans le rapport « Anthropologie Alimentaire Différentielle » (ANON., 1986).

Au cours de mon étude à Tiilerilaaq, il était hors de question (ne serait-ce qu'en raison des limites budgétaires), d'appliquer le protocole lourd qui a permis à HØYGAARD de grouper les données sur l'alimentation traditionnelle des Inuit servant actuellement de référence.

Cependant, afin de connaître la part respective des aliments d'origine locale et d'importation, j'ai recueilli les données concernant l'alimentation de 13 adultes, pendant des périodes allant de 7 jours à 2 mois, réparties entre la saison d'hiver et les mois d'été de l'année de référence 1971-72.

J'ai moi-même suivi jour par jour, sur des périodes différentes, cinq chasseurs, en observant et en notant les aliments consommés. Les pesées faites au cours de ces suivis m'ont permis de déterminer un poids moyen consommé (poids total - poids des restes) pour chaque type de

Source : MNHN, Paris

FIG. 105. — Consommation de la viande de phoque annelé détachée d'un fémur par lambeaux successifs. L'os est ensuite soigneusement gratté afin de ne laisser aucun reste. Segred Jonathansen, Tiilerilaaq, mai 1986.

FIG. 105. — Consumption of ringed seal meat cut from the femur little by little. The bone is then carefully scraped so that no meat remains. Segred Jonathansen, Tiilerilaaq, May 1986.

portion : épaule ou côte de phoque ; tranche d'omble frais ; poissons séchés ; « poignée » d'algue ; poids de sucre dans une tasse de thé, etc.

Ces données m'ont servi ensuite à dépouiller les « journaux de consommation » que j'avais demandés à différents chasseurs de tenir, afin de pouvoir comparer, en l'absence d'une équipe d'enquêteurs, l'alimentation de plusieurs personnes sur une même période. J'ai pu contrôler la tenue rigoureuse de ces journaux à la faveur de visites répétées auprès des chasseurs.

Par ces deux approches complémentaires, j'ai pu éviter la difficulté mentionnée par HØYGAARD, inhérente à l'irrégularité des heures des repas et aux consommations occasionnelles en cours de journée, qui posent toujours un problème délicat aux équipes d'enquêteurs vivant selon leur rythme propre. En fait, toute méthode de quantification de l'alimentation, par son interférence avec le sujet observé, implique un certain degré d'imprécision. Le suivi individuel, à petite échelle, tel que je l'ai pratiqué ne permet certes pas une analyse statistique au niveau d'une population. Il correspond à un échantillonnage saisonnier qui permet de caractériser le régime à Tiilerilaaq et de le situer dans l'évolution historique de la région et par rapport à d'autres groupes inuit (HELLER & SCOTT, 1967 ; USHER, 1976).

TABLES DE COMPOSITION ET VALEUR CALORIQUE

A partir des mesures de consommation, le calcul de la valeur calorique a été effectué à l'aide des tables publiées (RANDOIN *et al.*, 1985) pour les aliments importés. En ce qui concerne la plupart des aliments d'origine locale, le tableau 31, établi à partir des résultats des analyses des échantillons recueillis au cours des missions qui ont suivi l'année d'enquête, a servi de base à ce calcul.

Lorsque les pesées des aliments ont été

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 32. — Valeurs moyennes des apports caloriques , en kcal par jour (± erreur standard), calculées sur des périodes de 15 jours consécutifs, à différentes saisons, en 1972, pour quelques chasseurs de Tiilerilaaq.

TABLE 32. — Average calorie intakes of some of the hunters of Tiilerilaaq, in kcal per day (± standard error), calculated over periods of 15 consecutible days at different seasons, in 1972.

Chasseurs	Périodes	Consommation de produits locaux	importés	Consommation totale
	février			
T. Taqqesima (67 kg)		2 482 (± 88)	380 (± 43)	2 863 (± 89)
A. Kristiansen (81 kg)		1 269 (±241)	981 (± 93)	2 250 (±218)
J. Korneliussen (52 kg)		985 (±151)	610 (± 78)	1 596 (±135)
L. Taqqesima (59 kg)		1 690 (±122)	820 (±113)	2 510 (± 98)
R. Umerineq (66 kg)		1 662 (±233)	1 703 (±167)	3 366 (±193)
		(64%)	**(36%)**	
	juillet			
B. Jonathansen (59 kg)		1 960 (±212)	749 (±95)	2 709 (±275)
R. Umerineq (66 kg)		2 031 (±402)	1 397 (±184)	3 427 (±234)
	fin août-début septembre			
J. Aqipi (63 kg)		2 844 (±274)	485 (±70)	3 328 (±316)
		(72%)	**(28%)**	

effectuées sur le terrain, au cours des « suivis » individuels, la valeur énergétique des aliments correspond précisément à celle des parties comestibles du tableau 31, la pesée des restes (os, arêtes de poisson, etc.) donnant par différence un poids net.

On a d'ailleurs constaté que ce poids net est sensiblement supérieur à celui indiqué dans les tables, en raison du mode de consommation : les os sont soigneusement débarrassés de toute trace de viande et les cartilages sont également croqués et avalés ; les arêtes des gros poissons, ainsi que le squelette osseux de la tête, ne sont pas séparés de la chair avant la prise en bouche mais sucés et partiellement broyés avant d'être recrachés. Par exemple, sur les tables de RANDOIN *et al.* (1985), la proportion de la partie comestible d'un saumon vidé est de 73 % ; la mesure correspondante sur l'omble chevalier consommé à Tiilerilaaq est de 93 %.

Le calcul de la valeur énergétique des quantités ingérées a été fait en tenant compte de ce mode de consommation qui réduit les pertes à un minimum, pour tous les relevés effectués par les chasseurs eux-mêmes.

VARIATION SAISONNIÈRE DE LA CONSOMMATION INDIVIDUELLE

Le tableau 32 regroupe une partie des données enregistrées au cours de l'année 1972 (en hiver et en été), afin de mettre en évidence les apports caloriques en provenance des ressources locales par rapport à ceux que procurent les produits importés.

Les moyennes, en kilocalories par jour (± erreur standard) concernent des périodes de 15 jours consécutifs d'observation. On remarque d'abord que la moyenne globale, toutes périodes confondues, 2 756 kcal, est très proche des 2 800 kcal de besoins énergétiques calculés par HØYGAARD pour une « unité de consommation ».

On peut opposer ensuite la consommation au cours du mois de février à celle des mois d'été, non seulement en valeur calorique moyenne (2 517 contre 3 155), mais également à propos de la part respective des ressources locales et importées : alors qu'en hiver, au moment où les disponibilités en produits locaux étaient réduites au minimum, il n'est pas surprenant que la part

Source : MNHN, Paris

des produits importés (36 % de la valeur calorique totale du régime) soit plus grande qu'au cours des mois d'été (28 %). En fait, la valeur absolue de la contribution de ces produits ne change pratiquement pas (environ 850 kcal).

Dans cette analyse, nous ne considérons qu'une seule catégorie de la population de Tiilerilaaq : les chasseurs. La proportion d'aliments importés consommée par les autres catégories (en particulier les enfants et les employés) est nettement supérieure aux 28-36 % trouvés pour cet échantillon.

Le déficit d'hiver résultant de l'absence de gibier ne peut pas être entièrement compensé par des achats de nourriture importée, faute d'un revenu monétaire suffisant, lui même dépendant des ventes des peaux de phoque. En fait, comme nous le verrons à propos de l'analyse des stratégies de chasse, la dépense énergétique à cette période de l'année était réduite et ne nécessitait pas le même apport en calories qu'au cours de la période d'activité estivale. Il est bien évident que les trois termes, activité, gibier disponible et revenu monétaire, sont étroitement interdépendants.

Les différences entre individus qui apparaissent sur le tableau concernent à la fois la consommation globale et la part respective des nourritures locales et importées. Le faible niveau calorique de Jørgen Korneliussen (1 596 kcal ± 135 au cours du mois de février) correspond à un faible niveau d'activité avec aucune capture de phoque ; on remarque cependant que la nourriture locale constitue aussi, pour lui, la plus grande partie de l'apport calorique. Si les algues et la graisse de phoque lui ont procuré quelques ressources, l'essentiel a consisté en viande de phoque que le système traditionnel de partage lui permettait d'obtenir. De fait, le partage du gibier et la circulation de la nourriture au sein du groupe familial ou du village a toujours été un moyen de faire face aux aléas de la production.

A l'opposé, le niveau de consommation élevé de Robert Umerineq (3 366 kcal ± 193 au mois de février, chiffre très voisin de la consommation en juillet), en dépit d'un poids corporel moyen, n'est pas nécessairement en rapport avec un haut niveau d'activité. Ce chasseur est bien connu pour être un « gros mangeur » (**neqqersikkaajuk**). Il est intéressant de noter, parmi les résultats publiés par HØYGAARD (1941) que la consommation mesurée dans la maison du père de Robert Umerineq, Otto, était l'une des plus élevées, atteignant 3 150 kcal par « unité » et par jour au mois de février 1937.

Parmi les personnes dont j'ai suivi l'alimentation en 1972, il y a seulement deux femmes. Le régime de l'une d'entre elles, Segred Jonathansen, épouse de Billiam Jonathansen et dont plusieurs fils sont chasseurs, est très semblable à celui des chasseurs pour ce qui est de la part respective des aliments locaux et importés (2 081 kcal ± 155 contre 512 kcal ± 101). Sur la période du mois de septembre dont nous présentons le détail (tableau 33), il apparaît une importante quantité de camarine, parce que cela correspond à la saison de cueillette mais aussi en raison du caractère de cette femme qui maintient activement la tradition : on dit qu'elle est une « acharnée de cueillette » (**puguttaqqikkaajuk**).

A cet exemple de consommation de fin d'été caractérisé par la variété et l'abondance, on opposera un exemple de consommation d'hiver choisi parmi les données concernant les chasseurs observés au cours du mois de février 1972 : d'après le tableau 34, concernant le chasseur T. Taqqesima, les 3 à 5 repas pris au cours de la journée, incluent essentiellement la viande de phoque fraîche, seule ressource disponible à cette période. On note également la monotonie des aliments importés. Cela était encore, en 1972, la règle en toutes saisons. La tendance actuelle est à une plus grande diversité.

De même que l'avaient montré HELLER & SCOTT (1967) à propos du régime alimentaire des Inuit d'Alaska, la tendance actuelle est un accroissement de la proportion de glucides en rapport avec l'augmentation des denrées d'importation. Il était important de voir, à l'échelle d'un village du district d'Ammassalik, si cette tendance était aussi marquée que celle observée globalement par P. HELMS (1981) sur l'ensemble de la région. D'après son graphique d'accroissement des aliments importés entre 1945 et 1981, les besoins caloriques n'auraient été couverts qu'à 28,3 % par la production locale au cours de notre année de référence (1972). En fait, à Tiilerilaaq, nos enquêtes ont montré que les besoins caloriques des chasseurs étaient encore couverts aux 2/3, en hiver, par la nourriture locale, cette proportion dépassant, en été, 72 %.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 33. — Détail de la consommation des produits locaux et importés par l'épouse d'un chasseur, Segred Jonathansen.

TABLE 33. — Breakdown of the consumption of local and imported products by Segred Jonathansen, the wife of a hunter.

	ALIMENTS D'ORIGINE LOCALE	(kcal)	ALIMENTS IMPORTÉS	(kcal)
6 septembre				
5 h 30			2 tasses de thé + sucre (20 g)	76
			1 biscuit marin	92
11 h	moules crues	137	1 tasse de thé + sucre	38
	avec graisse de phoque	675	1 biscuit marin	92
18 h	1 Guillemot à miroir sans la tête,			
	cuit à l'eau de mer (320 g)	384	300 g de riz à l'eau	350
	avec graisse de phoque	225	1 tasse de thé sucré	38
			1 tartine de pain noir	145
7 septembre				
5 h			2 tasses de thé sucré	76
			1 tartine de pain noir	145
8 h 30	1 tête et cou de Guillemot	36		
9 h	baies de camarine	63		
	avec graisse de phoque	495		
13 h	baies de camarine	60	1 tasse de thé sucré	38
	avec graisse de phoque	465	1 tartine de pain noir	145
			avec margarine	37
16 h	baies de camarine	58	1 tasse de café sucré	38
	avec graisse de phoque	495		
	sang de phoque séché	445		
20 h			1 tasse de thé sucré	38
8 septembre				
8 h			2 tasses de thé sucré	76
			1 biscuit marin	145
11 h	omble chevalier bouilli	564		
12 h	moules crues	131	2 tasses de thé sucré	76
	avec graisse de phoque	450		
13 h	moules crues	288	12 tasses de café sucré	76
	baies de camarine	60		
	avec graisse de phoque	450		
9 septembre				
5 h 30			2 tasses de thé	76
10 h			2 tasses de thé	76
			1 tartine de pain noir	145
12 h	baies de camarine	90		
	avec graisse de phoque	630		
16 h	viande séchée de phoque annelé	347		
	et graisse de phoque	270		
	baies de camarine	45		
19 h	1 Guillemot à miroir, bouilli	370	2 tasses de café sucré	76
	baies de camarine	50		
	avec graisse de phoque	420		
	phoque faisandé cru	260		
10 septembre				
6 h			2 tasses de thé sucré	76
			1 tartine de pain noir	145
			avec margarine	148
12 h	phoque annelé bouilli	1 023	1 tasse de thé sucré	38
			2 tartines de pain blanc	229
			avec margarine	75
16 h	moules crues	216	2 tasses de café sucré	76
	avec graisse de phoque	270	1 tranche de gâteau	180
20 h 30	baies de camarine	75		
	avec graisse de phoque	360		

Source : MNHN, Paris

11 septembre				
6 h			2 tasses de thé sucré	76
			3 tartines de pain blanc	344
			1 tasse de café sucré	38
12 h	viande de phoque séchée	996		
	baies de camarine	30		
	avec huile de phoque	360	1 tasse de café sucré	38
18 h	morue bouillie	366		
	avec pommes de terre	258		
13 septembre				
9 h	peau de narval fraîche avec graisse	630		
13 h 30	viande de phoque séchée	1 041	1 tasse de thé sucré	38
	avec huile de phoque	270	1 tasse de café sucré	38
	phoque faisandé cru	345		
20 h 30	phoque faisandé cru	230	2 tasses de thé sucré	76
			1 tartine de pain noir	145
			avec margarine	37
15 septembre				
7 h			2 tasses de thé	76
11 h	baies de camarine	69		
	avec graisse de phoque	270		
	viande de phoque bouillie	950		
17 h	baies de camarine	51	1 tasse de thé	38
	intestin bouilli	158		
	avec graisse de phoque	405		
21 h	omble séché	622	1 tasse de café sucré	38

FIG. 106. — Repas de sang séché conservé dans un estomac de phoque, accompagné de graisse de phoque, par la famille de Billiam Jonathansen, son épouse Segred, sa fille, Tyna et son petit-fils, Gustav. Tiilerilaaq, novembre 1976.

FIG. 106. — The family of Billiam Jonathansen, his wife Segred, his daughter Tyna and his grandson Gustav are having a meal of dried blood preserved in a seal's stomach, accompanied by seal fat. Tiilerilaaq, November 1976.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 34. — Détail de la consommation des produits locaux et importés par Taqqesima Taqqesima, en février 1972.

TABLE 34. — Breakdown of the consumption of local and imported products by Taqqesima Taqqesima in February 1972.

	ALIMENTS D'ORIGINE LOCALE	(kcal)	ALIMENTS IMPORTÉS	(kcal)
18 février				
7 h 30			2 tasses de nescafé avec sucre (5 g par tasse)	38
			1 biscuit marin	92
11 h 30	viande de phoque bouillie	1 702	1 tasse de nescafé sucré	19
17 h 30	phoque bouilli	682		
	algues crues (*Fucus*)	60	1 tasse de nescafé sucré	19
			1/2 biscuit marin	46
21 h			2 tasses de nescafé sucré	38
			1 biscuit marin	92
19 février				
7 h			2 tasses de nescafé sucré	38
			1 biscuit marin	92
10 h	viande de phoque bouillie	1 023	2 tasses de nescafé sucré	38
			1 biscuit marin	92
12 h			2 tasses de nescafé sucré	38
			1 biscuit marin	92
15 h	phoque bouilli	1 193	2 tasses de nescafé sucré	38
			1/2 biscuit	46
18 h			2 tasses de nescafé sucré	38
			1 tartine de pain blanc	114
20 février				
7 h			2 tasses de nescafé sucré	38
			1 biscuit marin	92
12 h	foie de phoque gelé	266	2 tasses de nescafé	38
			1 biscuit	92
17 h	viande de phoque bouillie	2 046		
21 février				
7 h			2 tasses de nescafé sucré	38
			1 biscuit marin	92
10 h	viande de phoque bouillie	1 534	2 tasses de nescafé sucré	38
			1 biscuit	92
15 h	viande de phoque bouillie	1 108	2 tasses de nescafé sucré	38
18 h			2 tasses de nescafé sucré	38
			1 biscuit marin	92
23 février				
7 h			2 tasses de nescafé sucré	38
			1 biscuit marin	92
11 h	morue fraîche (congelée) bouillie	600	2 tasses de nescafé sucré	38
	avec graisse de phoque	630	1 biscuit marin	92
17 h	morue bouillie	421	1 tasse de nescafé sucre	19
	avec graisse de phoque	720	1 biscuit marin	92
24 février				
7 h			2 tasses de nescafé sucré	38
			1 biscuit marin	92
11 h	viande de phoque bouillie	1 203	2 tasses de nescafé sucré	38
			1 biscuit marin	92
15 h	morue bouillie	366		
	avec graisse de phoque	800	2 tasses de nescafé sucre	38
19 h 30	phoque bouilli	782		
20 h	foie de phoque frais cru	133	1 tasse de nescafé sucré	19

Source : MNHN, Paris

25 février				
8 h			2 tasses de nescafé sucré	38
			1 biscuit marin	92
13 h	viande de phoque bouillie	2 557	2 tasses de nescafé sucré	38
17 h			2 tasses de nescafé sucré	38
			2 tartines de pain blanc	229
26 février				
7 h			2 tasses de nescafé sucré	38
13 h	viande de phoque bouillie	1 293	2 tasses de nescafé	38
			1 biscuit marin	92
18 h	phoque bouilli	923	1 tartine de pain blanc	114
20 h			2 tasses de thé sucré	38
27 février				
7 h			2 tasses de thé sucré	38
			1 biscuit marin	92
11 h	viande de phoque bouillie	2 046		
17 h			2 tasses de thé sucré	38
			2 tartines de pain blanc	229
28 février				
7 h 30			2 tasses de thé sucré	38
			1 biscuit marin	92
11 h	viande de phoque bouillie	1 023	2 tasses de thé sucré	38
17 h	morue séchée	676		
	avec graisse de phoque	900		
29 février				
7 h			2 tasses de nescafé sucré	38
			1 biscuit marin	92
10 h	morue séchée	680		
	avec graisse de phoque	800		
15 h	viande de phoque bouillie	1 150	2 tasses de nescafé sucré	38
			1 tartine de pain blanc	114
18 h			2 tasses de nescafé sucré	38
			1 biscuit marin	92

Remarques sur l'écologie nutritionnelle

Régime hyperprotéique et hyperlipidique

Les conséquences du régime « hyperprotéique » ont été examinées par Krogh & Krogh (1913) qui pensaient qu'un excès d'azote pouvait entraîner de sérieux troubles à cause des résidus métaboliques à éliminer, notamment sous la forme d'acide urique. Les dosages qu'ils ont effectués sur les populations de chasseurs de la côte occidentale du Groenland ont montré, en fait, que l'excrétion d'azote urinaire n'excédait pas 53 g par jour, ce qui ne peut pas être considéré comme un taux alarmant. La rareté des maladies dues à l'excès d'acide urique le confirme.

Ainsi que l'ont montré les études de Speth (1983, 1987) mentionnées au début de ce chapitre, c'est la consommation des lipides qui importe beaucoup dans l'équilibre d'un régime riche en protéines animales, afin d'éviter une surconsommation entraînée par l'action dynamique spécifique (a.d.s.) des protéines. La valeur de l'a.d.s. trouvée par Krogh & Krogh était d'ailleurs « remarquablement basse » (de l'ordre de 8 %), ce qui pourrait correspondre à une

Source : MNHN, Paris

FIG. 107. — Repas formé essentiellement des produits du rivage (**Sittarmittit**) : l'algue rouge, *Rhodymenia palmata* et les moules crues, accompagnées de la graisse de phoque contenue dans l'assiette où l'on voit le « couteau de femme » traditionnel. Tyna Masanti et ses deux enfants. Tiilerilaaq, novembre 1976.

*FIG. 107. — A meal mainly composed of shoreline products (**sittarmittit**) : the red seaweed* Rhodymenia palmata *and raw mussels, accompanied by seal fat. In the plate is the traditional "woman's knife". Tyna Masanti and her two children. Tiilerilaaq, November 1976.*

adaptation de la population inuit au régime hyperprotéique.

La consommation de grandes quantités de graisses pourrait, en revanche, entraîner des conséquences néfastes, d'ordre cardio-vasculaire, en rapport avec le taux de cholestérol sanguin (KEYS *et al.*, 1965). Encore une fois, il n'en est rien, et HARVALD (1974) a montré une moindre fréquence des maladies ischémiques au Groenland qu'au Danemark. D'après P. HELMS (1981), cette fréquence est encore plus faible dans la région d'Ammassalik (1 % de la mortalité totale).

L'étude du métabolisme lipidique entreprise par BANG & DYERBERG (1981) sur les populations inuit de la région d'Umanak (côte occidentale) avait pour objet d'éclaircir ce paradoxe. Ces auteurs ont montré que l'essentiel des lipides du régime, provenant de poissons et de mammifères marins, contenaient une forte proportion d'acides gras insaturés. A ce premier facteur entraînant un faible taux de cholestérol, s'ajoutent d'autres caratéristiques, notamment le bas niveau des acides arachidoniques plasmatiques qui, indirectement, diminue les risques de thrombose. Ce type d'étude a montré, d'une façon générale, que la consommation des aliments d'origine marine était un excellent moyen de prévenir les maladies cardio-vasculaires. Leurs résultats, actuellement largement diffusés dans les pays industrialisés où le tiers de la mortalité est dû aux maladies cardio-vasculaires, incitent à consommer davantage de poisson et moins de viande grasse de mammifères terrestres.

L'étude de BANG & DYERBERG explique également la tendance au saignement remarquée de tout temps chez les Inuit. Une chronique norroise du IXe ou Xe siècle (citée par BANG &

Source : MNHN, Paris

DYERBERG, 1981) mentionnait déjà que, lors des combats entre les Vikings et les Eskimos du Groenland, les blessures de ces derniers n'arrêtaient jamais de saigner. L'analyse des lipides plasmatiques et de leur action sur les plaquettes sanguines et la coagulation permettent de comprendre cette particularité des Inuit, en rapport avec leur alimentation.

ADAPTATION AU FROID

Autre question relative à la forte consommation de graisse et à sa variation saisonnière chez les Inuit : permet-elle de constituer périodiquement des réserves sous-cutanées qui pourraient être un élément d'adaptation au froid ? Nous avons mesuré les plis cutanés des Inuit d'Ammassalik (DUCROS & ROBBE, 1971) et constaté des valeurs relativement basses. La « maigreur » des Inuit au regard des critères européens montre que, contrairement à l'idée de ROBERTS (1953), il n'y a pas eu de sélection en faveur des morphologies « enveloppées » car le rapport entre la masse grasse et la masse maigre est inférieur à celui de nombreuses populations des régions tropicales (DUCROS & DUCROS, 1978). De ce point de vue, la comparaison des sous-populations masculine et féminine (B. ROBBE, 1976b) a fait ressortir des différences qui ne peuvent pas être expliquées par l'adaptation au froid : les femmes de Tiilerilaaq (de 25 à 45 ans), moins exposées que les hommes-chasseurs car restant plus souvent à l'intérieur, présentent un pli tricipital 5 fois plus épais que celui des hommes de la même classe d'âge. Comme l'a fait remarquer PAGÉZY (1978) pour des populations vivant en milieu équatorial, les femmes tendent toujours à constituer des réserves adipeuses qui permettent d'affronter les périodes de gestation et de lactation. L'image corporelle féminine, vue à travers les représentations figurées, est toujours associée à ces formes enveloppées qui traduisent une situation d'opulence alimentaire, donc de bonne santé (B. ROBBE, 1983). Seule la morphologie du visage, exposé directement à l'air froid, pourrait être la marque d'une adaptation que DUCROS *et al.* (1974) ont mis en évidence par la mesure des plis cutanés graisseux de la joue et du menton des Inuit de Scoresbysund. Pour d'autres auteurs, il y a une adaptation génétique du contrôle de la vaso-dilatation sanguine. Aux doigts, par exemple, elle maintiendrait la température nécessaire aux mouvements de précision (*in* DUCROS, 1971). Notons aussi, à ce propos, l'excellent niveau de performance musculaire des Ammassalimiut mesuré par la force de la main (DUCROS, ROBBE, DUCROS & GUIHARD, 1972).

Le régime alimentaire inuit, particulièrement riche en fer, grâce à la viande et aux abats de phoque, répond cependant d'une façon surprenante aux contraintes de l'environnement car on sait depuis peu que la sensibilité au froid est considérablement atténuée par un régime riche en fer (BOREL & BEARD, 1988 ; LUKASKI & HALL, 1988).

En fait, la véritable adaptation au froid est *culturelle* : c'est à la fois la technologie du vêtement et la stratégie de chasse (voir chapitre « Savoir et technologies ») qui font que pour les dépenses énergétiques occasionnées par les différentes formes d'activité, le froid ne détermine pas de surcoût (chapitre « Stratégies individuelles »).

IMPACT DES TRANSFORMATIONS DU RÉGIME

La consommation de plus en plus importante de sucre et d'autres aliments glucidiques importés qui prennent partiellement la place de la graisse de phoque en procurant une partie des calories, font tendre le régime vers celui des populations d'Europe occidentale. L'un des premiers impacts de cette transformation des habitudes alimentaires a été le développement des caries dentaires. P.O. PEDERSEN (1949) et GESSAIN (1959), PLENOT & GESSAIN (1975) l'ont attribué essentiellement à la forte consommation de sucre et P. HELMS (1981) parle d'une véritable « épidémie » généralisée au monde inuit. Si la relation de cause à effet est encore discutée dans le détail par certains auteurs, il apparaît nettement que l'enrichissement du régime en glucides, observé aussi bien au nord-ouest du Groenland (LE MOUËL & LAMENDIN, 1972) qu'au Nord-Canada (USHER, 1976) et en Alaska (HELLER & SCOTT, 1967) est toujours associé à l'apparition des caries.

D'une façon plus générale, la morbidité à Ammassalik est en voie de se calquer sur celle des pays européens (P. HELMS, 1981), mais à un moindre degré que sur la côte occidentale du Groenland (BJERREGAARD & GEHLERT JOHANSEN,

Source : MNHN, Paris

1987), et, comme nous l'avons vu, les statistiques au niveau d'une région traduisent essentiellement la tendance des centres urbains, en effaçant la spécificité d'un village comme Tiilerilaaq.

En dépit de la présence de nitrosamines dans les aliments conservés, susceptibles de favoriser le cancer du rhino-pharynx (HUBERT & ROBERT-LAMBLIN, 1988), les avantages du maintien d'un régime alimentaire basé sur la production locale ont été soulignés par DRAPER (1977) et plus récemment par FREEMAN (1987) qui insiste sur les risques de carence en fer lors du changement des habitudes alimentaires : les Inuit sont habitués à une alimentation très riche en fer (il y en a 20 fois plus dans la viande de phoque, consommée avec les viscères, que dans le bœuf), et de ce fait très sensibles aux carences dès que la teneur globale en fer du régime diminue. Les observations récentes que nous venons de mentionner à propos de la sensibilité au froid en relation avec le manque de fer tendraient à conforter ce point de vue.

Il ne semble pas cependant que le risque soit réel. L'Histoire a montré plusieurs transformations successives des stratégies alimentaires inuit et les changements en cours, bien qu'ils soient probablement plus rapides, ne constituent qu'une étape de plus. En fait, « la vraie nourriture », **niilatsat**, en provenance de l'environnement naturel et préparée selon les méthodes traditionnelles, reste la plus appréciée et fait toujours l'objet d'une recherche intensive.

Source : MNHN, Paris

RAPPORTS DU CHASSEUR INUIT A SON ENVIRONNEMENT : LE SAVOIR ET LES TECHNOLOGIES

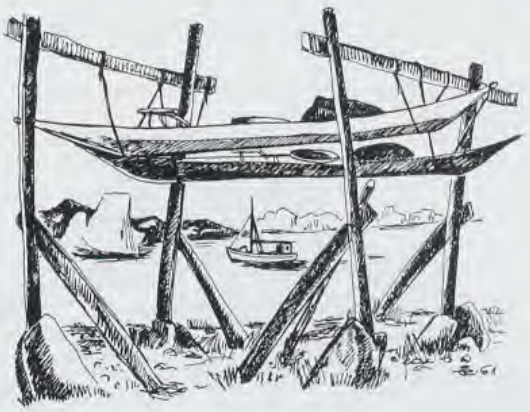

Source : MNHN, Paris

Dessin de Jens Rosing tiré de Familie Og Ægteskab i Vesgrønland I udvalget for Samfundsforskning i Grønland.

Source : MNHN, Paris

ORIENTATION ET TOPONYMIE

Lorsque Thorvald Mikkelsen, en compagnie d'autres chasseurs, arriva pour hiverner dans la région de Kangerlutsuaq qui leur était totalement inconnue, leur première préoccupation fut de donner des noms aux formes les plus remarquables du relief de la côte, afin d'avoir des points de repère communs. Dans le récit relatant cet hivernage, à plus de 300 km au nord d'Ammassalik, Thorvald insistait sur le fait que le chasseur a besoin non seulement de se repérer lui-même dans l'espace, mais également de pouvoir échanger des informations concernant la localisation des ressources. Par cet exemple particulier, datant des années 60 et résultant d'une décision encouragée par l'administration danoise de partir à la recherche de nouveaux terrains de chasse en dehors d'un district où la population s'accroissait trop rapidement, nous assistons à la naissance d'une toponymie.

La toponymie, avec ses « lieux-dits » ou toponymes, est la façon commune à toutes les civilisations d'appréhender l'environnement. L'espace humanisé est en effet, avant tout, « une aire possédée par la parole » (LEROI-GOURHAN, 1964). Le paysage devient familier dès lors qu'on peut en désigner les différentes parties et cette relation intime de l'individu au milieu est probablement aussi importante, par son caractère rassurant, que le fait de pouvoir retrouver son chemin pour le retour au campement.

Tous les repères ainsi nommés, dont l'étendue est très variable (rocher, baie, entrée de fjord...), sont mentalement localisés par les chasseurs, en fonction d'un système de référence fondé sur leur position par rapport à la côte extérieure, quel que soit l'emplacement de l'observateur (ROBBE, 1977). Faisant face à la mer, il a devant lui **sauva** (direction « vers le bas »), à sa droite **auva**, à gauche **qauva** (de l'autre côté) et derrière lui **puua** (« vers le haut »).

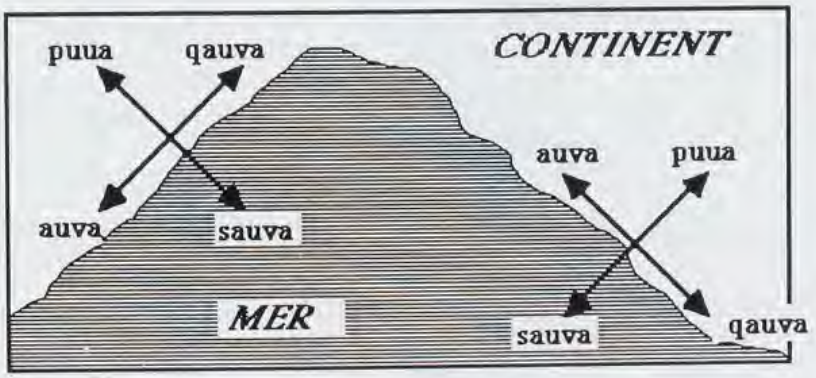

FIG. 108. — Système d'orientation inuit, défini par rapport à la côte.

FIG. 108. — Inuit orientation system, defined in relation to the coast.

La désignation des directions de l'espace est ainsi toute relative et l'orientation de ces « directions » varie selon l'orientation de la côte (fig. 10). Une traduction approximative fait coïncider ces directions avec nos points cardinaux. Cependant, à Ammassalik, le nord est désigné par **qauva**, alors que sur la côte occidentale, dans ce même système inuit, on le désigne par **auva**.

Source : MNHN, Paris

FIG. 109. — Localisation d'un point (A) dans le fjord de Sermilik, à l'aide de deux visées orthogonales de deux sites connus dont les directions sont définies selon le système traditionnel d'orientation, sur l'axe du fjord par rapport à son embouchure.

FIG. 109. — Locating the point A in Sermilik fjord, using two perpendicular sightings of two known sites whose directions are defined according to the traditional orientation system, along the axis of the fjord relative to its mouth.

Les habitants de Tiilerilaaq implantés à l'intérieur du fjord de Sermilik utilisent toujours ce système de référence, par rapport à la côte extérieure. Le fjord est assimilé à un grand fleuve se jetant dans la mer, si bien qu'un observateur reste toujours orienté par rapport à son embouchure.

A l'intérieur du fjord, l'espace est divisé en quatre secteurs : l'embouchure, **kilaa**, le fond, **kangia**, la rive droite, **oqqua** et la rive gauche, **kialaa**. Ce système de repérage est utilisé à son tour pour définir des directions qui se superposent parfaitement aux précédentes ; mais il s'applique davantage pour désigner les lieux proches d'un locuteur situé dans le fjord. Ainsi la direction suivie par un chasseur qui se dirige vers le fond du fjord sera désignée par **kangia**, alors que le nom du vent soufflant de cette même direction, **puanngaq**, fait référence à la direction plus générale, **puua**.

Source : MNHN, Paris

Cette dualité dans le système d'orientation inuit, selon que l'observateur désigne des lieux rapprochés ou parle d'une direction plus générale, définie par rapport à la côte extérieure du continent, a également été observée par VÉZINET (1975 a) aux îles Belcher, dans la baie d'Hudson.

REPÉRAGE ET LOCALISATION D'UN CHASSEUR ET DU GIBIER

Lorsqu'il est près de la côte, le chasseur définit sa position par rapport à un repère nommé et par la direction qui le désignerait depuis ce repère : il dira, par exemple, « je suis à la hauteur de Tiilerilaaq, en direction de **Oqqua** » (**Tiilerilaap oqquaniippua**). Il pourra préciser le degré d'éloignement en ajoutant à la direction les affixes **tsaa** et **tinni** (« proche » ou « éloigné de »).

Pour préciser la localisation d'un point à l'intérieur du fjord aussi bien sur le couvert glacé que sur la mer libre de glaces, il utilisera de préférence un système d'axes orthogonaux basé sur ces mêmes principes d'orientation (ROBBE, 1977). Chacun des axes a comme origine un site remarquable généralement situé sur la côte. Dans l'exemple illustré par la figure 109, le chasseur se trouvant au point A définira ainsi sa position « je suis au niveau de **Pigiittit**, en direction de **Oqqua**, et à la hauteur de **Agernarit** » (**Pigiittip oqquani Agernarngimmi**).

Des nuances peuvent encore être ajoutées, lorsque le chasseur se déplace et qu'un repère connu apparaît progressivement, lorsqu'il se trouve exactement à sa hauteur, et lorsque le repère est presque dépassé (**alakkartungu**, **sornarpiaasingit iliittungu**, **qaangiiartungu**, **aamma kiimut iliittungu** : « en train d'apparaître », « je suis en face de », « au delà de », « vu de derrière »). Ainsi chacun des repères permet de distinguer plusieurs positions. En ce qui concerne l'angle de visée, seule la bissectrice est utilisée en associant les noms de deux directions orthogonales ; par exemple **oqquani kangiani** correspond approximativement au nord-ouest dans le cas de la figure 109.

Les figurations sur une carte du profil de la côte, comme celles que THALBITZER (1914) a présentées à partir de sculptures sur bois de la collection Holm, subissent nécessairement des distorsions par rapport à une cartographie établie à la boussole ou par photo satellite. Cependant, cette distorsion liée au système d'orientation sans référence fixe, semble partiellement compensée par une image mentale précise de l'ensemble de la côte. Il semblerait, comme l'a montré CHANGEUX (1983) à propos des objets mentaux en général, que l'angle d'orientation par rapport à la côte extérieure varie sur l'image mentale, comme sur une représentation graphique.

L'application à ma propre étude de cette méthode de localisation m'a permis de déterminer les lieux des différentes activités de dix chasseurs qui, utilisant leur mode de référence, me communiquaient des informations d'une précision suffisante pour me permettre ensuite de calculer les distances parcourues et le rendement énergétique de la chasse. C'est pourquoi la liste complète des toponymes m'était indispensable comme base méthodologique.

LISTE COMMENTÉE DES TOPONYMES

Les termes utilisés pour désigner ces repères de base font référence soit à la forme du relief, soit aux ressources spécifiques de ce lieu, soit à un événement particulier de la vie du groupe survenu à cette place, etc. La liste commentée de ces toponymes, présentée ci-dessous, constitue donc une introduction aux formes d'occupation humaine passées et présentes du fjord de Sermilik. Elle permet également de préciser la délimitation des différents secteurs d'activité qui constituent un ensemble structuré reposant sur la répartition des campements saisonniers.

Le fond de carte topographique, sur lequel les toponymes sont localisés par des numéros renvoyant aux tableaux, provient d'une édition au 1/50 000 de l'Institut Géodésique Danois (ANON., 1950).

A la traduction littérale des noms de lieux présentée dans les tableaux, peut correspondre un usage présent ou passé : par exemple **Tupertittat** « l'emplacement des tentes » (toponyme n° 2) est

Source : MNHN, Paris

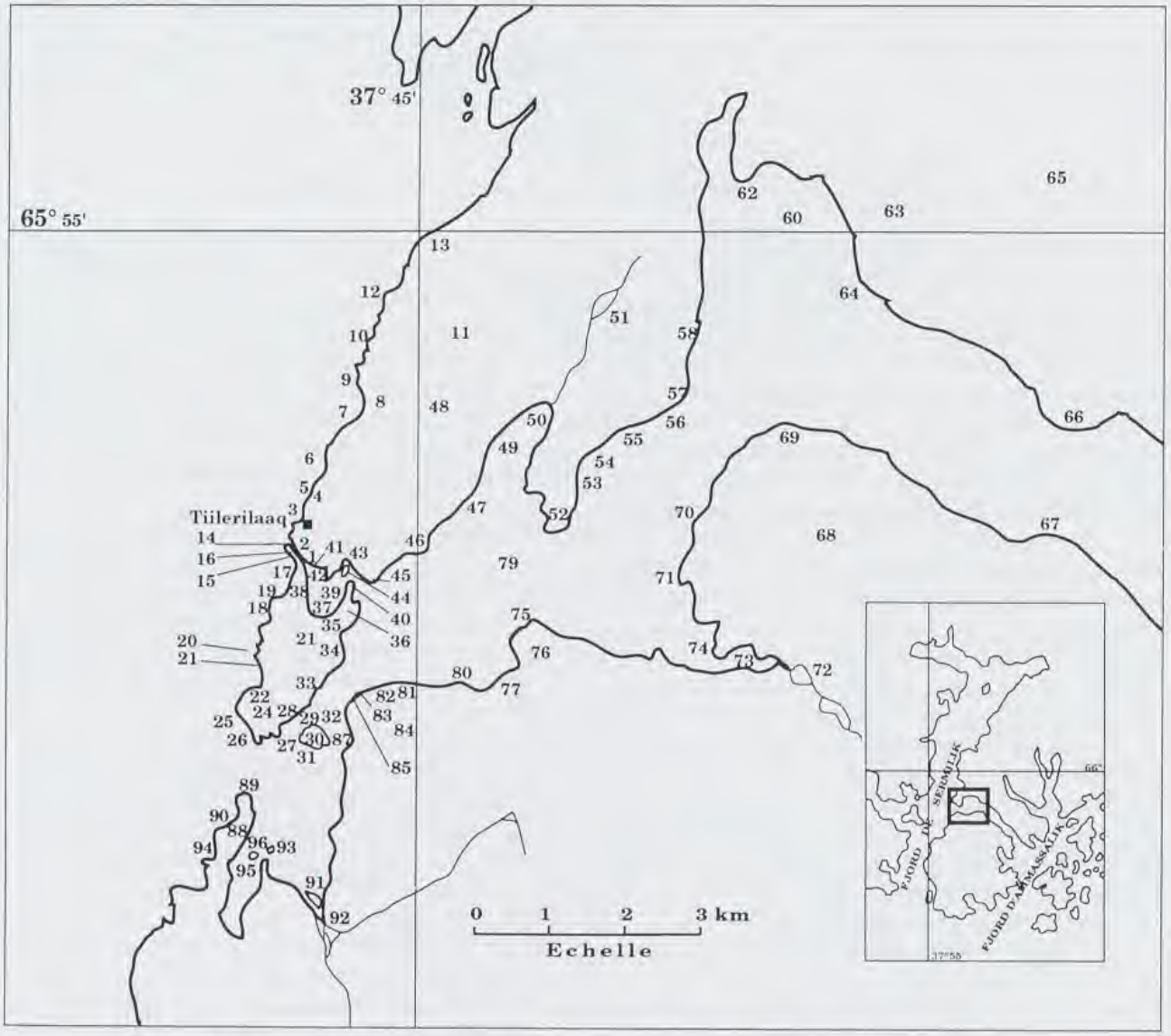

FIG. 110. — Localisations des toponymes des environs immédiats de Tiilerilaaq.

FIG. 110. — The toponyms of the immediate surroundings of Tiilerilaaq.

encore occupé pendant l'été par les tentes des visiteurs. Jusqu'au début du siècle, cet emplacement correspondait à un camp d'été pour les familles de chasseurs qui se dispersaient dans le fjord mais également pour ceux qui avaient leur habitation d'hiver à Tiilerilaaq. En effet, même lorsqu'on ne quittait pas l'emplacement de son habitat d'hiver, on passait l'été sous la tente afin d'aérer largement la maison dont on démontait la toiture pour lui faire perdre l'odeur de l'homme qui éloigne les phoques.

De même les « caches à viande » (**Qimululuviit**) à partir desquelles sont nommés deux sites au Sud de Tiilerilaaq (33 et 38) ainsi que le site (4) au nord, étaient effectivement utilisées comme telles jusqu'aux années 50. La viande de phoque séchée y était stockée sous des blocs de pierre, à l'abri du renard polaire. Les nouvelles maisons, construites en bois importé, ont toutes une remise attenante qui rend superflu l'usage des caches.

Source : MNHN, Paris

FIG. 111. — Photo prise par J. Petersen, vers 1900 (*in* SCHULTZ-LORENTZEN, 1927), montrant les tentes en peau de phoque érigées sur le site de Tupertittat (2) auprès de l'habitation d'hiver de Tiilerilaaq (1).

FIG. 111. — Photograph taken in around 1900 by J. Petersen (SCHULTZ-LORENTZEN, 1927) showing the sealskin tents put up on the site of Tupertittat (2) near the winter quarters at Tiilerilaaq (1).

TABLEAU 35. — Liste et traduction littérale des toponymes des environs immédiats de Tiilerilaaq, (fig. 110).

TABLE 35. — List and literal translation of the toponyms of the area immediately surrounding Tiilerilaaq (fig. 110).

1. Tiilerilaaq "le détroit découvert à marée basse"
2. Tupertittat "l'emplacement des tentes"
3. Tupertittap nuua "le cap du site des tentes"
4. Qimululuvaai "la petite cache à viande"
5. Kaporniarpaai "les ombles"
6. Siarngarteerngaai "l'île au sable"
7. Ilertaaiip kimmut nuua "cap de la petite anse en direction du devant (embouchure du fjord)"
8. Ilertaai "la petite anse"
9. Ilertaaiip kangimut nuua "cap de la petite anse, en direction de la tête (du fjord)
10. Imerpaai "la petite source"
11. Uvingaleq "celui qui est incliné " (le versant)
12. Innartivip agilerulaa "le cap précédant les falaises"
13. Innartiit "les falaises"
14. Ipiilaattap noorngaiva "la pointe de l'isthme"
15. Ipiilaalaq "l'isthme" (isthme de Sarpaq)
16. Igaasaaiva "son tout petit détroit"
17. Ipiilaattap tupertivaa "site de la tente sur son isthme"
18. Qeertaarngaiit "les îles"
19. Qeertaarngaiit kangimut nuua "la pointe, en direction du fond (du fjord), des îles"
20. Qeertaarngaiit kitterpaartaa "les îles plus au sud (vers l'embouchure)"
21. Sarpap qaaja "le sommet de l'île de Sarpaq"
22. Puttalaai "le piège à renard"
23. Puttalaaip kangersaaiva "le petit fjord du piège à renard"
24. Sarpaq "le courant"

Source : MNHN, Paris

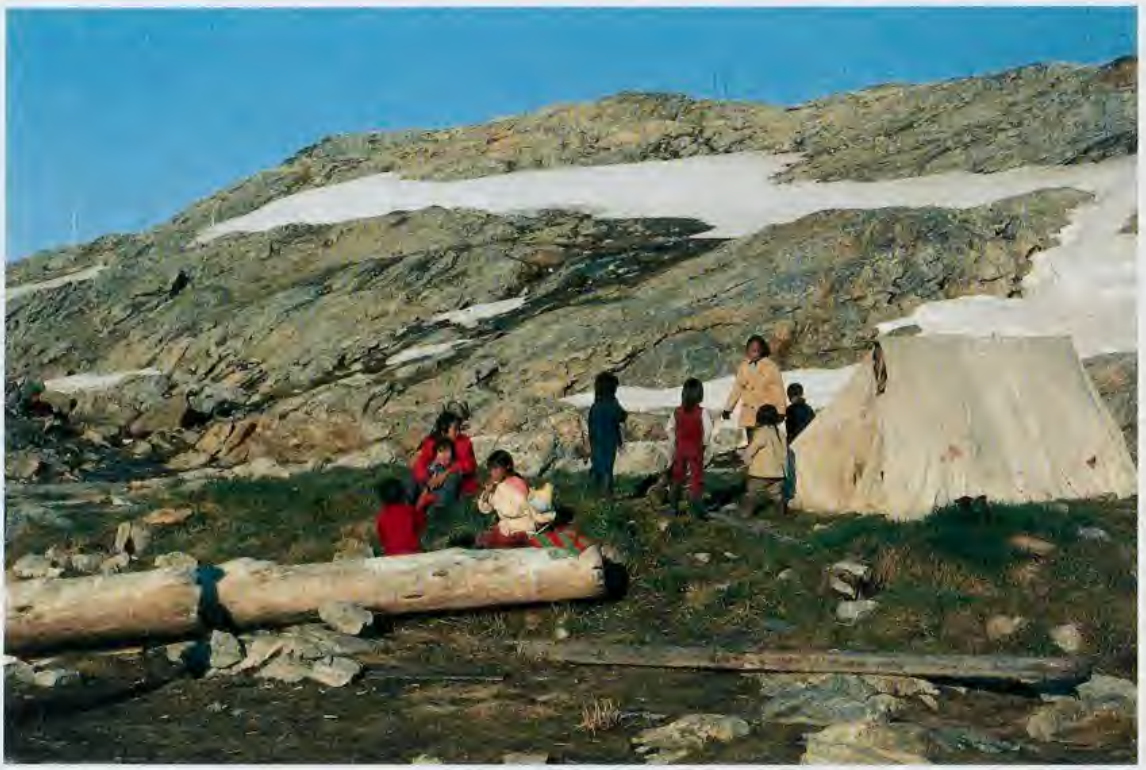

FIG. 112. — Tentes de toile sur le site de **Tupertittat** (2), en juillet 1961.

*FIG. 112. — Canvas tents on the **Tuppertittat** site (2) in July 1961.*

TABLEAU 36. — Liste et traduction littérale des toponymes de la rive nord de la baie de Aarngajak (79), (fig. 110).

TABLE 36. — List and literal translation of the toponyms of the northern coast of Aarngajak bay (79), (fig. 110).

25. Ittigajja "sa grande maison" (de Sarpaq)
26. Paartseerpia "lieu où l'on ramasse les palourdes"
27. Tusaajai "l'herbe qui évoque les accompagnateurs des chants au tambour"
28. Sarpap puguppia "lieu de cueillette de la camarine à Sarpaq"
29. Saqqisiguviit kittiit "le support de kayak sud"
30. Immikkeertugaai "la grande île"
31. Immikkeertup miginaaiva "île plus petite"
32. Nuiartiva "grand rocher sortant à marée basse"
33. Qimululuviit "les caches à viande"
34. Saqqisiguviit kangittit "le support de kayak nord (en direction de **kangia**)"
35. Ilinnaaiva "le vallon qui relie deux plans d'eau"
36. Innaqqanngitsaai "le lieu sans falaise"
37. Qinngaaiva "sa petite crique"
38. Qimululuvaai "la petite cache à viande"
39. Imiilaaiva "la baie qui ressemble à un lac"
40. Sarpap noorngaliva "le cap de Sarpaq"
41. Kuttangajaaq "le versant pentu"
42. Kuttangajaap kialerilaa "le cap est (en direction de **kialaa**) du versant pentu"
43. Tinitsartseerpik "là où descendent les ombles"
44. Tinitsartseerpiip immikkeertaaiva "la petite île face au lieu où descendent les ombles"
45. Iliartalik "là où il y a une tombe"
46. Suttak "la gorge"
47. Umiarmiivia "le bivouac sous l'umiak"
48. Meqqivitseq "la montagne chauve"
49. Nappaligitseq "l'aigle" (place du nid)
50. Nappaligitsip qinngiva "crique de l'aigle"
51. Nappaligitsip imia "lac de l'aigle"
52. Meqqivitsip nuua "cap du mont chauve"
53. Seerngiaa "qui longent la côte" (poissons)
54. Koorngai "le petit cours d'eau qui sèche"
55. Kuugai "le cours d'eau jamais à sec"
56. Itternat "les gradins"
57. Itternat nuuat "cap des gradins"
58. Qeqqigai "les tas de pierres"

Source : MNHN, Paris

FIG. 113. — Le lieu « où la mer se retire », Asingalip tiniartaa (77), donne un accès aux algues.

FIG. 113. — The place where " the sea draws back " Asingalip tiniartaa (77) giving access to seaweed.

TABLEAU 37. — Liste et traduction littérale des toponymes de la rive sud de la baie de Aarngajak (79) et de Sarpaq (24), (fig. 110).

TABLE 37. — List and literal translation of the toponyms of the southern coast of Aarngajak bay (79) and Sarpaq (24) (fig. 110).

59. Tasiitsit "le faux lac"
60. Tasiitsip kangersiva "le fjord de Tasiitsi"
61. Tasiitsip kuua "le torrent de Tasiitsi"
62. Tasiitsip agilerulaa "la côte opposée de T"
63. Paarnartivartik "le lieu où il y a beaucoup de camarine"
64. Paarnartivartip tipinganigajja "odeur de P."
65. Niiniartivarngaq "le jeune phoque à capuchon"
66. Siarngartagajja "les éboulis"
67. Uippa "le tournant"
68. Tiarniit "patte de phoque" (forme de montagne)
69. Tupertivaai "forme d'une tente au loin"
70. Itternerasaat "formes de gradins"
71. Itternerasaat nuua "cap de Itternerasaat"
72. Kuurngarmiit "la rivière à l'écoulement lent"
73. Kuurngrmiit imiilaa "la baie de Kuuaarmiit"
74. Imiilaala noorngaiva "le cap de la petite baie"
75. Asingaleq "rochers de couleur pâle"
76. Asingalip nuua "le cap de Asingaleq"
77. Asingalip tiniaartaa "là où la mer se retire de Asingaleq"
78. Asingalip qaqqartivaa "la montagne de A."
79. Aarngajak "la jonction des eaux" (baie)
80. Aqqaajaa "sa descente" (passage de traîneau)
81. Innarngartaaji "la petite falaise"
82. Qeqqivaralaagaiit "les pierres posées"
83. Ujaaittugaik "le grand rocher"
84. Sanikkivaajaq "le dévers" (pour le traîneau)
85. Sanikkivaatap noorngava "le cap de S."
86. Sanikkivaattap noorngalivala nuiartiva "le rocher émergé à marée basse du cap du dévers"
87. Imerterngartseerpia "lieu de cueillette des algues rouges *Rhodymenia palmata*."
88. Qeqqit "le tas de rochers"
89. Qeqqip nuua "le cap de Qeqqit"
90. Qeqqip qimululuia "cache à viande de Q."
91. Siarngaq "le sable" (embouchure ensablée)
92. Siaqqap kuua "le torrent de Siarngaq"
93. Siaqqap immikkeertaaiva "la petite île de Siarngaq"
94. Qeqqip kangersivarsiartagaija "le faux fjord du tas de rochers"
95. Kittermut sammileq "orienté à l'envers" (fjord)
96. Kittermut sammilip immikeertua "l'île de celui qui est orienté à l'envers"

Source : MNHN, Paris

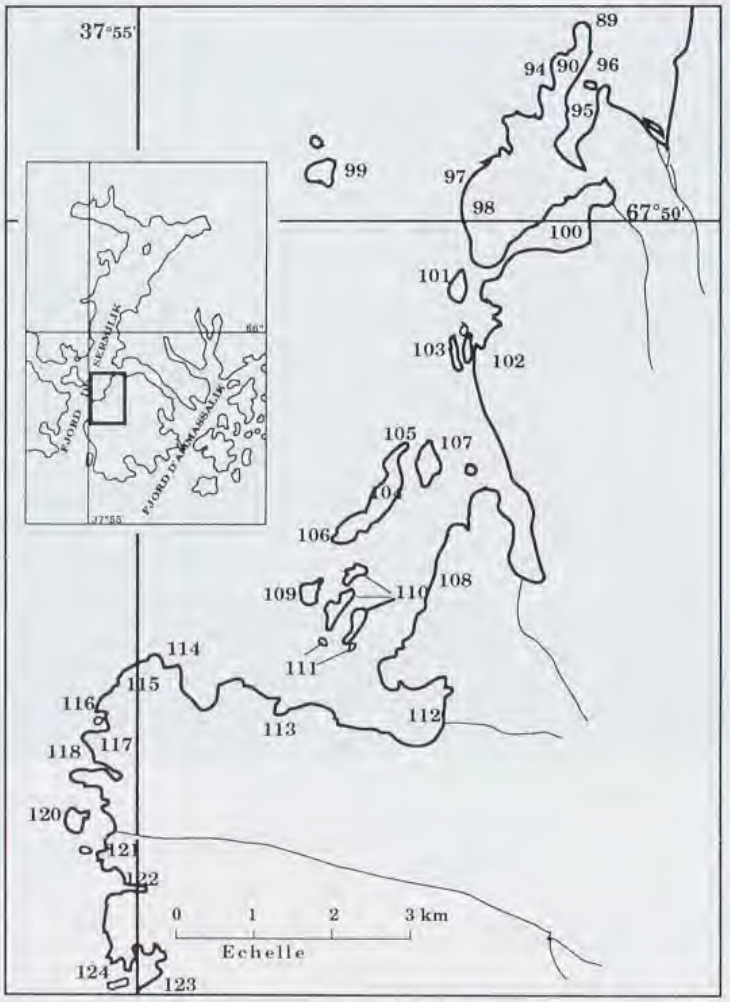

FIG. 114. — Localisation des toponymes de la région de Tagisit (104), au sud de Tiilerilaaq.

FIG. 114. — The toponyms of the Tagisit region (104), south of Tiilerilaaq.

L'habitat était auparavant très dispersé dans le fjord de Sermilik (cf. chapitre « Stratégies collectives — Structures sociales ») et sur l'île de Sarpaq était établi un camp d'hiver quasi permanent au lieu dit « sa grande maison » (**Ittigajja**) (25).

Cette implantation se justifiait par la présence du courant marin à **Sarpaq** (24) qui, empêchant la mer de geler, laissait en permanence un accès aux algues (§7) et un emplacement où les phoques viennent respirer. De plus, la diversité et la proximité de nombreuses autres ressources accessibles en différentes saisons — palourdes (26), baies de camarine (28), ombles chevaliers (43), poissons marins venant frayer près de la berge (**Ammatsaat**, *Mallotus villosus*) (53) — expliquent l'occupation très ancienne de ces lieux que reflète le grand nombre des toponymes.

Le toponyme n° 95 désigne un fjord secondaire parallèle au fjord de Sermilik mais orienté exactement à l'inverse ; d'où son nom **Kittermut sammileq** (« orienté à l'envers »), la référence d'orientation étant toujours la mer et l'embouchure du Sermilik.

Si la plupart des termes descriptifs, évocateurs de formes, sont bien compris des locuteurs : « la mâchoire » (97) correspondant à la forme de la côte ; « l'île longue » (104) ; « les petits morceaux de viande » (111), décrivant un ensemble de petites îles..., en revanche plusieurs noms d'origine ancienne n'ont plus de signification évidente. Ainsi, les toponymes 109 (**Qaattuk**) et 122 (**Qinniit**), dont j'ai

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 38. — Liste et traduction littérale des toponymes correspondant aux environs de Tagisit (104), (fig. 114).

TABLE 38. — List and literal translation of the toponyms corresponding to the areas around Tagisit (104) (fig. 114).

97. Atterngeq "la mâchoire"
98. Atterngip nuua "le cap de la mâchoire"
99. Immikkeertaai "la petite île"
100. Kangertsivartertuaq "le fjord qui semble grand"
101. Kangertsivartertuup immikkeertugaja "la grande île du fjord qui semble grand"
102. Nuniappik "lieu de cueillette de camarine"
103. Nuniappiip immikkeertugaija "sa grande île" (de Nuniappik)
104. Tagisiit "la longue" (île longue)
105. Tagisiip kangimut nuua "le cap de Tagisip en direction du fond" (cap nord)
106. Tagisiip kimmut nuua "le cap de Tagisit en direction de l'embouchure" (cap sud)
107. Tagisiip timilerilaa "l'île de Tagisit proche de la côte"
108. Tagisiip timaa "la côte face à l'île de Tagisit"
109. Qaartuk "le filet"
110. Qaartup timilerilaat "les îles de Qaatuk proches de la côte"
111. Neraaiit "les petits morceaux de viande"
112. Kangersik "la baie"
113. Kaporniangaajiit "les petits ombles"
114. Pubik "le champignon"
115. Neerernaartiit "le rocher comme une tête"
116. Agernarnaq "qui donne l'impression d'être sur la côte opposée"
117. Attorngalik "l'endroit bas"
118. Misaqqat "les fucus"
119. Ulualik "le lieu de la joue"
120. Ugiivaai "le petit camp d'hiver"
121. Ugiivaaiip kuua "le torrent de Ugiivaaji"
122. Qinniit "les caches à viande"
123. Arpertivaq "les mergules nains"
124. Arpertivartiip immikkoortaaiva "île de A."

trouvé l'étymologie dans le dictionnaire de la langue de la côte ouest (SCHULTZ-LORENTZEN, 1927), signifiant respectivement « le filet » et « les caches à viande », correspondent à une étape de l'évolution de la langue d'Ammassalik.

A travers ces toponymes, il ressort qu'autrefois le vocabulaire d'Ammassalik était tout à fait semblable à celui de la côte ouest. Le changement lexical a été accéléré par un processus lié au « tabou du nom » qui fait éviter de prononcer, par exemple, le nom d'un animal de peur que celui-ci ne disparaisse des lieux de chasse : on utilisera plutôt une métaphore ou une périphrase pour le désigner (DORAIS, 1981). De même un terme désignant un animal ou un objet quelconque, s'il correspond à celui d'une personne très connue, ne sera plus prononcé après le décès de cette personne (ROBBE, 1981).

Parmi les toponymes de la rive opposée à Tiilerilaaq et propres au fjord de **Qeertertivatsiaq** (173), représenté sur la figure 115 à une échelle sensiblement plus petite que celle des cartes précédentes, on trouve également des termes d'un vocabulaire ancien, par exemple **Neerernartivaq** (157), désignant « une grande tête » à partir d'une racine de la langue ouest-groenlandaise. Qui plus est, le toponyme 130, **Qaqqilaat**, ne trouve son équivalent (« les algues laminaires ») que dans la langue du nord-ouest du Groenland. Il remonterait donc à l'une des premières vagues de migration post-Thuléennes, vers le XVe siècle.

On remarque également que les termes descriptifs sont, le plus souvent, définis en fonction de l'environnement immédiat (ou contexte géographique) : « le petit glacier » **Apuseerngai** (148) est en réalité de très grande taille ; mais par rapport à l'inlandsis que l'on aperçoit à l'arrière-plan, c'est sa dimension relative qui justifie son nom. Il en était de même de « la petite île » **Immikkeertaai** (99), sur la côte sud de Tiilerilaaq, que l'on oppose à « la grande île », **Immikkeertugai** (30) : ces deux îles sont de taille sensiblement égale, mais la première est définie par rapport à la grande étendue du fjord de Sermilik, tandis que la seconde l'est par rapport au petit détroit de Sarpaq.

Nous retrouvons encore, avec le toponyme 167 (**Qunnermiit**), traduit par la métaphore « les habitants des crevasses », une des conséquences de la peur de nommer directement certains animaux. Il s'agit ici d'un oiseau assez rare dont la chair est appréciée, le plongeon catmarin (*Gavia stellata*) dont on s'est abstenu autrefois de prononcer le nom spécifique (**qaqqaqqaaq**).

« La cache de Samuel » (193) désigne un petit fjord où vers les années 20, le chasseur Samueli se rendait fréquemment depuis le campement d'hiver de **Innartalik** (235). Comme il rapportait

Source : MNHN, Paris

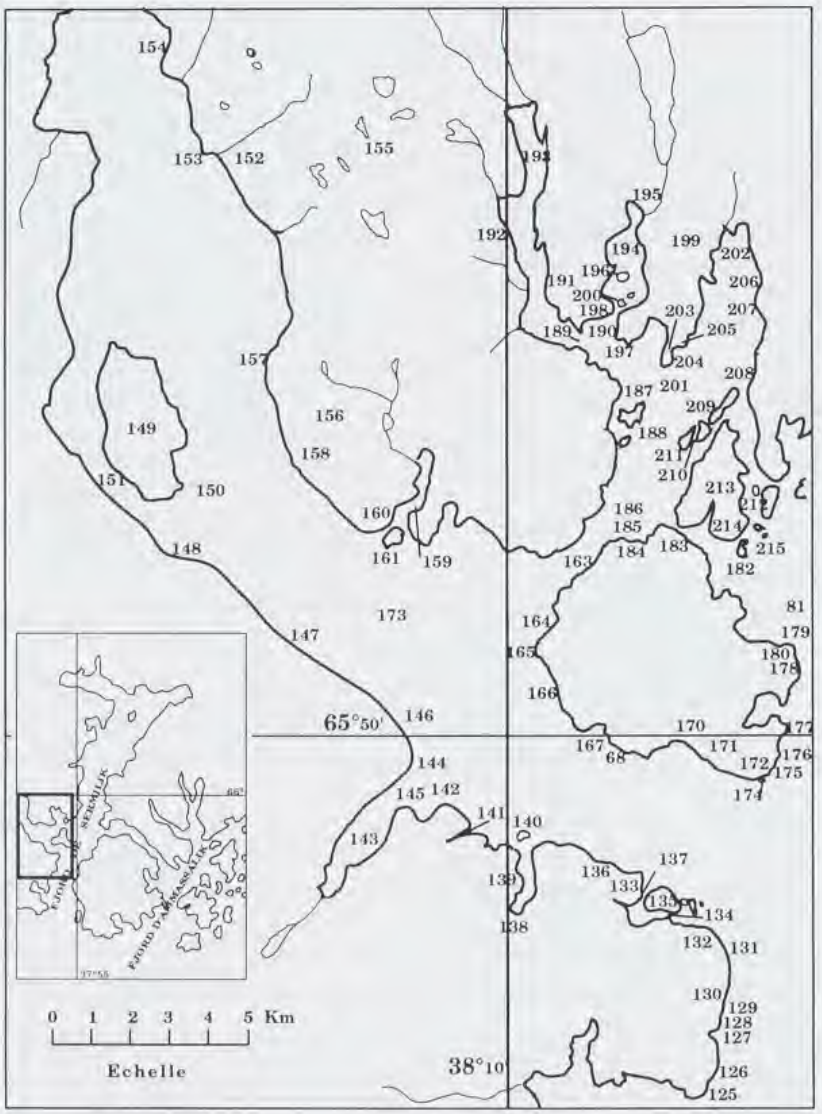

FIG. 115. — Localisation des toponymes du fjord de Qeertertivatsiaq (173) et de ses environs.

FIG. 115. — The toponyms of the Qeertertivatsiaq fjord (173) and its surroundings.

régulièrement un phoque au retour de chacune de ses sorties de chasse dans ce fjord, il donnait l'impression d'aller puiser dans une cache à viande bien approvisionnée.

Sur les deux rives opposées du fjord de Sermilik, au nord de Tiilerilaaq (fig. 116), on remarque l'homonymie de certains noms de lieux : par exemple **Pigiittit** (« lieu de ramassage des œufs ») désigne l'île n° 216 située le long de la rive ouest, ainsi que l'île n° 249 localisée à l'est. Sur ces deux îles nichent les sternes arctiques (*Sterna paradisaea*) dont on ramasse les œufs.

Cette homonymie des lieux relativement proches reflète l'existence passée, sur les rives du fjord de Sermilik, de petits « territoires de chasse ». Autour de chacun des campements d'hiver, l'environnement était subdivisé et nommé par différentes unités familiales qui se sont regroupées par la suite à Tiilerilaaq (cf. « Stratégies collectives — Structures sociales »). DORAIS (1967 ; cité par VÉZINET, 1982) a utilisé cette répétition spatiale de certains toponymes pour définir l'étendue des territoires dans le système traditionnel des Inuit du Québec arctique, deux territoires étant distingués dès lors que l'homonymie dépasse 10 % des termes.

Source : MNHN, Paris

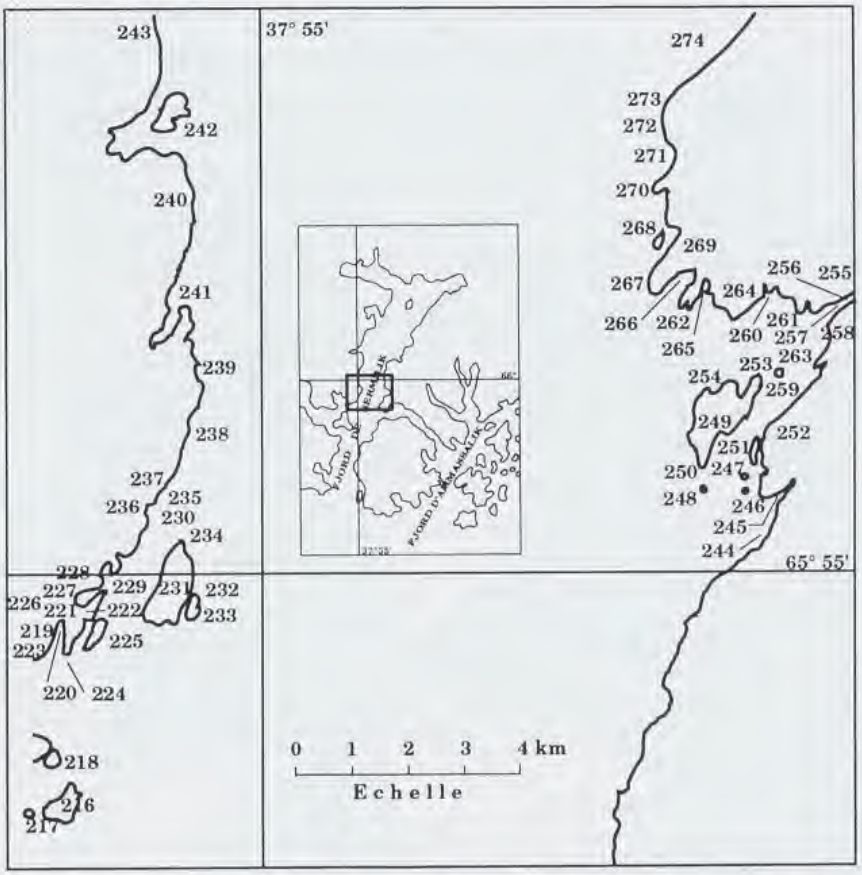

FIG. 116. — Localisation des toponymes sur les deux rives du Sermilik, au nord de Tiilerilaaq.

FIG. 116. — The toponyms of the two coasts of Sermilik, north of Tiilerilaaq.

TABLEAU 39. — Liste et traduction littérale des toponymes du fjord de Qeertertivatsiaq (173), (fig. 115).

TABLE 39. — List and literal translation of the toponyms of the Qeertertivatsiaq fjord (173) (fig. 115).

125. Uversit (signification inconnue)
126. Kiinneq "celui qui vient après"
127. Qiipik "lieu où quelqu'un fut gelé"
128. Kagalik "lieu de portage" (du kayak)
129. Seqqut "doigts de phoque"
130. Qaqqilaat "ses laminaires" (algues)
131. Nuuk "le cap"
132. Aqqaajaa "sa descente" (passage de traîneau)
133. Nartiluk "la rectiligne" (ligne de côte)
134. Nartilup kangertsaaiva "le fjord de N."
135. Nartilup immikkeertua "l'île de Nartiluk"
136. Nartilup ilinnernga "le passage de Nartiluk"
137. Paaserpaiit "lieu aux petites palourdes"
138. Qusiit "les goélands bourgmestres"
139. Qusiit kangertsiva "le fjord des goélands"
140. Qusiit immikkeertaaiva "la petite île des goélands bourgmestres"
141. Siarngaai "la petite ensablée" (crique)
142. Siarngaaip nuua "le cap de Siargaai"
143. Ilitteq "la gorge" (fjord aux rives abruptes)
144. Ilittip nuua "le cap de Ilittit"
145. Ilittip kimmut nuua "le cap sud de Ilittit" (en direction de l'embouchure du fjord de Sermilik)
146. Ujaaittugai "le grand rocher"
147. Anngitsumanngitsaaik "celui qui n'arrive pas jusqu'à la mer" (front de glacier)
148. Apuserngaai "le petit glacier"
149. Immikkeertugai "la grande île"
150. Immikkeertugaip nuua "le cap de I."
151. Immikkeertugaip igaasaa "le détroit de la grande île"
152. Nunalagai "la grande montagne" (émergeant au milieu du glacier)
153. Nunalagaip nuua "le cap de N."
154. Tinittangaa "le petit lieu découvert à marée basse"
155. Ilinnigai "le grand passage" (à pied)
156. Neerernartivaq "la grande tête"
157. Neerernartiip umiarmiivia "le camp sous l'umiak, de Neerngaarnaartiva"
158. Naseqqavia "son point d'observation"
159. Qittalikkat erniviat "la place de mise bas du phoque commun"
160. Qittalikkat erniviala ittaaiva "la petite maison de la place de mise bas du phoque"
161. Qittalikkat erniviala immikkeertiva "la grande île de la place de mise bas du phoque"

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 40. — Liste et traduction littérale des toponymes de la presqu'île de Qeertertivatsiaq et des environs (fig. 115).

TABLE 40. — List and literal translation of the toponyms of the Qeertertivatsiaq peninsula and its surrounding areas (fig. 115).

162. Mulaalaattaanngitseq "où les pieds de camarine restent longtemps (accessibles)"
163. Igaasa "la traversée" (détroit)
164. Uippa "le changement de direction"
165. Uippaap immikkeertaaiva "la petite île de Uippa"
166. Nertsiimaleq "celle qui est basse" (côte)
167. Qunnermiit "les habitants des crevasses"
168. Qunnermiit nuua "la pointe de Q."
169. Majeqqitsii "le chemin qui monte"
170. Kuanniniartivit "lieu de cueillette des angéliques"
171. Iserpalivitseq "sans fesse" (relief)
172. Qeertertivatsiaq "la grande presqu'île"
173. Qeertertivatsiap kangertsiva "le fjord de Qeertertivatsiaq"
174. Qimaatsui " la cache" (à peaux d'ours)
175. Nasippi "point d'observation"
176. Tugingalaai "dans le sens de la longueur"
177. Tasilaai "la petite baie comme un lac"
178. Kiinneq "celui qui vient après"
179. Kiinnip kangimut nuua "le cap nord de K."
180. Ilinernga "le petit passage" (à pied)
181. Neertaq (signification inconnue)
182. Kiliilaai "les petites moules"
183. Tiilerilaarngai "le petit détroit découvert à marée basse"
184. Ilivittaajarartigai "le grand passage qui peut servir à pied"
185. Ilivittaajarartaai "le petit passage ___"
186. Nuiartigai "le grand rocher qui émerge"
187. Immikkoortua "sa grande île"
188. Immikkoortua kitteq "sa grande île sud" (vers l'embouchure du fjord de Sermilik)
189. Sarpartivaq "le grand courant"
190. Sarpartivip immikkeertugaia "la grande île de Sarpartivaq"
191. Amitsivartiva "le grand mince" (fjord)
192. Amitsivartivala qusiia "les nids de goéland bourgmestre de A."
193. Sammualiip mingiisuaaiva "la cache de Samuel"
194. Kaneertuit "les chabots"
195. Kaneertuit sapulaala "le barrage de K."
196. Kaneertuit immikkoortua "l'île de K."
197. Kaneertuit nuua "le cap de Kanertuit"
198. Sarpaaiva "le petit courant"
199. Oqquarnisaq ilitteq "interne vers Oqqua"
200. Oqquarnisaq silarteq "externe vers O."
201. Ningertsi "le grand vent d'est" (fjord)
202. Ningertsiip immikkeertaaiva "la petite île de Nigersit"
203. Angila "sa pagaie"
204. Angilap ilanngaavigajja "le bivouac de Angilaa"
205. Sarpaq "le courant"
206. Aappalerisaarngaai "les petites roches pourries"
207. Ujaaittugai "le grand rocher"
208. Kitsililuk "le résidu"
209. Neerernaq "tout à fait une tête"
210. Neerernaap igaasaaiva "le petit détroit de Neerngarnaq"
211. Immikkeertugai "la grande île"
212. Pulaajaq "l'entrée" (détroit)
213. Pulaajap ilinnernga "le passage de P."
214. Sarpartaai "le tout petit courant"
215. Aappalerisaaq "qui semble pourri" (rocher)

TABLEAU 41. — Liste et traduction littérale des toponymes des environs de Umittivartiit et Innartalik (fig. 116).

TABLE 41. — List and literal translation of the toponyms of the areas around Umittivartiit and Innartalik (fig. 116).

216. Pigiittit "lieu de ramassage des œufs" (île)
217. Pigiittit oqqortserpaartaat " à l'ouest de P." (le plus en direction de oqqua)
218. Pigiittit timilerilaa "l'île de Pigiitti proche de la côte"
219. Umittivartiit "le lieu aux grandes herbes"
220. Umittivartiit kangersaaiva "le petit fjord de Umittivartiit"
221. Tsuuninngivaq "qui ressemble à une tête"
222. Qimatsivaai "le petit lieu à l'écart"
223. Nartsagai "la grande plaine"
224. Noorngaiva "le petit cap"
225. Annaai "les petits friables" (rochers)
226. Ilinnaaiva "le petit passage" (à pied)
227. Qinngaaiva "la petite crique"
228. Kaalorngittat "où l'on prend à la main" (les chabots)
229. Suuninngivaalagai "qui ressemble à une grosse tête"
230. Quseerngaiit "où il y a un peu de Goélands"
231. Immikkeertoq "l'île"
232. Qattiilaa "son dessus"
233. Taarsia "qui ressemble à un rein"
234. Immikkeertup Kangimut nuua "le cap nord de I." (direction du fond du fjord)
235. Innartalik "lieu où il y a une falaise"
236. Innartalip puguppia kitteq "le lieu sud de la falaise de cueillette de la camarine"
237. Innartalip puguppia kangitteq "le lieu nord de la falaise de cueillette de la camarine"
238. Alanngertalik "le lieu à l'ombre"
239. Kangitsarpeerngaq "le petit promontoire"
240. Kangitsarpik "le promontoire"
241. Kangitsarpip kangertsaaiva "le petit fjord du promontoire"
242. Noorniakkat "les guillemots à miroir" (*Cepphus grille*)
243. Innatsaat "les grandes falaises"

Source : MNHN, Paris

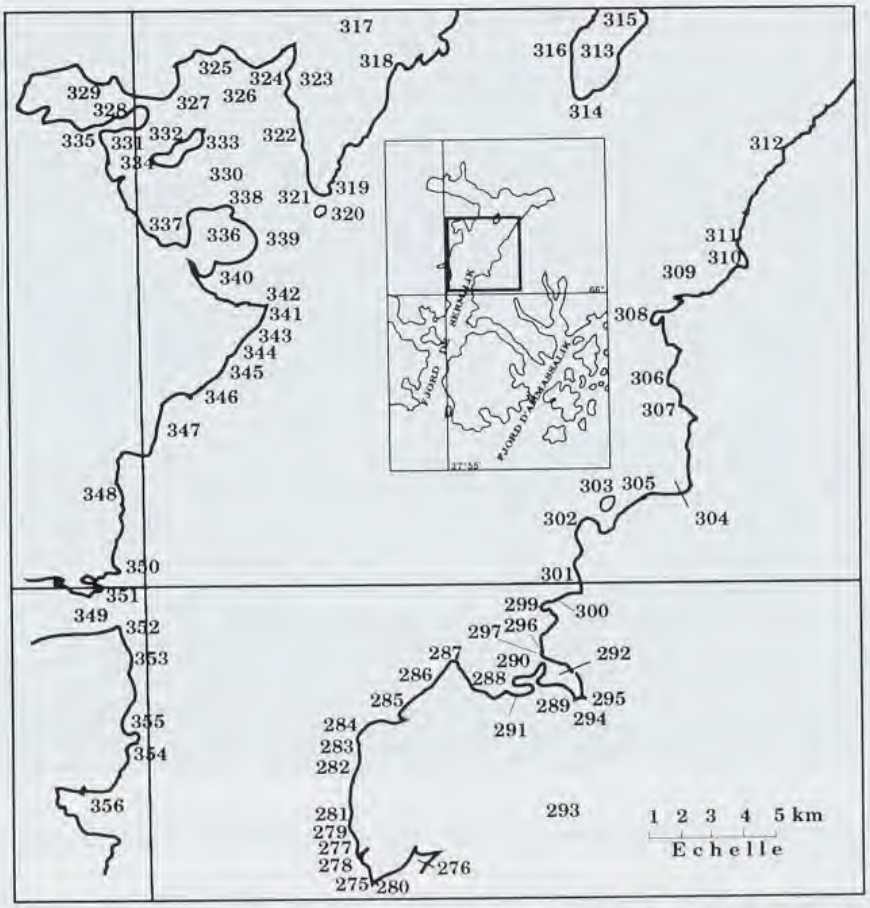

FIG. 117. — Localisation des toponymes de la partie nord du fjord de Sermilik.

FIG. 117. — The toponyms of the northern part of the Sermilik fjord.

TABLEAU 42. — Liste et traduction littérale des toponymes des environs de Pigiittit et Isittivaq, sur la rive est, au nord de Tiilerilaaq (fig. 116).

TABLE 42. — List and literal translation of the toponyms of the areas around Pigiittit and Isittivaq, on the east coast, north of Tiilerilaaq (fig. 116).

244. Ilertaa "son anse"
245. Ilertaap paaja "l'entrée vers l'anse"
246. Ilertaap oqqumut nuua " le cap de I."
247. Ilertaap immikkoortua "les îles d'I."
248. Immikkoortaaiva "sa petite île"
249. Pigiittit "lieu de ramassage des œufs" (île)
250. Pigiittip kiimut nuua "le cap sud de P." (vers l'embouchure du fjord de Sermilik)
251. Pigiittip puguppia "son lieu de cueillette de camarine"
252. Pigiittip tunua "derrière P." (côte)
253. Pigiittip ilimmut nuua "le cap de Pigiitti vers l'intérieur"
254. Pigiittip kangimut nuua "cap nord de P." (vers le fond du fjord de Sermilik)
255. Amitsivartiva "le grand mince" (fjord)
256. Tininga " découvert à marée basse"
257. Quunnersaa "l'étranglement"
258. Quunnersap nuua "le cap de Q."
259. Kangilerilaa "dans le fjord" (île)
260. Tinitsartseerpik silatteq "externe à T."
261. Tinitsartseerpik ilitteq "interne à T."
262. Isi "la pointe"
263. Isip kangertsaaiva "le fjord de Isi"
264. Isip tupertivaa "le site des tentes à Isi"
265. Isip kangertsiva "le fjord vers Isi"
266. Isip kangimut kangersiva "le fjord de Isi en direction du fond du fjord de Sermilik"
267. Isittuaq "la grande pointe"
268. Arnarngaaq "la veste de peau"
269. Arnarngaap tunua "l'arrière de A."
270. Suulerngaq "qui est en avant" (pointe)
271. Quseerngaai "lieu où il y a quelques goélands bourgmestre"
272. Angiaatsarpik (signification inconnue)
273. Marivatsiaq "qui ressemble à une source"
274. Innaartip kangertsiva "le fjord de la falaise"

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 43. — Liste et traduction littérale des toponymes des environs de Innartivaq, Paarnagajiit et Nuuk (rive est du fjord), (fig. 117).

TABLE 43. — List and literal translation of the toponyms of the areas around Innartivaq, Paarnagajiit and Nuuk (east coast of the fjord) (fig. 117).

275. **Qapiarpik** "la planche à gratter les peaux"
276. **Nakkarpik** "le lieu d'une chute"
277. **Puttalaaiit** "le petit piège"
278. **Puttalaaiit kangertsiva** "le fjord de P."
279. **Innartivaq** "la grande falaise"
280. **Immigaasuiit** "la cache aux outres à plantes"
281. **Orummiaq** "la bouchée"
282. **Qummigai** "le grand chien"
283. **Innaannigajja** "tout à fait vertical"
284. **Nuuvaali** "la grande pointe"
285. **Ittaaiit** "la petite maison"
286. **Uppat** "la cuisse"
287. **Uppalip nuua** "le cap de Uppat"
288. **Ilertaa** "l'anse"
289. **Ilineq** "le passage à pied"
290. **Qeertaalanngiip** "qui ressemble à une île"
291. **Qeertalanngiip kangerstaaiva** "le petit fjord de Qeertalanngivaq"
292. **Imiilaa** "comme un lac" (la baie)
293. **Imertivaq** "le grand lac"
294. **Imertiip kuua** "le torrent du grand lac"
295. **Sapulit** "le barrage"
296. **Sapulip nuua** "le cap de Sapulit"
297. **Sarpaq** "le courant"
298. **Paarnagajiit** "les camarines en abondance"
299. **Paarnagajiit nuua** "le cap de Paarnagajiit"
300. **Paarnagajiit ittiva** "la maison de P."
301. **Miimmiittat** "les fleurs de pissenlit"
302. **Kumattiilit** "les petits crustacés"
303. **Kumattiilit immikkeertugaaija** "la petite île de Kumattiilit"
304. **Igaasaalaq** "qui ressemble à un détroit"
305. **Igaasaalap kimmut nuua** "le cap sud de I"
306. **Igaasaalap kangimut nuua** "le cap nord."
307. **Kuannitsarpia** "lieu de cueillette des angéliques"
308. **Nuuk** "le cap"
309. **Ilitteq** "le long passage à pied"
310. **Kili** (signification inconnue)
311. **Kilip aqqaajaa** "la descente de Kili"
312. **Manngersiaaiit** "le petit camp d'été"

TABLEAU 44. — Liste et traduction littérale des toponymes des environs de Qeertaartiit et de Qipa (rive nord-ouest du fjord de Sermilik), (fig. 117).

TABLE 44. — List and literal translation of the toponyms of the areas around Qeertaartiit and Qipa (north-west coast of Sermilik fjord) (fig. 117).

313. **Agernarngi** "qui est au milieu"
314. **Agernarngilip kimmut nuua** "le cap sud (vers l'embouchure du fjord) de Agernarngiit"
315. **Agernarngilip kangimmut nuua** "le cap nord (vers le fond du fjord) de Agernarngi"
316. **Qusiia** "les nids de goélands bourgmestres"
317. **Siaqqisit** "qui est rectiligne"
318. **Siaqqisip innaannigajja** "la falaise verticale de Siaqqisit"
319. **Kiinneq** "celui qui vient après"
320. **Qeertaartiit** "les îles"
321. **Qenertivartivit** "les grands noirs" (rochers)
322. **Qeertaartiit innaanigajja** "les falaises de Q.
323. **Qiinngalaai** "légèrement incliné"
324. **Amisivartiva** "l'allongé" (fjord)
325. **Ilertiimaneq** "la baie"
326. **Kiammut nuua** "le cap vers l'est"
327. **Oqqumut nuua** "le cap vers l'ouest"
328. **Sarpaq** "le courant"
329. **Imiilaa** "qui ressemble à un lac" (baie)
330. **Tasiilaq** "qui ressemble à un grand lac"
331. **Tasiilap immikkeertiva** "l'île de Tasiilaq"
332. **Pigiittit** "lieu de ramassage des œufs" (île)
333. **Pigiittit kiammut nuua** "le cap est de P."
334. **Pigiittit oqqumut nuua** "le cap ouest (vers oqqua) de Pigiitti"
335. **Apuseerngai** "le petit glacier"
336. **Qeertaalanngivaq** "la presqu'île"
337. **Qeertaalanngiip tunua** "le dos de Q."
338. **Qeertaalanngiip kangimmut nuua** " le cap nord (vers le fond du fjord) de la presqu'île"
339. **Qeertaalanngiip kiammut nuua** "id. est"
340. **Tasiilaai** "comme un petit lac" (la baie)
341. **Ittoq** "la terre meuble"
342. **Ittup nuua** "le cap de Ittoq"
343. **Siarngarteerngai** "le lieu où il y a un peu [de sable "
344. **Qipa** (nom d'un personne)
345. **Qipap nasippia** "le point d'observation de Qipa"
346. **Nertsiimaleq** "là où elles sont basses" (côtes)
347. **Ujaaittu** "le rocher"
348. **Aappalisartivaq** "le grand rocher rouge"
349. **Tasiilaartik** "qui ressemble à un grand lac"
350. **Tasiilaartiip kangimmut nuua** "le cap nord (vers le fond du fjord) de Tasiilartik"
351. **Tasiilaartiip tupertivaaia** "le petit camp de tentes à T."
352. **Tasiilaartiip kimmut nuua** "cap sud de T."
353. **Anaaj** (nom d'une personne retrouvée gelée)
354. **Suukkertsit** (signification inconnue)
355. **Suukkertsip nuua** "le cap de Suukkersi"
356. **Suukkertsip kangertsiva** "le fjord de S."

Source : MNHN, Paris

FIG. 118. — « L'île du milieu » (Agernarngi, n° 313) dans la partie nord du fjord de Sermilik, constitue un point de référence fréquemment utilisé par les chasseurs pour définir la localisation des positions d'affût entre les côtes.

FIG. 118. — " The island in the middle " (Agernarngi, no 313) in the northern part of Sermilik fjord, is frequently used as a reference point by hunters to define the locations of the positions of hides between the coasts.

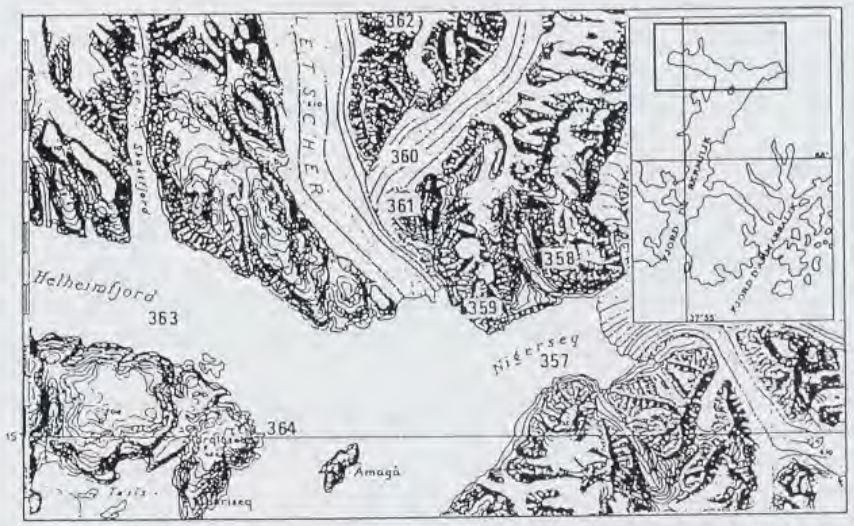

FIG. 119. — Le fond du fjord de Sermilik et la localisation des toponymes essentiellement utilisés comme repères d'orientation. La carte de référence au 1/200 000 de l'Institut Géodésique de Copenhague (ANON., 1939) mentionne, pour l'île « qui est au milieu » (313), le nom de Amagâ, ancien terme descriptif de sa forme en cœur, qui n'est plus en usage aujourd'hui.

FIG. 119. — The end of Sermilik fjord and the main toponyms used as orientation reference points. The 1/200 000 reference map of the Geodesic Institute of Copenhagen (ANON., 1939) gives the name " Amagâ " to this island, an ancient descriptive term for its heart-shaped form, no longer in use.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 45. — Liste et traduction littérale des toponymes du fond du fjord de Sermilik (fig. 119).

TABLE 45. — List and literal translation of the toponyms of the bottom of the Sermilik fjord (fig. 119).

357. Ningertsi "le grand vent" (fjord)
358. Qittusaai "qui luit" (sommet)
359. Pigaiit "le grand sexe de femme" (relief)
360. Amitsivatsiaq "le grand étroit allongé" (vallée glaciaire)
361. Qengartagai "comme un grand nez"
362. Qaqqartivagsai "la grande montagne"
363. Maniitsilertarpik "le lieu de formation des icebergs" (fjord)
364. Nuuk oqqortseq "le cap du côté d'oqqua"

Lorsqu'un chasseur désigne un emplacement par rapport à l'une de ces îles (216 ou 249), toutes deux nommées **Pigiittit**, il n'y a aucune ambiguïté : s'il prend comme référence l'île n° 249, sur la même rive que Tiilerilaaq (exemple illustré par la figure 108), il indique la direction de **Oqqua** ; s'il s'agit de l'île n° 216, située face à Tiilerilaaq, sur la rive opposée du Sermilik, la direction sera **Kialaa**. Il existe, en fait, un troisième lieu dit **Pigiittit** (332) pour lequel on précise la localisation dans la baie de **Tasiilaq** (**Pigiittit tasiilaani**) lorsqu'on se trouve hors de cette baie.

Dans le prolongement de cette côte (fig. 117), nous retrouvons encore quelques termes anciens fixés par les toponymes, notamment **Paarnagajiit** (298) « les camarines en abondance » formé sur le mot **paarnat**, devenu **pugukkat** pour les locuteurs d'Ammassalik. De même le terme « les petits crustacés », **Kumattiilit** (302) désignant des amphipodes (**Kumattuk**, en ouest-groenlandais), a perdu localement cette signification.

La dernière carte détaillée (fig. 119) concerne le fond du fjord où un nombre limité de toponymes traduit la moindre fréquentation à la fois actuelle et passée. Il s'agit essentiellement de points remarquables (sommets ou fjords) qui, comme l'île d'**Agernarngi** (313), constituent des points de référence.

L'ensemble de ces toponymes constitue certes, pour les habitants de Tiilerilaaq, un système de repérage dans l'espace et d'indications sur les passages permettant d'éviter les zones que le dégel ou l'accumulation de glaces ont rendues impraticables aux traîneaux ou aux embarcations. Il constitue également un système de structuration des activités, en fonction de la répartition de certaines ressources.

TRAITS DISTINCTIFS DE LA TOPONYMIE INUIT

Cependant, VÉZINET (1975 b) a fait remarquer le peu de références aux activités cynégétiques, dans son analyse sémantique des catégories de l'espace chez les Inuit des îles Belcher. Cela peut surprendre lorsqu'on sait l'importance et le prestige que la chasse représente dans le monde inuit. La même remarque ressort des études toponymiques de LE MOUËL (1978), au nord-ouest du Groenland, de WHEELER (1953) au Labrador, de MARY-ROUSSELIÈRE (1966) dans la région de Pond Inlet et de I. KLEIVAN (1986) sur la côte ouest du Groenland, où les noms des phoques n'apparaissent que très rarement parmi les toponymes.

La relation avec le gibier apparaîtrait en fait, selon VÉZINET (1975 b), à un second niveau que révèle l'analyse sémantique des toponymes. Les trois paradigmes « accessibilité », « visibilité » et « présence de gibier », transparaissent sous beaucoup de noms et évoquent ainsi la probabilité de capture des phoques : l'exemple d'un lieu « où la mer est peu profonde » évoquerait, par exemple, la possibilité de tirer le gibier sans qu'il ne coule trop profond ; le « détroit » suggérerait la possibilité d'une approche du gibier en traîneau.

Une relation beaucoup plus directe aux ressources du milieu apparaît, au contraire, dans la liste des toponymes que j'ai relevés dans le Sermilik. Si, effectivement, le nom du phoque n'est mentionné qu'une seule fois sur 364 (n° 159 **Qittalikkat erniviat** « la place de mise bas du phoque commun »), l'ensemble de ces toponymes donne des indications très précises sur la localisation et

Source : MNHN, Paris

l'importance de toutes les ressources fixes : lieux de cueillette des végétaux terrestres et marins ; lieux de capture de l'omble chevalier ou du chabot ; lieu de nidification et de ponte des oiseaux.

Il est bien évident que le phoque n'est pas localisé en un lieu précis et nous démontrerons d'ailleurs, dans les chapitres qui suivent, le caractère aléatoire de sa capture. Il en découle qu'aucun site particulier ne peut être considéré comme un affût privilégié pour la chasse au phoque.

Les conditions de déplacement et les passages qui sont décrits par des toponymes aussi souvent que les ressources, ne semblent pas impliquer de connotation cynégétique. Les détours qu'impose la présence de zones de glace dangereuses ou de polynies (ouvertures naturelles dans la glace) apparaissent comme des repères importants et figurent dans la « carte mentale » présente à l'esprit de tous les chasseurs.

LOCALISATION SAISONNIÈRE DES ACTIVITÉS

L'ensemble des toponymes commentés dans le chapitre qui précède marque les limites du cadre géographique dans lequel s'organisent, au cours de l'année, l'essentiel des activités des chasseurs de Tiilerilaaq. Pour chacun d'eux, il existe des lieux privilégiés qu'il connaît mieux parce qu'il y vient souvent ou qu'il y a passé une partie de sa vie, lorsque l'habitat d'hiver était dispersé dans le fjord.

Bien que de nos jours, à partir du village unique, les sorties de chasse individuelles se focalisent encore vers les mêmes lieux connus, cela n'exclut pas une influence des contraintes du milieu qui détermine, pour l'ensemble du groupe, un schéma saisonnier de répartition des activités. Dans quelle mesure la structure et le tissu des relation sociales en sont-ils affectés ? Mauss & Beuchat (1906) parlaient d'une dualité hiver/été des structures sociales inuit, portant autant sur les activités de chasse que sur la vie familiale et religieuse ; mais cette dualité, selon ces auteurs, n'est pas obligatoirement influencée par les facteurs biologiques car les regroupements répondent à une loi plus générale de la vie sociale ; les influences saisonnières ne seraient que des occasions permettant l'expression de ce principe.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette notion de déterminisme de l'environnement physique sur l'organisation sociale. Dans un premier temps, c'est la mesure de la fréquence des sorties de chasse et de leur localisation en relation avec celle des ressources, avec les types de temps et les conditions hydroglaciologiques, qui nous permettront d'appréhender la pression du milieu naturel.

La localisation des sorties de chasse et de pêche, au cours de l'année dont nous avons établi la « chronique des temps et des glaces », est illustrée par une série de cartes synoptiques réalisées à partir des fichiers d'enquête. A partir de ces fichiers qui regroupent, jour après jour et pour dix chasseurs, les types d'activité, leur localisation précisée en fonction du système de repérage dont nous avons exposé les principes précédemment, ainsi que le temps consacré et le produit de la chasse, nous présenterons d'abord des résultats globaux afin de définir la variation saisonnière. Dans l'analyse qui suivra, nous reviendrons sur ces données détaillées pour expliciter les stratégies individuelles et mesurer la part respective de la maîtrise du milieu et des aléas climatiques dans les résultats de la chasse.

Accès au milieu marin pendant la période de début d'englacement

Il apparaît que d'octobre à décembre, l'aire de chasse et de pêche s'est progressivement réduite. La dispersion des chasseurs sur un rayon de 20 km était encore possible en octobre, la durée du jour autorisant des sorties prolongées et la nouvelle glace qui se formait pendant la nuit ne gênant guère les déplacements diurnes en kayak ou en barque. Toutefois aucun chasseur ne partait pour plus d'une

Source : MNHN, Paris

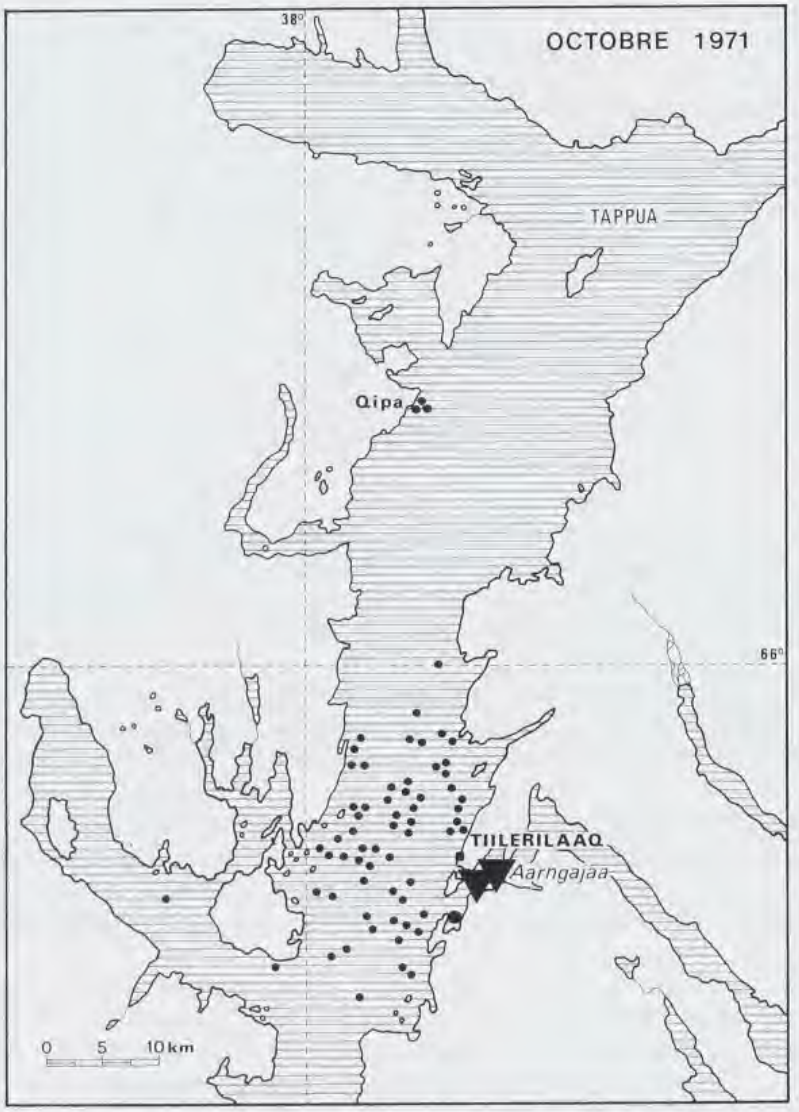

FIG. 120. — Localisation des activités de chasse (●) et de pêche (▼) de dix chasseurs de Tiilerilaaq au cours du mois d'octobre 1971. Les cercles et les triangles sont de taille proportionnelle au nombre de sorties.

FIG. 120. — Localization of hunting (●) and fishing (▼) activities of ten hunters from Tiilerilaaq during October 1971. The size of the circles and triangles are proportional to the number of trips.

journée, à l'exception d'une expédition de trois chasseurs jusqu'à **Qipa**, dont le but annoncé était d'approvisionner en pétrole la hutte de chasse avant que la glace ne bloque la navigation. Par ailleurs, à cette époque de l'année, à proximité de Tiilerilaaq, la pêche à la morue (dont la fréquence est indiquée sur la carte par la dimension des triangles) offrait un revenu assuré par l'abondance des prises.

Les changements rapides des mouvements des glaces polaires, particulièrement instables au cours du mois de novembre, n'incitaient pas les chasseurs à s'éloigner du village. La ligne médiane du Sermilik, contre laquelle ils semblent buter, illustre les difficultés de déplacement et la crainte qu'ils ont d'être bloqués au moment du retour. La quasi disparition de la morue, à cette époque, dans les eaux de Tiilerilaaq, explique l'abandon de la pêche. En revanche, la glace qui s'était consolidée le long des côtes dans les secteurs les mieux abrités, avait permis la pose des filets à phoques (symbolisée sur la carte par les grands cercles indiquant la répétition de l'activité en un même lieu).

Source : MNHN, Paris

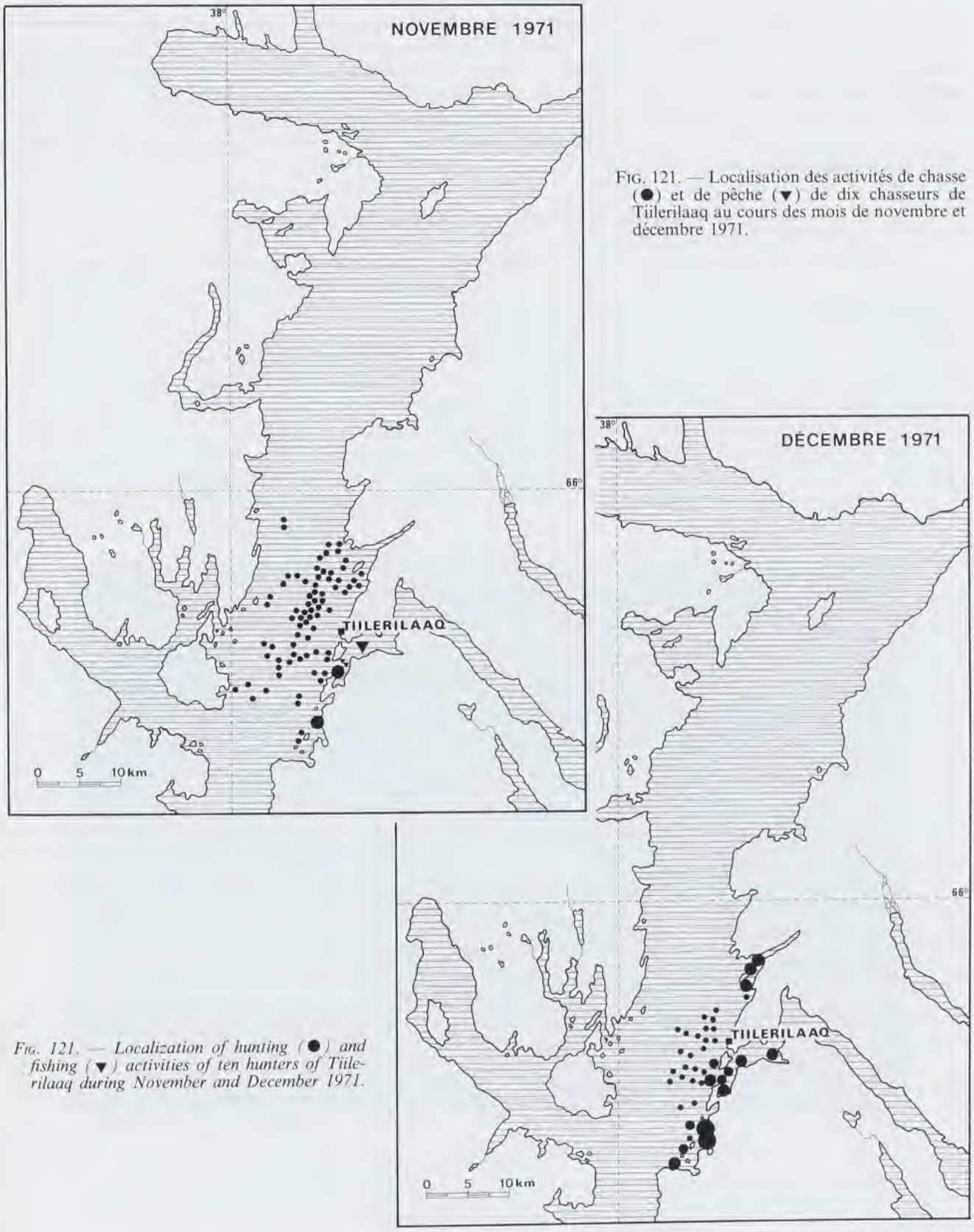

FIG. 121. — Localisation des activités de chasse (●) et de pêche (▼) de dix chasseurs de Tiilerilaaq au cours des mois de novembre et décembre 1971.

FIG. 121. — Localization of hunting (●) and fishing (▼) activities of ten hunters of Tiilerilaaq during November and December 1971.

Source : MNHN, Paris

La réduction de l'aire d'activité à l'intérieur du fjord s'est encore accentuée en décembre, aucun chasseur ne dépassant plus la ligne médiane, tandis que l'exploitation s'intensifiait le long du littoral où la glace, plus sûre, autorisait les déplacements en traîneau pour aller poser des filets à phoque dans des lieux de plus en plus éloignés, au nord et au sud de Tiilerilaaq. En fait, rien n'est jamais établi définitivement, comme le montre l'exemple mentionné dans notre chronique : le 6 décembre, le détachement de toute la glace du littoral, entraînée par des courants, obligea les chasseurs à faire un détour de 30 km par l'intérieur des terres pour atteindre les filets à phoque qu'ils avaient tendus près de l'île de **Pigiittit**.

L'extrême contraction de l'aire de chasse

En janvier, la brièveté du jour et les nombreuses tempêtes qui ont emporté la banquise formée le long de la côte, ont encore réduit l'aire de chasse : **Aattarpitsaanngilaq** (« il n'y a rien où aller »), disaient les chasseurs.

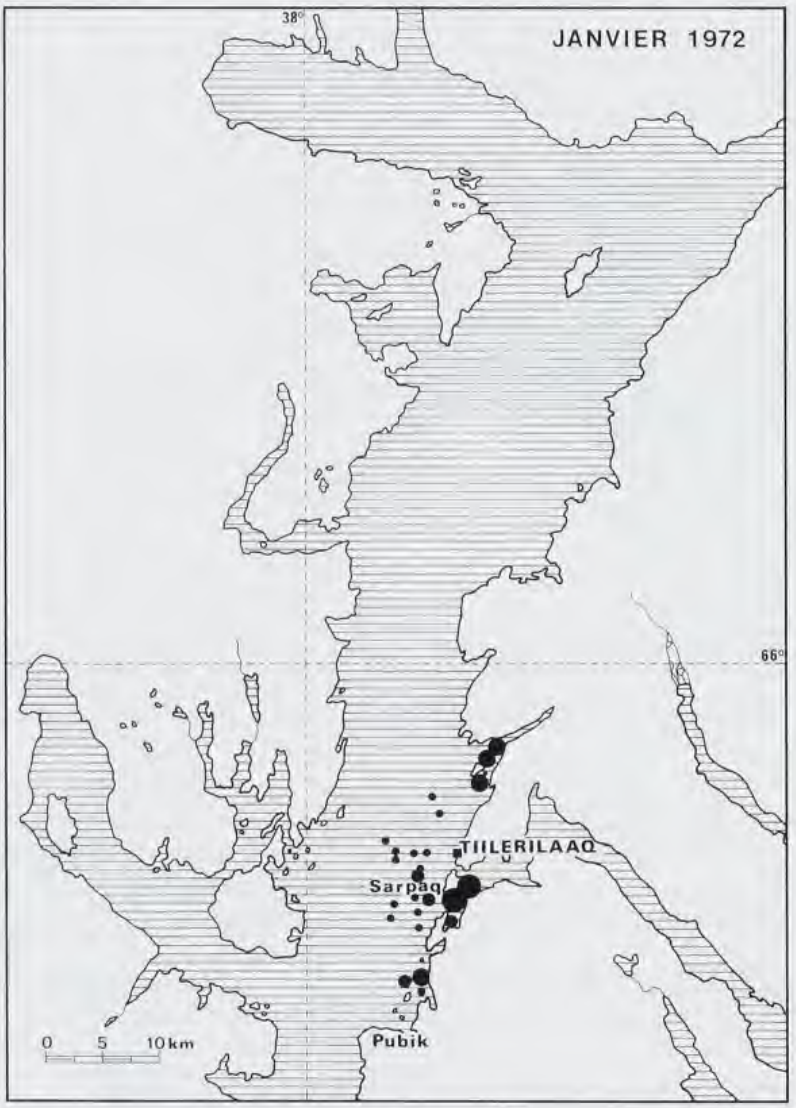

Fig. 122. — Localisation des activités de chasse (●) et de pêche (▼) au cours du mois de janvier 1972.

Fig. 122. — Localization of hunting (●) and fishing (▼) activities during the month of January 1972.

Source : MNHN, Paris

C'est plutôt l'impact des conditions météorologiques (les « types de temps ») que celui des glaces dérivantes et de leur instabilité, qui ont, au cours de cette période, constitué la principale contrainte (cf. « Chronique des temps et des glaces »). Les chasseurs ont été bloqués par un temps de **neqqajaaq** ininterrompu pendant la plus grande partie de ce mois. La résultante se traduit par la faible densité des cercles qui figurent sur la carte 122, car, en dehors de quelques sorties de chasse en kayak dès la moindre accalmie, l'activité s'est limitée à la visite, le long des côtes, des filets à phoque qui n'avaient pas été emportés avec la banquise (grands cercles). Sur les eaux libérées des glaces, les chasseurs qui possédaient des barques à moteur auraient pu sortir plus facilement qu'en kayak ; mais les barques avaient été hissées en lieu sûr dès le début du mois de novembre, quand les tempêtes menaçaient et que l'englacement le long de la côte n'en permettait plus l'usage.

Ainsi, le lieu dit **Pubik** (114), pourtant distant de moins de 20 km, n'était plus utilisé, ni pour la pose des filets, à cause de l'absence de glace, ni pour l'affût, à cause de la durée du trajet et des obstacles à contourner au cours d'un jour trop bref.

L'étendue accessible au chasseur peut varier d'une année sur l'autre, en fonction des conditions météorologiques et hydroglaciologiques ; mais à cette époque de l'année, elle reste toujours limitée aux proches environs du village en raison de l'instabilité du temps. J'ai eu, par exemple, l'occasion d'observer deux années (1962 et 1986) au cours desquelles le fjord de Sermilik n'a pas gelé à la hauteur de Tiilerilaaq. En 1962, la chasse en eau libre se pratiquait uniquement en kayak mais à proximité du littoral. En 1986, les barques à moteur, qui avaient remplacé presque tous les kayaks, étaient gardées disponibles et auraient pu permettre de longs déplacements. Mais ce ne fut pas le cas car, en janvier, avec la brièveté du jour et la menace permanente de l'arrivée des tempêtes (**neqqajaaq** ou **pilarngaq**), l'aire de chasse se trouve toujours réduite aux limites illustrées par la figure 122.

FIG. 123. — Vue du fjord de Sermilik, en mars 1972 : l'englacement total offre une vaste aire de chasse accessible en traîneau ; les kayaks sont laissés sur leurs supports.

FIG. 123. — View of Sermilik fjord in March 1972 : the total ice cover provides a huge hunting area that is accessible by sledge ; the kayaks are left on their stands.

Source : MNHN, Paris

Extension des activités de chasse sur le couvert glacé

Dès que la glace du fjord de Sermilik se fut consolidée, en février 1972, les chasseurs ont commencé à traverser le fjord en traîneau pour aller poser des filets à phoque autour de la presqu'île de **Qeertertivatsiaq** et près de l'avancée de **Kangitsarpik**.

L'aire de chasse restait encore limitée au secteur central du fjord car le couvert glacé n'était pas homogène, avec une zone dangereuse dans l'axe **Noorniakkat-Innartivaq**. Vers l'embouchure, les glaces d'origine polaire, encore mal stabilisées, rendaient également le passage trop risqué.

Des expéditions à plus longue distance furent cependant tentées, car le gibier se faisait rare à proximité du village : avant que la traversée du Sermilik ne puisse se faire, quatre chasseurs n'ont pas hésité, en faisant le détour par l'intérieur, à gagner le petit fjord d'**Igaasaalaq** où ils restèrent pendant deux jours.

L'englacement du fjord de Sermilik constitue également un élément déterminant pour la pêche au requin, pratiquée uniquement à travers des trous percés dans la glace (sites indiqués par des triangles sur les cartes).

En mars, profitant de l'allongement du jour et de la consolidation de la glace, les chasseurs ont pu étendre considérablement leur aire de chasse, en effectuant, sur la neige tassée par le vent, des allers et retours en traîneau sur plus de 100 km, jusqu'à **Agernarngi**, dans l'espoir d'y surprendre un ours.

La tempête du 20 mars qui, du côté de l'embouchure du fjord, brisa la banquise jusqu'à la presqu'île de **Qeertertivatsiaq**, réduisit de nouveau l'étendue que l'on pouvait parcourir en traîneau. Cette remise en cause des limites d'une aire de chasse établie peut survenir à tout moment. Elle peut aussi ouvrir de nouvelles opportunités : ainsi, la limite de rupture des glaces a constitué, pendant quelques jours, un site privilégié pour la chasse à l'affût des phoques venant respirer (voir la « Chronique des temps et des glaces »).

Au mois d'avril, lorsque les phoques ont commencé à monter sur la glace, la chasse s'est pratiquée sur toute l'étendue du fjord dès lors que l'état superficiel du couvert glacé autorisait les longs déplacements en traîneau. Cependant, les phoques visibles étaient peu nombreux car la glace était encore trop épaisse et le froid trop vif. Quelques sites restaient utilisés avec des filets à phoques (grands cercles noirs sur la carte correspondante) ; mais l'accumulation de neige qui s'ajoutait à l'épaisseur de la glace rendait leur manipulation de plus en plus difficile.

La technique de capture au filet fut complètement abandonnée au mois de mai, au profit de la chasse à vue des phoques qui, de plus en plus nombreux, montaient sur la glace. L'aire de chasse restait néanmoins limitée au corps principal du fjord de Sermilik, la glace étant encore trop épaisse (plus de 2 mètres) dans les fjords secondaires bien abrités comme ceux de **Qeertertivatsiaq**, de **Tasiilaq** et de **Ningersi**, pour permettre aux phoques de monter.

La pêche au requin ou au flétan constituaient encore la solution de rechange à la chasse par mauvais temps. En revanche, la pêche à l'omble chevalier, à travers la glace du lac d'**Imertivaq**, fut le but d'un nouvel itinéraire qui repoussa vers l'intérieur les limites de l'aire exploitée.

Du côté de l'embouchure, au-delà du fjord de **Qeertertivatsiaq**, la glace amincie, rongée par les courants marins et la fusion superficielle, formait une limite naturelle à l'expansion de l'aire de chasse des habitants de Tiilerilaaq. En fait, ce secteur sud correspond à une véritable zone de partage territorial qui sépare l'aire de chasse habituelle des habitants du village d'Ikkatteq, situé à l'embouchure du fjord de Sermilik, de celle des chasseurs de Tiilerilaaq. Cette notion de territorialité sera discutée à propos de l'histoire et de l'identité sociale du village de Tiilerilaaq.

La périphérie de l'aire de chasse et son invasion par les glaces continentales dérivantes

Avec la débâcle du mois de juin, les jeunes phoques ayant quitté le corps central du fjord de Sermilik, la chasse ne s'y pratiquait plus. Dans les fjords secondaires de la périphérie, en revanche,

Source : MNHN, Paris

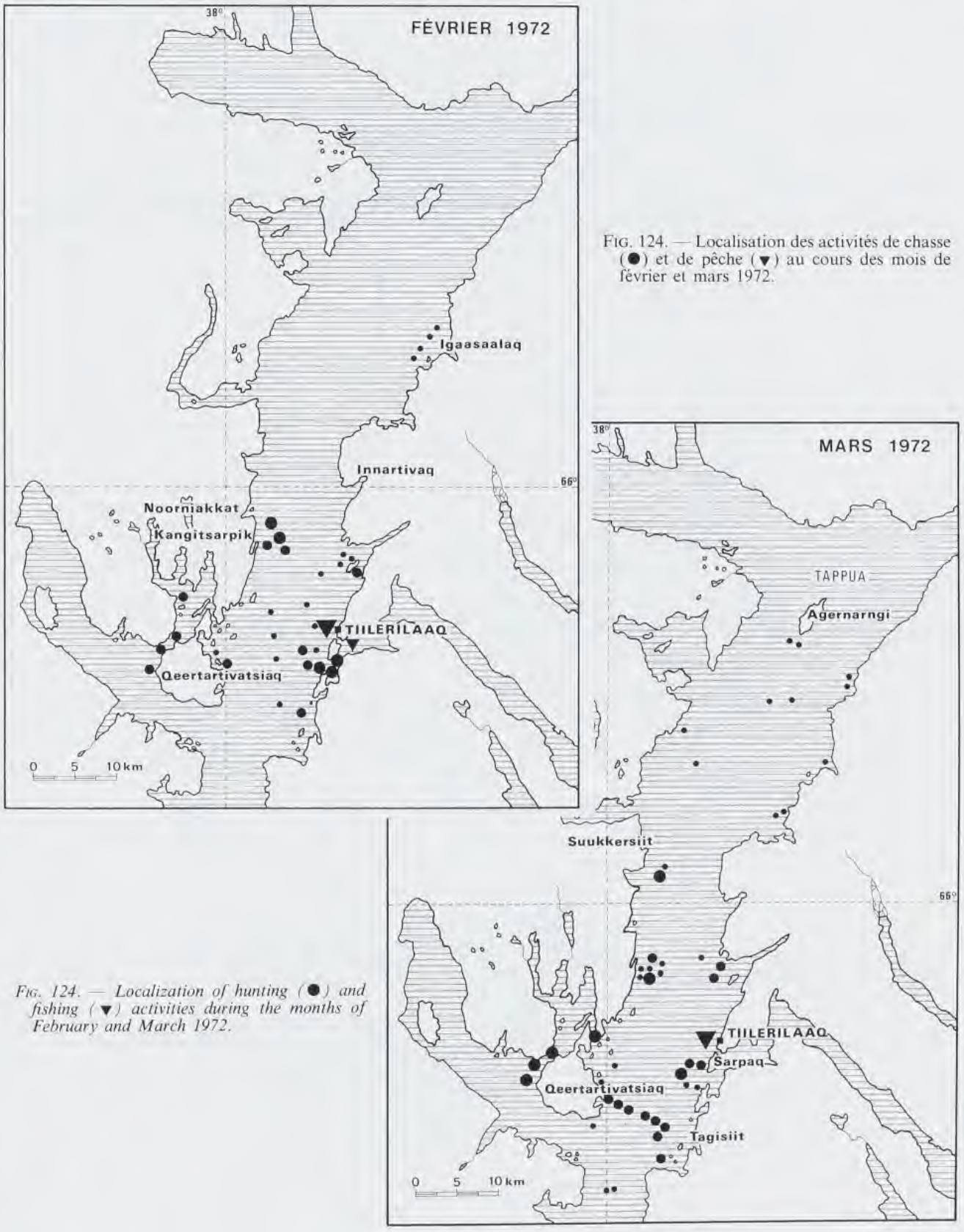

FIG. 124. — Localisation des activités de chasse (●) et de pêche (▼) au cours des mois de février et mars 1972.

FIG. 124. — Localization of hunting (●) and fishing (▼) activities during the months of February and March 1972.

Source : MNHN, Paris

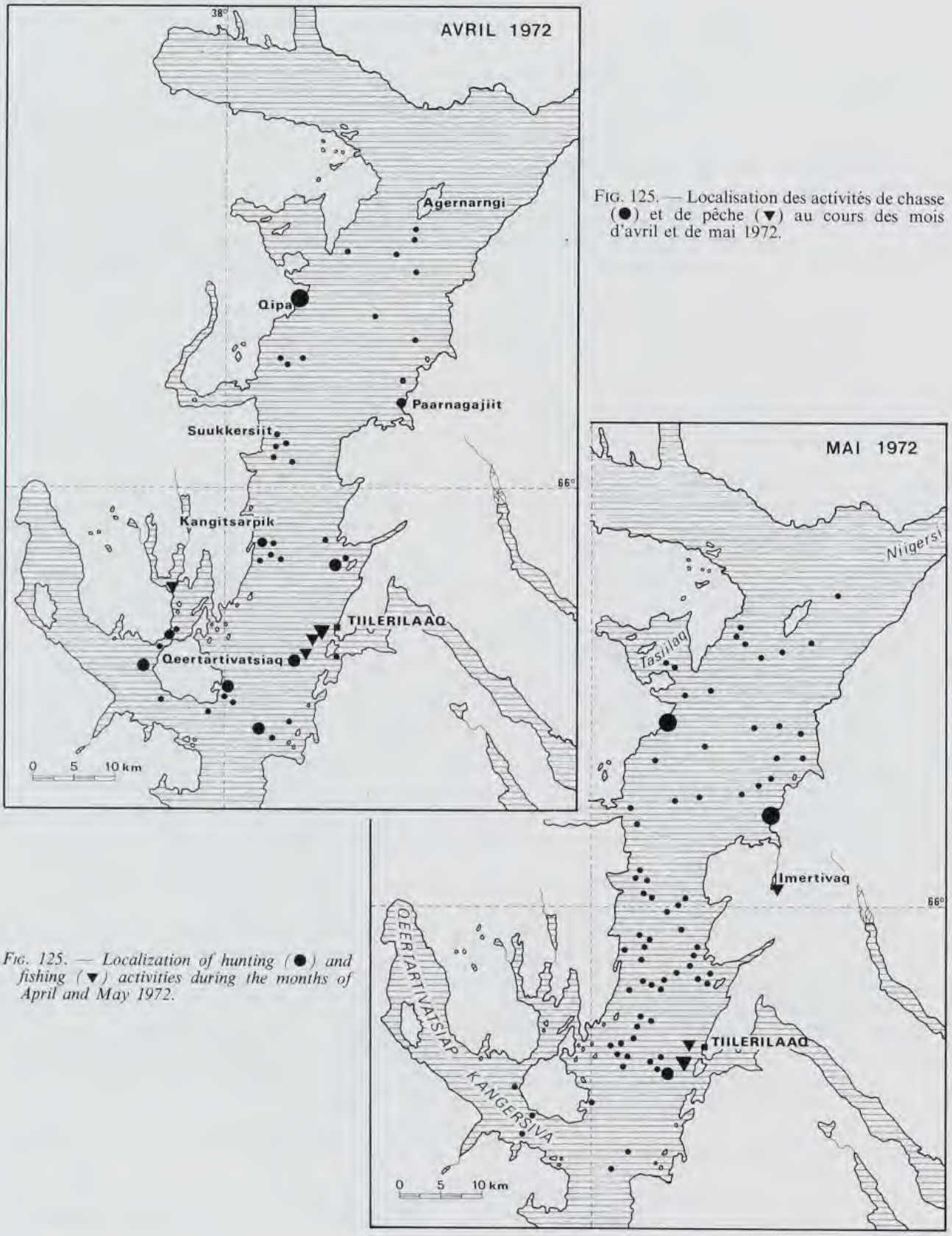

FIG. 125. — Localisation des activités de chasse (●) et de pêche (▼) au cours des mois d'avril et de mai 1972.

FIG. 125. — Localization of hunting (●) and fishing (▼) activities during the months of April and May 1972.

Source : MNHN, Paris

les vieux phoques résidents qui commençaient à monter sur la glace encore solide mais amincie par le dégel, étaient l'objet d'expéditions de chasse qui se prolongeaient durant plusieurs jours. Pour atteindre ces secteurs encore englacés, le traîneau et les chiens étaient chargés sur une barque à moteur. La traversée, gênée par la débâcle, demandait souvent plus d'une journée.

La recherche des phoques annelés sédentaires a toujours été, à cette période de l'année, la principale préoccupation des chasseurs de Tiilerilaaq qui commencent à constituer les réserves d'hiver. L'accès aux campements de chasse dans ces fjords de la périphérie se faisait le plus souvent en traîneau, avant la débâcle : le chasseur, accompagné de sa famille, allait s'y installer pour plusieurs semaines. De nos jours, certaines familles s'établissent encore dans ces campements périphériques pour des séjours prolongés, bien que l'usage des barques à moteur ait augmenté la mobilité à partir du village.

FIG. 126. — Localisation des activités de chasse (●) et de pêche (▼) au cours du mois de juin 1972.

FIG. 126. — Localization of hunting (●) and fishing (▼) activities during the month of June 1972.

Source : MNHN, Paris

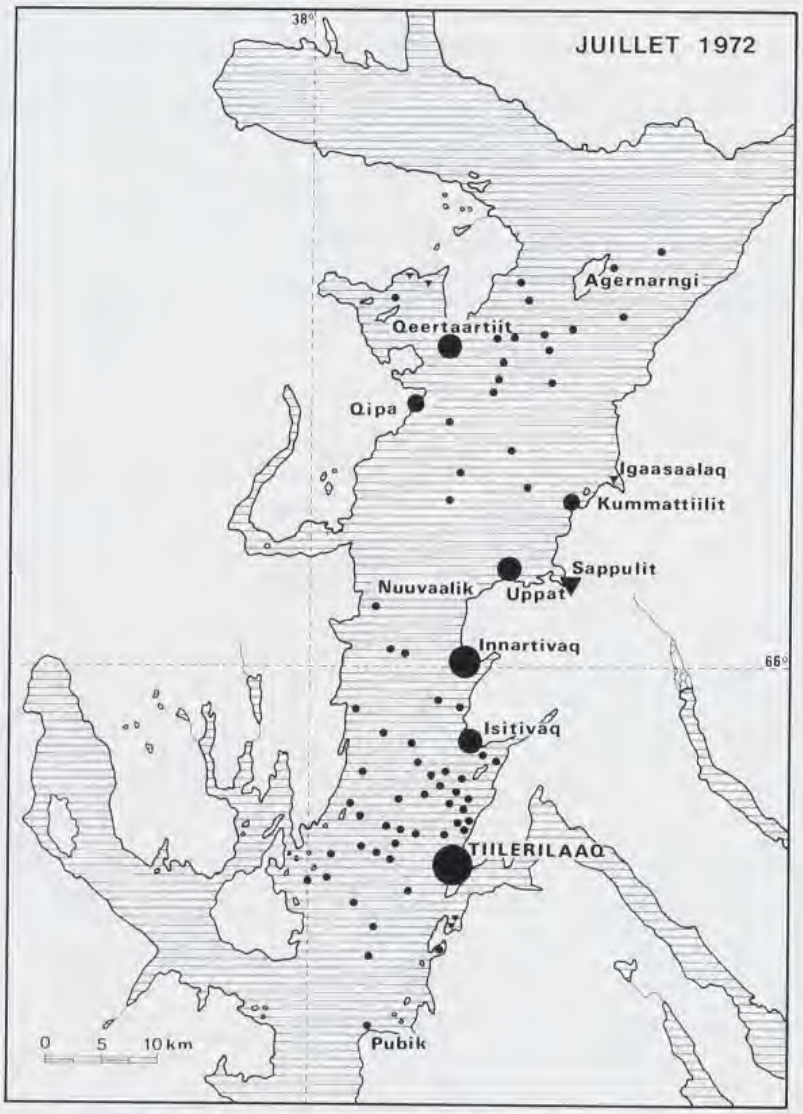

FIG. 127. — Localisation des activités de chasse (●) et de pêche (▼) au cours du mois de juillet 1972.

FIG. 127. — Localization of hunting (●) and fishing (▼) activities during the month of July 1972.

Dès le mois de juillet, les secteurs les plus périphériques deviennent totalement impraticables en raison de la présence d'innombrables glaces dérivantes détachées des fronts des glaciers. En effet, dès que la banquise commence à fondre, les glaces continentales, contenues pendant plus de six mois, sont libérées et, peu à peu, évacuées vers l'embouchure du fjord.

Les activités de chasse s'étaient donc à nouveau concentrées dans le corps principal du fjord de Sermilik, avec une intense activité que traduisent, sur la carte, les nombreux points dispersés, correspondant à des chasses individuelles en eau libre, ainsi que les cercles de plus grande taille, indiquant que la chasse à l'affût depuis la berge se prolonge sur des périodes allant jusqu'à dix jours consécutifs.

Dans ces différents sites, le campement était établi soit sous la tente, soit dans les huttes de chasse (à **Qipa** et à **Innartivaq**). De là, les femmes des chasseurs, accompagnées de leurs enfants, allaient cueillir le sédum, l'angélique et le pissenlit pour constituer les réserves conservées dans la graisse de phoque.

Source : MNHN, Paris

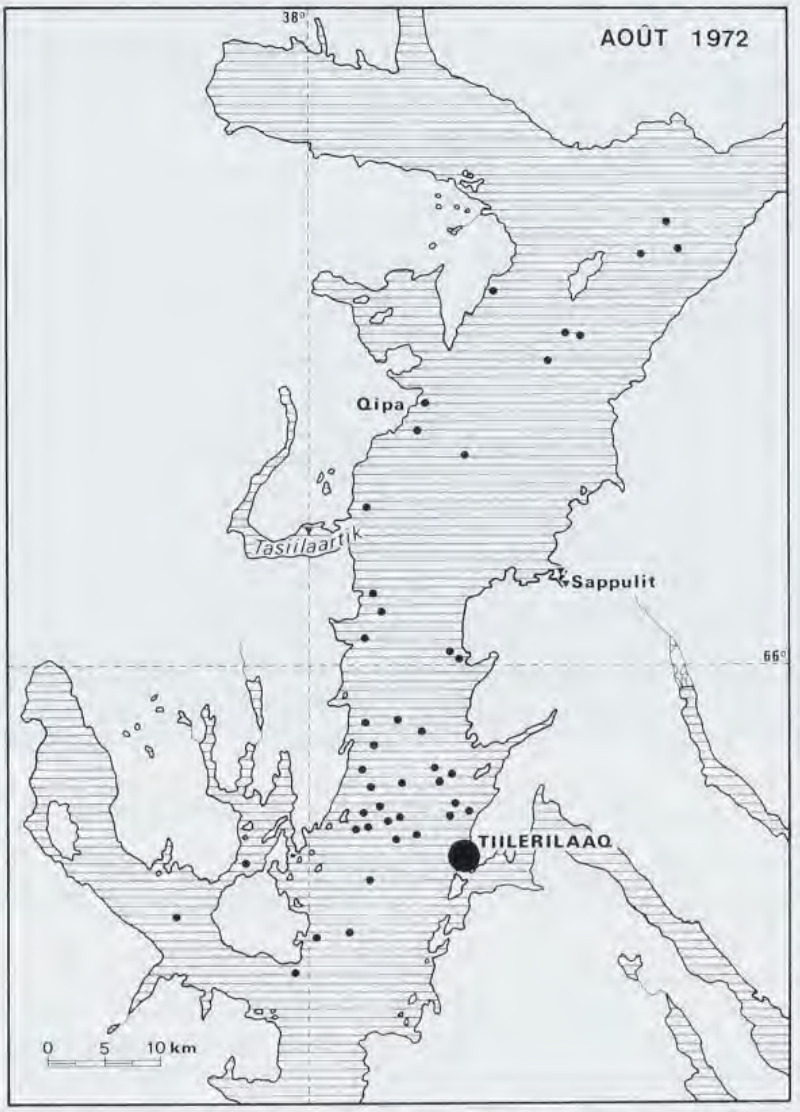

FIG. 128. — Localisation des activités de chasse (●) et de pêche (▼) au cours du mois d'août 1972.

FIG. 128. — Localization of hunting (●) and fishing (▼) activities during the month of August 1972.

En juillet, la pêche à l'omble chevalier s'est pratiquée essentiellement au filet, à **Sapulit**, dans l'embouchure du torrent issu du lac d'**Imertivaq** ; alors qu'en mai et juin, c'est dans les eaux du lac que l'omble était pêché à la ligne à travers la glace.

Le rétrécissement du fjord au niveau de **Nuuvaalik** a provoqué une accumulation de glaces dérivantes qui, comme dans les fjords périphériques, constituait un obstacle dangereux pour le chasseur en kayak ou en barque. Plus au Sud, vers **Pubik**, ce fut la fréquence des brouillards et le vent venu du large qui ont gêné les déplacements et limité l'aire de chasse.

Le passage, au-delà de l'embouchure du fjord de Sermilik, des phoques à capuchon migrateurs fut également, au cours de cette période estivale, l'occasion pour certains chasseurs de s'éloigner de leur aire de chasse habituelle. Ce type d'expédition au large, à la rencontre des phoques à capuchon, était alors une stratégie « nouvelle », liée à l'usage du bateau à moteur. Elle s'est généralisée dans les années 80, avec l'introduction de bateaux en polyester, plus rapides que les barques de bois.

Source : MNHN, Paris

Néanmoins, la chasse au phoque à capuchon était déjà, par le passé, une activité traditionnelle d'été, à partir de campements situés à l'embouchure. L'interruption de cette pratique entre les années 40 et 60 fut une conséquence du regroupement permanent des chasseurs à Tiilerilaaq et d'un choix délibéré d'étendre leurs activités vers l'intérieur du fjord de Sermilik, où les phoques annelés constituaient une ressource moins aléatoire.

Au mois d'août, le rétrécissement de l'aire de chasse, qui apparaît sur la figure 128, traduit surtout une baisse d'activité des chasseurs après la grande fébrilité qui caractérisa le mois de juillet.

Cette moindre activité correspond à la diminution des populations de phoques présentes dans le fjord, les jeunes phoques annelés, repoussés des fjords périphériques par les résidents territoriaux, ayant migré avec les glaces continentales évacuées du Sermilik. Seule l'arrivée des glaces polaires dérivantes modifiera cette situation vers la fin du mois d'octobre.

Il apparaît donc que la localisation et l'extension saisonnière des activités est déterminée à la fois par le caractère saisonnier de la répartition des ressources, dont l'accès peut être facilité ou contrarié par les conditions climatiques et hydroglaciologiques, tout autant que par des choix délibérés, associés à la capacité technique et, plus particulièrement, aux stratégies de déplacement.

LA MOBILITÉ DU CHASSEUR : TECHNIQUES ET STRATÉGIES DE DÉPLACEMENT

Il est étonnant de constater qu'un chasseur inuit se déplace toujours avec très peu de matériel. Lorsqu'il part loin pour la chasse, il compte généralement pouvoir revenir dans la journée. Dans une même situation, un étranger se chargerait, par précaution, d'une tente, d'un réchaud et de combustible afin de pouvoir affronter un éventuel changement de temps. En fait, la stratégie du chasseur consiste plutôt à éviter le mauvais temps. Il mise sur sa grande mobilité pour pouvoir gagner un abri sûr avant l'arrivée de la tempête. Lorsque j'accompagnais les chasseurs dans leurs déplacements, je devais me conformer à ce modèle et, pour ne pas me laisser distancer au moment d'un départ précipité, toujours anticiper leur décision et ne pas avoir à charger mon traîneau au dernier moment : au cours d'une halte, lorsque les chasseurs buvaient le thé, fumaient et conversaient posément, la décision de reprendre la marche pouvait être prise soudainement et suivie d'un départ immédiat.

J'ai eu l'occasion d'éprouver sur le terrain l'efficacité de cette stratégie, en avril 1972, au cours d'un voyage en traîneau au village d'Isertoq, sur la côte extérieure, à plus de 90 km de Tiilerilaaq, où j'allais recueillir des données météorologiques. J'ai croisé, peu de temps avant mon arrivée, une expédition danoise qui avançait lentement en direction de Tiilerilaaq, avec des traîneaux chargés d'un important matériel de campement bien adapté au froid et au mauvais temps. Je comptais séjourner au moins trois jours à Isertoq ; mais dès le lendemain, compte tenu du changement prévisible du temps, je décidai de repartir immédiatement, approuvé en cela par les chasseurs du village. Au tiers du parcours, je retrouvai l'expédition danoise que je dépassai et j'arrivai le soir même à Tiilerilaaq, juste avant les premiers flocons de neige.

Un temps de **neqqajaaq**, avec vent, pluie et neige mêlées, s'est alors installé pendant quatre jours ; et c'est seulement huit jours après mon retour que l'expédition danoise est arrivée à Tiilerilaaq. Leur équipement leur avait permis d'affronter la tourmente sans dommage ; je l'avais pour ma part évitée, comme l'aurait fait tout chasseur inuit qui ne prend jamais de risques inutiles.

La stratégie du chasseur consiste donc à se plier aux changements des conditions physiques de son milieu, plutôt que de les affronter. Toute décision, qu'il s'agisse d'un départ pour la chasse ou de la poursuite d'un gibier, peut, à tout instant, être remise en cause. C'est à cette faculté de « décrocher » très rapidement qu'on reconnaît un chasseur expérimenté.

Source : MNHN, Paris

FIG. 129. — Au cours d'une halte paisible, la prise d'une collation n'exlut pas la possibilité d'un départ immédiat. James Jorsuasen et Thomas Ignatiusen, sur la piste entre Tiilerilaaq et Tasiilaq ; mars 1972.

FIG. 129. — During a peaceful break, eating a snack does not rule out immediate departure. James Jorsuasen and Thomas Ignatiusen, on the way between Tiilerilaaq and Tasiilaq : march 1972.

Les nouvelles méthodes d'escalade en haute montagne qui misent sur la légèreté de l'équipement et la rapidité (MESSNER, 1986) montrent toute la modernité de cette stratégie longtemps considérée comme primitive, en comparaison des expéditions lourdement équipées en matériel.

Dans la tradition inuit, les éléments naturels possèdent un **iiva**, c'est-à-dire une entité personnalisée dont on ménage toujours la susceptibilité. Bien que toute la population soit christianisée depuis 70 ans, la croyance en son pouvoir reste très forte. Par exemple, nous faisions allusion, dans la « chronique des temps et des glaces », à **sila**, le temps (au sens météorologique du terme) qui, au cours d'une période prolongée de **neqqajaaq**, empêchait toute sortie de chasse. Les chasseurs s'abstenaient bien de l'attaquer par les mots, de crainte d'une réplique : **Uumitsertungu piiarngikki taava silap iittaala aginiarpiitsavaalit** (« Si tu t'adresses à **sila** avec colère, son **iittaaq** te répliquera »).

La glace ainsi que la mer ont aussi un **iiva** (**iittararpoq**) dont on parle avec respect. Il n'est donc pas concevable pour les chasseurs d'affronter volontairement ces éléments naturels, car cela correspondrait à une provocation. Sans qu'on puisse précisément situer l'origine de ces croyances et leur relation avec les stratégies face aux éléments naturels, on remarque leur synergie qui rend encore plus efficace le comportement du chasseur.

LE TRAÎNEAU ET LES CHIENS

L'importance qu'a pris le traîneau comme moyen de déplacement dans la région d'Ammassalik ne remonte guère qu'au début du siècle. La faible disponibilité en gibier, qui s'est traduite par

Source : MNHN, Paris

FIG. 130. — Traîneau de type ancien rapporté par Paul-Émile VICTOR en 1935 (Musée de l'Homme).

FIG. 130. — A sledge from the old time brought back by Paul-Emile VICTOR (Musée de l'Homme).

des périodes de pénurie ou de famine au XIXe siècle (MIKKELSEN, 1934), ne permettait pas l'entretien de chiens de traîneau en grand nombre. Lorsque HOLM arriva dans la région en 1884, un chasseur ne possédait jamais plus de 4 ou 5 chiens et il lui fut rapporté qu'au cours des dernières famines, beaucoup d'entre eux avaient été abattus et consommés.

A cette époque, le traîneau avait la structure massive qu'on retrouve chez les différents groupes de chasseurs inuit : cette forme primitive, encore en usage dans l'Arctique, notamment au nord-ouest du Groenland et en Alaska (LE MOUËL, 1978 ; NELSON, 1969), est faite de deux longerons de bois massif (d'environ 3 mètres de long), servant de patins et reliés ensemble par une série de planches également très robustes. Mais il était court et étroit (par exemple le traîneau de Umerineq mesuré par HOLM faisait 1,74 × 0,34 m ; THALBITZER, 1914), en relation avec le faible nombre de chiens disponibles pour le tirer.

Avec la possibilité de disposer de surplus alimentaires grâce à l'apparition de la morue et à l'adoption de nouvelles techniques de pêche au requin dormeur (lignes de fond), le nombre de chiens a pu être augmenté. Aujourd'hui, un chasseur possède entre 8 et 14 chiens adultes.

Les dimensions du traîneau ont également changé : par exemple celui de R. Umerineq, le petit-fils du chasseur dont le traîneau fut mesuré par HOLM, atteint 3 mètres de longueur et 0,55 m de large. La longueur moyenne à Tiilerilaaq est de 305 ± 9 cm (N = 10). Il est bien évident que la dimension maximale du traîneau et sa possibilité de charge dépendent du nombre de chiens disponibles. Cependant, dans la région d'Ammassalik, l'adoption récente d'une structure allégée est aussi un élément qui a permis cette évolution des dimensions.

La relation entre la longueur du traîneau et l'état du couvert glacé que LE MOUËL (1978) a voulu mettre en évidence ne semble pas se confirmer. Les traîneaux courts en usage dans la partie la plus méridionale de la côte ouest du Groenland, qu'il oppose aux grands traîneaux de la région de Thulé où la glace est plus solide, ne sont probablement qu'en relation avec la possibilité de subvenir aux besoins alimentaires de chiens en nombre plus ou moins grand, comme le confirme l'évolution du traîneau à Ammassalik.

Source : MNHN, Paris

FIG. 131. — Course rapide d'un traîneau de structure moderne allégée sur glace fixe d'hiver : Billiam Jonathansen en mars 1972, dans le fjord de Qeertertivatsiaq.

FIG. 131. — The rapid progress of a sledge with a modern, lighter structure on fixed winter ice : Billiam Jonathansen in March 1972, in the Qeertertivatsiaq fjord.

STRUCTURE DU TRAÎNEAU

La structure actuelle du traîneau (**kaattuulit**) de la région d'Ammassalik est dérivée du modèle introduit à partir de 1930 par les explorateurs européens, et plus spécialement de celui utilisé par Paul-Emile Victor au cours de son hivernage de 1937 (VICTOR, 1975).

La partie supérieure, **qaaja** (1), est formée de lattes minces, **sattilingartaa** (2), vissées sur six à sept traverses, **igaarngilaa** (3), et de deux longerons latéraux, **qulaa** (4). Chaque traverse, munie de jambes de force en métal, **quttunniviikkilaa** (5), est supportée par des montants, **napaliva** (6), fixés eux-même sur les patins, **pisiililaa** (7). Ces pièces latérales sont assemblées par des tenons et mortaises maintenus solidaires par des chevilles métalliques.

Souvent lourdement chargé, le traîneau doit être à la fois souple et robuste, afin de subir sans dommage les torsions et les chocs dus à un relief accidenté ou à une banquise irrégulière. Les assemblages ne sont donc jamais collés et ceux qui fixent les montants aux longerons sont renforcés à l'aide de ligatures de nylon.

Les patins (7) sont munis d'une semelle métallique (8) désignée par le même terme que la semelle d'os (**pertaaja**) dont était muni le traîneau primitif, en usage au moins depuis l'époque « Dorset » (500 avant J.C.). Ils sont en bois dur (hêtre d'importation), recourbés à l'avant par un traitement à la vapeur et prolongés par une spatule, **narsia** (9), qui permet à l'avant du traîneau de se soulever au passage d'un obstacle.

Le terme qui désigne le traîneau à Ammassalik, **kaattuulit**, formé sur le même radical que le verbe **kaattuarpaa** (« il le pousse »), correspond à son utilisation sur les pentes et les dévers, qui exige un important effort de la part du conducteur poussant à l'arrière sur les bras du traîneau,

Source : MNHN, Paris

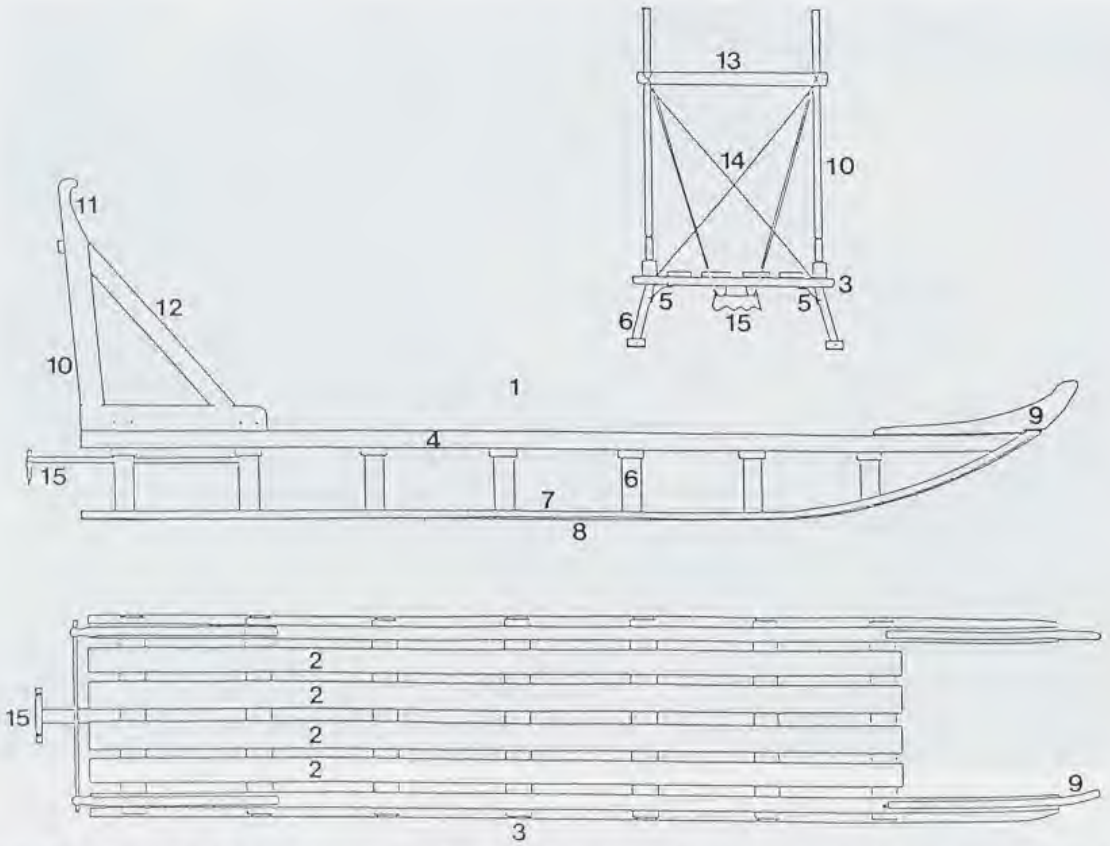

Fig. 132. — Plan et profil du traîneau fabriqué à Tiilerilaaq par Erinarteeq Jonathansen en 1972. Cette forme allégée de grande dimension est caractéristique du district d'Ammassalik. Les numéros renvoient au nom des pièces correspondantes décrites dans le texte.

Fig. 132. — Scale drawing and profile of the sledge made at Tiilerilaaq by Erinarteeq Jonathansen in 1972. This large and relatively light sledge is characteristic of the Ammassalik region. The numbers refer to the names of the corresponding pieces described in the text.

napaajaat (10). Ces bras, munis de poignées, **napaajaala tiimiarpia** (11), sont renforcés par une barre oblique (12) et rendus solidaires par une traverse horizontale, **sanniilaa** (13), et un croisillon de cordage, **nuluulaat** (14). Fixés sur les longerons à l'aide de ligatures de fil de nylon, ils sont typiques des traîneaux du Groenland, pays montagneux. Dans les régions moins accidentées du Canada et de l'Alaska, la forme ancienne du traîneau ne comportait généralement pas de bras (Birket-Smith, 1929, 1955) ; Mathiassen (1928) signale uniquement la présence de bras en bois de caribou sur les traîneaux de la région d'Iglulik, au nord de la baie d'Hudson.

Trois autres caractéristiques confèrent au traîneau de la région d'Ammassalik une bonne adaptation au passage d'obstacles et aux différentes consistances de neige :

(1) Les patins, à l'aplomb des longerons latéraux sur les premières formes allégées, sont déportés vers l'extérieur, ce qui augmente la stabilité sur les dévers.

(2) La largeur des patins (5,5 cm) est supérieure à celle des traîneaux des autres régions de l'Arctique (2,0 à 3,5 cm sur la côte nord-ouest du Groenland ; Le Mouël, 1978). Il semble que cela soit un bon compromis en fonction des conditions très variables de la surface de la neige et du couvert glacé. J'ai pu voir, par exemple, lors d'une chasse à l'ours en 1962, l'un des chasseurs se faire progressivement distancer et se trouver exclu de la capture et du partage. Dépité, ce chasseur m'a expliqué qu'il n'avait pu tenir la vitesse parce que ses patins, plus étroits que ceux de nos traîneaux, s'enfonçaient par à-coups dans la neige croûteuse, ce qui provoquait une marche saccadée.

(3) La présence d'un frein, **tugertarngaa** (15),

Source : MNHN, Paris

permet de contrôler la vitesse dans les fortes pentes sans avoir à dételer les chiens, comme cela se pratiquait autrefois. Ce frein, formé d'une griffe métallique à 4 ou 5 dents fixée sur la dernière traverse par une charnière, est maintenu en position haute par un lien élastique. Il est commandé par une forte pression du pied.

La fabrication d'un tel traîneau demande environ 80 heures, à partir des pièces de bois brut et du métal (pour les semelles), achetés à la boutique. S'il est utilisé intensivement, il ne dure pas plus de trois saisons mais certaines pièces (notamment les semelles) peuvent être réutilisées dans la fabrication d'un nouveau traîneau.

L'usage du traîneau sur de longues distances permet la pose et la relève régulière des filets à phoque, de novembre à février, puis la chasse aux phoques qui montent sur la glace pour muer, d'avril à juin. Ces activités autrefois faites à proximité des campements occupés par une ou deux familles, ne pourraient se poursuivre efficacement autour de Tiilerilaaq car les sites favorables seraient rapidement épuisés. La grande extension d'une aire de chasse collective décrite dans les pages qui précèdent est donc directement en relation avec l'évolution de la forme du traîneau et de la composition de son attelage.

ALIMENTATION DES CHIENS DE TRAÎNEAU

Réciproquement, c'est l'abondance de nourriture qui, comme nous l'avons vu, a permis d'augmenter le nombre de chiens de l'attelage. Cependant, à Tiilerilaaq, si le surplus alimentaire nécessaire à un total de 210 chiens ne provenait pas de la viande du requin dormeur, il est certain que les captures de phoque seraient insuffisantes. Pour les habitants du village, il existe bien un excédent de graisse de phoque sur le total de 3 400 kcal de nourriture locale actuellement disponible en moyenne journalière par « unité », graisse qui n'est plus utilisée comme combustible et sert de complément alimentaire aux chiens ; mais l'équilibre actuel de la chasse sur le couvert glacé repose essentiellement sur la pêche au requin qui procure l'énergie indispensable pour se déplacer en traîneau.

Un chien en activité consomme jusqu'à 1 500 g de nourriture (poids frais) par jour. S'il reste inactif, il est nourri seulement un jour sur trois en hiver et une fois par semaine en été, à condition d'avoir toujours de l'eau douce disponible. Sur ce point, l'attitude des chasseurs peut varier énormément et traduire un choix de stratégie : si certains diminuent la ration des chiens par manque de ressources ou par négligence, d'autres le feront volontairement, considérant qu'un chien peu nourri est mieux préparé à affronter le jeûne prolongé toujours possible si la banquise rompue l'oblige à faire un long détour. Au contraire, certains chasseurs estiment qu'un chien bien nourri est mieux préparé à affronter des conditions difficiles.

Le chien du Groenland (**qimmeq**) est une des quatre variétés de chiens polaires (Victor, 1974). Il se distingue par son pelage de couleur variable, blanc-gris ou brun, et une taille moyenne (poids allant de 25 à 50 kg). La femelle a deux portées de 5 ou 6 chiots par an. L'effectif de l'équipage est géré en favorisant la croissance des chiots nés au printemps. La portée d'automne est le plus souvent éliminée, car son allaitement immobiliserait la mère tout l'hiver.

L'ATTELAGE DU TRAÎNEAU

L'attelage ne porte pas de nom spécifique : **qamutseq** désigne l'ensemble du traîneau et de l'attelage. Les chiens sont attelés par des traits indépendants, **noraattat** (16), reliés à la corde d'attache, **pileq** (17), qui est fixée à la première traverse du traîneau. Le harnais, **aneq** (18), qui répartit l'effort sur les épaules et le poitrail du chien, était traditionnellement en cuir de phoque barbu ; le passage de la tête (19) et celui des pattes antérieures (20) correspondent à la taille de l'animal. Le harnais en corde de nylon, apparu dans les années 60, fut remplacé dans les années 70 par de la sangle de toile épaisse. Cependant, en 1986, plusieurs chasseurs étaient revenus au harnais en cuir de phoque, ayant constaté que la corde de nylon blessait les chiens aux épaules et que la sangle de toile leur entamait les aisselles. Le système d'accrochage du harnais (18) sur le trait (16) évolue de même : souvent remplacée par un mousqueton, la traditionnelle dent d'ours qui se bloque sur la boucle du trait (21) est conservée par quelques chasseurs pour des raisons de prestige.

Source : MNHN, Paris

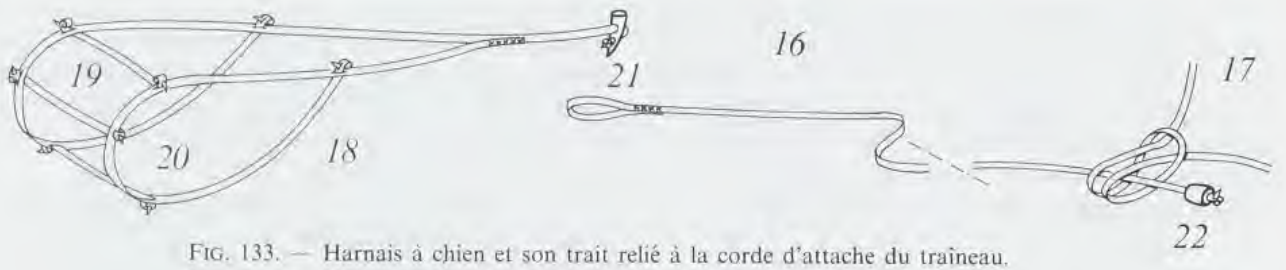

FIG. 133. — Harnais à chien et son trait relié à la corde d'attache du traîneau.

FIG. 133. — Dog harness and its trace tied to the sledge rope.

Les traits en cuir de phoque sont les plus faciles à utiliser, en particulier s'il faut les démêler lorsqu'ils sont gelés ; cependant leur remplacement par le cordage de nylon est maintenant généralisé et a persisté car ils étaient trop fréquemment mangés par les chiens affamés au cours des haltes, en dépit de l'utilisation de la muselière. La boule d'os percé, **orseq** (22), qui bloquait chaque trait de cuir dans la boucle d'attache au traîneau est remplacée par un simple nœud sur les traits de nylon.

Attaché au trait le plus long, le chien de tête, **isarngartut**, choisi en fonction de ses qualités d'obéissance, peut aussi bien être une femelle qu'un mâle. Sur une surface glacée dure, une femelle de tête donne à l'attelage un rythme rapide. Le mâle, plus résistant, est préféré en tête, dans la neige profonde. Les autres chiens sont disposés deux à deux, par des traits d'égale longueur, à des distances respectives leur laissant une certaine aisance des mouvements.

LES SKIS EN TANT QU'ACCESSOIRES DU TRAÎNEAU

BIRKET-SMITH (1929) faisait remarquer que le ski était une des seules techniques de déplacement qui n'ait pas été inventée dans le monde inuit.

Introduits à Ammassalik par les Européens à la fin du siècle dernier, les skis furent immédiatement adoptés sous le nom de **pisiilit** (formé sur le verbe **pisippoq**, il marche). Ils constituent maintenant un accessoire toujours présent sur le traîneau du chasseur, soit pour marcher lorsque la neige est trop profonde, soit pour approcher le phoque sur neige détrempée.

De même que pour le traîneau, c'est le chasseur lui-même qui fabrique ses skis à partir de planches de bois léger d'importation de 160 cm sur 10 à 12 cm de largeur. Une spatule est formée en courbant à la vapeur l'une des extrémités taillée en pointe. La position relevée est maintenue à l'aide d'un tendeur, actuellement un gros fil de nylon. Une semelle permanente en peau de phoque (**pisiilit alia**) est fixée sous la planche à l'aide d'un laçage.

La simplicité de la fixation, formée d'un simple arceau de cuir (**pisiilit isarngaa alitsameeq**) dans lequel le chasseur glisse sa botte, confère à ce ski simplifié une grande souplesse d'utilisation.

LE KAYAK ET LA BARQUE À MOTEUR

Lorqu'en 1884 HOLM atteignit la région d'Ammassalik, les chasseurs vivaient surtout de la capture des phoques en mer libre ; ils hivernaient de préférence près de la côte extérieure où l'accès vers des zones libres de glace était plus durable. Par la suite, des familles se sont dispersées à l'intérieur du fjord de Sermilik ; mais les lieux de campement étaient choisis en fonction d'un usage du kayak sur plusieurs mois d'hiver, notamment à **Sarpaq** (24), près de l'actuel emplacement de Tiilerilaaq, à **Innartivaq** (279) où un vent continuel de **puanngaq** retardait la prise de la banquise, ainsi qu'à **Kagalik** (128) et **Agernarnaq** (116) où souffle un vent dominant d'est (**kalanneq** ou **neqqajaaq**). Il s'agit d'ailleurs de sites qui, d'après les relevés archéologiques (MATHIASSEN, 1933), avaient déjà été occupés au cours des siècles qui ont précédé.

Source : MNHN, Paris

A partir de ces campements, la capture des phoques qui montaient sur la glace pour muer se pratiquait avant la débâcle, et l'on peut penser que, globalement, l'aire de chasse correspondait à celle que l'on observe encore actuellement. Avec le regroupement à Tiilerilaaq, à partir de 1940, l'exploitation du couvert glacé n'aurait pu se faire sans l'usage intensif du traîneau et l'augmentation du nombre de chiens dont nous avons montré l'évolution récente et l'importance.

Le kayak, dont la forme et la structure remonte à la culture de Thulé, a donc été, depuis son introduction à Ammassalik au XVe siècle, l'élément essentiel de la stratégie de chasse. Son aire d'origine est, en fait, le détroit de Béring et d'après ARIMA (1975) il remonterait à 3000 avant J.C., bien que l'existence d'une forme primitive de kayak ne soit rigoureusement prouvée que par des modèles de bois et d'os du début de notre ère (COLLINS, 1937 ; ARUTYUNOV *et al.*, 1964).

Il a longtemps constitué, avec l'umiak de plus grande taille et chargé du matériel de campement, le moyen de déplacement sur de grandes distances.

Si la barque de bois a remplacé assez rapidement l'umiak, comme moyen de déplacement dans la région d'Ammassalik (à partir de 1930), en revanche le kayak a persisté en tant que moyen d'approche du gibier jusqu'à 1980, à Tiilerilaaq et l'on pourrait s'interroger sur les raisons de son maintien alors que partout ailleurs il était abandonné. Il ne s'agissait pas d'un problème de financement de l'achat du bateau à moteur car il existe un système souple de vente à crédit, favorisé par une politique d'encouragement à la modernisation du matériel.

NOOTER (1976) pensait que la persistance du kayak à Tiilerilaaq s'expliquait davantage par la densité des glaces dérivant dans le fjord de Sermilik, qui rendait difficile la navigation motorisée. En fait, c'est l'évolution simultanée des stratégies de déplacement et des stratégies de chasse, en fonction de la situation particulière de Tiilerilaaq, qui a pesé sur le maintien du kayak.

Compte tenu de la situation de Tiilerilaaq au centre même de l'aire de chasse, avec des phoques accessibles à proximité, le bruit des moteurs a longtemps été considéré comme nuisible. Lorsqu'en 1965, le responsable de la boutique, Karl Kalia, voulut utiliser pour la chasse sa barque à moteur, il lui fut signifié, par l'ensemble des chasseurs, de réserver ce type d'embarcation pour des déplacements hors du fjord de Sermilik. Deux ans plus tard, certains chasseurs qui avaient équipé leur barque d'un moteur évitaient encore d'en faire usage pour la chasse, limitant son emploi au transport du matériel, dont le kayak que l'on chargeait sur la barque. J'ai observé, en fait, au cours d'une longue période de transition, la complémentarité des deux techniques.

Au cours des années qui suivirent, la pratique ayant montré que le bruit du moteur n'éloignait pas toujours le phoque (des phoques curieux s'approchant même des bateaux à moteur), les nouvelles barques à coque plastique (en polyester) furent de plus en plus employées. Avec elles, il était possible d'atteindre, dans la journée, des terrains de chasse plus éloignés que ceux où l'on accédait en kayak. Les chasseurs qui s'équipaient d'un bateau à moteur conservaient cependant leur kayak qui leur semblait indispensable pour la chasse au narval. Il n'était alors pas concevable de pouvoir capturer ce cétacé autrement qu'au harpon, depuis un kayak.

Toute tentative d'innovation était repoussée ; par exemple, en 1978, Billiam Jonathansen avait été tenté de participer à la poursuite des narvals avec son bateau à moteur, encouragé par le témoignage de sa fille, Kista, qui, depuis son mariage, vivait dans un village où l'on chassait ainsi le narval. A peine avait-il fait démarrer son moteur qu'un adolescent lui lança de la berge : « **qialivarartimi kaatsaajartaat aattatsanngilaq suuttiittuni** » (« quand il y a du narval, le bateau à moteur ne doit pas partir en premier »). Bien que vieux chasseur expérimenté, Billiam se plia à l'injonction du jeune garçon et stoppa son moteur.

Il s'est avéré par la suite que, pour la capture du narval, le bateau à moteur était souvent plus efficace que le kayak (cf. « Techniques et instruments de chasse »). Aussi, en 1986, il ne restait plus que quatre kayaks à Tiilerilaaq.

Source : MNHN, Paris

FIG. 134. — Passage en kayak sur la glace de mer en formation ; Erinarteeq Jonathansen, mars 1972. L'allongement de l'étrave facilite la montée sur la glace et la forme particulière des extrémités, **kattut**, de la pagaie double, permet d'y prendre appui.

FIG. 134. — Travelling across sea-ice in formation ; Erinarteeq Jonathansen in March 1972. The elongated stem of the kayak makes getting onto the ice easier and the particular form of each end, ***kattut****, of the double paddle, enables Erinarteeq Jonathansen to take support from the ice.*

STRUCTURE ET CONSTRUCTION DU KAYAK DE LA RÉGION D'AMMASSALIK

La forme des kayaks utilisés au XXe siècle dans la région d'Ammassalik est très peu différente de celle qui caractérise la côte occidentale. Après l'exploration par HOLM en 1884 et les contacts plus fréquents avec le reste du Groenland qui ont suivi, ce modèle de kayak, très plat, fut vraisemblablement copié. A une époque plus ancienne, l'étrave était redressée (HOLM, 1887), ce qui correspond, d'après O. ROSING (1963), à un modèle préexistant du nord-ouest du Groenland.

De même que pour la langue, on constate donc ici encore, à propos de la forme du kayak, la persistance d'un trait de culture ancienne qui, sur la côte occidentale, a subi des transformations plus rapides.

En dehors de ces caractéristiques et des influences plus ou moins lointaines, la forme du kayak d'Ammassalik est la plus effilée et la moins profonde de tous les types du Groenland (H.C. PETERSEN, 1986). Il semble y avoir là une relation avec une mer encombrée de glaces dérivantes qui brisent la houle, autorisant ainsi les embarcations peu profondes, mais également la recherche d'une dissimulation du chasseur vis-à-vis des phoques. En effet, la hauteur d'une embarcation se remarque d'autant plus que la mer est immobile et plate.

Ailleurs dans l'Arctique, lorsque le kayak est davantage utilisé comme moyen de déplacement, il peut être très long, biplace ou triplace chez les Aléoutes (ROBERT-LAMBLIN, 1980) ou très court lorsqu'on doit le transporter par voie terrestre entre les lacs et les cours d'eau comme chez les Nunamiut du Québec (VÉZINET, 1980).

Le profil bas et effilé du kayak de la région

Source : MNHN, Paris

d'Ammassalik est encore accentué à Tiilerilaaq par un allongement de l'étrave qui peut atteindre 150 cm (contre 125 cm, en moyenne, pour Ammassalik et 85 à 102 cm pour le reste du Groenland, d'après P. S. JENSEN, 1975). A l'intérieur d'un fjord, cet allongement supplémentaire est bien adapté à la fréquence des plaques de nouvelle glace sur lesquelles le kayak monte plus facilement.

La construction d'un kayak nécessite plus d'un mois de travail ; mais, contrairement au montage relativement simple du traîneau qui est généralement exécuté par son utilisateur, la technique de fabrication du kayak n'est pas forcément maîtrisée par tous les chasseurs. Il est pourtant classique d'affirmer que chez les chasseurs-cueilleurs, tout individu est son propre artisan et qu'il n'y a aucune spécialisation (TESTART, 1985). Lors de mon enquête portant sur la concordance entre constructeur et utilisateur, je fus étonné de ne trouver que six constructeurs pour 18 chasseurs possédant un kayak à Tiilerilaaq. De fait, il y a des « spécialistes », et, aussi loin que remonte la mémoire des chasseurs les plus âgés, la construction du kayak a toujours été le fait d'un petit nombre de personnes ayant les qualités requises. Billiam, mon père adoptif, était de ceux-là. Il a fabriqué non seulement son propre kayak et ceux de ses quatre fils et d'un enfant adopté, Axel Nakinge, mais également ceux de son beau-frère et de son cousin.

Autrefois, un chasseur décédé pouvait être placé dans son kayak et envoyé par le fond (GESSAIN & VICTOR, 1969 a). Etant donné la difficulté de se procurer le bois et le haut degré de technicité indispensable à la fabrication du kayak, cette pratique était certainement exceptionnelle et, selon les chasseurs d'Ammassalik que j'ai interrogés, le kayak a toujours été un bien transmissible entre apparentés et alliés. Il pouvait être ajusté à la taille de son nouveau propriétaire en modifiant la position de la traverse d'appui des pieds (**tugummiaq**) ou celle de la traverse supérieure (**maseq**). Il n'est donc pas surprenant que GESSAIN & VICTOR (1969 b) n'aient pas trouvé la corrélation qu'on supposait exister entre la taille du kayak et celle de son propriétaire.

Le suivi de la construction de l'un des kayaks de Billiam Jonathansen, en 1958 (plan de charpente en figure 135), m'a permis de préciser les caractéristiques de structure et la nomenclature afin de compléter l'étude sur les bateaux en peaux (skinboats) du Groenland de H. C. PETERSEN (1986).

Deux planches de 4,50 m furent d'abord choisies pour constituer les plats-bords supérieurs, **apummat** (1). Après les avoir liées ensemble, Billiam marqua l'emplacement des emboîtures des traverses, **ajaat** (2), qui renforcent le pont, **qaaja** (3), et ceux des mortaises correspondant aux côtes, **tippit** (4), qui donnent la forme des côtés et du fond.

Après le mortaisage, les plats-bords serrés l'un contre l'autre furent liés aux extrémités puis écartés pour le montage des traverses. Il commença par monter celles du milieu qui délimitent le trou d'homme, la traverse avant, **maseq** (5), étant légèrement courbée vers le haut afin de permettre le passage des jambes, et la traverse arrière, **ertserpik** (6), procurant l'appui lombaire. Vers l'avant, deux autres traverses courbées, **masip qeqqarsia** (7) et **masip suulia** (8), puis les traverses droites (**ajaat**) dont la première, **tugummiaq** (9), sert d'appui aux pieds, donnèrent la forme du pont avant **suuala qaaja** (10). Le pont arrière, **kiivala qaaja** (11), n'est formé que de traverses droites (**ajaat**). La distance entre (6) et (9) est fonction de la longueur des jambes ; c'est la seule mesure prise en compte dans la construction ou qui soit modifiée lors d'un changement de propriétaire.

La courbure des plats-bords, définie en fonction d'une idée bien précise du constructeur sur la pénétration dans l'eau, fut donnée par Billiam au fur et à mesure qu'il introduisait les traverses. La longueur de chacune d'elle était donc déterminée afin d'aboutir à la forme désirée.

Il tailla ensuite les pièces de bois destinées à la fabrication des 18 côtes, **tippit** (4). Leur longueur fut définie par rapport à la largeur du pont à laquelle il ajouta l'épaisseur de quatre doigts de chaque côté, de façon à obtenir une faible profondeur de coque. Après les avoir laissé tremper pendant quatre jours, il les chauffa à la vapeur pour leur donner leur forte courbure, en prenant appui sur un tronc de bois de flottage ; puis il les emboîta en forçant dans les mortaises leurs extrémités amincies. Certaines de ces côtes étaient encore en bois d'origine locale (le bouleau nain, *Betula nana*). Les autres pièces, en bois d'importation, étaient autrefois taillées dans les bois de flottage qui dérivaient en mer.

La quille, **qilerseq** (12), fut découpée par

Source : MNHN, Paris

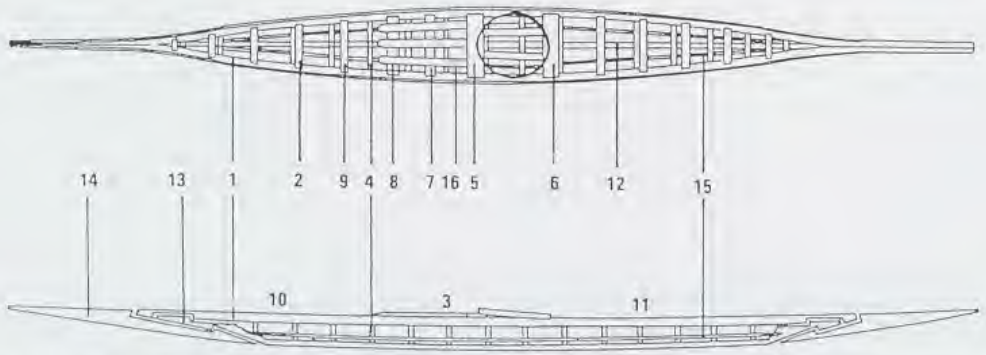

FIG. 135. — Plan de charpente du kayak construit en 1958, à Tiilerilaaq, par Billiam Jonathansen.

FIG. 135. — Scale drawing of the wooden frame of a kayak built in 1958 in Tiilerilaaq by Billiam Jonathansen.

Billiam dans une planche de longueur équivalente à celle des plats-bords et ses extrémités, **niilaat** (13), furent chevillées sur les plats-bords à l'aide de pointes. Il ajouta les deux pièces de bois, **isigumiaat** (14), pour former l'étrave et l'étambot selon une découpe d'assemblage que H. C. PETERSEN (1986) considère comme la plus performante parmi tous les montages de kayak.

Pour maintenir les côtes et former les côtés du kayak, il fixa ensuite les deux lattes, **alaat** (15). Il ne lui restait plus qu'à renforcer le pont avant par des lattes, **tunertit** (16), avant la pose de l'enveloppe, **puaa**.

La pose des peaux sur la charpente d'un kayak a été décrite en détail par GESSAIN & VICTOR (1969 b). Pour son kayak, Billiam utilisa deux peaux de phoque barbu, comme c'est généralement l'usage à Ammassalik. Dans d'autres régions de l'Arctique il arrive que des peaux beaucoup moins épaisses, comme celle du phoque annelé, puissent être choisies, afin d'alléger le kayak (FREEMAN, 1963).

Les peaux sont assemblées par des doubles coutures réalisées dans l'épaisseur du cuir, sans le traverser, à l'aide d'une tresse, **tuttulaa**, de trois brins de tendon de phoque ou de narval. A Tiilerilaaq, le phoque barbu étant assez rare, on prolonge souvent l'utilisation d'une même enveloppe au-delà de deux ans, et cela amène les chasseurs à clouer des pièces de fer-blanc pour recouvrir les parties les plus exposées aux frottement. Lorque le kayak n'est plus totalement étanche, on perce à l'une des extrémités, au-dessus de la quille, un petit trou bouché par une cheville de bois, qui permet d'évacuer l'eau au retour, technique qui, selon H. C. PETERSEN (1986), n'existe pas sur la côte ouest.

Les courroies de pont, **taqqat**, sont passées à travers un trou percé dans les plats-bords avant que l'enveloppe du kayak ne soit achevée par la ou les femmes qui en font la couture. Ces courroies traversent l'enveloppe en force, par une fente suffisamment étroite pour que le cuir, en se resserrant, assure une bonne étanchéité. Elles servent à maintenir, sur le pont du kayak, tout l'armement de chasse, ainsi qu'à fournir les points d'attache de la corde au bout de laquelle est remorqué le gibier qu'on a préalablement gonflé d'air pour en assurer la flottaison.

La construction du kayak s'achève toujours par la mise en place du cintre du trou d'homme, **saqqisip paaja**, en bois de bouleau nain. Il est posé sur les deux traverses (5) et (6), et l'enveloppe de peau, glissée dessous, est accrochée à des dents de phoque, **saqqisip paajala qitsiilaat** (« les crochets de l'entrée du kayak »), plantées à l'intérieur de ce cintre.

Enfin, pour protéger les parties du kayak exposées au frottement sur les glaces, une semelle, **pertaaq**, autrefois en os et remplacée récemment par une baguette d'aluminium, est clouée à l'avant et à l'arrière de la quille. Les deux extrémités sont protégées des chocs par une boule, **isigumiaala puua**, en os, en bois, ou en métal.

LA PAGAIE DOUBLE

La fabrication de la pagaie double, **paalit**, requiert autant de soins que celle de la charpente

Source : MNHN, Paris

FIG. 136. — Billiam Jonathansen perce des trous dans les côtes du kayak en construction, à l'aide du « couteau à long manche », **ipuaqqortoq**, afin de pouvoir cheviller le petit plancher, **naqqaa.** Tiilerilaaq, août 1958.

*FIG. 136. — Billiam Jonathansen makes holes in the sides of the kayak bieng built, using a "knife with a long shaft", **ipuaqqortoq**, so as to be able to peg in the floor, **naqqaa**. Tiilerilaaq, August 1958.*

du kayak. Un bois totalement dépourvu de nœuds doit d'abord être sélectionné, car la rupture de la pagaie est à craindre lorsqu'on force à contre-courant ou par un vent violent. Dans ces circonstances, un chasseur sans pagaie a très peu de chances de pouvoir rentrer seul : Asser Jonathansen en fit un jour l'expérience et ne dut son salut, après une nuit de dérive, accroché à une glace, qu'à l'intervention de tous les chasseurs du village partis à sa recherche dans différentes directions.

Cette pagaie inuit a des plats (ou « pelles »), **muliat**, à peine plus larges que le manche, **tasiaat**, et toujours dans le même plan. La faible largeur de ces plats se justifie par une moindre prise au vent, tandis que leur grande longueur immergée peut donner une forte poussée. J'ai moi-même une expérience étonnante de la puissance qu'un chasseur expérimenté peut exercer sur cette pagaie : alors que je pêchais seul en barque, face au village, le vent de **neqqajaaq** se leva brusquement. Malgré tous mes efforts pour rejoindre la côte en ramant contre le vent, j'étais peu à peu repoussé vers le large. Billiam qui me voyait depuis sa maison vint rapidement me rejoindre avec son kayak et me lança une corde que je nouais à la barque. Il réussit à remorquer jusqu'à la côte la lourde barque que je ne pouvais même plus maintenir face au vent.

Les arêtes des plats de la pagaie sont, comme

Source : MNHN, Paris

la quille du kayak, protégées par des baguettes, **siaat**, d'os ou d'aluminium. Les extrémités sont munies d'embouts, **kattut**, fabriqués dans le même matériau et fixés avec tenons et chevilles. Alors que partout ailleurs dans l'Arctique, les embouts sont dans le prolongement des plats, dans la région d'Ammassalik, ils sont plus larges, ce qui leur donne un aspect très caractéristique. C'est encore une fois la fréquence des glaces dérivantes, entre lesquelles les chasseurs se déplacent, qui justifie cette forme de pagaie, dont les extrémités saillantes permettent de prendre appui sur la glace.

L'ISOLATION THERMIQUE

Vêtements, campement et habitat

Au cours du suivi quotidien des chasseurs de Tiilerilaaq dont nous analyserons les résultats au chapitre suivant, on trouve, parmi les raisons individuelles invoquées pour justifier l'absence d'activité, non seulement la disponibilité ou l'état du traîneau, du kayak ou de la barque, mais également celui de vêtements efficaces ou du matériel de campement.

En effet, comme nous l'avons vu à propos de l'écologie nutritionnelle, c'est l'isolation du corps par le vêtement, et non la présence parfois supposée d'une couche de graisse sous-cutanée, qui détermine, chez les Inuit comme chez d'autres populations, l'équilibre thermique. La principale énergie investie pour se protéger du froid réside, en fait, dans le temps consacré par les femmes inuit à la fabrication et à l'entretien des vêtements de peau, ou bien dans la préparation des peaux dont le produit de la vente sert à l'achat de vêtements importés. Cette dernière solution est devenue la plus rationnelle dans le contexte économique moderne : ainsi, par exemple, en 1972, il fallait 25 heures de travail pour fabriquer un pantalon à partir d'une peau brute de phoque à capuchon, contre 15 heures pour la préparation de trois peaux de phoque annelé (valeur totale : 250 couronnes danoises) correspondant au prix d'achat d'un pantalon molletonné. Parmi les vêtements de chasse utilisés actuellement, seul le pantalon, les gants, et surtout les bottes peuvent encore être confectionnés en peau de phoque.

Les vêtements de chasse

BOTTES

Deux sortes de bottes sont utilisées selon la saison, construites sur le même principe dans la peau de différentes espèces de phoque, après un traitement complexe (B. Robbe, 1975). Elles comportent toujours une botte extérieure, **kamik**, dans laquelle s'emboîte une botte intérieure, **alersi**.

— Les bottes d'hiver, **meqqilit** (« celles qui ont des poils ») comportent une botte extérieure en peau de phoque à capuchon non épilée, le poil tourné vers l'extérieur, avec une semelle en phoque barbu. Les bottes intérieures ont une tige en phoque annelé avec le poil tourné vers l'intérieur ; mais leur pied, pour être plus chaud, est souvent fait en peau de chien.

— Les bottes d'été, **maattamiilit** (« celles qui sont épilées »), comportent une botte extérieure faite dans les mêmes cuirs que la botte d'hiver mais grattés et d'aspect lisse après graissage, ce qui lui confère un maximum d'étanchéité. Les bottes intérieures, tige et pied, sont entièrement en phoque annelé non gratté, le poil toujours tourné vers l'intérieur.

L'isolation thermique du pied est assurée, aussi bien pour les bottes d'été que pour les bottes d'hiver, par une grosse poignée d'herbe séchée, **piitsat**, placée entre les deux semelles, qui en évite également l'usure prématurée par frottement.

La couture de la semelle de la botte extérieure doit être particulièrement soignée par la femme

Source : MNHN, Paris

FIG. 137. — Confection du fil en tendon de phoque destiné à la couture de bottes. Elika Jonathansen, Tiilerilaaq, 1961.

FIG. 137. — Making thread from seal sinew for stitching boots. Elika Jonathansen, Tiilerilaaq, 1961.

du chasseur. Pour cette couture, difficile à réaliser à cause de l'épaisseur de la semelle en peau du phoque barbu, le fil de nylon a été essayé dans les années 60.

Très rapidement, on est revenu au fil de couture traditionnel, **qittaq**, en tendon de phoque ou de narval, à deux brins, qu'on tresse juste avant usage en le roulant sur la joue. En effet, lorsque la semelle se détend sous l'effet de l'humidité, le fil traditionnel gonfle également et garde à la couture toute son étanchéité ; cela ne se produit pas avec le fil de nylon, insensible à l'humidité.

Bien qu'il n'y ait pas de « spécialistes », comme pour la construction du kayak, il y a des couturières connues pour la qualité de leur travail, dont on dit du mari « **tummalaartsineq ajerpoq** » (« il n'a jamais froid aux pieds »).

La fabrication d'une paire de bottes à partir des peaux brutes nécessite 14 à 16 heures de travail féminin. De plus, leur semelle doit généralement être renouvelée au moins une fois au cours de la saison ou bien, lorsqu'on manque de peaux de phoque barbu, on se contente d'obturer les trous d'usure avec des pièces cousues.

C'est toujours une femme qui assure l'entretien quotidien de ces bottes : au retour de la chasse, elle met à sécher séparément les parties intérieures et extérieures ; elle assouplit ensuite la semelle

Source : MNHN, Paris

FIG. 138. — L'anorak, **alatsik**, en fourrure de phoque, constitue une bonne protection en cas de tempête de **pilarngaq**. Simujo Taqqesima, à Tiilerilaaq, mai 1972.

*FIG. 138. — The anorak, **alatsik**, made of seal fur, is good protection during a **pilarngaq** storm. Simujo Taqqesima, May 1972.*

extérieure en la frottant sur un palisson de bois, **kammiut**.

LES GANTS

Pour le traîneau, les moufles, **aaqqalit**, souvent faites en peau de chien, se portent actuellement par dessus des gants de laine du commerce.

Pour le kayak, une paire de gants, **mattaalit** (« à deux pouces »), en peau de phoque annelé épilée, permet d'alterner les sens paume/dos de la main en mettant le pouce tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Dès que la paume est trop humide, on change la position, ce qui évite aussi l'usure excessive de l'une des faces du gant sur la pagaie double.

LES AUTRES VÊTEMENTS DE PEAU

La peau de l'ours est idéale pour un pantalon de chasse, à la fois très chaude et étanche. Compte tenu de sa valeur commerciale, on ne l'utilise pratiquement plus localement. En revanche, le pantalon, **qartiilat**, en peau de phoque à capuchon avec le poil à l'extérieur, malgré les 25 heures de travail qu'il représente, est encore le vêtement préféré par les chasseurs lors des déplacements à traîneau. Il est plus chaud, plus solide et plus étanche qu'un vêtement d'importation.

L'anorak, **alatsik**, en fourrure de phoque (souvent celle du phoque à capuchon), avec la capuche bordée de fourrure de chien, est en revanche rarement utilisé par les chasseurs de Tiilerilaaq. C'est pourtant la meilleure protection en cas de tempête de neige (**pilarngaq** ou **neqqajaaq**) ; mais la stratégie du chasseur consistant à éviter, plutôt qu'à affronter, la tempête, son choix se porte sur les vêtements légers actuellement disponibles (lainages et cotonnades), quitte à en mettre cinq ou six épaisseurs.

Bien que raide et lourd, cet anorak pourrait être utile par très grand froid lorsque le chasseur reste immobile. Autrefois, il était indispensable

Source : MNHN, Paris

pour le chasseur qui devait attendre le phoque au trou de respiration. Cette technique de chasse du phoque sous la glace est maintenant remplacée par le filet qui ne nécessite pas d'attente. Au contraire, pour la visite des filets, en traîneau ou à pied (ce qui implique toujours du mouvement), l'anorak **alatsik** est superflu car trop chaud.

Les campements de chasse

La localisation saisonnière des activités de chasse et de pêche à partir du village de Tiilerilaaq, dont nous avons présenté plus haut le déroulement, implique, selon la distance, soit des allers et retours très rapides en traîneau ou en bateau à moteur, soit une expédition de chasse de quelques jours ou un séjour de plus longue durée (la « migration », **aniserneq**, d'une famille entière), sous la tente ou dans une hutte de chasse.

LA TENTE

La tente conique, **tupeq**, faite d'une double épaisseur de peaux de phoque supportées par une solide charpente de bois, telle qu'elle fut décrite par THALBITZER (1914), a été abandonnée dans les années 30, au profit de la tente de toile sur deux mâts, **napalivat**, avec une faîtière, **qanak**. En ce temps-là, il y avait pénurie de grands phoques dont les peaux furent alors réservées à l'enveloppe des kayaks, tandis que les peaux plus petites de phoque annelé qui auraient pu, à la rigueur, être utilisées pour la couverture de la tente, étaient plutôt vendues afin de pouvoir se procurer les produits d'importation.

La nouvelle tente de toile, plus légère mais beaucoup moins résistante au vent, est moins bien isolée thermiquement que la tente de peau. Elle est découpée et cousue par la femme du chasseur, selon un modèle canadien avec abside. Le prix d'achat de la toile de cotonnade nécessaire à la fabrication d'une tente de 2 × 1,50 mètres, pour une famille de 6 à 8 personnes, équivalait, en 1972, à celui de trois peaux de phoque annelé. Depuis 1980, des tentes manufacturées, avec double toit et tapis de sol, sont également utilisées mais peu appréciées car trop petites et trop sombres.

Par rapport à la tente de peau, la tente de toile nécessite donc beaucoup plus de combustible pour maintenir une température ambiante jugée confortable. Le réchaud à pétrole est généralement allumé en permanence ; mais aujourd'hui on passe rarement plus d'un mois sous la tente, alors qu'autrefois on campait sans discontinuer de mai à septembre (HOLM, 1911). On peut voir là, avec NOOTER (1973), une relation de cause à effet : ce seraient à la fois l'abandon de la tente de peau pour la toile et le passage de la lampe à huile de phoque au réchaud à pétrole qui auraient écourté la durée de l'utilisation saisonnière de la tente. Il est certain que la tente traditionnelle procurait un plus grand confort, et lorsque, en 1983, à Paris, au Musée de l'Homme, nous avons reconstitué, avec trois femmes de la région d'Ammassalik, une tente en peau de phoque, ce fut pour elles un grand moment d'émotion. Cet habitat leur évoquait les étés de leur jeunesse et la douce chaleur qu'une seule lampe à huile y faisait régner.

Le raccourcissement de cette période de vie estivale sous la tente a, en fait, bien d'autres causes : sédentarisation et calendrier scolaire qui oblige les familles à revenir vers la mi-août ; changement global des stratégies amplifié récemment par l'usage du bateau à moteur.

LES HUTTES DE CHASSE

Depuis 1940, le regroupement à Tiilerilaaq des familles qui, auparavant, hivernaient dans des camps de chasse dispersés dans le fjord de Sermilik, a rendu « ouverts » des secteurs où la chasse ne pouvait être pratiquée que par les résidents. Sur certains de ces anciens lieux de campements hivernaux, des huttes de chasse ont été montées grâce à un financement de la commune, à la demande des habitants de Tiilerilaaq.

Ces huttes de chasse, **piniartut ittivat**, constituent, en hiver, un refuge pour les chasseurs qui viennent exploiter les secteurs éloignés. Elles sont aussi utilisées l'été car elles remplacent avantageusement la tente de toile. On en compte six,

Source : MNHN, Paris

FIG. 139. — Hutte de chasse à **Inartivaq**, construite pres d'une ancienne maison d'hiver dont on distingue, à gauche, à la hauteur de la hutte, les ruines entourées d'une végétation rendue abondante par l'accumulation des déchets (juillet 1978).

*FIG. 139. — Hunting hut at **Inartivaq**, built near a former winter house whose ruins can be made out, on the left, level with the hut. They are covered with abundant vegetation because of the accumulation of household rubbish (July 1978).*

localisées respectivement sur les anciens sites de **Innartivaq** (279), **Paarnagajiit** (399), **Qipa** (344), et **Umittivartiit** (219) ainsi que sur deux sites plus éloignés : **Qittalikkap erniviala ittaajiva** (160) et **Nuuk** (308).

A l'exception de celle d'**Umittivartiit**, de fabrication soignée, avec des cloisons doublées par de la laine de verre, parce qu'elle était initialement prévue pour abriter une famille à titre permanent, les huttes de chasse sont très sommaires. Construites en planches d'une seule épaisseur étanchéisées à l'extérieur par du papier goudronné, elles comportent deux ouvertures (petite fenêtre vitrée et porte basse à 1,10 m) et sont solidement arrimées au sol par des câbles tendus.

Sur un plancher d'environ 2 × 2,50 mètres, un bat-flanc qui sert à la fois de siège, de table et de lit, occupe les deux tiers de la superficie. Sa disposition, à 50 cm au-dessus du plancher, rappelle celle des anciennes maisons d'hiver divisées en autant de « loges » que de familles. Huit personnes peuvent aisément y prendre place, sans compter l'espace disponible sur le plancher où, en cas de mauvais temps, des chasseurs peuvent toujours venir s'allonger. Réchaud et lampe à pétrole sont les seuls équipements qui restent à demeure dans ces huttes de chasse.

Malgré sa rusticité, cet habitat temporaire est d'une grande efficacité et son chauffage nécessite moins de combustible que celui de la tente.

L'HABITAT PERMANENT

La maison de pierre, **ittiloraq**, constituait l'habitat d'hiver inuit le plus répandu depuis plusieurs millénaires (cf. introduction). A la fin du siècle dernier, à Ammassalik, ce type de

Source : MNHN, Paris

construction pouvait abriter plus de 60 personnes (J. HANSEN, 1911). Il s'agissait, en fait, de la « maison longue » (« long house » ou « common-house » ; R. PETERSEN, 1969) qui regroupait toutes les familles d'un même camp dans une série de petites loges dont les bat-flanc étaient séparés par des peaux de phoque suspendues à la toiture. D'une année sur l'autre, les occupants de la maison n'étaient pas toujours les mêmes, le regroupement d'hiver, après la période estivale de vie sous la tente, se faisant selon un processus de cooptation dans lequel les liens de parenté jouaient un rôle prépondérant (HOLM, 1887 ; THALBITZER 1914 ; J. ROSING, 1963). Ce regroupement qui favorisait la mise en commun des ressources et l'économie de combustible, était perçu par les personnes qui peuvent encore en témoigner, comme une contrainte parfois insupportable.

Avec l'apparition de techniques de chasse plus productives (fusil et filet à phoque) et d'une assistance assurée, en cas de pénurie, par l'administration danoise, la nécessité du regroupement dans une même maison n'était plus aussi impérative. Aussi, dès le début du siècle, la tendance a été à l'éclatement de la « maison longue », avec des constructions plus petites dans lesquelles la famille nucléaire retrouvait une plus grande autonomie.

Dans les années 30, cette nouvelle maison de plus petite taille, qui n'était plus à demi enterrée comme au début du siècle mais avait encore des murs de pierre dont les interstices étaient bourrés de mottes de terre et de gazon, devint un habitat quasiment permanent d'une ou de plusieurs familles. Des éléments en bois d'importation commencèrent à être intégrés dans la construction : doublage intérieur des murs en remplacement des peaux de phoque et plancher à la place du dallage de pierre. C'est dans ce type d'habitation que j'ai passé ma première année d'hivernage à Tiilerilaaq, en 1961-62.

Les trois premières maisons à murs de bois sur socle empierré, construites à Tiilerilaaq par l'administration danoise en 1955 avec des matériaux de récupération d'une ancienne base américaine, étaient destinées à procurer un habitat plus sain à des tuberculeux. Dès 1957, un nouveau modèle avec des doubles cloisons bien isolées commença à remplacer toutes les anciennes constructions, selon les recommandations de la « Grande Commission » (ANON. 1950) qui avait décidé d'ouvrir le Groenland au monde moderne. Depuis 1977, un modèle livré en pièces détachées prêtes à être montées est édifié par l'acquéreur lui-même. Toutes ces maisons sont vendues à crédit, les prélèvements étant effectués sur la vente des produits de la chasse et de la pêche. Leur chauffage et leur éclairage nécessitent, par ailleurs, l'achat de nouveaux types de combustibles.

En effet, les lampes à huile de phoque qui brûlaient en permanence devant chacune des loges de la « maison longue » ou dans les maisons plus petites de la période qui a suivi, assuraient une température ambiante élevée qui permettait d'y vivre quasi dévêtu (HOLM, 1911). Ce microclimat très chaud (et même étouffant) est encore une caractéristique de l'habitat, surtout en hiver où, plus il fait froid à l'extérieur, plus on fait monter la température intérieure (jusqu'à 30° C) ; le contraste en est d'autant plus apparent.

La maison est perçue par le chasseur comme une sorte de « cocon » qui remplace le vêtement. On y vit avec la seule épaisseur de cotonnade des sous-vêtements et souvent torse nu. Il arrive que la température soit telle qu'on y recherche la fraîcheur, au ras du sol, en s'asseyant sur le plancher.

Il est certain qu'aujourd'hui la lampe à huile ne suffirait plus à assurer cette ambiance thermique, compte tenu du volume moyen occupé par une famille. Avec la nouvelle forme d'habitat, le poêle à charbon et le réchaud à pétrole ont été introduits, et, s'il peut exister encore, à Tiilerilaaq, une autonomie énergétique en ce qui concerne l'alimentation, le chauffage et l'éclairage de l'habitat sont, en revanche, totalement dépendants des échanges avec l'extérieur.

Cette dépendance énergétique liée au confort thermique de l'habitat a précédé celle de la chasse en eau libre, due au remplacement du kayak par le bateau à moteur, comme le montre le relevé (tableau 46) des ventes de la boutique en 1971/1972, période au cours de laquelle le carburant (essence) commençait seulement à être utilisé, alors que le charbon constituait l'unique base du chauffage domestique depuis plus de quinze ans.

Ce tableau illustre bien la variation saisonnière de consommation car ces combustibles sont achetés au fur et à mesure des besoins, le charbon par sacs de 20 kg, l'essence ou le pétrole au litre.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 46. — Consommation de combustibles et carburant à Tiilerilaaq, en 1971/72.

TABLE 46. — Consumption of combustibles and petrol at Tiilerilaaq, in 1971/2.

	charbon (kg)	pétrole (litre)	essence (litre)
Septembre	4 591	2 081	2 673
Octobre	4 838	1 831	2 650
Novembre	7 080	2 336	588
Décembre	7 886	2 075	0
Janvier	6 981	2 357	247
Février	6 097	1 697	0
Mars	5 964	1 175	0
Avril	5 583	940	0
Mai	4 175	557	20
Juin	2 518	627	2 918
Juillet	2 954	660	3 872
Août	4 054	862	2 999

La température ambiante très élevée reste une caractéristique de la maison des chasseurs. Dans la résidence des employés du centre administratif, le mode de chauffage et la température (aux environs de 20°C) correspondent aux normes de ce type d'habitat moderne.

La résidence d'hiver qui, autrefois, n'était que temporaire, est aujourd'hui fixe et permanente. Cependant, dès la débâcle et le retour des journées plus chaudes, la vie sous la tente est reprise avec plaisir : c'est toujours une façon d'échapper aux contraintes d'une vie collective qui, malgré l'éclatement de l'habitat, reste caractéristique de la période hivernale. On n'imagine pas un été sans une période de « migration » et Asta Jonathansen qui, en 1972, était obligée de rester pour surveiller, avec son mari, la construction de sa nouvelle maison, était fort contrariée et disait à qui voulait l'entendre : **taanna mannginneq soorto mannginniinngitseq anisertsimatsanngiluut** (« Cet été, c'est comme si ce n'était pas l'été, nous n'allons pas sortir »).

TECHNIQUES ET INSTRUMENTS DE CHASSE

Le phoque annelé, principal gibier, ainsi que les autres espèces de phoques peuvent être capturés par des techniques extrêmement différentes selon la saison, qu'ils soient montés sur la glace pour la mue ou qu'il viennent respirer à travers un trou percé dans le couvert glacé fixe. Dans la description de ces techniques de chasse associées à des connaissances particulières sur l'environnement, nous limiterons l'approche technologique aux particularités locales non encore décrites et permettant de compléter les études de HOLM (1911), THALBITZER (1914), GESSAIN & VICTOR (1969 a, 1969 b).

APPROCHE ET TIR DU PHOQUE SUR LA GLACE

L'approche sur la glace d'un animal aperçu de loin en surface, **qatsimaleq** (« celui qui est monté »), se pratique d'avril à juin, lors de la mue. Le repérage sur le couvert glacé, à partir d'un point élevé (situé sur la berge ou au sommet d'un icebloc ou d'un iceberg immobilisé dans la banquise) se fait actuellement à la jumelle. Les instruments optiques ont été adoptés dès les années 30, d'abord la longue-vue pliante, **qernit**, puis la paire de jumelles, **qernilit**. Ils permettent de repérer

Source : MNHN, Paris

FIG. 140. — Repérage des phoques montés sur la glace, à la jumelle depuis le traîneau sur lequel sont déjà chargés plusieurs phoques capturés par Erinarteeq Jonathansen, dans le fjord de Qeertertivatsiaq, le 5 juin 1972.

FIG. 140. — Locating seals on the ice with binoculars from the sledge, which is already carrying several seals captured by Erinarteeq Jonathansen in the Qeertertivatsiq fjord, 5th June 1972.

plusieurs animaux éloignés les uns des autres et de déterminer l'itinéraire d'approche optimum qui, sans donner l'alerte, permettra le maximum de captures. Sur terrain plat, le chasseur n'hésite pas à se laisser glisser en traîneau en observant à la jumelle les parties les plus éloignées du couvert glacé. Auparavant, le repérage était sans aucun doute beaucoup moins efficace, la population inuit n'échappant pas aux défauts de vision inhérents au vieillissement.

Le lourd harpon monté sur patins, tel qu'il est décrit par THALBITZER (1914), devait être lancé à très courte distance après une approche du phoque qui demandait beaucoup d'expérience. Il a été complètement abandonné dès l'introduction du fusil, au début du siècle.

L'approche se faisait autrefois en imitant les mouvements et les attitudes d'un phoque sur la glace, pour ne pas éveiller la méfiance de l'animal, un peu myope mais toujours prêt à se laisser couler dans son trou à la moindre alerte. Le chasseur utilise maintenant un écran de tissu blanc pour se dissimuler. Cette pratique consistant à passer inaperçu au milieu d'un paysage de neige, plutôt que de simuler les mouvements d'un phoque, a été introduite, en provenance de la côte ouest, en même temps que le fusil. Il peut sembler paradoxal qu'on ne pratique la dissimulation que depuis une époque où l'on n'approche plus à courte distance, le tir au fusil se faisant à environ 50 mètres ; mais il est tout à fait vraisemblable qu'à très courte distance l'écran devienne suspect, alors que le phoque se laisse plus facilement leurrer par une imitation grossière du comportement d'un congénère.

La connaissance du comportement du phoque annelé reste néanmoins importante pour permettre son approche : lorsqu'il est allongé sur le dos (**naqqalaleq**), il doit se redresser très haut pour repérer les prédateurs ; le chasseur, risquant alors d'être plus facilement distingué, s'accroupit au maximum derrière son écran blanc. Si le phoque est allongé sur le côté (**innangaleq**), cela dénote de sa part une moindre méfiance et son approche est plus aisée. S'il est sur le ventre (**pattingaleq**), on ne sait pas s'il dort ou s'il simule le sommeil et cela nécessite une approche particulièrement

Source : MNHN, Paris

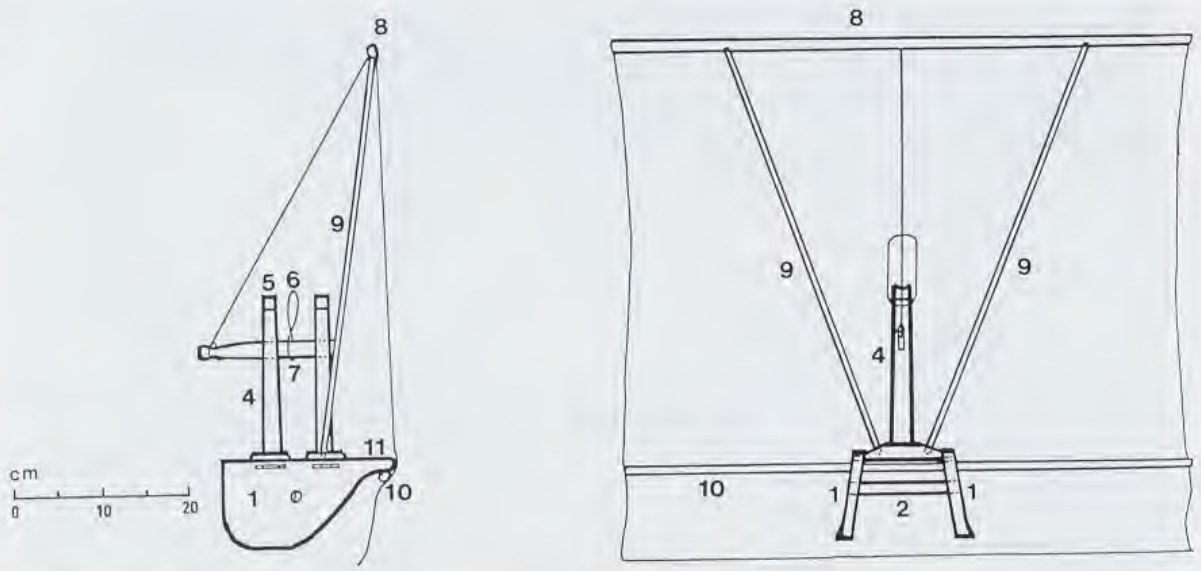

FIG. 141. — Profil et élévation du petit traîneau servant de support au fusil et à l'écran de dissimulation du chasseur.

FIG. 141. — Outline and elevation of the small sledge used to support the hunter's gun and camouflage screen.

habile : le chasseur doit rester sur une trajectoire rectiligne, de façon que le phoque, s'il redresse la tête, ne puisse voir aucun changement apparent dans l'aspect du paysage.

L'écran de tissu blanc, **taalilaq**, qui sert au chasseur à se dissimuler, tendu sur deux traverses légères, est fixé sur un petit traîneau, **qamulit**, servant lui-même de support au fusil, **aattaat.** Le petit traîneau est formé de deux montants latéraux, **innaa** (1), maintenus écartés à la base par une baguette, **quttunuviikkit** (2), et dans leur partie supérieure par deux traverses, **igaarngilit** (3), sur lesquelles s'emboîtent les deux tiges, **napaliva** (4), qui supportent le canon du fusil. Celui-ci est maintenu en force sur les embouts en os, **kikkartaat** (5), de ces tiges, à l'aide d'une forte boucle de fil de nylon, **noraalaa** (6), accrochée sur le renfort des tiges, **sanniit** (7).

Bien qu'inspiré de ceux de la côte ouest, le système de montage de l'écran de tissu blanc présente des différences avec les montages décrits par LE MOUËL (1978) et K. HANSEN (1971). La traverse du haut, **taalittap qulaala qilittaa** (8), sur laquelle est cousu le rectangle de tissu blanc d'environ 60 × 50 cm, est poussée vers le haut par les deux tiges, **napaat** (9), tandis que la traverse du bas, **taalittap alaala qiliittaa** (10), est retenue par les ergots, **taalittap ikkuppia** (11), constituant l'extrémité des montants (1) du petit traîneau. Ces deux traverses maintiennent l'écran tendu dès que le tendeur, **nusuumisaa** (12), accroché sur la traverse (8), est noué sur l'extrémité arrière du renfort (7). L'écran, troué en son milieu pour permettre le passage du canon du fusil, se prolonge vers le bas par un voile, éventuellement lesté, qui cache les patins du petit traîneau.

Tout ce système de dissimulation et de tir est transporté par le chasseur jusqu'à une centaine de mètres du gibier repéré, en marchant contre le vent. Selon l'état de la neige, il pourra progresser sur ses skis, ou bien, si la surface est dure et crissante, il ôtera ses bottes extérieures et retournera la botte intérieure dont le pied en peau de chien permet de progresser très silencieusement.

L'approche finale se fait à l'abri de l'écran, par avancées successives, en essayant d'anticiper le moment où le phoque lèvera la tête afin de ne pas être vu en cours de mouvement.

Le tir à balle se faisant à environ 50 mètres, le coup est soigneusement ajusté à la tête, afin de tuer net l'animal. Pour cela, le chasseur, allongé derrière l'écran, attend que le phoque se redresse, et, s'il tarde, il provoque sa réaction en imitant le cri du grand corbeau.

Avant d'aller chercher sa capture, il attend quelques secondes, prêt à tirer une seconde balle, au cas où l'animal, seulement blessé, tenterait de lui échapper.

Source : MNHN, Paris

FIG. 142. — Avant l'approche d'un phoque, Billiam Jonathansen retire ses bottes extérieures. On distingue le petit traîneau, **qamulit**, sur lequel sont fixés le fusil et l'écran blanc. Fjord de Qeertertivatsiaq, juillet 1973.

*FIG. 142. — Before approaching a seal, Billiam Jonathansen takes off his outer boots. The small sledge, **qamulit**, can be seen, on which are fixed his gun and white screen. **Qeertertivatsaq**, July 1973.*

FIG. 143. — Rasmus Masanti, encore équipé des bottes intérieures retournées, emporte sa capture. Fjord de Qeertertivatsiaq ; Juillet 1973.

FIG. 143. — Rasmus Masanti, still wearing his inner boots turned inside out, brings back his catch. Qeertertivatsiaq fjord, July 1973.

Source : MNHN, Paris

S'il a manqué son but (**uneerpoq**) et que le phoque a plongé (**aqqarpoq**), il se garde bien de s'approcher afin de ne laisser aucune trace odorante près du trou ; le lendemain, au plus tôt, il pourra éventuellement retrouver le phoque à la même place.

Il peut aussi arriver qu'un phoque tué sur le coup, en s'affaissant, glisse dans l'eau (**sisiloq**). S'il n'y a pas de courant violent, l'animal qui flotte sous la couche de glace (**igiartsileq**), peut être retrouvé. La technique de repérage, encore empruntée de la côte ouest au début du siècle (Birket-Smith, 1924), consiste à fixer un miroir, incliné à 45°, à l'extrémité d'une baguette, et, à l'aide de ce « périscope inversé », à examiner le dessous de la couche de glace, sous l'eau, tout autour du trou. Dès que l'animal est repéré, le chasseur perce un trou dans la glace pour s'en emparer.

Adaptation des armes de chasse

Du point de vue de la culture matérielle, l'évolution des techniques illustre le processus d'intégration continuelle des emprunts ou des innovations intrinsèques. Nooter (1973) a voulu analyser ce processus en comparant les éléments observés en 1968 à ceux qui furent décrits par Holm en 1884. Les critères retenus sont la forme, les matériaux de base, la fonction et le lieu de fabrication.

Le fusil, dès qu'il fut introduit et tel qu'il est encore actuellement utilisé à Tiilerilaaq, subit toujours des modifications qui le font classer, non pas comme un simple matériel importé, mais à un niveau intermédiaire du classement de Nooter (1973). La crosse (**aattaasip eqqiva**) est d'abord allégée en retirant le renfort d'épaule et en l'amincissant. Le système de visée est affiné : d'une part la hausse (**niinaarilaa**) est limée et l'on n'y laisse comme mire (**kiginernga**) qu'une fente très petite ; la tête du guidon (**suuninngivaalaa**) est amincie à la taille de la mire. Quand la bouche du canon (**paaja**) s'est élargie après un grand nombre de tirs, une partie du canon (**aataasilaa**) est sciée afin de retrouver un diamètre légèrement inférieur à celui de la balle. Les autres parties, poignée de crosse (**tiimiarpia**), levier d'armement (**amutsisaa**), percuteur (**pugut-tartiva**), détente (**nusuttaalaa**) ainsi que sa protection (**nusuttaalaala puua**), ne subissent pas de transformation.

Trois catégories de fusils sont habituellement utilisés, selon le type de gibier, et généralement, en kayak ou en barque, le chasseur transporte ces différentes armes. La plus légère, **aataaseerngaq** (« le petit fusil »), est une carabine *22 long rifle* utilisée surtout en début d'été pour tirer et seulement blesser, à courte distance, un phoque qu'on doit harponner avant qu'il ne coule (voir ci-dessous). Le fusil de chasse de calibre 12, également utilisé pour blesser les phoques, sert surtout à la chasse aux oiseaux avec des petits plombs, d'où son nom, **timmiarsiit** (« celui des oiseaux »). Pour le gros gibier, le fusil à balles, **uumaasaarngit** (« le rapide »), est un modèle de guerre à chargeur ou bien, depuis quelques années, le « Sako », modèle finlandais plus léger et moins bruyant car conçu spécialement pour la chasse.

Alors qu'avec ce dernier modèle, l'ogive arrondie de la balle ne détériore pas trop la peau du phoque, les balles coniques des anciens modèles doivent être sciées à leur extrémité et limées pour éviter une trop grande déchirure dans les peaux.

Capture du phoque au filet

Bien que le filet, **qatsulit**, soit connu de longue date (il en existe même, d'après Birket-Smith, 1924, une description faite par Davis, en 1586, sur la côte nord-ouest du Groenland), il n'était pas utilisé à Ammassalik, à l'arrivée des Danois, en 1884. Cependant, Holm (1911) rapporte que des chasseurs avaient connu l'usage d'un filet en fanons de baleine et en lanières de peau de phoque. Sous l'influence des Groenlandais de la côte ouest, le filet en cordelette de lin commença, dans les années 20, à se répandre et à être utilisé pour la capture des phoques (Mikkelsen, 1934). Il fit rapidement disparaître les deux techniques de chasse au phoque utilisées autrefois sur le couvert glacé fixe, au trou de respiration ou à travers la glace, techniques qui nécessitaient l'une et l'autre de longues heures d'affût, même après le remplacement du harpon par le fusil.

Source : MNHN, Paris

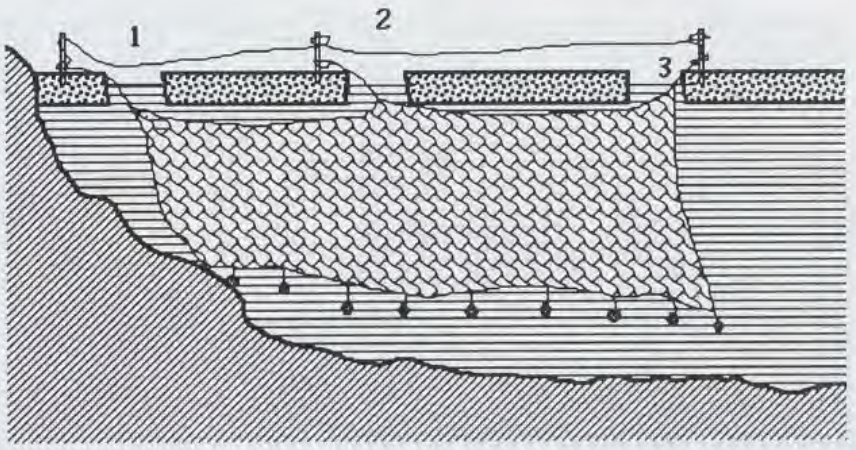

FIG. 144. — Schéma d'installation du filet à phoque sous la glace fixe d'hiver, perpendiculairement à la côte.

FIG. 144. — Schematic drawing of how to place a seal net under the fixed winter ice, at rightangles to the coast.

Cependant, sa généralisation dans la région d'Ammassalik, dans les années 50, est surtout due au changement dans les stratégies d'utilisation de l'environnement. Avec la stratégie initiale d'implantation sur des emplacements où l'accès à l'eau libre dure le plus longtemps possible, la chasse sur le couvert glacé commençait essentiellement à la période où les phoques montent pour la mue. Maintenant on cherche, au contraire, dès le début de novembre, les sites favorables à la pose des filets, même si le fjord n'est pas entièrement gelé.

Les filets sont disposés le long de la côte, perpendiculairement à celle-ci, ou bien contre une glace fixée par la banquise (iceberg ou icebloc). Ce sont là des endroits où de nombreuses crevasses dans la banquise permettent aux jeunes phoques dont les griffes ne sont pas assez fortes pour percer la glace de venir respirer.

La pose se fait par trois trous percés dans la glace. La distance entre les extrêmes correspond à la longueur du filet (10 à 12 mètres). Le pic à glace, **ajaappiaq**, au bout duquel se trouve attachée un cordelette, **puittaalaa**, est utilisé comme une sorte de grande aiguille : lancé, fer en arrière, dans le trou le plus éloigné de la côte, **avattia** (3), il bascule, remonte et apparait au trou central, **qeqqartsia** (2), au besoin après plusieurs essais. En le relançant, avec un peu de mou dans la cordelette, on le fait remonter par le trou situé près de la côte, **timertsia** (1). La grande boucle de cordelette ainsi constituée permet de tirer le filet sous la glace sur toute sa longueur. Celui-ci est solidement accroché sur des blocs de glace ou sur des piquets ; puis il est crocheté par le trou central pour poser une suspente intermédiaire, **qimiaq**.

Lesté à sa base par une dizaine de plombs, **kippisaat**, le filet pend sur environ 3 mètres. Ses mailles, **ningartaat,** font environ 15 × 15 cm. Un phoque annelé pris dans une de ces mailles qu'il distend, a tendance à tordre le filet autour de son corps en se débattant. Il meurt asphyxié au bout d'une dizaine de minutes.

Le filet, tendu perpendiculairement à la côte, doit être relevé au moins une fois tous les deux jours car un phoque capturé peut se faire rapidement dévorer par les petits crustacés amphipodes (*Gammarus locusta*) qui abondent le long du rivage. La présence d'un phoque dans le filet se détecte en soupesant l'extrémité : l'ensemble doit alors être hâlé sur la glace après avoir renoué la boucle de cordelette entre les deux extrémités qui permettra de le remettre en place.

Le phoque capturé au filet, **qatsulimmilaq**, a une chair beaucoup moins ferme que celle d'un animal tiré au fusil. Elle est néanmoins appréciée et constitue, de toute façon, une ressource dont l'acquisition demande moins d'efforts que par le passé. S'il s'agit, dans la région d'Ammassalik, essentiellement du phoque annelé, il arrive aussi qu'un phoque barbu se prenne au filet ; en revanche, les espèces migratrices (phoque à capuchon et phoque du Groenland) ne s'y prennent quasiment jamais car en hiver elles ont migré dans les eaux de Terre-Neuve.

Source : MNHN, Paris

FIG. 145. — Phoque annelé dégagé du filet par James Kajammat. Tiilerilaaq, novembre 1971.

FIG. 145. — Ringed seal being taken out of the net by James Kajammat. Tiilerilaaq, November 1971.

La confection d'un filet en cordelette de lin demandait environ deux jours de travail. L'introduction du filet en nylon noir, de fabrication industrielle, a fait abandonner cette technique dès les années 60. D'une part, compte tenu de son faible coût (inférieur à celui d'une seule peau de phoque), les chasseurs ont pu disposer d'une série de filets, le nombre étant limité uniquement par les sites disponibles et la capacité du chasseur d'en assurer la visite régulière. D'autre part, la couleur noire (alors que le lin blanchit à l'usage), le rend moins visible sous un jour faible. Il semblerait, en effet, que le phoque se prenne dans les filets pendant les périodes d'obscurité, en particulier pendant les nuits sans lune.

A partir du mois d'avril, avec l'allongement du jour, les captures se font rares. De plus, l'épaisseur de la glace qui peut alors atteindre 2 mètres rend difficile la manipulation des filets. Ils sont donc généralement remontés et rangés bien avant la débâcle.

Source : MNHN, Paris

FIG. 146. — Affût à la limite de la glace de mer : le kayak est prêt pour aller récupérer un phoque qui serait entraîné par le courant. Erinarteeq Jonathansen, Tiilerilaaq, mars 1972.

FIG. 146. — Hide at the edge of the sea ice : the kayak is ready to go and bring back a seal carried along by the current. Erinarteeq Jonathansen, Tiilerilaaq, March 1972.

AFFÛT ET POURSUITE DU PHOQUE EN EAU LIBRE

Avant l'introduction du filet, la stratégie consistait avant tout à rechercher les emplacements libres de glace afin de capturer le phoque lorsqu'il vient respirer en surface : à l'affût, l'été depuis la berge, l'hiver à la limite de la glace, ou bien par une recherche systématique en kayak.

AFFÛT SUR LA GLACE (NEEQQALEQ)

Lorsque la mer n'est pas entièrement gelée, ou bien, lorsqu'une partie de la banquise a été emportée par la tempête, la limite des glaces constitue un site de chasse éphémère mais particulièrement favorable. Les chasseurs s'y rendent à pied ou en traîneau, en transportant éventuellement leur kayak ou une barque légère.

Si les phoques tardent à venir respirer près de cette limite des glaces, on tente de les attirer en allant gratter la glace (**aviliarpalittitsivoq**) avec l'**ajaappiaq** à près de 200 mètres de la limite et en revenant lentement tout en continuant de faire crisser la surface. Parvenu à l'eau libre, on agite encore le pic à glace dans la mer (**imarpalittitsivoq**) tout en sifflant des tons modulés pour continuer d'éveiller l'attention du phoque, qui, curieux, dresse la tête au-dessus de l'eau. Cette technique d'appel n'est pas sans analogie avec la traditionnelle chasse près d'un trou percé dans la glace à travers lequel on harponnait le phoque d'abord attiré par des bruits et un leurre en os agité dans le trou (THALBITZER, 1914).

Le phoque étant tiré au fusil dès qu'il apparaît, il faut généralement aller le récupérer en kayak ou en barque.

AFFÛT DEPUIS LA BERGE (QAMALEQ)

Au début de l'été, les phoques en cours de migration passent à proximité des caps qui constituent alors les sites de chasse privilégiés, surtout s'ils dominent des hauts-fonds. En effet,

Source : MNHN, Paris

contrairement à ce qui se passe en hiver, le phoque amaigri par son séjour sur la glace pour la mue, coule lorsqu'il est abattu. Il serait perdu s'il ne pouvait être crocheté depuis la côte à l'aide d'un grappin. Cet instrument, composé de trois gros hameçons liés en étoile et lestés à l'extrémité d'une ligne, est lancé vers le phoque visible sur le haut-fond.

POURSUITE EN KAYAK OU EN BARQUE

En été, il s'agit essentiellement de la poursuite de ces phoques amaigris qui ont tendance à couler et la technique de chasse consiste à limiter les pertes. Pour cela, l'usage du harpon (parfois aussi grappin) arrive en complément de celui du fusil. Dès le mois de septembre, le phoque est assez gras pour flotter et le harpon n'est plus nécessaire.

L'animal est d'abord blessé à l'aide du « petit fusil » ou du calibre 12 chargé de petits plombs. Dès qu'il remonte pour respirer, le chasseur s'en approche et lance son harpon, **saaqqit**, dont la tête amovible, **savagattak**, est reliée à un flotteur, **puttarit**, par une courroie, **atsinaat**, en peau de phoque ou en cordelette de nylon. Avant l'introduction du fusil et dans tout l'Arctique, ce type de harpon à tête amovible, caractéristique de la « Culture de Thulé », était la principale arme de chasse.

Comme pour l'approche du phoque sur la glace, la poursuite en eau libre nécessite une très bonne connaissance de certaines séquences du comportement animal. D'abord chaque espèce de phoque est reconnaissable à son attitude en surface : par exemple, le phoque à capuchon se déplace avec la tête dans le prolongement du corps (**uppisimattuni puttalarpoq** : « il flotte à l'horizontale ») tandis que le phoque barbu, de même taille, redresse le cou et maintient la tête hors de l'eau (**eertartsertuni puttalarpoq** : « il flotte tête dressée »). Le phoque annelé a généralement une attitude toute différente : il apparaît en surface dressé verticalement (**nappanngatsaat puttalarpoq** : « il flotte droit ») ; il peut aussi avancer « à l'horizontale » mais sa petite taille permet alors de le distinguer du phoque à capuchon. Pour la dernière espèce de phoque qu'on rencontre dans la région d'Ammassalik, le phoque du Groenland, l'attitude en surface est si caractéristique qu'elle est à l'origine du nom local : **nalanginnaq**, « celui qui nage étendu sur le dos », (du verbe **naqqalavoq**, « être couché sur le dos »).

On précise ensuite l'attitude et le comportement du phoque, en fonction desquels le chasseur doit adapter sa tactique, par des termes communs aux différentes espèces. Celui qui avance droit devant lui (**suumuinnaq eertaleq**) pourra, selon la vitesse à laquelle il se déplace, être ou non poursuivi. S'il nage à grande vitesse (**eertartsertoq**), c'est généralement un phoque effrayé (**artiileq**) qui fuit (**sukkasaarteq**) et qu'il est inutile de tenter de poursuivre. A l'opposé, un phoque curieux, généralement jeune, qui s'approche (**qattiartertoq**) est facile à prendre. Il en va de même du phoque qui dort (**napartsileq**) dont le museau seul émerge ou de celui qui reste indifférent à l'approche du chasseur (**ileeqqitseq**), plongeant et revenant toujours au même endroit (**qumarpoq**).

Lorsqu'un phoque est aperçu venant respirer en surface, avant toute décision, le chasseur attend qu'il plonge afin d'observer l'endroit où il réapparaîtra. Selon que le phoque émerge toujours à la même place (**nooqqartarteq**) ou qu'il se déplace sous l'eau sur une grande distance pour aller respirer plus loin (**nuttarteq**), qu'il ne reste en plongée que peu de temps (**immittivaleq**) ou qu'il prolonge sa période d'immersion (**aqqaamaleq**), le chasseur décidera de sa direction et de sa vitesse d'approche.

Le tir se fait depuis le kayak ou la barque, à 20 ou 30 mètres, la précision étant bien moindre que sur la glace avec un appui fixe, surtout lorsque la mer est un peu agitée. Après un tir manqué (**uneerpaa**), un phoque qui manifeste sa peur par une vive agitation (**aalattappoq**) suivie d'un plongeon en arrière (**malarteq**) échappera en général. En revanche, un phoque qui se laisse couler à pic (**iseqqimileq**) n'est pas effrayé outre mesure et le chasseur s'attend à le voir reparaître et à pouvoir tenter un nouveau tir.

Après un tir au but (**aattaavaa**), de préférence dans le cou afin que la mort ne soit pas immédiate, l'animal blessé est harponné dès qu'il reparaît en surface. Le lancement du harpon est une pratique ancienne, bien décrite, dont nous présentons (fig. 147) l'illustration tirée de GESSAIN (1947).

Depuis le kayak, le jet du harpon est appuyé par un propulseur (**ajatsit**) qui, compte tenu de la position du chasseur au ras de l'eau, permet

Source : MNHN, Paris

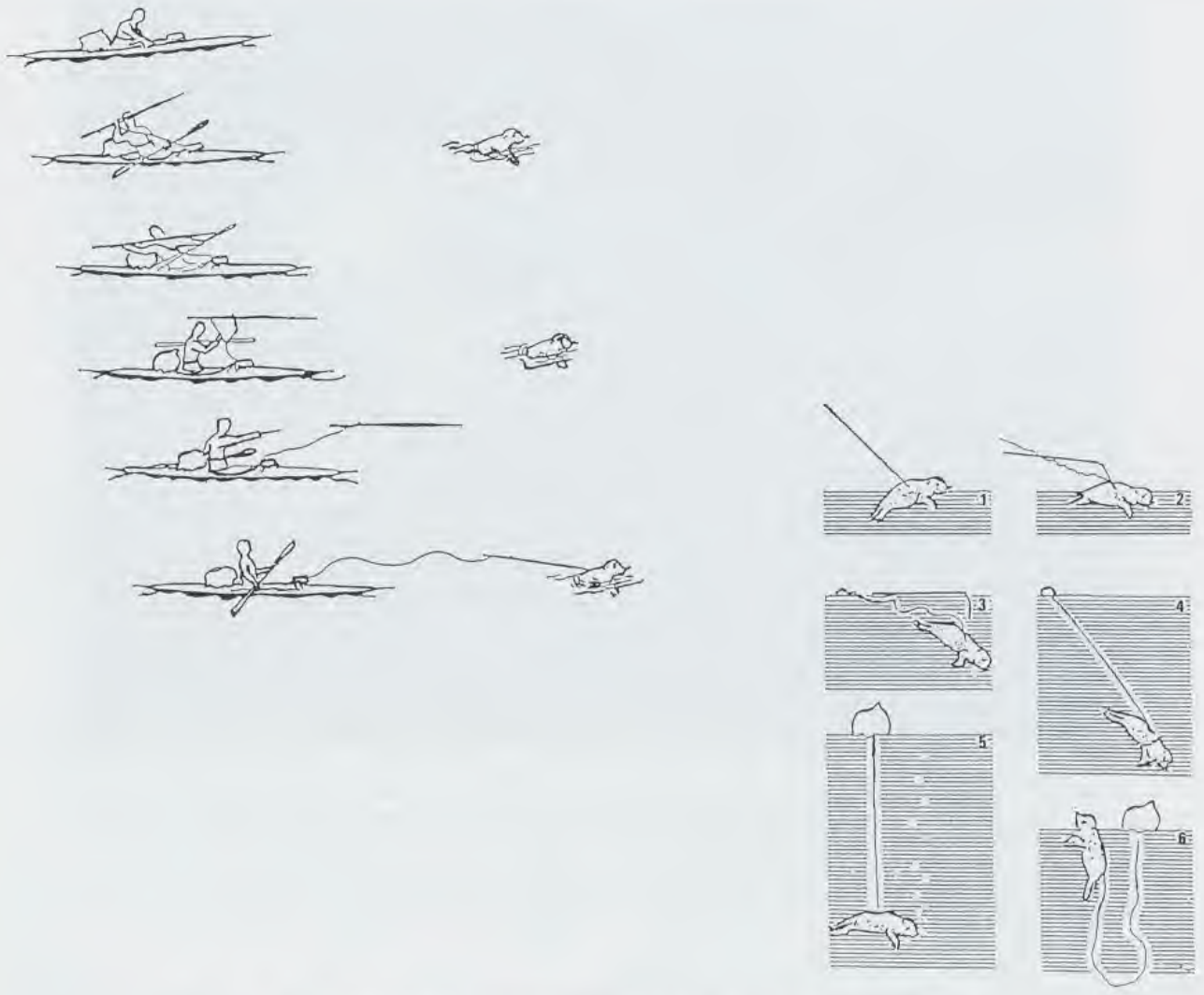

FIG. 147. — Lancement du harpon et capture du phoque (d'après GESSAIN, 1947).

FIG. 147. — Throwing a harpoon and catching a seal (from GESSAIN, 1947).

d'allonger la trajectoire par un départ à plus grande hauteur qu'à bout de bras. Ce rôle du propulseur n'est pas toujours bien compris ; étant un bras de levier inversé, il n'augmente pas la force ; la preuve en est que, depuis une barque où le chasseur peut se dresser, le propulseur n'est jamais utilisé.

A chacun des gestes relatifs au lancement du harpon correspond une terminologie immuable qu'il est utile de préciser : arrivé à quelques mètres du phoque, le chasseur donne le dernier coup de pagaie (**nakkaserpaa**) pour se placer dans la meilleure position de lancement. Tout en tenant la pagaie d'une main, il prend le harpon de l'autre, le lève (**unaartsivaa**) et le lance (**naakkiarpaa**). S'il manque son but, tandis que le phoque plonge (**aqqarpoq**), il récupère le harpon en tirant sur la courroie. S'il atteint le phoque (**naalippaa**), il place rapidement le propulseur entre ses dents (**ajatsinni kiivaa**) de manière à libérer sa main pour lancer aussi vite que possible le flotteur (**puttarilaarpoq**). Cette dernière action, qui n'apparaît pas sur la séquence illustrée en figure 147, est d'une importance vitale, surtout s'il s'agit d'un phoque de grande taille, car le chasseur et son embarcation pourraient être entraînés si le flotteur n'était pas dégagé à temps. Le flotteur est normalement bloqué par deux

Source : MNHN, Paris

FIG. 148. — Dégagement du flotteur, mouvement faisant suite au jet du harpon : le chasseur Gaba Kristiansen tient alors dans sa bouche le propulseur du harpon, afin de dégager le plus vite possible son kayak du système de capture. Tiilerilaaq, juillet 1970.

FIG. 148. — After throwing the harpoon, the float is released : the hunter Gaba Kristiansen holds the harpoon throwing stick, so that he can clear his kayak as quickly as possible out of the way of the capture system. Tiilerilaaq, July 1970.

coins, **paanguat**, engagés sous une courroie de pont ; l'un des coins est toujours dégagé avant le jet du harpon.

HARPON ET ACCESSOIRES DU KAYAK

Le harpon, **saaqqit**, dont la tête amovible, **savagattak**, reste fichée dans le corps du phoque, flotte et peut être récupéré rapidement. Dans sa fuite, le phoque tire le flotteur, **puttarit**, relié à la tête du harpon par une courroie de 10 à 14 mètres. Il se fatigue considérablement lorsqu'il arrive à entraîner le flotteur vers le fond. En effet, cette vessie gonflée d'air, formée de la peau complète d'un petit phoque, a un volume de 20 à 30 litres ; elle exerce donc une poussée de 20 à 30 kg. Elle signale la présence de l'animal dès qu'il remonte près de la surface. Le chasseur s'approche alors et achève le phoque à l'aide d'un stylet, **angivaliit**. S'il s'agit d'un grand phoque encore vif, il sera plutôt achevé d'un coup de fusil.

Dans un contexte contemporain, le harpon est donc essentiellement un complément du fusil pour la chasse au phoque en période d'été. Cependant, son usage à Tiilerilaaq en tant qu'arme initiale de la chasse a persisté jusqu'au début des années 80 pour la capture du narval sur laquelle nous reviendrons.

Après sa capture, un phoque de petite taille est chargé à l'arrière du kayak (**kiimikkaa** « celui qui est derrière ») ; le phoque suivant placé à l'avant (**suumikkaa** « celui qui est devant »). Lorsque ces deux places sont occupées, les captures supplémentaires de petite taille sont attachées contre le flanc du kayak, à demi immergées (**kalikkaa**, « celui qui est accouplé à l'avant » ; **nalimikkaa**, « celui qui est attaché à la hauteur du chas-

Source : MNHN, Paris

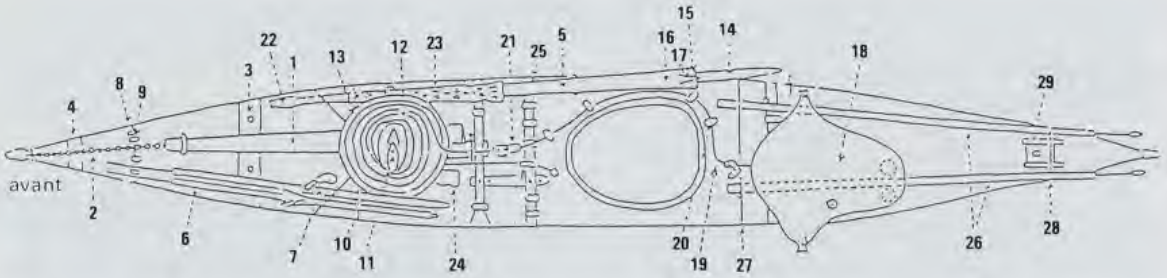

FIG. 149. — Disposition des accessoires de chasse et de l'armement du kayak, d'après GESSAIN et VICTOR (1969 a), modifié par P. ROBBE.

FIG. 149. — Arrangement of the hunting accessories and equipping the kayak, after GESSAIN & VICTOR (1969 a), modified by P. ROBBE.

seur »). Les phoques de plus grande taille sont remorqués (**kiilaqqiit**, « ceux qui sont remorqués ») après que leur flottabilité ait été assurée en les gonflant d'air (**puttappaa**, « il le gonfle »).

Pour cela, on sépare la peau de la couche de graisse sous-cutanée à l'aide du stylet et le trou est bouché, après gonflage à la bouche, à l'aide d'une pièce de bois conique, le bouche-plaie, **puertsit**. Plusieurs grands phoques peuvent être remorqués comme un train de péniches, reliés par une courroie de cuir de phoque, **natsiartsiit**, ce qui ralentit considérablement le kayak : j'ai vu jusqu'à 14 phoques ramenés ainsi par un même chasseur. L'usage de la barque à moteur sur laquelle on peut charger le gibier évite maintenant ces retours lents et pénibles des chasseurs chanceux.

Les accessoires de chasse et de remorquage sont toujours placés sur le kayak selon une même logique d'utilisation. Le schéma de disposition présenté en figure 149 à partir de l'étude de GESSAIN & VICTOR (1969 a, 1969 b) va nous permettre de revenir sur l'enchaînement des gestes et de préciser quelques différences entre les pratiques, en un même lieu, à 40 ans d'intervalle.

L'étui du fusil, **aattaasip puua** (1), en peau de phoque épilée ou en tissu plastifié, protège l'arme des embruns et de la pluie. Une courroie, **nusuumisaq** (2), généralement décorée de perles en os, fixe l'extrémité de l'étui à la pointe avant du kayak, ce qui permet de dégainer d'une seule main, sans lâcher la pagaie.

Le tir se pratique en posant le canon du fusil sur une barre horizontale, **anakkutsuviit**, emboîtée sur les deux montants fixes, **anakkutsuviip nappalaa** (3). Un écran de tissu blanc, **taalilaq**, suspendu à la barre horizontale, dissimule la plus grande partie du kayak à un phoque localisé en avant. Certains chasseurs complètent ce camouflage par un second écran, **suuala taalilaa** (« l'écran de la pointe », 4), de plus petite taille tendu sur un support fixé à la proue. Comme pour l'approche du phoque sur la glace, ces camouflages de toile blanche qui, sur l'eau, miment une glace dérivante, furent introduits en même temps que le fusil ; du temps où le harpon était la seule arme de chasse, il n'y avait pas de système de camouflage, alors que la distance de lancer était seulement de quelques mètres.

Parmi les trois harpons disposés sur le kayak jusque vers les années 50, seul le **saaqqit** (5) est encore utilisé. Les deux harpons plus petits figurés sur le schéma de GESSAIN & VICTOR, servaient respectivement à la capture des oiseaux nageant en surface (avec le **nukkit**, 6) et au harponnage sans flotteur des phoques gras, en automne (avec l'**atsingaq**, 7). Ils étaient retenus à l'avant par une courroie, **suuala taqqaa** (8), et séparés par des anneaux d'os, **suualaa taqqala kikkartaa** (9). Ces accessoires, ainsi que la courroie (10), **nukkit atsikkat kalaniviikkilaa**, servent encore à maintenir des outils à long manche comme le pic à glace, **ajaappiaq**.

Le harpon, **saaqqit** (5), en figure 149 n'est pas armé de sa tête, **savagattaq** (11), qui, fixée à l'extrémité de la courroie, **atsinaaq** (12), reste au milieu du support, **asalit** (13), où celle-ci est lovée. L'armement du harpon s'effectue après le départ pour la chasse et souvent même après quelques essais de jet du harpon non armé, à titre d'entraînement. La tête en os avec une pointe d'acier doux, est emboîtée sur la pré-hampe,

Source : MNHN, Paris

iimaa (14), en dent de narval et maintenue par la tension de la courroie (12), elle-même accrochée à un ergot (**talippik**) de la hampe par une pièce d'os (**savippik**). La pré-hampe, maintenue en force sur le tenon d'os (**savartarpik**, 15) à l'extrémité de la hampe de bois (**napalertaq**, 16) par deux courroies latérales (**tasiaat**, 17), reste parfaitement solidaire de la hampe lorsque le harpon est lancé mais bascule dès que sa tête frappe le phoque. Elle reste attachée à la hampe par les courroies latérales tandis que la tête, qui a pénétré dans les chairs, s'en détache. Tirée par le phoque qui plonge avec la tête du harpon, la courroie (12) commence à se dérouler.

C'est à ce moment précis que le chasseur doit se débarrasser du flotteur, **puttarit** (18), avant que toute la courroie ne soit déroulée et qu'il ne soit entraîné par le phoque. En effet, la courroie (12) est reliée au flotteur par l'intermédiaire d'une pré-courroie également en peau de phoque, **kuttuaq** (19), sur laquelle sont enfilées des rondelles d'os, **kuttuap kikkartaat** (20). Il est important que les courroies n'accrochent aucun obstacle et l'on remarquera que la disposition du kayak correspond à son maniement par un droitier : le harpon sera toujours lancé sur la droite et la pré-courroie (19), grâce aux larges rondelles d'os polies qui la maintiennent écartée du pont, glissera en douceur sur les aspérités que constituent les autres lanières. Un émerillon, **imuliseq** (21) qui relient entre elles les parties (12) et (19), permet d'éviter toute torsion et de lover correctement la courroie sur son support, condition indispensable au bon déroulement du harponnage.

La queue du harpon, **iserulaa** (22), est une pièce de métal (jadis en os) qui sert à l'équilibrage. Le propulseur, **ajatsit** (23), reste en place sur la hampe pendant le transport, bloqué entre son ergot d'appui, **nappaat**, et un ergot de blocage, **talippik**. En revanche, le propulseur de plus petite taille (24) servant indifféremment au jet des deux petits harpons restait glissé sous la courroie (10). Dès qu'il gèle, le harpon risquerait de se couvrir de glace sous l'effet des embruns. Il est alors immergé le long du kayak, suspendu par une petite lanière, **kalippik**, elle-même fixée à demeure sur la hampe et terminée par une boule d'os qui l'empêche de glisser de dessous la courroie de pont, **kaputtiviip taqqaa** (25).

Sur le pont arrière, les lances, **avalitsat** (26), sont maintenues par les courroies, **kiivani taqqaa** (27) et **taqqaq kiitterpaartaq** (28) qui retient également le traîneau à fusil, **qamulit** (29).

La poursuite du narval et l'évolution des techniques de chasse

L'usage du harpon lancé depuis le kayak a persisté à Tiilerilaaq, en fonction des connaissances relatives au comportement du narval. On savait qu'un narval surpris plongeait immédiatement et que s'il était atteint par un tir au fusil, l'animal coulerait et serait perdu. Aussi, jusqu'en 1980, la technique de chasse qui généralement s'imposait consistait, après une approche en kayak par plusieurs chasseurs, à planter plusieurs têtes de harpon munies de leur flotteur, avant d'achever l'animal au fusil.

D'après des récits de chasse en provenance de la côte ouest, il est apparu qu'un narval suffisamment effrayé par le bruit d'une embarcation à moteur pouvait tout aussi bien s'enfuir en restant en surface. Dès 1972, dans le village d'Isertoq, sur la côte extérieure au sud du fjord de Sermilik, des prises ont été faites depuis un bateau à moteur et sans l'usage du harpon après que les animaux eurent été rabattus vers des hauts-fonds. Malgré ce fait bien connu à Tiilerilaaq, l'usage prioritaire du kayak pour la chasse au narval persista et nous avons illustré plus haut, à propos des stratégies de déplacement, la force de cette règle imposée par la communauté villageoise : même un vieux chasseur expérimenté ne pouvait pas faire démarrer un moteur avant que le narval ne soit harponné.

Les petits groupes de narvals longent les côtes en passant au plus près des caps qui constituent pour les chasseurs de bons sites d'affût. Dès qu'un narval est aperçu venant respirer, les chasseurs se précipitent dans leurs kayaks, surtout s'il s'agit d'animaux qui avancent lentement en surface (**pusinnartit**, « ceux qui se laissent flotter immobiles »). L'approche du narval se fait toujours par l'arrière, son champ de vision latérale étant assez étendu. Ce n'est qu'au dernier moment qu'un

Source : MNHN, Paris

FIG. 150.— Après le harponnage d'un narval qui a plongé, les chasseurs attendent sa réapparition. D'après la longueur de la courroie qui le relie au flotteur visible à droite, le narval est à moins de dix mètres de profondeur. Tiilerilaaq, juin 1962.

FIG. 150. — After harpooning a narwal which dived below the surface, the hunters wait for it to reappear. From the length of the strap which ties it to the float visible on the right, the narwal is at less than ten meters underwater. Tiilerilaaq, June 1962.

vigoureux coup de pagaie place le kayak à son côté pour le lancement du harpon. La tête du harpon peut rebondir sur la peau du narval si l'angle d'incidence est trop faible.

Le seul danger, au moment du harponnage, est d'être entraîné par la courroie reliant la tête du harpon au flotteur. Nous avons montré avec quel soin cette courroie devait être lovée sur son support. Aucune réaction agressive de l'animal n'a jamais été observée (ce qui n'est pas toujours le cas avec le phoque à capuchon ou le morse), aussi les chasseurs n'hésitent-ils pas à venir au plus près pour assurer la précision du jet de harpon.

Dès que le narval est atteint par le premier harpon, il plonge et entraîne le flotteur. Il peut réapparaître à plusieurs centaines de mètres. Le harpon d'un second chasseur lui sera lancé dès que l'opportunité se présente, puis un autre, et ainsi de suite jusqu'à un maximum de cinq harpons. L'une des chasses dont j'étais le témoin s'est ainsi poursuivie pendant quatre heures.

Le fusil peut être utilisé pour blesser ou achever l'animal dès que le troisième harpon a atteint son but car trois flotteurs, bien qu'insuffisants pour éviter que le narval ne coule à pic lorsqu'il est mort, permettent néanmoins de le retenir par les courroies.

Cette stratégie de chasse au narval où plusieurs chasseurs interviennent ne correspond pas nécessairement à des impératifs techniques. D'une part, en début d'hiver, le narval dont l'épaisseur de la couche de graisse sous-cutanée dépasse 20 cm, ne coule pas, même s'il est tiré directement au fusil, et d'autre part, un chasseur peut parvenir seul à le capturer. Un chasseur habile peut même, en combinant l'usage du harpon avec flotteur et de la lance ou du fusil, maîtriser seul un narval en toute saison. En fait, l'intervention de plusieurs chasseurs qui conjuguent leurs efforts sur une même proie,

Source : MNHN, Paris

FIG. 151. — Peinture d'un groenlandais de la côte ouest, Jacob Danielsen (Musée National Danois), illustrant la capture d'un ours immobilisé par les chiens.

FIG. 151. — Painting by Jacob Danielsen, a Greenlander living on the west coast (The Danish National Museum), illustrating the capture of a bear that has been immobilized by the dogs.

est surtout à mettre en relation avec la tradition de partage du gibier de grande taille dont nous exposerons le principe dans le chapitre « Règles d'appropriation collective ».

TECHNIQUES D'APPROCHE ET DE CHASSE À L'OURS

De la même façon, la capture d'un ours peut être l'occasion d'un effort collectif que la seule technique de chasse ne suffit pas à justifier. En fait, cette capture est souvent fortuite, lorsqu'en hiver, au cours d'une chasse au phoque, on croise la piste fraîche d'un ours.

La poursuite peut alors s'organiser. Le chasseur qui le premier a vu l'ours ou ses traces, lève le bras pour l'indiquer discrètement aux autres chasseurs. Par ce geste, il prend le statut de « propriétaire de l'ours » (**nannitteq**). Tous les chasseurs qui ont vu le geste lancent leur traîneau à la poursuite de l'animal.

Si l'ours gagne du terrain et risque de distancer les traîneaux, les chasseurs détachent de leur attelage un ou plusieurs chiens connus pour leur agressivité vis-à-vis de ce gros gibier. Rapidement rejoint, l'ours doit faire face aux chiens qui tentent de le mordre. Il est ensuite facile pour les chasseurs, de s'approcher de l'animal immobilisé et de l'abattre au fusil de gros calibre. Quelques lambeaux de viande en sont immédiatement détachés afin de récompenser les chiens qui ont pris part à sa poursuite et de leur donner plus de pugnacité pour une nouvelle chasse.

Comme pour la chasse au narval, un chasseur peut, techniquement, réussir seul la poursuite et la capture de l'ours. Cela arrive souvent car l'occasion de croiser sa piste a autant de chance de se présenter pour le chasseur isolé que pour un groupe en cours de déplacement. L'ours reste cependant un gros gibier qui donne la possibilité à cinq personnes, en plus du « propriétaire », de

Source : MNHN, Paris

revendiquer une part. C'est ce qui explique que la précipitation des chasseurs est d'autant plus grande qu'ils sont nombreux au moment où un ours est signalé : seuls les cinq premiers qui auront touché l'animal (**tattippaa** « le toucher ») par l'intermédiaire d'une arme ou à la main, auront droit à une part. Ainsi, lors d'une poursuite à laquelle j'ai participé en 1962, nous étions sept chasseurs en traîneau. L'un d'entre nous devait nécessairement être exclu du partage. Il s'ensuivit une course effrénée que la neige croûteuse rendait particulièrement difficile. J'en ai déjà évoqué le dénouement à propos de l'état superficiel du couvert glacé : le traîneau dont les patins étaient les plus étroits, qui avançait par saccades en s'enfonçant dans la neige, fut rapidement distancé. J'étais moi-même en avant-dernière position et en touchant simplement l'ours déjà mort, j'ai eu droit à la dernière part disponible.

Lorsqu'en été, un ours est repéré en train de nager, les chasseurs s'en approchent en kayak ou en barque mais se gardent bien de le tuer car l'animal coulerait à pic. Ils le rabattent vers la côte ou vers une glace dérivante et attendent qu'il soit sur un terrain dur avant de tirer. Dans ces conditions, l'ours n'a pratiquement aucune chance de s'échapper.

En hiver, en revanche, sur la banquise, le succès de la chasse dépend essentiellement de la présence des chiens. Il est même arrivé à Abel Singertaq qui se rendait en traîneau au centre administratif et qui avait négligé de prendre son fusil, de rencontrer un ours et de le capturer à lui seul. Dès qu'il l'aperçut, en franchissant le sommet du glacier qui domine Tiilerilaaq, il libéra quelques chiens qui se lancèrent à sa poursuite. L'ours étant immobilisé par les chiens, Abel Singertaq eut le temps de se fabriquer une arme en attachant son couteau à l'extrémité du manche de son fouet. Il l'attaqua par la droite, afin d'éviter les coups terribles que l'ours est censé pouvoir donner avec sa patte gauche et réussit à l'atteindre mortellement. Cela s'est passé au cours de l'hiver 1982, et lorsque ce chasseur me décrivit sa capture, il ajouta un commentaire renvoyant à l'exploit que constituait autrefois la chasse à l'ours sans armes à feu : **uvarnga soortu itsarnisaq aattaasiranngitsimi pilaavarnga** (« moi, comme le chasseur d'autrefois, sans fusil, je l'ai capturé »).

TECHNIQUES DE DÉPEÇAGE DU GIBIER ET DE CONSERVATION DE LA VIANDE

Selon que le phoque annelé est destiné à une consommation immédiate ou qu'on prévoit, en été, sa conservation par séchage, on utilise des techniques de dépeçage tenant compte à la fois de l'anatomie de l'animal et de la destination des morceaux. L'anatomie du phoque, comme celle de l'Homme, est perçue, dans le monde inuit, comme un assemblage de pièces élémentaires dont chacune possède une « âme » (Holm, 1888 ; Thalbitzer, 1930 ; Therrien, 1987). Dans ce contexte, le découpage (**iittertungu**, littéralement « la mise en pièces ») apparaît comme la séparation de ces pièces préexistantes (Saladin d'Anglure, 1969).

Par ailleurs le dépeçage est souvent fait en vue d'une répartition des différents morceaux et le terme désignant plus spécifiquement cette opération, **akkortungu** (littéralement, « la découpe en parts »), utilisé à Ammassalik de préférence à **iittertungu**, montre l'importance de la relation entre le découpage et le partage, relation déjà signalée par Balikci (1970) dans son étude sur les Inuit Netsilik. D'une façon plus générale, Vigne *et al.* (1987) ont montré que, dans beaucoup de civilisations, la découpe d'un animal dépend davantage d'un choix culturel que des connaissances précises de l'anatomie. Nous reviendrons sur cette relation découpage/partage, de même que sur le découpage en « parts de chasse » du gros gibier en rapport avec les règles d'appropriation.

Les technologies de préparation et de conservation que nous présentons ensuite concernent principalement le phoque annelé autour duquel, à Tiilerilaaq, s'organise l'essentiel des stratégies de chasse et de consommation. Il est certain qu'au cours de la seconde moitié du XXe siècle, la disponibilité des ressources d'importation a rendu moins impérieuse la nécessité de constituer des réserves alimentaires. Cependant, les nombreuses connaissances techniques sur la façon de conserver les aliments suggèrent que la gestion à long terme des ressources disponibles était une préoccupation constante et que les famines du siècle dernier étaient davantage le résultat d'aléas climatiques

Source : MNHN, Paris

imparables que de l'imprévoyance évoquée par GESSAIN (1969) ou du manque de coopération que LEGROS (1978) avance comme explication des disettes chez les Nunamiut de l'Alaska.

Comme dans le chapitre précédent, nous limitons cet exposé aux techniques locales qui n'ont jamais fait l'objet d'une description précise et renvoyons le lecteur au chapitre « Ressources » pour un complément d'information sur le traitement et la conservation de l'ensemble des ressources animales (notamment les poissons) et des végétaux.

LE DÉPEÇAGE DU PHOQUE EN VUE D'UNE CONSOMMATION IMMÉDIATE

Le dépeçage du phoque annelé est généralement réalisé par la mère ou l'épouse du chasseur, à l'aide du **sakkeq**, le couteau de femme, formé d'une lame rectangulaire raccordée par deux montants d'os ou de métal, à une poignée de bois. Les photographies (fig. 152 à 154) d'un dépeçage effectué par Ada Larsen montrent l'enchaînement des gestes répétés par les générations successives de femmes inuit.

Le phoque étendu sur le dos est incisé de l'anus à la mâchoire inférieure pour détacher la peau et une partie de la graisse sous-cutanée. L'épaisseur de la graisse laissée en place sur le muscle varie selon la saison, ainsi que nous l'avons vu à propos de la valeur calorique des viandes consommées. La partie des membres formant les nageoires, correspondant aux phalanges, tarse et métatarse, est détachée avec la peau. Ada ouvre alors l'abdomen ainsi que la cage thoracique le long du sternum, afin de commencer l'extraction des viscères (**ilivaniittit** : « ce qui est à l'intérieur »). Après avoir déposé l'intestin (**amuaajaq**) dans un récipient, elle écope des deux mains la plus grande partie du sang (**aak**) qu'elle récupère dans un second récipient ; puis sont extraits successivement les lobes du foie (**ilorulit**) qu'elle débarrasse avec précaution de la vésicule biliaire, les reins (**uuilaq**), les poumons (**ertiviit**) avec la trachée (**qartertaat**) et le cœur (**uummat**), le diaphragme (**ittunngitseq**) ainsi que l'estomac (**niilarpik**) avec l'œsophage (**iisaajaq**).

Après avoir à nouveau écopé le sang qui reste au fond de la carcasse, Ada commence alors le découpage des principales pièces en tranchant les cartilages articulaires (**nakkuaat**). Le travail de découpe est toujours basé sur la recherche des articulations, sans couper les os, et cela apparaît effectivement, d'après les observations d'ossements de phoque sur un site archéologique du Thulé (JOURDAN & LE MOUËL, 1987), comme la persistance d'une technique très ancienne.

Toutes ces « pièces » du phoque annelé, correspondant aux parts distribuées pour la consommation, sont illustrées par un dessin de Robert Umerineq (fig. 155). La partie ventrale de la cage thoracique (cartilage costo-sternal) est débitée en deux pièces longitudinales dont la première, **iseq** (1), n'inclut pas le sternum (**tunarti**) qui fait partie intégrante de la seconde pièce, **iseq tunarterarteq** (2). Ces deux premières pièces comprennent une partie des muscles abdominaux (**agivamiit**) attachée à leur base. L'ensemble des côtes est également débité en deux pièces, **sanaqqat** (« les côtes », 3), identiques et séparées de l'ensemble des 12 vertèbres dorsales, **qileqqippiit** (4). Les membres postérieurs, **uppalit** (5) sont ensuite débités ; ils incluent un fémur (très court chez le phoque), ainsi que le tibia et le péroné avec un ensemble de muscles dont la consistance, particulièrement ferme, est très appréciée.

Les omoplates, débitées, comme toutes les autres pièces, avec les muscles et la graisse qui y adhèrent, donnent deux portions identiques, **ilimarit** (6). Les membres antérieurs, **tiarniit** (7), avec un humérus réduit et les radius et cubitus, ont, en plus faible quantité, une chair dont la consistance est aussi appréciée que celle des membres postérieurs. Le bassin est séparé en deux portions inégales sur lesquelles reste attachée la partie des muscles abdominaux non comprise dans les pièces (1) et (2) : la plus petite, **qipingaleq** (8) ne comprend que la moitié du coxal ; à l'autre, **nuugatteq** (9) s'ajoutent le sacrum et les vertèbres coccygiennes. L'ensemble des cinq vertèbres lombaires, **isattat** (10) est détaché du (4) ; puis les sept vertèbres cervicales, **nappat** (11), sont séparées de la tête, **suuneq** (12).

Les extrémités des membres formant les nageoires antérieures, **isaattat** (13), et postérieures, **seqqut** (14), qui avaient été détachées avec la peau, ne sont pas considérées comme des « portions ». Elles sont souvent données aux chiens mais peuvent être entièrement consommées après cuisson ; ou

Source : MNHN, Paris

FIG. 152. — Début du dépeçage d'un phoque annelé : incision (en haut) et dégagement du membre antérieur (en bas) par Ada Larsen ; Tiilerilaaq, juillet 1972.

FIG. 152. — Beginning to carve up a ringed seal : incision (above) and lifting away the forelimb (below) by Ada Larsen at Tiilerilaaq, July 1972.

Source : MNHN, Paris

FIG. 153. — Extraction des viscères du phoque annelé : intestin (à gauche) et foie (à droite). Ada Larsen, à Tiilerilaaq, juillet 1972.

FIG. 153. — Extracting the entrails of a ringed seal : intestine (left) and liver (right). Ada Larsen, Tiilerilaaq, July 1972.

bien, après les avoir été mises à faisander pendant une semaine environ, elles deviennent également entièrement comestibles, avec ou sans cuisson.

Enfin, la couche de graisse est séparée de la peau dont les trous correspondant à l'emplacement des quatre membres seront soigneusement recousus lors du traitement de la fourrure (B. ROBBE, 1975).

Un phoque annelé se décompose donc en 15 pièces élémentaires qui peuvent faire l'objet d'un partage. Elles ne sont généralement débitées en morceaux plus petits qu'au moment de la cuisson et selon la taille du récipient. Cependant, lorsque le partage se fait entre plus de 15 personnes, certaines pièces peuvent encore être subdivisées. Ainsi les deux pièces (3), provenant de la partie dorsale de la cage thoracique, sont chacune divisées en deux nouvelles parts dont l'une garde le nom de la pièce d'origine, **sanaqqat**, et comprend cinq côtes ; la portion supérieure, qui compte sept côtes, porte un nom spécifique : **qiaaqqit.**

Source : MNHN, Paris

FIG. 154. — Dépeçage du phoque annelé : les deux ensembles de cartilages costo-sternaux (**isit**) sont d'abord détachés (en haut). Parmi les dernières pièces découpées (en bas), les cinq vertèbres lombaires (**isaattat**) sont séparées de l'ensemble des 12 vertèbres dorsales (**qileqqippit**) que tient en main Ada Larsen. Tiilerilaaq, juillet 1972.

*FIG. 154. — Carving up a ringed seal : the two sets of costo-sternal cartilages (**isit**) are first removed (above). Among the last pieces cut (below), the five lumbar vertebrae (**isaattat**) are separated from the group of 12 dorsal vertebrae (**qileqqippit**) that Ada Larsen is holding in her hand. Tiilerilaaq, July 1972.*

Source : MNHN, Paris

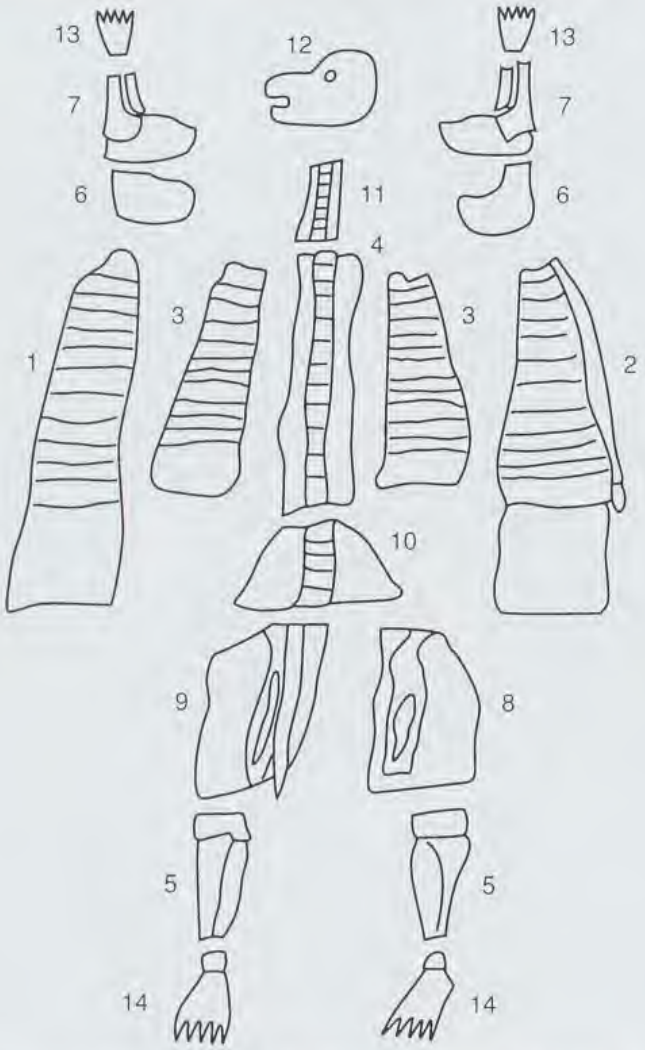

FIG. 155. — Dessin de R. Umerineq, réalisé à Tiilerilaaq en 1983, montrant les différentes pièces (os et chair) débitées dans un phoque annelé. Les numéros renvoient aux termes inuit définis dans le texte.

FIG. 155. — Drawing by R. Umerineq, done at Tiilerilaaq in 1983, showing the different parts (bone and flesh) cut up in a ringed seal. The numbers refer to the Inuit terms defined in the text.

Lorsqu'un phoque à capuchon, dont le poids est en moyenne quatre fois supérieur à celui du phoque annelé, est ainsi dépecé en vue d'une consommation immédiate, chacune des pièces peut être divisée en un plus grand nombre de parts. Par exemple, chacune des côtes des parties (3) peut constituer à elle seule une portion, **sanarngaq** (« la côte »). Chacun des membres (5) et (7) peut également constituer trois parts nommées et découpées à partir des trois os qui forment son squelette (**uiivaq** : le fémur ; **uppalip silinernga** : le tibia ; **uppalip aminernga** : le péroné ; **katsersorpik** : l'humérus ; **tiarniip naanernga** : le radius ; **tiarniip taginernga** : le cubitus).

TECHNIQUES DE CONSERVATION DE LA VIANDE DE PHOQUE

Parmi les principales techniques de conservation dont le détail a été présenté par B. ROBBE (1981) — conservation dans l'huile, par congélation, par fermentation, ou par séchage — seule la

Source : MNHN, Paris

FIG. 156. — Séparation de la graisse sous-cutanée de la peau d'un phoque annelé ; Ada Larsen à Tiilerilaaq, juillet 1972.

FIG. 156. — Separation of the subcutaneous fat from the skin of a ringed seal, Ada Larsen at Tiilerilaaq, July 1972.

dernière est encore utilisée à grande échelle. Elle constitue non seulement un moyen de conservation mis en œuvre pendant la période d'été mais également une forme de préparation culinaire très appréciée (B. ROBBE, 1980).

Dans la région d'Ammassalik, c'est généralement le phoque à capuchon qui sert à la constitution des réserves. Son mode de dépeçage et de préparation est adapté à cette destination particulière. Cependant, à Tiilerilaaq où le phoque annelé constitue la plus large part des ressources disponibles, cette espèce de petite taille peut également être conservée, à partir d'une technique de dépeçage qui diffère beaucoup de celle qu'on utilise pour la consommation immédiate.

Ces opération sont toujours effectuées par une femme qui, à l'aide du **sakkeq**, sépare les pièces au niveau des cartilages et découpe la viande en minces filets (d'où le nom de cette technique : **tilanernga** « la découpe en filets »).

Pour l'une et l'autre des espèces de phoque, la tête, les vertèbres cervicales (11) et dorsales (4), ainsi que le sacrum et le coccyx, **nuugatteq**, ne font pas l'objet de la préparation ; ils sont séparés avec un minimum de viande et constituent l'essentiel de ce qui est consommé frais pendant la période de mise en réserve.

DÉPEÇAGE DU PHOQUE À CAPUCHON EN VUE DU SÉCHAGE

Le phoque à capuchon est d'abord dépecé selon la technique décrite dans les pages qui précèdent à propos du phoque annelé destiné à une consommation immédiate. Par la suite, l'os principal de chaque pièce est dégagé de la viande qui l'enrobe. Dans l'épaisseur de la viande étalée, deux filets sont découpés : l'un d'eux reste adhérent à l'os par une mince tranche ; l'autre constitue une nouvelle pièce sans os, **neraannaq** (« seulement de la viande », qui reçoit alors le n° 15).

Source : MNHN, Paris

FIG. 157. — Séparation d'un ensemble de côtes (**sanaqqat**, 3) et du filet correspondant (**neraannaq**, 15) d'un phoque à capuchon en vue du séchage. Segred Jonathansen, Tiilerilaaq, juillet 1979.

*FIG. 157. — Separation, for drying, of a set of ribs (**sanaqqat**, 3) from the corresponding fillet (**neraannaq**, 15) of a hooded seal. Segred Jonathansen, Tiilerilaaq, July 1979.*

Chacune des pièces à sécher, dont le numéro (fig. 158) renvoie aux noms déjà cités, est donc traitée de façon à présenter une surface maximale. Les os du bassin ne sont pas conservés : la chair qui y adhère est soigneusement dégagée et étalée à plat ; elle constitue une nouvelle pièce de viande sans os (15), ce qui porte leur nombre à 8.

Une partie des viscères est également mise à sécher : la trachée avec les tissus musculaires du cou, **iisaajaq** (16) ; le cœur, **uummat** (17) ; les reins, **uuittat** (18) ; les poumons, **ertivit** (19) ; le diaphragme, **ittunngitseq** (20). L'intestin, **amuaajaq** (21) ainsi que l'estomac, **niilarpik** (22), sont remplis de sang qui, une fois séché (**aakkaaq**), sera consommé avec des baies de camarine fraîches ou conservées dans l'huile de phoque.

DÉPEÇAGE DU PHOQUE ANNELÉ EN VUE DU SÉCHAGE

La stratégie particulière des habitants de Tiilerilaaq, qui a consisté à développer en début d'été, plutôt que la chasse au phoque à capuchon vers l'embouchure, celle du phoque annelé au fond du fjord, a entraîné son utilisation comme aliment à consommation différée. Une technique de dépeçage limitant le nombre des pièces a été adaptée à cette espèce de petite taille.

Après avoir retiré l'épine dorsale qui, comme dans le cas précédent, fait l'objet d'une consommation immédiate, deux grandes pièces (23 et 24), correspondant aux deux moitiés du phoque annelé, sont séparées selon le plan sagittal. Chacune d'elle comprend donc les os d'un membre antérieur et d'un membre postérieur, une moitié de cage thoracique ainsi que la moitié de l'os coxal. Seule différence entre ces pièces : le sternum reste solidaire des cartilages costo-sternaux de la première moitié (23).

Sur chacune de ces grandes pièces, les parties les plus charnues sont dédoublées en épaisseur et constituent les quatre pièces de viande sans os **neraannaq** (15) (fig. 159). Les viscères étant préparés comme ceux du phoque à capuchon, la numérotation en est reprise comme sur le précé-

Source : MNHN, Paris

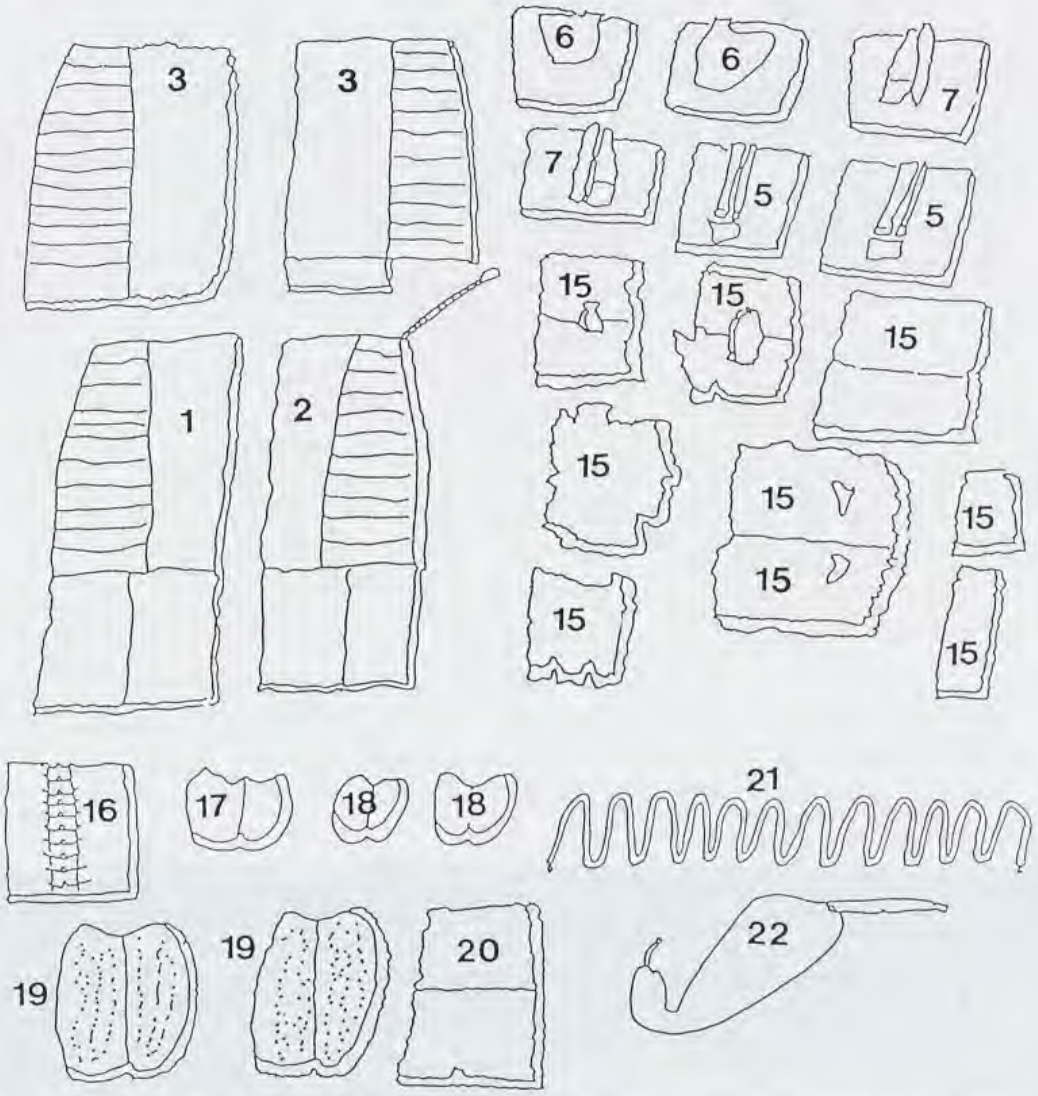

FIG. 158. — Dessin de R. Umerineq, réalisé à Tiilerilaaq en 1983, montrant les différentes pièces d'un phoque à capuchon préparées en vue du séchage (les numéros renvoient aux termes définis dans le texte).

FIG. 158. — Drawing by R. Umerineq at Tiilerilaaq in 1983, showing the different parts of a hooded seal prepared for drying (the numbers refer to terms defined in the text).

dent dessin de R. Umerineq. L'intestin (21) dont la section est trop faible, n'est pas rempli de sang ; il est simplement séché après avoir été vidé ; le sang frais est mis à sécher dans l'estomac (22) pour constituer l'**aakkaaq**.

LE SÉCHAGE

Le séchage nécessite une quinzaine de jours, les pièces étant soit étalées sur les rochers d'une île hors de portée des chiens, soit suspendues à plus de deux mètres de hauteur, sur des perches horizontales. Il faut les retourner chaque jour et les maintenir à l'abri de la pluie en les couvrant ou en les rentrant. Passé la mi-août, la température n'est plus assez élevée pour assurer un séchage suffisamment rapide, condition indispensable pour éviter que la viande ne devienne toxique.

D'ailleurs, lorqu'on propose de la viande séchée à un invité, celui-ci ne manque jamais de la

Source : MNHN, Paris

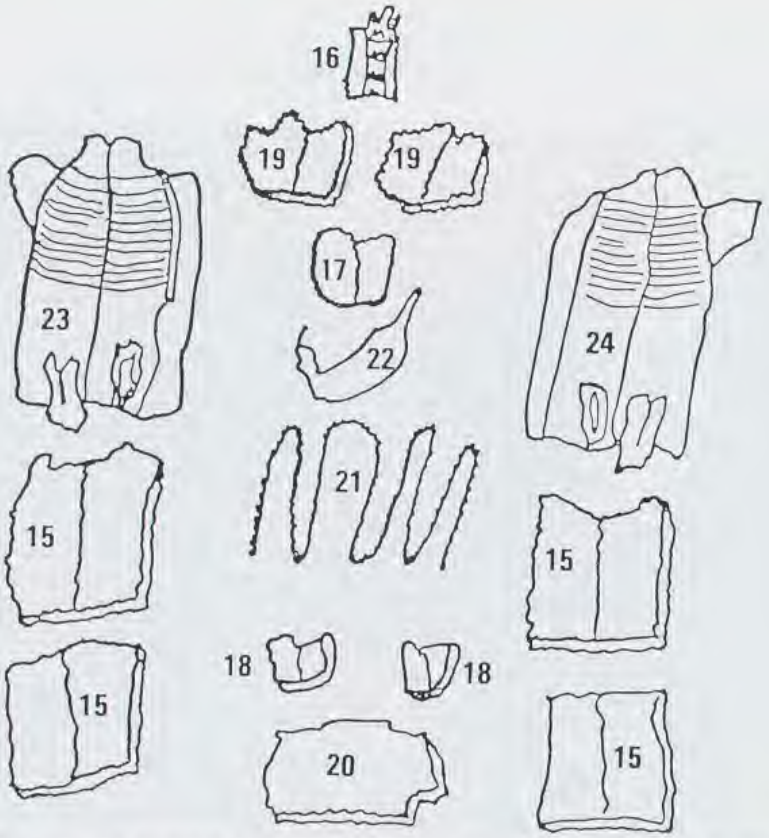

FIG. 159. — Dessin de R. Umerineq montrant le nombre limité des pièces d'un phoque annelé préparé en vue du séchage. (les numéros correspondent à ceux de la figure précédente ou renvoient au texte)

FIG. 159. — Drawing by R. Umerineq showing the limited number of parts of a ringed seal prepared for drying (the numbers refer to those in fig. 158 or to the text).

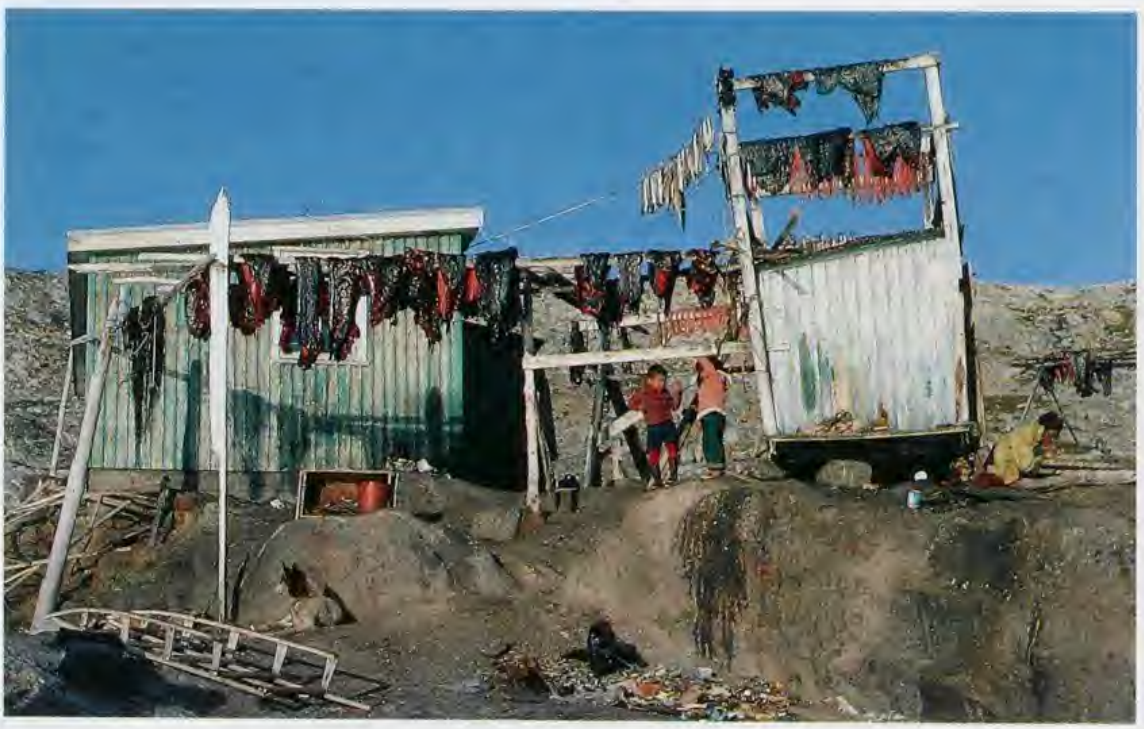

FIG. 160. — Les pièces de plusieurs phoques à capuchon sont séchées sur des perches horizontales, avant d'être entreposées dans la remise de Billiam Jonathansen. Tüterilaaq, juillet 1979.

FIG. 160. — Pieces of several hooded seals are dried on horizontal poles, before being stored in Billiam Jonathansen's shed. Tüterilaaq, July 1979.

Source : MNHN, Paris

humer afin de s'assurer de sa bonne conservation. Il n'hésitera pas à s'abtenir totalement de la consommer si elle présente la moindre odeur suspecte. La mort de Knud Rasmussen a précisément été attribuée à une viande mal séchée qu'il aurait consommée au cours de son bref séjour à Ammassalik, en 1933 ; bien que rapatrié au Danemark en toute hâte, il ne s'est pas remis de cette intoxication alimentaire.

Le dépeçage et le traitement du phoque annelé et du phoque à capuchon, selon les techniques que nous venons de décrire, sont toujours exécutés par une seule personne : la mère ou la femme du chasseur dont le gibier est la propriété. En revanche, le dépeçage des autres espèces (phoque barbu, morse, narval, ours) qui peuvent être partagées entre plusieurs chasseurs, est d'abord entrepris par les hommes, selon le système exposé dans le chapitre qui suit.

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

LES STRATÉGIES INDIVIDUELLES DANS LE PROCESSUS DE PRODUCTION

Source : MNHN, Paris

Dessin de Jens Rosing tiré de *Isimardik den store drabmand* de Jens Rosing, Det Grønlandske Selskab, 1960.

Source : MNHN, Paris

Les sociétés de chasseurs inuit ont été souvent présentées comme fondées sur un « communisme primitif » (FREUCHEN & SALOMONSEN, 1958 ; BIRKET-SMITH, 1953). Ce concept fait référence aux principes de redistribution des ressources alimentaires. Cependant, comme l'a fait remarquer TESTART (1985), il est essentiel de distinguer si le caractère collectif s'applique à la production ou à l'utilisation des ressources, même si pour GODELIER (1965), les activités de production, de partage et de consommation, dans une société en économie de subsistance, forment un ensemble cohérent dont on peut difficilement analyser séparément chacun des éléments. En fait, dans la société inuit, pour chacune des étapes successives allant de la production à la consommation, l'individu peut être intéressé plus que l'ensemble du groupe et l'unité de consommation n'est pas forcément la même que l'unité de production : cela nous amène donc à analyser séparément le processus de production qui aboutit à l'appropriation individuelle des ressources.

Toutes les observations effectuées dans la région d'Ammassalik montrent, en effet, que la chasse est essentiellement une activité individuelle, ainsi que l'avait déjà souligné R. PETERSEN (1972), même si, par la force des choses, le succès de la capture d'un gros gibier dépend de l'action combinée de plusieurs chasseurs. Aussi bien lors de la capture d'un narval ou d'un ours que pour celle d'un morse ou d'un phoque barbu, un seul chasseur est défini comme le « propriétaire » (**iittaa**) du gibier capturé, même dans le cas où un droit à certaines parts est reconnu à d'autres chasseurs. Le produit de la chasse qui résulte donc, soit de l'activité individuelle, soit d'une prise de part et de son acquisition lors du dépeçage du gros gibier, devient toujours une propriété privée, comme le sont aussi tous les moyens de production : fusil, harpon, kayak, ... et même, d'une certaine façon, le territoire de chasse qui tend à se privatiser à partir d'un espace collectif non attribué.

Ce sont ces aspects de l'acquisition, avec la compétition sous-jacente et les implications qu'elle peut avoir sur la stratégie de chacun et sur son rendement, que nous analyserons d'abord, à partir du budget-temps et de la dépense énergétique. Ce n'est que dans la dernière partie de ce mémoire que nous examinerons les principes de répartition de ces mêmes ressources qui déterminent une régulation à l'échelle du groupe local et retentissent sur la structuration de la communauté inuit.

RÈGLES D'APPROPRIATION DES RESSOURCES

La force juridique de la règle coutumière est fondée sur la répétition dans le temps et sur le consensus du groupe social. ROULAND (1976) a tenté d'analyser ces règles par rapport à l'édifice juridique occidental moderne qui, dans le monde inuit, tend à s'y substituer par acculturation : de son point de vue, le droit de propriété inuit revêt une forme à tendance communautaire et réversible qui ne peut en aucun cas se réduire au droit occidental en matière de propriété, à caractère absolu et perpétuel. Cette discussion, partie des principes de l'appropriation territoriale, débouche nécessairement sur ceux qui concernent l'appropriation des ressources.

D'après l'analyse de ROULAND, le niveau strictement privatif ne serait jamais atteint dans le droit coutumier inuit et la propriété personnelle n'est tolérée que dans la mesure où elle ne nuit pas à l'unité du groupe. Si, globalement, ce point de vue se vérifie, dès lors qu'il n'y a pas « accumulation de richesses », l'analyse des modalités de redistribution (cf. chapitre « Stratégies collectives — Partage de la nourriture ») montre que les contraintes doivent être assez fortes pour contrebalancer le caractère, en fait totalement privatif, de l'acquisition des ressources. Il ne semble pas que ce caractère

Source : MNHN, Paris

privatif, dont LEACOCK (1954, 1969) a montré l'émergence avec l'exploitation commerciale des fourrures chez les Indiens Montagnais du Québec et du Labrador, corresponde, chez les Inuit, à un phénomène d'acculturation car les règles d'acquisition, de partage et de dépeçage du gros gibier que l'on ne peut pas suspecter d'être d'introduction récente, aboutissent également à la privatisation des ressources.

Les produits de la cueillette qui est le plus souvent le fait de la femme du chasseur accompagnée de ses enfants sont d'emblée considérés comme définitivement appropriés, de même que les produits de la pêche et les oiseaux ou leurs œufs. Après cette appropriation, ces ressources entrent dans la famille nucléaire, la plus petite unité de production et de consommation, d'où elles peuvent encore éventuellement sortir sous forme de dons. Cependant, les conditions de l'appropriation diffèrent selon la nature des ressources : si les produits de la cueillette et de la pêche représentent le résultat d'un travail, il n'en est pas toujours de même pour l'acquisition du gibier. Les règles coutumières permettent, par exemple, dans certaines conditions, d'acquérir une part en touchant simplement un animal déjà mort ; ou bien, lors du dépeçage, de découper des morceaux de viande et d'en devenir le propriétaire incontesté sans avoir pris part à la chasse. Ces possibilités d'appropriation se diversifient en fonction de la taille du gibier (ROBBE, 1975). Ainsi, à la différence de ce qu'observèrent STEENSBY (1910) chez les Inuit de Thulé et DORAIS (1986) au Québec arctique, l'acquisition ne résulte pas nécessairement d'une participation au « procès de production » et il serait nécessaire de nuancer l'analyse de TESTART (1985) qui retenait, pour les sociétés de chasseurs inuit, la participation à la chasse comme élément déterminant de l'appropriation.

APPROPRIATION DU PHOQUE ANNELÉ : LA CAPTURE

Le phoque annelé (*Phoca hispida*) est un gibier de taille modeste, très commun dans la région d'Ammassalik, dont la technique de chasse, on l'a vu, est parfaitement maîtrisée par un seul chasseur. C'est peut-être, à l'origine, la raison pour laquelle celui qui l'a capturé peut faire valoir un droit de propriété sur la totalité de l'animal.

Ce droit s'exerce potentiellement dès que le chasseur aperçoit le phoque et prend ainsi le statut de **puisertoq** (« celui qui a vu le phoque »). S'il n'est pas seul sur le terrain de chasse, il le fera reconnaître par les autres chasseurs en signalant la présence du gibier. Personne n'interviendra tant qu'il n'aura pas tenté un tir, et la poursuite d'un phoque en eau libre peut éventuellement se prolonger sur plusieurs heures. S'il atteint le phoque et le blesse, l'animal lui appartient définitivement et en totalité, même si un autre chasseur lui vient en aide pour achever l'animal ou le retrouver. De **puisertoq**, il devient **pilararteq** (« celui qui l'a pris ») ou **iittaa** (« son propriétaire ») et le phoque annelé sera dépecé à son retour par sa mère ou par sa femme selon la technique décrite plus haut.

S'il manque son premier tir, il ne peut pas continuer à faire valoir son droit de propriété. Le phoque reviendra tout entier au premier qui l'atteindra ; tous les chasseurs présents se précipitent alors pour tenter leur chance car un seul d'entre eux peut devenir **pilararteq**.

APPROPRIATION DU PHOQUE BARBU : CAPTURE ET PARTAGE

Le phoque barbu (*Erignathus barbatus*) entre dans la catégorie des gibiers de grande taille, **ningitsat** (littéralement « les parts à venir ») sur lesquels un ou plusieurs chasseurs, en plus du « propriétaire », peuvent acquérir des droits sur une « part » (**ningeq**).

Le « propriétaire », **iittaa**, est celui qui atteint en premier le phoque barbu, quelles que soient les conséquences de cette première blessure par balle et sans qu'il soit nécessairement le premier à l'avoir vu. S'il assure entièrement la capture et termine seul l'opération d'arrimage du gibier, il n'aura pas à en partager la viande. Si d'autres chasseurs participent à la capture ou si, l'animal étant déjà mort, ils viennent le toucher de la main avant son arrimage derrière le kayak ou dans la barque de son propriétaire, il y aura nécessairement un partage. Dans ce cas, le dépeçage de l'animal se fait sur

Source : MNHN, Paris

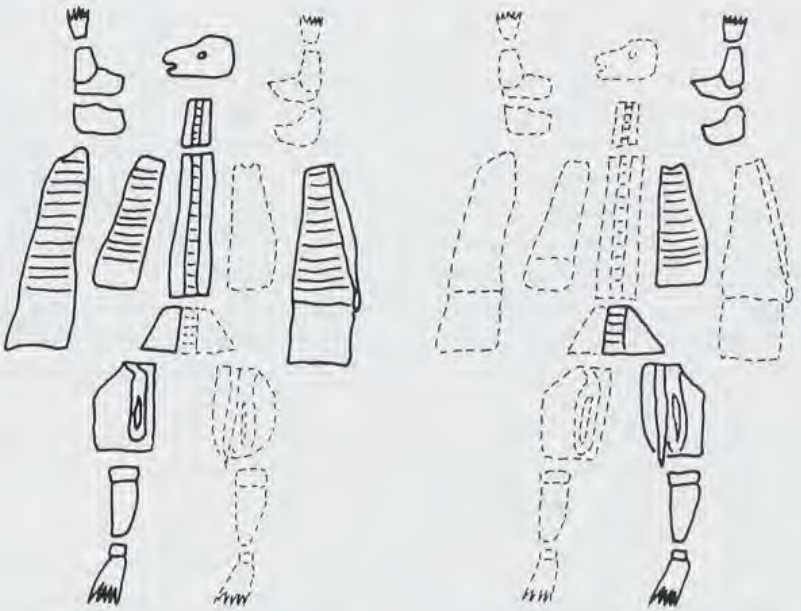

FIG. 161. — Acquisition du phoque barbu par deux chasseurs.

FIG. 161. — Acquisition of a bearded seal by two hunters.

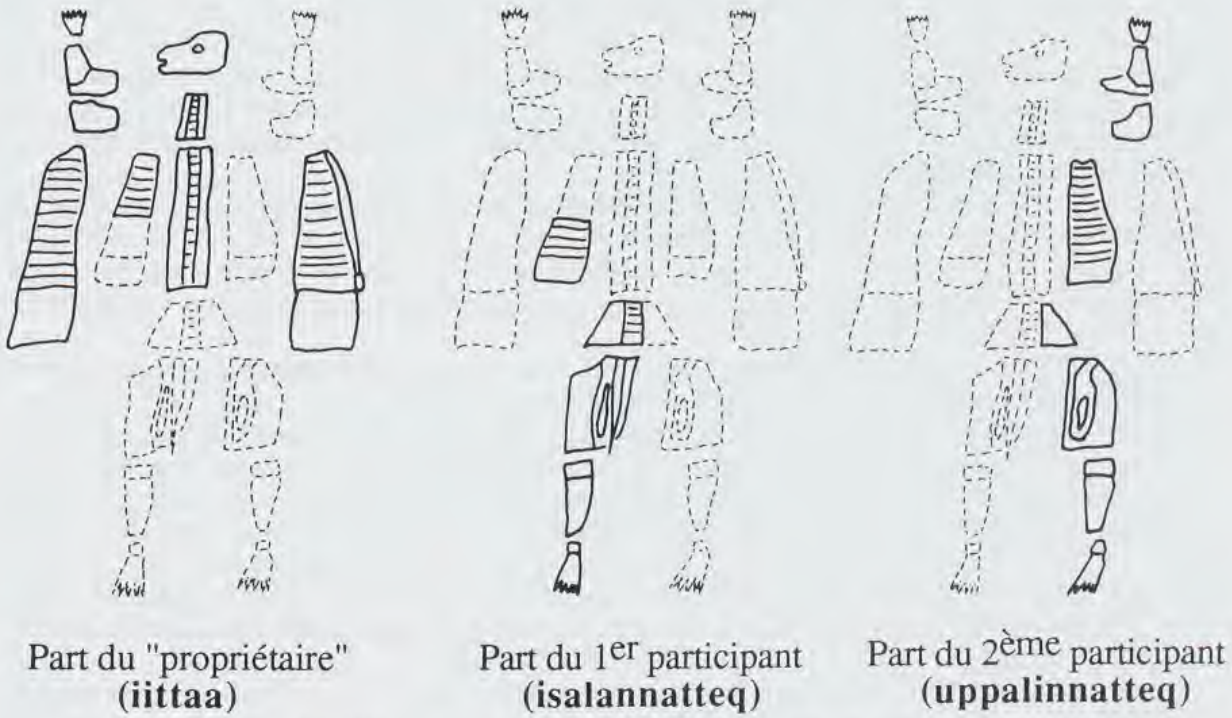

FIG. 162. — Acquisition du phoque barbu par trois chasseurs.

FIG. 162. — Acquisition of a bearded seal by three hunters.

Source : MNHN, Paris

place ou au retour, selon les possibilités matérielles de transport ; mais ce sont les protagonistes qui découpent eux-mêmes les pièces qui leur reviennent, concrétisant ainsi leur droit de propriété, les « parts » n'étant en aucun cas considérées comme un don du « propriétaire ».

La part qu'un chasseur peut exiger est fonction du nombre de participants et de son rang parmi eux. Comme pour toutes les autres ressources, c'est en fait à la famille nucléaire de ce chasseur que la part est destinée ; par conséquent, deux chasseurs d'une même famille (père et fils non marié ; frères non mariés) ne peuvent revendiquer chacun une part. Les différents cas possibles sont illustrés dans les figures 161 à 164. Chacune des parts comprend un certain nombre des pièces définies et nommées précédemment à propos du dépeçage du phoque annelé.

Dans un premier cas où le propriétaire est accompagné ou rejoint par un seul chasseur, il revient à ce dernier, **ittinnatteq** (« celui qui a la moitié »), l'ensemble des pièces 3-5-6-7-8-9-10-13-14. En fait, le phoque barbu sera coupé en deux moitiés inégales dont l'une d'elles inclura toutes ces pièces.

Au propriétaire qui, dans tous les cas, garde la peau et les viscères du phoque, il reviendra donc la tête et les vertèbres cervicales et dorsales, l'avant du thorax et la moitié des côtes, un membre antérieur et un membre postérieur, comme illustré sur la figure 161.

Dans le cas où deux chasseurs se sont joints au « propriétaire », soit en participant à la chasse, soit en touchant le gibier avant qu'il ne soit définitivement arrimé, la part attribuée au troisième chasseur, **uppalinnatteq** (« celui qui reçoit une patte postérieure ») réduit considérablement celle du second chasseur alors nommé **isalannatteq** (« celui qui reçoit les vertèbres lombaires »).

Il apparaît donc que l'appropriation des différentes pièces est réversible tant que le nombre de participants au partage peut changer. De plus, en règle générale dans un partage, les plus grosses parts reviennent aux premiers arrivants. On remarque cependant que, dans la figure 162, la quantité de viande obtenue par le 2e participant (pièces 3-5-6-7-8-13-14 et la moitié de la 10 sans les os) est supérieure à celle obtenue par le 1er participant (pièces 5-9-14, moitié de la 10 avec les os et cinq côtes prises sur une pièce 3).

Cela peut aboutir à une situation cocasse, lorsque deux chasseurs arrivent simultanément sur les lieux de chasse où un phoque barbu vient d'être abattu. Aucun des deux ne voudra toucher l'animal avant l'autre, sachant que c'est au 2e participant, **uppalinnatteq**, que revient la plus grosse part. Si le « propriétaire » ne s'en formalise pas, cela peut être l'occasion d'une sorte de jeu dont le gagnant sera le « moins rapide ». En fait, la part du 1er participant comprend, avec la base de la colonne vertébrale, les faisceaux de tendons autrefois indispensables à la couture des peaux, ce qui peut expliquer cette apparente anomalie du partage.

Cette situation exceptionnelle ne se retrouve pas dans les autres cas de figure ; en particulier lorsqu'intervient un troisième participant, **tattittoq** (« celui à qui revient un bras »). On observe alors (fig. 163) que les parts respectives du « propriétaire » et du 1er participant restent identiques à celles du cas précédent, alors que celle de 2e participant est diminuée des pièces (6-7-13 et sept côtes de la pièce 3) qui reviennent au 3e participant.

Les parts se trouvent maintenant classées par quantité décroissante, depuis celle du propriétaire jusqu'à celle du dernier participant, et l'on se trouve, de fait, dans une situation de compétition, chaque chasseur ayant intérêt à arriver le plus tôt possible sur le lieu de capture.

Lorsque les chasseurs sont nombreux sur le terrain de chasse, la compétition sera d'autant plus vive que le nombre de participants ne peut excéder quatre : c'est le dernier cas possible de partage du phoque barbu (fig. 164) où le 4e participant (également nommé **tattittoq**) a droit à un membre antérieur (pièces 6-7-13) et à sept côtes de la pièce (3). La part du « propriétaire », qui comprend toujours la peau et les viscères, est réduite alors, en ce qui concerne la viande du phoque barbu, à la tête (12), aux vertèbres cervicales (11) et dorsales (4) ainsi qu'aux cartilages costo-latéraux (1 et 2). En aucun cas elle ne peut être réduite en-deçà de ce minimum.

La signification de cette part minimum du « propriétaire », que l'on va retrouver identique dans tous les cas de partage de gros gibier, n'a pas de relation directe avec la consommation alimentaire du chasseur à qui est attribuée la capture de l'animal. L'appropriation de la tête est à relier à l'obligation qui était faite à ce chasseur de rejeter à la mer le crâne de l'animal, afin de

Source : MNHN, Paris

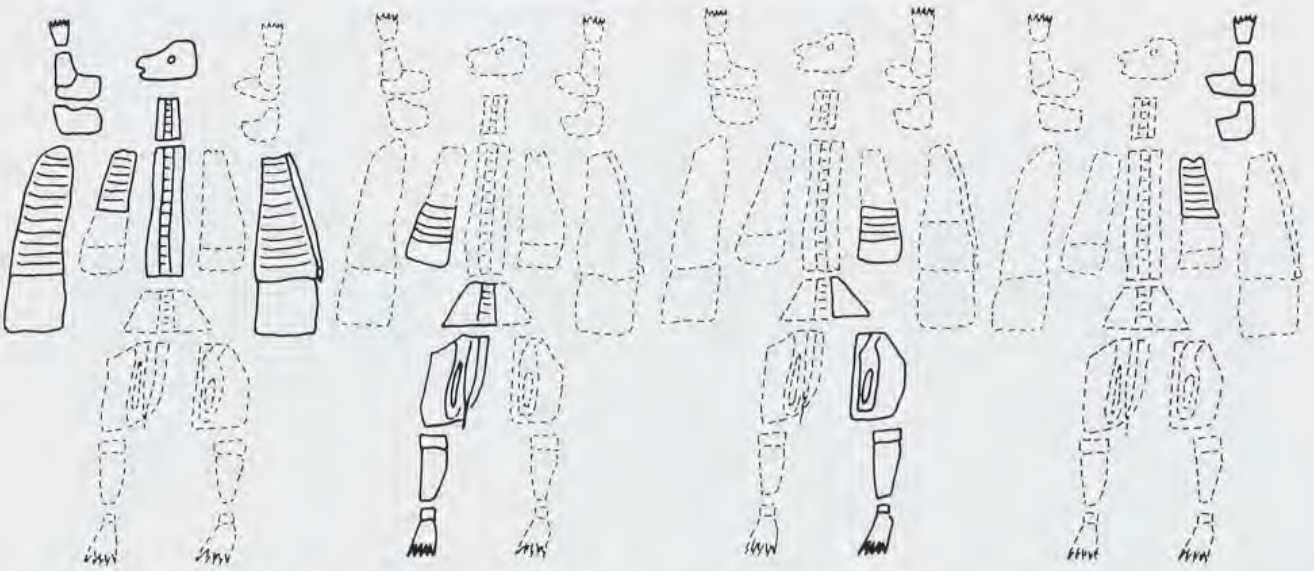

FIG. 163. — Acquisition du phoque barbu par quatre chasseurs.

FIG. 163. — Acquisition of a bearded seal by four hunters.

permettre à celui-ci de revivre (HOLM, 1887). Depuis la christianisation, on a abandonné ce rituel dont l'observation chez les Inuit de Sibérie (LOT-FALCK, 1953), d'Alaska (RAYNEY, 1947 ; BIRKET-SMITH, 1953) et du Canada (PARRY, 1824 ; K. RASMUSSEN, 1925) démontre l'origine commune des croyances religieuses inuit anciennes.

Les autres pièces, qui servent à concrétiser le statut du chasseur par rapport à ses parents et à ses beaux-parents, sont toujours utilisées dans leur contexte traditionnel. Aux parents du chasseur reviennent obligatoirement les pièces (1 et 2), **isit** ; à ses beaux-parents, la pièce (4), **qileqqippiit** ; à l'oncle paternel, la pièce (11), **nappat**. Aussi ces pièces ne peuvent-elles en aucun cas faire l'objet du partage entre le « propriétaire » et les participants à la chasse.

APPROPRIATION ET PARTAGE DU PHOQUE À CAPUCHON

Le phoque à capuchon (*Cystophora cristata*) entre également, comme le phoque barbu, dans la catégorie des gibiers de grande taille sur lesquels plusieurs chasseurs peuvent acquérir des droits sur des « parts » ; mais ce statut de gibier partageable ne lui est appliqué que pendant une courte période correspondant au printemps. En dehors de cette période, le phoque à capuchon ne peut être approprié que par un seul chasseur, tout comme le phoque annelé et selon les mêmes règles.

Le début de la période de partage, marqué par l'arrivée du Bruant des neiges, **piseeq**, est aussi celle de l'arrivée des premiers phoques à capuchon migrateurs sur le territoire de chasse (certains de ces phoques sont restés sur place en hiver) ; la fin en est indiquée par l'éclosion des œufs du Goéland bourgmestre (vers la mi-juin). Les règles d'appropriation qui s'appliquent alors sont exactement les mêmes que pour le phoque barbu, avec au maximum quatre « participants » (**ningertit**) et un « propriétaire » (**iittaa**) pouvant prendre possession des différentes pièces. Le phoque à capuchon, habituellement nommé **niiniarteq**, prend, au cours de cette période, le statut de **upernaalisaq** (formé sur l'ancien terme **upernaaq**, le printemps, encore en usage sur la côte ouest). L'idée sous-jacente à ce partage d'un gibier qui réapparaît pourrait correspondre à la tradition de mise en commun de biens

Source : MNHN, Paris

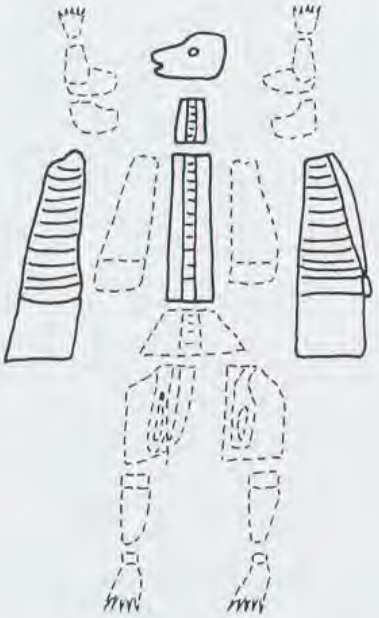

Part du "propriétaire"
(iittaa)

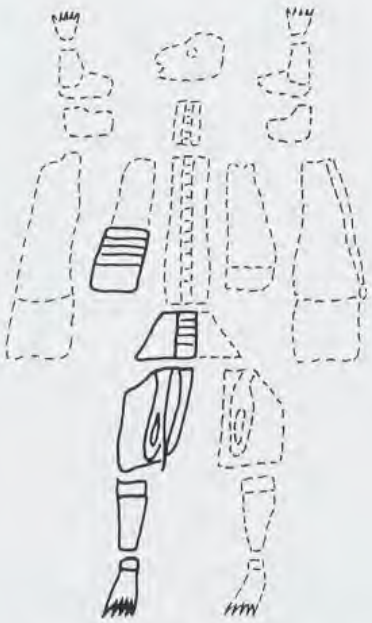

Part du 1er participant
(isalannatteq)

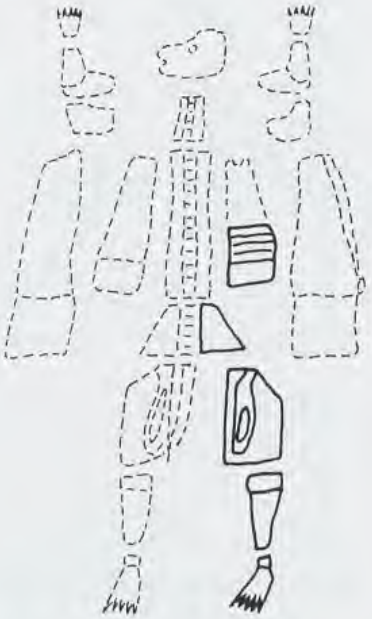

Part du 2ème participant
(uppalinnatteq)

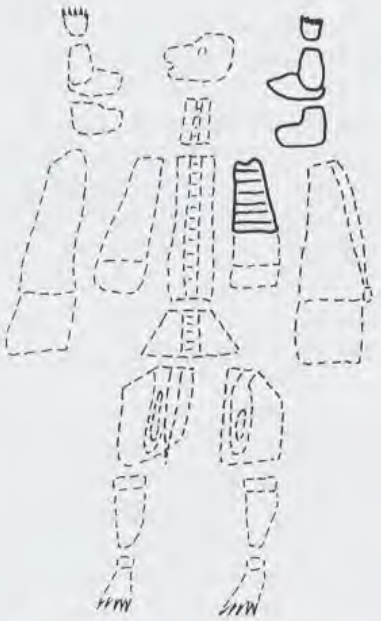

Part du 3ème participant
(tattittoq)

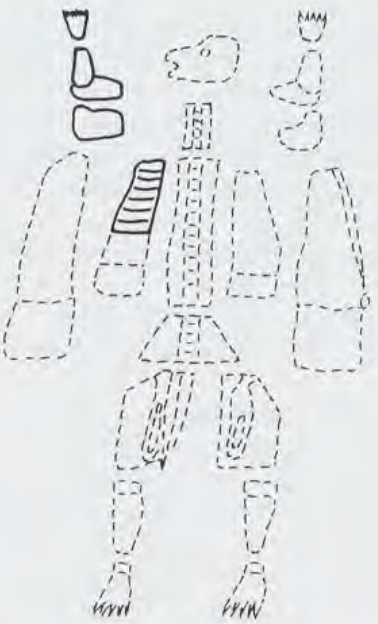

Part du 4ème participant
(tattittoq)

FIG. 164. — Acquisition du phoque barbu par cinq chasseurs.

FIG. 164. — Acquisition of a bearded seal by five hunters.

Source : MNHN, Paris

de consommation, qui marque le commencement de chaque nouveau cycle (*cf.* chapitre « Partage des ressources »).

Appropriation du morse et du narval : capture, partage et dépeçage

Comme pour le phoque barbu et pour le phoque à capuchon au cours de la courte période de printemps, cinq chasseurs au maximum (le « propriétaire », **iittaa**, et quatre participants, **ningertit**, « ceux qui ont des parts ») peuvent s'approprier tout ou partie de ces gros gibiers, ce qui provoque immanquablement une véritable course entre les chasseurs qui ont repéré un morse ou un narval, même si les protagonistes ne sont pas plus de cinq. Du résultat de cette compétition entre les chasseurs, dépend, en effet, le résultat du partage. Les règles de l'appropriation individuelle des parts en fonction des conditions de capture diffèrent toutefois du modèle décrit ci-dessus, en raison de la plus grande taille du gibier (le morse et le narval dépassent souvent 500 kg alors que le phoque barbu atteint rarement 300 kg). L'une des différences les plus remarquables s'observe au moment du dépeçage : tout individu présent peut intervenir et découper certaines portions de la viande ou de la peau, en empiétant sur les parts théoriques des participants ou du propriétaire, qui ne seront définitivement acquises qu'après avoir été détachées de la carcasse.

Appropriation lors de la capture

Le « propriétaire » de ces gros gibiers est toujours le premier chasseur dont la pointe du harpon reste enfoncée dans le corps de l'animal, ou bien, lorsque le fusil remplace le harpon, c'est le premier qui le blesse ou qui le tue. Le « propriétaire » peut avoir l'exclusivité de la capture d'un narval ou d'un morse, s'il quitte les lieux de chasse sans être rejoint par d'autres chasseurs. Sinon, les règles de l'acquisition des « parts » sont les mêmes que pour le phoque barbu.

Le droit de propriété n'est définitivement acquis que lorsque l'animal est entièrement maîtrisé en cours de chasse. Si, pour une raison quelconque, la chasse est interrompue avant la capture, lorsque la nuit tombe, par exemple, aucun chasseur ne peut plus se déclarer « propriétaire ». Le lendemain, le premier chasseur qui le blesse de nouveau en devient le « propriétaire », ou bien, si l'animal est déjà mort, il revient à celui qui le retrouve. Le récit de chasse de Janus Aqipi confirme ce dernier point : « Au cours du mois d'avril 64, au fond du fjord de Sermilik, le chasseur Ignatus que j'accompagnais avait réussi à tuer trois narvals dans le trou (**imarnertsaq**) que ces animaux maintiennent ouvert dans la glace pendant tout l'hiver, afin de pouvoir respirer lorsqu'ils remontent en surface. Soutenues par leur épaisse couche de graisse d'hiver, les bêtes inanimées flottaient. L'une d'elles, entraînée par le courant, disparut sous la glace et il ne fut pas possible de la retrouver avant la nuit. Le lendemain, nous sommes revenus sur les lieux et je fus le premier à apercevoir le narval bloqué sous la glace, à l'aide d'un miroir attaché sur une baguette, que j'avais plongé dans l'eau. Je me suis empressé de signaler cette découverte à Ignatus car elle me donnait le droit d'en revendiquer la propriété ». Le narval fut effectivement récupéré et le « propriétaire » de la veille devint le simple acquéreur d'une part après avoir touché l'animal dont le nouveau « propriétaire » était Janus Aqipi.

La propriété potentielle d'un morse fut également perdue par un chasseur du village de Kuummiut en août 1972. L'animal qu'il avait blessé au large de la côte extérieure lui échappa et disparut dans le fjord de Sermilik. Il fut capturé, le jour même, par les chasseurs de Tiilerilaaq. Alors que le dépeçage n'avait pas encore commencé, le chasseur de Kuummiut arriva au village et vint revendiquer son droit de propriété sur l'animal, en expliquant qu'il avait été le premier à l'atteindre. Ce droit lui fut refusé en arguant de la règle selon laquelle la rupture de la poursuite avait laissé l'animal sans « propriétaire ». Il était également évident, dans ce cas, que les chasseurs de Tiilerilaaq se sentaient sur leur « territoire » (*cf.* chapitre « Stratégies collectives — Structures sociales ») et n'étaient pas décidés à céder un gibier qu'ils avaient capturé alors qu'ils ignoraient les circonstances de son arrivée dans les eaux du village.

Source : MNHN, Paris

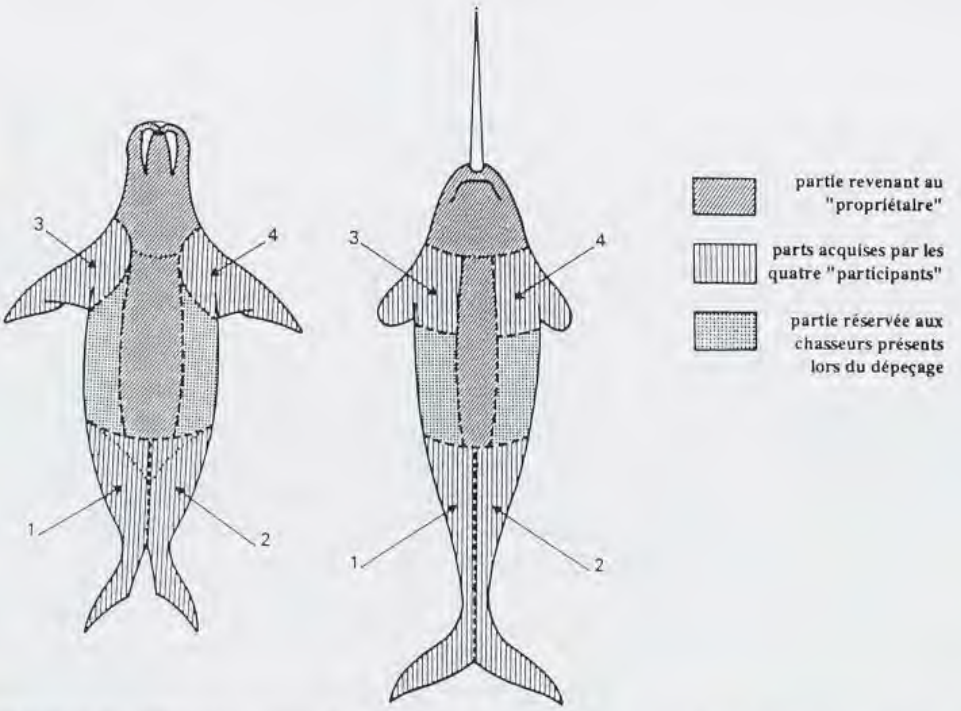

FIG. 165. — Délimitation des différentes parties d'un morse et d'un narval qui reviendront respectivement au « propriétaire » (**iittaa**), à un maximum de quatre « participants » (**ningertit** de 1 à 4) et aux autres chasseurs présents lors du dépeçage (**avitsilaartit**) (ROBBE, 1975).

*FIG. 165. — Demarcation of the different parts of a walrus and a narwal that will return respectively to the "owner" (**iittaa**), to a maximum of four "participants" (**ningertit** from 1 to 4) and to the other hunters present while it is cut up (**avitsilaartit**) (ROBBE, 1975).*

Qu'il s'agisse d'un morse ou d'un narval, l'appropriation des différentes pièces se fait selon le même principe, illustré par la figure 165. La peau, qui constitue une denrée consommable, fait partie intégrante de chaque part. Au « propriétaire » revient toujours la tête avec ses défenses d'ivoire, la région costo-ventrale, les vertèbres dorsales, ainsi que tous les viscères. Aux participants reviennent, avec les morceaux de peau attenants, les mêmes pièces que dans le cas du phoque barbu, à cette différence près qu'une importante partie des côtes et la peau correspondante n'est pas définitivement acquise. Cette partie appartient potentiellement à ceux qui participeront au dépeçage mais peut très bien être intégrée dans les « parts » si le « propriétaire » et les participants se trouvent seuls entre eux au moment du découpage de l'animal.

On notera que la queue du narval est partagée entre le 1er et le 2e participant selon le schéma habituel et que le 1er participant garde toute la colonne vertébrale à partir de la première vertèbre caudale. C'est une « part » précieuse en raison de la grande longueur des tendons qui longent ces vertèbres, avec lesquels on fabrique le fil à coudre les peaux de phoque.

L'heureux possesseur de cette « part » est d'ailleurs nommé **nuugattinnatteq** (« celui à qui revient le **nuugatteq** », ensemble des vertèbres caudales) par référence à cette pièce autrefois essentielle, et, dans le cas où le narval est approprié par trois chasseurs (le « propriétaire » et deux participants), la quantité de viande acquise par le 2e participant est, paradoxalement, toujours plus grande que celle du 1er participant (fig. 166). Cependant, malgré la présence des tendons dans la part du 1er participant, aujourd'hui, on attache davantage d'importance à la quantité de viande, comme dans le cas de partage du phoque barbu entre trois chasseurs.

Source : MNHN, Paris

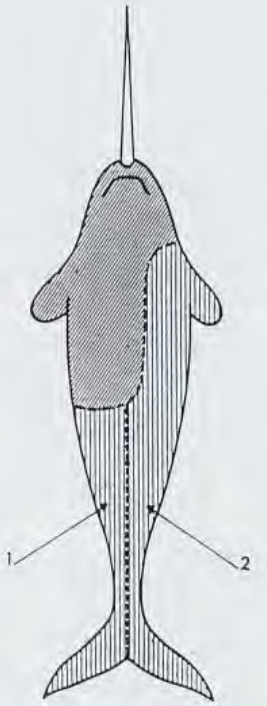

FIG. 166. — Délimitation des différentes parties d'un narval qui reviendront respectivement au « propriétaire » (**iittaa**), au 1er participant (**nuugattinnatteq**) et au 2e participant (**ittinnatteq**) dans un cas où aucun autre chasseur n'était présent au moment du dépeçage (Uppat, juillet 1972).

*FIG. 166. — Demarcation of the different parts of a narwal that will return respectively to the "owner" (**iittaa**), to the first participant (**nuugattinnatteq**) and to the second participant (**ittinnatteq**), when no other hunter was present while it is cut up (Uppat, July 1972).*

APPROPRIATION LORS DU DÉPEÇAGE

L'appropriation de la viande par la participation au dépeçage d'un morse ou d'un narval est un droit reconnu à tout homme adulte présent sur les lieux de l'opération (nommé alors **avitsilaarteq**, « celui qui détache des morceaux »). Lorsque ne sont impliqués que le « propriétaire » et ceux qui ont touché l'animal au cours de la capture ou juste après, le dépeçage se déroule dans une grande sérénité. En revanche, la plus grande précipitation marque cette opération dès que d'autres personnes se joignent à eux.

L'initiative du dépeçage est prise par le « propriétaire », c'est-à-dire celui qui, le premier, a harponné ou blessé au fusil le narval ou le morse. Il entaille d'abord la peau pour délimiter les différentes « parts ». Après quoi, la peau avec la graisse sous-cutanée, puis les pièces de viande avec os, sont débitées.

Les chasseurs-participants (**ningertit**), auxquels revient normalement une part, découpent celle-ci le plus vite possible. Pendant ce temps, les hommes-présents-au-dépeçage (**avitsilaartit**) détachent des filets de viande de la partie qui leur est normalement réservée (**avisilaangatsaq**) en débordant le plus largement qu'ils peuvent sur les parts des **ningertit**. Pour les uns comme pour les autres, une plus grande rapidité de découpe procure une plus grosse part. D'où la grande fébrilité qui caractérise ce dépeçage collectif au cours duquel le risque de perdre un doigt est réputé si grand que, dans le contexte actuel, certains hommes préfèrent rester à l'écart.

Soulignons cependant que, pour une personne incapable de chasser, soit par déficience physique, soit en raison d'une occupation particulière (employé à la boutique), le dépeçage collectif est un moyen reconnu d'acquisition de la viande. Au même titre qu'un chasseur, l'homme ayant participé au dépeçage pourra se vanter d'avoir rapporté chez lui la viande du narval ou du morse. Il n'y a aucune connotation « charitable » accompagnant cette pratique, car, comme le souligne PETERSEN (1965), le gros gibier, avant le dépeçage, est la propriété potentielle de l'ensemble de la communauté. Ainsi, au même titre que la capture et l'acquisition des parts, le dépeçage est considéré comme un moyen d'aboutir à une appropriation individuelle de nourriture.

Cette pratique qui s'impose toujours actuellement (je l'ai encore observée en 1986), souffre cependant du nombre grandissant de personnes présentes au village de Tiilerilaaq et de la plus grande facilité de transport par les bateaux à moteur permettant aux habitants des villages voisins d'accourir dès que la présence du narval est signalée. Pour éviter de voir leur part réduite à presque rien, les chasseurs décident parfois de gagner la côte la plus proche et de procéder au dépeçage à l'écart du reste du monde.

Source : MNHN, Paris

FIG. 167. — Découpage du plastron de peau d'un morse revenant à son « propriétaire », Harald Boassen. Tiilerilaaq, août 1972.

FIG. 167. — Cutting off the skin breastplate of a walrus that will return to its "owner", Harald Boassen. Tiilerilaaq, August 1972.

APPROPRIATION DE L'OURS : CAPTURE, PARTAGE ET DÉPEÇAGE

Six chasseurs peuvent s'approprier un ours polaire ou une partie de sa viande : le « propriétaire » (**iittaa**, appelé plus spécifiquement alors **nannitteq**, « celui qui a l'ours ») et cinq « participants » (**ningertit**). Cela correspond, dans la région d'Ammassalik, au nombre maximum de chasseurs pouvant acquérir un droit sur les « parts » (**ningitsat**) d'un gros gibier ; mais il peut encore s'ajouter, au moment du dépeçage, un nombre illimité de chasseurs présents (**avitsilaartit**) qui prennent possession des morceaux de viande qu'ils découpent dans la partie réservée (**avisilaangatsaq**).

Le « propriétaire », **nannitteq**, est toujours le premier qui a vu l'animal ou sa trace. Contrairement à ce qui se passe avec les autres gros gibiers, le **nannitteq**, à qui revient la totalité de la peau, n'est pas tenu de participer à la capture de l'ours. Un enfant, une femme ou un vieillard peuvent très bien acquérir cette peau de grande valeur ainsi que la viande qui va avec, en signalant simplement à d'autres chasseurs la présence de l'animal. PETERSEN (1972) voit dans cette pratique, qui est loin d'être généralisée dans l'Arctique, un moyen pour les orphelins de se procurer par l'échange de la peau d'ours, l'arme et le kayak qui leur étaient souvent inaccessibles. Il n'est effectivement pas exceptionnel qu'un enfant soit le premier à apercevoir un ours affamé qui, au cours de l'hiver, n'hésite pas à s'approcher des lieux habités, attiré par l'odeur de la viande de phoque.

Comme pour l'appropriation des autres animaux, l'ours n'est définitivement acquis par son « propriétaire » que s'il est capturé le jour même. Si la poursuite est interrompue, par exemple à la tombée de la nuit, le nouveau « propriétaire » sera le premier qui, le lendemain, aperçoit l'animal. Par ailleurs, lorsque plusieurs ours sont groupés (mâle et femelle au moment du rut ; femelle suivie de ses

Source : MNHN, Paris

FIG. 168. — Dépeçage d'un narval, opération au cours de laquelle sont mêlés les participants à la chasse (**ningertit**) qui découpent leur part acquise au moment de la capture, et tous les hommes (**avitsilaartit**) qui découpent les morceaux de viande qu'ils peuvent s'approprier en les séparant de la carcasse. Tiilerilaaq, juillet 1972 (ROBBE, 1975).

*FIG. 168. — Carving up a narwal is an operation which involves the participants in the hunt (**ningertit**) who cut off the part that they acquired at the moment of capture, and all the men (**avitsilaartit**) who cut pieces of meat that they can appropriate by separating them from the carcass. Tiilerilaaq, July 1972 (ROBBE, 1975).*

jeunes), on considère leur capture simultanée comme celle d'un animal unique : quel que soit le nombre de chasseurs ayant participé à leur poursuite et le nombre d'ours, il n'y aura jamais plus d'un « propriétaire » et de cinq « participants ».

Pour acquérir une part, il faut alors toucher la femelle (ou la mère) dont dépend le regroupement. Un exemple observé à Tiilerilaaq en mars 1972, illustre ces deux règles de l'appropriation de l'ours : le chasseur T. Taqqesima, au moment où il relevait ses filets à phoque sur la rive ouest du Sermilik, se trouva face à une femelle accompagnée de deux oursons. Pendant qu'il s'affairait à la capture de la femelle, les deux oursons s'échappèrent. Il fut ensuite incapable de les retrouver au milieu d'un couvert glacé particulièrement accidenté. En arrivant au village avec sa capture, il apprit qu'un autre chasseur, A. Kristiansen, avait ramené deux oursons capturés également sur la rive ouest et dont il n'avait pu retrouver la mère. Il ne faisait aucun doute que les deux oursons ramenés par A. Kristiansen étaient les petits de la femelle que T. Taqqesima avait capturée. A ce titre ce dernier vint les lui réclamer, arguant du fait que, n'ayant pas touché la femelle, le second chasseur n'avait aucun droit sur les oursons. A. Kristiansen ne partageait pas ce point de vue car il considérait que sa chasse aux oursons était distincte de celle de T. Taqqesima. Ces arguments ayant été échangés,

Source : MNHN, Paris

non sans une certaine âpreté, en présence de toute la population de Tiilerilaaq, la plupart des chasseurs estimèrent qu'il s'agissait bien de deux chasses distinctes, du fait que la poursuite avait été interrompue ; et chacun garda le gibier qu'il avait acquis.

A cette restriction du droit de propriété par l'interruption de la poursuite du gibier, s'ajoute celle des limites « territoriales » entre deux communautés, illustrée par un exemple récent : au printemps 1982, un habitant du centre administratif de Tasiilaq aperçut un ours qui lui échappa en prenant la direction du village de Tiilerilaaq. Il téléphona à la boutique du village pour faire valoir son droit de propriété sur l'animal, du fait d'avoir été le premier à l'avoir vu. A peine la communication téléphonique était-elle terminée que tous les chasseurs présents s'élancèrent au-devant de l'ours dont l'approche était signalée. Il fut effectivement capturé mais le titre de **nannitteq** (« celui qui a l'ours ») revint tout naturellement à Erinarteeq Jonathansen qui, parmi les chasseurs de Tiilerilaaq, avait aperçu l'ours en premier, et non pas à celui qui avait déclenché le départ en chasse par son appel téléphonique. Pour les chasseurs de Tiilerilaaq, l'arrivée de l'animal sur leur « territoire » remettait en cause le droit d'appropriation acquis dans un domaine de chasse extérieur. Cette perte du droit de propriété en relation avec la notion de « territoire », sur laquelle nous reviendrons plus loin, est également signalée par WORL (1980) à propos de la chasse à la baleine : dans ce cas la propriété, reconnue au premier qui harponne, est annulée lorsque la baleine, qui s'échappe avec la pointe du harpon, est capturée par une autre communauté et sur son « territoire ».

TABLEAU 47. — Appropriation des pièces sur un ours par le « propriétaire » (ou « acquéreur » **nannitteq**) et 1 à 5 participants (**ningertit**) (P. ROBBE, 1975).

*TABLE 47. — Appropriation of the different parts of a bear by the "owner" (or "acquirer" **nannitteq**) and 1 to 5 participants (**ningertit**) (P. ROBBE, 1975).*

« acquéreurs » + nombre de « participants » / les parts		1 + 1	1 + 2	1 + 3	1 + 4	1 + 5
de l' « acquéreur » le *naniteq*		**peau** tête **patte post.** **patte ant.** cou côtes ant. côtes (21) col. vert. 1/2 bassin viscères	**peau** tête **patte ant.** cou côtes ant. côtes (16) col. vert. viscères	**peau** tête **patte ant.** cou côtes ant. côtes (11) col. vert. viscères	**peau** tête cou côtes ant. côtes (6) col. vert. viscères	**peau** tête cou côtes ant. côte (1) col. vert. viscères
des « participants » les *ningertit*	1er	**patte post.** **patte ant.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**patte post.** côtes (5)
	2e		**patte post.** **patte ant.** côtes (5) 1/2 bassin	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin	**patte post.** côtes (5)
	3e			**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)
	4e				**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)
	5e					**bassin** sacrum queue côtes (5)

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 48. — Appropriation des pièces sur un groupe de deux ours (femelle et son ourson) entre le « propriétaire » (**nannitteq**) et 1 à 5 « participants » (**ningertit**) (P. ROBBE, 1975).

*TABLE 48. — Appropriation of the parts of a two bears (female and her cub) between the "owner" (**nannitteq**) and 1 to 5 participants (**ningertit**) (P. ROBBE, 1975).*

« acquéreur » + nombre de « participants » / les parts		1 + 1		1 + 2		1 + 3		1 + 4		1 + 5	
		mère	ourson	mère	ourson	mère	ourson	mère	ourson	mère	ourson
de l'« acquéreur » *naniteq*		**peau** tête **patte post.** **patte ant.** cou côtes ant. côtes (21) col. vert. 1/2 bassin viscères	**patte post.** **patte ant.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**peau** tête **patte ant.** cou côtes ant. côtes (16) col. vert. viscères	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**peau** tête **patte ant.** cou côtes ant. côtes (11) col. vert. viscères	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**peau** tête cou côtes ant. côtes (6) col. vert. viscères	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**peau** tête cou côtes ant. côte (1) col. vert. viscères	**patte post.** côtes (5)
des «participants» *ningertit*	1er	**patte post.** **patte ant.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**peau** tête **patte post.** **patte ant.** cou côtes ant. côtes (21) col. vert. 1/2 bassin viscères	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**peau** tête **patte ant.** cou côtes ant. côtes (16) col. vert. viscères	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum côtes ant.	**peau** tête **patte ant.** cou queue côtes (11) col. vert. viscères	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**peau** tête cou côtes ant. côtes (6) col. vert. viscères	**patte post.** côtes (5)	**peau** tête cou côtes ant. côte (1) col. vert. viscères
	2e			**patte post.** **patte ant.** côtes (5) 1/2 bassin	**patte post.** **patte ant.** côtes (5) 1/2 bassin	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin	**patte post.** côtes (5)	**patte post.** côtes (5)
	3e					**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)
	4e							**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)
	5e									**bassin** sacrum queue côtes (5)	**bassin** sacrum queue côtes (5)

DIFFÉRENTS CAS DE PARTAGE D'UN OURS

Pour l'ours polaire, la présence éventuelle d'un cinquième participant change sensiblement le système d'appropriation des différentes pièces par les chasseurs qui ont réussi à toucher l'animal. La différence porte sur l'os coxal (bassin) qui, pour les autres gibiers, est associé aux membres postérieurs. Cette part revient au cinquième et dernier **ningerteq**.

Etant donné que la capture simultanée de plusieurs ours (mâle et femelle ; femelle et ses oursons) est considérée comme une prise unique, chacun des chasseurs a un droit potentiel sur les pièces des différents animaux, comme illustré dans les tableaux 47 à 49.

Dans le cas le plus simple où un seul animal est l'objet de l'acquisition des « parts » (tableau 47), on note que, comme dans les systèmes d'acquisition du phoque barbu, du morse et du narval, l'arrivée successive des chasseurs et leur contact avec le gibier correspondent à une réduction substantielle de chacune des « parts » du « propriétaire » et des premiers « participants ». Dans tous les cas, la peau de l'ours, la tête, les viscères et les pièces réservées aux ascendants restent acquises au « propriétaire ».

Le tableau 48 correspond aussi bien au cas de capture et de partage d'une ourse avec son ourson qu'à celui d'une femelle accompagnée d'un mâle. La peau du second animal revient toujours au premier chasseur qui touche la femelle, ce qui lui confère une situation beaucoup plus avantageuse que dans les cas précédents

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 49. — Appropriation des pièces sur un groupe de trois ours (femelle et deux oursons) entre le « propriétaire » **(nannitteq)** et 1 à 5 « participants » **(ningertit)** (P. ROBBE, 1975).

*TABLE 49. — Appropriation of the parts of a group of three bears (a female and two cubs) between the "owner" (**nannitteq**) and 1 to 5 participants (**ningertit**) (P. ROBBE, 1975).*

« acquéreur » + nombre de « participants » / les parts		1 + 1			1 + 2			1 + 3			1 + 4			1 + 5		
		mère	+ petit des oursons	+ grand des oursons	mère	+ petit des oursons	+ grand des oursons	mère	+ petit des oursons	+ grand des oursons	mère	+ petit des oursons	+ grand des oursons	mère	+ petit des oursons	+ grand des oursons
de l'« acquéreur » *naniteq*		**peau** tête **patte ant. patte post.** cou côtes ant. côtes (21) col. vert. 1/2 bassin viscères	**peau** tête **patte post. patte ant.** cou côtes ant. côtes (21) col. vert. 1/2 bassin viscères	**patte post. patte ant.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**peau** tête **patte ant.** cou côtes ant. côtes (16) col. vert. viscères	**peau** tête **patte ant.** cou côtes ant. côtes (16) col. vert. viscères	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**peau** tête **patte ant.** cou côtes ant. côtes (11) col. vert. viscères	**peau** tête **patte ant.** cou côtes ant. côtes (11) col. vert. viscères	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**peau** tête cou côtes ant. côtes (6) col. vert. viscères	**peau** tête cou côtes ant. côtes (6) col. vert. viscères	**patte post.** 1/2 bassin sacrum queue	**peau** tête cou côtes ant. côte (1) col. vert. viscères	**peau** tête cou côtes ant. côte (1) col. vert. viscères	**patte post.** côtes (5)
des « participants » *ningertit*	1re	**patte post. patte ant.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**patte post. patte ant.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**peau** tête **patte post. patte ant.** cou côtes ant. côtes (21) col. vert. 1/2 bassin viscères	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**peau** tête **patte ant.** cou côtes ant. côtes (16) col. vert. viscères	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**peau** tête **patte ant.** cou côtes ant. côtes (11) col. vert. viscères	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin sacrum queue	**peau** tête cou côtes (6) col. vert. viscères	**patte post.** côtes (5)	**patte post.** côtes (5)	**peau** tête cou côtes ant. côte (1) col. vert. viscères
	2e				**patte post. patte ant.** côtes (5) 1/2 bassin	**patte post. patte ant.** côtes (5) 1/2 bassin	**patte post. patte ant.** côtes (5) 1/2 bassin	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin	**patte post.** côtes (5) 1/2 bassin	**patte post.** côtes (5)	**patte post.** côtes (5)	**patte post.** côtes (5)
	3e							**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)
	4e										**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)	**patte ant.** côtes (5)
	5e													**bassin** sacrum queue côtes (5)	**bassin** sacrum queue côtes (5)	**bassin** sacrum queue côtes (5)

lorsque plusieurs **ningertit** ont acquis des droits sur une « part » incluant les mêmes morceaux de la femelle et du second animal. Il en est de même lorsqu'une femelle est capturée avec deux oursons (tableau 49), à cette différence près que la peau du plus petit des oursons revient au « propriétaire ».

DÉPEÇAGE DE L'OURS

Lorsqu'un ours fut capturé et ramené au village par Billiam Jonathansen, en mars 1972, la réponse à la question qui lui fut immédiatement posée : **sumi akkutsava ?** (« où va-t-il le dépe-

Source : MNHN, Paris

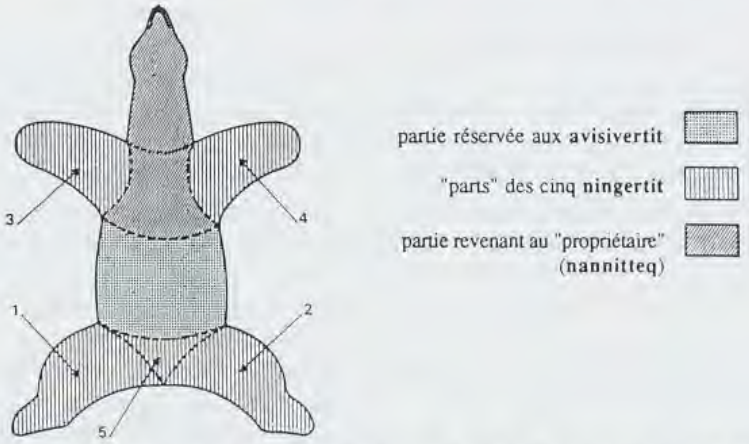

FIG. 169. — Schéma de partage d'un ours capturé par Haralt Boassen à Tiilerilaaq en mars 1972. Délimitation des différentes parties d'un ours qui reviendront respectivement au « propriétaire » (**nannitteq**), à cinq « participants » (**ningertit**) et aux autres chasseurs présents lors du dépeçage (**avitsilaartit**).

*FIG. 169. — Schematic representation of sharing out a bear caught by Haralt Boassen at Tiilerilaaq in March 1972. Determination of the different parts of the bear that will return respectively to the "owner" (**nannitteq**), to five "participants" (**ningertit**) and to other hunters present at the carving up of the bear (**avitsilaartit**).*

cer ? ») n'entraîna aucun enthousiasme et mit un coup d'arrêt à l'excitation collective. Billiam avait décidé de procéder au dépeçage « à l'intérieur de sa maison », ce qui ne permettait pas aux hommes présents d'acquérir une portion de viande en la détachant de la partie réservée (**avitsilaangatsaq**). Le « propriétaire » du gibier peut toujours décider du lieu de dépeçage, et, par ce biais, permettre ou non l'acquisition de la viande par tous les chasseurs présents. En général, il favorise une large répartition de la viande dont dépend, selon une croyance encore bien vivante, la venue du gibier attiré vers les chasseurs généreux. Dans ce cas précis, s'agissant d'une jeune ourse de faible taille, le trop grand nombre de chasseurs présents aurait rendu les parts dérisoires.

Un grand ours capturé la même année par Haralt Boassen et cinq autres « participants » fut dépecé devant sa maison. La peau fut d'abord soigneusement détachée par Haralt aidé des cinq **ningertit**. Après quoi il délimita au couteau les parts de chacun d'eux et la portion qui revenait aux **avitsilaartit** (« ceux qui détachent des morceaux ») comme illustré sur la figure 169.

Dès que ces limites furent tracées, tous les chasseurs présents se précipitèrent pour découper au plus vite la plus large part possible dans les pièces qui leur revenaient. Comme pour les autres gros gibiers, la « part » des **ningertit** n'est définitivement appropriée que lorsqu'elle est détachée de la carcasse. La patte postérieure droite de l'ours, qui revient toujours au premier d'entre eux, lui confère le titre de **mimmatteq** (de **mimeq**, terme inuit que l'on retrouve au Labrador, désignant « la cuisse de l'ours »). Le 2e « participant » à qui revient la patte gauche est nommé **mimmatteq ittivala tuaa** (« celui qui a l'autre cuisse »). Les termes habituels, **tattittoq** et **ittivala tuaani tattittoq**, désignent les 3e et 4e « participants », tandis que le nom du 5e (**qipingalinnatteq**) dérive de **qipingaleq** (le bassin), la pièce principale qui devient sa propriété.

RÉPARTITION DE LA VIANDE DES GROS GIBIERS

La compétition entre les individus, lors du dépeçage d'un ours, est toujours très vive, comme pour le découpage de la viande du narval ou du morse. Pour les **avitsilaartit** (« ceux qui détachent les morceaux »), la quantité de viande qu'ils peuvent s'approprier dépend de la vitesse à laquelle ils arrivent à découper les morceaux ; dans leur hâte, ils débordent souvent sur les « parts » des **ningertit**

Source : MNHN, Paris

dont la seule parade est de détacher au plus vite les pièces sur lesquelles un droit de propriété a été acquis au moment de la capture de l'animal.

Inversement, dans les régions de l'Arctique où les baleines forment l'essentiel du gros gibier, l'abondance de viande peut entraîner une totale absence de compétition. Les règles du dépeçage semblent alors accorder à chacun toute latitude de débiter autant de viande qu'il en veut. En fait, WORL (1980) a montré qu'il y a, chez les Inupiat d'Alaska, une appropriation de la baleine (*Balaena mysticus*) par les différents équipages qui prennent part à la capture. La nature et le processus de cette appropriation sont absolument identiques à ce qui est décrit ci-dessus pour l'ours et les autres gros gibiers. L'unité de production n'est plus l'individu, mais le groupe des membres d'une même famille réuni dans un même bateau. Lorsque plusieurs équipages poursuivent ensemble une baleine, le titre de « propriétaire » revient au premier équipage dont la pointe du harpon est resté fichée dans le corps de l'animal, et, dans la limite de sept équipages « participants », l'appropriation des différentes parties de la baleine concerne ceux qui, à leur tour, touchent le gibier vivant ou mort, mais non encore arrimé.

Une large partie de la baleine reste disponible pour être appropriée par toute la communauté présente lors du dépeçage. L'énorme quantité de viande disponible (30 à 60 tonnes) réduit la compétition au point que les observateurs ont pu croire qu'il n'y avait pas de règle de découpage. En fait, même dans ce cas, les règles de la capture et du dépeçage concourent à l'appropriation individuelle des ressources.

L'UTILISATION INDIVIDUELLE DU TERRITOIRE DE CHASSE

Dans quelle mesure y a-t-il également une appropriation individuelle de l'espace ? Il est certain que la notion de « territoire de chasse » s'applique essentiellement à un espace approprié collectivement dont nous analyserons plus loin les caractéristiques. Cependant, à l'intérieur de cet espace collectif, chaque individu, à partir de l'utilisation répétée d'un même site, acquiert un droit de priorité d'usage comparable, en termes juridiques, à l'usucapion (ROULAND, 1976).

Cet espace territorial individuel peut n'être que momentané : c'est le cas d'un affût de chasse et de l'aire attenante. Lorsqu'un second chasseur constate que le site est occupé, il évite de pénétrer dans cette zone et se détourne d'un gibier qui s'y trouve, même s'il pense être le premier à l'avoir vu. La règle d'appropriation au premier qui voit le gibier s'applique seulement lorsque plusieurs chasseurs occupent un même site. Le second chasseur peut d'ailleurs être invité à venir prendre place sur le site d'affût ; pour cela, il doit y avoir un geste évident de l'occupant qui, par exemple, descend vers le rivage pour l'accueillir ; sinon il est indésirable et s'abstient d'accoster.

Dans ce premier cas, le droit de l'occupant cesse avec son départ et quiconque peut avoir accès à tous les affûts connus du territoire de chasse à la seule condition qu'ils ne soient pas déjà occupés. Il en est de même des sites favorables pour la pose des filets à ombles, à l'embouchure des rivières, au moment où le poisson descend ou remonte : lorsqu'un site est occupé, les chasseurs qui viennent ensuite poseront leur filet en respectant une distance minimum d'une cinquantaine de mètres autour des filets déjà posés ; mais aucun de ces sites ne reste sous la dépendance d'un occupant qui l'a quitté.

Il n'en est pas de même des sites de la côte, favorables à la pose des filets à phoque, qui sont généralement utilisés par le même chasseur d'une année sur l'autre. Dès qu'un chasseur utilise le même site de façon répétée, la communauté lui reconnaît un droit quasi exclusif et désigne le lieu avec la désinance d'appartenance : **qatsuserpia ....** (« le site à filet de ... »). Ainsi, lorsque Aron Kristiansen vint s'installer à Tiilerilaaq en 1966, il posa un filet à phoque, dès le début de l'hiver, sur un site qui, au cours des hivers précédents, était occupé par Efraim Larsen, ce qu'il ignorait. Efraim ne dit rien à Aron mais s'abstint de tendre son filet sur un autre site. Aron, après avoir entendu les commentaires qui circulaient dans le village, comprit son erreur et retira immédiatement son filet. Le site fut aussitôt repris par Efraim.

Source : MNHN, Paris

Pour ces sites de pose des filets à phoque, il s'agit donc d'un droit d'usage exclusif qui peut être cédé momentanément ou définitivement à un autre chasseur. Il est arrivé, par exemple, qu'Asser Aqipi laisse l'usage d'un site à Jonathan Boassen tant que la glace n'atteignait pas 30 cm d'épaisseur : il estimait que les chances de capture étaient trop faibles lorsque la glace était trop transparente et que les phoques pouvaient voir le filet ; il assurait ainsi l'occupation permanente d'un site qui restait sous sa dépendance et qu'il pouvait reprendre dès qu'il jugeait les conditions de capture plus favorables. Dans un autre cas, la cession définitive d'un site a pu également constituer un avantage : sur les quatre sites qu'utilisait Haralt Boassen, à 20 km au nord du village, il en céda un à Karl Larsen, afin de n'être plus seul à faire la trace dans la neige profonde sur une si longue distance.

Cette forme d'appropriation de l'espace est certainement favorisée par la sédentarisation ; mais était-elle absente dans la société d'autrefois, lorsque les familles n'hivernaient pas toujours sur le même emplacement ? L'appropriation des lieux est souvent considérée comme une imitation du droit européen lorsqu'elle est associée à une technique d'importation récente comme celle du filet à phoque (NOOTER, 1976 ; ROBERT-LAMBLIN, 1986). Il semblerait cependant, d'après certains indices, que ce soit un usage très ancien : autrefois, lorsque le trou de respiration d'un phoque était repéré par un chasseur, il y laissait une marque afin de signifier à tous les autres chasseurs qu'il s'en réservait l'usage exclusif (THALBITZER, 1914). En fait, de même que l'appropriation du gibier est reconnue dès lors que le chasseur en assure la totale maîtrise, l'appropriation des sites n'est assurée que par une occupation constante, il s'agirait donc d'un même droit basé sur l'usage.

De la même façon, MOFFAT-WEYER (1969) a fait remarquer que chez les populations inuit de la côte ouest de l'Alaska, l'appropriation individuelle de certains sites semblait s'opposer au principe général d'un droit d'usage ouvert à tous. Cet auteur explique la privatisation des lieux de chasse et de pêche comme une conséquence de l'abondance des ressources (notamment des saumons), ce qui rend les déplacements inutiles. En fait, ce phénomène de privatisation des sites apparaît dès qu'un usage répété peut en être fait, comme c'est le cas sur la côte ouest du Groenland où chaque famille revient sur un même lieu pour les camps d'été (PETERSEN, 1963) et comme j'ai pu moi-même l'observer dans la région d'Ammassalik.

La compétition entre les chasseurs est donc limitée par ces règles d'utilisation de l'espace ; elle se manifeste cependant d'une façon plus nette lorsqu'il se forme de nouveaux sites favorables à la chasse : par exemple, le premier chasseur qui placera son filet au pied d'un iceberg immobilisé dans la banquise pourra profiter de ce nouvel emplacement pendant toute une saison. De même, la formation d'un nouveau passage sur la glace ou sur l'eau, qui ouvre une partie du territoire de chasse, peut entraîner une véritable course entre les chasseurs.

La localisation des activités individuelles de chasse dépend, bien entendu, des possibilités d'accès au gibier selon la saison ; et l'on peut opposer une situation où l'aire de chasse est accessible sur une vaste surface, avec une probabilité de capture du gibier quasiment identique en tous points, aux situations où la concentration du gibier sur quelques sites ou la limitation des possibilités de déplacement réduisent considérablement le choix du lieu de chasse. Dans le premier cas, chacun choisit son secteur sans problème, en tenant compte des secteurs déjà occupés par d'autres chasseurs. Dans le second cas, le partage du territoire qui repose sur la base du « premier arrivé — premier servi », entraîne une compétition qui peut être vive.

Ainsi, lorsqu'en juin 1972, le rivage de Tiilerilaaq était bloqué par la débâcle, la plupart des chasseurs guettaient le moment favorable afin de gagner les secteurs gelés du fond du fjord où l'on était certain de trouver des vieux phoques montés sur la glace pour se chauffer au soleil. Dès qu'un passage fut possible à travers les glaces dérivantes, deux bateaux se mirent en route, en dépit de la pluie, en direction de la hutte de chasse de **Qipa**. Janus Aqipi m'avait demandé, quelques jours auparavant, de me tenir prêt à un départ précipité si j'acceptais de l'accompagner avec mon bateau à moteur, et, voyant les autres déjà partis, il accourut et me demanda de charger au plus vite nos chiens et nos traîneaux respectifs, afin d'être parmi les premiers à partir. Après plusieurs heures de navigation sous une forte pluie, nous avons réussi à gagner la hutte de **Qipa**, où deux chasseurs qui nous précédaient étaient déjà installés. Ensemble nous avons attendu, à l'abri, une amélioration du temps. Le lendemain matin nous trouva étonnés et heureux que d'autres chasseurs ne nous aient pas

Source : MNHN, Paris

rejoints entre temps. La pluie ayant cessé, Janus Aqipi et moi-même nous nous disposions à partir vers le secteur englacé de **Tasiilaq** ; les deux autres chasseurs qui n'avaient pas pris le temps d'embarquer leur traîneau et leurs chiens nous demandèrent alors s'ils pouvaient partir en premier : ils ne disposaient, en effet, que d'un faible rayon d'action dans un secteur que nous aurions perturbé par notre passage ; nous pouvions ensuite atteindre rapidement les secteurs englacés les plus éloignés.

Cet exemple montre qu'à côté de la compétition entre les chasseurs, une concertation permet, le plus souvent, une organisation spatiale du territoire de chasse basée sur le consensus.

Localisation des activités de dix chasseurs

Une approche détaillée de l'organisation de la chasse à Tiilerilaaq, à partir du suivi des activités de dix chasseurs au cours d'une année, permet de préciser les limites de cette compétition en fonction du choix des lieux effectué au jour le jour par chacun des chasseurs, avec le souci de pouvoir exploiter seul un vaste secteur. Ces observations s'inscrivent dans le cadre de l'étude globale des relations Homme-milieu par laquelle nous tenterons de quantifier l'efficacité des stratégies individuelles et le poids relatif des contraintes de l'environnement.

Les dix chasseurs retenus dans l'échantillon, bien que ne représentant qu'un tiers environ de la population masculine active de Tiilerilaaq, contribuent, à eux seuls, pour moitié à la production totale de la chasse, comme le montre le tableau 50. Le choix a porté sur des représentants des différents groupes familiaux, parmi les hommes mariés dont la chasse ou la pêche constitue l'activité principale, en incluant toutes les classes d'âge et sans sélectionner les meilleurs chasseurs.

Pour chacun d'eux, le lieu le plus éloigné du village ou du campement d'été, atteint au cours de toutes les sorties de chasse ou de pêche, était enregistré sur la base du système de coordonnées et des toponymes. Cette méthode ne restitue pas la réalité itinérante du chasseur telle qu'elle est présentée par Le Mouël (1978), sur quelques exemples, chez les Naajamiut de la côte ouest du Groenland ; mais elle permet de préciser la fréquence de localisation de chacun des chasseurs, en évitant de prendre en considération la multiplication des trajets proches du village. Cela donne une image plus nette de l'extension des aires de chasse individuelles.

Afin de comparer la localisation des activités des différents chasseurs, les résultats d'une année d'observation ont été regroupés sur les grands « secteurs » de l'aire de chasse (fig. 170), qui correspondent à un découpage de l'espace selon les principales directions définies par rapport à l'axe du fjord. Si la numérotation de ces secteurs est purement arbitraire, chacun d'eux correspond à une direction choisie au moment du départ, en fonction d'une connaissance globale de l'espace accessible.

Tableau 50. — Statistiques de chasse du village de Tiilerilaaq montrant le nombre total des captures par les chasseurs enregistrés (tout individu ayant vendu au moins une peau de phoque en cours d'année) et comparaison avec le nombre des captures par les dix chasseurs dont les activités ont été étudiées.

Table 50. — Hunting statistics for the village of Tiilerilaaq showing the total number of captures by registered hunters (each individual having sold at least one seal skin during the year) and a comparison with the number of captures made by the ten hunters whose activities were studied.

Années d'enregistrement des statistiques de chasse	captures totales	nombre de chasseurs enregistrés	captures par 10 chasseurs	% des captures totales
1966/67	1 300	37	702	54%
1967/68	1 334	35	703	53%
1968/69	1 187	31	733	62%
1970	1 547	32	804	52%
1971	1 593	45	759	48%

Source : MNHN, Paris

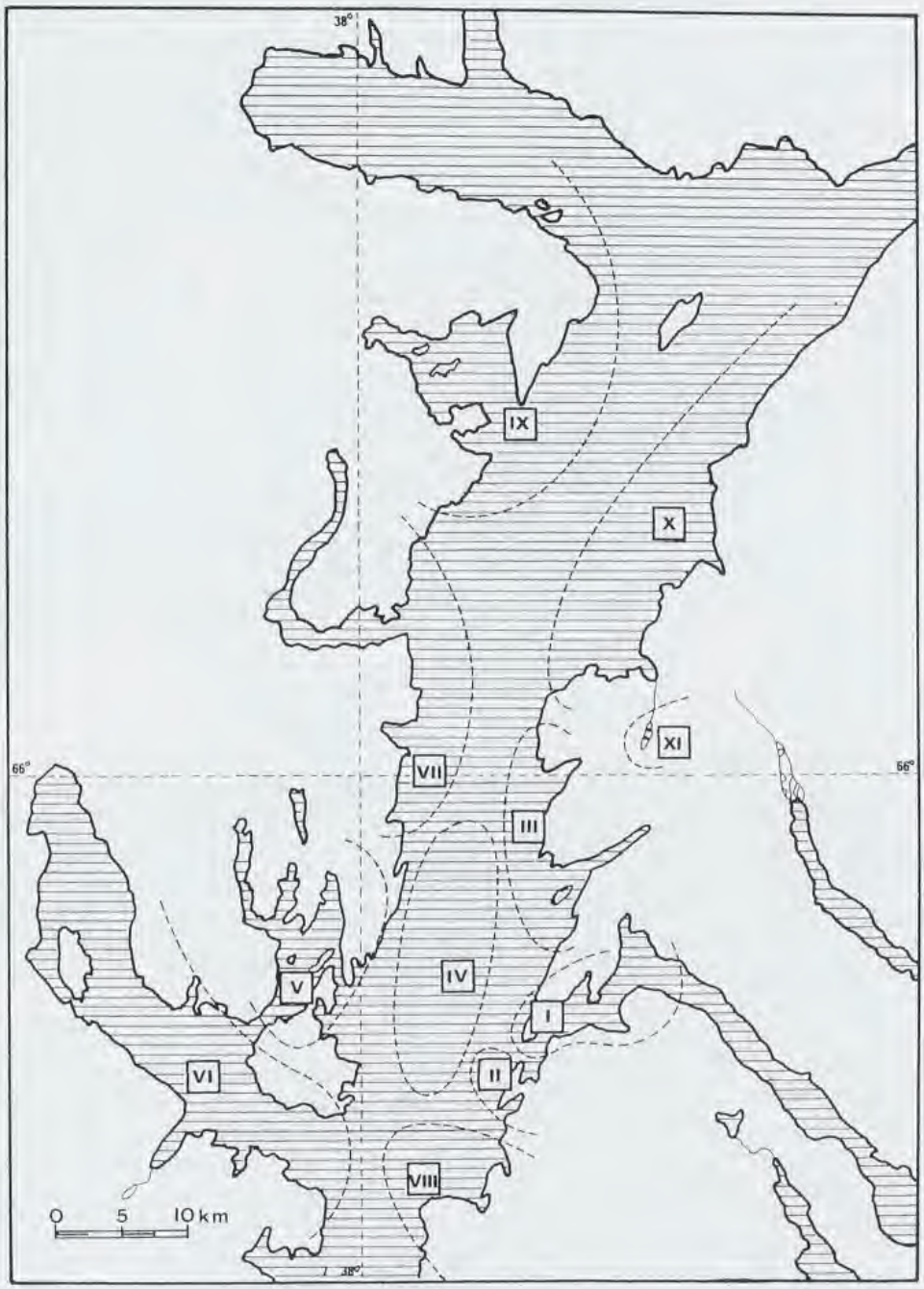

Fig. 170. — Délimination des différents secteurs fréquentés par les chasseurs de Tiilerilaaq. Les numéros renvoient aux noms définis en fonction du système d'orientation à l'intérieur du fjord de Sermilik :
I **Tiilerilaap eqqani-kialani** (les proches environs de Tiilerilaaq et en direction de l'est)
II **Tiilerilaap kilani** (vers l'embouchure du fjord)
III **Tiilerilaap kangiani** (vers le fond du fjord)
IV **Igermi** (au milieu du fjord)
V **Agiap oqquani** (sur l'autre rive, en face du village)
VI **Agiap kilani** (sur l'autre rive, vers l'embouchure)
VII **Agiap kangiani** (sur l'autre rive, vers le fond)
VIII **Savani** (loin vers l'embouchure)
IX **Tappuani oqquani** (au fond du fjord, sur l'autre rive)
X **Tappuani kialani** (au fond du fjord, sur la rive est)
XI **Imertivaq** (le grand lac)

FIG. *170. — Delimitation of the different sectors visited by the Tiilerilaaq hunters. The numbers refer to names defined with respect to the system of orientation within Sermilik fjord :*
*I **Tiilerilaap eqqani-kialani** (the close surroundings and to the east).*
*II **Tiilerilaap kilani** (towards the mouth of the fjord)*
*III **Tiilerilaap kangiani** (towards the bottom of the fjord)*
*IV **Igermi** (in the middle of the fjord)*
*V **Agiap oqquani** (on the other shore, opposite the village)*
*VI **Agiap kilani** (on the other shore, towards the mouth)*
*VII **Agiap kangiani** (on the other shore, near the bottom of the fjord)*
*VIII **Agiap Savani** (faraway towards the mouth)*
*IX **Tappuani oqquani** (at the bottom of the fjord on the other shore)*
*X **Tappuani kialani** (at the bottom of the fjord on the east shore)*
*XI **Imertivaq** (the big lake)*

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 51. — Nombre de journées de chasse ou de pêche au cours de la période d'observation (octobre 1971 à septembre 1972), dans les différents secteurs du fjord de Sermilik (fig. 170) pour chacun des dix chasseurs : H.B. — Haralt Boassen, 57 ans. — A.K. — Aron Kristiansen, 44 ans. — E.L. — Efraim Larsen, 48 ans. — K.L. — Karl Larsen, 51 ans. — T.T. — Taqqesima Taqqesima, 49 ans. — L.T. — Lars Taqqesima, 37 ans. — R.U. — Robert Umerineq, 35 ans. — J.A. — Janus Aqipi, 36 ans. — E.J. — Erinarteeq Jonathansen, 31 ans. — P.L. — Paulus Larsen, 26 ans.

TABLE 51. — Number of days hunting or fishing during the observation period (October 1971 to September 1972) in the different sectors of Sermilik fjord (fig. 170) for each of ten hunters : H.B., Haralt Boassen, 57 years old ; A.K., Aron Kristiansen, 44 years old ; E.L. Efraim Larsen, 48 ; K.L., Karl Larsen, 51 ; T.T., Taqqesima Taqqesima, 49 ; L.T., Lars Taqqesima, 37 ; R.U., Robert Umerineq, 51 ; J.A., Janus Aqipi, 36 ; E.J., Erinarteeq Jonathansen, 31 ; P.L. Paulus Larsen, 26.

	CHASSEURS									
SECTEURS	H.B.	A.K.	E.L.	K.L.	T.T.	L.T.	R.U.	J.A.	E.J.	P.L.
I	68	49	34	64	36	49	52	15	8	44
II	0	53	45	58	24	6	16	0	7	22
III	36	0	26	0	21	21	0	20	5	0
IV	28	50	25	52	16	30	35	19	20	23
V	0	22	0	17	14	22	0	0	15	15
VI	0	0	0	0	38	0	0	0	6	10
VII	25	0	0	36	0	0	13	18	7	0
VIII	0	0	0	0	37	2	12	15	16	27
IX	0	0	0	0	0	6	26	56	15	22
X	0	0	0	0	10	35	26	0	11	0
XI	0	0	0	0	0	0	4	3	1	8

Chacune des sorties de chasse ou de pêche prise en compte dans ce tableau correspond à une journée, quelle que soit la durée réelle de l'activité au cours de cette journée. Aux 1 667 sorties effectuées dans les secteurs I à XI, il faut ajouter 43 journées en dehors du fjord de Sermilik, pour la chasse au phoque à capuchon sur les glaces dérivant au large de la côte extérieure.

Alors que l'activité moyenne des différents chasseurs, exprimée par le total des sorties (167 jours $\pm$ 33) ne varie pas dans une très large mesure, des différences dans la localisation de ces sorties apparaissent nettement. Par exemple les secteurs éloignés, VI et VIII à XI, ne sont jamais fréquentés par les quatre premiers chasseurs de la liste.

Le test χ^2 montre, en fait, qu'un chasseur quelconque de l'échantillon occupe les différents secteurs de l'aire de chasse selon une fréquence significativement différente de celle de chacun des autres chasseurs ($p < 0{,}001$) sauf dans le cas de E.J. et P.L. dont les localisations d'activités qui couvrent l'ensemble de tous les secteurs restent néanmoins significativement différentes à $p < 0{,}01$ ($\chi^2 = 16{,}8$ avec 6 degrés de liberté). Car chacun des chasseurs privilégie certains secteurs, en fonction des moyens de transport dont il dispose, mais aussi de son histoire, de certaines habitudes et de certains choix dont nous analyserons plus loin les raisons.

A cela s'ajoute, au cours d'une même journée, la dispersion dans l'espace en fonction du droit du premier occupant d'un site, la position de chaque chasseur étant connue de tous, au moins approximativement, d'après la direction prise au départ. Pour la chasse en eau libre, les affûts fixes (le long de la côte) ou mobiles (sur une glace dérivante ou dans une embarcation), distants les uns des autres d'environ 2 km, sont en nombre d'autant plus limité que l'aire de chasse est réduite (selon la saison ; fig. 171). Ainsi, entre Tiilerilaaq et Immikkertoq, sur la rive opposée du fjord, il y a sept places d'affût (**neeqqaviit**) pour les chasseurs en kayak, repérées et nommées par rapport à des sites remarquables du fond du fjord. Il résulte de cette dispersion une occupation relativement homogène de tout l'espace disponible, illustrée par les figures 171 et 172.

Source : MNHN, Paris

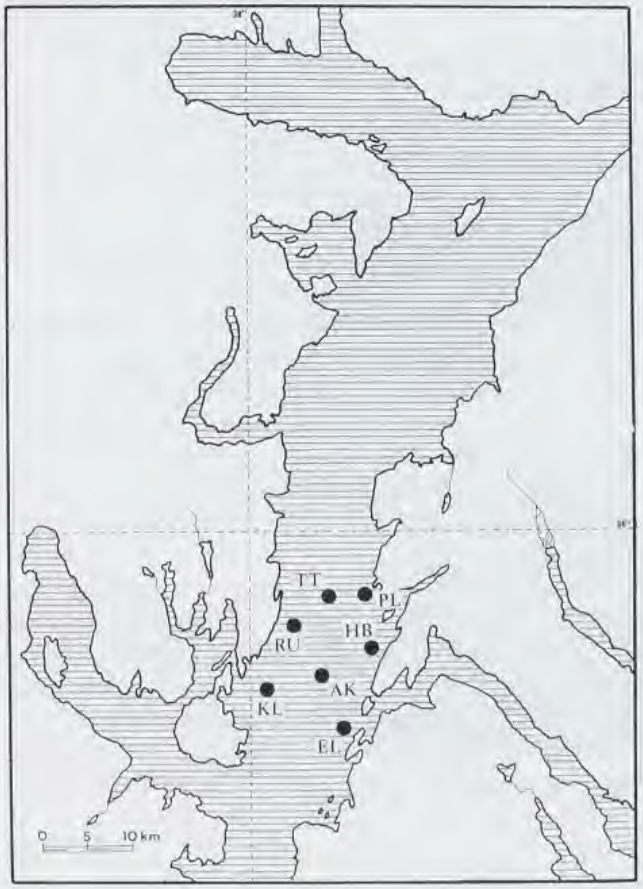

FIG. 171. — Répartition de l'activité de dix chasseurs (sept chasseurs actifs) le 7 octobre 1971, alors que l'aire de chasse est limitée, par la brièveté du jour et les aléas météorologiques, aux secteurs centraux (I-II-IV).

FIG. 171. — Distribution of the activities of ten hunters (seven active hunters) on 7th October 1971, when the hunting area was limited to the central sectors (I-II-IV), by the short day and the hazards of the weather.

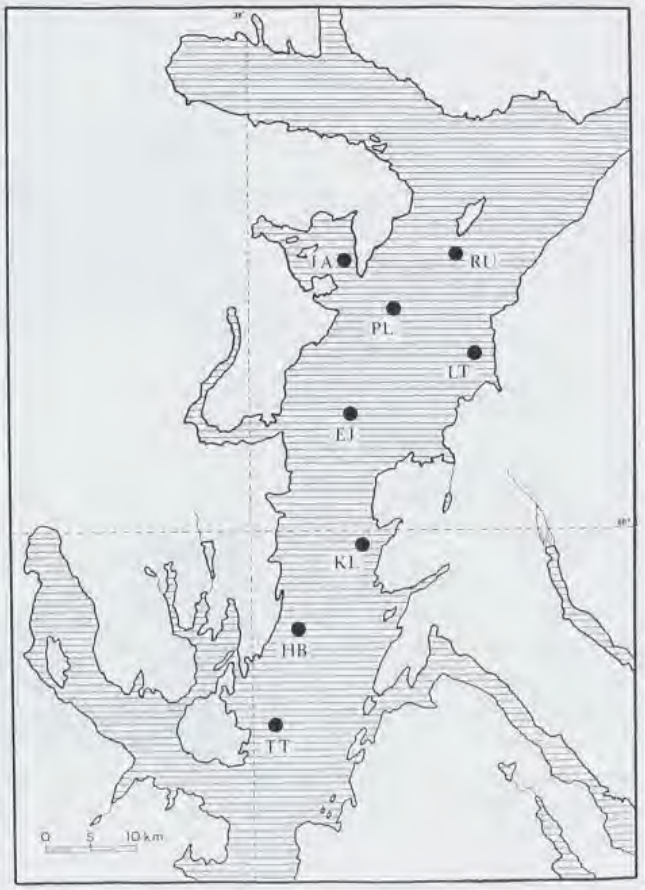

FIG. 172. — Répartition de l'activité de dix chasseurs (huit chasseurs actifs) le 26 mai 1972, alors que le fjord, entièrement gelé, est accessible sur la totalité de sa surface.

FIG. 172. — Distribution of the activity of ten hunters (eight active hunters) on 26th May 1972, when the entire surface of the fjord is frozen over and so accessible to the hunters.

ANALYSE DES STRATÉGIES INDIVIDUELLES

Le suivi des activités des dix chasseurs, dont les localisations sont globalement définies dans les pages qui précèdent, m'a permis, avant tout, de déterminer si, face aux mêmes contraintes de l'environnement, la diversité des réponses individuelles traduit la recherche d'une optimisation des résultats de la chasse. Pour ces dix chasseurs qui, rappelons-le, contribuent pour moitié au produit total de la chasse à Tiilerilaaq, l'emploi du temps enregistré jour par jour a d'abord été analysé en fonction des conditions météorologiques et hydroglaciologiques. Dans la « Chronique des temps et des glaces », il est apparu que, si certains types de temps (**pilarngaq**, **neqqajaaq**) empêchent toute sortie de chasse, le nombre limité de sorties enregistrées dès que les conditions sont moins rigoureuses (**nittaalavoq**, **puanngarteq**, **kalannerseq**) traduit une appréciation individuelle par différents chasseurs, en fonction des activités possibles et de la présence éventuelle du gibier. De la même façon, la densité des glaces dérivantes ou l'état de surface du couvert glacé, qui peuvent aussi contraindre tous les

Source : MNHN, Paris

chasseurs à l'inactivité, entraînent généralement des réponses individuelles variables. Cette variabilité apparaît ci-dessous (parties foncées des diagrammes individuels) dans l'illustration du déroulement des activités des différents chasseurs, d'après le nombre de réponses qui justifiaient une décision de ne pas sortir à cause d'un type de temps ou de l'état des glaces jugés défavorables.

Cependant, les raisons invoquées par les chasseurs pour expliquer cette décision de ne pas sortir ne sont pas nécessairement en rapport avec les conditions physiques du milieu. Une réponse qui apparaît fréquemment, **aattarpitsaranngilaq** (littéralement « il n'y a rien où aller »), peut se traduire par « il n'y a rien à chasser ni à pêcher », en fonction d'une appréciation individuelle de la présence possible du gibier ou du poisson. L'illustration graphique de cette réponse (parties blanches des diagrammes) montre encore une grande diversité des attitudes.

Le nombre de journées de sorties de chasse ou de pêche résulte donc, en première approximation, de l'impact des conditions météorologiques et de leur perception ; mais le choix entre les diverses possibilités de chasse ou de pêche est également dicté par des considérations d'ordre économique : par exemple la nécessité de disposer de numéraire pour l'achat du fusil, du bateau, ... qui entraîne le choix d'une production commercialisable comme la morue ou le requin. Cette dépendance économique quasiment négligeable jusqu'aux années 60, mais qui correspondait en fait aux journées consacrées à la confection artisanale des moyens de production, doit également être prise en considération pour expliquer les stratégies individuelles.

Afin d'exprimer globalement les résultats sur les diagrammes individuels, nous opposerons « journées de pêche » à « journées de chasse ». En fait, pour le chasseur, l'activité est définie en fonction des catégories de gibiers ou des techniques de capture. La pêche (**aalisarneq**), technique récente liée à l'introduction de l'hameçon, concerne essentiellement la morue et le requin, alors que la capture de l'omble chevalier (**kaporniarkiarneq**), comptée ici comme une activité de pêche, relève de l'ensemble des activités de chasse (**piniarneq**). Celles-ci incluent avant tout la capture du phoque, venu respirer en surface ou monté sur la glace (**sarileq** « ce qui se fait en kayak »), ainsi que sous la glace, à l'aide du filet (**qatsusiarneq** « ce qui est fait avec le filet »).

Choix et localisation des activités

La chasse centrée sur tiilerilaaq

Les deux premiers chasseurs dont les activités sont illustrées par la figure 173, Haralt Boassen (H.B.) et Aron Kristiansen (A.K.), n'ont consacré que peu de journées aux activités de pêche (respectivement 32 et 30) au cours de l'année d'observation.

Pour H.B., qui ne dispose que d'un kayak, la pêche à la morue est considérée comme une activité auxiliaire d'auto-subsistance, lorsque le phoque est totalement absent et il n'a vendu qu'une très petite partie du produit de cette pêche ; il réserve, en fait, la totalité de son énergie aux activités de chasse (125 journées).

Bien que disposant d'un bateau à moteur adapté à cette production, A.K. considère également la pêche à la morue comme une activité tout à fait auxiliaire, peu compatible avec son statut de chasseur ; il a fait un maximum de sorties de chasse (145 journées) ; cependant, en l'absence de phoque au mois d'octobre, son bateau lui a permis d'affronter les nouvelles glaces et de pêcher plus souvent que H.B. avec son seul kayak (13 journées pour A.K. et 6 journées pour H.B.).

L'impact des conditions météorologiques et de la présence des glaces dans le fjord entraîne davantage de journées d'inactivité chez H.B. que chez A.K. (96 contre 69). Cette différence s'explique en partie par la proximité de plusieurs filets à phoques de A.K., accessibles à pied quel que soit le temps (en dehors des tempêtes) ou l'épaisseur de la neige au début de l'hiver.

On remarque de même des différences importantes d'appréciation de la présence du gibier dont dépend également la décision de ne pas sortir (parties blanches du diagramme). En octobre comme en juin, c'est toujours l'absence de phoque aux abords du village qui détermine cette réaction ; mais pour H.B., qui concentre son activité près du village, il y a peu d'alternative.

Source : MNHN, Paris

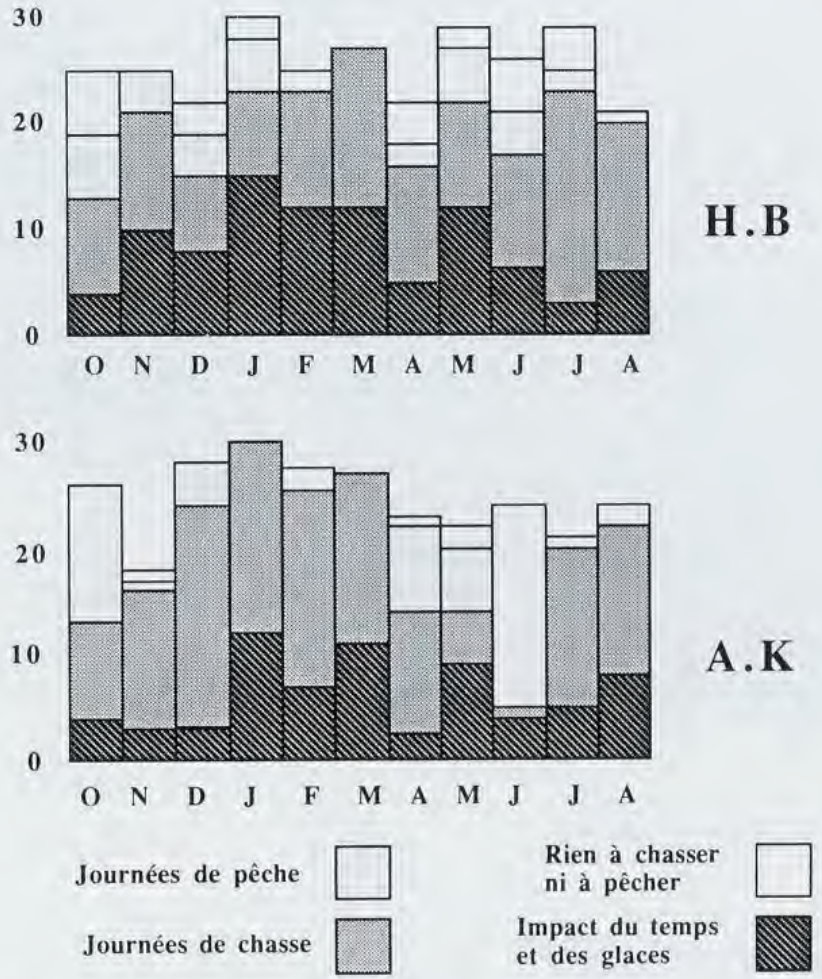

FIG. 173. — Choix des activités de deux chasseurs, Haralt Boassen (H.B.) et Aron Kristiansen (A.K.) et principales raisons invoquées pour les journées d'inactivité, pendant la période 1971-72.

FIG. 173. — Choice of activities of two hunters, Haralt Boassen (H.B.) and Aron Kristiansen (A.K.) and the principal reasons given for days of inactivity, over the period 1971-1972.

Avec un bateau acheté à crédit en 1962, A.K. aurait pu compenser l'absence de phoque pendant la saison de la morue pour pratiquer une activité de pêche rentable, ne serait-ce que pour payer les échéances de son crédit qui devait être soldé en 1972. Comme il n'a pu rembourser la dette, il fut contraint, fin mai, d'abandonner son bateau qui fut saisi et vendu aux enchères.

Au mois de juin, le fait de ne plus avoir de moyen de déplacement était un handicap car il n'y avait plus de phoque à proximité du village ; l'inactivité de A.K. traduit cependant davantage son dépit après la perte de son bateau car un chasseur comme H.B. qui ne possédait pas non plus de bateau a su trouver des activités de remplacement. En fait, ce type de gros bateau à moteur ne peut pas être financé par la seule activité de chasse et l'erreur de A.K. est sans doute de l'avoir considéré exclusivement comme un moyen de transport commode pour se rendre sur des lieux de chasse relativement peu éloignés, alors qu'il aurait fallu le rentabiliser par des activités à grande distance incluant la pêche.

Les activités de ces deux chasseurs (H.B. et A.K.) ont été localisées dans un espace relativement limité, proche de Tiilerilaaq. Sur la figure 175, correspondant aux activités de chacun d'eux au cours

Source : MNHN, Paris

FIG. 174. — Haralt Boassen (H.B.) en position d'affût sur le site d'Isittua, proche du village de Tiilerilaaq ; Juin 1972.

FIG. 174. — Haralt Boassen (H.B.) lying in wait at ***Isittua****, near Tiilerilaaq village. June, 1972.*

de l'année d'observation, la dimension des cercles est proportionnelle au nombre de journées pendant lesquelles le chasseur a exercé une activité en un lieu donné. En dehors de la période hivernale où les sites de filets à phoque peuvent nécessiter certains déplacements, H.B. a toujours choisi la stratégie du déplacement minimum, restant à l'affût au village ou dans un site proche. Nous verrons, d'après les résultats de la chasse, que ce choix stratégique n'est pas nécessairement moins pertinent que celui de la mobilité : constamment attentif, et connu comme peu enclin au sommeil (**sinnagippoq** « il dort peu »), H.B. est souvent le premier à déceler la présence d'un narval et le plus prompt à s'élancer à sa poursuite.

A.K. est aussi un chasseur très peu mobile mais cela représente davantage la marque de son passé qu'un choix délibéré. Jusqu'en 1966, en effet, il a vécu à Umittivartiit, sur la rive du fjord opposé au village de Tiilerilaaq, en compagnie de deux autres familles. Dans ce site peu fréquenté par les autres chasseurs, la capture des phoques ne nécessitait pas de longs déplacements. Après son implantation à Tiilerilaaq, il a conservé cette stratégie de chasse à courte distance ; toutefois, dès que le fjord est gelé, il retourne poser des filets sur les sites de la rive opposée qu'il a toujours occupés.

CHASSE OU PÊCHE AVEC MIGRATION D'ÉTÉ

Les deux autres chasseurs dont nous comparons les diagrammes d'activité (fig. 177), Efraim Larsen (E.L.) et Karl Larsen (K.L.), deux cousins germains, sont aussi relativement peu mobiles. Ils souffrent, l'un comme l'autre, d'un handicap physique et le rendement de leur chasse est faible comparé à celui des autres chasseurs : il leur faut, en moyenne, trois jours de sortie pour prendre un

Source : MNHN, Paris

H.B A.K.

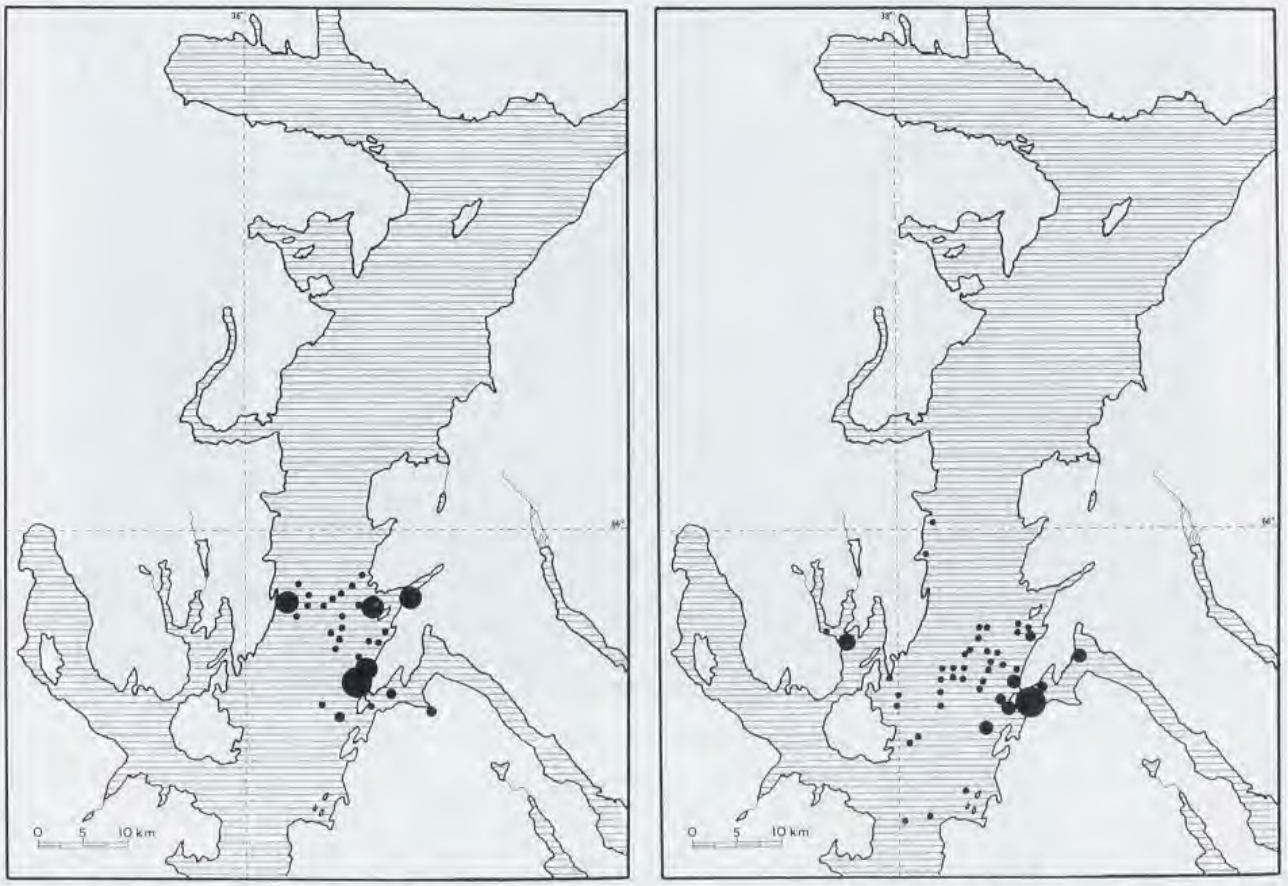

FIG. 175. — Localisation des activités de Haralt Boassen (H.B.) et de Aron Kristiansen (A.K.) au cours du cycle annuel 1971-72.

FIG. 175. — Locations of the activities of Haralt Boassen (H.B.) and Aron Kristiansen (A.K.) during the 1971-1972 annual cycle.

phoque tandis que moins de deux jours suffisent pour H.B. et A.K. et moins d'une journée pour certains autres, comme nous le verrons plus loin.

E.L. souffre de rhumatismes, ce qui est relativement fréquent dans la population inuit (P. HELMS, 1981) : il explique ainsi que toute chute de pluie ou de neige, la moindre houle ou la présence de glaces gênant les déplacements en kayak, le contraignent à l'inactivité. L'impact du temps et des glaces (parties foncées du diagramme) se manifeste pour lui pour des types de temps qui n'empêchent pas les autres chasseurs de sortir. Cependant les habitants de Tiilerilaaq soupçonnent, de sa part, une certaine simulation : dès que l'enjeu est important, il n'est pas le dernier à s'élancer à la poursuite du gibier. Il fait d'ailleurs partie des chasseurs capables de capturer un narval.

Le handicap de K.L. semble lié à la perte de son œil gauche qui remonte à son enfance. Il n'invoque jamais cette infirmité pour justifier son faible rendement à la chasse mais affirme qu'il est la victime d'une attaque de sorcellerie de la part de sa mère adoptive. C'est là une façon de symboliser une défaillance personnelle (P. ROBBE, 1983).

Afin de compenser le faible rendement de ses activités, il en multiplie le nombre, et, quelles que soient les chances de prendre du gibier ou du poisson, K.L. estime toujours que la sortie vaut d'être tentée. Cela explique en partie la différence d'activité entre les deux chasseurs (130 sorties pour E.L. contre 233 pour K.L.). Il est bien évident aussi qu'en achetant à crédit une barque à moteur, il s'est donné les moyens de diversifier son activité.

Source : MNHN, Paris

FIG. 176. — Efraim Larsen devant la tête d'un narval qu'il vient de capturer. Tiilerilaaq 1961.

FIG. 176. — Efraim Larsen in front of the head of a narwal that he has just caught.

La localisation des sorties de ces deux chasseurs (fig. 178) traduit également les différences portant sur le matériel et sur une façon de se démarquer des autres. Pendant l'hiver, seuls les proches environs du village étaient accessibles à E.L. qui ne disposait pas cette année-là de chiens de traîneau. Il a donc uniquement exploité trois sites à filet de décembre à mai (grands cercles noirs). Après un mois de juin de totale inactivité, faute de moyens de déplacement, il s'est fait transporter en barque avec sa famille, dès que ce fut possible, jusqu'à la hutte de chasse de Innartivaq d'où il a pu chasser à l'affût (grand cercle noir à 66°). En se tenant ainsi à l'écart, il mettait toutes les chances de son côté, en cas de passage d'un narval, d'en devenir le « propriétaire », alors que depuis Tiilerilaaq, compte tenu du nombre de chasseurs présents, la compétition ne lui aurait pas été forcément favorable. De fait, il captura à lui seul un narval.

Bien que limitée à la même surface que celle de E.L., l'activité de K.L. fut beaucoup plus dispersée. En hiver, il s'est rendu à traîneau sur la rive du fjord opposée à Tiilerilaaq, pour y poser des filets à phoque. Les nombreux points au centre du fjord (petits cercles) correspondent essentiellement à des chasses en kayak ou en barque. La pêche à la morue a consisté en sorties répétées à proximité du village (grands cercles), depuis sa barque en automne et à travers la glace en hiver. Le rendement de sa pêche a été aussi décevant que celui de sa chasse : les rares morues capturées ayant été consommées, cette pêche n'a procuré à K.L. aucun revenu monétaire.

Au mois de juillet, comme chaque année, K.L. s'est rendu chez une de ses sœurs, à Ikkatteq, village situé à l'embouchure du fjord de Sermilik. Il y resta une semaine et réussit à prendre un des phoques à capuchon qui, à cette saison, se laissent dériver sur les glaces polaires du pack.

La recherche de certaines ressources très localisées comme l'omble chevalier en cours de migration, les fruits de camarine ou les tiges d'angélique, entraînent des expéditions de courte durée (deux à quatre jours), sous la tente ou dans une hutte de chasse. K.L. a effectivement passé, hors du

Source : MNHN, Paris

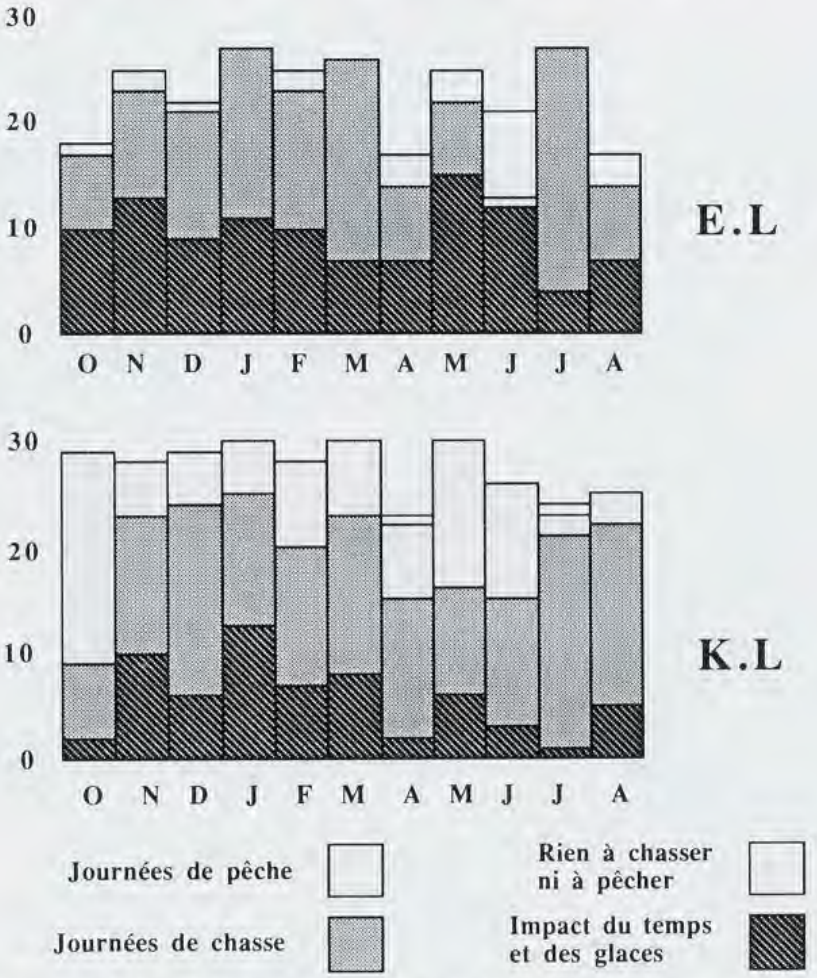

FIG. 177. — Choix des activités de Efraim Larsen (E.L.) et de Karl Larsen (K.L.) et principales raisons invoquées par ces chasseurs pour les journées d'inactivité, pendant la période 1971-72.

FIG. 177. — Choice of activities of Efraim Larsen (E.L.) and Karl Larsen (K.L.) and the principal reasons given by these hunters for days of inactivity, over the period 1971-1972.

village plus de trois journées consécutives au mois de juillet, pour pêcher l'omble chevalier et cueillir la camarine. A ces courts séjours s'ajoutent traditionnellement des migrations d'été qui, de nos jours, excèdent rarement un mois de durée. Le séjour prolongé que fit E.L. sur le site d'Innartivaq correspond à cette tradition de la migration d'été.

Au cours de ces migrations de printemps ou d'été, le chasseur et sa famille emportent avec eux non seulement le matériel nécessaire à la chasse et à la vie quotidienne (matériel de couchage et de cuisine, réserve de pétrole et réchaud, ...), mais également les instruments et les produits de traitement des peaux (planche et grattoirs, cadre de séchage, cuvette et lessive, ...). Il s'organise ainsi, loin du village, un cadre de vie totalement autonome.

DIVERSIFICATION ET EXTENSION DES ACTIVITÉS DANS LE FJORD

L'une des caractéristiques de la stratégie des trois chasseurs dont nous avons regroupé les diagrammes d'activité dans la figure 179 (Taqqesima Taqqesima, T.T. ; Lars Taqqesima, L.T. ; Robert Umerimeq, R.U.) est la recherche systématique d'une alternative à la chasse dès que le phoque est rare

Source : MNHN, Paris

E.L. K.L.

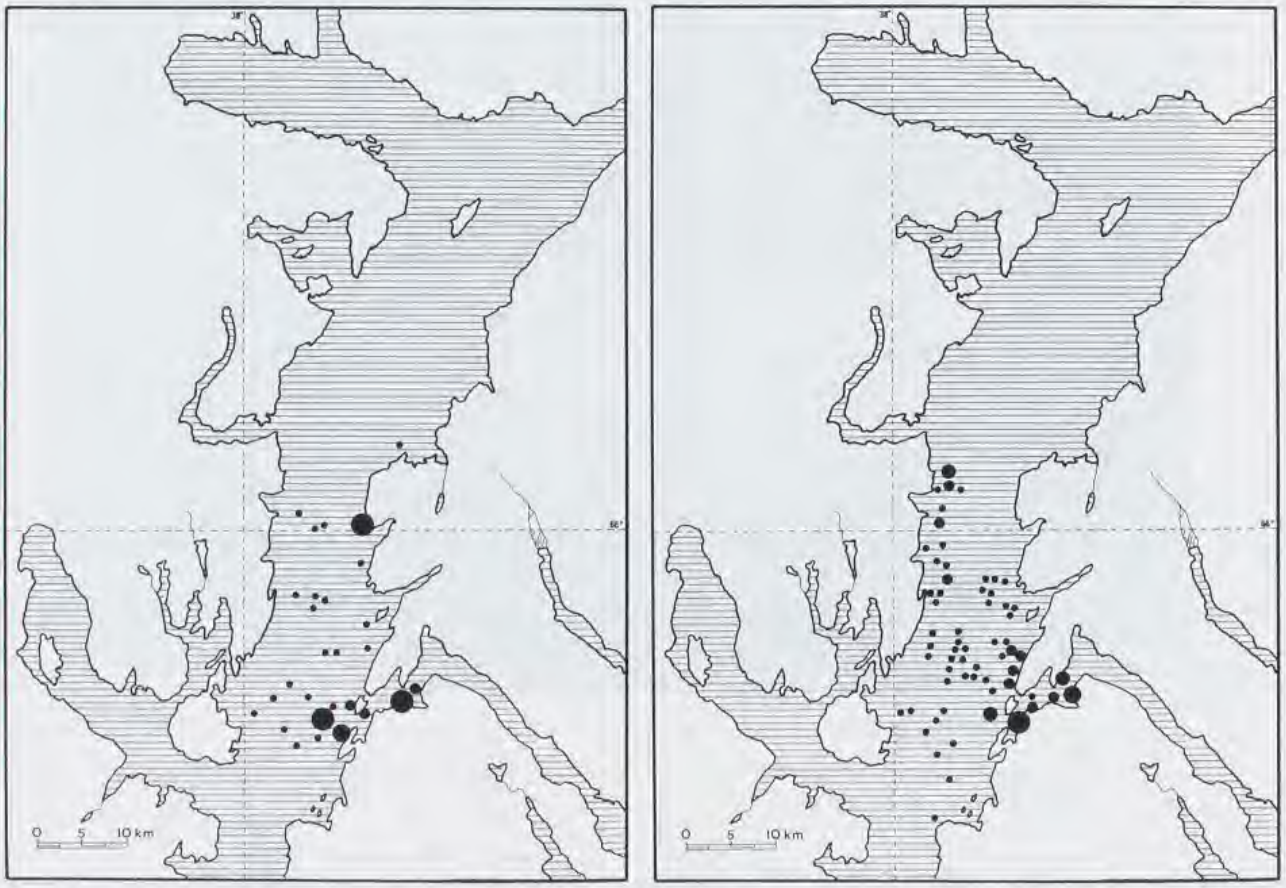

FIG. 178. — Localisation des activités de Efraim Larsen (E.L.) et de Karl Larsen (K.L.) au cours du cycle annuel 1971-72.

FIG. 178. — Locations of the activities of Efraim Larsen (E.L.) and Karl Larsen (K.L.) during the 1971-1972 annual cycle.

ou que les conditions météorologiques font obstacle aux déplacements sur de longues distances. Tous les trois ont pêché la morue au mois d'octobre ; toutefois, cette année-là, la faible densité de ce poisson ne permettait pas d'en attendre un revenu équivalent à celui d'une journée de chasse au phoque et c'était toujours avec hésitation qu'ils décidaient chaque jour du choix de leur activité. En février et mars, la pêche au requin dormeur leur a procuré un revenu, faible certes, mais assuré même lorsque les conditions météorologiques ne permettaient pas de s'éloigner du village. Il en résulte que l'impact du « temps et des glaces » (parties foncées des graphiques) est plus faible que dans le cas des chasseurs précédents : on observe, par exemple au mois d'avril, que T.T. qui continua de pratiquer régulièrement la pêche au requin, n'a jamais considéré que les conditions météorologiques l'avaient empêché de sortir. A partir du mois de mai, la pêche à l'omble chevalier fut aussi pour eux une occasion de diversifier leur activité et ils obtinrent tous trois les meilleurs rendements en multipliant les journées de pêche lorsque les ombles se regroupaient au cours des différentes phases de leur migration.

L'activité est sensiblement équivalente pour ces trois chasseurs (196 journées de chasse ou de pêche pour T.T., 176 pour L.T. et 189 pour R.U.) ainsi que le rendement de leur chasse (un phoque nécessite en moyenne une à deux journées de chasse). Leur revenu global, que nous comparerons plus loin, diffère essentiellement du fait de la prise d'un ours par T.T., dont la vente de la peau lui a procuré, cette année-là, un supplément substantiel. Les journées qui ne figurent pas sur les dia-

Source : MNHN, Paris

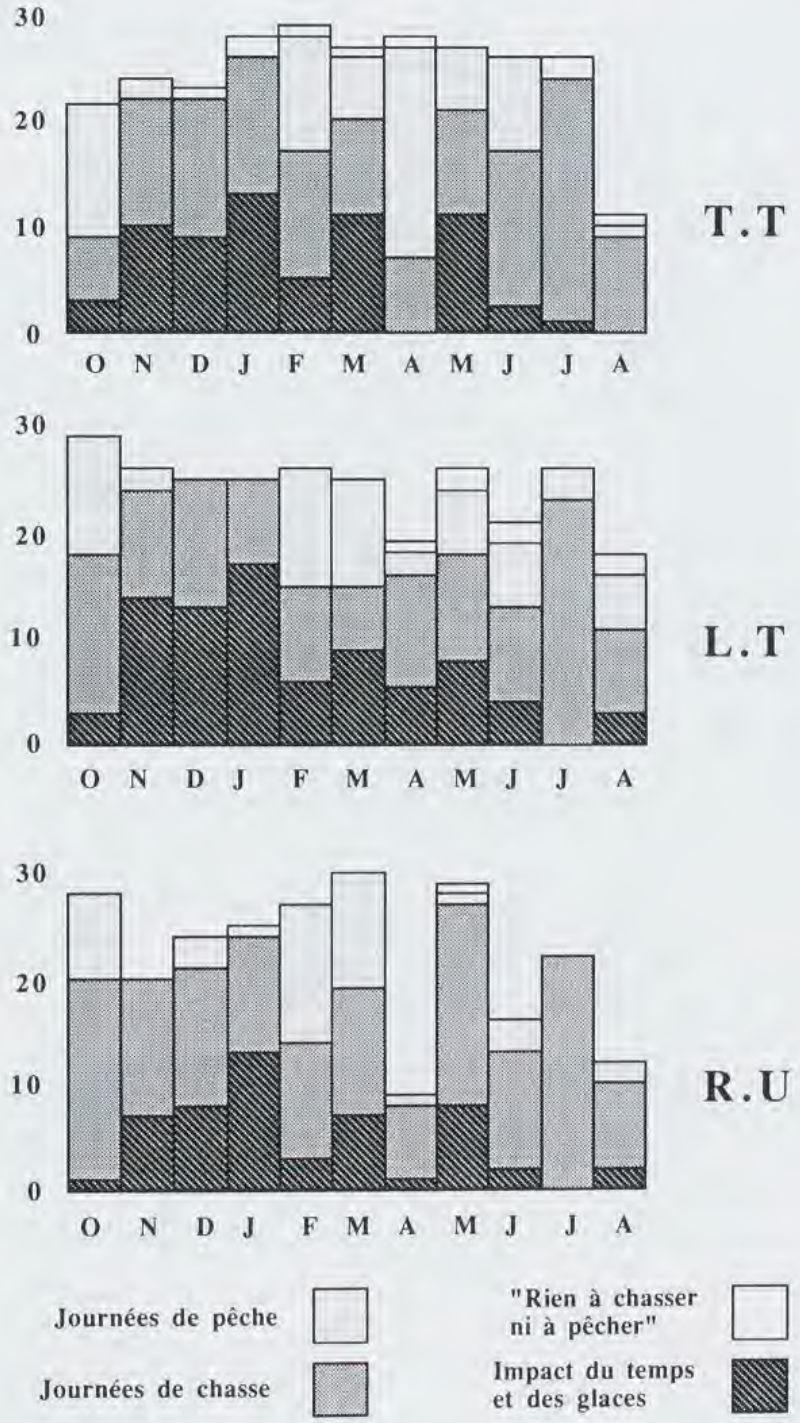

FIG. 179. — Choix des activités de Taqqesima Taqqesima (T.T.), de Lars Taqqesima (L.T.) et de Robert Umerineq (R.U.) et principales raisons invoquées par ces chasseurs pour les journées d'inactivité, pendant la période 1971-72.

FIG. 179. — Choice of activities of Taqqesima Taqqesima (T.T.), Lars Taqqesima (L.T.) and Robert Umerineq (R.U.) and the principal reasons given by these hunters for days of inactivity over the period 1971-1972.

Source : MNHN, Paris

FIG. 180. — Localisation des activités de Taqqesima Taqqesima (T.T.), Lars Taqqesima (L.T.) et de Robert Umerineq (R.U.) au cours du cycle annuel 1971-72.

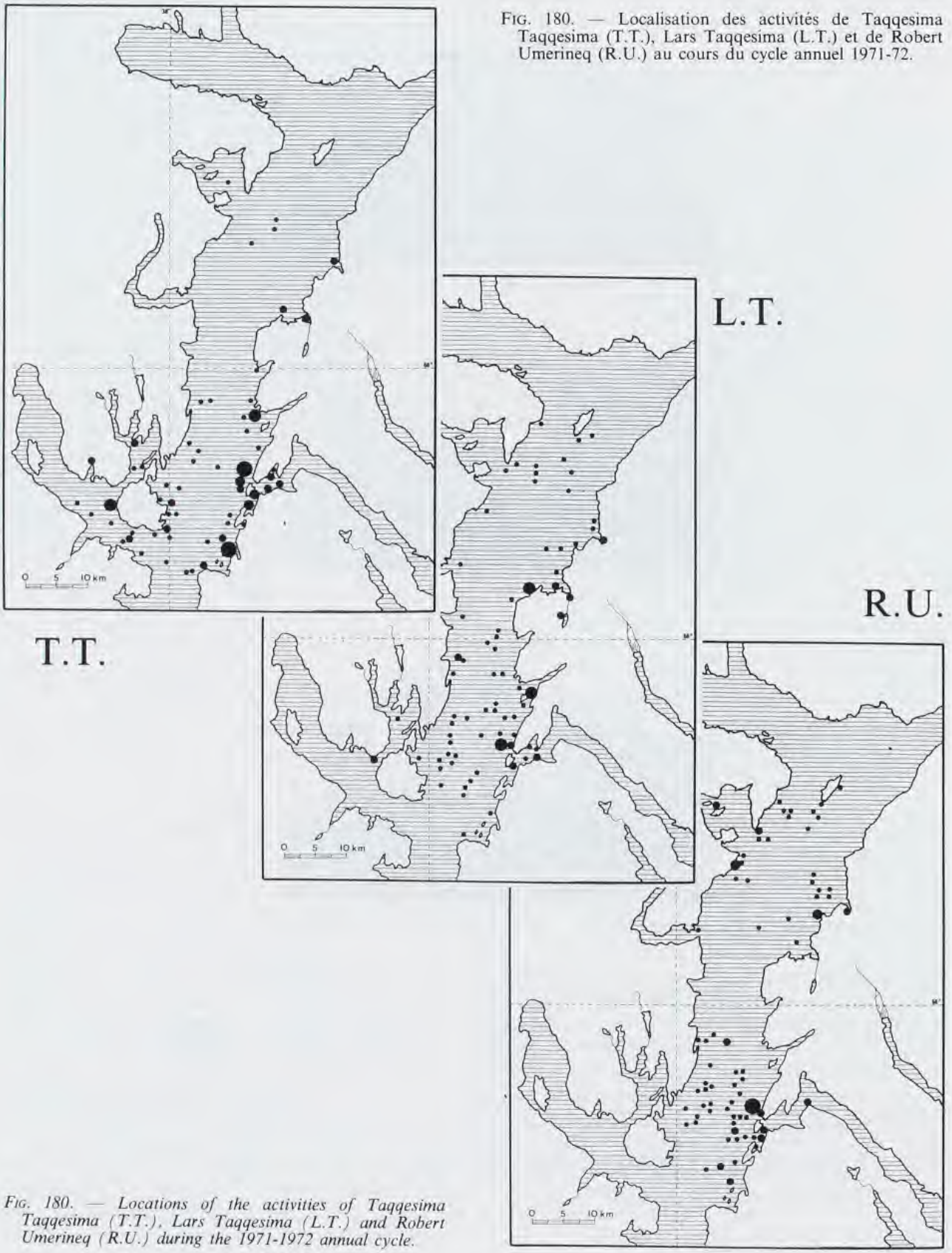

FIG. 180. — Locations of the activities of Taqqesima Taqqesima (T.T.), Lars Taqqesima (L.T.) and Robert Umerineq (R.U.) during the 1971-1972 annual cycle.

Source : MNHN, Paris

grammes correspondent à des périodes de maladie, de déplacement au centre administratif ou vers un autre village, de fête religieuse, de jours de repos déclarés ou d'activité consacrée à la fabrication et à l'entretien du matériel de chasse. Pour T.T., l'absence d'activité prolongée a surtout été due à la maladie (8 jours en octobre et 24 au mois d'août). De son côté, R.U. a consacré huit journées consécutives, en juin, à la réfection de sa barque et, au mois d'août, il choisit de travailler pendant 13 jours comme manœuvre, à la boutique du village. Cela va dans le sens d'une plus grande diversification des activités, selon les opportunités rentables. En revanche, l'absence d'activité qui apparaît en avril est due à la prolongation involontaire d'une visite au village de Sermiligaq où il fut retenu 15 jours par la tempête de neige.

L'utilisation de l'espace par ces trois chasseurs (fig. 180) reflète à la fois les méthodes de capture choisies et les lieux habituels des migrations d'été. Les sites des filets à phoque « détenus » par T.T. l'amènent à exploiter la côte sud de Tiilerilaaq en début d'hiver (grands cercles noirs). Dès que la traversée du fjord peut se faire en traîneau, il exploite essentiellement les rives de la presqu'île de Qeertertivatsiaq qui lui sont familières. C'était le lieu de résidence d'hiver de la famille de son épouse, où il resta plusieurs années après son mariage. Il y retourne également dans le cadre de sa migration d'été pour permettre à sa femme d'aller cueillir la camarine sur les sites de son enfance qu'elle retrouve avec un plaisir mêlé d'émotion. Il fréquente aussi en été un site plus au nord (Isi) qu'occupa longtemps son grand-père, afin d'établir un bon affût pour la chasse au phoque.

Son frère, L.T., dès le début de l'hiver, pose ses filets à phoque au nord de Tiilerilaaq, autour de l'île de Pigiitti. Malgré les conditions changeantes du couvert glacé qui l'oblige parfois à faire un long détour en traîneau par l'intérieur des terres, il garde jalousement ces sites où les captures de phoque sont très constantes d'une année sur l'autre. Il fréquente peu la rive opposée du fjord et migre, en été, vers le nord, pour s'établir à Uppat, en compagnie des familles des deux sœurs de son épouse. De cet endroit où il y a des hauts-fonds, il est facile de tirer et de récupérer les phoques amaigris qui ont tendance à couler. Beaucoup des sorties de chasse de L.T., en traîneau ou en bateau (transportant son kayak), sont dirigées vers le fond du fjord, ce qui donne un caractère continu à son aire de chasse.

L'aire de chasse de R.U. présente, au contraire, une discontinuité. En hiver, elle se limite au secteur central du fjord, face à Tiilerilaaq. En été, elle est localisée au secteur nord où il établit successivement plusieurs camps sous la tente. Même pour des sorties de chasse limitées à une journée, il revient dans ce secteur en utilisant sa barque à moteur. Il recherche ainsi la proximité des territoires des phoques âgés et des lieux de migration de l'omble chevalier les moins fréquentés par les autres chasseurs.

L'activité de pêche au requin dormeur commune à ces trois chasseurs se déroule à proximité de Tiilerilaaq et se traduit, sur les cartes de répartition spatiale des activités, par les cercles les plus grands correspondant respectivement à 37, 23 et 25 journées.

Vers une exploitation maximale du fjord de Sermilik

Parmi les trois derniers chasseurs dont j'ai recueilli le détail des activités (fig. 181), Janus Aqipi (J.A.), Erinarteeq Jonathansen (E.J.) et Paulus Larsen (P.L.), seul le dernier a pratiqué régulièrement la pêche commerciale, d'abord à la morue (en octobre) puis au requin (de février à mai). Comme la plupart des chasseurs, ils ont tous trois pratiqué la pêche à l'omble chevalier (de mai à août) pour la consommation domestique ; mais la chasse, pour J.A. et de E.J., a été l'activité essentielle. Leur stratégie, contrairement à celles des trois chasseurs précédents, ne consiste pas à diversifier leurs activités mais à saisir toutes les opportunités de sorties de chasse.

L'impact du temps et des glaces est plus marqué chez J.A. que chez les autres chasseurs, d'abord parce qu'il ne possédait pas de barque à moteur et que l'enveloppe en peau de son kayak, trop vieille, n'avait plus la souplesse et la résistance nécessaires pour affronter les nouvelles glaces (**nularneq**) ; d'autre part, la localisation de ses filets à phoque, très loin du village, le rendait particulièrement dépendant des variations du couvert glacé et des types de temps. Cependant, grâce

Source : MNHN, Paris

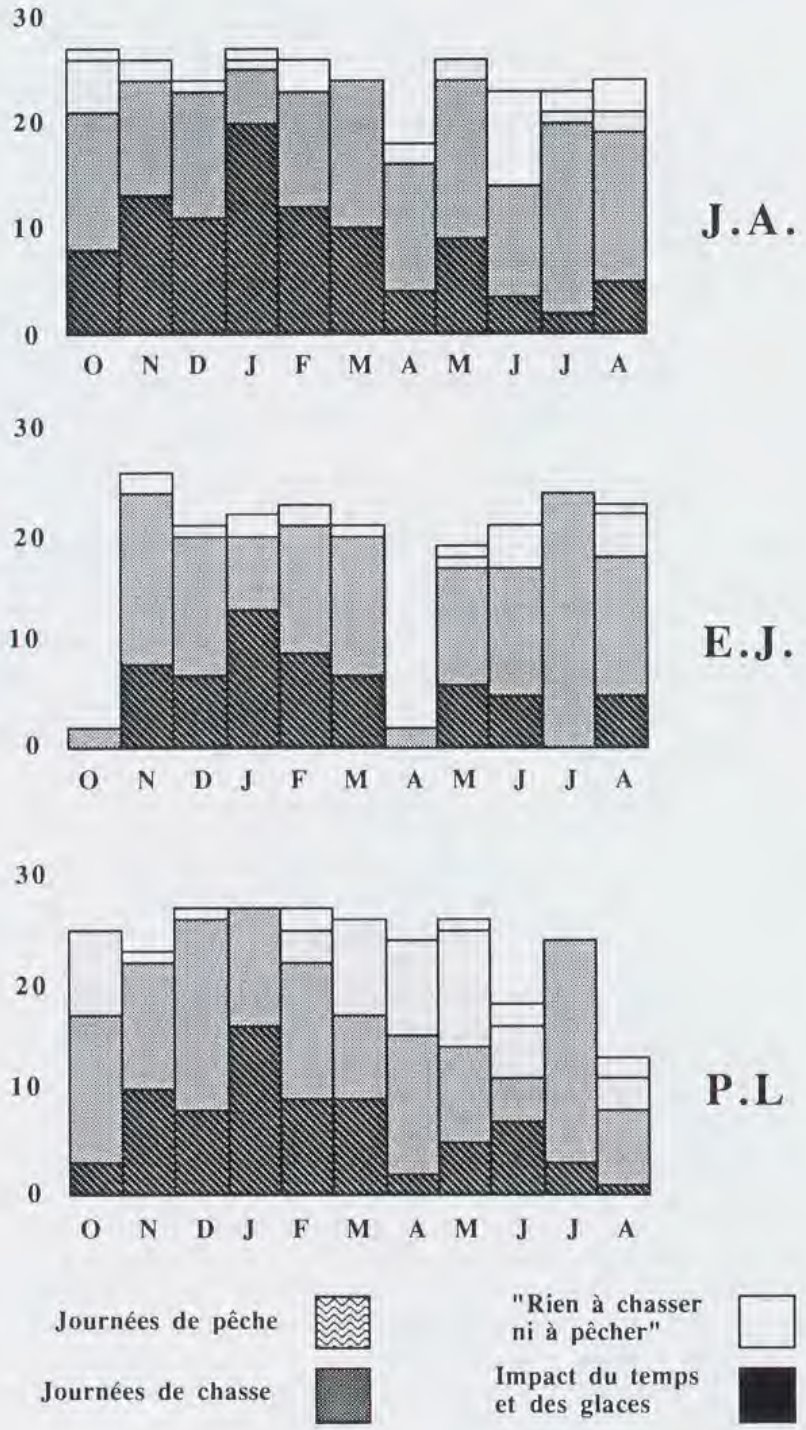

FIG. 181. — Choix des activités de Janus Aqipi (J.A.), de Erinarteeq Jonathansen (E.J.) et de Paulus Larsen (P.L.) et raisons principales invoquées par ces chasseurs pour les journées d'inactivité, pendant la période 1971-72.

FIG. 181. — Choice of activities of Janus Aqipi (J.A.), Erinarteeq Jonathansen (E.J.) and Paulus Larsen (P.L.) and the principal reasons given for days of inactivity over the period 1971-1972.

Source : MNHN, Paris

FIG. 182. — Erinarteeq Jonathansen (E.J.) n'a pas hésité à transporter son kayak sur plus de 40 km de terrain accidenté pour profiter des polynies ouvertes dans la banquise du nord du Sermilik. Février 1972.

FIG. 182. — Erinarteeq Jonathansen (E.J.) does not even hesitate to carry his kayak over 40 km of uneven terrain to profit from polynies that have opened in the ice field in northern Sermilik. February 1972.

au grand nombre de filets posés, il fut un de ceux qui captura, cette année-là, le plus grand nombre de phoques annelés (91 au total, alors que la moyenne pour 10 chasseurs se situe à 66).

Le plus grand nombre de phoques a été capturé, cette année-là, par E.J. (93 phoques annelés et 21 phoques à capuchon). Rapporté au nombre de journées d'activité, cela constitue un rendement élevé (près d'un phoque par jour en moyenne). De fait, E.J. est aussi le chasseur qui a passé un maximum de temps hors du village : étant le représentant élu du district d'Ammassalik auprès de l'Assemblée Territoriale du Groenland, il a dû s'absenter pendant la plus grande partie des mois d'octobre et d'avril. En ajoutant les réunions d'information locale, cela lui a fait un total de 80 jours consacrés à l'intérêt collectif, avec une compensation monétaire approximativement équivalente au produit escompté de la chasse. Au mois de juillet, il a différé son départ au camp d'été, afin de participer à la chasse au narval avec les chasseurs de Tiilerilaaq les plus expérimentés pour ce type de capture.

On retrouve chez P.L. la recherche de ressources alternatives pour compenser des résultats de chasse au phoque nettement inférieurs à ceux de J.A. et E.J. (un phoque tous les deux jours, en moyenne). Aux mois de juin et d'août, alors que le phoque était peu abondant, il a préféré exercer une activité salariée de manœuvre à la boutique, pendant 8 et 11 jours respectivement.

Ces trois chasseurs ont en commun une aire de chasse très étendue (fig. 183). Celle de J.A. se compose d'une série de secteurs successivements occupés, en fonction de la densité des glaces dérivantes, de l'évolution du couvert glacé fixe et de l'emplacement habituel de son campement d'été (secteur nord du fjord). La partie centrale du fjord a été utilisée pour la chasse en kayak et des sites sensiblement plus éloignés (dans un rayon de 30 km autour de Tiilerilaaq) ont pu être atteints lorsqu'avec ma barque à moteur je l'accompagnais sur le terrain. Il a posé ses filets à phoque, au

Source : MNHN, Paris

FIG. 183. — Localisation des activités de Janus Aqipi (J.A.) Erinarteeq Jonathansen (E.J.) et de Paulus Larsen (P.L.) au cours du cycle annuel 1971-72.

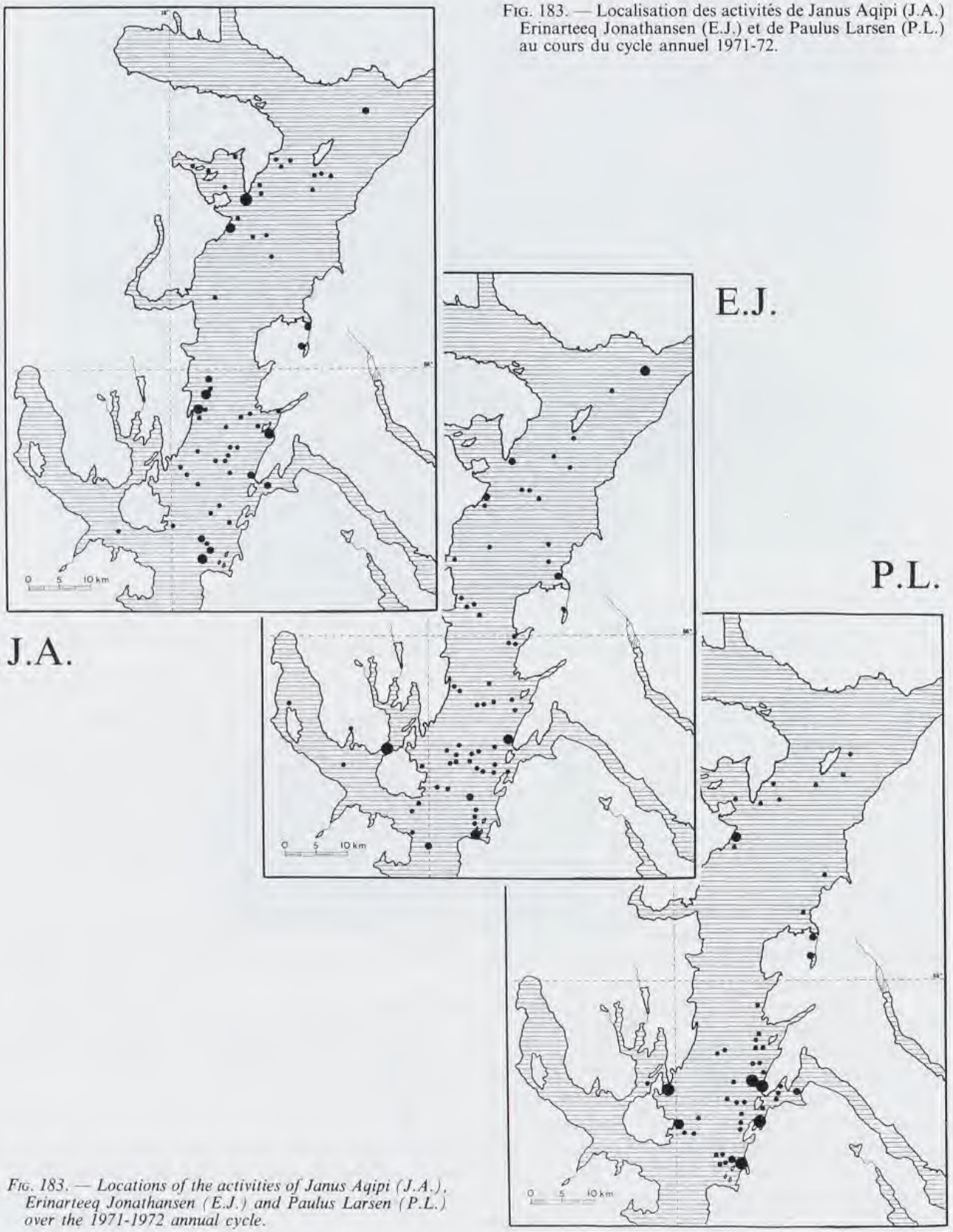

FIG. 183. — Locations of the activities of Janus Aqipi (J.A.), Erinarteeq Jonathansen (E.J.) and Paulus Larsen (P.L.) over the 1971-1972 annual cycle.

Source : MNHN, Paris

début de l'englacement, dans les deux sites qu'il détient sur le rivage de l'île de Pigiittit. Au mois de mars, après la rupture de la banquise à 20 km au sud de Tiilerilaaq, il a pu placer de nouveaux filets à travers la glace encore mince qui venait de se former ; et lorsqu'une nouvelle tempête cassa la banquise le long de la côte opposée, il en profita encore pour placer de nouveaux filets. La visite de tous ces sites impliquait de longs déplacements mais lui a permis de prendre deux fois plus de phoques que les autres chasseurs utilisant la même technique.

Encore plus mobile, E.J. va partout où cela est possible, en bateau à moteur ou en traîneau, et n'hésite pas à changer de lieu dès que le secteur qu'il exploite ne lui semble plus rentable. Il choisit de préférence les sites où aucun chasseur n'a été signalé depuis longtemps, même s'ils sont éloignés ou d'accès difficile. Il transporte avec lui tout l'équipement lui permettant de faire face à une situation imprévue.

Pendant les mois d'hiver, la motivation de E.J. de multiplier les déplacements à longue distance était avivée par l'espoir de rencontrer un ours, gibier qu'il n'avait pas encore eu l'occasion de capturer. En été, il a opté pour la chasse au gros phoque à capuchon, en dehors du fjord, de préférence à une chasse intensive au phoque annelé vers la tête du Sermilik.

Pour P.L., l'utilisation de l'espace correspond, comme pour J.A., à la juxtaposition de plusieurs secteurs utilisés successivement : en automne, il a chassé en kayak dans un rayon de 20 km autour de Tiilerilaaq ; puis, avec le début de l'englacement, il a posé ses filets à phoque au sud du village ; par la suite, lorsque le gel complet du fjord lui a permis d'effectuer la traversée en traîneau, il a déplacé ses filets sur la rive opposée. A partir du moment où les phoques ont commencé à monter sur la glace pour leur mue (au mois de mai), il s'est fréquemment déplacé en traîneau vers le fond du fjord. Après la débâcle, son aire de chasse se trouve de nouveau réduite aux secteurs proches de Tiilerilaaq accessibles en kayak.

Le rendement individuel de la chasse et de la pêche

Calcul de la productivité des chasseurs

La productivité des différents chasseurs peut être mesurée par la quantité moyenne de gibier acquise au cours d'une journée d'activité. Le phoque annelé étant le principal gibier, il sera considéré comme unité de base pour les comparaisons. Le calcul des équivalences pour les différents produits de la chasse sera fait d'après les valeurs marchandes moyennes pratiquées au cours de l'année d'observation, ce qui se justifie comme dans l'étude d'Usher (1974, 1976) sur les Inuit de l'île Banks, du fait qu'une partie des ressources est commercialisée.

Ainsi, l'année d'observation, un phoque annelé dont la peau se vend en moyenne 75 Kr (couronnes danoises) et dont les 20 kg de viande peuvent être vendus localement 60 Kr, équivaut à 1/2 phoque à capuchon dont le prix de la peau ne dépasse pas 90 Kr et dont les 60 kg de viande valent 180 Kr. Sur la base de ce calcul, un narval équivaut à 6,5 phoques annelés et un morse à 6 phoques annelés. Pour l'ours dont la peau a une valeur élevée, le prix exact obtenu par le « propriétaire », ajouté à celui de la viande, sert de base à ce calcul d'équivalence (maximum observé : 1 ours = 51,8 phoques).

Le rendement de la chasse, calculé en tenant compte de ces équivalences atteint en moyenne 0,65 phoque par jour et par chasseur (soit un phoque annelé capturé en moins de deux jours de chasse). Dans notre échantillon (tableau 52), il atteint 1,2 dans le cas le plus favorable (E.J.), mais il est trois fois plus faible que la moyenne pour K.L.

Les deux chasseurs qui ont choisi la stratégie du moindre éloignement (H.B. et A.K.) ont un rendement très proche et légèrement supérieur à la moyenne : il ne semblerait donc pas que l'éloignement soit un déterminant essentiel du résultat de la chasse.

La capture d'un ours peut procurer un revenu équivalent à celui de plusieurs dizaines de journées de chasse au phoque, même pour un chasseur peu mobile (comme H.B. qui a pris un ours

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 52. — Résultat de la chasse (calculé sur 11 mois et exprimé en équivalents-phoque) pour les 10 chasseurs de Tiilerilaaq dont l'activité a été suivie au cours d'un cycle annuel : H.B. — Haralt Boassen, 57 ans. — A.K. — Aron Kristiansen, 44 ans. — E.L. — Efraim Larsen, 48 ans. — K.L. — Karl Larsen, 51 ans. — T.T. — Taqqesima Taqqesima, 49 ans. — L.T. — Lars Taqqesima, 37 ans. — R.U. — Robert Umerineq, 35 ans. — J.A. — Janus Aqipi, 36 ans. — E.J. — Erinarteeq Jonathansen, 31 ans. — P.L. — Paulus Larsen, 26 ans.

TABLE 52. — Hunting results (calculated for 11 months and expressed as seal-equivalents) for the 10 hunters of Tiilerilaaq whose activities were followed during one annual cycle : H.B., Haralt Boassen, 57 years old ; A.K., Aron Kristiansen, 44 years old ; E.L. Efraim Larsen, 48 ; K.L., Karl Larsen, 51 ; T.T., Taqqesima Taqqesima, 49 ; L.T., Lars Taqqesima, 37 ; R.U., Robert Umerineq, 51 ; J.A., Janus Aqipi, 36 ; E.J., Erinarteeq Jonathansen, 31 ; P.L. Paulus Larsen, 26.

Chasseurs	H.B.	A.K.	E.L.	K.L.	T.T.	L.T.	R.U.	J.A.	E.J.	P.L.
nombre de journées de chasse										
	125	142	121	146	128	121	146	135	125	130
Total annuel des captures (équivalents-phoque)										
Phoques annelés	59	60	34	30	70	81	78	91	93	61
Phoques à capuchon	0	10	2,5	2,5	2,5	2,5	10	0	52,5	12,5
Narval	2,6	2,6	6,5	0	0	4,3	0	1,3	1,3	1,3
Morse	1,6	0	0	0	1,1	0	0	0	0	1,1
Ours	19	18	0	0	53	0	0	0	0	0
Moyenne par jour (en équivalents-phoque)										
	0,7	0,6	0,4	0,2	1,0	0,7	0,6	0,7	1,2	0,6

à une centaine de mètres du village) ; mais il s'agit toujours d'une circonstance exceptionnelle indépendante de toute stratégie à long terme.

En revanche, la capture du phoque à capuchon dépend d'un choix délibéré du chasseur quand il s'agit de sortir du fjord pour trouver les animaux qui muent sur la banquise dérivante. C'est ce choix stratégique qui a permis à E.J. d'avoir le rendement moyen le plus élevé (1,2 phoque annelé ou équivalent par jour).

De même, certains chasseurs ont opté pour la chasse au gros gibier (**ningitsat**, « les parts à venir »), qui permet à un nombre limité de « participants » d'acquérir l'une des parts potentielles. Ainsi, E.J. et J.A. ont tous deux différé leur départ vers le campement d'été dès que le passage de narvals sur la côte extérieure a été signalé. Ils voulaient être présents à Tiilerilaaq pour ne pas manquer l'occasion d'acquérir une « part » dans le cas où les cétacés entreraient dans le fjord. Les quantités de narval et de morse acquises cette année-là (en équivalents-phoque) n'eurent pas une grande incidence sur le rendement individuel (1 à 5 %), sauf dans le cas particulier de E.L. (pour lequel le narval représente 15 % des captures ; mais il s'agissait alors d'une stratégie visant à éviter la participation des autres chasseurs en se tenant à l'écart). Les années où le narval abonde, la décision d'être présent sur un lieu de chasse et de partage peut impliquer un meilleur score dans les résultats individuels. Par exemple, en 1952, 26 narvals qui représentaient 18 % du total des captures, ont pu changer les résultats individuels dans des proportions beaucoup plus importantes mais impossibles à préciser en l'absence de données sur l'acquisition des « parts ».

D'une façon globale, il apparaît que le rendement individuel estimé sur l'année varie dans une très large mesure (de 0,2 à 1,2) et nous verrons que cette différence n'est pas l'expression du simple

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 53. — Résultats de différentes activités de pêche (calculés sur 11 mois et exprimés en équivalents-phoque) pour les 10 chasseurs de Tiilerilaaq dont l'activité a été suivie au cours d'un cycle annuel. : H.B. — Haralt Boassen, 57 ans. — A.K. — Aron Kristiansen, 44 ans. — E.L. — Efraim Larsen, 48 ans. — K.L. — Karl Larsen, 51 ans. — T.T. — Taqqesima Taqqesima, 49 ans. — L.T. — Lars Taqqesima, 37 ans. — R.U. — Robert Umerineq, 35 ans. — J.A. — Janus Aqipi, 36 ans. — E.J. — Erinarteeq Jonathansen, 31 ans. — P.L. — Paulus Larsen, 26 ans.

TABLE 53. — Results of different fishing activities (calculated for 11 months and expressed in seal-equivalents) for the 10 hunters from Tiilerilaaq whose activities were followed during one annual cycle : H.B., Haralt Boassen, 57 years old ; A.K., Aron Kristiansen, 44 years old ; E.L. Efraim Larsen, 48 ; K.L., Karl Larsen, 51 ; T.T., Taqqesima Taqqesima, 49 ; L.T., Lars Taqqesima, 37 ; R.U., Robert Umerineq, 51 ; J.A., Janus Aqipi, 36 ; E.J., Erinarteeq Jonathansen, 31 ; P.L. Paulus Larsen, 26.

Chasseurs	H.B.	A.K.	E.L.	K.L.	T.T.	L.T.	R.U.	J.A.	E.J.	P.L.
nombre de journées de pêche										
	32	32	9	87	68	55	43	11	5	49
total annuel des captures (en équivalents-phoque)										
Omble chevalier	1,0	1,3	0,4	1,6	11,0	15,8	11,0	5,3	4,6	8,1
Flétan de l'Atlantique	0,8	1,4	0,8	2,3	1,5	0,4	0	0	0	0,3
Morue	1,0	0,6	0,3	3,4	3,3	2,8	2,8	0,7	0	1,5
Requin dormeur	0	0	0	0	8,3	3,9	4,9	0	0	10,5
Moyenne par jour (en équivalents-phoque)										
	0,1	0,1	0,2	0,1	0,4	0,4	0,4	0,6	0,9	0,4
Rendement moyen du total chasse + pêche										
	0,5	0,5	0,3	0,2	0,8	0,6	0,5	0,7	1,1	0,5

hasard qui aurait pu, au cours de la période d'observation, favoriser certains chasseurs. Les calculs de rendement effectués sur des périodes plus courtes font apparaître, pour chaque chasseur, d'importantes variations (par exemple, pour P.L. dont la moyenne annuelle est de 0,6, le rendement varie entre 0,3 au mois de mars et 1,0 en août) ; mais dès que l'on considère des périodes d'au moins deux mois, nous retrouvons la même hiérarchisation des résultats entre les différents chasseurs que pour les moyennes annuelles.

Pour étendre cette comparaison interindividuelle à l'ensemble de la production, nous devons ajouter le produit de la « pêche » aux résultats ci-dessus ne concernant que le phoque et le gros gibier, tout en conservant « l'équivalent-phoque annelé » comme unité de mesure (tableau 53). En ce qui concerne la morue et le requin dormeur, les prix de vente officiels au kg (respectivement 0,20 et 0,68 Kr) permettent de calculer un « équivalent-phoque annelé » des quantités pêchées et généralement vendues. Quant à l'omble chevalier qui reste le plus souvent dans les circuits d'autoconsommation, il peut se vendre, en ville, 4 Kr la pièce, équivalant ainsi à 0,03 phoque.

La pêche au chabot, pratiquée essentiellement par les enfants ou les chasseurs les plus âgés, n'entre pas dans les activités des dix chasseurs suivis à Tiilerilaaq. La morue polaire qui n'apparaît pas non plus dans le tableau 53 ne représente qu'une part insignifiante de leur production. Quant au capelin qui, certaines années, vient frayer dans les eaux d'Ammassalik et peut constituer une importante part de l'alimentation, il fut si peu abondant pendant la période à laquelle nous nous référons que personne n'envisagea de consacrer du temps à sa recherche.

Source : MNHN, Paris

Les activités de pêche, moins aléatoires que la chasse, ont un rendement sensiblement plus faible, ce qui se répercute sur le résultat global de l'activité des chasseurs suivis, avec un écrêtement des plus forts scores. On remarque toutefois que pour E.J. dont les choix des activités de chasse aboutissent au meilleur score, le rendement de la pêche est également optimisé : il a pratiqué exclusivement la pêche à l'omble chevalier, et seulement les jours les plus favorables, lorsque le poisson est rassemblé à l'embouchure des rivières.

Au contraire, K.L., selon sa stratégie habituelle, a multiplié le nombre de journées de pêche, quelles que soient les présomptions de présence du poisson, ce qui aboutit, en moyenne, à un très faible rendement. Il n'empêche que, pour lui, les produits de la pêche correspondent au quart de la production annuelle. Alors que ses résultats de chasse (32,5 équivalent-phoques) ont été 4,5 fois inférieur à ceux de E.J. (146,8), si l'on considère le produit total « chasse + pêche », le rapport n'est plus que de 3,8 (151,4/39,8).

Pour les huit autres chasseurs, on constate finalement qu'en dépit de stratégies individuelles fort variées, les résultats globaux et les rendements sont relativement proches : environ un phoque ou équivalent pour deux journées de sortie (0,55 $\pm$ 0,15 équivalent-phoque par jour).

Bilan énergétique

Si l'on fait une estimation de la dépense énergétique d'un chasseur, on trouve une surprenante différence avec l'équivalent énergétique du gibier capturé. Alors que la dépense horaire n'excède jamais 500 kcal pour un homme de 65 kg, le rendement moyen d'une heure de chasse dépasse 15 000 kcal. Ce rapport de 1 à 30 est parmi les plus élevés qu'on puisse observer chez des chasseurs en équilibre de subsistance dans un environnement naturel : à titre de comparaison un chasseur du groupe !Kung observé par Lee (1968) ne capture, en moyenne horaire, que l'équivalent de 770 kcal. Dans ce dernier cas, l'essentiel de l'énergie provient du produit de la cueillette (noix oléagineuses) et l'apport des protéines animales est davantage un complément qualitatif, à la fois nutritionnel par l'apport d'acides aminés essentiels, mais aussi hédonique par le plaisir qu'il procure. On ne peut donc réellement mesurer sa valeur en termes de rendement énergétique.

En milieu arctique, où l'essentiel de l'apport énergétique provient du gibier, il est nécessaire d'étudier le rendement en fonction des techniques de chasse : à l'affût avec poursuite en kayak ou en bateau à moteur ; approche sur la glace ; pose et visite des filets à phoque... Car les conditions de leur mise en œuvre déterminent le coût effectif d'une journée de chasse.

Le calcul de la dépense énergétique est basé sur la mesure du budget-temps des différents chasseurs suivis au cours de l'année de référence, dont chaque sortie de chasse est décomposée en ses différentes phases : temps de déplacement et temps effectif consacré à l'affût, à l'approche, à la poursuite du gibier, ainsi qu'à la pose et à la visite des filets.

Pour les déplacements en kayak, la mesure de la dépense énergétique a été effectuée par Shephard (1974) d'après la consommation d'oxygène. Elle correspond à 348 kcal par heure, chez les Eskimos Igloolik. Il est certain que la dépense énergétique est fonction de la densité des glaces dérivant en surface, qui exige du chasseur un effort particulièrement intense lorsqu'il doit pousser les blocs de glace avec l'avant de son kayak pour se frayer un passage. L'expression **qasinnaraaq** (« que c'est fatigant ! ») à propos d'un long trajet dans les glaces, évoque ce surcroît de dépense énergétique. Comme pour les autres types d'activité dont il n'existe pas de mesure précise en milieu arctique, il serait indispensable de faire, sur le terrain, des mesures de consommation d'oxygène pour déterminer le coût réel de l'effort. Etant donné, toutefois, que Rodahl (1952) a trouvé, chez des Inuit, un métabolisme de base tout à fait analogue à celui des populations euro-américaines, on admet que les équivalences permettent un calcul suffisamment précis pour comparer les dépenses aux recettes énergétiques.

Pour les autres types d'activité, nous utiliserons donc les équivalences extraites des tables de Durnin & Passmore (1967) : le percement de la glace pour la pose des filets à phoque, correspondra

Source : MNHN, Paris

Fig. 184. — La dépense énergétique correspondant aux déplacements en kayak est augmentée d'un effort de poussée lorsque les glaces dérivant dans le fjord sont particulièrement denses. R. Umerineq, octobre 1973.

Fig. 184. — The energy expended in travelling by kayak is increased by an additional pushing movement when the fjord is particularly densely covered with icebergs (derived from the continental glacier). R. Umerineq, October 1973.

au creusement du sol avec un outil à main, soit 480 kcal/h ; il faudra 294 kcal/h pour les déplacements à pied (ou à ski, selon l'état de surface du couvert glacé).

Pour les trajets en traîneau, dans les conditions particulières du fjord de Sermilik où les chasseurs doivent constamment peser sur les poignées ou marcher à côté, nous avons choisi l'équivalent de la dépense énergétique du ski de fond, soit 432 kcal/h. La même valeur a été retenue pour l'approche lente du gibier, tous muscles contractés, sur un couvert glacé variable. En revanche, la dépense correspondant aux périodes d'affût ou aux déplacements en bateau à moteur n'excède pas 156 kcal/h (dépense énergétique d'une sentinelle).

Le budget énergétique du chasseur inclut aussi nécessairement le coût énergétique de l'équipement : vêtements, armes et munitions, kayak ou investissement du bateau à moteur, traîneau et entretien des chiens dont nous avons évoqué l'importance dans les chapitres qui précèdent. Dans les cas d'utilisation d'un bateau à moteur (qui, depuis 1986, a quasiment remplacé le kayak), la dépense horaire doit être augmentée de 1 700 kcal environ (estimation pour 3 litres de carburant, d'après l'équivalent monétaire du phoque annelé au cours de l'année de référence). Cela correspond toujours à un bilan nettement positif pour une heure de chasse, avec un rapport de 1 à 10. Mais le flux d'énergie, dont KEMP (1971) a tenté de préciser les différents cheminements, en englobant les dépenses et la production de l'ensemble d'une communauté de chasseurs inuit de l'île de Baffin, aboutit à un équilibre global entre gains et dépenses.

En nous limitant à la comparaison de la dépense énergétique et du rendement immédiat du chasseur, les tableaux 54 à 57 permettent de préciser le rendement selon la saison et les différentes techniques de chasse.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 54. — Comparaison du rendement de chasse des dix chasseurs pour des captures en pleine eau, lorsque le phoque amaigri ne représente en moyenne que 150 000 kcal en juin et juillet et 180 000 kcal en août, lorsqu'il recommence à grossir.

TABLE 54. — Comparison of hunting yields of the ten hunters for captures in the water, where the thin seals represent an average of only 150 000 kcal in June and July and 180 000 kcal in August, when the seals begin to fatten up again.

Chasse en surface en été (kayak, bateau et affût) Juin/Juillet/Août

Chasseurs	nombre de sorties	parcours (km)	temps (h)	gain (eq-phoques)	(kcal/h)	dépense (kcal/h)
K.L.	44	850	272	11	6 838	156
T.T.	39	529	355	23	9 518	<252
L.T.	29	685	303	26	13 564	156
R.U.	31	471	225	32	21 333	<252
J.A.	31	448	179	26	23 497	217
E.J.	42	1 417	375	62	27 056	165
P.L.	27	331	178	36	30 337	252
H.B.	45	92	135	19	24 977	175
A.K.	35	314	144	34	37 916	227
E.L.	27	90	143	19	22 447	187

TABLEAU 55. — Comparaison du rendement de chasse des dix chasseurs pour des chasses en pleine eau, d'octobre à février, lorsque le phoque est gras (220 000 kcal en moyenne).

TABLE 55. — Comparison of the hunting yields of ten hunters for captures in the water, from October to February, when the seals are fat (an average of 220 000 kcal).

Chasse en surface au début de l'hiver (kayak, bateau et affût) (Octobre à Février)

Chasseurs	nombre de sorties	parcours (km)	temps (h)	gain (eq-phoques)	(kcal/h)	dépense (kcal/h)
Oct./nov./janv. **H.B.**	23	250	91	9	21 758	252
Oct. à janv. **A.K.**	24	258	106	14	29 046	252
Oct./nov. **E.L.**	11	141	44	4	20 000	252
Oct. à fév. **K.L.**	33	389	134	7	11 492	225
Oct./nov./janv. **T.T.**	19	239	86	6	15 348	>252
Oct. à déc. **L.T.**	31	588	190	13	15 052	171
Nov. à janv. **R.U.**	24	271	120	13	23 636	>252
Oct. à janv. **J.A.**	26	487	142	18	27 887	233
Oct. à fév. **E.J.**	17	243	81	13	35 308	252
Oct. à janv. **P.L.**	19	204	79	3	8 354	>252

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 56. — Comparaison du rendement de chasse des dix chasseurs, pour les captures de phoque au filet, de novembre à mai, lorsque le phoque est gras (220 000 kcal en moyenne).

TABLE 56. — Comparison of hunting yields of the ten hunters for hunting seals with nets, from November to May, when the seals are fat (an average of 220 000 kcal).

Chasse sous la glace (filet à phoque) (Novembre à Mai)

Chasseurs	nombre de sorties	parcours (km)	temps (h)	gain (eq-phoques)	gain (kcal/h)	dépense (kcal/h)
Décembre à avril **H.B.**	48	1 144	276	25	19 927	442
Novembre à avril **A.K.**	74	876	232	16	15 172	340
Novembre à mai **E.L.**	73	556	205	12	12 878	294
Novembre à avril **K.L.**	44	889	182	5	6 044	442
Novembre à mai **T.T.**	56	1 579	382	37	21 308	442
Novembre à avril **L.T.**	33	992	220	28	28 000	442
Novembre à mars **R.U.**	30	750	183	11	13 224	442
Avril à mai **J.A.**	47	1 266	298	42	31 006	442
Novembre à avril **E.J.**	30	812	200	24	26 400	442
Novembre à avril **P.L.**	58	1 159	317	29	20 126	442

La dépense énergétique, pour la chasse en surface (kayak ou bateau), est toujours relativement faible (inférieure à 252 kcal par heure), car la durée du trajet proprement dit ne correspond qu'à la moitié de la durée de la sortie, le reste du temps étant consacré à l'affût. En fait, comme cela est précisé plus haut, en raison de la forte densité des glaces qui dérivent dans le fjord, la dépense énergétique doit être très supérieure à ce chiffre et avoisiner les 350 kcal/h en moyenne en début d'hiver. En été, au contraire, cette dépense est plus faible car des journées entières sont consacrées à l'affût depuis la rive, sans aucun déplacement (34 journées pour H.B., 8 pour A.K., 18 pour E.L., 12 pour T.T. et pour L.T., 9 pour R.U., 11 pour J.A., 7 pour E.J. et 11 pour P.L.), ainsi qu'à des trajets effectués en bateau à moteur (le bilan absolu, compte tenu des dépenses en carburant, étant alors beaucoup moins positif). La durée moyenne des sorties de chasse est également plus longue en été (environ 7 heures) qu'au cours des mois d'hiver (moins de 5 heures) ; pendant l'été ce type de chasse à vue n'est pas limité par la durée du jour. Le gain calorique moyen de 20 423 kcal/h est dépassé par les chasseurs qui ont privilégié l'affût (H.B. et E.L.), attendant simplement le passage des phoques entraînés par les glaces polaires dans le fjord de Sermilik.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 57. — Comparaison du rendement de la chasse à l'approche sur le couvert glacé des dix chasseurs. Les phoques qui montent sur la glace entre les mois de mars et de juin, sont de moins en moins gras (180 000 kcal en moyenne).

TABLE 57. — Comparison of hunting yields of the ten hunters when approaching prey on the ice. The seals, which climb up onto the ice between the months of March and June, are less and less fat (an average of 180 000 kcal).

Chasse sur le couvert glacé (Mars à Juin)

Chasseurs	nombre de sorties	parcours (km)	temps (h)	gain (eq-phoques)	gain (kcal/h)	dépense (kcal/h)
Avril à juin **H.B.**	11	212	37	7	34 054	432
Avril/mai **A.K.**	8	226	45	5	16 666	432
Avril/mai **E.L.**	0	0	0	0	0	0
Mars à mai **K.L.**	18	501	149	10	12 080	432
Mai/juin **T.T.**	11	319	116	9	13 965	432
Mars à juin **L.T.**	20	752	178	20	20 224	432
Avril à juin **R.U.**	28	851	287	17	10 662	432
Avril à juin **J.A.**	17	641	132	13	17 727	432
Mai/juin **E.J.**	18	698	170	29	30 705	432
Mars à juin **P.L.**	19	761	191	15	14 136	432

La chasse au filet demande une plus grande dépense énergétique (442 kcal par heure, pour la plupart des chasseurs), en raison du parcours effectué en traîneau sur un couvert glacé très irrégulier. Le creusement des trous de passage du filet, qui doit être repris à chaque visite, exige par ailleurs le 1/5 du temps total de chacune des sorties, compte tenu de la distance des sites à filet ; mais le gain calorique (en moyenne 19 310 kcal/h) reste encore très élevé.

Comme dans le cas précédent, les dépenses énergétiques autres que le travail immédiat du chasseur ne sont pas prises en compte, en particulier celles des huit chiens du traîneau qui dépassent largement celles du chasseur. Le bilan reste, néanmoins, très largement positif.

A dépense énergétique sensiblement égale, le rendement de la chasse à l'approche des phoques montés sur la glace (17 240 kcal par heure, en moyenne) est plus faible que celui de la chasse au filet ou de la capture en surface. Depuis que l'usage du fusil s'est généralisé, le bruit des coups de feu implique une grande dispersion des chasseurs pour que ce type de chasse garde son efficacité : d'où les grandes distances à parcourir (33 km en moyenne par sortie, contre 20 km pour la visite des filets).

Source : MNHN, Paris

Les différentes techniques de chasse ont donc un rendement moyen horaire du même ordre de grandeur. Elles impliquent cependant un effort énergétique très variable, puisqu'une journée de chasse d'hiver de cinq heures en traîneau occasionne une dépense équivalente à celle de quinze heures d'affût en été.

Le rendement en fonction du poids respectif des stratégies individuelles et des aléas de l'environnement

Le suivi au jour le jour des activités de chasse a bien montré l'importance des contraintes de l'environnement : ainsi, pour chacun des chasseurs, une journée sur trois en moyenne a été perdue pour la chasse en raison du type de temps ou de l'état du couvert glacé jugés défavorables. Cette contrainte climatique est très variable puisqu'en été les précipitations ne perturbent pas une chasse en cours, tandis qu'en hiver la moindre accélération des nuages d'altitude, indice d'un prochain changement de temps, décide le chasseur à rentrer immédiatement au village.

Dans quelle mesure les résultats de la chasse traduisent-ils l'efficacité des stratégies individuelles (incluant la motivation, la connaissance et la technique, ainsi que l'habileté du chasseur), les contraintes du milieu (accessibilité, type de temps et présence du phoque) ? Ou bien, la part du hasard est-elle si grande qu'il serait vain de vouloir mesurer le poids de ces facteurs ? Les différences qui apparaissent dans les tableaux de comparaison du budget énergétique de la chasse pourraient ainsi être attribuées soit à des facteurs fortuits, soit au savoir-faire du chasseur. On peut se demander, par exemple, pourquoi R.U. qui a été très performant pour la chasse en surface l'est-il, en revanche, beaucoup moins que les autres chasseurs lorsqu'il s'agit de capturer les phoques montés sur la glace.

Nous avons d'abord tenté une analyse multidimensionnelle (analyse factorielle des correspondances, Benzecri, 1965) pour intégrer les nombreux facteurs qui interagissent et faire ressortir ceux dont le poids est déterminant dans le résultat de la chasse. L'interprétation des résultats de cette approche (Hemim, 1979), qui permet de combiner toutes les données exposées dans les pages qui précèdent avec les variables météorologiques et hydroglaciologiques, aboutit à quelques évidences : les meilleurs scores de chasse sont liés aux bonnes conditions météorologiques et aux sorties plus nombreuses des chasseurs...

Plutôt qu'une analyse descriptive de la correspondance entre les résultats de la chasse et les conditions de l'environnement physique, il faut préciser si l'irrégularité des captures de phoques découle de conditions totalement imprévisibles, ou bien, au contraire, établir à partir de quelle durée d'échantillonnage une statistique valable peut mettre en évidence une différence significative entre les chasseurs. La grande variabilité des résultats individuels au cours des mois successifs de l'année d'observation, déjà mentionnée plus haut, a donc été étudiée en utilisant le « modèle additif sans interaction ».

Dans ce modèle, on postule que, sur une période déterminée, les résultats de la chasse, mesurés par la moyenne des captures de chacun des chasseurs au cours de la période considérée, peuvent s'expliquer par la seule addition de trois facteurs : un « effet individuel » + un « effet environnement », (cet effet résultant à la fois de la présence des phoques et des conditions d'accessibilité pour les chasseurs) + un « effet résiduel aléatoire ».

Le rapport F de la variance due à l'effet individuel à la variance résiduelle, ainsi que le rapport F de l'effet environnement à la variance résiduelle sont comparés. Toutefois, cette comparaison des effets respectifs de l'individu et de son environnement n'est valable que dans l'hypothèse où l'effet résiduel (hasard) influence de façon analogue l'effet individuel et l'effet environnement. Jacquard (1978) a insisté sur cette limitation de l'usage du modèle additif et des pièges qu'il peut présenter, à propos des parts respectives des facteurs génétiques et culturels dans le déterminisme des écarts du quotient intellectuel entre les individus.

La méthode classique d'analyse de la variance nous permet, néanmoins, de déterminer si le rapport F, compte tenu du degré de liberté, est significatif au cours d'une période considérée. Par exemple, dans le tableau 58, les résultats des activités de chasse et de pêche de tous les chasseurs suivis

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 58. — Nombre moyen de prises par sortie (en équivalents-phoque) au cours de la période d'observation (octobre 1971 à septembre 1972), par chacun des dix chasseurs suivis.

TABLE 58. — Average number of animals caught on each hunting trip (in seal-equivalents) during the observation period (October 1971 to September 1972) for each of the ten hunters followed.

Chasseurs	H.B.	A.K.	E.L.	K.L.	T.T.	L.T.	R.U.	J.A.	E.J.	P.L
Mois										
octobre	0,24	0,12	0,57	0,24	0,30	0,30	0,40	0,26	1,00	0,10
novembre	0,34	0,29	0,17	0,08	0,64	0,14	0,31	0,54	0,56	0,24
déc.	0,55	0,40	0,54	0,13	0,70	1,08	0,56	0,92	1,30	0,67
janv.	0,30	0,20	0,25	0,06	0,54	1,60	0,40	0,50	0,70	0,60
fév.	0,70	0,26	0,13	0,10	0,24	0,30	0,30	0,80	0,42	0,54
mars	1,60	1,09	0,10	0,18	4,30	0,50	0,50	0,90	1,23	0,28
avril	0,50	0,26	0,08	0,36	0,40	0,62	0,62	1,00	0,50	0,46
mai	0,44	0,50	0,29	0,22	0,70	0,52	0,60	0,58	1,30	0,58
juin	0,17	0,00	0,35	0,00	0,33	0,64	0,75	0,55	1,50	0,53
juil.	0,26	1,56	0,60	0,25	0,60	1,00	0,95	1,20	1,80	0,70
août	1,00	0,70	0,70	0,38	1,00	0,90	1,20	0,70	1,00	1,20

(exprimés en moyenne « équivalent-phoque annelé » / sortie de chasse, au cours des mois successifs) permettent de déterminer si l'effet individuel et l'effet environnement sont significativement différents de l'effet résiduel aléatoire.

En attribuant la variance des totaux de colonnes à « l'effet individuel », celle des totaux de lignes (résultats globaux qui dépendent à la fois de la présence des phoques et des conditions d'accessibilité au cours des mois successifs) à « l'effet environnement » et enfin, celle de l'ensemble des données à « l'effet résiduel » (avec un nombre total de degrés de liberté n'excédant pas N-1 = 109), le calcul nous donne :

SOURCES DE VARIATION :	VARIANCE	(DEGRÉS DE LIBERTÉ)	F
« effet individuel »	0,736	(9)	3,38 ($p<0,01$)
« effet environnement mensuel »	0,558	(10)	2,56 ($p<0,01$)
« effet résiduel aléatoire »	0,218	(90)	
TOTAL		(109)	

Bien que, dans cette analyse, l'effet individuel apparaisse avec un poids sensiblement supérieur à celui de l'effet environnement, le rapport des deux variances (effet individuel/effet environnement), très proche de 1 (donc non significatif), ne permet pas d'attribuer à l'un ou l'autre de ces facteurs un poids déterminant.

Considéré sur des périodes plus courtes, notamment lorsqu'on calcule la variance sur des périodes successives d'une journée, l'effet individuel n'est plus significatif ; au mois d'octobre, par exemple, on obtient les résultats suivants :

SOURCES DE VARIATION :	VARIANCE	(DEGRÉS DE LIBERTÉ)	F
« effet individuel »	0,356	(8)	1,70
« effet environnement »	0,566	(28)	2,70 ($p<0,01$)
« effet aléatoire »	0,210	(146)	

Ce résultat, une fois de plus, ne fait que confirmer une évidence : à l'échelle d'une journée, au cours de laquelle le chasseur fait ou ne fait pas de prise, on peut parler du rôle plus important joué par le hasard.

Source : MNHN, Paris

Les résultats de cette analyse doivent toutefois être considérés avec circonspection, étant donné que la distribution des scores des chasseurs n'est pas normale (un ou zéro, en général, avec peu de valeurs hautes, ce qui correspond à un bornage à zéro).

Le rendement de la chasse en rapport avec l'environnement socio-culturel et les systèmes de représentation

Le concept du bon chasseur

Il est bien évident, pour tous les Inuit, que les résultats de la chasse dépendent, en premier lieu, de la fréquence des sorties et de la persévérance du chasseur sur les lieux d'affût, d'une bonne connaissance des habitudes du gibier et d'une habileté suffisante dans le maniement d'un équipement bien adapté. Nooter (1976) qui, dans son étude des structures sociales, avait calculé les performances des huit meilleurs chasseurs de Tiilerilaaq, se référait à ces critères évidents (retenus déjà par Krabbe, 1930, et Hansen, 1971) pour expliquer les résultats et analyser ainsi les facteurs déterminant le leadership.

Cependant, le critère du bon chasseur (**piniartuukkaaju angisukkaaju**, littéralement « le grand chasseur qui prend beaucoup ») ne se limite pas aux qualités individuelles englobant la connaissance et l'habileté, qui, implicitement dans l'analyse des résultats que nous avons exposée ci-dessus, déterminent « l'effet chasseur ». Un concept de « proximité » du gibier s'y ajoute, qui apparaît clairement à travers le discours des habitants d'Ammassalik : « ceux dont le gibier est éloigné en prennent occasionnellement » (**ilaat pilatsat avasikkaajuut agittukkaajummi angilarput**) tandis que « ceux dont le gibier est plus proche en prennent beaucoup » (**ilaat angisukkaajut angilatsaat qanittiilut**).

Cette façon de conceptualiser la bonne fortune du chasseur intègre, en fait, les qualités spécifiques de l'individu et sa relation au monde animal. Dans la pensée traditionnelle inuit, les humains et le gibier sont conçus comme deux mondes complémentaires (Saladin d'Anglure, 1978) où la chasse correspond à un échange entre ces deux éléments (Boas, 1901). La seule finalité du gibier est d'être tué et consommé ; mais dans cette relation, l'Homme doit prendre de nombreuses précautions. En effet, l'âme du gibier, qui ne périt pas, peut se venger si elle ne fait pas l'objet d'attentions propitiatoires (Holm, 1911 ; K. Rasmussen, 1929 ; Søby 1970). Depuis la christianisation, les rituels d'accueil du gibier ne sont plus pratiqués : par exemple, verser de l'eau sur le museau d'un phoque pour étancher sa soif (Holm, 1911 ; Lot-Falck, 1953) et libérer ainsi son âme qui va continuer à vivre et à participer à la production de la vie humaine (Saladin d'anglure, 1978). Néanmoins on adresse à voix haute, encore actuellement, un merci (**qujanaq**) au phoque que l'on aperçoit, rapporté au village par n'importe quel chasseur. Les femmes esquissent parfois également un pas de danse rituelle dont B. Jensen (1963) et Freemann (1968) ont montré la connotation religieuse.

Le succès de la chasse est donc vu comme une acceptation par le gibier de se laisser capturer. Ainsi, lorsqu'un chasseur rapporte un phoque, à toute personne qui le croise en chemin et lui dit « **sivagai ajertsimanngeraaq** » (« le gibier ne manque pas ! »), il répond invariablement « **pilaaruujarmat** » (« il a bien voulu être pris ») en se gardant bien d'attribuer son succès à son propre talent. A Tiilerilaaq, tout le monde a encore en mémoire la mauvaise fortune qui advint à Liivi Imakka, après qu'il se fut vanté de capturer le narval aussi facilement qu'il pêchait le requin : par la suite il ne prit plus jamais aucun narval.

De même, le fait de partager un gibier de grande taille qu'un chasseur a capturé seul induit une véritable « efficacité mystique » (Mauss & Beuchat, 1906) puisque le gibier, sensible à la générosité, préférera s'approcher de ce chasseur. A travers ce discours, encore actuel, sur le « bon chasseur », de véritables règles morales transparaissent : le résultat de la chasse dépend non seulement des rapports de l'Homme au gibier mais aussi de ses relations avec l'ensemble de la communauté. Cela

Source : MNHN, Paris

ressort du mythe « du garçon qui est allé vivre chez les phoques ». Analysé par FIENUP-RIORDAN (1983) dans le cadre de son étude des structures sociales et des rituels de répartition chez les Inuit de l'île Nelson (Alaska), ce mythe que l'on retrouve, à des variantes près, dans toute l'aire Inuit (BOAS, 1901 ; HOLM, 1911) et que m'a rapporté J. Kajammat à Tiilerilaaq, illustre, dans l'ordre symbolique, que la transgression du statut de chacun (Humain/Animal ; Homme/Femme ; Parent/Enfant) se traduit inévitablement par « l'éloignement du gibier ». Le bon chasseur doit donc nécessairement se trouver en harmonie avec la norme sociale.

La motivation du chasseur, indispensable au succès de la chasse, est, sans aucun doute, influencée par cette conception particulière de la relation Homme-gibier. C'est d'abord par la pensée que le chasseur capture : « à peine est-il parti qu'il voit déjà par la pensée le phoque qui va être pris ». Pour cela il doit être intimement persuadé de sa « proximité » avec le gibier et ne pas être troublé par des pensées autres que celles qui concernent sa chasse.

La quantité de gibier qu'un chasseur peut capturer au cours de sa vie est, par ailleurs, considérée comme une sorte de quota qui lui est « attaché » (**pilatsat taattuma alapput**), « le gibier à venir dépendant »). Celui qui rapporte peu de phoques peut être tenté de s'en procurer davantage en accaparant les phoques attachés à d'autres chasseurs. C'était, avant la christianisation, la cause de certains meurtres (*cf.* K. RASMUSSEN, *in* OSTERMANN, 1938) ainsi que des attaques de sorcellerie, car on croyait pouvoir ainsi hériter des phoques que le chasseur assassiné ou atteint par sorcellerie aurait normalement capturés. Dans certaines localités, la crainte qu'engendraient cette pratique et son extension sous forme de vengeances et de vendettas (SONNE, 1982) pouvait aller jusqu'à empêcher les chasseurs de sortir et compromettre la survie du groupe par un risque de disette.

Aujourd'hui encore, certains chasseurs attribuent à des attaques de sorcellerie les insuccès répétés de leurs sorties de chasse, par le détournement de leur production potentielle vers d'autres chasseurs (P. ROBBE, 1983).

La capture de phoques en très grande quantité, juste avant la mort d'un chasseur encore relativement jeune, est interprétée après coup comme la venue précipitée de tout le gibier qui lui restait à capturer, afin d'épuiser son « quota ». C'est ainsi que fut commentée la mort brutale de Erinarteeq Jonathansen, le 16 juillet 1981, alors qu'il avait pris, au cours des six mois qui précédèrent sa disparition, trois fois plus de phoques que la moyenne des prises de tous les autres chasseurs de Tiilerilaaq (158 contre 45,6). Au cours des vingt dernières années, plusieurs cas similaires de mort prématurée de chasseurs du district d'Ammassalik faisant suite à une période de captures abondantes ont été retenus comme des exemples probants d'un épuisement accéléré du gibier « attaché » au chasseur.

Selon la thèse de SABO & SABO (1985), l'ensemble de ces explications d'ordre surnaturel constituent, en fait, un cadre très positif dans lequel le chasseur peut puiser la force et la confiance nécessaires pour rester efficace malgré les variations aléatoires des captures de gibier.

PRODUCTIVITÉ ET CAPACITÉ PRODUCTIVE AU COURS DE LA VIE DU CHASSEUR

En octobre 1970, alors que je quittais le village de Tiilerilaaq par une belle journée calme, à bord du bateau de l'administration médicale, j'aperçus trois phoques en l'espace de quelques minutes. Sachant qu'aucun chasseur n'était sorti ce matin-là, je fis part de mon étonnement aux membres de l'équipage, tous originaires d'Ammassalik. L'un d'eux me répondit avec une nuance d'ironie : **qaneq panngulaat** (« c'est leur habitude »). Il me signifiait ainsi que les efforts de chasse n'étaient pas soutenus au point de chercher à capturer tous les animaux susceptibles d'être pris.

De la même façon, le 25 janvier 1972, de tous les hommes du village, seul Taqqesima Taqqesima sortit chasser au cours d'une accalmie qui suivit la tempête. Lorsqu'il revint, traînant un phoque sur la neige, devant ma surprise de constater qu'il y avait du gibier accessible et qu'aucun autre chasseur n'en tirait profit, il s'exclama : **suli paasinngaangit ?** (« Ne les as-tu pas encore compris ? »), en me précisant bien qu'ici les gens ne cherchaient pas forcément à capturer le gibier à tout prix.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 59. — Nombre de phoques capturés annuellement par différents chasseurs au cours des quatre années qui ont précédé leur mariage et au cours de celles qui ont suivi.

TABLE 59. — Number of seals caught annually by different hunters during the four years that preceded their marriages and during those that followed.

	Années précédant le mariage				Années suivant le mariage			
E. Jonathansen	18	14	40	59	97	77	113	116
L. Taqqesima	?	?	?	20	56	39	97	74
L. Jonathansen	?	1	3	18	32	42	35	31
B. Boassen	3	5	3	15	27	50	41	50
P. Larsen	14	?	5	16	62	60	65	63
E. Taqqesima	24	21	14	22	36	82	46	?

Enfin, en juillet 1981, quelques jours avant l'évènement tragique évoqué ci-dessus, Erinarteeq Jonathansen, alors âgé de 41 ans, tout en commentant son grand nombre de captures au cours des six derniers mois (158 phoques), me faisait remarquer que Robert Umerineq, à peine plus vieux que lui, ne chassait déjà presque plus.

La productivité des chasseurs reflète, en fait, davantage leurs besoins que la recherche d'un profit maximum ; et les besoins sont nécessairement différents au cours de la vie d'un individu, une variation très importante se produisant au moment du mariage. Le tableau 59 illustre ce brusque changement dans le comportement de chasseurs déjà assez âgés et expérimentés pour produire autant que leurs aînés.

Pour chacun de ces jeunes chasseurs, le nombre moyen des captures avant mariage est significativement différent ($p < 0,01$) de la moyenne au cours des années qui suivent le mariage. En dépit des irrégularités d'une année sur l'autre, ce niveau plus élevé se maintient. A l'exception de B. Boassen qui ne s'est mis en ménage qu'à l'âge de 27 ans, le mariage de ces chasseurs se situe entre 21 et 24 ans, proche de la moyenne (22 ans) relevée par ROBERT-LAMBLIN (1986) pour la région d'Ammassalik.

Avant son mariage, le jeune adulte encore dépendant de l'unité économique formée par ses parents ne chasse pas régulièrement. Personne n'attend de lui une participation active à l'effort de production. Il est admis que la paresse est un privilège des jeunes et SAHLINS (1976) a noté que c'était une façon de juger commune à beaucoup de populations en équilibre de subsistance avec le milieu naturel.

A Tiilerilaaq, la plupart des parents s'en amusent mais les réactions individuelles sont, bien entendu, très variables. Ainsi, Billiam, le père de E. Jonathansen, forçait ce dernier à se lever le matin pour partir à la chasse même s'il avait passé sa nuit à danser : cela explique les résultats plus élevés que ceux des autres jeunes indiqués dans le tableau 59.

A cette tolérance pour une certaine nonchalance des jeunes célibataires, s'oppose un jugement sévère de la communauté vis-à-vis d'un chargé de famille en pleine possession de ses moyens physiques qui ne fournirait pas l'effort de chasse nécessaire pour subvenir aux besoins des personnes sous sa dépendance. Cette opposition du statut social est marquée par les termes **inuusuttoq / qanganisaq** (« celui qui est en train de devenir »/« celui qui est achevé »).

Lorsque les enfants commencent à rapporter des phoques en quantité importante, qu'ils soient mariés ou, pour certains, encore célibataires mais actifs à la chasse, l'effort de chasse de leur père diminue aussitôt. L'exemple cité plus haut de Robert Umerineq est très clair sur ce point car, en 1981, ses trois fils qui vivaient encore sous son toit, ont capturé 120 phoques au total, alors que lui-même n'en a pris que 17. Il est certain qu'il avait encore à cette époque, comme E. Jonathansen, la capacité de chasser régulièrement, puisqu'en 1986, après le départ de ses deux fils aînés, j'ai moi-même constaté qu'il chassait de nouveau fort activement.

Source : MNHN, Paris

De la même façon, il apparaît que la productivité d'un fils aîné est souvent inférieure à celle de ses frères cadets. Cette particularité, admise comme une évidence, est attribuée au fait que l'aîné a une position privilégiée dans le partage de la nourriture (*cf.* Chapitre « Stratégies collectives ») qui lui assure en général un moindre souci du lendemain. Cependant, en cas de disparition prématurée de son père, l'aîné aura, au contraire, à assumer précocement les charges d'un chef de famille : ce fut la cas de H. Boassen, vers 1930 (il avait alors 16 ans) dont le père disparut dans une tempête de **pilarngaq**. Sa famille, hivernant à **Qipa** et isolée pendant tout l'hiver, dût sa survie à la seule activité de ce très jeune chasseur.

Ainsi, au cours de sa vie, la variation de la production d'un chasseur ne traduit pas systématiquement celle de sa capacité productive. Elle correspond davantage à la « règle de Chayanov » telle que SAHLINS (1976) l'a présentée : dans un système de production domestique, l'intensité du travail individuel varie en raison inverse de la capacité de travail relative de l'unité de production.

Source : MNHN, Paris

STRATÉGIES COLLECTIVES : RÉPARTITION ET CONSOMMATION DANS LA SOCIÉTÉ INUIT

Source : MNHN, Paris

Dessin au crayon réalisé en 1906 par Aaitsiwaq, enfant de 10 ans, tiré de Thalbitzer, W., 1941. — The Ammassalik Eskimo : contribution to the ethnology of the East Greenland natives. Social customs and mutual aid. *Meddelelser om Grønland*, **40** (4 : 571-739).

Source : MNHN, Paris

Dans les pages qui précèdent, l'appropriation individuelle des ressources a été présentée comme une base essentielle de l'organisation de la chasse. Cependant, lorsque Karl Larsen multiplie ses sorties de chasse malgré un très faible rendement et sans que ses proches croient vraiment qu'il puisse prendre du gibier, c'est surtout pour lui une façon d'être harmonieusement inséré dans la communauté et de pouvoir ainsi compter sur un réseau d'échanges et de dons quasi institutionnalisé. Car il ne pourrait guère attendre une part du gibier des autres chasseurs s'il n'était lui-même en situation de donner une part du gibier que son effort de chasse est susceptible de produire. MAUSS (1923-1924/1973) a présenté ce principe général de l'échange immédiat et de l'échange différé comme une base de structuration de toutes les sociétés en équilibre de subsistance.

Il en allait de même lorsque Billiam me montrait un fût de 200 litres rempli de **quujuut** (conserve de végétaux dans l'huile de phoque) et que la plus grande partie de sa remise était remplie de viande de phoque séchée. Quand je lui faisais remarquer qu'une telle quantité suffirait largement pour sa consommation de tout un hiver, il affirmait, au contraire, que cette réserve serait rapidement épuisée par de nombreux visiteurs qui ne pouvaient pas manquer de venir. Son effort de production n'avait pas pour seule finalité la satisfaction des besoins de sa famille.

En dépit du caractère individuel de l'appropriation des ressources qui peut sembler proche du concept d'individualisme, il apparaît donc que les structures sociales sont déjà partiellement impliquées dans la production. DUMONT (1983), lorsqu'il oppose l'individu intégré dans une société traditionnelle à cet homme supposé « autonome » du monde occidental moderne à tendance individualiste, insiste sur cette concrétisation des liens sociaux par le renouvellement d'échanges quotidiens.

Si, dans un nombre limité de cas, il se manifeste une tendance à la coopération au sein de groupements informels de chasseurs, les échanges au sein de la société inuit s'opèrent essentiellement à travers les liens de parenté combinés à l'homonymie. Il nous faut donc préciser certaines particularités de ces relations afin de replacer les stratégies individuelles dans un cadre socio-économique global.

STRUCTURES SOCIALES EN RELATION AVEC LES STRATÉGIES DE CHASSE

ASSOCIATIONS ENTRE CHASSEURS

Il n'y a pas d'activités de chasse, de pêche ou de cueillette qui, à Tiilerilaaq, ne se déroule dans le cadre d'une unité structurée, c'est-à-dire de groupes de deux personnes ou plus collaborant régulièrement ensemble, comme ceux que BALIKCI (1964, 1970) a observés chez les Netsilimiut du Canada Central ou comme les équipes de piégeage du Québec Arctique que décrit DORAIS (1984 b).

En revanche, dès que les conditions de déplacement sont difficiles, des « équipes » se constituent pour affronter les glaces sur une même barque à moteur en prenant le minimum de risques ; de même, lorsqu'il faut ouvrir la piste dans une neige profonde, plusieurs traîneaux peuvent se regrouper.

J'ai relevé, par exemple, au cours de l'année 1972, la constitution de 23 équipes embarquées de deux personnes et 5 équipes de trois. Ces équipes n'étaient pas nécessairement composées de parents primaires (fils, frères, oncles, neveux) ou affins (beaux-frères ou gendres) ; les membres de plus

Source : MNHN, Paris

de la moitié d'entre elles n'étaient ni apparentés proches, ni alliés. L'initiative de la formation de telles associations appartient toujours au propriétaire de la barque qui fait savoir à des personnes avec lesquelles il a, sur le moment, des affinités, qu'il serait opportun de partir à plusieurs. Au début de l'hiver, les « équipiers » sont en fait deux ou trois chasseurs qui, chacun pour son compte, cherchent à repérer les phoques qui viennent respirer en surface. Le premier qui voit un animal a la priorité pour tirer, selon la règle qui le désigne comme le **puisertoq**, de la même façon que plusieurs chasseurs qui se déplaceraient groupés en kayak ou qui se trouveraient ensemble à l'affût. En début d'été, lorsqu'il s'est agi de gagner le fond des fjords encore gelés pour chasser les phoques montés sur la glace, le propriétaire de la barque à moteur, pour ne pas se trouver en compétition avec les personnes qu'il transportait, a été le seul à embarquer son traîneau et ses chiens.

Lors des départs groupés en traîneau, l'initiative peut être le fait d'un seul individu ; les autres chasseurs, le voyant se préparer, décident de se joindre à lui. Ainsi, lorsqu'en février 1972 Erinarteeq Jonathansen et moi-même préparions nos traîneaux respectifs pour gagner le fond du Sermilik par l'intérieur des terres, vers Paarnagajiit, R. Umerineq vint nous dire : **ilaatsiiva** (« je me joins à vous ») ; puis ce fut I. Singertaq qui demanda si son fils Abel pouvait faire partie du groupe ; enfin P. Larsen, de la même façon, s'intégra à notre équipe en demandant une autorisation que personne ne pouvait lui refuser : **ilaaniannggilarnga ?** (« est-ce que je ne pourrais pas me joindre ? »).

Pour éviter de se trouver ainsi en compagnie de concurrents potentiels, certains chasseurs décident de quitter le village en pleine nuit sans avertir personne. Ce comportement est très mal perçu et sévèrement jugé, comme me le signifia clairement Axel Nakinge un soir de mois de décembre lorsqu'il me surprit en train de rassembler mon équipement de traîneau que Billiam m'avait demandé de préparer discrètement en vue de partir avec lui à trois heures du matin. Furieux, Axel me répéta plusieurs fois « cela ne se fait pas » (**taamaanneq ajerpoq**) et que le jour où Billiam se trouverait en difficulté, personne dans le village n'irait l'aider.

Pour toute activité qui peut être pratiquée par plusieurs personnes, il n'y a pas *a priori* d'exclusion possible. La poursuite et la chasse du gros gibier est une illustration de cette « norme sociale » puisque tous les hommes présents sur le lieu peuvent tenter d'acquérir une « part » comme nous l'avons vu dans le chapitre portant sur les règles d'appropriation des ressources ; la seule limitation se situe dans le processus d'acquisition : nombre de « parts » limité que seuls peuvent revendiquer des membres d'unités domestiques distinctes. Le groupe des chasseurs momentanément réunis reste néanmoins informel et non structuré. Toute tentative d'organisation a été, jusqu'à présent, vouée à l'échec. Il fut question, par exemple, d'acheter collectivement le bateau de A. Kristiansen, lors de sa mise en vente aux enchères, afin d'organiser des chasses collectives à grande distance (notamment celle du phoque à capuchon, le long de la côte extérieure) ; malgré l'enthousiasme de beaucoup de chasseurs, aucune décision concrète n'a pu être prise et le bateau quitta le village, racheté par un chasseur de Kulusuk. En fait, aucun chasseur n'est prêt à abandonner sa liberté de décision, tout en étant parfaitement conscient de l'avantage que peut procurer le regroupement des moyens.

Cette même contradiction entre la nécessité d'une structure contraignante et le refus de toute autorité pourrait expliquer les très faibles rendements de chasse et la famine récurrente chez les Inuit Nunamiut au XIXe siècle qui, en raison d'une grande méfiance et d'une hostilité potentielle vis-à-vis des étrangers au groupe de parenté, ne parvenaient pas à former les groupes indispensables à la capture d'une harde de caribous (LEGROS, 1978).

LES GROUPES DE RÉSIDENCE

Nous avons vu, à propos de la localisation saisonnière des activités, que les campements traditionnels d'été et d'hiver n'étaient pas toujours occupés par les mêmes personnes au cours d'années successives. Cependant, contrairement aux groupes informels et temporaires dont il est question ci-dessus, ces regroupements étaient structurés sur la base de liens de parenté et d'alliance.

Source : MNHN, Paris

Quel que soit l'effectif de ces camps, il n'y a qu'un seul terme vernaculaire pour les désigner : **nuna** ; ses occupants sont appelés **nunaqqalingiit** (« ceux qui vivent ensemble dans le **nuna** »). Cependant, du point de vue du nombre de familles regroupées en ce lieu et des relations de parenté qui les relient, on peut distinguer trois catégories de groupes de résidence, illustrées par les exemples présentés ci-dessous.

L'analyse de ces différents cas, datant de l'époque où les chasseurs qui exploitaient le Sermilik étaient dispersés dans ce fjord, nous permettra de comprendre la formation et la structuration du village actuel de Tiilerilaaq. Il s'agit des groupes de résidence de l'hiver 1934/1935, reconstitués d'après la liste nominative et les généalogies recueillies par Robert Gessain en 1935 (non publié) que j'ai complétées en 1972 avec Joseph Kajammat pour informateur. Chacun de ces groupes est désigné par le nom du **nuna** correspondant à celui du lieu occupé (cf. chapitre « Toponymie »).

Exemple d'un groupe réduit

La première catégorie se limite à une seule famille élémentaire : le chasseur et son épouse (avec, éventuellement, leurs jeunes enfants). Il peut, comme dans l'exemple présenté dans la figure 185, se trouver avec un ascendant qui reste sous sa dépendance (on dira alors : **Juliap Jaagoni iingivaa** ; « Judia vit auprès de Jaako ») et, bien que la mère garde une certaine autorité morale, le centre de décision d'un tel groupe est toujours le chasseur.

Fig. 185. — Relations de parenté des adultes formant le groupe de résidence de Qeertertivatsiaq, au cours de l'hiver 1934/35.

Fig. 185. — Kin relationships of the adults of the residential group at Qeertertivatsiaq, during the winter of 1934/35.

Cette forme réduite de campement apparaît, aux yeux des chasseurs, comme un groupement très fragile : d'après les informateurs qui ont connu les conditions de vie de la première moitié du XXe siècle, le groupe minimum d'hiver devait normalement comprendre au moins deux chasseurs munis d'un kayak. Il fallait, en effet, comme me l'a expliqué Joseph Kajammat, pouvoir pallier à la disparition accidentelle de l'un d'eux. Néanmoins, Judia avec sa fille et son gendre n'étaient pas totalement isolés à Qeertaartivatsiaq en raison de la présence d'une soeur et de neveux dans le camp de Pubik, ainsi que d'autres proches parents à Ugiivaai, dont les visites fréquentes assuraient une relative sécurité.

Il n'était cependant pas exceptionnel qu'un chasseur avec sa famille soit obligé de se tenir à l'écart du reste de la population à la suite de situations conflictuelles : ainsi Boas, le père d'Haralt Boassen, d'abord installé dans le groupe de sa femme, à Kulusuk où il fut menacé de mort, avait dû fuir et s'installer à Qipa, au fond du fjord de Sermilik.

Exemples de groupes centrés sur la parenté primaire

La seconde catégorie de groupe de résidence comprend plusieurs chasseurs reliés par des liens de consanguinité et (ou) d'alliance. Le concept théorique de « bande locale » (J. Helm, 1965), notion

Source : MNHN, Paris

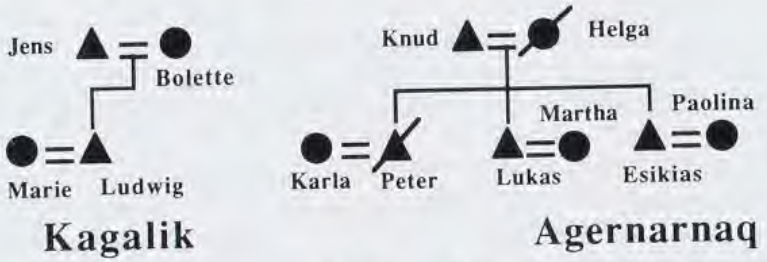

FIG. 186. — Liens de parenté entre adultes des groupes de résidence de Kagalik et d'Agernarnaq, incluant plusieurs chasseurs apparentés.

FIG. 186. — Kinship ties between adults of the residential groups at Kagalik and Agernarnaq, including several related hunters.

reprise de STEWARD (1955), peut s'appliquer à la structure d'un tel groupe dans la mesure où tous les couples sont unis par des liens consanguins primaires (père/enfant ; frère/sœur), le plus souvent autour d'un groupe dominant de germains, et qu'ils exploitent ensemble une même aire de chasse, pendant une période qui peut s'étendre à plusieurs hivers.

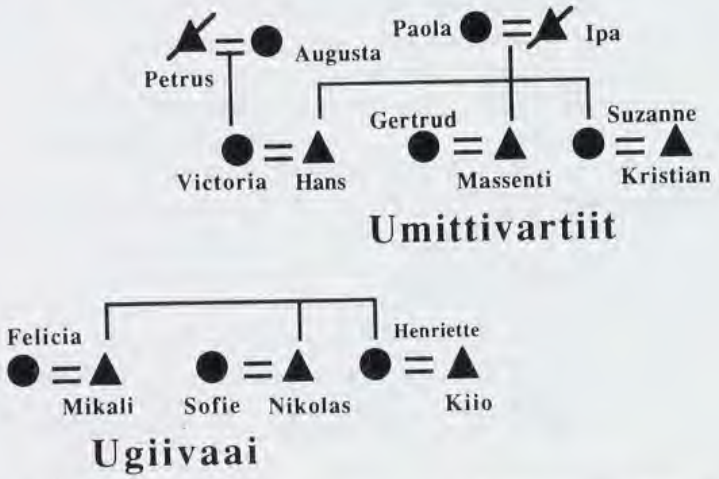

FIG. 187. — Liens de parenté dans les groupes de résidence d'Ugiivaai et d'Umittivartiit, tous deux centrés sur un groupe de germains.

FIG. 187. — Kinship links in the residential groups at Ugiivaai and Umittivartiit, both centred on a group of siblings.

Ce même type d'organisation a été observé chez les Inuit du Canada Central (DAMAS, 1963 ; 1969), chez les Takamiut de la baie d'Hudson (GRABURN, 1969), ainsi que dans le Québec Arctique (DORAIS, 1984 b). Il implique toujours un seul centre de décision : le père, s'il est encore actif, ou le frère (ou beau-frère) aîné. En cas de désaccord entre les chasseurs, l'autorité d'arbitrage est celle du consanguin le plus âgé.

Cette structure constitue l'organisation sociale la plus stable, du fait que parenté, autorité et résidence sont confondues. C'est pourquoi, d'une année sur l'autre, le même groupe occupera un même site, et, s'il y a une décision de se déplacer, la structure se maintient.

Source : MNHN, Paris

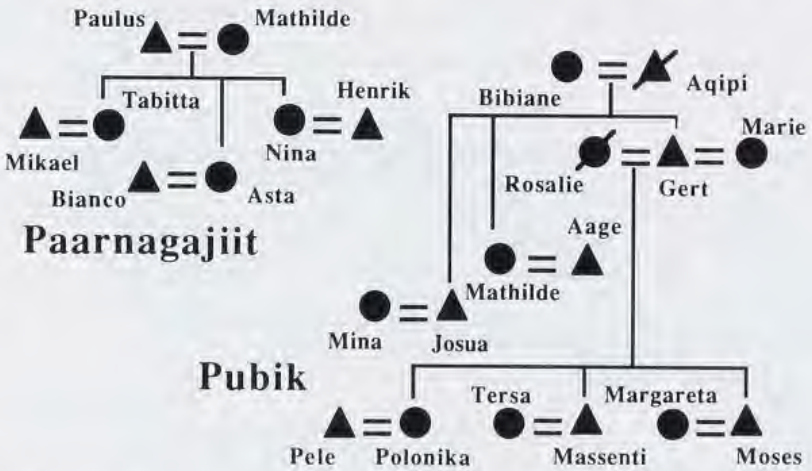

FIG. 188. — Liens de parenté dans le groupe de résidence de Paarnagajiit, centré sur trois sœurs et leurs maris respectifs, et le groupe de Pubik, centré sur deux générations de germains apparentés par Gert.

FIG. 188. — Kinship links in the residential group at Paarnagajiit, centred on three sisters and their husbands, and the group at Pubik, centred on two generations of siblings related to Gert.

GROUPES COMPOSITES

On n'observe pas la même stabilité lorsque le groupe de résidence comprend plusieurs noyaux de germains. Chacun d'eux restera nécessairement soumis au pouvoir de décision du chasseur le plus âgé dont l'autorité s'appuie sur la possession d'un moyen de transport collectif (en 1935, il s'agissait de l'umiak, la grande barque en peau de phoque servant au transport de tout un groupe avec son équipement). Dans les exemples qui suivent de cette troisième catégorie de groupes de résidence, la composition change donc, le plus souvent, d'une année sur l'autre. Le concept de « bande locale » ne peut plus s'y appliquer, bien que le territoire de chasse soit, temporairement, exploité en commun. Dans la formation de ces groupes composites, les affinités individuelles ou les liens de camaraderie peuvent remplacer les relations parentales.

Les changements fréquents de composition et de structure sont illustrés par la chronologie des campements successifs constitués autour de Gert et de ses consanguins qui, en 1935, se trouvaient à Pubik sans être associés à d'autres familles.

La composition des camps, résumée dans le tableau 60 (établie en 1978, d'après les souvenirs de Massenti, le fils de Gert), montre qu'au cours d'une séquence de 12 années, il s'est adjoint six fois des « non parents » (**ilarulanngisat**) au noyau de base.

Au cours de l'hiver 1934/35, deux groupes composites se trouvaient dans le fjord de Sermilik, respectivement à Sarpaq et sur le lieu actuel du village de Tiilerilaaq.

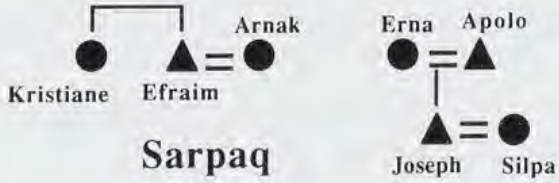

FIG. 189. — Structure du groupe de résidence de Sarpaq, formé de deux unités indépendantes (bien que Apolo et Efraim soient deux cousins germains).

FIG. 189. — Structure of the residential group at Sarpaq, made up of two independent units (although Apolo and Efraim are first cousins).

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 60. — Groupes de résidence constitués au cours de 12 années autour du noyau de Bibiane et de son fils aîné, Gert.

TABLE 60. — Residential groups over 12 years built around the nucleus of Bibiane and her eldest son, Gert.

Année	Lieu	Chasseurs apparentés (consanguins et alliés)	Non apparentés
1915	Innartalik	Gert + un cousin germain	Un chasseur + son gendre
1916	Pubik	Gert + 2 cousins germains	Deux frères
1917	Agernarnaq	Gert + 3 cousins germains, frères	
1918	Tasiilaq	Gert + 9 parents	
1919	Tasiilaq	Gert + plusieurs parents	4 chasseurs
1920	Qenertivartivi	Gert + un cousin germain	
1921	Kagalik	Gert + 2 alliés	Le frère d'une tante par alliance
1923	Ikkatteq	Gert + un frère + un beau-frère	4 chasseurs parents entre eux
1924	Kagalik	Gert + un frère + un beau-frère	Deux frères + leur neveu
1925	Nattivi	Gert + un frère + un beau-frère	
1926	Ittilalik	Gert + un frère + un beau-frère	
1927	Tüilerilaaq	Gert + un frère + un beau-frère + un cousin germain	

Il n'y a pas de relation directe entre la taille du groupe de résidence et sa structure : par exemple le groupe de Sarpaq (fig. 189), bien que composite, ne comprenait que trois chasseurs (à comparer au groupe de Pubik, incluant six chasseurs dépendant d'un même centre de décision).

RÈGLES DE RÉSIDENCE

Parmi tous les couples de ces différents groupes de résidence, on observe que c'est aussi bien la femme que l'homme qui quitte son groupe de parenté pour vivre dans celui de ses beaux-parents. Cette bilocalité dans la résidence se traduit par l'existence de deux termes : pour la femme : **uguivippoq** (littéralement « elle est **uguaq** », c'est-à-dire une alliée de tous les consanguins du mari) ; pour l'homme : **ningaalippoq** (« Il est **ningaaq** », c'est-à-dire l'allié de tous les consanguins de son épouse).

Cependant le décompte des couples constitués dans les différents groupes de résidence du fjord de Sermilik en 1935 montre une tendance virilocale : on note 19 couples virilocaux contre 9 couples uxorilocaux.

Pour analyser cette tendance d'une façon plus rigoureuse, on peut utiliser le calcul statistique du « taux de masculinité » de J. HELM (1965), consistant à dénombrer les liens consanguins primaires de tous les hommes et de toutes les femmes constitués en couples dans un groupe de résidence : le rapport (nombres de ces liens pour les hommes /nombre total) indique le degré de virilocalité s'il est

Source : MNHN, Paris

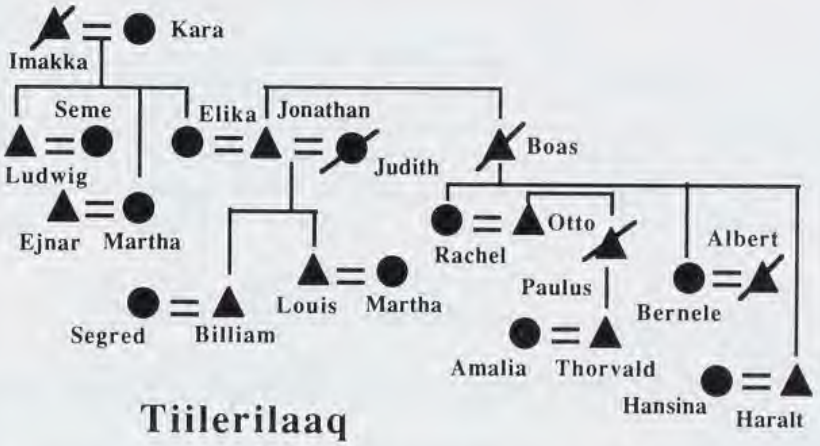

FIG. 190. — Structure du groupe de résidence de Tiilerilaaq : trois groupes de germains reliés par Jonathan, respectivement leur père et leur oncle.

FIG. 190. — Structure of the residential group at Tiilerilaaq : three groups of siblings linked by Jonathan — their father and uncle.

compris entre 0,5 et 1. Dans l'exemple fourni par le tableau 61, le calcul donne effectivement un taux de 0,7.

Le même calcul effectué sur un plus grand échantillon de la population du fjord de Sermilik (110 personnes de 15 groupes de résidence provenant des listes nominatives des archives danoises jusqu'en 1935 ; documents inédits de Robert GESSAIN, du Musée de l'Homme, non publiés) ne donne qu'un taux de 0,56. La tendance à la virilocalité semble donc se confirmer mais d'une façon beaucoup moins marquée que sur les seuls groupes de résidence de 1935.

Les Inuit d'Ammassalik sont conscients de cette tendance à la fixation des hommes en un lieu et à la mobilité des femmes. Ils considèrent que celui qui a appris à chasser dans une région donnée perd le bénéfice d'une bonne connaissance des lieux de chasse lorsqu'il la quitte. De fait, lorsqu'il a le choix, l'homme vivra plus volontiers dans le groupe de ses parents. Mais aussi, inversement, les

TABLEAU 61. — Nombres respectifs des épouses de chasseurs ayant quitté leur groupe d'origine et de chasseurs fixés dans le groupe de leurs épouses, dans les différents lieux de résidence du Sermilik en 1935.

TABLE 61. — Respective numbers of hunter's spouses that have left their natal group and of hunters that have settled in the families of their wives, in the different residential places around Sermilik in 1935.

lieux de résidence (**nuna**)	épouse dans le groupe du mari (**uguivippoq**)	mari dans le groupe de l'épouse (**ningalippoq**)
Qeerterrtivatsiaq	0	1
Kagalik	1	0
Agernarnaq	3	0
Umittivartiit	2	1
Ugiivaai	2	1
Paarnagajiit	0	3
Pubik	4	2
Sarpaq	3	0
Tiilerilaaq	3	2
	19	9

Source : MNHN, Paris

parents cherchent toujours à garder dans leur groupe leur fille et leur gendre, en particulier s'il n'ont pas de fils en âge de chasser. C'est pour eux la meilleure garantie d'obtenir de la nourriture car il y a une part attachée à la relation gendre/beaux-parents, comme nous le verrons dans la partie traitant de la « répartition de la viande de phoque annelé dans les groupes de parenté ».

Ces intérêts opposés expliquent le maintien d'une tendance globale à la bilocalité, le lieu de fixation des couples résultant souvent du pouvoir de persuasion des parents respectifs des futurs époux. La bilocalité est d'ailleurs considérée par J. HELM (1965) comme une des caractéristiques des bandes de chasseurs-cueilleurs.

LE TERRITOIRE DE CHASSE DU GROUPE DE RÉSIDENCE

Les groupes de résidence s'établissaient toujours sur des sites jugés favorables, dont il n'existe qu'un nombre limité dans le fjord de Sermilik. Sur certains de ces sites, des restes d'habitations anciennes prouvent que leur occupation remonte à plusieurs siècles (MATHIASSEN, 1933). On retrouve actuellement 14 de ces emplacements désignés ou non par des toponymes caractéristiques comme « petite maison », « emplacement d'une maison »... (voir dans le chapitre « Orientation et toponymie », les toponymes suivants: 1-25-99-114-116-120-128-172-219-235-279-285-300-344). Sur chacun des sites utilisés pour les camps d'hiver, se trouvaient les murs d'une seule maison que les nouveaux arrivants agrandissaient ou réduisaient en fonction du nombre de familles à abriter, avant d'y poser sur des madriers, la toiture de mottes de terre couverte de peaux de phoque épilées. Ce type de campement d'hiver caractéristique de la région d'Ammassalik fut décrit par MAUSS & BEUCHAT (1906) comme un « établissement », terme désignant à la fois le groupe de résidence et son habitation unique.

Le territoire de chasse d'un groupe de résidence correspondait à tout l'espace marin adjacent à ce lieu. Dans la mesure où aucun autre groupe ne résidait dans le proche voisinage, il n'y avait pas de limite territoriale bien définie, comme l'a montré R. PETERSEN (1963) pour certains groupes de la côte ouest du Groenland. Le terme **nuna**, qui désigne le camp d'hiver, s'applique non seulement à l'habitat proprement dit mais également à l'espace marin utilisé pour la chasse ainsi qu'à l'arrière-pays avec ses sources et ses sites de cueillette, ses caches à viande, ses supports de kayaks et d'umiak et son point d'observation. Comme pour les sites à filets dont l'appropriation résulte de l'utilisation répétée par un chasseur (se reporter au chapitre « L'utilisation individuelle du territoire de chasse »), le **nuna** pouvait aussi être désigné par le nom du groupe qui l'occupait régulièrement.

LA POPULATION DE TIILERILAAQ EN TANT QUE BANDE RÉGIONALE

Bien que la composition des groupes de résidence évolue sensiblement d'une année sur l'autre, le relevé nominatif sur près de 40 ans des groupes du fjord de Sermilik (toujours basé sur l'étonnante mémoire de Joseph Kajammat et des recoupements que j'ai pu faire avec Henrik, Singertak, Masanti Aqipi et Segred Jonathansen) a montré qu'il s'agissait en fait d'un même ensemble. Tous les groupes dont nous avons présenté la structure dans les pages qui précèdent se réunissaient à certaines occasions (le plus souvent en été, pour la chasse du phoque à capuchon) et étaient les seuls à exploiter l'intérieur du fjord.

Cet ensemble de groupes de chasseurs liés par des liens consanguins primaires, secondaires ou tertiaires, gardant entre eux des contacts et exploitant une même région, correspond précisément à la définition d'une « bande régionale » (J. HELM, 1965), concept étendu, au cours des années 70, à l'analyse des structures socio-territoriales de la plupart des populations de chasseurs-cueilleurs.

La figure 191 montre les liens de parenté entre les groupes du Sermilik de 1935 dont nous avons précisé la structure dans les pages qui précèdent. Dans cette représentation simplifiée où seules les relations consanguines primaires entre les groupes de résidence sont figurées, on note que, dans plusieurs cas, la relation passe par des germains décédés : les couples dans lesquels se trouvent leurs enfants alors vivants sont donc reliés par des liens de consanguinité tertiaire (cousins germains). Sur

Source : MNHN, Paris

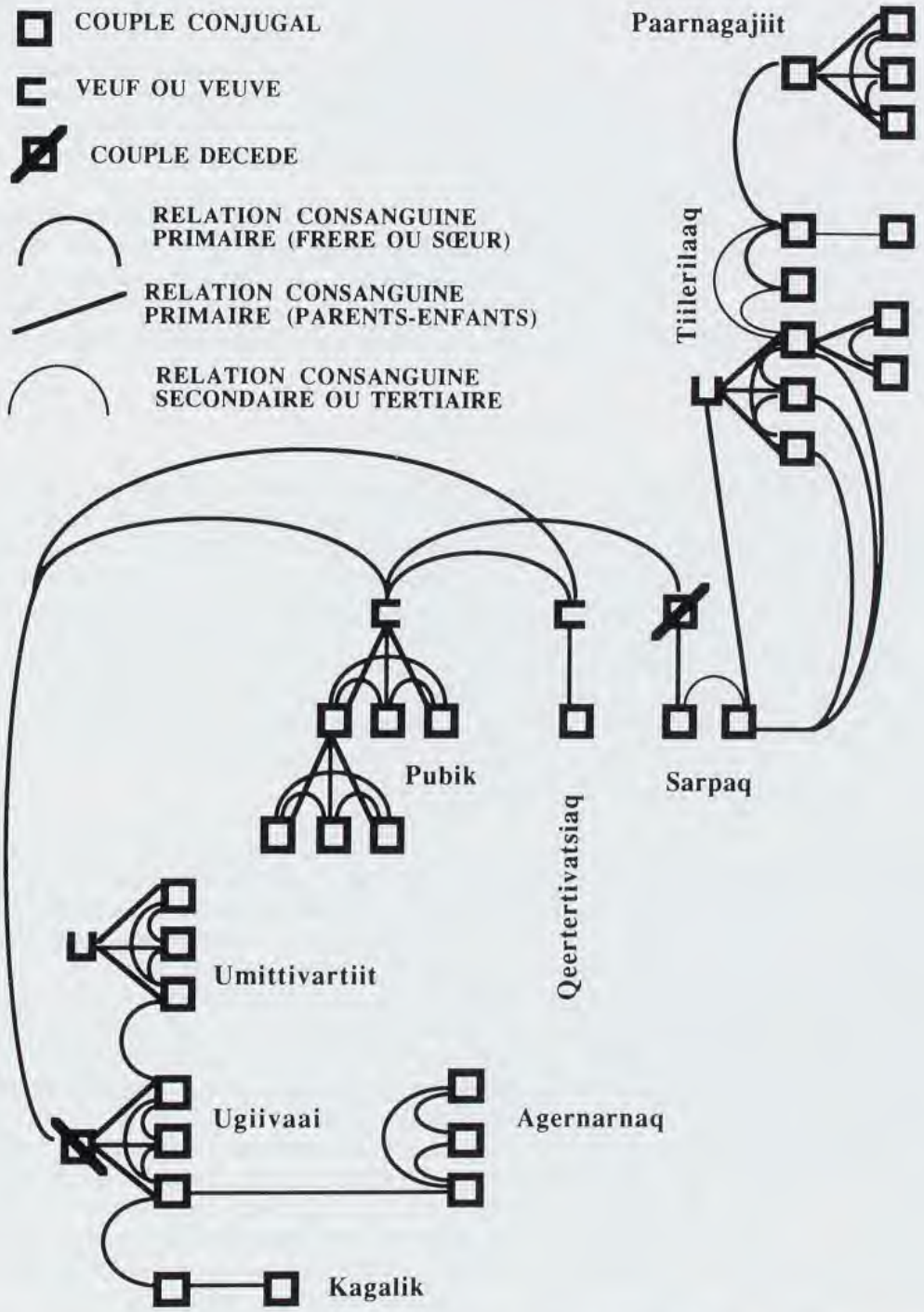

FIG. 191. — Relations de parenté entre les groupes de résidence de l'intérieur du fjord de Sermilik, disposés schématiquement selon leur répartition géographique en 1935.

FIG. 191. — Kin relationships between the residential groups of Sermilik fjord, schematically arranged according to their geographical distribution in 1935.

Source : MNHN, Paris

ce schéma, les groupes de résidence sont placés selon leur localisation approximative dans l'axe nord-sud du fjord : on remarque ainsi que la proximité de parenté collatérale correspond à la proximité géographique. Il y avait, plus au sud, trois autres groupes de résidence (Ikkatteq, Isertoq et Nattivi) faisant partie intégrante de cette bande régionale. L'utilisation permanente de l'intérieur du fjord pourrait apparaître comme une transformation relativement récente, consécutive à l'installation du comptoir danois d'Ammassalik. En fait, la plupart des ancêtres connus des membres de ce groupe exploitaient déjà le Sermilik et ses environs (HOLM, 1911 ; THALBITZER, 1941) ; le territoire et la structure de la bande régionale d'alors ne présentaient pas, toutefois, des contours aussi nets que pendant la première moitié du XXe siècle.

Aujourd'hui, la plupart des habitants du village de Tiilerilaaq sont des descendants directs des couples qui formaient la « bande régionale » de 1935. Malgré un regroupement et une sédentarisation, le village reste composé de plusieurs groupes dominants de germains unis par des liens de consanguinité primaire. Ils exploitent en commun, tout au long de l'année, la même étendue territoriale que l'ensemble des territoires attachés à chacun des camps d'hiver (**nunat**) de 1935.

LE REGROUPEMENT SPATIAL

Dès 1935 avait commencé un processus de sédentarisation du groupe de résidence de Tiilerilaaq et l'évolution de l'habitat qui a suivi n'a fait que confirmer cette tendance. Dans un premier temps, Jonathan qui aspirait à une certaine indépendance, a isolé par un mur de séparation l'une des extrémités de la « maison longue ». Puis des maisons séparées ont été bâties, au fur et à mesure de l'arrivée de nouvelles familles, chacun s'inspirant du modèle des maisons individuelles construites dans le centre administratif d'Ammassalik par les Groenlandais venus de la côte ouest.

Ce sont surtout les nouvelles institutions socio-économiques mises en place par l'administration coloniale danoise qui, par la suite, ont cristallisé sur le site de Tiilerilaaq les mouvements de migration de la population du fjord de Sermilik. Un instituteur-catéchiste employé à plein temps a succédé, en 1938, à Jonathan qui avait auparavant joué ce rôle (moyennant une faible rétribution de l'administration) auprès de la dizaine d'enfants du groupe.

L'organisation de l'approvisionnement en matériel de chasse et en produits alimentaires a également commencé d'une manière informelle. Ce n'était, dans les années 40, qu'un simple dépôt chez Billiam Jonathansen : il était chargé de la distribution, avec encaissement différé par le centre administratif où le commerce des peaux restait centralisé. La construction d'un dépôt, en 1952, puis celle d'un bâtiment plus important servant de boutique, permet maintenant d'effectuer sur place toutes les transactions commerciales sous la responsabilité d'un fonctionnaire.

Le désir de profiter de ces nouvelles institutions a provoqué l'abandon progressif des camps d'hiver dispersés dans le fjord. Cependant l'arrivée à Tiilerilaaq des différents couples et de leurs enfants s'est produit selon le processus habituel de formation des « bandes locales », centré sur un groupe de germains, comme la plupart des groupes de résidence. Chaque famille élémentaire venait rejoindre des proches parents ou construire sa maison à proximité (voir le tableau 62 précisant la succession des arrivées à Tiilerilaaq). De la structure préexistente de la « bande régionale », avec les relations de consanguinité entre les groupes de résidence, résulte donc la structure actuelle de Tiilerilaaq.

Cependant, la « bande régionale » qui s'étendait sur l'ensemble du fjord de Sermilik avait d'autres pôles d'attraction que Tiilerilaaq et la plus grande partie des groupes de résidence établis au sud se sont regroupés dans d'autres villages en formation (Isertoq, Ikkatteq), s'ils ne sont pas allés augmenter la population du centre administratif d'Ammassalik (Tasiilaq).

La raison immédiate de la migration de ces différentes familles fut, dans la plupart des cas, le décès ou le départ d'un parent qui occupait le même groupe de résidence. Par exemple, le décès du mari de Berneli la laissait à Qipa avec des enfants trop jeunes pour chasser ; elle alla rejoindre le groupe de sa sœur. Mathilde suivit sa fille dont le mari Haralt avait rejoint ses deux sœurs à Tiilerilaaq. Peu de temps après, elle fut rejointe par son frère Gert dont la mère venait de mourir à Pubik.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 62. — Immigration familiale à Tiilerilaaq entre 1933 et 1966.

TABLE 62. — Family immigration into Tiilerilaaq between 1933 and 1966.

Année	Famille	Parenté à Tiilerilaaq	Camp d'origine
1933	Berneli	sœur	Qipa
1937	Mathilde	gendre	Pubik
1938	Gert	sœur	Pubik
1938	Apulu	frère	Sarpaq
1943	Elisa	sœur	Qeertertivatsiaq
1944	Joseph	père et oncle	Sarpaq
1958	Suzanne	cousine germaine	Umittivartiit
1965	Intali	sœur et cousin germain	Skjoldungen
1966	Aron	sœur	Umittivartiit

L'arrivée successive de veuves accompagnées chacune de cinq filles (Elisa, puis Suzanne) a permis plusieurs mariages, au cours des années qui ont suivi, et explique le taux élevé d'endogamie, comme nous le montrons dans la partie « Consanguinité et Alliances ».

Le processus de regroupement à Tiilerilaaq n'est donc le fait de l'administration danoise que d'une façon très indirecte. Tiilerilaaq a toujours fonctionné sur le modèle des groupes de résidence composites où la parenté joue un rôle déterminant. Sur ce point, l'arrivée d'Intali et de sa famille en 1965 (tableau 62) est tout à fait explicite. Cette famille avait quitté le Sermilik en 1938, pour s'établir à Skjoldungen, sur la côte sud-est, incitée par l'administration danoise dont la politique d'alors était de coloniser cette région. En 1965, la politique officielle incitait au regroupement dans le district d'Ammassalik et l'administration proposait à cette famille, comme aux autres migrants, de s'installer à Kummiit où la morue abonde. A la perspective d'un bon revenu monétaire fondé sur la pêche, Intali et sa femme ont préféré la proximité des proches parents qu'ils avaient encore à Tiilerilaaq, avec toutes les relations d'échanges matériels et affectifs que cela implique.

LE TERRITOIRE DE CHASSE ET SON APPROPRIATION COLLECTIVE

Alors qu'en 1935 il y avait autant de territoires de chasse distincts que de groupes de résidence dans le fjord de Sermilik, le regroupement de la population en un même lieu a entraîné l'existence d'un seul et unique territoire. Au cours de la période intermédiaire pendant laquelle persistaient, à côté du groupe de Tiilerilaaq qui s'agrandissait, plusieurs autres groupes de résidence, chacun d'eux

Source : MNHN, Paris

conservait un territoire de chasse selon le principe de la « bande locale ». Ainsi, jusqu'en 1965, les habitants de Tiilerilaaq n'allaient jamais chasser autour de Umittivartiit, à moins de le faire en compagnie d'un des résidents de ce camp.

Le respect d'un espace virtuel dont les limites restent vagues, autour de chaque camp, est de même nature que celui de l'espace territorial individuel autour d'un site d'affût momentanément occupé. Je n'ai jamais observé la transgression de cette règle qui aboutit à la meilleure répartition spatiale des chasseurs en fonction des conditions d'accessibilité. Les descendants de la « bande régionale » regroupés à Tiilerilaaq disposent donc en commun, aujourd'hui, de tous les sites du fjord de Sermilik occupés jadis par leurs ancêtres. En 1935, cette « bande régionale » avait une extension géographique allant au-delà de l'embouchure du fjord de Sermilik. Le regroupement d'une partie de la population dans les villages situés à l'embouchure du fjord et au delà a entraîné, de fait, une partition du territoire de chasse qui était jadis exploité.

L'espace actuellement utilisé en commun par les habitants de Tiilerilaaq, qui couvre les deux tiers du fjord, est considéré comme réservé exclusivement à leur usage. Toute incursion d'un étranger qui vient y chasser sans être invité ou associé à une famille du village est perçue comme une agression. Bien qu'aucun terme spécifique ne désigne cet espace, il correspond précisément à un « territoire » tel qu'on le définit classiquement en éthologie animale (HEYMER, 1977) ; pour les populations de chasseurs-cueilleurs, la même définition (droit exclusif d'une bande sur un espace limité et défendu) a été utilisée à la suite de l'étude de RADCLIFFE-BROWN (1930) sur les aborigènes d'Australie. Toutefois cette notion de territoire a été contestée par LEE (1972) qui n'a pas observé chez les !Kung l'exclusivité d'usage d'un espace ni de comportement agressif vis-à-vis d'étrangers à la bande. Des auteurs comme LEACOCK (1954), pour les indiens Montagnais du Québec et du Labrador ou SPENSER (1959), à propos des Inuit de l'Alaska, interprètent d'ailleurs la territorialité des groupes de ces chasseurs-cueilleurs comme une conséquence de la sédentarisation. Il postulent donc que le territoire défendu contre les bandes voisines n'existait pas avant le contact avec les Européens. Nous avons déjà discuté de la signification de l'appropriation individuelle de l'espace dans le chapitre sur « l'utilisation individuelle du territoire de chasse » et montré que si la sédentarisation en exacerbe certains aspects, elle résulte d'une logique inhérente au droit d'usage traditionnel. Le territoire du groupe de Tiilerilaaq dont nous présentons les caractéristiques actuelles répond également à des attitudes traditionnelles.

Depuis l'époque de mes premiers séjours à Tiilerilaaq, toutes les manifestations de territorialité que j'ai pu observer ou qui m'ont été rapportées concernaient directement ou indirectement l'utilisation des ressources : il n'est pas admis que des chasseurs venus de l'extérieur puissent s'approprier des phoques ou pêcher l'omble chevalier. Cela provoque fréquemment des heurts avec les chasseurs du village de Kuummiit, situé dans un fjord parallèle, d'où ils peuvent, au printemps, atteindre en traîneau le fond du fjord de Sermilk. L'affrontement n'est jamais direct : lorsque le traîneau d'un chasseur de Kuummiit est sur le point d'être rejoint par celui d'un chasseur de Tiilerilaaq, il s'en détourne et s'en éloigne, contrairement à ce qui devrait normalement se produire : la recherche du contact entre les chasseurs pour échanger les informations sur les conditions de chasse. Cette forme d'évitement lors des rencontres entre les chasseurs des deux villages était de plus en plus fréquente en 1986.

Ce conflit territorial avait déjà pris une forme aiguë au cours des années 60, lorsque les habitants de Kuummiit ont demandé à l'administration danoise la construction d'une hutte de chasse au lieu dit **Nuuk** (toponyme 308 ; sur la rive nord-ouest du fjord de Sermilik) le plus facilement atteint en traîneau depuis ce village. Pour les habitants de Tiilerilaaq, cette implantation dans leur fjord était intolérable car elle permettait à des étrangers de s'installer et de chasser pendant plusieurs jours. La hutte fut alors démontée par tous les chasseurs valides venus de Tiilerilaaq et ses éléments rapportés au village... Par la suite, l'administration a fait reconstruire cette hutte sur le même emplacement. Les chasseurs de Kuummiit l'utilisent régulièrement chaque printemps et revendiquent ce secteur du fjord de Sermilik comme une extension de leur territoire. S'ils y trouvent des filets à phoque posés par des chasseurs de Tiilerilaaq, ils les relèvent et les abandonnent sur la glace.

De la même façon, la pêche à l'omble chevalier qui est devenue possible pour des employés

Source : MNHN, Paris

de l'administration de Tasiilaq équipés d'un bateau à moteur, est vécue comme une agression par les habitants de Tiilerilaaq. Sur le site de Paarnagajiit, il est arrivé qu'un chasseur oblige un de ces employés d'origine groenlandaise à faire demi-tour sous la pluie, en lui refusant l'abri de la hutte de chasse. Le plus souvent, les bateaux passent rapidement à l'écart du village dont les habitants, sans aucun moyen de rétorsion, ne peuvent que manifester leur désaccord par des paroles véhémentes.

On peut aborder sous un angle théorique l'analyse de ces manifestations de territorialité en fonction du rapport coût/bénéfice de la défense des ressources, en reprenant l'approche de CASHDAN (1983). Chez différentes populations de chasseurs-cueilleurs, cet auteur a constaté que les ressources du territoire ne pouvaient être directement défendues que si elles étaient abondantes et dans une aire facilement accessible. Le contrôle de ressources plus rares et dispersées passe nécessairement par la voie indirecte de règles sociales plus complexes.

Avec la construction d'une hutte de chasse sur le site de Nuuk, les habitants de Tiilerilaaq perdaient, de fait, le contrôle des ressources d'une partie de leur territoire de chasse. Dans le fond du fjord de Sermilik, incluant la partie disputée, il y a une population de phoques annelés qui se reproduit sur place et cela garantit qu'à tout moment de l'année, le gibier reste disponible ; mais ces animaux ne sont pas en nombre illimité et sont très sensibles à la présence de l'Homme, ce que n'ignorent pas les chasseurs. Au printemps, lorsque les phoques montent sur la glace pour muer, le fond du fjord est un lieu particulièrement favorable si le nombre de chasseurs reste limité. Alors que les chasseurs de Tiilerilaaq régulent leurs déplacements d'une manière consensuelle, la présence incontrôlable d'autres chasseurs à Nuuk rend les résultats aléatoires.

La défense du territoire de chasse s'exerce, en fait, de façon très variable, en fonction de l'abondance du gibier et du nombre de chasseurs en compétition. J'ai moi-même vécu des expériences déconcertantes lorsque je me suis trouvé, malgré moi, en compétition avec d'autres chasseurs. Depuis mes premiers séjours, j'ai toujours été encouragé à participer activement à la chasse. A deux reprises, cependant, en particulier pour une chasse au narval, lorsque le nombre des chasseurs présents a excédé le nombre de « parts » possibles, certains des chasseurs en surnombre n'ont pas manqué de me rappeler que j'étais un étranger et que je n'aurais pas dû prendre part à la chasse. Cependant, lorsqu'une personne exprime ainsi d'une façon véhémente l'interdiction d'accès aux ressources locales, on dit (en son absence) qu'elle se comporte « comme les gens d'autrefois » (**soortu itsarnisaq**). Il apparaît donc que cette défense qui se manifeste lorsque l'enjeu est suffisamment important, est bien une attitude sans rapport avec les conditions historiques récentes. Dans les récits anciens (par exemple, ceux cités par R. PETERSEN, 1963 et ceux présentés par VANSTONE, 1977), il y a aussi des exemples d'exclusion d'étrangers pouvant aller jusqu'au meurtre, et, dans tous les cas, personne ne chassait sur le territoire d'une autre bande sans être invité et accompagné par un membre du groupe. Plus récemment, WORL (1980) a observé que la poursuite d'une baleine cesse dès qu'elle passe sur l'aire de chasse du groupe voisin, de la même façon que les chasseurs de Tiilerilaaq ont refusé la propriété d'un morse à un chasseur étranger au village qui l'avait harponné hors de leur territoire (voir chapitre « Règles d'Appropriation des Ressources »).

Parmi les autres populations de chasseurs-cueilleurs dont les groupes de résidence ne sont pas encore sédentarisés, on retrouve le même système territorial ainsi que la relativisation de la territorialité. BAHUCHET (1985, 1988) présente ainsi les territoires parallèles des bandes régionales de Pygmées Aka, sur lesquels les campements des bandes locales se déplacent périodiquement pour utiliser les ressources de l'aire attenante. Les observations de WIESSNER (1982) sur les !Kung San ont aussi montré que toutes les ressources (!nore) d'une aire déterminée sont appropriées par la bande. Dans tous ces cas, la relation de l'Homme à son territoire s'exprime en fonction des ressources disponibles, à travers des systèmes trop complexes pour être comparés à ceux des autres êtres vivants (MYLES, 1988).

Source : MNHN, Paris

LE PARTAGE DE LA NOURRITURE EN TANT QU'ÉLÉMENT STRUCTURANT DE LA SOCIÉTÉ INUIT

Entre le système d'acquisition qui, dans la tradition des Inuit d'Ammassalik, aboutit toujours à une appropriation individuelle des ressources et le mode de répartition qui tend à donner à chacun l'assurance de pouvoir manger à sa faim, la contradiction n'est qu'apparente. En effet, le prestige d'un chasseur tient autant à ce qu'il peut donner qu'à son habileté et, comme pour le potlatch des populations Amérindiennes du nord-ouest (Mauss, 1923-24/1973), il dépend nécessairement d'une acquisition privative en quantité suffisante qui permet ensuite de distribuer les biens en grande abondance. La générosité d'un chasseur inuit, reconnue comme un facteur le rendant plus « proche » du gibier (voir chapitre « Stratégies Individuelles ») l'incite d'ailleurs à distribuer le produit d'une chasse qu'il espère ainsi rendre plus productive. Dans tous les cas, même s'il ne capture qu'occasionnellement un phoque, il va distribuer une partie de sa viande parce qu'il est intégré dans une structure où le don est quasi obligatoire.

On se trouve ainsi dans un système où la nourriture circule entre les familles de différents chasseurs. A Tiilerilaaq, le discours de tous les adultes à propos de cette circulation de la nourriture implique que les dons de viande s'organisent à partir des liens de parenté ; mais ce discours théorique est aussitôt nuancé par un commentaire basé sur les pratiques réelles. Par exemple, les liens d'amitié, à partir desquels pouvaient se constituer certains groupes locaux de familles de chasseurs, engendrent également une relation d'échange ; et l'on dira des personnes ainsi liées : « ils pratiquent le don de la viande à la manière de frères » (**upattittarput qalanngilisut**).

Cela signifie que la solidarité entre frères est considérée comme un modèle, structuré dès le jeune âge par la mère. En attribuant les parts de viande du gibier rapporté par leur père, elle considère déjà ses enfants comme des partenaires d'échange qui, lorsqu'ils seront capables de chasser, reproduiront le même système de répartition, basé sur l'**upatteq** (« le fait de donner de la viande »).

A ce système de partage des ressources alimentaires entre partenaires, s'ajoutent la « répartition généralisée » à l'intérieur du groupe de résidence et, lorsqu'il s'agit de nourriture préparée pour la consommation, les échanges que nous pouvons qualifier de « commensalisme ». Chacun de ces systèmes d'échanges fondé sur les structures de la société inuit, en concrétisant certains liens par la pratique du don, participe en retour à la nature même de ces liens.

Le don de la viande (upatteq)

Le terme **upatteq** s'applique à un mode de transfert de pièces de viande crue sous la forme de parts définies entre des partenaires déterminés. Bien que les termes de l'échange soient rarement comparables, cette forme de partage est considérée comme équilibrée. L'essentiel, dans ce système, est de toujours faire un don de viande à ses partenaires d'échange dès que l'on a du gibier en sa possession. Toutefois ce type de partage ne se pratique qu'en « hiver » (de septembre à mai). En été, la viande de phoque est mise à sécher pour constituer les réserves de sorte que l'on consomme le plus souvent et sans les partager, uniquement la tête, la colonne vertébrale et les viscères. On considère d'ailleurs que chaque famille peut assurer son propre approvisionnement, les ressources étant suffisamment abondantes et accessibles pendant cette période estivale.

En revanche, lorsqu'un phoque annelé est rapporté au village au cours de la période hivernale (ou s'il s'agit d'un phoque à capuchon pendant la période où il ne fait pas l'objet d'une acquisition entre plusieurs chasseurs, c'est-à-dire de septembre à avril), il est découpé en pièces selon la technique décrite plus haut et chacune de ces pièces est apportée à un membre déterminé de la famille ou à un autre partenaire.

Source : MNHN, Paris

Les gibiers qui font l'objet de l'**upatteq** sont donc ceux qui n'ont pas été partagés entre les chasseurs lors de la capture et sont, par conséquent, la propriété exclusive d'un seul individu ; mais il s'agit là de l'essentiel de la production puisque le phoque annelé est le gibier le plus fréquent à Tiilerilaaq et constitue, du point de vue nutritionnel, la plus grande partie de l'alimentation d'origine locale.

Attribution des parts du phoque annelé

Les parts, attribuées en fonction des liens de parenté, sont, dans un nombre limité de cas, définies de façon catégorique (le numéro entre parenthèses correspond au schéma du chapitre « Techniques de dépeçage », fig. 155) :

— la part des parents, **iseq tunarterarteq** (2), comprend la moitié de la cage thoracique incluant le sternum.

— L'autre moitié de la cage thoracique, **iseq** (1), est attribuée au fils aîné.

— La part donnée aux beaux-parents, **qileqqippit** (4), qui comprend les 12 vertèbres dorsales et toute la viande qui y adhère, est, de fait, la plus importante (voir tableau 63). Cette part va au frère ou à la sœur de l'épouse du chasseur lorsque les beaux-parents sont décédés.

— Aux frères et sœurs adultes du chasseur, seront attribués, selon leur ordre de naissance, le membre postérieur, **uppat** (5), puis le membre antérieur, **tiarniit** (7).

Les autres pièces du phoque annelé peuvent également être attribuées. Autrefois, lorsque le groupe local habitait une seule maison, tous les adultes recevaient une part et il s'agissait toujours de la même « pièce » en provenance d'un même chasseur (certaines pièces pouvaient être subdivisées si le nombre des personnes excédait 15). Chacun pouvait donc espérer recevoir en retour un certain nombre de « pièces » puisqu'il était inclus dans le système de répartition de tous des autres chasseurs dont il était nécessairement le partenaire. Dans ce cas, le terme **upatteq** ne désigne que le don de viande entre chasseurs et non le système de répartition généralisé aux veuves et aux orphelins présents dans la maison, lequel s'apparente davantage à une forme de partage ritualisé que nous présentons plus loin.

La viande de chaque « pièce » qui est attachée à l'os, est appelée **uviia**, littéralement « ce qui va être cuit », du verbe **uuppoq** « cuire ». Parmi les pièces qui sont échangées, il y a celles dont la quantité de viande attachée à l'os est abondante et sont qualifiées de **uveeqqortukkaajuk**. C'est le cas de la colonne vertébrale ou de la cage thoracique. A l'inverse, les pièces comme les membres antérieurs ou postérieurs qui possèdent moins de viande sont qualifiées de **uviigikkaajuk**, « qui ont peu de viande ». Elles sont cependant très appréciées car leur chair est des plus savoureuses.

On pourrait, dans une certaine mesure, considérer que le poids de la viande qui circule traduit la force des liens unissant les partenaires d'échange. D'une façon générale, plus les liens de consanguinité et d'alliance sont proches, plus les parts attribuées sont grandes ou constituées de morceaux délicats. Aux **qaninniit**, « les proches parents », comme nous l'avons vu, les Inuit d'Ammassalik donnent en priorité les vertèbres dorsales (4), les deux moitiés de la cage thoracique (1), (2), les quatre membres (7), (5) et la moitié du coxal (9) qui comprend le sacrum et les vertèbres coccygiennes.

L'échange qui s'établit entre des chasseurs partenaires concerne des pièces de poids approximativement équivalent ; mais il est bien évident qu'il n'est équilibré que dans les rares cas où les deux chasseurs capturent le même nombre de phoques. L'exemple ci-dessus, correspondant au découpage d'un phoque annelé de grande taille (57 kg), permet de préciser l'importance relative des différentes pièces, auxquelles s'ajoutent 14 kg de graisse (**aammaqqaaq**) et 9 kg de viscères (**ilivaniittit**) qui, jadis partagés rituellement après cuisson, sont actuellement consommés dans la maison du chasseur. La tête, **suuneq**, pesant 3,2 kg, ainsi que les 2,6 kg des nageoires (**isaattat** et **seqqut**) ne constituent pas des parts attribuables.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 63. — Poids des différentes pièces (viande + os ; notation de la fig. 155) pouvant faire l'objet d'attribution de parts, telles qu'elles ont été découpées sur un phoque annelé de grande taille capturé à Tiilerilaaq en juillet 1978.

TABLE 63. — Weight of the different pieces of an animal (meat + bones ; notation in fig. 155) that can be attributed, as cut from a large ringed seal captured at Tiilerilaaq in July 1978.

N° des pièces	Noms des pièces	Poids (kg)	Attribution
1	iseq	2,2	part du fils aîné
2	tunarterarteq	2,3	part des parents
3	nappat	0,8	
4	sanaqqat; 2 pièces de	2,0	
5	qileqqippit	3,2	part des beaux-parents
6	uppat; 2 pièces de	2,6	parts du frères ou de la sœur aînée
7	ilimarit; 2 pièces de	0,4	
8	tiarnit; 2 pièces de	2,3	parts des cadets
9	qipingaleq; 1 pièce de	1,2	
10	nuugatteq	2,0	
11	isattat	2,1	

De même, dans les relations d'échange entre non apparentés, le poids des parts attribuées traduit la réalité des liens d'amitié qui peuvent unir deux chasseurs. Toutefois les phoques annelés capturés dans la région d'Ammassalik excèdent rarement 40 kg ; cela limite nécessairement le nombre de relations impliquées par l'**upatteq**.

ATTRIBUTION DES PARTS DU PHOQUE À CAPUCHON

Avec le phoque à capuchon dont le poids est supérieur à 80 kg, la répartition de la viande peut s'étendre bien au-delà des frères et sœurs et des ascendants directs car chacune des pièces peut être divisée et constituer des parts de poids comparable à celui des pièces de phoque annelé. Jusqu'à la fin des années 50, tout couple ou tout adulte seul (veuf ou célibataire) de Tiilerilaaq recevait systématiquement une part (ne serait-ce qu'une seule côte) dès qu'un chasseur du village rapportait un de ces phoques.

En 1972, ce réseau qui implique pour tout chasseur une quasi-obligation du don de viande et assure à tous un minimum d'approvisionnement dès qu'un grand phoque est capturé, ne pouvait plus couvrir l'ensemble du village dont la population dépassait 180 personnes.

La répartition des pièces s'organise selon le même schéma que celui du phoque annelé : les parts des parents et des beaux-parents du chasseur sont constituées par les mêmes « pièces » mais le réseau de répartition s'étend jusqu'à des collatéraux de la génération de ses parents et de sa propre génération au-delà de ses frères et sœurs.

Par ailleurs, dans le cas particulier où le phoque est capturé par plusieurs chasseurs, il revient toujours au « propriétaire » les pièces — 2 — **iseq tunarterarteq** et — 4 — **qileqqippit**, qu'il est tenu de donner respectivement à ses parents et à ses beaux-parents.

RELATION ENTRE SYSTÈME DE PARENTÉ ET PARTAGE À TIILERILAAQ EN 1972

En relation avec le système de partage, les Inuit d'Ammassalik ont à choisir entre deux attitudes contradictoires, à savoir : d'une part, la recherche d'alliances au-delà de la proche parenté, afin d'augmenter le nombre des partenaires d'échange et, d'autre part, le souci d'assurer l'approvisionnement quotidien en conservant près de soi les descendants directs dont l'efficacité à la chasse est manifeste.

Source : MNHN, Paris

Consanguinité et alliances

Il ressort des entretiens que j'ai eus, au cours de mes différents séjours, avec un ou plusieurs membres de la plupart des familles du district d'Ammassalik, que la proche parenté s'étend non seulement aux cousins germains mais également aux cousins du second degré. Le mariage entre cousins du premier degré est prohibé. Appelés **itterngiit** (littéralement « ceux du même ensemble »), ces cousins germains sont, en effet, considérés comme des frères et sœurs. Chez les Inuit d'Iglulik, cette assimilation est encore plus nette puisque, dans la terminologie de parenté, ces cousins sont désignés par les mêmes termes que les frères et sœurs (Damas, 1963). On retrouve cette même terminologie de parenté chez les Inuit Netsilik du Canada (Balikci, 1970), ainsi qu'à Thulé (Søby, 1977-78).

Le mariage entre cousins du second degré n'est pas aussi explicitement prohibé ; il n'est cependant jamais encouragé. Ainsi, la règle universelle d'exogamie (Lévi-Strauss, 1967), qui impose de nouer des alliances à l'extérieur du groupe familial, n'autorise donc ici le mariage qu'au-delà des cousins du second degré appelés **aaviaarngiit** (littéralement « ceux qui ont le même sang »).

Cependant, du fait que les groupes de résidence s'organisent préférentiellement entre apparentés, il est inévitable que des mariages aient lieu entre proches. Ainsi, Segred Jonathansen qui avait refusé le mariage de son fils Erinarteeq avec une cousine au second degré, avoua n'avoir pas pu s'opposer à la demande d'un autre de ses fils, Paulus, qui épousa cette même cousine, Ippa. Pour le premier fils, elle imposa une conjointe hors de la parenté en lui disant « je préfère que tu épouses une non-parente, car, à propos du don de la nourriture, c'est plus difficile dans les limites des proches parents » (**ilarulaavanngitsimi nuliatsiilit niilatsat pittungut tunnittaajaat sapernartarnernganni ilarulaavartini**) ; il lui semblait alors indispensable d'étendre les possibilités d'accès à la nourriture en développant le réseau des échanges. En revanche, avec son autre fils qui avait manifesté des sentiments très forts pour cette même cousine, de peur de ses réactions affectives et compte tenu de son caractère très entier, Segred ne put dire non (**eeqqersinaanngilaq**) et accepta le mariage.

Cette volonté de rechercher une alliance hors du groupe de proche parenté n'est pas sans rappeler la célèbre réponse enregistrée en Nouvelle-Guinée par Margaret Mead (1963) « Quoi donc ? Tu voudrais épouser ta sœur ? Mais qu'est-ce qui te prend ? Ne veux-tu pas avoir des beaux-frères ? Ne comprends-tu donc pas que si tu épouses la sœur d'un autre homme et qu'un autre homme épouse ta sœur, tu auras au moins deux beaux-frères, tandis que si tu épouses ta propre sœur, tu n'en auras pas du tout ? Et avec qui iras-tu chasser ? ... »

A Tiilerilaaq, en 1972, cette règle de l'exogamie au-delà du second degré était relativement respectée car, sur la totalité des 32 couples mariés (fig. 192), cinq seulement résultaient de mariages entre apparentés du second degré. Pourtant il apparaît, sur le fragment de généalogie, qu'à l'exception d'un seul couple, tous sont formés par un ou deux descendants de l'ancêtre commun, Naaja.

Parfois, même entre des cousins germains assimilés à des frères et sœurs, des mariages peuvent avoir lieu (Robert-Lamblin, 1986). Il se produit alors une « amnésie structurale » (Heritier, 1981) qui correspondait, dans les cas dont j'ai eu connaissance, à la nécessité de garder près de soi un bon chasseur. L'interdit passe au second plan lorsque l'approvisionnement risque d'en pâtir.

Tous les parents cherchent, en effet, à garder près d'eux un fils ou un gendre ce qui entraîne le difficile problème du choix de la résidence d'un nouveau couple. Par exemple, lorsqu'en 1937, Billiam Jonathansen décida de quitter la maison de son père, parce qu'il ne pouvait plus supporter de vivre auprès de sa marâtre, il ne le put qu'à condition de ne pas quitter le village. Lui-même, Billiam, dans les années 70, n'aurait pas accepté que son fils Erinarteeq quitte Tiilerilaaq pour aller s'installer plus au nord où le gibier est plus abondant.

De la même façon, le choix de la résidence de la future épouse est aussi un sujet de discussion car un père qui n'a que des filles cherchera toujours à attirer près de lui un ou plusieurs gendres. En raison des problèmes que ce choix peut poser, l'orphelin ou l'orpheline est un conjoint potentiel très recherché : par exemple, dans les groupes de résidence de 1935, deux des trois gendres associés à Paulus, à Paarnagajiit, étaient orphelins. Plus près de nous, Petrus Umerineq qui poussait son jeune

Source : MNHN, Paris

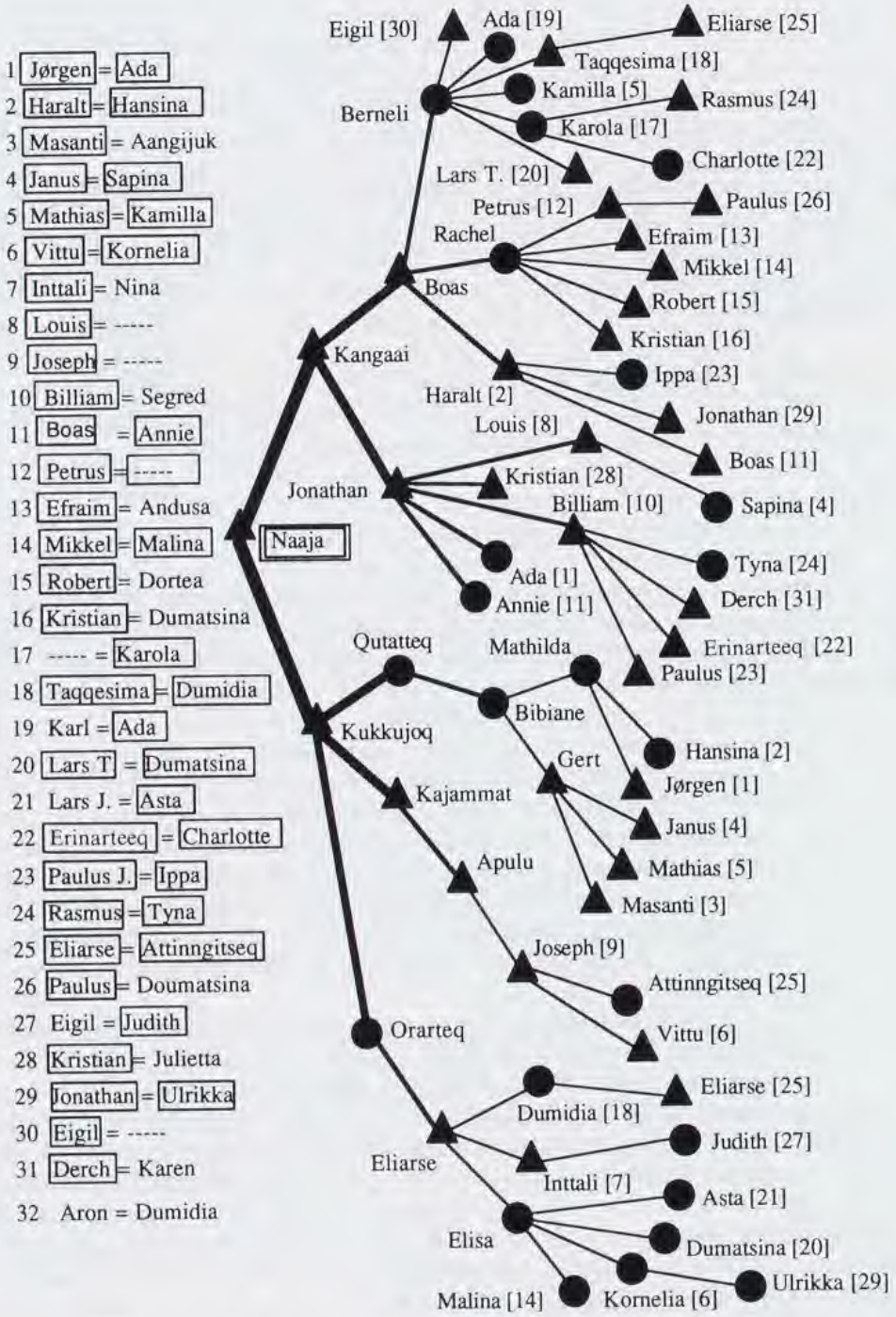

FIG. 192. — Liste des couples vivant à Tiilerilaaq en 1972 et filiation indifférenciée des descendants de Naaja. Tous les couples, à l'exception d'un seul [32], sont formés par un ou deux descendants (noms encadrés) qui se rattachent à Naaja par les hommes ou les femmes indifféremment. Le nom des conjoints décédés n'est pas indiqué (tirets). Un seul des descendants, Eliarse [25], est affilié à Naaja par sa mère et par son père : il figure donc en deux points de cette généalogie partielle des habitants de Tiilerilaaq, établie en 1972 selon les informations de Joseph Kajammat [9].

FIG. 192. — List of the couples living at Tiilerilaaq in 1972 and undifferentiated filiation of the descendents of Naaja. All the couples, with one exception [32], are made up by one or two descendents (names in boxes) who are linked to Naaja either by men or women. The names of deceased spouses are not indicated (dashes). Only one descendent, Eliarse [25], is affiliated to Naaja by both his mother and father : he appears twice in this partial genealogy of the inhabitants of Tiilerilaaq, drawn up in 1972 from information given by Joseph Kajammat [9].

Source : MNHN, Paris

frère Robert à choisir une orpheline, refusa qu'il épouse une jeune fille de Kulusuk sous prétexte qu'elle y avait ses parents et qu'il lui serait difficile de rester dans le village de Tiilerilaaq. Ainsi que le commenta par la suite Segred Jonathansen : « Si la jeune femme est trop malheureuse, son mari qui comprend sa peine acceptera de partir rejoindre sa belle-mère ; mais alors, qui ira chasser pour les parents du chasseur parti ? »

Cette nécessité de garder près de soi des chasseurs apparentés explique en grande partie l'endogamie territoriale qu'on trouvait à l'échelle du fjord de Sermilik en 1935 et actuellement à Tiilerilaaq où deux couples sur trois se sont formés sur place entre 1950 et 1970. L'ancêtre commun, Naaja, est suffisamment éloigné pour que cette endogamie territoriale puisse se concilier avec la règle d'exogamie.

D'un point de vue biologique, le village, composé de parents à des degrés variables, apparaît donc comme un ensemble relativement homogène. Bien que la généalogie établie ci-dessus ne soit pas connue globalement par tous les habitants de Tiilerilaaq, tous ont conscience d'une filiation commune. C'est cependant à l'intérieur de groupes plus restreints, formés essentiellement par des germains, leurs ascendants directs et leurs descendants, que s'organisent les principaux liens réciproques du système d'**upatteq**.

Répartition de la viande de phoque annelé dans les groupes de parenté

Sur les schémas qui suivent, les flèches indiquent les dons de viande tels qu'ils se pratiquaient régulièrement en 1972 entre les différents chasseurs dont le numéro de l'unité domestique correspond à celui de la liste de la page précédente. Cette description purement qualitative du système d'**upatteq** est complétée par les tableaux qui, en fonction des parts attribuées aux partenaires d'échange et de la fréquence des dons, permet de préciser les quantités de viande qui circulent.

Dans le tableau 64 figurent, non seulement les échanges exprimés par des flèches sur le schéma correspondant, mais aussi tous ceux qui dépassent le cadre de ce groupe de germains (en particulier, indiqués *en italique*, les échanges entre apparentés du second degré ou non-apparentés que seul le schéma global permettra de visualiser). Il apparaît dans ce premier ensemble d'unités domestiques que la quantité de viande donnée est rarement équivalente à la quantité reçue (exprimée en « équivalents-phoques »). Pour chaque chasseur, sont notés le nombre total de phoques capturés (première colonne), le nombre de phoques effectivement partagés (seconde colonne) dont le détail des parts attribuées est précisé selon la convention (numéro de part) → [numéro de l'unité domestique]. Les quantités données et reçues ont été calculées d'après le poids relatif des différentes parts et la fraction des côtes (3) **qiaaqqit** est notée (qi).

La veuve Elika reçoit une part de viande de son fils Kristian [28] et de ses deux gendres [1] et [11]. Au début de son veuvage, elle recevait également de Billiam [10] la moitié de la cage thoracique, **iseq** (2). Billiam se conformait ainsi au vœu de son père Jonathan lequel, avant de mourir, lui avait dit : « Quand je serai mort, tu continueras à apporter à Elika, ta marâtre, la part que tu me donnais ».

Ainsi, chaque fois que Billiam capturait un phoque, la viande était donnée à sa belle-mère jusqu'au jour où cette dernière trouva que la quantité était insuffisante : « Je ne veux plus l'**iseq** (2) dit-elle, car il n'y a pas assez de viande (**uviia**) ; donne-moi plutôt les côtes (3) » demanda-t-elle à Segred qui en assurait la découpe. Mis au courant par sa femme, il n'en fallut pas plus à Billiam qui avait eu à souffrir de sa belle-mère au cours de son enfance, pour décider de ne plus donner de part à sa marâtre. Segred m'a expliqué qu'elle s'en est voulu de le lui avoir dit, car cela lui avait pesé d'interrompre une relation demandée par le père de son mari.

Billiam [10], qui partage plus de phoques qu'il n'en capture lui même, grâce à ceux donnés par ses fils (fig. 194), cède régulièrement la moitié du coxal (8) à son frère Louis [8] qui ne chasse plus. Au début de son mariage, il lui donnait les vertèbres dorsales car c'est le morceau qui comporte le plus de viande. Il assurait ainsi en grande partie la nourriture des enfants de ce frère dont le produit de la chasse ne couvrait pas les besoins. Quand Maria, la belle-mère de Billiam, vint s'installer à

Source : MNHN, Paris

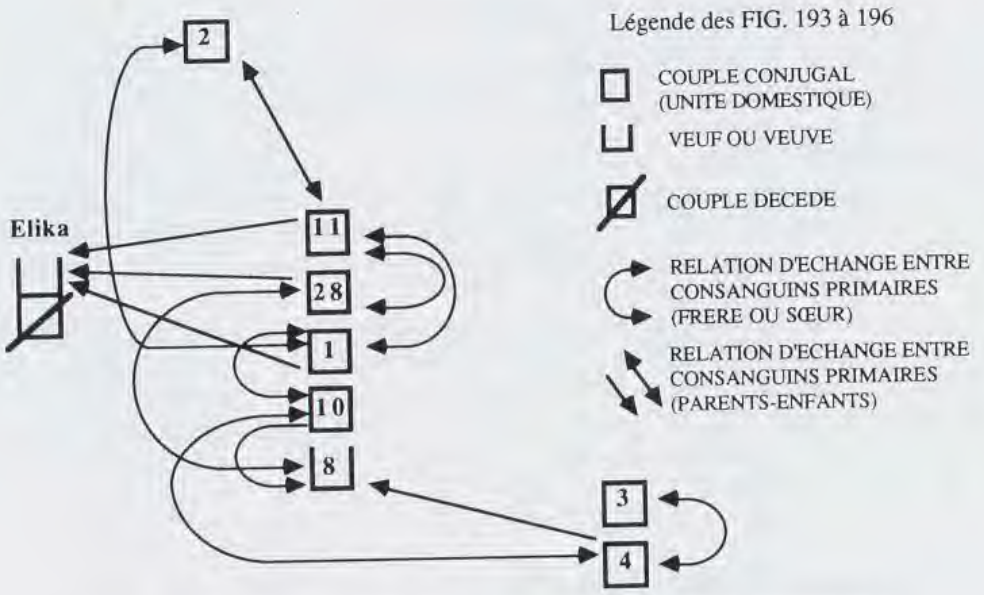

FIG. 193. — Echange de viande de phoque entre les germains « Jonathansen »

FIG. 193. — Exchange of seal meat between the "Jonathansen" siblings.

Tiilerilaaq, c'est à elle que fut donnée cette part traditionnellement attribuée aux beaux-parents. En remplacement, Billiam donna à son frère Louis la moitié du coxal (9) qui comprend le sacrum et les vertèbres coccygiennes et donc encore une quantité importante de viande. A Ada, sa demi-sœur qu'il aime beaucoup, il donne aussi régulièrement une part. En 1972, il lui avait donné l'équivalent de cinq phoques et reçu seulemement 1,4 phoque de son mari Jørgen [1]. Celui-ci capture en général peu de phoques (12 en 1972) ; mais pour chaque capture, il donne toujours une part à Billiam.

A ses autres germains, Kristian [28] et Annie [11], Billiam ne donne, en revanche, plus jamais de part de phoque annelé, lassé de n'avoir rien reçu en retour à l'époque où il leur donnait régulièrement, comme à chacun de ses germains.

En dehors de sa proche parenté, Billiam échange avec Aron [32] à qui il a donné en 1972, pour son fils Eliasare, la moitié des côtes (3) d'un phoque sur deux, soit 2,5 équivalents-phoques. En retour, Aron a donné à Billiam l'équivalent d'un demi-phoque sous la forme répétée d'une part **ilimarit** (6). En donnant à Eliasare plus qu'il ne reçoit, Billiam s'acquitte en fait d'une dette qu'il estime avoir envers un défunt homonyme du fils de Aron. Il s'agit d'un chasseur qui avait pris Billiam, alors adolescent, sous sa protection. Il lui avait construit un kayak et l'avait initié aux différentes techniques de chasse. Aprés sa mort, Billiam « qui n'avait rien oublié », décida de donner, en témoignage de sa reconnaissance, une part de viande à l'enfant qui porterait le nom de ce chasseur. Conformément aux croyances inuit, Billiam croit à l'immortalité du nom, considéré comme une âme qui quitte le corps humain au moment de la mort pour rejoindre celui du nouveau né à qui il est attribué. Nous verrons plus loin comment cette croyance participe à la structuration de la société à travers la dimension symbolique du partage.

En échangeant avec ses différents beaux frères, Jørgen [1] a pu disposer de 19 phoques alors qu'il n'en avait capturé lui-même que 12 et donné l'équivalent de 4,8. Haralt [2], frère de son épouse, lui donne la colonne vertébrale (4) normalement attribuée aux beaux-parents, car, en leur absence, elle revient au germain de l'épouse.

Dans la figure 194, illustrant les relations autour du groupe des enfants de Billiam [10], apparaissent les échanges avec les apparentés des conjoints, dont Haralt [2], et Karola [17], la belle-mère de Erinarteeq [22] et de Tyna [24].

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 64. — Quantité de viande de phoque échangée autour des germains « Jonathansen » (NPC. — nombre de phoques capturés ; NPP. — nombre de phoques partagés).

TABLE 64. — Quantity of seal meat exchanged among the "Jonathansen" siblings (NPC : number of seals captured ; NPP : number of seals shared).

CHASSEURS	NPC	NPP	VIANDE DONNÉE	VIANDE REÇUE
Haralt [2]	59	51	(4)->[1], (1)->[11] (5)->[23] **20,4 Eq. ph.**	11]->(5),[11]->(2), [23]->(4) **9 Eq. ph.**
Annie/	40	35	(2)->[2], (11)->[1]	[28]->(7), [1]->(11)
Boas [11]			(7)->[28], (3)->[E] **13,5 Eq. ph.**	[2]->(1), *[4]->(3)* **11,5 Eq. ph.**
Kristian [28]	40	32	(7)->[11], (5)->[1], (11)->[8] (27)->[E], *(3)->[27]* **13,6 Eq. ph.**	[11]->(7), [1]->(7) *[27]->(qi)* **5,7 Eq. ph.**
Ada/ Jørgen [1]	12	12	(7)->[10], (5)->[2] (7)->[28], (11)->[11] **4,8 Eq. ph.**	[2]->(4), [11]->(11) [28]->(5), [10]->(7) **19 Eq. ph.**
Billiam [10]	20	50	(8)->[8], (7)->[1], (9)->[4] (6)->[5], *(3)->[32]* (qi)->[21], (qi)->[31], (5)->[22] (2)->[23], (3)->[24] **38,9 Eq. ph.**	[1]->(7), [4]->(9), [5]->(qi) *[32]->(6)* [21]->(2), [31]->(2), [22]->(2) [23]->(2), [24]->(4) **22,9 Eq. ph.**
Louis [8]			(Ne chasse plus)	[28]->(11), [10]->(8), [4]->(4) **14,8 Eq. ph.**
Janus [4]	91	70	(4)->[8], (9)->[10], (7)->[3] (5)->[5], *(3)->[11], (7)->[22]* **37 Eq. ph.**	[10]->(9), [5]->(5), [3]->(5) *[22]->(3)* **12,7 Eq. ph.**
Masanti [3]	4	3	(5)->[4], (7)->[5], *(7)->[32]* **1 Eq. ph.**	[5]->(7),[4]->(7),*[32]->(7)* **9 Eq. ph.**

Le prestige de Billiam [10] est considérablement accru par le grand nombre de phoques dont le partage se fait chez lui. Il s'agit, pour plus de la moitié, des phoques apportés par Erinarteeq [22] et par son frère Paulus [23]. Ces phoques n'apparaissent pas dans le tableau 65 car ces deux fils de Billiam les donnent à leur mère, Segred, qui les dépèce et les partage comme elle le fait avec les phoques capturés par son mari. En agissant ainsi, les deux frères se conforment à la tradition : aussi longtemps que la mère d'un chasseur est vivante, c'est elle et non sa bru qui dispose des captures. En attribuant les parts comme s'il s'agissait de phoques rapportés par son mari, la mère garantit la pérennité du partage entre les frères. Cela n'est pas toujours le cas, selon les dires de Segred, quand le partage dépend des épouses : « les belles-sœurs sont plus ou moins avares (**iiarsilulut**) des phoques de leur mari et quand les captures sont rares elles pensent d'abord à leurs enfants plutôt qu'à leurs beaux-frères et peuvent s'abstenir très vite de partager ». Les deux frères ne disposent donc de leur capture qu'après les avoir proposées à leur mère ; mais le plus souvent, celle-ci préfère les leur laisser

Source : MNHN, Paris

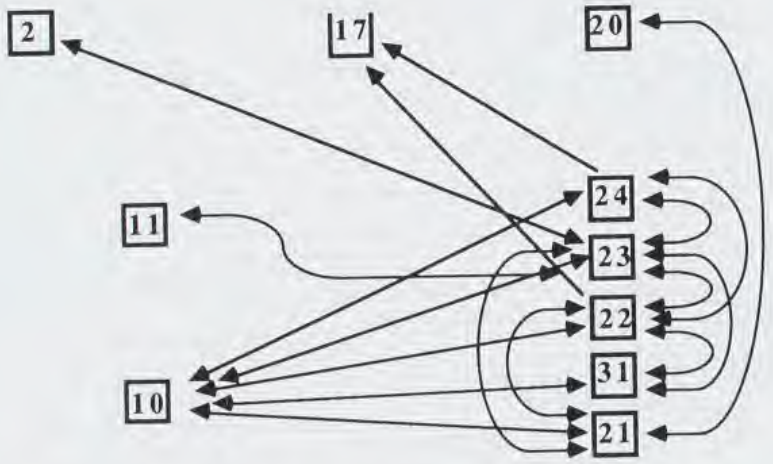

FIG. 194. — Echange de viande de phoque entre les enfants « Jonathansen »

FIG. 194. — Exchange of seal meat between the "Jonathansen" children.

TABLEAU 65. — Quantité de viande de phoque échangée entre les enfants « Jonathansen » (NPC. — nombre de phoques capturés ; NPP. — nombre de phoques partagés).

TABLE 65. — Quantity of seal meat exchanged between the "Jonathansen" children (NPC : number of seals captured ; NPP : number of seals shared).

CHASSEURS	NPC	NPP	VIANDE DONNÉE	VIANDE REÇUE
Lars [21]	10	8	(2)->[10], (4)->[23], (9)->[22] (7)->[20] **3 Eq. ph.**	[10]->(qi), [23]->(4), [22]->(9) [20]->(qi) **13,5 Eq. ph.**
Derch [31]	15	8	(2)->[10], (2)->[22], (9)->[23] **2,5 Eq. ph.**	[10]->(qi), [22]->(1), [23]->(9) **11,6 Eq. ph.**
Erinarteeq [22]	94	69	(2)->[10], (4)->[17], (7)->[24] (1)->[31], (9)->[21], (8)->[23] *(3)->[4], (5)->[10], (6)->[17]* **54,2 Eq. ph.**	[10]->(5), [24]->(7), [21]->(9) [31]->(2), [23]->(qi) *[4]->(7)* **18,4 Eq. ph.**
Paulus [23]	30	22	(2)->[10], (4)->[2], (qi)->[22] (9)->[31], (qi)->[11], (4)->[21] (5)->[24] **14,2 Eq. ph.**	[10]->(1), [2]->(5), [22]->(8) [31]->(9), [11]->(4), [21]->(4) [24]->(8) **23 Eq. ph.**
Tyna/ Rasmus [23]	10	10	(4)->[10], (2)->[17],(7)->[22] (8)->[23] **4,5 Eq. ph.**	[10]->(3), [22]->(7), [23]->(5) **11,3 Eq. ph.**

Source : MNHN, Paris

car le dépeçage constitue un surcroît de travail qu'elle ne peut pas toujours assumer. Lorsqu'elle accepte un phoque d'un de ses fils, celui-ci regagne sa maison en ramenant seulement sa part.

Lars [21] et Derch [31] sont salariés à plein temps à la boutique. Ils ne chassent donc qu'occasionnellement et la plus grande partie de leur approvisionnement en phoque est assurée par les dons de viande de leurs frères et de leur père. Leur frère Erinarteeq [22] ne leur donne qu'avec une certaine réticence. A son beau-frère Rasmus [24], il ne donne qu'une fois sur deux et estime que c'est encore beaucoup trop : pour lui, le faible rendement de chasse de ce beau-frère est davantage le fait de la paresse que celui de la malchance. Le principal partenaire d'Erinarteeq est, en fin de compte, son oncle maternel, Janus [4].

Dans le troisième groupe de germains (fig. 195), c'est essentiellement deux frères, Taqqesima [18] et Lars [20] qui assurent l'approvisionnement. La veuve Karola [17] reçoit de la viande de ces deux frères mais surtout de son gendre, Erinarteeq [22] de qui elle reçoit, en fait, deux parts : celle qui lui est normalement destinée et celle qui est donnée à son jeune fils.

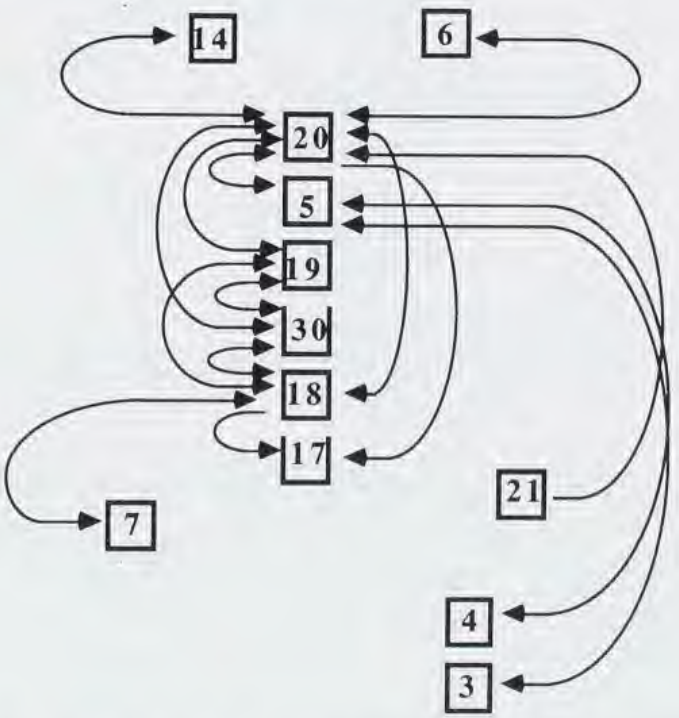

FIG. 195. — Echange de viande de phoque entre les germains « Taqqesima »

FIG. 195. — Exchange of seal meat between the " Taqqesima " siblings.

Karl [19] qui est allié à ce groupe de germains par sa femme Ada, reçoit, au total, beaucoup plus qu'il ne donne. Il capture peu de phoques mais, malgré ce manque de succès à la chasse, il persiste à sortir plus souvent que la plupart des autres chasseurs. Cela lui vaut le respect de ses beaux-frères qui, reconnaissant son courage, maintiennent le système du don de viande sans chercher à mesurer s'ils obtiennent en retour autant qu'ils donnent.

Mathias [5], un autre allié de ce groupe de germains, exerce une activité rémunérée à plein temps. Les quelques phoques qu'il capture pendant ses congés ne suffisent pas à assurer l'approvisionnement en viande de sa famille. Ses beaux-frères donnent occasionnellement une part à sa femme ; mais c'est de son frère Janus [3] que provient la plus grande quantité de viande reçue. De son côté, Mathias donne à Janus un peu d'argent en fin de mois quand il touche sa paye. Sans jamais

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 66. — Quantité de viande de phoque échangée autour des germains « Taqqesima » (NPC. — nombre de phoques capturés ; NPP. — nombre de phoques partagés).

TABLE 66. — Quantity of seal meat exchanged among the " Taqqesima " siblings (NPC : number of seals captured ; NPP : number of seals shared).

CHASSEURS	NPC	NPP	VIANDE DONNÉE	VIANDE REÇUE
Karola [17]			(veuve)	[18]->(11), [22]->(4), [24]->(2) [22]-> (6), [20]->(5) **17,6 Eq. ph.**
Taqqesima [18]	71	57	(11)->[17], (2)->[30], (5)->[19] (7)->[5], (7)->[20], (4)->[7] (1)->[25], *(qi)->[27]* **39,7 Eq. ph.**	[30]->(9), [19]->(4), [5]->(4) [20]->(7), [25]->(2), *[27]->(qi)* **16,7 Eq. ph.**
Eigil [30]	20	20	(9)->[18], (7)->[20], (8)->[19] (7)->[5], (5)->[17], *(11)->[21]* **11,2 Eq. ph.**	[18]->(2), [20]->(11), [19]->(8) **8,9 Eq. ph.**
Ada/Karl [19]	30	25	(4)->[18], (6)->[20], (11)->[5] (8)->[30], *(6)->[25]* **6 Eq. ph.**	[18]->(5), [20]->(5), [5]->(7) [30]->(8), *[25]->(4)* **22,4 Eq. ph.**
Kamilla/ Mathias [5]	3	3	(4)->[18], (7)->[19], (7)->[3] (5)->[4], (3)->[20],(qi)->[10] **1,9 Eq. ph.**	[18]->(7), [19]->(11), [20]->(7) [3]->(7), [4]->(5), *[4]->(2)* [10]->(6) **11,6 Eq. ph.**
Lars [20]	80	65	(7)->[18], (11)->[30], (5)->[19] (7)->[5], (qi)->[14], (4)->[6] (qi)->[21], (5)->[17] **31,2 Eq. ph.**	[18]->(7), [30]->(7), [19]->(6) [14]->(11), [6]->(6), [21]->(qi) [5]->(3) **11 Eq. ph.**
Intali [7]	14	10	(5)->[18], (5)->[27] **2,6 Eq. ph.**	[18]->(4), [27]->(4) **10 Eq. ph.**
Eigil [27]	6	6	(4)->[7], (5)->[18], *(qi)->[28]* **2 Eq. ph.**	[7]->(5), [18]->(qi), *[28]->(3)* **4 Eq. ph.**

employer le terme d'**upatteq** à propos de ce don d'argent, il s'agit bien pour lui d'un moyen de rester un partenaire d'échange à part entière. Force est donc de constater qu'à Tiilerilaaq, une circulation de l'argent parallèle à celle de la viande contredit les observations de GRABURN (1969), USHER (1971), JANSEN (1979) selon lesquelles la monnaie échappe au partage.

Dans le dernier ensemble (fig. 196 ; tableau 67) des unités domestiques de Tiilerilaaq, se réalisent également des relations d'échange où l'argent joue un rôle non négligeable. L'essentiel des dons s'opèrent autour des cinq frères Petrus [12], Efraim [13], Mikkel [14], Robert [15], et Kristian [16]. Mikkel, qui est très handicapé par des rhumatismes et ne chasse que très peu (14 phoques capturés dans l'année), perçoit une pension d'invalidité. Ses frères qui, par leurs dons, assurent en partie l'approvisionnement de sa famille, se plaignent de ne recevoir en retour que très peu de dons en argent. Ils ne donnent, en conséquence qu'une fois sur deux, d'où la faible quantié (5,2 équivalents-phoques) de viande reçue par Mikkel.

Source : MNHN, Paris

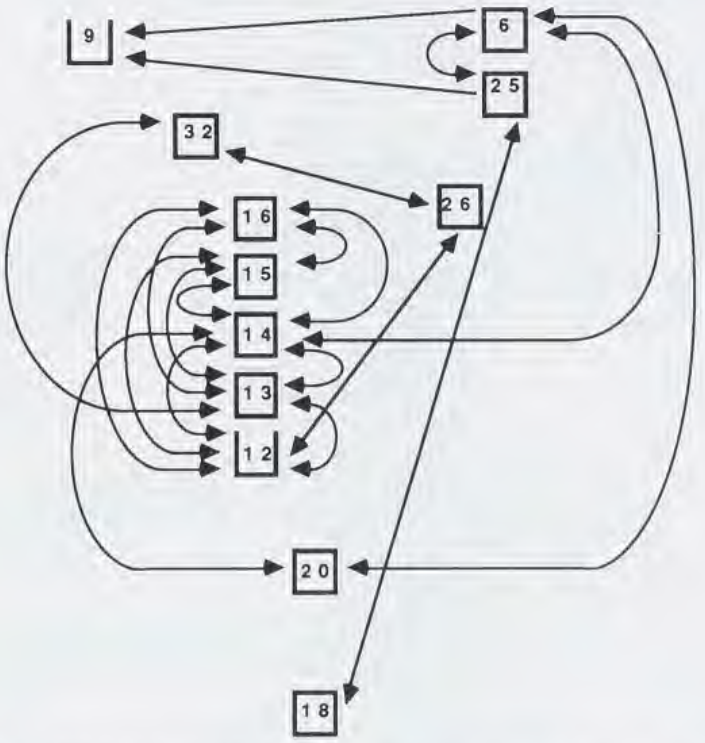

FIG. 196. — Echange de viande de phoque entre les germains « Umerineq/Larsen »

FIG. 196. — Exchange of seal meat between the "Umerineq/Larsen" siblings.

Sur le tableau 67 où sont récapitulés tous les dons entre les unités domestiques du schéma, j'ai séparé les groupes de parenté primaire sur lesquels sont centrées la plupart des relations (une seule relation est totalement hors parenté, entre Robert [14] et Ole, un chasseur de passage à Tiilerilaaq pour quelques mois). On remarque, comme cela a déjà été noté dans les autres groupes, que l'**upatteq** s'étend souvent au-delà de cette parenté primaire. Efraim [13] donne ainsi à son beau-frère Aron [32] la part qui revient aux parents de l'épouse ; mais ce don ne se perpétue que dans la mesure où Aron donne aussi régulièrement, sur les phoques qu'il capture, la part (9) qui revient à sa sœur, l'épouse d'Efraim. Paulus [26], en dehors des parts données à son père [12] et à ses beaux-parents [32], n'ayant pas lui-même de frères dans le village, a ses oncles comme partenaires d'échange.

Ces relations, matérialisées par des dons de viande au-delà de la parenté primaire, sont présentées dans la figure 197 où figurent tous les couples ou unités domestiques de Tiilerilaaq. Sur les 154 relations d'échange, 131 concernent des parents au premier degré. Les relations entre oncles et neveux ou entre cousins apparaissent donc comme un remplacement en l'absence de germains.

En effet, la règle est de partager d'abord avec les plus proches. L'absence d'échange entre Billiam [10] et son frère Kristian [28] constitue une exception. Billiam n'était pas le seul à le déplorer. J'ai été moi-même témoin d'un différent entre Julietta [28] et son fils Asser. Lorsque ce dernier vivait chez ses parents, tous les phoques qu'il capturait étaient donnés à sa mère qui se chargeait de les partager. La colonne vertébrale, qui normalement aurait dû revenir à Billiam et sa famille, était offerte à Jeremias, un cousin originaire d'un autre village, qui hivernait à Tiilerilaaq. En désaccord avec ses parents sur ce choix, Asser s'est un jour insurgé en leur lançant à haute voix: **Tamakkivat qaninngitsit, upattitsaartungut, akkarnga upattitarniatsiitsi !** (« ceux-ci ne sont pas des proches, cessez de leur donner, donnez plutôt à mon oncle »). Les relations de parenté délimitent donc le cadre global de l'**upatteq**. Cependant, chaque don résulte d'une relation particulière entre deux personnes et ne

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 67. — Quantité de viande de phoque échangée autour des germains « Umerineq/Larsen » (NPC. — nombre de phoques capturés ; NPP. — nombre de phoques partagés).

TABLE 67. — Quantity of seal meat exchanged among the "Umerineq/Larsen" siblings (NPC : number of seals captured ; NPP : number of seals shared).

CHASSEURS	NPC	NPP	VIANDE DONNÉE	VIANDE REÇUE
Petrus [12]	4	4	(5)->[13], (8)->[14], (9)->[15] (5)->[16], (2)->[26] **2 Eq. ph.**	[13]->(5), [14]->(8), [15]->(5) [27]->(5), [26]->(2) **20,2 Eq. ph.**
Efraim [13]	34	25	(5)->[12], (1)->[14], (7)->[15] (3)->[16], (4)->[32], *(3)->[26]* **17,9 Eq. ph.**	[12]->(5), [14]->(11), [15]->(3) [16]->(3), *[26]->(3)*, [32]->(9) **15,9 Eq. ph.**
Mikkel [14]	14	8	(8)->[12], (11)->[13], (3)->[15] (qi)->[16], (11)->[20] **2,3 Eq. ph.**	[12]->(8), [13]->(1), [15]->(8) [16]->(11), [20]->(qi) **5,2 Eq. ph.**
Robert [15]	75	60	(5)->[12], (3)->[13], (8)->[14] (5)->[16], *(4)->[26], (3)->[Ole]* **26,5 Eq. ph.**	[12]->(9),[13]->(7),[14]->(3) [16]->(5), *[26]->(7), [Ole]->(2)* **14,5 Eq. ph.**
Kristian [16]	27	21	(5)->[12], (3)->[13], (11)->[14] (5)->[15], *(7)->[26]* **10,8 Eq. ph.**	[12]->(5), [13]->(3), [14]->(qi) [15]->(5), *[26]->(7)* **11,9 Eq. ph.**
Aron [32]	60	48	(9)->[13], (5)->[26], *(7)->[3] (6)->[10]* **17 Eq. ph.**	[13]->(4), [26]->(4), *[3]->(7) [10]->(3)* **11,9 Eq. ph.**
Paulus [26]	56	52	(2)->[12], (4)->[32], *(3)->[13] (7)->[15], (7)->[16]* **31,5 Eq. ph.**	[12]->(2), [32]->(4), *[13]->(3) [15]->(4), [27]->(7)* **22,6 Eq. ph.**
Vittus [6]	40	31	(2)->[9], (7)->[25], (6)->[20] **8,2 Eq. ph.**	[25]->(7), [20]->(4) **8,2 Eq.ph.**
Eliarse [25]	36	30	(2)->[18], (7)->[9], (7)->[6] *(4)->[19], (3)->[5]* **12,5 Eq. ph.**	[6]->(7), [18]->(1), *[19]->(4) [5]->(3)* **10,6 Eq. ph.**
Joseph [9]			(Ne chasse plus)	[6]->(2), [25]->(7) **7,5 Eq. ph.**

correspond pas toujours au modèle traditionnel puisque les partenaires d'échange, au cours de leur vie, peuvent décider d'attribuer des parts autres que celles qui avaient été déterminées par leurs parents.

On remarque la ressemblance de ce schéma global avec celui que j'ai établi pour les groupes de résidence qui, avant le regroupement à Tiilerilaaq, occupaient, dans le fjord de Sermilik, des sites d'autant plus voisins que les liens de parenté étaient proches (voir fig. 191). Les dons de viande se

Source : MNHN, Paris

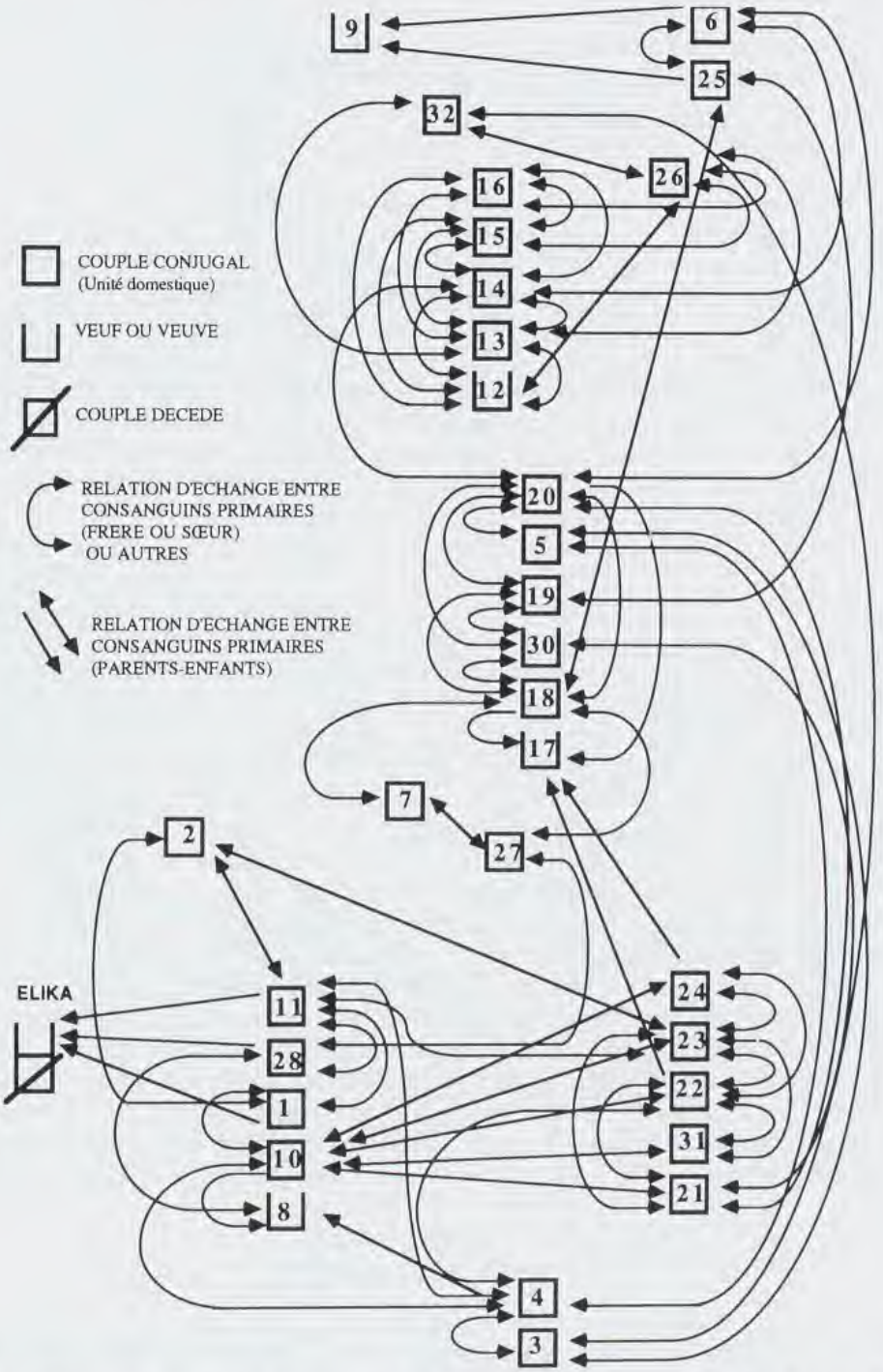

FIG. 197. — Echange de viande de phoque entre les différentes unités domestiques du village de Tiilerilaaq.

FIG. 197. — Exchange of seal meat between the different household units of the village of Tiilerilaaq.

faisaient alors, de façon quasi obligatoire, à l'intérieur de ces groupes centrés sur des germains. Dans la mesure où les dons matérialisent les structures sociales, on peut constater que l'organisation du village de Tiilerilaaq repose, aujourd'hui encore, sur des groupes de germains. C'est autour de ces groupes que se cristallisent d'autres manifestations de la vie commune ; et même à l'occasion

Source : MNHN, Paris

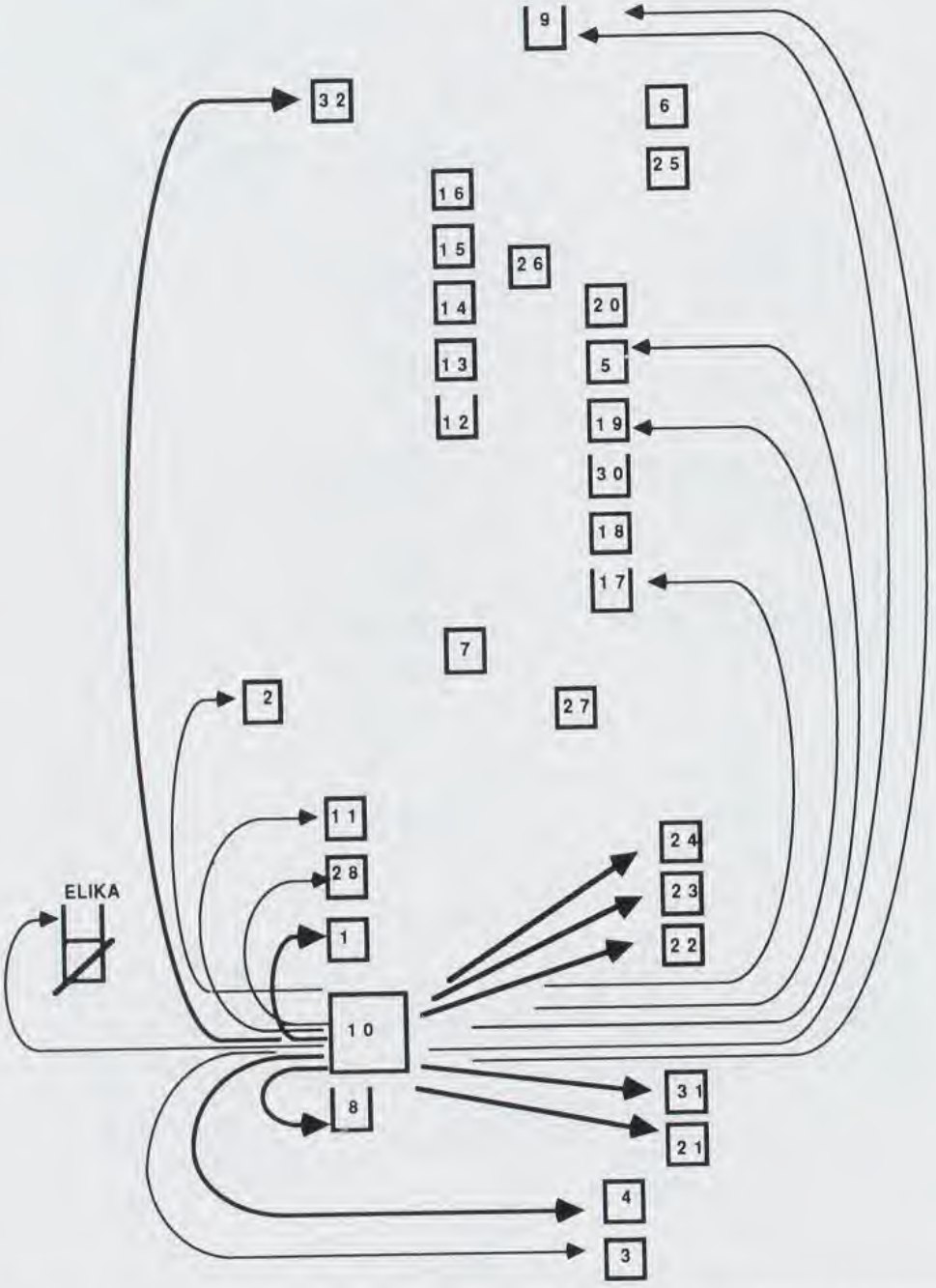

FIG. 198. — Répartition de la viande d'un phoque à capuchon capturé par Billiam Jonathansen

FIG. 198. — Sharing of hooded seal meat caught by Billiam Jonathansen.

d'élections dont les enjeux dépassent le cadre local, cette structure apparaît exacerbée lorsque les candidats sont issus de deux groupes de germains différents.

De la même façon, on observe que, dans quelques cas, bien que l'argent soit substitué à la viande, la relation se maintient. L'exemple de Mathias [4], dont une partie du salaire entre dans le système d'échanges, s'applique aussi à Annie [11] qui perçoit une pension de veuve. Quand elle

Source : MNHN, Paris

considère qu'il n'y a pas suffisamment de viande pour ses propres enfants, avec les phoques que lui rapporte Boas (son concubin), il lui arrive de donner de l'argent plutôt qu'un morceau de viande à certains des partenaires, par exemple à Janus [4] qui lui donne régulièrement une part de sa viande depuis qu'il a un fils portant le nom du mari décédé d'Annie.

Répartition de la viande du phoque à capuchon

Les relations d'**upatteq** étant beaucoup plus nombreuses en ce qui concerne la viande du phoque à capuchon, il serait difficile d'établir un schéma global de toutes ces relations pour le village de Tiilerilaaq en 1972. Sur la figure 198, ne sont portés que les dons en provenance d'une seule unité domestique, celle de Billiam [10].

Les flèches en trait gras du schéma représentent les dons de viande aux personnes qui reçoivent habituellement de Billiam des parts de viande de phoque annelé : son frère [8], sa sœur [1], ses enfants [21], [31], [22], [23], [24], son beau-frère [4], et l'enfant de [32]. Les relations exprimées par ces flèches sont donc les mêmes que celles qui ont été présentées dans les pages qui précèdent.

Les autres relations (figurées par des flèches en trait fin) s'appliquent aux personnes qui reçoivent une part de phoque à capuchon. Ce sont des cousins germains [2], [19], des adultes âgés [17], [9], ainsi que la veuve Elika.

En incluant dans ce partage les parts des personnes âgées dont on ne peut attendre aucune réciprocité, Billiam met en jeu les deux grands principes de l'**upatteq** : d'une part le don entre partenaires d'échange, généralement fondé sur la parenté, dans lequel la fréquence et l'importance de la pratique traduisent la force des liens affectifs ; d'autre part, le don généralisé qui implique que toute unité domestique ou adulte isolé présent au lieu de résidence doit recevoir une part. Ce second principe était encore respecté à Tiilerilaaq, à la fin des années cinquante, quand le nombre d'unités domestiques n'excédait pas 15, dès lors que la taille du gibier capturé permettait le découpage de parts acceptables. A partir du moment où le nombre d'habitants du village rendait dérisoire cette distribution généralisée, les parts données étant trop petites, seules en restaient bénéficiaires les personnes qu'aucun chasseur n'approvisionnait régulièrement.

En dehors de la période de deux mois pendant laquelle le phoque à capuchon est partagé, il n'appartient qu'au seul chasseur qui l'a capturé. Il est donc, de ce point de vue, malgré sa grande taille, assimilé au phoque annelé. Au XIXe siècle, lorsque les chasseurs étaient implantés sur la côte extérieure, le phoque à capuchon était capturé en plus grand nombre et constituait l'essentiel de l'approvisionnement en viande et en graisse. Les groupes de résidence de l'époque comptaient davantage d'unités domestiques que ceux qui se sont, par la suite, implantés à l'intérieur du fjord de Sermilik où le phoque annelé devenait la principale ressource. On peut penser que le double statut du phoque à capuchon remonte à cette période ancienne où son acquisition par un seul chasseur permettait à son propriétaire de faire les dons de viande à ses partenaires d'échange.

La notion de réciprocité dans le don de la viande

Des systèmes très comparables à l'**upatteq** ont été observés partout dans l'Arctique, notamment chez les Inuit du Canada Central, par Damas (1967), avec la même base de réciprocité entre partenaires (« partnership »). Il est devenu classique, depuis Mauss (1923-24/1973) de considérer qu'à tout don doit obligatoirement correspondre un contre-don. R. Petersen (1972) doute cependant que ce principe puisse s'appliquer aux Inuit dans la mesure où il n'y a pas d'équivalence dans les résultats de la chasse entre les individus, non seulement à l'échelle de la journée mais également à celle de la saison.

En fait, la réciprocité doit être vue en terme de symétrie dans son principe et non pas dans son contenu. Dans les tableaux qui précèdent, la comparaison entre les quantités reçues et données, pour chaque chasseur, montre bien qu'il n'y a pas équivalence à quelques exceptions près. Lorsque le gibier

Source : MNHN, Paris

est rapporté, l'épouse ou la mère du chasseur se charge de la distribution. Certaines n'ont pas grand-chose à donner ; d'autres, au contraire, donnent beaucoup, ce qui suscite l'admiration pour le chasseur « propriétaire » du gibier. Des femmes, prises entre la nécessité de donner et celle de nourrir leurs nombreux enfants, pratiquent la rétention de viande et donnent chichement. Les nombreuses récriminations que provoque une telle attitude prouvent que, si l'échange ne peut être équitable dans le contenu, le principe est de donner en fonction de ce que l'on possède au moment du partage.

Le fait de partager et de vivre ensemble relève d'une même décision et le refus du don de viande était, autrefois, une des causes de la dislocation fréquente des groupes de résidence. Un récit, mentionné par O. Rosing (1963), illustre ce point : au moment de s'établir sur un lieu de campement d'hiver, une famille qui reçoit, d'un chasseur déjà implanté, une part de viande jugée dérisoire, décide de repartir. En se comportant ainsi, les occupants du site ont peut-être manifesté une forme d'hostilité, signifiant aux arrivants qu'ils sont indésirables ; ou bien, ces derniers ont considéré qu'une telle association n'est pas viable et préféré chercher ailleurs. De ces deux interprétations qui ne sont pas nécessairement contradictoires, la seconde correspond davantage au vécu de plusieurs chasseurs qui m'ont dit avoir connu une telle situation.

Si plusieurs groupes familiaux apparentés restent ensemble et ne pratiquent pas l'**upatteq**, il s'ensuit de fortes tensions entre les individus. Cela s'est produit à Tiilerilaaq, ainsi que le rapporte Segred : « Quand je suis arrivée ici au début de mon mariage, les gens ne partageaient pas et ils étaient dressés les uns contre les autres comme s'ils se battaient ». On peut rapprocher cette remarque de celle de Mauss (1923-24/1973) qui implique que le don constitue une base politique de la vie en groupe : « Refuser de donner ... équivaut à déclarer la guerre ; c'est refuser l'alliance et la communion. »

La réciprocité est un principe qui s'inscrit dans le temps. Lorsqu'en 1986, Segred, alors âgée de 73 ans, me désignait les personnes qui lui apportaient de la viande, elle ajoutait : « comment pourrait-il en être autrement, étant donné que tous ces gens ont autrefois grandi grâce aux phoques de Billiam ». Elle reconnaissait cependant que certains avaient oublié et qu'à l'opposé les orphelins étaient les plus prompts à se souvenir.

Billiam, son mari, avait été constamment préoccupé par cette notion de retour. Quand il n'était pas en mesure de l'assurer au moment où il recevait quelque chose, je l'entendais toujours dire : « **uutsaangi, uutsaangi** » (« plus tard, plus tard... »). C'est d'ailleurs en vertu de ce principe qu'il donnait une part de viande à l'homonyme du chasseur défunt qui l'avait pris autrefois sous sa protection alors qu'à cette époque il était incapable de donner autant qu'il recevait. Inversement il jugeait sévèrement ceux qui manquaient à cette obligation envers lui. Quand sa femme cherchait à atténuer la portée de « l'oubli », il rétorquait vivement : **ajerpoq** « c'est mal ».

Homonymie et dimension symbolique du partage

Le don de viande se perpétue donc au-delà de la mort. De la même façon que l'interprétation des résultats de la chasse où la « proximité » d'un homme avec le gibier est jugée en fonction des ses rapports au monde surnaturel, le partage de la nourriture lie intimement le profane et le symbolique. Le fonctionnement du système d'**upatteq** repose, en effet, sur une série de relations associées aux noms des personnes, dont j'ai mis en évidence certaines particularités propres à la région d'Ammassalik (P. Robbe, 1981, 1985).

Le nom, **aleq** ou « âme-nom », est considéré comme un principe vital correspondant à une identité personnelle qui se transmet de génération en génération (Thalbitzer, 1930 ; Frederiksen, 1964 ; Saladin d'Anglure, 1970, 1977 b). Dès qu'un enfant naît, on lui attribue le nom d'une personne décédée. Par la suite, le porteur du nom et les parents du défunt s'interpellent réciproquement avec les termes de parenté utilisés du temps du défunt. Si l'on donne à un nouveau-né le nom de son grand père paternel, le père de l'enfant appellera son fils « papa » et l'enfant appellera son père « mon fils ».

Source : MNHN, Paris

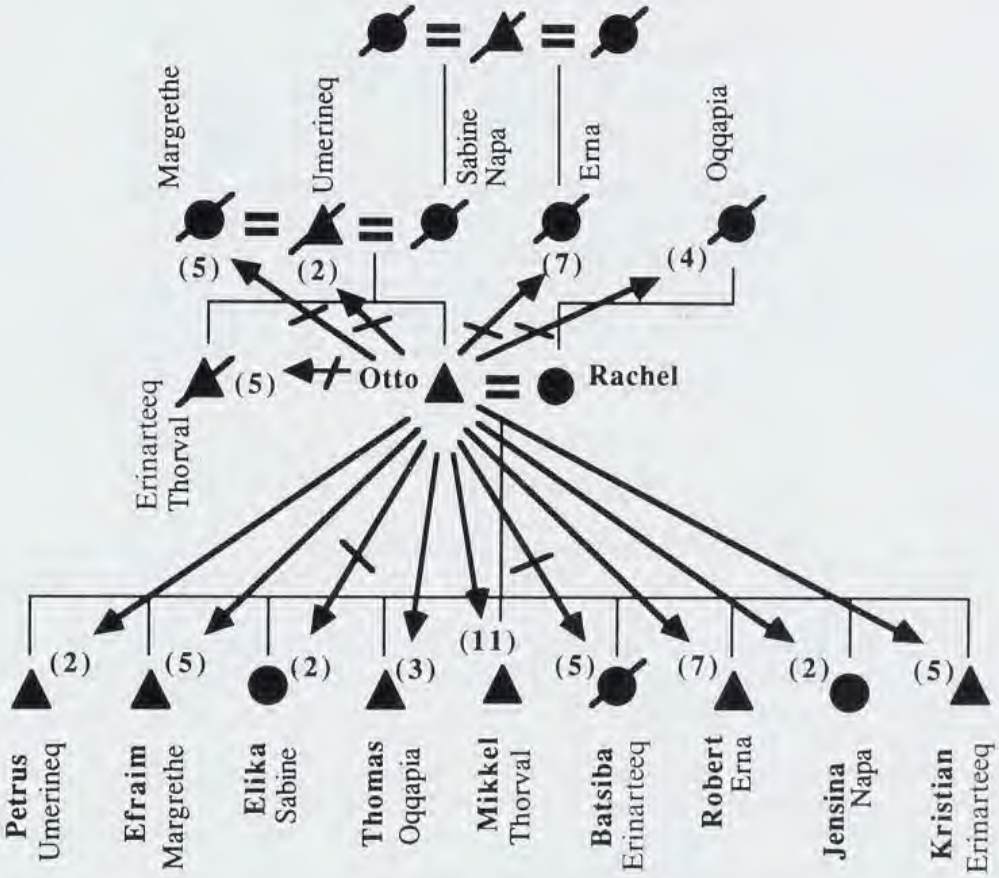

FIG. 199. — Répartition de la viande de phoque en fonction de parts nominales

FIG. 199. — Sharing of seal meat by nominal parts.

De la même façon qu'on utilise les termes de parenté en rapport avec le nom qui symbolise la personne défunte, les parts de viande qui revenaient au défunt dans le système d'**upatteq** sont transférées sur le nouveau porteur du nom.

Pour comprendre toute la subtilité de ce système, nous partirons d'une chronologie de l'attribution des parts dans un groupe de germains : comment une mère (Rachel, épouse de Otto) a-t-elle déterminé les parts attribuées à ses divers enfants Petrus, Efraim, Elika, Thomas, Mikkel, Batsiba, Robert, Jensina et Kristian ? Il s'agit en fait du transfert sur les enfants des relations d'échange qui existaient entre le père, Otto, et ses apparentés.

Dans la figure 199, les flèches correspondent aux dons de viande et les numéros des « pièces » (entre parenthèses), à ceux que nous avons utilisés précédemment (définis au chapitre « Techniques de dépeçage »). Lorsque la relation n'existe plus, la flèche est barrée. Pour chacun des enfants de Otto, au nom usuel est ajouté le nom d'un défunt qui lui a été également attribué au moment de sa naissance et qui se rapporte au transfert de la relation d'**upatteq**.

Cette figure est l'exacte transcription d'une interview de Robert, fils de Otto :

« Depuis que nous sommes enfants, les parts que notre mère nous a attribuées n'ont pas changé ».

« L'aîné a eu comme part la moitié du cartilage costo-sternal (2) car il porte le nom de son grand-père ».

Source : MNHN, Paris

« Efraim a eu un membre postérieur (5) qui était attribué à la deuxième femme de notre grand-père ».

« Ma sœur aînée, Elika, a reçu une moitié du cartilage costo-sternal (2) car elle porte également le nom de notre grand-mère » (il s'agit de la part que le chasseur donne toujours à ses parents).

« Thomas a d'abord reçu un membre postérieur (5) parce qu'il a le nom de la belle-mère » (il s'agit de la belle-mère de Otto).

— Cela veut-t-il dire que les beaux-parents de Otto recevaient un membre postérieur (5) ?

« Non ! Il recevait les vertèbres dorsales (pièce 4, toujours attribuée aux beaux-parents) ; mais après leur mort, Otto donna cette part à son beau-frère Haralt ».

« Mon frère Mikkel est ensuite né. Quelle part va-t-on lui donner, se demanda ma mère ? Son nom (il s'agit de l'homonyme défunt, Thorval) aimait bien le cou (11), donnons le lui ! »

« C'est maintenant à Batsiba de naître. Obligatoirement elle doit avoir un membre postérieur (5) ; on va lui donner la part qui allait à Thomas et à ce dernier on va donner les côtes supérieures (**qiaaqqit**, portion de 3) ».

« Quand je suis né, voilà ce qu'a dit ma mère : On va donner à Robert obligatoirement un membre antérieur (7), car son nom l'a souhaité » (il s'agit du souhait de son homonyme défunt, Erna, demi-sœur de la mère de Otto).

« Jensina est née ensuite. Entre temps ma sœur aînée, Elika, s'était mariée et elle avait quitté le village. On donna donc à Jensina la moitié du cartilage costo-sternal (2), qui était donné auparavant à ma sœur aînée. »

« Après la mort de Batsiba (tuée accidentellement par un coup de feu), est né Kristian auquel on a donné le nom d'Erinarteeq que portait auparavant ma sœur Batsiba. Obligatoirement, sa part fut donc le membre postérieur (5). »

On remarque ici l'importance fondamentale de la relation au nom dans l'attribution des parts. Lorsqu'un enfant naît, il lui est toujours attribué (par l'accoucheuse ou la grand-mère) le nom d'un ou de plusieurs défunts. Ces noms sont de préférence ceux de parents proches ; ils peuvent aussi être proposés par des familles non apparentées qui souhaitent faire revivre l' « âme-nom » d'un de leurs parents défunts.

Ainsi, le fils aîné qui porte le nom du père d'Otto s'est vu attribuer, comme par la suite sa sœur Elika, puis Jensina, la part que remet traditionnellement le chasseur à ses parents (2). Les relations de parenté qui existaient avec les défunts sont ainsi transférées sur le nouveau porteur du nom (P. ROBBE, 1981) et ce transfert s'accompagne nécessairement du report de la relation d'**upatteq**. La mère, Rachel, a perpétué ainsi le réseau de relations constitué par Otto et ses partenaires.

ATTRIBUTION DES PARTS ET REPRODUCTION SOCIALE

Dans son discours, Robert a décrit une structure d'échange qui est l'exacte reproduction de celle qui existait auparavant et où étaient impliqués les mêmes noms : le don de viande qui concrétisait la relation d'un défunt avec un partenaire est transféré sur l'enfant, homonyme du défunt.

Ce transfert constitue l'élément clef du principe de la reproduction sociale fondé sur un cycle où les enfants d'un chasseur sont d'abord ses « parents » (fig. 200). Lorsque Robert a eu un fils en 1962, il lui a donné le nom de son père Otto, mort en 1958. Le nouveau-né a été appelé « papa » par son père et par ses oncles.

En 1972, le jeune Otto avait 10 ans. Il recevait la part (2) qui était auparavant donnée à son grand-père. Il interpelait son père et ses oncles par les mêmes termes d'adresse qu'utilisait son grand-père à leur égard.

En 1981, l'enfant Otto, devenu adolescent mais encore célibataire, chassait et capturait des phoques que dépeçait sa mère. Les parts qu'elle donnait aux oncles de son fils étaient les mêmes que celles que son grand-père, Otto, remettait à ses enfants. On aurait pu penser que le jeune Otto donnerait à Robert, son père, la moitié du cartilage costo-sternal (2), part que le fils remet

Source : MNHN, Paris

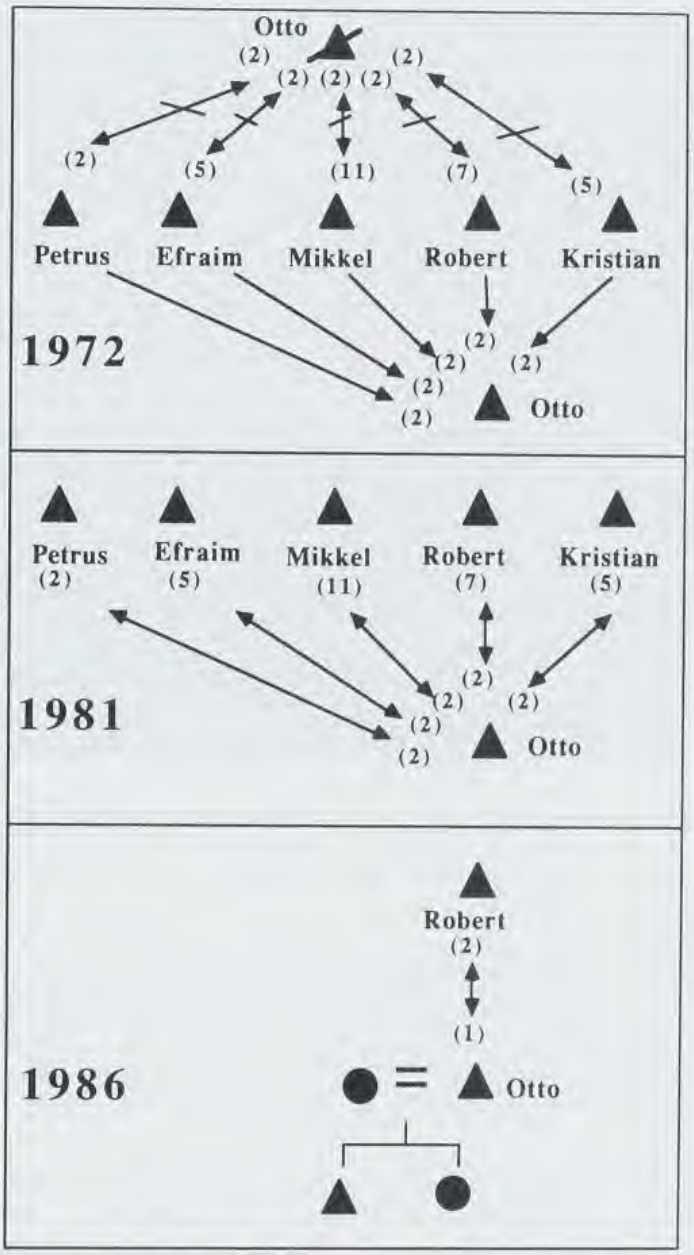

FIG. 200. — Représentation diachronique montrant, dans un famille de Tiilerilaaq, le cycle de changement de statut des personnes et la reproduction sociale (voir commentaires dans le texte).

FIG. 200. — Diachronic diagram showing the cycle of the changing status of people and social reproduction in a Tiilerilaaq family (see commentary in the text).

normalement à son père. En fait, il lui remettait la part (7), celle que son grand-père, Otto, donnait à Robert. L'identification du jeune Otto à son grand-père défunt aboutit donc à une inversion du statut social. Cette inversion est maintenue jusqu'à ce qu'un nouveau cycle commence, c'est-à-dire jusqu'à la naissance des enfants du fils du chasseur à qui sont attribués des noms de défunts. Il y a alors rétablissement du statut du jeune chasseur qui remet à son père la part (2).

C'est cette situation qui apparaît en 1986, où le jeune Otto, fils de Robert, est père de deux enfants. Il ne remet plus à son père le membre antérieur du phoque (7), bien qu'il continue de

Source : MNHN, Paris

l'appeler « mon fils » (car lui-même conserve le nom du père de Robert). La part (1) que lui donne Robert sur les phoques qu'il capture est celle qu'un père attribue traditionnellement à son fils aîné.

Reproduction sociale et reproduction biologique sont ainsi étroitement associées car tout individu cesse d'être identifié à son ou à ses éponymes dès lors qu'il a participé à la reproduction biologique.

Replacé dans une perspective classificatoire des noms de personnes comme celle proposée par LÉVI-STRAUSS (1962), l'inversion du statut social, à travers le nom, permet donc de maintenir un équilibre dans la structure du groupe « menacé par les sorties des uns, les défunts, et par l'entrée des autres, les nouveau-nés » (SALADIN D'ANGLURE, 1986). Il n'est pas douteux, non plus, qu'à travers ce système homonymique, la société donne à ses membres les moyens d'évaluer les rapports individuels qui les lient et donc d'organiser ces relations.

LE PARTAGE GÉNÉRALISÉ DE LA VIANDE

Le terme **upatteq**, qui actuellement s'applique surtout au mode de transfert de parts de viande entre partenaires, désigne également une forme de don sans contre-partie. Autrefois, lorsque la dimension du groupe de résidence le permettait, tout le monde reçevait une part de viande crue ainsi qu'un morceau de graisse, quelle que soit la taille du gibier capturé. Au cours de mes différents séjours, j'ai seulement pu observer ce type de partage généralisé avec le gros gibier comme le narval ou l'ours polaire, et nécessairement dans un petit nombre de cas, puisqu'en général plusieurs chasseurs prennent part à la capture, ce qui entraîne un partage en fonction du mode d'appropriation. Pour qu'un gibier puisse être l'objet d'un don généralisé, il faut d'abord qu'il soit possédé par un seul chasseur.

C'est la femme ou la mère du chasseur qui, après avoir effectué le dépeçage de l'animal, distribue les parts. Ainsi, lorsqu'au printemps 1981, Asta Jonathansen partagea l'ours que son fils Akko avait capturé à lui seul, elle commença par détacher la peau, puis sépara la tête ainsi que différentes parts destinées aux membres de sa famille, de façon à répondre aux obligations d'Akko vis-à-vis de ses partenaires habituels.

Elle procéda ensuite au partage de toute la viande qui restait (soit une centaine de kg), en donnant en priorité à toutes les personnes qui ne dépendaient pas directement d'un chasseur (orphelins, veuves et filles-mères). Elle donna ensuite un morceau de viande et de graisse qui n'était guère plus gros que la taille du poignet, pour chacune des maisons du village.

Cette façon de faire rappelle celle pratiquée avec les phoques à capuchon que capturait Otto dans les années cinquante :

« A cette époque, me raconte son fils Robert, il n'y avait pas encore beaucoup de maisons dans le village ; quand mon père ramenait un grand phoque à capuchon, ma mère le dépeçait en plein air à côté de notre maison. Elle découpait d'abord les différentes « pièces » qui correspondaient aux parts de mes frères et sœurs et de moi-même.

« Elle mettait tous ces morceaux de côté puis découpait les côtes qu'elle détachait une par une ou deux par deux en commençant par un côté du phoque pour finir par l'autre. S'il n'y avait pas suffisamment de parts, elle découpait la partie ventrale **agivameeq** en plusieurs morceaux.

« Quand tout était prêt, mon père se tournait vers les autres maisons et criait de toutes ses forces: **upaatsaminningii aarsiniartit** (littéralement : « vos parts de viande, venez les chercher !). Chaque adulte accourrait alors prendre la part qui lui était remise par ma mère. »

Ce type de don se pratique aussi en invitant directement les hommes du village à découper eux-mêmes un ou plusieurs morceaux de viande. Efraim Larsen mit ainsi à la disposition des hommes du village un narval qu'il avait capturé seul : après que la marée eût atteint son niveau le plus bas, entouré de tous les enfants du village qui s'approchaient du narval échoué sur l'estran, il détacha la tête puis l'ensemble du cartilage coxal, les parts (1) et (2) qui reviennent obligatoirement aux parents

Source : MNHN, Paris

FIG. 201. — Dépeçage d'un narval mis à la disposition de tous les chasseurs du village par Efraim Larsen. Tiilerilaaq, 1961.

FIG. 201. — Carving up a narwal offered by Efraim Larsen to all the hunters of the village. Tiilerilaaq, 1961.

du chasseur ou à leur homonymes si ces derniers sont morts. Ces pièces étant mises de côté, il plaça ses mains en porte-voix et dit : **Pilannu avitsilaarngaartigaaniartit** (« de ma capture, venez détacher les morceaux ») en criant très fort pour être entendu de tout le monde.

Dans ce cas, on remarque que le mode d'appropriation par tous les hommes du village qui participent au dépeçage de ce gros gibier capturé individuellement rappelle tout à fait la pratique des **avitsilaartit** qui, à la suite de toute capture collective d'un gros gibier et son partage par les **ningertit**, viennent découper librement des lambeaux de viande dans la partie qui leur est réservée (**avisilaangatsaq**). Il y a eu effectivement un don de la part d'Efraim puiqu'il était le seul propriétaire du narval ; mais aurait-il pu ne rien donner, dès lors qu'il disposait, à lui seul, d'une grande quantité de viande ?

LES BASES DU SYSTÈME DE DON DE VIANDE

Lorsque j'interrogeais les chasseurs sur le motif qui les amenait à faire des dons de viande, ils répondaient invariablement : **Una qujanginittinni imminaattimi upatsavoq... Taanna taamani nattingammii taava alia pingitsoornani nerimi upattittarpaa.** (« Celui-ci, pour nous remercier [d'avoir attribué le nom d'un défunt parent à un nouveau né], donne telle part de viande ; celui là, parce qu'il en avait pitié [il s'agit du défunt], va obligatoirement donner de la viande à son nom ». Par conséquent, si les apparentés du défunt expriment d'abord leur reconnaissance aux parents de l'enfant d'avoir transmis le nom d'un des leurs, dans tous les cas, ils transfèrent sur le porteur du nom l'affection qu'ils éprouvaient pour le défunt. Car pour eux, dans un nom, il y a « la somme des expériences et capacités productives accumulées par les individus qui ont porté ce nom » (SALADIN D'ANGLURE, 1977).

Source : MNHN, Paris

Une base tout à fait analogue semble sous-jacente aux systèmes de partage observés ailleurs dans l'Arctique, même chez les Inuit Netsilik où le partage du phoque annelé est effectué entre des partenaires qui chassent ensemble aux trous de respiration (VAN DE VELDE, 1956). Chacun d'eux reçoit une part, toujours la même, et il est interpellé par les autres sous le nom de la « pièce » de viande qu'il reçoit (par exemple, on appelle « ma cuisse » celui qui reçoit la cuisse du phoque). Ce système qui implique une participation collective à la chasse ne semble pas différer fondamentalement de celui qui associe la transmission de la part à la transmission du nom. En effet, lorsque l'un des partenaires meurt, l'enfant à qui est attribué son nom reprend aussi le nom de la part qui était associée au défunt et reçoit effectivement cette « pièce ». De même en Alaska, dans la distribution ritualisée de la viande décrite par FIENUP-RIORDAN (1983), la référence au nom est très explicite.

Le don de la viande reste néanmoins un acte volontaire et R. PETERSEN (1972), n'a d'ailleurs pas manqué de s'en étonner à la lecture des récits de la vie des ancêtres des Inuit actuels d'Ammassalik (J. ROSING, 1963). En effet, comment un chasseur peut-il se défaire volontairement d'une partie de la viande qu'il a en sa possession, surtout s'il y a pénurie ?

Il est d'abord incité à donner par la croyance en l'interdépendance entre les humains et le monde naturel, comme l'explique FIENUP-RIORDAN (1983) à propos des échanges chez les Inuit de l'île Nelson en Alaska : ce qui vient volontairement (il s'agit du gibier) doit être donné volontairement afin d'assurer son retour ; la générosité d'un chasseur apparaît donc comme favorisant la venue des phoques, ce qui ne peut qu'accroître le prestige qui l'accompagne. Le témoignage suivant de Segred Jonathansen va dans le même sens lorsqu'elle évoque la crainte que suscita la réticence de son mari, Billiam, à partager son gibier :

« Un jour que Billiam avait capturé seul un gros phoque à capuchon, il me dit qu'il ne tenait pas à donner une part à tout le monde. C'était affreux et j'étais alors très anxieuse. Le lendemain, après son départ à la chasse, je me suis empressée d'aller donner à ceux qui n'avaient encore rien reçu. Après cela je me suis sentie beaucoup mieux car je savais que le gibier serait plus proche. »

L'incitation à donner est également associée à une menace beaucoup plus redoutée de l'âme-nom. Le terme **pingitsoornani** (« obligatoirement »), qui accompagne le discours justifiant le don de viande prend toute sa signification avec l'explication qui m'a été donnée : « Si le porteur d'un nom est mal traité, s'il a de mauvais vêtements ou s'il a faim, le spectre du défunt va apparaître, menaçant, dans les rêves des apparentés. Pour retrouver la paix ces derniers devront obligatoirement et le plus vite possible soulager l'homonyme vivant du défunt ». La peur du mort qui assure ainsi une meilleure protection des déshérités apparaît comme « une violence symbolique », pour reprendre l'expression de Luis Pietro, citée par AMPHOUX & PILLET (1985).

Ces croyances, opérantes dans un système de répartition des ressources, ne sont pas nécessairement à l'origine de ce système, comme DURKHEIM (1923) le postulait à propos de toute relation du sacré avec le social dans les « sociétés primitives ». Mais doit-on, comme AUGÉ (1973), ne voir en elles que des systèmes de représentation totalement autonomes ? Dépourvues d'utilité, ces croyances auraient-elles pu en effet durer ?

COMMENSALISME ET DON DE LA NOURRITURE

A tous les visiteurs (**pulaartit**) qui se présentent, il est obligatoire de donner à manger. En hiver, quand la chasse est mauvaise, les maisons où il reste encore de la nourriture sont occupées du matin au soir par de nombreux visiteurs. J'ai souvent eu l'occasion d'observer cette situation chez Billiam et Segred Jonathansen. Au cours d'une même journée, il arrivait à Segred de sortir plus de 20 fois pour aller chercher dans la réserve un morceau de viande séchée à donner aux nouveaux arrivants. Elle aurait pu se contenter de servir du thé et des tartines de margarine ; mais la nourriture d'importation n'est pas considérée comme un don acceptable lorsqu'il y a de la viande de phoque ou d'autres nourritures locales en réserve comme le **quujuut** (mélange de plantes dans l'huile de phoque).

Qui sont ces visiteurs ? Il y a d'abord les proches parents (consanguins ou alliés) avec lesquels se pratique le don de viande entre partenaires d'échange. Viennent aussi spontanément en visite toutes

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 68. — Liste des plats de nourriture locale consommés par Jørgen Korneliussen au cours de l'enquête quantitative de 1972 et désignation des unités domestiques [entre crochets] et de son lien de parenté dans les lieux de consommation.

TABLE 68. — List of the local dishes eaten by Jørgen Korneliussen during the quantitative analysis in 1972 and designation of the household unit [in square brackets] and its kin relationships, in the place where the dish was consumed.

date	unité domestique	lien de parenté	plat consommé	Kcal
18/02	[4]	cousin germain	viande cuite	1 600
19/02	[10]	frère de sa femme	viande séchée	350
20/02	[2]	mari de sa sœur	viande séchée	1 440
22/02	[22]	neveu de sa femme	viande séchée	1 400
23/02	[10]	frère de sa femme	viande cuite	1 020
24/02	[2]	mari de sa sœur	viande cuite	1 700
26/02	[2]	mari de sa sœur	viande cuite	1 360
27/02	[28]	frère de sa femme	viande cuite	680
28/02	[22]	neveu de sa femme	algue + graisse	960
02/03	[10]	frère de sa femme	viande séchée	740

les personnes âgées du village. Les enfants ne font que rester sur le pas de la porte et repartent aussitôt qu'ils reçoivent un petit morceau. Ces visites sont aussi liées au nom personnel et le plat servi au visiteur correspond à celui qu'affectionnait son homonyme : ainsi quand Efraim Larsen rendait visite à Billiam et Segred, cette dernière lui servait toujours le **quujuut** parce que c'était le plat préféré d'Efraim, l'oncle maternel de Segred, dont il porte le nom.

L'exemple de la consommation alimentaire de Jørgen Korneliussen (tableau 68) montre qu'au cours de la période d'observation, toute la nourriture d'origine locale provient uniquement des repas pris chez un cousin germain (Jørgen n'a pas de frère vivant) et chez des alliés proches (**sagiitsiaq** : mari de sa sœur ; **ningaat** : frères ou neveux de sa femme).

Au cours de l'année 1972, Jørgen Korneliussen ne captura que 12 phoques et reçut l'équivalent de 19 phoques par le système d'**upatteq** (voir tableau 64). Compte tenu des dons qu'il devait nécessairement faire sur ses captures, il n'y a eu, au total, que l'équivalent de 26 phoques consommables dans sa maison ; cela représente la moitié de ce qui était généralement utilisé dans les maisons des autres chasseurs du village. Toute la viande disponible chez lui était donnée à ses quatre enfants tandis que lui-même et sa femme subvenaient à leurs besoins alimentaires à l'occasion de visites quotidiennes à leurs proches.

Contrairement à cette attitude qui permet de compenser un manque de nourriture par les visites (**pulaarnerngat**), les chasseurs qui disposent d'un excédent assez large, non seulement accueillent les visiteurs spontanés, mais aussi lancent des invitations qui dépassent largement les limites de la famille étendue. C'est pour eux l'occasion d'augmenter leur prestige de bon chasseur par une réputation de générosité. Dans la maison d'Erinarteeq [22], où plus de 60 phoques annelés ont été consommés (et à cela s'ajoute la viande des phoques à capuchon correspondant à 26 équivalents-phoques), on trouvait ainsi de nombreux visiteurs appartenant à l'un quelconque des groupes de germains autour desquels s'établissent les structures sociales du village.

Cette intense circulation de nourriture entre les différentes unités domestiques du village entraîne-t-elle une répartition égalitaire ?

Il est certain qu'au cours de la période hivernale où la nourriture se faisait rare, Jørgen Korneliussen ne couvrait pas totalement ses besoins caloriques (1 600 kcal par jour) et il se plaignait souvent de la faim (**kaannaraaq**) alors que le régime des autres chasseurs suivis, beaucoup plus riche en graisse, leur procurait près de 3 000 kcal. Il y a, de fait, des familles entières qui souffrent régulièrement de la faim (**kaattartit**, « ceux qui ont faim ») et ceux qui disent ne jamais la connaître

Source : MNHN, Paris

FIG. 202. — Consommation d'un phoque à capuchon faisandé (**migiaq**) à l'occasion d'une fête donnée par Erinarteeq et Charlotte Jonathansen. Chacun se sert librement sur la carcasse autour de laquelle se succèdent les différentes familles du village. Tiilerilaaq, août 1972.

*FIG. 202. — Eating gamy hooded seal meat (**migiaq**) at a celebration given by Erinarteeq and Charlotte Jonathansen. People help themselves to the carcass to which the different families of the village come one by one. Tiilerilaaq, August 1972.*

Source : MNHN, Paris

(**kaanneq-ajeertut** « ceux qui n'ont jamais faim »). Il n'empêche que l'obligation du don de nourriture permet à l'ensemble du village de conserver un accès à la production locale et de se maintenir.

Autrefois, la consommation alimentaire dans les groupes de résidence occupant une seule maison était partiellement collective et ritualisée ; elle pouvait aboutir à une répartition plus égalitaire de la nourriturre. Après la distribution des parts de viande et de graisse crue qui revenaient aux différents partenaires du chasseur, m'a expliqué Joseph Kajammat, on mangeait collectivement le foie, l'intestin et le cœur. Le foie cuit était découpé en petits cubes et chaque personne en recevait un morceau. De l'intestin, également après cuisson, chaque adulte recevait un morceau et les enfants une petite part. Le cœur était partagé uniquement entre les hommes.

Consommation collective et festive

Les dons de nourriture cuite ou directement consommable s'ajoutent donc à ceux qui, sous la forme de parts de viande crue, résultent du système d'**upatteq**. Plus de la moitité de toute la viande des phoques capturés à Tiilerilaaq circule ainsi sous forme de dons (dans les tableaux 64 à 67, concernant la répartition de la seule viande du phoque annelé, on relève déjà que 43 % des captures sont distribuées sous forme de parts). La quantité de viande consommée au cours de visites informelles est plus difficile à préciser : au cours de l'enquête quantitative, le lieu de consommation n'a été précisé que dans des cas exceptionnels comme celui de Jørgen qui, sur une période assez longue, a pris l'essentiel de sa nourriture en dehors de chez lui. Compte tenu des mouvements que provoque inévitablement l'annonce de l'arrivée d'un phoque dans une maison et de l'afflux des visiteurs quand la persistance d'une fumée indique que la cuisson est en cours, on peut estimer que près d'un quart de la nourriture produite localement est ainsi transférée.

Une importante quantité de nourriture est également transférée à l'occasion des fêtes qui, traditionnellement, marquent le début d'un cycle (la nouvelle année, le premier phoque capturé par un enfant). Cette tradition s'étend aujourd'hui aux débuts de scolarité et aux anniversaires. Par exemple, à l'occasion de la première inscription à l'école de leur dernière fille, Erinarteeq et son épouse invitèrent tout le village à venir consommer en plein air le **migiaq** (un phoque à capuchon laissé faisander sans sa peau, à l'ombre, pendant trois semaines). La fête se prolongea jusqu'à la nuit car les familles se succédaient, par groupes appelés successivement, autour de la carcasse et se rassasiaient de cette viande au goût très fort.

Comme l'a fait remarquer de Garine (1981), les dons de nourriture en général, et plus spécialement dans un contexte festif, ne servent pas uniquement à satisfaire des besoins nutritionnels mais essentiellement à médiatiser des relations entre les individus et à préciser le statut de chacun des partenaires. Les repas collectifs ritualisés de phoque à capuchon l'hiver, décrits par Rasmussen (1933), en sont une illustration. Les femmes consommaient les morceaux de viande découpés par les hommes qui les leur tendaient. Par ce geste les chasseurs rappelaient symboliquement leur statut de pourvoyeur de viande de phoque.

La fête des Rois-Mages, décrite par Nooter (1975), avec échanges et dons généralisés, influencée dans sa forme actuelle par celle de la côte ouest, rappelle les grandes fêtes solsticielles d'autrefois, communes à l'ensemble des groupes inuit et où tout était mis en commun au paroxysme de l'obscurité (Mauss & Beuchat, 1906 ; I. Kleivan, 1960 ; Saladin d'Anglure, 1978).

Toutes ces manifestations collectives établies sur des bases d'échange participent aux fondements de l'organisation sociale qui correspond, comme le suggère Fienup-Riordan (1983), à un vaste système d'échange qui met en relation parenté, anthroponymie, partage du gibier, rituel et cosmologie.

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

CONCLUSIONS

Les relations d'une société de chasseurs avec le milieu naturel

L'intérêt anthropologique pour les sociétés de chasseurs remonte au XIXe siècle, avec les tenants de l'évolutionnisme social comme Morgan, Tylor et Engels qui cherchaient en elles une forme fossilisée des premières structures sociales. En s'inspirant de l'écologie évolutionniste, E. A. Smith (1983) a tenté de montrer ce qui persiste de ces idées dans le contexte moderne. Il peut sembler quelque peu simpliste que l'histoire de l'humanité soit le résultat d'une évolution linéaire des différentes populations à travers une série de réponses adaptées à l'environnement naturel ou économique. Néanmoins, Smith, reprenant le concept écologique d'adaptation (Steward, 1936, 1955 ; Rappaport, 1967 ; Service, 1971 ; Bicchieri, 1972 ; Netting, 1977 ; Bettinger, 1980), pense pouvoir conserver une théorie globale de l'évolution des sociétés fondée sur l'hypothèse de la productivité maximale (« optimal foraging theory ») en relation avec les contraintes socio-écologiques : les structures les mieux adaptées tendraient à diminuer les risques de famine en favorisant un meilleur rendement de la production.

Diamétralement opposés à cette conception, certains anthropologues vont jusqu'à nier tout lien entre les structures sociales et les conditions de l'environnement physique. Par exemple, Turner (1980), à propos des Aborigènes australiens, observe que, dans un même milieu, l'organisation sociale peut être fondée soit sur un modèle de confédérations de lignées, soit sur un modèle d'incorporation territoriale. Ces différents modèles constitueraient des réponses au problème de la vie en commun et non pas à une recherche d'équilibre entre population et ressources du milieu, problème considéré comme secondaire par rapport à celui de l'équilibre social.

Avec les sociétés inuit pour lesquelles l'influence d'un environnement contraignant semblait déterminant, les mêmes difficultés d'interprétation persistent. Malaurie (1962), en replaçant l'histoire sociale des Esquimaux polaires dans un grand panorama climatique, qui du Ve siècle avant J.C. à nos jours marqua tout l'Arctique de ses phases, observe que « partout la variation des faits humains et culturels suit la variation des faits du milieu ». Spencer (1959), Heinrich (1960, 1963), Damas (1969, 1975) ont établi des niveaux d'interactivité entre la société et l'environnement. Pour Damas par exemple, la mobilité et la composition fluctuantes des « bandes » étaient une réponse écologique.

En fait, Mauss & Beuchat (1906) avaient analysé la société inuit sur la base du dualisme saisonnier mais ils se défendaient bien d'impliquer que l'organisation sociale et ses changements considérables d'une saison à l'autre (regroupement d'hiver dans la « maison longue » opposé à la dispersion des chasseurs en été) sont dépendants directement des variations de l'environnement physique. Ces variations constituaient plutôt une opportunité mise à profit pour l'expression d'un principe social de portée générale, à savoir : l'alternance de périodes de regroupement avec une vie sociale intense et de périodes de dispersion avec une plus grande part de vie individuelle. Les conditions extrêmes du milieu, en exacerbant l'opposition des saisons, permettaient de montrer clairement cette alternance.

Saladin d'Anglure (1986, 1989) va plus loin. Il fait remarquer que, depuis Mauss & Beuchat (1906), aucune nouvelle théorie rendant compte des structures de la société inuit n'a été proposée en dehors du concept de « flexibilité » (Willmott, 1960 ; Balikci, 1970 ; Adams, 1972 ; Guemple, 1972 a, 1972 b ; Lange, 1977). Ce concept traduit les possibilités d'adaptation aux diverses contraintes de l'environnement physique et culturel à partir des exceptions aux règles sociales. Pour

Source : MNHN, Paris

SALADIN D'ANGLURE (1988), ces exceptions doivent être vues comme l'expression d'un « modèle ternaire qui donne un statut épistémologique aux marges et à leurs chevauchements ». Le « modèle ternaire » permet de dépasser le dualisme sur lequel étaient basées toutes les approches de l'organisation sociale inuit : dualisme saisonnier (activités groupées / activités dispersées) et dualisme sexuel (l'homme chasseur / la femme préparant les peaux et la nourriture). Dans ce dernier cas, par exemple, les « marges et chevauchements » correspondent à des transferts de fonction lorsqu'une femme prend le statut de chasseur, ce qui n'était pas rare d'après des témoignages récents (BRIGGS, 1974 ; ROBERT-LAMBLIN, 1981 ; ROBBE, 1981) à la suite du décès d'un chasseur ou lorsqu'il n'y avait que des filles dans une fratrie. Or ces « chevauchements » pourraient constituer « le véritable axe structural de la société inuit » (SALADIN D'ANGLURE, 1988) que seule une approche holiste permet de situer dans le milieu physique et biologique.

A partir des observations que j'ai effectuées à Tiilerilaaq et sans revenir sur l'ensemble des discussions accompagnant chacun des chapitres du présent mémoire, il est possible de préciser à quel niveau se situent les interactions entre la société et le milieu. L'étude des stratégies individuelles m'a permis de mettre en lumière les bases de ces interactions. Ayant pris en compte simultanément les conditions physiques et biologiques ainsi que l'environnement économique en pleine transformation, j'apporte ainsi un élément de réflexion au débat permanent qu'évoque LANGANEY (1988) sur les liens possibles entre les contraintes biologiques et les normes sociales.

INDIVIDUS ET SOCIÉTÉ FACE AU MILIEU NATUREL

Lors de mes premiers séjours sur le terrain, l'absence d'organisation dans le déroulement des activités de chasse et le comportement individualiste qui pourrait se comparer à la déstructuration du peuple Ik décrite par TURNBULL (1987) m'amenaient à me demander si la règle qui, apparemment, était celle du « chacun pour soi » ne traduisait pas un manque d'organisation sociale. Ce sont d'ailleurs ces aspects déroutants de la diversité des réponses individuelles des Inuit du Canada Central qui ont amené GUEMPLE (1972) à parler d'une absence de structuration et de normes (« formlessness »).

L'analyse des stratégies individuelles des chasseurs de Tiilerilaaq montre qu'effectivement chacun a une approche quasi autonome avec des décisions relativement diversifiées face aux mêmes contraintes physiques qu'imposent les types de temps et les glaces. Compte tenu de la taille modeste du gibier, du caractère dispersé et aléatoire de sa présence, la chasse relève de décisions individuelles influencées à la fois par le savoir-faire et l'histoire personnelle de chacun. Nous avons vu, par exemple, que le kayak, qui a persisté à Tiilerilaaq longtemps après l'introduction des barques à moteur, correspondait surtout à un choix stratégique. Contrairement à l'explication avancée par NOOTER (1976), son usage n'était pas en relation directe avec la densité des glaces dérivant dans le fjord de Sermilik mais avec la proximité du gibier. Le conservatisme apparent de ce village correspond donc, en fait, au choix d'une stratégie de chasse à courte distance pour laquelle le kayak est le moyen de déplacement le plus économique. Les résultats de chasse de Haralt Boassen montrent précisément que ce choix n'est pas *a priori* moins bon que celui des chasseurs rendus plus mobiles grâce à l'usage de la barque à moteur. De la même façon, en hiver, les chasseurs comme Aron Kristiansen ou Lars Taqqesima qui pratiquent la pêche à travers la glace, dont le rendement est certainement faible mais assure le quotidien, n'ont évidemment pas fait un choix stratégique comparable à celui d'Erinarteeq Jonathansen qui a misé toute son énergie sur un déplacement en traîneau jusqu'au fond du fjord sans être assuré de capturer une quantité de phoque en rapport avec cet investissement d'énergie.

Les exemples de stratégies de chasse montrent qu'il n'y a pas de réponse unique mais une grande variété de réponses qui combinent des éléments d'appréciation de l'environnement physique, des éléments psychologiques (attachement affectif à un lieu donné de chasse), sociologiques (règles de priorité d'accès au gibier), économiques (accès au gibier capturé grâce à l'acquisition de « parts »), symboliques (donner la part du nom). Les stratégies de chasse sont donc la résultante des relations entre les réponses possibles individuelles, le milieu et la société.

Source : MNHN, Paris

Car si la chasse repose sur l'initiative individuelle, toute forme d'individualisme est contrecarrée par des règles contraignantes qui sauvegardent la cohésion du groupe. Qu'il s'agisse de la poursuite et de l'appropriation du gibier, de l'occupation du territoire de chasse, de l'utilisation des moyens de transport et des armes, toutes attitudes ou techniques qui vont contre le consensus se heurtent à la réprobation collective. Toute action individuelle est en fait dépendante de la société qui témoigne de la règle et de la coutume.

En premier lieu, le prestige du chasseur se joue sur son activité. Celui qui sort régulièrement, qui ne craint pas de prolonger son affût lorsque le temps le permet et dont le succès à la chasse découle de cette attitude volontariste, suscite l'admiration de tout le groupe de résidence. Même s'il rapporte peu de gibier, la collectivité manifestera toujours de l'intérêt à son égard dans la mesure où son effort reste soutenu. Les encouragements que prodigue son entourage participent à la poursuite de cet effort individuel. En revanche, le chasseur « qui ne bouge pas » (**qannginngilaq**), donne toujours, à qui veut l'entendre, une explication qui exclut la paresse, comme par exemple une avarie de son kayak ou la trop grande fatigue de ses chiens, afin de couper court aux commentaires désobligeants.

De la même façon, l'habileté d'un chasseur est le sujet de commentaires. Celui qui manque son but au cours d'une chasse invoquera toujours des raisons qui excluent la maladresse : par exemple la manifestation intempestive d'un bruit. Ce besoin de justification, qui fait souvent référence à des causes surnaturelles (P. Robbe, 1983), montre encore l'importance du cadre social dans lequel se déroule l'action individuelle.

Cet intérêt de la collectivité pour chaque individu peut s'expliquer par le système de gestion des ressources. En effet, si l'appropriation est essentiellement individuelle, dans le cadre d'une unité domestique (un chasseur, sa femme et ses enfants), elle implique toujours une dimension collective, dans la mesure où 60 % du gibier capturé fait l'objet de transferts entre les différentes unités de production. Par le système de « don de viande » qui structure les relations sur une base dyadique, toute la collectivité se trouve ainsi concernée, de proche en proche, par l'activité de chacun des chasseurs.

Cependant, chaque unité domestique conserve son indépendance, étant donné qu'elle est la seule à décider combien elle donne et combien elle garde. Ceci nous amène à constater qu'un système qui laisse à l'individu l'initiative du partage reste stable à la fois grâce à des éléments coercitifs et par la multiplication et la diversification des relations sociales. Dans quelle mesure un milieu contraignant dont découlent les aléas de la production a-t-il favorisé dans ce sens l'organisation sociale ?

Cycles biologiques et société

Les variations saisonnières de la quantité et de la composition des ressources alimentaires ne sont pas vraiment spécifiques des régions polaires. On retrouve leur influence dans les adaptations à l'alimentation de la plupart des groupes humains en équilibre de subsistance, jusqu'au plus profond des forêts équatoriales (Pagézy, 1988). Cependant, il faut faire la distinction entre leurs conséquences sur les activités de production et sur la structure du système de répartition.

Pour les Inuit de Tiilerilaaq comme pour les Twa du Zaïre dont Pagézy a suivi le système organisationnel à travers la succession des saisons, ainsi que pour les Pygmées Aka de Centrafrique (Bahuchet, 1985), les règles d'appropriation du gibier ne varient pas au cours du cycle annuel. En revanche, les règles inuit de répartition changent considérablement et entraînent, pendant l'hiver du mois d'octobre au mois de mai, des conséquences aussi bien sur la consommation que sur la vie sociale. Il s'agit là d'une caractéristique sociale liée, dans le discours même des Inuit de la région d'Ammassalik, à l'insuffisance de la production au cours de cette période : **ugiimi upattittarpuut qaneq kaatartuut** (« en hiver, on partage car il faut se rendre compte qu'on a faim »). D'une façon générale, les règles du partage s'appliquent avec d'autant plus de rigueur que le gibier se fait rare ; mais, lorsqu'en hiver les conditions de capture sont uniformément bonnes, l'application des règles est alors moins stricte.

Source : MNHN, Paris

Dans le cadre de la problématique de l'équipe CNRS Anthropologie Alimentaire Différentielle, nous avons comparé les stratégies inuit d'utilisation du milieu naturel à celles des autres populations vivant en milieu contraignant. Il est apparu que les choix alimentaires peuvent s'écarter, parfois dans une large mesure, des possibilités offertes par le milieu. De Garine (1981) a mis en lumière la base culturelle de ces choix comme une dimension fondamentale des sociétés humaines. On observe, en effet, toute une gamme de variantes dans un même milieu naturel. Cela va même jusqu'à influencer les qualités organoleptiques des aliments (Hladik, 1989) par les systèmes de représentation, en fonction des conceptions nutritionnelles où l'imaginaire est intimement mêlé à la perception (de Garine & Hladik, 1989). Ce décalage de la perception pourrait éventuellement apparaître chez les Inuit au cours du cycle saisonnier. Les investigations en cours, qui font suite aux observations publiées par Hladik *et al.* (1986) devraient apporter dans ce domaine des éléments d'appréciation sur la répercussion des cycles biologiques sur l'organisation sociale inuit et les systèmes de représentation qui lui sont associés.

Fienup-Riodan (1983), à propos des chasseurs de l'île Nelson, a également constaté que les Inuit établissent des relations structurées avec les cycles de régénération des ressources. Les cérémonies qui ponctuent les cycles saisonniers sont à mettre en relation avec cette structuration : par exemple à l'occasion de la fête des vessies, les chasseurs et leur famille immergent, à travers la glace, les vessies des phoques capturés l'année précédente afin que les âmes immortelles des phoques, réfugiées dans la vessie au moment de la capture, permettent le renouvellement de l'espèce.

En fait, toutes les institutions associent le cycle social et le cycle biologique. A travers les termes d'adresse et de référence qui, par exemple, identifient l'enfant à l'aïeul défunt dont il porte le nom : le cycle des générations engendre des relations sociales dont le partage de la nourriture est l'une des conséquences. De la même façon, l'adoption dont Saladin d'Anglure (1988) a montré l'importance chez les Inuit d'Iglulik (30 % des enfants sont adoptés, soit, en moyenne, un enfant par famille), s'intègre dans ce cycle de renouvellement. Quels que soient les fondements de cette institution, démographiques (Dunning, 1962), économiques (Spencer, 1959), sociologiques (Guemple, 1979), psychologiques ou symboliques, ce qui nous paraît important, du moins en ce qui concerne la région d'Ammassalik, c'est qu'à travers ses noms, l'adopté, comme n'importe quel enfant, est identifié à ses éponymes et c'est en référence à ces derniers que s'établissent les relations sociales concrétisées par l'**upatteq** (le don de la viande).

Persistance et changements de la société inuit

Comme dans toutes les sociétés traditionnelles, le contact du monde industrialisé a entraîné au cours des dernières décennies une accélération des transformations du monde inuit. L'un des aspects les plus frappants pour un observateur non inuit est la quasi-disparition des kayaks dans les eaux du fjord, remplacés par les barques à moteur et des bateaux plus puissants. La plupart de ces observateurs le regrettent et conçoivent cette évolution comme une perte d'identité sociale (acculturation).

L'ensemble des données présentées dans ce mémoire va à l'encontre de cette façon de juger les sociétés en niant leur dynamique. L'organisation de la chasse, l'occupation du territoire et les relations que cela implique, la structure du groupe de résidence ainsi que les règles de partage de la viande qui ont persisté à Tiilerilaaq montrent qu'il n'y a jamais eu de rupture entre le monde inuit découvert par Holm à la fin du XIXe siècle et le Groenland où l'hélicoptère assure le transport entre les villages.

De la même façon, Dorais (1984 b) a montré, chez les Inuit de Quataq du nouveau Québec, la persistance des structures socio-territoriales au cours du XXe siècle. Chez les Inuit de Pelly Bay au Canada, Remie (1983) a décelé la persistance d'une structure religieuse ancienne alors que la population est depuis longtemps entièrement christianisée. Cela pourrait être rapproché de l'histoire des habitants de Tanna aux Nouvelles-Hébrides. Jean Guiart (1956) y décrit l'histoire d'un peuple qui s'approprie le message chrétien pour perpétuer ses valeurs, son mode de vie traditionnel. Cette

Source : MNHN, Paris

FIG. 203. — La barque en matière plastique et son moteur, qui ont remplacé le kayak, font désormais partie intégrante des stratégies de chasse. Cette technologie d'emprunt implique aussi une plus grande circulation monétaire.

FIG. 203. — A plastic boat and its motor, which have replaced the kayak and are now an integral part of hunting strategies. This borrowed technology also results in more monetary exchange.

appropriation du présent lui sert à occulter auprès du pouvoir extérieur une tradition qu'il continue à faire vivre à son insu.

L'expérience vécue par FIENUP-RIODAN en Alaska (1983), où l'impact de la société nord-américaine a entraîné de profonds changements, montre que la structuration sociale n'est pas forcément exprimée à travers les aspects qui déçoivent le visiteur en quête d'exotisme. Alors qu'elle était décontenancée par l'utilisation de la langue anglaise dans la conversation courante, on fit remarquer à cette ethnologue qu'elle était arrivée dans le village au bon moment car les « seal-parties », fêtes dont elle n'avait jamais entendu parler, allaient commencer. Par la suite, en participant à ces fêtes organisées par la mère ou la femme du chasseur qui a tué son premier phoque de l'année, elle pénétra peu à peu dans l'univers social inuit où perdurent des structures entièrement appuyées sur les croyances traditionnelles. De la même façon, BAHUCHET (1989) constate que les Aka restent des chasseurs spécialisés malgré leur intégration dans une société de cultivateurs, elle même intégrée au monde moderne.

A Tiilerilaaq, dans le contexte des années 80, il est clair que des structures anciennes sont maintenues, bien que l'acquisition et l'entretien d'un matériel modernisé ait entraîné, davantage que par le passé, une circulation monétaire qui s'ajoute aux traditionnels dons de viande.

Le tableau 69 traduit la situation des différentes unités domestiques de Tiilerilaaq dont j'ai pu calculer en « équivalent-phoque » à la fois le résultat des captures et les revenus monétaires.

On constate que l'effort de production des différents chasseurs ne diminue pas avec les rentrées d'argent frais (autres que celles provenant de vente du gibier). Il faut, bien sûr, tenir compte des personnes âgées et handicapée (unités 3, 8 et 17) dont les revenus sont essentiellement les pensions

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 69. — Ressources en « équivalent-phoque » de chaque unité domestique du village de Tiilerilaaq en 1971/72.

TABLE 69. — Resources in "seal-equivalents" of each household unit of Tiilerilaaq village in 1971/72.

unités domestiques		ressources locales (eq. ph.)	salaires et/ou aides sociales (eq. ph.)	total (eq. ph.)
Jørgen K.	[1]	16	5,4	21,4
Haralt B.	[2]	88	4	92
Masanti A.	[3]	9	32	41
Janus A.	[4]	110	2,7	112,7
Mathias A.	[5]	0	141,4	141,4
Vittu K.	[6]	50,6	100,4	151
Inttali S.	[7]	19	80	99
Joseph K.	[9]	6,4	33,4	39,8
Billiam J.	[10]	73	50,3	123,3
Annie N.	[11]	47	58,6	105,5
Petrus L.	[12]	29	1,4	30,4
Efraim L.	[13]	44	8,9	52,9
Mikkel L.	[14]	29	86,3	115,3
Robert U.	[15]	101,7	6,8	108,5
Kristian U.	[16]	27	212	239
Karola M.	[17]	3	61	64
Taqqesima T	[18]	158	6	164
Karl L.	[19]	49	4	53
Lars T.	[20]	135	0	135
Lars J.	[21]	10	99,1	109,1
Erinarteeq J.	[22]	140	102	242
Paulus J.	[23]	35	4	39
Eliarse T.	[25]	55	5,4	60,4
Paulus L.	[26]	105,4	5,4	60,4
Eigil M.	[27]	11	5,4	16,4
Kristian J.	[28]	51	67,9	118,9
Eigil T.	[30]	21	128,4	143,4
Aron K.	[32]	90	8,1	98,1

ou aides sociales, ainsi que des employés (5, 16, 21 et 31) qui ne peuvent qu'occasionnellement chasser. Pour toutes les autres unités domestiques, les ressources monétaires, consacrées aux dépenses entraînées par le nouveau mode de vie, seraient insuffisantes si elles devaient servir à l'alimentation. Ainsi, compte tenu des conditions locales où la principale ressource (le phoque) procure à la fois la nourriture (viande) et l'argent frais (vente des peaux), plus le niveau de vie s'élève, plus on tend à conserver une alimentation traditionnelle. La proportion des calories provenant des aliments importés qui, pour les chasseurs, varie saisonnièrement entre 28 % et 36 % traduit cette tendance.

Dès lors que les activités de chasse intègrent une perception du monde fondée sur l'échange (le don de la viande ; la « proximité » du gibier et du chasseur généreux), les chasseurs conservent nécessairement une organisation reposant sur ce principe.

L'intégration à une structure politique et juridique récemment importée n'a évidemment pas supprimé les désordres et les tensions entre individus inhérents à toute communauté humaine, pas plus que les duels de chant (ROULAND, 1979 ; LE CHÊNE, 1986) ou l'intervention du chamane (SALADIN D'ANGLURE, 1989) ne pouvaient par le passé éviter ces dysfonctionnements (BALIKCI, 1980).

L'interdépendance entre la société et l'environnement se conçoit, au cours de cette récente évolution du monde inuit, comme la suite des étapes passées où Nature et Culture ne peuvent être considérées indépendamment afin d'être opposées l'une à l'autre, selon un paradigme qu'Edgar

Source : MNHN, Paris

MORIN (1983) considère comme dépassé. Et lorsque je tente de préciser ce rapport Nature/Culture par l'analyse des résultats de la chasse, il apparaît que, si la relation est totalement imprévisible à l'échelle d'une journée, sur de plus longues périodes apparaissent des invariants qui caractérisent les stratégies individuelles.

Les caractéristiques individuelles, reconnues et acceptées comme telles par l'ensemble de la société, contribuent à faciliter les mutations d'une communauté à faible effectif qui apparaît beaucoup moins fragile qu'on avait pu le croire lors de sa découverte.

Source : MNHN, Paris

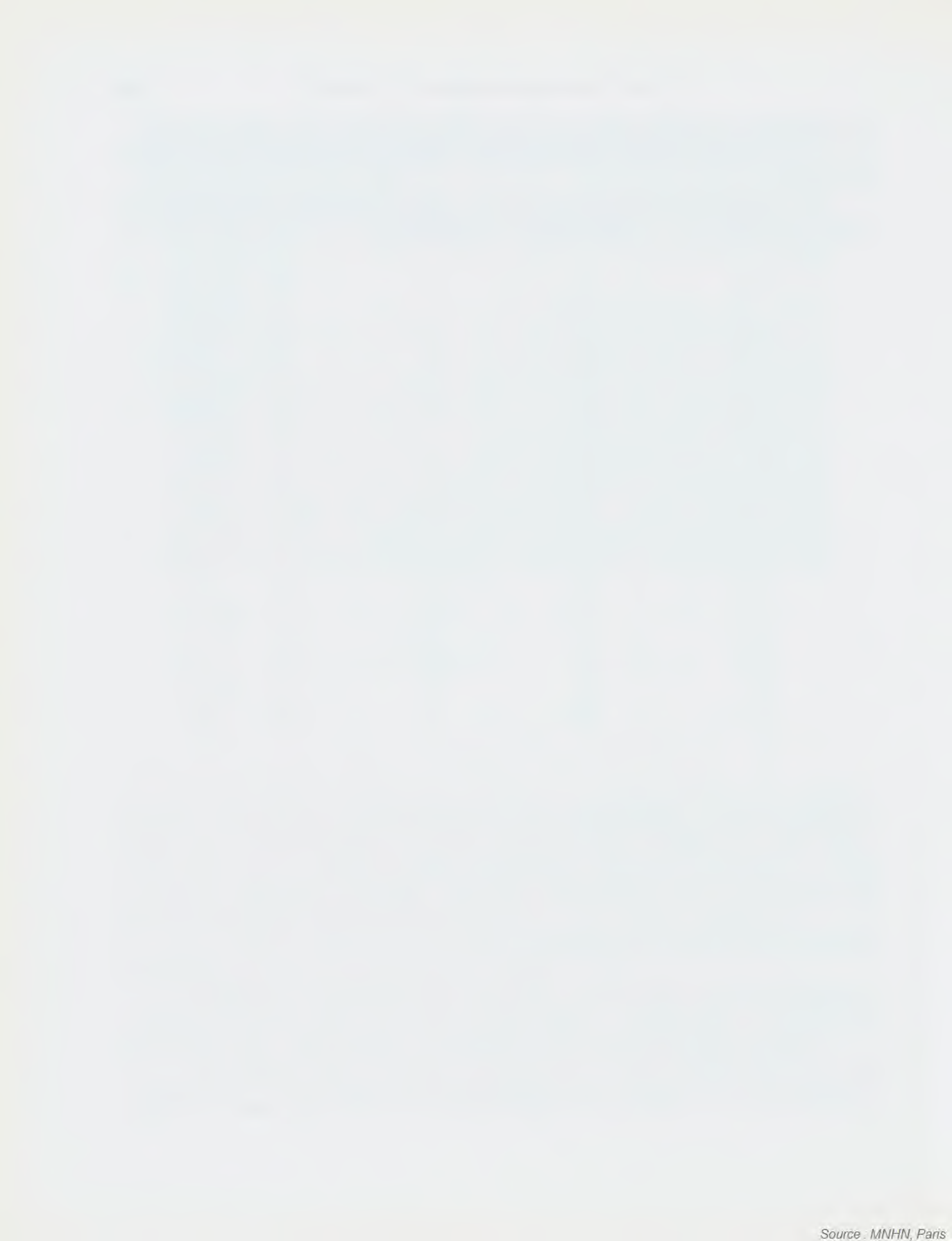

Source : MNHN, Paris

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGER, T.A. & AGER, L.P., 1980. — Ethnobotany of the Eskimos of Nelson Island, Alaska. *Arctic Anthropology*, **17** (1) : 27-48.

ADAMS, C., 1935. — The relation of general ecology to human ecology. *Ecology*, **16** : 316-335.

ADAMS, C., 1972. — Flexibility in Canadian Eskimo social forms and behavior : a situational and transactional appraisal. *In* : L. GUEMPLE, *Proceedings of the American Ethnological Society, 1971*. University of Washington Press, Seattle : 9-16.

ADAMS, R.N., 1974. — The implications of the energy flow studies on human populations for the social sciences. *In* : *Energy Flow in Human Communities : Proceedings of a workshop, International Biological Program*, Pennsylvania State University : 21-31.

AMPHOUX, P. & PILLET, G., 1985. — *Fragments d'écologie humaine*. Castella et Editions de l'université de Bruxelles, 385 pp.

ANON., 1939. — *Carte au 1/250.000, Grönland, 66 ö, Schweizerland*. Geodætisk Institut, Copenhagen.

ANON., 1950. — *Carte topographique au 1/50.000, Angmagssalik Ö*. Geodætisk Institut, Copenhagen.

ANON., 1950. — *Grønlandsskommissionens betænkning*. København, 6 volumes in 9.

ANON., 1967. — *Provisional mean temperatures and mean atmospheric pressure in Greenland 1961-65*. Det Danske Meteorologiske Institut, København.

ANON., 1968. — *Summaries of weather observations at weather stations in Greenland, 1961-1965 and 1966-1970*. Det Danske Meteorologiske Institut, Charlottenlund, København.

ANON., 1969. — *Arctic Pilot*. Hydrographic Department under the authority of the Lords Commissioners of the Admiralty, London, 657 pp.

ANON., 1969. — *Provisional total amount of Precipitation in mm, Greenland 1961-65*. Det Danske Meteorologiske Institut, København.

ANON., 1968-1973. — *Provisional mean temperatures and total amount of precipitation in mm, Greenland 1966-1971*. Det Danske Meteorologiske Institut, Charlottenlund.

ANON., 1974-1982. — *Provisional mean temperatures and total amount of precipitation in mm, Greenland 1972-1981*. Det Danske Meteorologiske Institut, København, 10 pp.

ANON., 1955-1957. — *Kalâtdlit-Nunãne piniartut pissainut titartaivît katiternere 1. april 1954- 31. marts 1956. / Hunting statistics based on the Greenlanders' lists of game in the period April 1st, 1954 to March 31 st, 1956*. Ministeriet for Grønland, København, 34 pp.

ANON., 1958. — *Kalâtdlit-Nunãne pissainut titartaivît, 1. april 1956-imît 31. marts 1957-imut. Katiterneqarnere ãmalo piniarnerup autdlainiarneruvdlo 1 jan. 1958- imît ârqigssussivigine qarneranik maligtarissagssat./ Hunting statistics based on the Greenlanders'lists of game killed in Greenland in the period April 1st, 1956, to March 31st, 1957. Regulations respecting game hunting in force up to January 1 st, 1958*. Ministeriet for Grønland, København, 51 pp.

ANON., 1959. — *Kalâtdlit-Nunãne piniartut pissainut titartaivît katiternere 1. april 1958-31. marts 1959. Tunissagssiat handelîmut tunissat ãma 1958-ime niorkutigssanik atortugssanigdlo handelimut pisiat./ Hunting statistics based on the Greenlanders' lists of game killed in Greenland in the period april 1 st, 1958, to march 31 st, 1959. Sale of products to the Royal Greenland Trade Department and purchase of goods and materials from the Royal Department in 1958*. Ministeriet for Grønland, København, 57 pp.

ANON., 1960. — *Kalâtdlit-Nunãtane piniartut pissainut titartaivît katiternere 1. april 1959-31. marts 1960. Tunissagssiat handelîmut tunissat ãma niorkutigssanik atortugssanigdlo handelimut pisiat 1959. Inûtigssarsiornerme atortunik nalunaerssûtit, autdlainiarnermik erkigsisimatitsinermigdlo maligtarissagssat. / Hunting statistics based on the Greenlanders' lists of game caught in Greenland in the period 1/4 1959 to 31/3 1960. Purchase of products by the Royal Greenland Trade Department and sale of goods and materials from the Royal Department in 1959. Hunting and catching output. Regulations respecting game and hunting*. Ministeriet for Grønland, København, 63 pp.

ANON., 1961-1962. — *Kalâtdlit-Nunãne ûmassut pissarinexartut amerdlassusé 1. april 1960-31 marts 1962. / Specifications of animals caught in west, north and east Greenland 1. april 1960-31 march 1962*. Ministeriet for Grønland, København.

ANON., 1963-1966. — *Kalâtdlit-Nunãne piniartut pissainut titartaivît katiternere 1. april 1962-31. marts 1966. Tunissagssiat handelîmut tunissat ãma niorkutigssanik atortugssanigdlo handelimut pisiat 1962. Hunting statistics based on the Greenlanders' lists of game caught in Greenland in the period april 1-4 1962 to 31-3 1966. Purchase of products by the*

Source : MNHN, Paris

Royal Greenland Trade Department and sale of goods and materials from the Royal Greenland trade Department in 1962. Ministeriet for Grønland, København.

ANON., 1967-1975. — *Kalâtdlit-Nunâne piniartut pissainut titartaivît katiternere 1. januar-31. december 1966...1974 Tunissagssiat handelimut tunissat âma niorqutigssanik atortugssanigdlo handelimut pisiat 1966...1974 / Hunting statistics based on the Greenlanders' lists of game caught in Greenland in the period 1/1-31/12 1966...1974. Purchase of products by the Royal Greenland Trade Department and sale of goods and materials from the Royal Greenland trade Department in 1966...1974.* Ministeriet for Grønland, København.

ANON., 1976-1984. — *Kalâtdlit-Nunâne piniartut pissainut titartaivît katiternere il. il. 1975...1983- Sammendrag af Grønlands Fangstlister M. V. 1975...1983.* Ministeriet for Grønland, København.

ANON., 1957. — *Abridged international ice nomenclature, development and approval by the World Meteorological Organisation.* Department of Transport, Canada Meteorological Branch.

ANON., 1973. — *Land council regulation on change in the Greenlandic orthography.* Nuuk, Grønland.

ANON., 1976. — *Fiskeri & fiskeriundersøgelser ved Grønland.* Ministeriet for Grønland, København, 27 pp.

ANON., 1976. — *Manual of nutrition.* Ministry of Agriculture, Fisheries and Food, London, 135 pp.

ANON., 1983. — Eskimo diets and diseases. *The Lancet.* 21 mai : 1139-1141.

ANON., 1986 a. — *Besoins énergétiques et besoins en protéines.* Rapport d'une consultation conjointe d'experts FAO/OMS/U-NU, Série de rapports techniques 724, OMS Genève, 226 pp.

ANON., 1986 b. — *Anthropologie alimentaire différentielle.* Rapport photocopié de l'équipe du CNRS N° 263, 40 pp.

ARIMA, E.Y., 1975. — A contextual study of the Caribou Eskimo Kayak. *National Museum of Man, Mercury Series, Canadian Ethnology Service, Paper* **25**, 267 pp.

ARMSTRONG, T., ROBERTS B. & SWITHINBANK Ch., 1966. — *Illustrated glossary of snow and ice.* Scott Polar Research Institut, Cambridge.

ARUTYUNOV, S.A., LEVIN, M.G. & SERGEYEV, D.A. 1964. — Ancient burials on the Chukchi Peninsula. *In* : H.N. MICHAEL, *The archeology and geomorphology of Northern Asia. Arctic Institute of North America.* Anthropology of the North America, Toronto, **5** : 319-326.

AUGÉ, M., 1975. — *Théorie des pouvoirs et idéologie. Étude de cas en Côte-d'Ivoire*, Herman, Paris, 440 pp.

AUGÉ, M., 1977. — *Pouvoirs de vie, pouvoirs de mort.* Flammarion, Paris, 216 pp.

BAK, A.G., 1978. — *Atlas-håndbog over Grønland.* Nyt Nordisk Forlag Arnold Busk, København, 128 pp.

BAHUCHET, S., 1985. — *Les Pygmées Aka et la forêt centrafricaine.* Selaf, CNRS, Paris, 638 pp.

BAHUCHET, S., 1988. — Food supply uncertainty among the Aka Pygmies (Lobaye, Central African Republic). *In* : I. DE GARINE & G.A. HARRISON, *Coping with uncertainty in food supply.* Clarendon Press, Oxford : 118-149.

BAHUCHET, S., 1989.— *Contribution de l'ethnolinguistique à l'histoire des Populations forestières d'Afrique Centrale.* Thèse d'Etat, Université de Paris V.

BALIKCI, A., 1964. — Development of basic socio-economic units in two Eskimo communities. Ottawa, *National Museum of Canada, Bulletin 202, Anthropological series*, **69** : 1-114.

BALIKCI, A., 1970. — *The Netsilik Eskimo.* The Natural history press, New York, 264 pp.

BALIKCI, A., 1980. — Les contradictions au sein des bandes de chasseurs-cueilleurs. *Anthropologie et Sociétés*, **4** (3) : 75-83.

BANDI, H.G. & MELDGAARD, J., 1952. — Archaeological investigation on Clavering Ø, northeast Greenland. *Meddelelser om Grønland*, **126** (4) : 1-85.

BANG, H.O., 1981. — Nutrition and metabolism in circumpolar areas. *In* : B. HARVALD & H. HANSEN, *Circumpolar Health 81, Proceedings of 5th. International Symposium on Circompolar Health, Copenhagen, 9-13, August 1981.* Nordic Council for Arctic Medical Research Report, series 33 : 241-242.

BANG, H.O. & DYERBERG, J., 1981. — The lipid metabolism in Greenlanders. *Meddelelser om Grønland, Man & Society*, **2** : 3-21.

BEAUCAGE, P., 1976. — Enfer ou paradis perdu : Les chasseurs-cueilleurs. *La revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie*, **13** (4) : 397-412.

BENZECRI, J.P., 1965. — *Sur l'Analyse Factorielle des Proximités.* I.S.U.P., Paris

BERTELSEN, A., 1911. — Animalske antiscorbulica i Grønland, *Hospitalstidende.* **54** : 537-545.

BERTELSEN, E., 1937. — Contributions to the animal ecology of the fjords of Angmagssalik and Kangerdlugssuaq in East Greenland. *Meddelelser om Grønland*, **108** (3) : 1-58.

BERTHELSEN, C., KLEIVAN, I., NIELSEN, F., PETERSEN, R. & RISCHEL, J., 1977. — *Ordbogi kalaallisuumit qallunaatuumut.* Ministeriet for Grønland, København, 240 pp.

Source : MNHN, Paris

BETTINGER, R.L. 1980. — Explanatory /predictive models of hunter-gatherer adaptation. *In* : M.B. SCHIFFER, *Advances in Archeological Method and Theory*. Academic Press, New York, **3** : 189-255.

BICCHIERI, M.G., ed., 1972. — *Hunters and gatherers to day*. Holt, Rinehart and Winston, New York.

BIRKET-SMITH, K., 1924. — Ethnography of the Egedesminde District with aspects of the general culture of West-Greenland. *Meddelelser om Grønland*, **66** : 1-484.

BIRKET-SMITH, K., 1929. — The Caribou Eskimos, I-II. *Report of the Fifth Thule Expedition 1921-1924*. Gyldendal, Copenhagen, 5 : 1-306.

BIRKET-SMITH, K., 1953. — *The Chugach Eskimo*. Nationalmuseets publikationsfond, København, 261 pp.

BIRKET-SMITH, K., 1955. — *Mœurs et coutumes des Eskimo*. Payot, Paris, 291 pp.

BJERREGAARD, P. & GEHLERT JOHANSEN, L., 1987. — Mortality pattern in Greenland. An analysis of potential years of life lost 1968-83. *Arctic Medical Research*, **46** (1) : 24-28.

BOAS, F., 1888. — The central Eskimo. *Sixth annual report of the Bureau of American Ethnology*, Washington : 409-669.

BOAS, F., 1901. — The Eskimo of Baffin Land and Hudson bay. *Bulletin of the American Museum of Natural History*, **15** (1-2) : 1-570.

BÖCHER, T.W., 1933. — Phytogeographical studies of the Greenland flora, based upon investigations of the coast between Scoresby Sound and Angmagssalik. *Meddelelser om Grønland*, **104** (3) : 1-56.

BÖCHER, T., 1938. — Biological distributional types in the flora of Greenland. *Meddelelser om Grønland*, **106** (2) : 1-339.

BÖCHER, T.W., HOLMEN, K. & JACOBSEN, K., 1959. — A synoptical study of the Greenland flora. *Meddelelser om Grønland*, **163** (1-32) : 1-32.

BÖCHER, T.W., HOLMEN, K. & JAKOBSEN, K., 1968. — *The Flora of Greenland*. Haase & Son, Copenhagen, 312 pp.

BONNEVAL, L. de & ROBERT-LAMBLIN, J., 1979. — Utilisations des végétaux à Ammassalik (Est Groenland). *Etudes/Inuit/Studies*, **3** (2) : 103-128.

BOREL, M.J. & BEARD, J., 1988. — Thermogenic performance in iron deficiency. Meeting abstract, *Faseb journal*, **2** (6) : 1609.

BOULVA, J. & MCLAREN, I.A., 1980. — Biologie du Phoque Commun, *Phoca vitulina*, de l'Est du Canada. *Bulletin de l'office des recherches sur les pêcheries du Canada*, **200** F : 1-28.

BRIGGS, J.L., 1974. — Eskimo women : makers of men. *In* : C. MATTHIASSON, *Many sisters, women in cross-cultural perspective*. London : 261-304.

BRIGGS, J., 1978. — *Never in anger. Portrait of an Eskimo family*. Harvard University Press, Cambridge, 7th edition, 379 pp.

BRODY, H., 1976. — Land occupancy : Inuit perceptions. *In* : M.M.R. FREEMAN, *Inuit land use and occupancy project*, Ottawa, **1** : 185-242.

BROMBERGER, Ch. & LENCLUD, G., 1982. — La chasse et la cueillette aujourd'hui. Un champ de recherche anthropologique ?. *Etudes rurales*, **87-88** : 7-35.

BUIJS, C., NOOTER, A., 1986. — *Skind boykottenskonsekvensen for et fangersamfund i Østgrønland*. Rapport dactylographié, Amsterdam, 36 pp.

BURNS, J.J. & Kathryn & J. FROST, 1979. — Natural history and ecology of the bearded seal, *Erignathus barbatus*. *Final report to Outer Continental Shelf Environmental Assessment Program (OCSEAP)*, contract 02-5-022-53 : 77 pp.

CASHDAN, E., 1980. — Egalitarism among hunters and gatherers. *American Anthropologist*, **82** (1) : 116-120.

CASHDAN, E., 1983. — Territoriality among human foragers : Ecological models and an application to four Bushmen groups. *Current Anthropology*, **24** (1) : 47-66.

CHANGEUX, J.P., 1983. — *L'homme neuronal*. Fayard, Paris, 420 pp.

CIVIAK, R., 1978. — Antarctic iceberg as a freshwater supply. *E.D.S.*, juillet : 3-8.

CORDELL, J., 1978. — Carrying capacity analysis of fixed territorial fishing. *Ethnology*, **17** (1) : 1-24.

CORNET, A., 1979. — *La socio-écologie du phoque de Weddel*. Thèse soutenue à l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc, Académie de Montpellier, 141 pp.

DAMAS, D., 1963. — Igluligmiut kinship and local groupings : A structural approach. *Bulletin of National Museum of Canada, 196, Anthropological Series*, **64** : 1-216.

DAMAS, D., 1967. — Central Eskimo systems of food sharing. *Ethnology*, **11** (3) : 220-240.

DAMAS, D., 1968. — The diversity of Eskimo society. *In* : R.B. LEE & I. DE VORE, *Man the hunter*. Chicago, Aldine : 111-117.

DAMAS, D., 1969. — Characteristics of central Eskimo band structure. *National Museum of Canada, Bulletin*, **228** : 116-134.

DAMAS, D., (ed.), 1969. — Contributions to anthropology : Ecological essays. *National Museum of Canada, bulletin*, **230** : 1-287.

Source : MNHN, Paris

DAMAS, D., 1969. — Introduction : The study of cultural ecology and the ecology conference. *In* : D. DAMAS, *Contributions to Anthropology : Ecological Essays. National Museum of Canada, bulletin*, **230** : 1-12.

DAMAS, D., 1975. — Three kinship systems from central Arctic. *Arctic Anthropology*, **12** (1) : 10-30.

DANIELS, F.J.A., 1982. — Vegetation of the Angmagssalik District, Southeast Greenland, IV. shrub, dwarf shrub and terricolous lichens. *Meddelelser om Grønland, Bioscience*, **10** : 1-78.

DEGERBØL, M. & FREUCHEN, P., 1935. — Mammals. *Report of the Fifth Thule Expedition*, 1921-1924, **2** (4, 5).

DORAIS, L.J., 1967. — *L'organisation socio-territoriale et les unités socio-économiques chez les esquimaux Tuvaalummiut*. Thèse M.A., Université de Montréal.

DORAIS, L.J., 1975. — Le vocabulaire du calcul du temps chez les Inuit du Québec-Labrador. *Recherches amérindiennes au Québec*, **5** (3) : 70-73.

DORAIS, L.J., 1977. — Langue et mode de production : une esquisse de modèle historique. *Anthropologica*, **19** (1) : 99-109.

DORAIS, L.J., 1981. — Somes notes on the language of East Greenland. *Etudes/Inuit/Studies*, **5**, supplementary issue : 43-70.

DORAIS, L.J., 1984 a. — Sémantique des noms d'animaux en groenlandais de l'Est. *Amerindia*, **9** : 1-23.

DORAIS, L.J., 1984 b. — *Les Tuvaalummiut, histoire sociale des Inuit de Quaqtaq (Québec Arctique)*. Recherches Amérindiennes au Québec, collection Signes des Amériques, Montréal, 209 pp.

DORAIS, L.J., 1986. — Pour une approche morphosémantique du savoir inuit. Communication présentée le 29 mai 1986 au colloque franco-québecois sur les Inuit du Nouveau-Québec : *Appropriation du milieu naturel et savoirs autochtones*, 10 pp. (manuscrit).

DRAPER, H.H., 1977. — The aboriginal Eskimo diet. *American Anthropologist*, **79** (2) : 309-316

DREUX, PH., 1986. — *Précis d'écologie*. 3eme édition. Presses Universitaires de France, Paris, 281 pp.

DUCROS, A. & ROBBE, P., 1971. — Plis cutanés d' Ammassalimiut. Résultats préliminaires. *Cahiers du CRA, N° 11-12, Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, **12** (8) : 187-189.

DUCROS, A., ROBBE, P., DUCROS, J. & GUIHARD, A.M., 1972. — Variations, corrélations et comparaisons de la force musculaire d'Eskimo. *Biométrie Humaine*, **7** : 81-89.

DUCROS, A., PURIC, M. & DUCROS, J., 1974. — Etude anthropométrique d'enfants et d'adultes de l'isolat Eskimo du Scoresbysund (Groënland oriental). *Cahiers du CRA n° 13, Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, **13** (2) : 123-138.

DUCROS, A. & DUCROS, J. 1978. — Recent anthropological data on the Ammassalimiut Eskimo of East Greenland : Comparative studies. *In* : J., MALVALWALA, *Dermatoglyics, an international perspective*. the Hague, Paris, Mouton, : 153-165.

DUGUY, R. & ROBINEAU, D., 1982. — *Guide des mammifères marins d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 200 pp.

DUMONT, L., 1983. — *Essai sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*. Le Seuil, collection Esprit, Paris, 279 pp.

DUNBAR, M.J., 1968. — *Ecological development in Polar regions ; a study in evolution*. Englewood Cliffs, Prentice Hall, New Jersey, 119 pp.

DUNBAR, M.J., 1976. — Climatic change and northern development. *Arctic*, **29** (4) : 183-193

DUNBAR, M.J. & THOMSON, D.H., 1979. — West greenland salmon and climatic change. *Meddelelser om Grønland*, **202** (4) : 1-19.

DUNNING, R.W., 1962. — A note on adoption among the Southampton Island Eskimo. *Man*, **62** : 163-167.

DURKHEIM, E., 1960 (1912). — *Les formes élémentaires de la vie religieuse : Le système totémique en Australie*. Presses Universitaires de France, Paris, 647 pp.

DURNIN, J.V.G.A. & PASSMORE, R., 1967. — *Energy, work and leisure*, Heinemann Educational Books, London, 166 pp.

EIDLITZ, K., 1969. — Food and emergency food in the circumpolar area. *Studia Ethnographica upsaliensia*, **22** : 1-45

ENGELS, F., 1966 (1884). — *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'état*. Editions Sociales, Paris, 358 pp.

ESCOUROU, G., 1983. — Quelques réflexions sur l'influence de la neige et de la glace dans les régions polaires ou de haute montagne. *Physio-Geo*, **8** : 53-57.

FABRICIUS, O., 1780. — *Fauna Groenlandica*. København et Leipzig, 452 pp.

FEDOSEEV, G.A., 1971. — The distribution and numbers of seals on whelping and moulting patches in the sea of Okhotsk. *Research on Marine Mammals, Canada, Fisheries Research Board*, Translation Series n° **3185** : 135-158.

FEDOSEEV, G.A., 1975. — Ecotypes of the Ringed Seal (*Pusa hispida* SCHREBER, 1777) and their reproductive capabilities. *Biology of the seal, Rapports et procès verbaux des réunions du conseil international pour l'exploitation de la mer*, Charlottenlund Slot, Danemark, **169** : 156-160.

Source : MNHN, Paris

FIENUP-RIORDAN, A., 1983. — *The Nelson Island Eskimo. Social structure and ritual distribution*. Alaska Pacific University Press, Anchorage, 419 pp.

FINLEY, K.J. & EVANS, C.R., 1983. — Summer diet of the Beard Seal in the Canadian High Arctic. *Arctic*, **36** (1) : 82-89.

FLOHN, H., 1968. — *Le temps et le climat*. Hachette, l'univers des connaissances, Paris, 253 pp.

FOERSOM, Th., KAPEL, F.O. & SVARE, O., 1971. — *Nunavta naussue — Grønlands flora i farver*. Ministeriet For Grønland, København, 174 pp.

FORTESCUE, M., 1983. — A comparative manual of affixes for the inuit dialects of Greenland, Canada and Alaska. *Meddelelser om Grønland, Man & Society*, **4** : 1-130.

FOX, R., 1972. — *Anthropologie de la parenté — Une analyse de la consanguinité et de l'alliance*. Gallimard, Paris, 299 pp.

FREDERIKSEN, S., 1964. — Some preliminaries on the soul complex in eskimo shamanistic belief. *Journal of the Washington Academy of Sciences*, **54** : 109-112.

FREEMAN, M., 1967. — An ecological study of mobility and settlement patterns among the Belcher Island Eskimo. *Arctic*, **20** (3) : 154-175.

FREEMAN, M., 1968. — Eskimo thanking-acts in the Eastern Canadian Arctic. *Folk*, **10** : 25-28.

FREEMAN, M., 1970. — Studies in maritime hunting, I, ecologic and technologic restraints on walrus hunting, Southampton Island, N.W.T. *Folk*, **11-12** : 155-171.

FREEMAN, M., 1975. — Studies in maritime hunting, II, an analysis of walrus hunting and utilisation : Southampton Island, N.W.T. 1970. *Folk*, **16-17** : 147-158.

FREEMAN, M., 1988. — Tradition and change : problems and persistence in the Inuit diet. *In* : I. DE GARINE, & G.A. HARRISON, *Coping with uncertainty in food supply*. Clarendon Press, Oxford : 150-169.

FREUCHEN, P., 1931. — *Eskimo*. Liveright, New-York, 320 pp.

FREUCHEN, P. 1935. — Mammals, Part II. Field notes and biological observations. *Report of the Fifth Thule Expedition 1921-1924*, Gyldendal, Copenhagen, **8** (4-5) : 68-278.

FRIEDBERG, C., 1974. — Les processus classificatoires appliqués aux objets naturels et leur mise en évidence. Quelques principes méthodologiques. *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique appliquée*, **21** : 313-334.

FRISTRUP, B., 1966. — *The Greenland ice cap*. University of Washington Press, Seattle, 312 pp.

FRISTRUP, B., 1975. — Klimatologi og glaciologi. *Danmark Natur*, **10** : 5-10.

FRISTRUP, B., 1977. — *Grønlands geographi*. Gyldendal, Copenhague, 108 pp.

GAD, F., 1978. — *Grønlands historie I : indtil 1700*. Nyt Nordisk Forlag, København, 461 pp.

GARINE, I. (DE), 1979. — Culture et nutrition (alimentation et adaptation), *Communications*, **31** : 70-92.

GARINE, I. (DE), 1981. — Les modes alimentaires, histoire de l'alimentation. *In* : *Histoire des mœurs*. Encyclopédie de la Pléiade, Gallimard, Paris : 1-174.

GARINE, I. (DE) & HLADIK, C.M., 1989. — Les conceptions nutritionnelles : interdits, prescriptions et perception des aliments. *In* : C.M. HLADIK, S. BAHUCHET & I. DE GARINE, *Se nourrir en forêt équatoriale : Anthropologie alimentaire des populations des régions forestières humides d'Afrique*, Unesco, Paris : 92-94.

GAVRILOVA, M.K., 1966 (Leningrad 1963). — *Radiation climate of the Arctic*. London, 178 pp.

GENSBØL, B., 1969. — *Grønland*. Branner og Korch, Denmark, 182 pp.

GERACI, J.R. & SMITH, T.G., 1979. — Vitamin C in the diet of Inuit hunters from Holman, Northwest Territories. *Arctic*, **32** (2) : 135-139.

GESSAIN, R., 1947. — *Les Esquimaux du Groenland à l'Alaska*. Bourrelier, Paris, 119 pp.

GESSAIN, R., 1959. — La dentition des Eskimo d'Angmagssalik, génétique, croissance et pathologie. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, **10** (octobre-décembre) : 364-396.

GESSAIN, R., 1960. — Contribution à l'anthropologie des Eskimo d'Angmagssalik. *Meddelelser om Grønland*, **161** : 4-167 .

GESSAIN, R., 1967. — Makout, mon frère, fils de mon fils. *Sciences*, **49-50** : 35-41.

GESSAIN, R., 1968. — Le kayak des Ammassalimiut, évolution démographique. *Objets et Mondes*, **8** (4) : 247-265.

GESSAIN, R., 1969. — *Ammassalik, ou la civilisation obligatoire*. Flammarion, Paris, 252 pp.

GESSAIN, R., 1978. — L'Homme-lune dans la mythologie des Ammassalimiut. *In* : *Systèmes de signes*. Hermann, Paris : 205-222.

GESSAIN, R., 1980. — Nom et réincarnation chez les Ammassalimiut. *Boréales : Revue du Centre de Recherches Internordiques*, **15-16** : 407-419.

GESSAIN, R. & VICTOR, P.E., 1969 a. — Le Kayak des Ammassalimiut, évolution technique. *Objets et Mondes*, **9** (2) : 145-166.

Source : MNHN, Paris

GESSAIN, R. & VICTOR, P.E., 1969 b. — Le Kayak des Ammassalimiut, évolution technique. *Objets et Mondes*, **9** (3) : 225-244.

GESSAIN, R. & ROBERT-LAMBLIN, J., 1974. — Migrations des Ammassalimiut au XIXe siècle d'aprés les archives des Frères Moraves. *Cahiers du CRA, Bulletin et Mémoires de la Société Anthropologique de Paris*, **13** (2) : 153-159.

GIDDINGS, J.L., 1951. — The Denbigh flint complex. *American Antiquity*, **16** (3) : 193-203.

GIDDINGS, J.L., 1973. — *10.000 ans d'histoire arctique*. Civilisations du Nord, Fayard, Paris, 497 pp.

GODELIER, M., 1965. — Objets et méthodes de l'anthropologie économique. *L'Homme*, **2** : 32-91.

GOUROU, P., 1966. — *Les pays tropicaux*. Presses Universitaires de France, 271 pp.

GRABURN, N., 1969. — *Eskimos without igloos*. Little Brown and Co., Boston, 244 pp.

GUEMPLE, L., 1965. — Saunik : Name sharing as a factor governing eskimo kinship terms. *Ethnology*, **8** (4) : 323-335.

GUEMPLE, L., 1972. — Kinship and alliance in Belcher Island Society. *In* : L. GUEMPLE, *Alliance in Eskimo Society : Proceedings of the American Ethnological Society, 1971, supplement*, University of Washington Press, Seattle : 57-78.

GUEMPLE, L., 1976. — The institutional flexibility of Inuit social life. *In* : M. FREEMAN, *Inuit land use and occupancy project*, volume two, Supporting Studies, Indian and Northern Affairs, Ottawa : 181-186.

GUEMPLE, L. 1979. — Inuit adoption. *National Museum of Man, Mercury series, Canadian Ethnology Service*, **47**, 131 pp.

GUIART, J., 1956. — Un siècle et demi de contacts culturels à Tanna, Nouvelles Hébrides. *ORSTOM, Société des Océanistes*, **5** : 1-426.

GULLØV, H.C., 1982. — Migration et diffusion. Le peuplement inuit de l'ouest du Groenland à l'époque post-médiévale. *Etudes/Inuit/Studies*, **6** (2) : 3-20.

GULLØV, H.C., 1986. — Straat David's grønlændere og sydlændinge. *In* : *Vort sprog — vor kultur*. Pilersuiffik, Nuuk : 101-112.

HANSEN, J., 1911. — List of the inhabitants of the East-Coast of Greenland, made in the autumn of 1884. *In* : W. THALBITZER, 1914, The Ammassalik Eskimo, in two parts : first part. *Meddelelser om Grønland*, **39** : 189-202.

HANSEN, P.M., 1949. — Studies on the biology of the cod in greenland waters. *ICES, Rapport et procès-verbaux*, **123** : 1-83.

HANSEN, P.M., 1961. — *Kalatdlit-Nunata imane aulisagkat iluaqutaunerussut-nyttefisk i de Grønlandske farvande*. Grønlandske Erhverv N° 1, K.G.H., København, 84 pp.

HANSEN, K., (ed.), 1971. — *Grønlandske fangere fortæller*. Nordiske Landes Bogforlag, Copenhagen, 206 pp.

HANSEN, P. & HERMANN, F., 1953. — *Fisken og Havet ved Grønland*. København.

HANSEN, B. & TASTUM, J., 1980. — Sermilik 1979. *Rapport ronéotypé, Laboratorium for almen naturgeografi*, 86 pp.

HARVALD, B. 1974. — *Third international symposium on circumpolar health*. Ugeskr. løg.136 : 2461-2462.

HEINRICH, A.C., 1960. — Structural features of Northwestern alaskan kinship. *Southwestern Journal of Anthropology*, **16** : 110-126.

HEINRICH, A.C., 1963. — *Eskimo type kinship and Eskimo kinship*. Unpublished Ph. D. dissertation, Department of Anthropology, University of Washington.

HELLER, Ch. A., 1953. — Edible and poisonous plants of Alaska. *Division of State Services Cooperative Extension Service*, University of Alaska, 167 pp.

HELLER, Ch. A. & SCOTT, E.M., 1967. — *The Alaska dietary survey 1956-1961*. U.S. Department of Health, Education and Welfare, Public Health Service Publication, N° 999-AH-2, 281 p.

HELM, J., 1965. — Bilaterality in the socioterritorial organisation of the arctic drainage Dèné. *Ethnology*, **4** : 361-385.

HELMS, O., 1926. — The birds of Angmagssalik. *Meddelelser om Grønland*. **58** : 209-271.

HELMS, P., 1981. — Changes in disease and food patterns in Angmagssalik. 1949-1979, Circumpolar Health 81, *Nordic Council for Arctic Medical Research*, **33** : 243-251.

HEMIM, Y., 1979. — *Régression et chroniques multiples en analyse de correspondance*. Thèse de 3ème cycle, Université Pierre et Marie Curie, Paris 6, 134 pp.

HERITIER, F., 1981. — *L'exercice de la parenté*. Hautes Etudes, Gallimard, Le Seuil, Paris, 199 pp.

HEYMER, A., 1977. — *Vocabulaire éthologique, allemand — anglais — français*. Parey, Berlin, 237 pp.

HERTZ, O., 1968. — Plant utilisation in a West Greenland hunting community. *Folk*, **10** : 37-44.

HITOSHI, W., 1978. — Systematic classification of hunter-gatherers food-habits, ecological-evolutionnary perspective. *Japanese Journal of Ethnology*, **43** (2) : 111-137.

HLADIK, C.M., HLADIK, A., BOUSSET, J., VALDEBOUZE, P., VIROBEN, G. & DELORT-LAVAL, J., 1971. — Le régime alimentaire des primates de l'Ile de Barro-Colorado (Panama). Résultats des analyses quantitatives. *Folia primatologica*, **16** : 85-122.

Source : MNHN, Paris

HLADIK, C.M., 1977. — Field methods for processing food samples. *In* : T.H. CLUTTON-BROCK, *Primate Ecology : Studies of feeding and ranging behaviour in Lemurs, monkeys and apes*, Academic Press, New-York : 595-601.

HLADIK, C. M., ROBBE, B. & PAGÉZY, H., 1986. — Sensibilité gustative différentielle des populations Pygmées et non Pygmées de forêt dense, de Soudaniens et d'Eskimos, en rapport avec l'environnement biochimique. *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, Paris, **303** : 453-458.

HLADIK, C.M., 1989. — Perception gustative et qualités organoleptiques des aliments. *In* : C.M. HLADIK, S. BAHUCHET & I. DE GARINE, *Se nourrir en forêt équatoriale : Anthropologie alimentaire des populations des régions forestières humides d'Afrique*, Unesco, Paris : 67-88.

HOLM, G., 1887. — Sagn og fortællinger fra Angmagssalik. *Meddelelser om Grønland*, **10** (5) : 235-334.

HOLM, G., 1911. — Ethnological sketch of the Angmagssalik Eskimo. *In* : W. THALBITZER, The Ammassalik Eskimo : Contributions to the Ethnology of the east greenland Natives, 1914, *Meddelelser om Grønland*, **39** (1) : 53-143.

HOLM, G. & GARDE, V., 1888. — *Beretning om konebaads -expedition til Grønlands Østkyst*. København, 360 pp.

HOLM, G. & PETERSEN, J., 1921. — Angmagssalik district. *Meddelelser om Grønland*, **61** : 560-661.

HUBERT, A. & ROBERT-LAMBLIN, J., 1988. — Apport de l'anthropologie aux enquêtes épidémiologiques : Le cas du cancer du rhino-pharynx. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, **1-2** : 35-45.

HØYGAARD, A. & RASMUSSEN, H.W., 1939. — Vitamin C sources in Eskimo food. *Nature*, **143** : 943.

HØYGAARD, A., 1941. — Studies on the nutrition and physio-pathology of Eskimos, undertaken at Angmagssalik East Greenland 1936-1937. *Skrifter utgitt av det Norske Videnskaps Akademi i Oslo*, **9** : 1-176.

IRVING, L., 1972. — *Arctic life of birds and mammals including man*, Springer-Verlag, Berlin, Heidelberg, New York, 192 pp.

JACQUARD, A., 1978. — Modèle additif, génétique et idéologie. *La Pensée* : 19-32.

JANOUEIX-YACONO, D., 1973. — Quelques types de temps d'hiver au Groenland. *Géographie et Recherche*, Dijon, **8** : 1-16.

JANOUEIX-YACONO, D., 1978. — L'été à travers le Groenland. Quelques types de circulation atmosphérique et de temps. *Hommes et terre du nord*, **2** : 37-58.

JENNESS, D., 1925. — A new Eskimo culture in Hudson Bay. *The geographical review*, **15** : 428-437.

JENSEN, A.S., 1907. — Om de for aarenene 1908-09 planlagte fiskeriundersøgelser ved Grønland. *Grønlandsk selskab aarsskrift* : 79-99.

JENSEN, A.S., 1925. — On the fishery of the Greenlanders. *Meddelelser Fra Kommissionen for Havundersøgelser, serie Fiskeri*, **7** (7) : 1-39.

JENSEN, A.S., 1928. — *Grønland fauna*. Et forsøg paa en oversigt, Københavns universitet, 87 pp.

JENSEN, A.S., 1939. — Concerning a change of climate during recent decades in the arctic and subarctic regions, from Greenland in the West to Eurasia in the East, and contemporary biological and geophysical changes. *Biologiske Meddelelser*, **14** (8), 75 pp.

JENSEN, A.S. & FRISTRUP, B., 1950. — Den arktiske klimaforandring og dens betydning særlig for Grønland. *Geographisk Tidsskrift*, **50** : 20-47.

JENSEN, B., 1963. — Notes on an Eskimo « thanking act ». *Folk*, **5** : 187-198.

JENSEN, P.S., 1975. — *Den Grønlandske kajak og dens redskaber*. Nyt Nordisk Forlag, Arnold Busk, København, 104 pp.

JOHANSEN, F., 1910. — Observations on seals and whale made on the Danmarks-Expedition, 1906-1908. *Meddelelser om Grønland*, **45** (2) : 201-224.

JONSSON, H., 1904. — The marine algæ of East Greenland. *Meddelelser om Grønland*, **30** : 1-73.

JOURDAN, L. & LE MOUËL, J.F., 1987. — Découpe du phoque. Partage entre l'homme et l'animal. *Anthropozoologica, Premier numéro spécial* : 31-38.

KAPEL, F.O., 1972. — Age analysis of hooded seals in south Greenland. *International commission for the northwest atlantic fisheries research*, **7** : 72-85.

KAPEL, F.O., 1975. — Recent research on seals and seal hunting in Greenland. *Biology of the seal, Rapport et procès-verbaux des réunions du conseil international pour l'exploitation de la mer*, Charlottenlund Slot, Danemark, **169** : 462-478.

KEMP, W.B., 1971. — The flow of energy in a hunting society. *Scientific American*, **224** (3) : 105-115.

KEYS, A., ANDERSON, J.T. & GRANDE, F., 1965. — Serum cholesterol response to changes in the diet. *Metabolism*, **14** : 776-787.

KING, J.E., 1964. — *Seals of the world*. British Museum (Natural History), London, 154 pp.

KJELLSTRÖM, R., 1973. — Eskimo marriage, an account of traditional Eskimo courtship and marriage. *Nordiska Museets Handlingar*, Stockholm, **80** : 1-267.

KLEIVAN, I., 1960. — Mitârtut, vestiges of the Eskimo sea-woman cult in West Greenland. *Meddelelser om Grønland*, **161** (5) 1-30.

Source : MNHN, Paris

KLEIVAN, H., 1964. — Acculturation, ecology and human choice : Case studies from Labrador and south Greenland. *Folk*, **6** (1) : 63-74.

KLEIVAN, I., 1986. — De Grønlands stednavnes vidnesbyrd om vandringer og forskellige aktiviteter. *In* :*Vort sprog — Vor kultur*, Pilersuiffik Nuuk : 77-90.

KNUTH, E., 1952. — An outline of the archaeology of Peary Land. *Arctic*, **5** (1) : 17-33.

KNUTH, E., 1954. — The Paleo-Eskimo culture of Northeast Greenland elucidated by three new sites. *American antiquity*, **19** (4) : 367-381.

KNUTH, E., 1958. — Archaeology of the farthest north. *Proceedings of the 32 nd International Congress of Americanists*, Copenhagen, 1956 : 562-573.

KNUTH, E., 1967. — *Archaeology of the musk-ox way*. Ecole Pratique des Hautes Etudes, Sorbonne, Centre d'Etudes Arctiques et Finno-Scandinaves, Contributions n° 5.

KOCH, L., 1945. — The East Greenland Ice. *Meddelelser om Grønland*, **130** (3) : 1-374.

KRABBE, TH. N., 1930. — *Greenland, its nature, inhabitants and history*. Copenhagen/London.

KROGH, A. & KROGH, M., 1913. — A Study of the diet and metabolism of Eskimos undertaken in 1908 on an expedition to Greenland. *Meddelelser om Grønland*, **51** (1) : 1-52.

KRUUSE, CH., 1912. — Rejser og botaniske undersøgelser i Østgrønland mellem 65° 30′ og 67° 20′ i aarene 1898-1902, samt Angmagssalik-egnens vegetation. *Meddelelser om Grønland*, **49** : 1-304.

LACOMBE, H., 1971. — *Les mouvements de la mer*. Doin, Paris, 98 pp.

LANGANEY, A., 1988. — *Les hommes, passé, présent, conditionnel*. Armand Colin, Paris, 251 pp.

LANGE, PH., 1977. — Some qualities of Inuit social interaction. *In* : R. PAINE, *The White Arctic*, Newfoundland Social and Economics Papers, Institute of Social and Economic Research, Memorial University of Newfoundland : 107-128.

LARSEN, H. & MELDGAARD, J., 1958. — Paleo-Eskimo cultures in Disko Bugt, west Greenland. *Meddelelser om Grønland*, **161** (2) : 1-75.

LARSEN, H. & RAINEY, F.G., 1948. — Ipiutak and the arctic whale hunting culture. *American Museum of Natural History. Anthropological papers*, **42** : 1-276.

LEACOCK, E., 1954. — The Montagnais hunting territory and the fur trade. *American Anthropologist*, Memoir **78**.

LE CHÊNE, M., 1986. — *Autorités traditionnelles et règlement des conflits dans les sociétés esquimaudes*. Mémoire de Maîtrise, Université de Paris X. Nanterre, Département d'Ethnologie.

LEE, R.B. & DE VORE, I. (eds.) 1968. — *Man the hunter*. Aldine, Chicago, 416 pp.

LEE, R.B., 1968. — What hunters do for a living, or how to make out on scarce ressources. *In* : R.B. LEE, & I. DE VORE, *Man the hunter*, Aldine, Chicago : 30-48.

LEE, R.B., 1972. — The !Kung spatial organisation : An ecological and historical perspective. *Human Ecology*, **1** : 125-147.

LEGROS, D., 1978. — Instrumentalismes contradictoires de la logique des idéologies dans une formation sociale Inuit aborigène. *Anthropologica*, numéro spécial, **20** : 1-2.

LE MOUËL, J.F. & GILLET, H., 1969. — Connaissance et utilisation des végétaux chez les Eskimo Naujâmiut (Groenland occidental). *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée*, **16** (11-12) : 469-494.

LE MOUËL, J.F. & LAMENDIN, H., 1972. — Modifications alimentaires récentes et caries dentaires dans une population Eskimo (Upernavik — Groenland). *Symbioses*, **4** (1) : 75-86.

LE MOUËL, J.F.,1978. — « Ceux des Mouettes ». Les Eskimos Naujamiut, Groenland-Ouest. Document d'écologie humaine. *Mémoires de l'Institut d'Ethnologie*, Paris, **16**, 322 pp.

LEROI-GOURHAN, A., 1964. — *Le geste et la parole, technique et langage*. Paris, Albin Michel, 323 pp.

LEROI-GOURHAN, A., 1971 (1943). — *L'homme et la matière*. Albin Michel, Paris, 348 pp.

LEROI-GOURHAN, A., 1973 (1945). — *Milieu et techniques*. Albin Michel, Paris, 475 pp.

LEVI-STRAUSS, C., 1958. — *Anthropologie structurale*. Plon, Paris, 452 pp.

LEVI-STRAUSS, C., 1962. — *La pensée sauvage*. Plon, Paris, 389 pp.

LEVI-STRAUSS, C., 1967. — *Les structures élémentaires de la parenté*. 2e édition, Mouton et Cie, Paris, 591 pp.

LLIBOUTRY, L., 1964. — *Traité de glaciologie. Tome 1, glace-neige-hydrologie nivale*. Masson, Paris, 477 pp.

LOT-FALCK, E., 1953. — *Les rites de chasse chez les peuples sibériens*. Gallimard, 235 pp.

LUKASKI, H.C. & HALL, C.B., 1988. — Effect of iron status on thermogenic response of females to acute cold-exposure. Meeting abstract, *Faseb journal*, **2** (6) : 1609.

LUND, S., 1959 a. — The marine algae of East Greenland I. Taxonomical part. *Meddelelser om Grønland*, **156** (1) : 1-247.

Source : MNHN, Paris

LUND, S., 1959 b. — The marine algae of East Greenland II. Geographic distribution. *Meddelelser om Grønland*, **156** (2) : 1-70.

LYSGAARD, L., 1969. — Grønlands klima. *Det Danske Meteorologiske Institut, Meddelelser*, **21** : 1-45.

LØNØ, O., 1970. — The polar bear *Ursus maritimus* Phipps, in the Svalbard area. *Norsk Polarinstitutt skrifter*, **149** : 1-130.

MACDONALD, C., 1977. — *Une société simple. Parenté et résidence chez les Palawan (Philippines)*. Mémoires de l'Institut d'Ethnologie, XV, Institut d'Ethnologie, Musée de l'homme, Paris, 285 pp.

MALAURIE, J. N., 1952. — Problèmes économiques et humains au Groenland. Note sur Thulé. *Annales de Géographie, Bulletin de la Société de Géographie*, **61** (326) : 291-297.

MALAURIE, J.N., 1962. — *Les Esquimaux polaires. Etude d'une société arctique*. Université de Paris, Thèse, 489 pp.

MALAURIE, J. N., 1963. — Spécificité des sociétés esquimaudes. *Bulletin de la Société de Géographie d'Anvers*, **75** (1-2) : 9-14.

MALAURIE, J., (Sous la direction de), 1973. — *Le peuple esquimau aujourd'hui et demain*. 4e Congrès International de la Fondation Française d'Etudes Nordiques, Mouton, Paris, 696 pp.

MALAURIE, J., 1986. — Une autre histoire de l'espace arctique pour une géographie sacrée des lieux. *Ethnologie et anthropogéographie arctique*, **1** : 159-177.

MALINOWSKI, B., 1922. — *Argonauts of the Western Pacific*. Londres et New-York, G. Routledge and E. P. Dutton, 527 pp.

MANSFIELD, A.W., 1967. — Seals of Arctic and eastern Canada. *Fischeries Research Board of Canada*. Ottawa, **137**, 35 pp.

MANSFIELD, A.W., SERGEANT, D.E. & SMITH, T.G., 1975. — Marine mammal research in the Canadian Arctic. *Fischeries and Marine Service, Technical Report*. **507**, 23 pp.

MARY-ROUSSELIERE, G., 1966. — Toponymie esquimaude de la région de Pond-Inlet. *Cahiers de Géographie de Québec*, **20** : 301-311.

MATHER, K.B. & MILLER, G.S., 1967. — The problems of the katabatic winds on the coast of Terre Adélie. *The polar record*, **13** (85) : 425-432.

MATHIASSEN, T., 1927. — Archaeology of the Central Eskimo. I. *Report of the fifth thule expedition, 1921-24*, Gyldendal, Copenhagen, **4** : 1-327.

MATHIASSEN, T., 1927. — Archaeology of the Central Eskimo. II. *Report of the fifth thule expedition, 1921-24*, Gyldendal, Copenhagen, **4** : 1-208

MATHIASSEN, T., 1928. — Material culture of the Iglulik Eskimos. *Report of the fifth thule Expedition , 1921-24*, Gyldendal, Copenhagen, **8** (4-5) : 68-278.

MATHIASSEN, T., 1933. — Prehistory of the Angmagssalik Eskimos. *Meddelelser om grønland*, **92** (4) : 1-157.

MATTOX, W.G., 1973. — Fishing in West Greenland 1910-1966. The development of a new native industry. *Meddelelser om Grønland*, **197** (1) : 1-344.

MAUSS, M. & BEUCHAT, M.H., 1906. — Essai sur les variations saisonnières des sociétés Eskimos : Etude de morphologie sociale. *L'Année sociologique 1904-1905*, **10** : 39-132.

MAUSS, M., 1973 (1923-1924). — Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. *Sociologie et anthropologie*, Presse Universitaire de France, Paris : 146-279.

MCGHEE, R., 1969-70. — Speculations on climatic changes and Thule culture development. *Folk*, **11-12**.

MCLAREN, I.A., 1958 a. — The biology of the ringed seal in the Eastern Canadian Arctic. *Journal of the Fisheries Research Board of Canada*, Ottawa, **15** (1) : 1-97.

MCLAREN, I.A., 1958 b. — Some aspects of growth and reproduction of the bearded seal, *Erignathus barbatus*, Erxleben. *Journal of the Fisheries Research Board of Canada*, Ottawa, **15** (2) : 219-227.

MEAD, M., 1963 [1935 et 1928]. — *Mœurs et sexualité en Océanie*. Traduit de l'anglais : *Sex and temperament in three primitive societies* et *coming of age in Samoa*. Plon, Collection Terre Humaine, Paris, 533 pp.

MELDGAARD, J., 1952. — A Paleo-Eskimo culture in West Greenland. *American Antiquity*, **17** (3) : 222-230.

MESSNER, R., 1986. — *Premier vainqueur des quatorze huit mille*. Denoël, Paris, 247 pp.

MIKKELSEN, E., 1934. — *De Østgrønlandske eskimoer historie*. Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag, København, 202 pp.

MIKKELSEN, E. & SVEISTRUP, P.P., 1944. — The East Greenlanders possibilities of existence, their production and consumption. *Meddelelser om Grønland*, **134** (2) : 1-245.

MOFFAT-WEYER, E., 1969. — *The Eskimos, their environment and folkways*. Yale,

MOLENAAR, J.G., 1976.— Vegetation of the Angmagssalik District, Southeast Greenland ; herb and snow bed vegetation. *Meddelelser om Grønland*, **198** (2) : 1-265.

MORGAN, L.H., 1877. — *Ancient society or researches in the lines of human progress from savagery, through barbarism to civilization*. Macmillan and Co, London, 560 pp.

Source : MNHN, Paris

MORIN, E., 1983. — *Le paradigme perdu : la nature humaine*. Editions du Seuil, collection Points Sciences humaines, Paris, 246 pp.

MURDOCK, G.P., 1949. — *Social Structure*. Macmillan, New-York, 387 pp.

MUUS, B.J. & DAHLSTRÖM, P., 1966. — *Guide des poissons de mer et pêche. Poissons de la mer du nord, de la Baltique et de l'Atlantique*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 244 pp.

MUUS, B., 1981. — Aalisakkat. *In* : SALOMONSEN, F. (Ed.), *Kalaallit Nunaata uumasui*. Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag A/S, Copenhagen : 24-157.

MØBJERG, T., 1986. — A contribution to paleoeskimo archaeology in Greenland. *Arctic Anthropology*, **23** : 19-56.

MYLES, T.G., 1988. — Resource inheritance in social evolution from termites to man. *In* : C.N., SLOBODCHIKOFF. *The Ecology of Social Behavior*, Academic Press, New York : 379-423.

NELSON, R.K., 1966. — Alaskan Eskimo exploitation of the sea ice environment. *U.S. Air Force Arctic aeromedical laboratory technical report*, Wainwright, Alaska, 227 pp.

NELSON, R.K., 1969. — *Hunters of the northern ice*. The University of Chicago Press, Chicago and London, 429 pp.

NIELSEN, J., 1961. — *Contributions to the biology of the Salmonidae in Greenland I-IV*. Bianco Lunos Bogtrykkeri A/S, København, 75 pp.

NOOTER, G., 1972-1973. — Change in a hunting community of East-Greenland. *Folk*, **14-15** : 163-204.

NOOTER, G., 1975. — Mitârtut, winter feast in Greenland. *Objets et Mondes*, **15** (2) :159-168.

NOOTER, G., 1976. — Leadership and headship. Changing authority patterns in an East-Greenland hunting community. *Med. Van het Rijksmuseum voor Volkenkunde*, Leiden, **20** : 1-117.

NOOTER, G., 1980. — Improvisation and innovation. Social consequences of material changes. *From field-case to show-case*, Rijksmuseum voor Volkenkunde, Leiden, Amsterdam : 113-121.

NOOTER, G., 1984. — 1884-1984 ; Honderd jaar veranderingen in Oost-Groenland. *In* : *Over leven en Overleven*, Staatsuitgeverij, Gravenhage : 123-146.

ODUM, H.T., 1971. — *Environment, power and society*. John Wiley & Sons, New-York, 231 pp.

OLLIVIER-HENRY, J. & HOINT-PRADIER, F., 1988. — Une expérience de vie au Groenland : Vers l'occidentalisation de la nourriture. *Médecine et Nutrition*, **24** (4) : 209-212.

ØRISTLAND, T., 1964. — The breeding biology of the female hooded seal. *Fiskets Gang*, **50** :5-19.

ORVIG, S., (ed.), 1970. — Climates of the polar regions. *World survey of climatology*, **14**.

OSTERMANN, H., (ed.), 1938. — Knud Rasmussen's posthumous notes on the life and doings of the East Greenlanders in olden times. *Meddelelser om Grønland*, **109** (1) : 1-214.

OSTERMANN, H., (ed.), 1939. — Knud Rasmussen's notes on the East Greenland legends and myths. *Meddelelser om Grønland*, **109** (3) : 1-182.

PAGÉZY, H., 1978. — Cuisine et biologie. *ASEMI*, **9** : 3-4.

PAGÉZY, H., 1982. — Seasonal hunger as experience by the Oto and Twa women of a Ntomba village in the equatorial forest (lake Tumba Zaire). *Ecology of food and nutrition*, **15** : 13-27.

PAGNEY, P., 1970. — *Les climats polaires*. CDU, Paris, 93 pp.

PARRY W.E., 1824. — *Journal of a second voyage for the discovery of a north-west passage from the Atlantic to the Pacific performed in the years 1821-22-23 in His Majesty's Ships Fury and Hecla*. John Murray, London, 571 pp.

PÉDELABORDE, P., 1957. — *Le climat du Bassin Parisien*. Librairie de Médicis, Paris, 2 Vol., 539 pp. + 116 pp.

PÉDELABORDE, P., 1974. — Le calcul du rayonnement terrestre effectif. *Géographie et Recherche*, **11** : 5-20.

PÉDELABORDE, P., 1982. — *Introduction à l'étude scientifique du climat*. Sedes, nouvelle édition revue et augmentée, Paris, 353 pp.

PEDERSEN, P.O., 1949. — The East Greenland Eskimo dentition. Numerical variations and anatomy. *Meddelelser om Grønland*, **142** : 1-244.

PEDERSEN, A., 1958. — *Animaux Polaires*. Horizons de France, Paris, 188 pp.

PELLETIER, F.X., 1987. — *La chasse au globicéphale aux iles Feroe*. Émission de TF1 « Ushuaia, le magazine de l'extrême », 13/12/1987.

PERRIN DE BRICHAMBAUT, CH., 1963. — *Rayonnement solaire et échanges radiatifs naturels*. Gauthier-Villar, Paris, 300 pp.

PETERSEN, H., 1950. — Klima og vejrtjeneste. *Grønlandsbogen*, København, **1** : 137-156.

PETERSEN, H.C., 1986. — *Skinboats of Greenland*. The National Museum of Denmark, the Museum of Greenland, the Viking Ship Museum in Roskilde, Roskilde, 214 pp.

Source : MNHN, Paris

PETERSEN, R., 1963. — Family ownership and right of disposition in Sukkertoppen district, West Greenland. *Folk*, **5** : 269-281.

PETERSEN, R., 1965. — Some regulating factors in the hunting life of Greenlanders. *Folk*, **7** : 107-124.

PETERSEN, R., 1969. — On the variations of settlement pattern and hunting conditions in three disticts of Greenland. *In* : « Circumpolar problems : habitat, economy and social relations in the Arctic ». *Wenner Gren Center International Symposium Serie*, **21** : 153-161.

PETERSEN, R., 1972. — Acquisition and sharing of the bag in East Greenland. *Inter-Nord, Revue Internationale d'Etudes Arctiques et Nordiques*, **12** : 282-286.

PETERSEN, R., 1986. — Some features common to east and west greenlandic in the light of dialect relationships and the latest migration theories. *Arctic Anthropology*, **23** (1-2) : 401-411.

PLENOT, H.R. & GESSAIN, R., 1975. — Evolution de la fréquence de la carie chez les Ammassalimiut de 8 à 15 ans de 1934-1935 à 1966. *Objets et Mondes*, **15** (2) : 183-187.

PLUMET, P., 1983. — L'origine des Esquimaux. *La Recherche*, **146** : 898-909.

PLUMET, P., 1987. — Les Vikings en Amérique. *La Recherche*, **192** : 1160-1168.

RADCLIFFE-BROWN, A.R., 1930-1931. — Social organisation of Australian tribes. *Oceania*, **1** : 34-63, 204-246, 322-341, 426-456.

RADCLIFFE-BROWN, A.R., 1968 [1952]. — *Structure et fonction dans la société primitive*, traduit de l'anglais : *Structure and function in primitive society*. Editions de Minuit, collection Points Sciences humaines, Paris, 316 pp.

RANDA, V., 1986. — *L'ours polaire et les Inuit*. Selaf, Paris, 323 pp.

RANDOIN, L., LE GALLIC, P., DUPUIS, Y., BERNARDIN, A., DUCHÊNE, G. & BRUN, P., 1985. — *Tables de composition des aliments*. J. Lanore, Malakoff, 117 pp.

RAPPAPORT, R., 1968. — *Pigs for the ancestors : Ritual in the ecology of a New Guinea people*. Yale University Press, New Haven.

RAPPAPORT, R.A., 1971. — The flow of energy in an agricultural society. *Scientific American*, **224** (3) 116-133.

RASMUSSEN, B., 1957. — Exploitation and protection of the East Greenland seal herds. *The Norvegian whaling gazette*, **2** : 45-59.

RASMUSSEN, B., 1960. — Om klappmyssbestanden i det nordlige Atlanterhav. *Fisken og Havet*, **1** : 1-23.

RASMUSSEN, B., 1962. — Klappmyssens aldersfordeling i Danmarkstredet. *Fiskets Gang*, Bergen, **5** : 60-62.

RASMUSSEN, B., 1962. — Klappmyssens aldersfordeling i Danmarks- strædet. *Fisken og Havet*, **2** : 1-3.

RASMUSSEN, K., 1929. — Intellectual culture of the Iglulik Eskimos. *Report of the Fifth Thule Expedition 1921-24.*, Gyldendal, Copenhagen, **7** (1) : 1-304.

RASMUSSEN, K., 1931. — The Netsilik Eskimos. *Report of the Fifth Thule Expedition 1921-24*, Gyldendal, Copenhagen, **8** : 1-542.

RASMUSSEN, K., 1932. — Intellectual culture of the Copper Eskimos. *Report of the Fifth Thule Expedition 1921-24.*, Gyldendal, Copenhagen, **9** : 1-350.

RASMUSSEN, K., 1938. — Knud Rasmussen's posthumous notes on the life and doings of the East Greenlanders in olden times. *In* : H. OSTERMANN (Ed.), *Meddelelser om Grønland*, **109** (1) : 1-214.

RAYNEY, F.G., 1947. — The whale hunters of Tigara. *Anthropological Papers of the American Museum of Natural Histories*, **41** (2) : 229-283.

REMIE, C.H.W., 1983. — Culture change and religious continuity among the Arviligdjnarmiut of Pelly Bay, N.W.T., 1935-1963. *Etudes/Inuit/Studies*, **7** (2) : 53-77.

REY, L., 1986. — *La neige, ses métamorphoses, les avalanches*. Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches, 214 pp.

RINK, H., 1887. — Den Ostgrønlandske dialekt. *Meddelelser om Grønland*, **10** (4) : 207-234.

RINK, H., 1887. — The Eskimo tribes. *Meddelelser om Grønland*, **11** : 1-34.

RIVOLIER, J. & DUHAMEL, Y., 1956. — Eléments d'étude de la glace de mer dans l'archipel de Pointe Géologie, *Expéditions Polaires Françaises*, **114**, 59 pp.

ROBBE, B., 1975. — Le traitement des peaux de phoque chez les Ammassalimiut observé en 1972 dans le village de Tîleqilaq. *Objets et Mondes*, **15** (2) : 199-208.

ROBBE, B., 1976 a. — Tradition et changement du rôle et des activités des femmes de Chasseur dans un village de la côte est du Groenland. *Actes du 42e Congrès International des Américanistes, Paris, 2-9 septembre*, **5** : 83-89.

ROBBE, B., 1976 b. — Effets biologiques des changements du mode de vie et des habitudes alimentaires sur une population Eskimo de la côte est du Groenland. *L'Anthropologie*, **80** (3) : 515-517.

Source : MNHN, Paris

ROBBE, B., 1980 a. — *Quelques aspects du rôle de la femme chez les Ammassalimiut*. Communication présentée au 2e congrès internationnal des chasseurs cueilleurs, Québec.

ROBBE, B., 1980 b. — *Les traditions culinaires ou l'utilisation des ressources alimentaires chez les Ammassalimiut*. Communication présentée à la 2e Inuit/Studies Conférence, Québec.

ROBBE, B., 1981 a. — *Situation des femmes inuit : Mythes et Réalités (Groenland oriental)*. Communication présentée au colloque CNRS, Sèvres.

ROBBE, B., 1981 b. — *Les différents modes de préparation- conservation des aliments chez les Inuit*. Communication présentée à l'inter-congrès de l'Union Internationale des Sciences Anthropologiques et Ethnologiques, Amsterdam.

ROBBE, B., 1982. — *L'espace vécu des femmes Ammassalimiut*. Communication présentée au 3e congrès d'études Inuit, London, Canada.

ROBBE, B., 1983. — Poupées Inuit. *In* : Th. BATTESTI, *Poupée jouet, poupée reflet*. Catalogue de l'exposition présentée au Musée de l'Homme par le laboratoire d'Ethnologie, : 110-112.

ROBBE, B., 1987 a. — L'Art et la culture Esquimaux-Inuit. *In* : C. SAUCIER, *Inuk, Inuit, art et tradition chez les Esquimaux d'hier et d'aujourd'hui*. Musée des Beaux Arts, Arras : 73-76.

ROBBE, B., 1987 b. — La pierre dans la culture Inuit : Alaska, Canada, Groënland. *In* : Th. BATTESTI, H.J. SCHUBNEL, *La pierre et l'homme*, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris : 57-58.

ROBBE, B. & HLADIK, C.M., 1988. — Perception et consommation du sel dans la société Inuit de la côte orientale du Groenland. *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée*, **35** : 67-75.

ROBBE, P., 1971. — Climat d'Angmagssalik. *Bulletin et Mémoires de la Société Anthropologique de Paris*, **8** (11-12) : 137-167.

ROBBE, P., 1975. — Partage du gibier chez les Ammassalimiut observé en 1972 dans le village de Tîleqilaq. *Objets et Mondes*, **15** (2) : 209-222.

ROBBE, P., 1975. — Conditions de vie des chasseurs d'Angmagssalik : Bilan énergétique d'une heure de chasse chez les chasseurs Ammassalimiut. *In : l'homme et l'animal, 1er colloque d'Ethnologie, juin 1975*, Institut d'Ethnosciences, Paris : 177-180.

ROBBE, P., 1976. — Le journal d'un chasseur du village de Tîleqilaq (côte Est du Groenland). *Objets et Mondes*, **16** (3) : 129-132.

ROBBE, P., 1976. — Bilan d'une année de chasse : nombre de phoques vus, tirés et capturés par dix chasseurs à Tîleqilaq, village du district d'Angmagssalik (côte Est du Groenland). *Actes 42e Congrès International des Américanistes, Paris, 2-9 septembre 1976, symposium : Ecologie, démographie et acculturation en milieu arctique*, **5** : 91-97.

ROBBE, P., 1977. — Orientation et repérage chez les Tileqilamiut (côte est du Groenland). *Etudes/Inuit/Studies*, **1** (2) : 73-84.

ROBBE, P., 1981. — Les noms de personne chez les Ammassalimiut. *Etudes/Inuit/Studies*, **5** (1) : 45-82.

ROBBE, P., 1983. — Existence et mode d'intervention des sorciers (Ilisiitsut) dans la société inuit d'Ammassalik. *Etudes/Inuit/Studies*, **7** (1) : 25-40.

ROBBE, P., 1984. — Opération de muséographie inédite au Musée de l'Homme : La restauration d'un bateau esquimau « umiaq » par cinq spécialistes du Groenland. *Bulletin d'information du Muséum National d'Histoire Naturelle*, **36** : 5-11.

ROBBE, P., 1985. — Appropriation du gibier et partage de la nourriture chez les Ammassalimiut, Inuit de la côte est du Groenland. *Textes du Séminaire d'Ethnoscience du laboratoire d'Ethnobotanique et d'Ethnozoologie du Muséum national d'histoire naturelle*, **1** : 29-44.

ROBBE, P., & DORAIS, L.J., 1986. — *Tunumiit oraasiat, Tunumiut oqaasi, Det østgrønlandske sprog, The East Greenlandic Inuit Language, La langue inuit du Groenland de l'Est*. Centre d'Etudes Nordiques, Université Laval, Québec, 265 pp.

ROBBE, P. & ROBBE, B., 1988. — Atsinaarattaq : jeu de force traditionnel inuit observé chez les Ammassalimiut (côte est du Groenland). *Objets et Mondes*, **25** (3-4) : 111-116.

ROBBE, P., ROBBE, B., DORAIS, L.J., MENNECIER, Ph., RAUZIER, M., ROSING, E. & TERSIS, N. *Encyclopédie inuit, la langue d'Ammassalik* (sous presse).

ROBERTS, D.F., 1953. — Body weight, size and climate. *American Journal of Physical Anthropology*, **11** : 533-558.

ROBERT-LAMBLIN, J., 1980. — Le kayak aléoute vu par son constructeur et utilisateur et la chasse à la loutre de mer. *Objets et Mondes*, **20** (1) : 5-20.

ROBERT-LAMBLIN, J., 1981. — Changement de sexe de certains enfants d'Ammassalik (Est Groenland), un rééquilibrage du sex ratio. *Etudes/Inuit/Studies*, **5** (1) : 117-126.

ROBERT-LAMBLIN, J., 1986. — *Les Ammassalimiut au XXe siècle : Analyse du changement social au Groenland Oriental*. Mémoires des cahiers ethnologiques, n° 1, Université de Bordeaux II, 518 pp.

RODAHL, K., 1949. — The toxic effect of polar bear liver. *Norsk Polarinstitutt Skrifter*, Oslo, **92** : 1-90.

RODAHL, K., 1952. — Basal metabolism of the Eskimo. *The journal of nutrition*, **48** : 359-368.

ROSENDAHL, PH., 1961. — Grønlandske jagt og fangstatistik. *Geografisk Tidsskrift*, København, **60** : 16-38.

Source : MNHN, Paris

ROSENDAHL, PH., 1962. — Klapmydsbestanden er i fare. *Tidsskrifted Grønland* : 104-110.

ROSENDAHL, PH., 1967. — *Jakob Danielsen en grønslansk maler ; a greenland painter*. Rhodos, Copenhagen, 337 pp.

ROSING, J. 1963. — *Sagn og saga fra Angmagssalik*. Rhodos, København, 308 pp.

ROSING, O., 1963. — *Egedesminde 1763-1963*. Det Grønlandske Forlag, Godthåb.

ROSNAY, J. de, 1975. — *Le macroscope. Vers une vision globale*. Le Seuil, Paris, 268 pp.

ROULAND, N., 1976. — Le droit de propriété des Esquimaux et son intégration aux structures juridiques occidentales : Problèmes d'acculturation juridique. *Actes du 42e Congrès International des Américanistes, Paris 2-9 septembre*, **5** : 123-140.

ROULAND, N., 1979. — Les modes juridiques de solution des conflits chez les Inuit. *Etudes / Inuit / Studies*, **3**, n° hors série.

ROUSSEAU, J., 1970. — *L'adoption chez les Esquimaux Tununirmiut*. Centre d'études nordiques, Université Laval, Québec.

SABO III, G. & ROULAND-SABO, D., 1985. — Belief systems and the ecology of sea mammal hunting among the Baffinland Eskimo. *Arctic Anthropology*, **22** (1-2) : 281-298.

SAHLINS, M., 1976 [1972]. — *Age de pierre, âge d'abondance, L'économie des sociétés primitives*, traduit de l'anglais : *Stone Age Economics*. Gallimard, Bibliothèque des Sciences Humaines, Paris, 409 pp.

SALADIN D'ANGLURE, B., 1967. — Mission chez les Esquimaux Tarramiut du Nouveau Québec. *L'Homme*, **7** : 93-100.

SALADIN D'ANGLURE, B., 1967. — *L'organisation sociale traditionnelle des Esquimaux de Kangirsujuaaq (nouveau Québec)*. Centre d'Etudes Nordiques, Travaux divers 17, Université Laval, Québec, 213 pp.

SALADIN D'ANGLURE, B., 1969. — *Sanaaq, récit esquimau composé par Mitiarjuk*. Paris, E.P.H.E., 401 pp.

SALADIN D'ANGLURE, B., 1970. — Nom et parenté chez les Esquimaux Tarramiut du Nouveau-Québec (Canada). *Echanges et communications, mélanges offerts à Cl. Lévi-Strauss à l'occasion de son soixantième anniversaire*, réunis par J. POUILLON & P. MARANDA, Paris-La Haye, Mouton : 1013-1039.

SALADIN D'ANGLURE, B., 1975. — Recherches sur le symbolisme inuit. *Recherches amérindiennes au Québec*, **5** (3) : 62-64.

SALADIN D'ANGLURE, B., 1977 a. — « Mythe de la femme et pouvoir de l'homme chez les Inuit de l'Arctique Central ». *Anthropologie et Sociétés*, **1** (3) : 79-98.

SALADIN D'ANGLURE, B., 1977 b. — Iqalliijuq ou les réminiscences d'une âme-nom inuit. *Etudes/Inuit/Studies*, **1** (1) : 33-63.

SALADIN D'ANGLURE, B., 1978. — L'Homme (angut), le fils (irniq) et la lumière (qau) ou le cercle du pouvoir masculin chez les Inuit de l'Arctique Central. *Anthropologica*, **20** (1-2) : 101-144.

SALADIN D'ANGLURE, B., 1980 a. — Violences et enfantements inuit ou les nœuds de la vie dans le fil du temps. *Anthropologie et Sociétés*, **4** (2) : 65-99.

SALADIN D'ANGLURE, B., 1980 b. — Petit-ventre, l'enfant géant du cosmos inuit. *L'Homme*, **20** (1) : 7-46.

SALADIN D'ANGLURE, B., 1980 c. — Nanuq super-mâle. L'ours blanc dans l'espace imaginaire et le temps social des Inuit de l'Arctique Canadien. *Etudes mongoles et Sibériennes*, Centre d'études mongoles, Université de Paris X, Nanterre, **11** : 63-94 .

SALADIN D'ANGLURE, B., 1981. — Esquimaux. la mythologie des Inuit de l'Arctique Central Nord-Américain. *Dictionnaire des mythologies* (sous la direction d'Y. Bonnefoy), Flammarion, Paris : 379-386.

SALADIN D'ANGLURE, B., 1985. — Du Projet « Par A.D.I. » au sexe des Anges : notes et débats autour d'un « troisième sexe », *Anthropologie et Sociétés*, **9** (3) : 139-176.

SALADIN D'ANGLURE, B., 1986. — Du fœtus au chamane : la construction d'un « troisième sexe ». *Etudes/Inuit/Studies*, **10** (1-2) : 25-113.

SALADIN D'ANGLURE, B., 1988. — Enfants nomades au pays des Inuit Iglulik. *Anthropologie et Sociétés*, **12** (2) : 125-166.

SALADIN D'ANGLURE, B., 1989. — La part du chamane ou le communisme sexuel inuit dans l'Arctique central canadien. *Société des américanistes*, **75** : 133-171.

SALADIN D'ANGLURE, B. & VÉZINET, M., 1977. — Chasses collectives au caribou dans le Québec arctique. *Etudes/Inuit/Studies*, **1** (2) : 97-110.

SALOMONSEN, F., 1974. — *Fuglene i menneskenes land, I*. Det grønlandske Forlag, København, 127 pp.

SALOMONSEN, F., (ed.), 1981. — *Kalaallit Nunaata uumasui, aalisakkat, timmissat, miluumasut*. Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag A/S, Copenhagen, 465 pp.

SALOMONSEN, F. 1981. — Timmissat. *In* : SALOMONSEN, F. (ed.), *Kalaallit Nunaata uumasui*. Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag A/S, Copenhagen : 161-361.

SAVART, R., 1970. — La déesse sous-marine des Eskimos. *Echanges et Communications, mélanges offerts à Claude Lévi-Strauss à l'occasion de son soixantième anniversaire*, réunis par J. POUILLON & P. MARANDA, Paris-La Haye, Mouton.

SCHULTZ-LORENTZEN, 1927.— Dictionary of the West Greenland Eskimo Language. *Meddelelser om Grønland*, **69** : 1-303.

Source : MNHN, Paris

SCHUSTERMAN, R.J., 1975. — Pinniped sensory perception. *Biology of the seal, Rapport et Procès Verbaux des Réunions du Conseil International pour l'Exploration de la Mer*, Charlottenlund Slot, Danemark, **169** : 165-168.

SELLERS, W.D., 1965. — *Physical climatology*. Chicago Press, 272 pp.

SERGEANT, D.E., 1965. — Migrations of harp seals, *Pagophilus groenlandicus*, (Erxleben). *In* : the Northwest Atlantic. *Journal of the Fisheries Research Board of Canada*, **22** : 433-64.

SERGEANT, D.E., 1974. — A rediscovered whelping population of hooded seals *Cystophora cristata* (Erxleben), and its possible relationship to other populations. *Polarforschung*, **44** : 1-7.

SERGEANT, D.E., 1975. — Estimating numbers of harp seals. *Biology of the seal, Rapports et Procès-Verbaux des Réunions du Conseil International pour l'Exploration de la Mer*, Charlottenlund Slot, Danemark, **169** : 274-280.

SERGEANT, D.E., 1976. — History and present status of populations of harp seals and hooded seals. *A.C.M.R.R.*, Bergen : 1-35.

SERGEANT, D.E. & HAY, K., 1977. — Narwhal and other sea mammals in northern Baffin Island. *Escom*, N.O. AI-13 : 1-6.

SERVICE, R., 1971. — *Culture Evolutionism*. Holt, Rinehart and Winston, New York.

SHEPHARD, R.J., 1974. — Work physiology and activity patterns of circumpolar Eskimos and Ainu. *Human Biology*, **46** (2) : 263-294.

SIMON, Th., 1982. — Sur la formation et l'évolution des polynies arctiques (Archipel Canadien et Groenland). *Norois*, **29** (116) : 585-598.

SMITH, E.A., 1979. — Human adaptation and energetic efficiency. *Human Ecology*, **7** (1) : 53-74.

SMITH, E.A., 1983. — Anthropological applications of optimal foraging theory : A critical review. *Current Anthropology*, **24** (5) : 625-651.

SMITH, T.G., 1973. — Population dynamics of the ringed seal in the Canadian eastern Arctic. *Fisheries Research Board of Canada*, Ottawa, Bulletin **181**, 55 pp.

SMITH, T.G., 1975 a. — Ringed seals in James Bay and Hudson Bay : Population estimates and catch statistics. *Arctic*, **28** (3) : 170-182.

SMITH, T.G., 1975 b. — Parameters and dynamics of ringed seal populations in the Canadian Eastern Arctic. *Biology of the seal, Rapports et Procès-Verbaux des Réunions du Conseil International pour l'Exploration de la Mer*, Charlottenlund Slot, Danemark, 169 : 281-295.

SMITH, T.G., 1976. — Predation of ringed seal pups (*Phoca hispida*) by the arctic fox (*Alopex lagopus*). *Canadian Journal of Zoology*, **54** (10) : 1610-1616.

SMITH, T.H., 1980. — Polar bear predation of ringed seal and bearded seals in the land fast sea ice habitat. *Canadian Journal of Zoology*, **58** (12) : 2201-2209.

SMITH, T.G., 1981. — Notes on the bearded seal, *Erignathus Barbatus*, in the Canadian Arctic. *Canadian Technical Report of Fisheries and Aquatic Sciences*, **1042** : 1-49.

SMITH, T.G. & HAMMILL, M.O., 1980. — Ringed Seal, *Phoca hispida*, breeding habitat survey of Bridport inlet and adjacent coastal sea ice. *Canadian Manuscript Report of Fischeries and Aquatic Sciences*, **1577** : 1-31.

SMITH, T.G. & HAMMILL, M.O., 1981. — Ecology of the ringed seal, *Phoca hispida*, in its fast ice breeding habitat. *Canadian Journal of Zoology*, **59** (6) : 966-981.

SONNE, B., 1982. — The ideology and pratice of blood feuds in East and West Greenland. *Etudes/Inuit/Studies*, **6** (2) 21-50.

SPENCER, R.F., 1959. — *The North Alaskan Eskimo, A study in ecology and society*. Bureau of American Ethnology, Bulletin 171, Smithsonian Institution, Washington.

SPETH, J.D., 1983. — *Bison kills and bone counts : Decision making by ancient hunters*. University of Chicago Press, Chicago.

SPETH, J.D., 1987. — Les stratégies alimentaires des chasseurs-cueilleurs. *La Recherche*, **190** : 894-903.

SPIER, L., 1925. — The distribution of kinship systems in North America. *Publications in Anthropology*, University of Washington, **1** (2) : 69-88.

STEENSBY, H.P., 1910. — Contributions to the ethnology and anthropogeography of the polar Eskimo. *Meddelelser om Grønland*, **34** (7) : 255-405.

STEFANSSON, V., 1921. — *The friendly arctic, the story of five years in the polar regions*. McMillan Co., New-York, 784 pp.

STEWARD, J., 1936. — The economic and social basis of primitive bands. *In* : R.H. LOWIE, *Essays in honour of A.K. Kroeber*, University of California Press, Berkeley : 331-345.

STEWARD, J., 1955. — *Theory of culture change*. University of Illinois Press, Urbana.

STIRLING, I., 1975. — Factors affecting the evolution of social behaviour in the pinnipedia. *Biology of the seal, Rapports et Procès Verbaux des Réunions du Conseil International pour l'Exploration de la Mer*, Charlottenlund Slot, Danmark, **169** : 205-212.

Source : MNHN, Paris

STIRLING, I., 1977. — Adaptation of weddell and ringed seals to exploit the polar fast ice habitat in the absence or presence of surface predators. *Proceeding of the SCAR symposium on Antarctic Biology, Adaptations within Antarctic Ecosystem*, Washington : 741-748.

STIRLING, I., ARCHIBALD, W.R. & DEMASTER, D., 1977. — Distribution and abundance of seals in the eastern Beaufort Sea. *Journal Fisheries Ressources Board of Canada*, **34** : 976-988.

STIRLING, I., SCHWEINSBURG, R.E., CALVERT, W. & KILIAAN, H.P.L., 1978. — Polar bear population ecology — Arctic islands pipeline route, Preliminary Report 1977. *Canadian Wildlife Service Fisheries and Environment, ESCOM Report N° A1-15*, Ottawa, 71 pp.

SØBY, R.M., 1970. — The eskimo animal cult. *Folk*, **11-12** : 43-78.

SØBY, R.M., 1977/78. — The kinship Terminology in Thule. *Folk*, **19-20** : 49-84.

TAUBER, G.M., 1960. — Characteristics of Antarctic Katabatic winds. *Antarctic Meterology*, Melbourne : 52-64.

TAYLOR, W.E., JR., 1976. — The fragments of Eskimo prehistory. *Inuit land use and occupancy project*, Ottawa, **2** : 105-108.

TESTART, A., 1977. — Les chasseurs-cueilleurs dans la perspective écologique. *Information des sciences sociales*, **16** (3/4) : 389-418.

TESTART, A., 1981. — Pour une typologie des chasseurs-cueilleurs. *Anthropologie et sociétés*, **5** (2) : 177-221.

TESTART, A., 1985. — *Le Communisme primitif, I, Economie et idéologie*. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 548 pp.

THALBITZER, W., (ed.) 1914. — The Ammassalik Eskimo, contributions to the ethnology of the East Greenland natives. *Meddelelser om Grønland*, **39** (1) : 1-755.

THALBITZER, W., 1921. — The Ammassalik Eskimo language and folklore. *Meddelelser om Grønland*, **40** (3) : 113-564 .

THALBITZER, W., 1930. — Les magiciens esquimaux, leur conception du monde, de l'âme, de la vie. *Journal de la Société des Américanistes de Paris*, **22** : 73-106.

THALBITZER, W., 1933. — Den Grønlandske kateket hansêraks dagbog om den danske konebaadsekspedition til Ammassalik i Østgrønland 1884-1885. *Det Grønlandske Selskabsskrifter*, **8** : 1-248.

THALBITZER, W., 1941. — The Ammassalik Eskimo : contributions to the ethnology of the East Greenland natives. Social customs and mutual aid. *Meddelelser om Grønland*, **40** (4) : 571-739.

THERRIEN, M., 1987. — *Le corps inuit (Québec arctique)*. Selaf/Pub, 199 pp.

TRIPLET, J.P. & ROCHE, G., 1971. — *Météorologie générale*. Ecole Nationale de la Météorologie, Paris, 317 pp.

TRUDEL, F. & HUOT, J., 1979. — Dossier caribou, écologie et exploitation du caribou au Québec-Labrador. *Recherches Amérindiennes au Québec*, **9** (1-2) : 3-164.

TURNBULL, C., 1987 [1972]. — *Les Iks, survivre par la cruauté, Nord-Ouganda*. traduit de l'anglais : *The Mountain People*, Plon, collection Terre Humaine, Paris, 389 pp.

TURNER, D.H., 1980. — Les Aborigènes australiens s'adaptent surtout à la mode. *Anthropologie et Sociétés*, **4** (3) : 3-27.

TYLOR, E.B., 1865. — Researches into the early history of manking and the development of civilization. J. Murray, London, 378 pp.

USHER, P.J., 1973. — *Les trappeurs de l'Ile Banks : L'économie et l'écologie d'une communauté esquimaude, Volume II — Economie et Ecologie*. Bureau des Recherches Scientifiques sur le Nord : Ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canadien, Ottawa, 181 pp.

USHER, P.J., 1976. — Evaluating country food in the northern native economy. *Arctic*, **29** (2) : 105-120.

VAN DE VELDE, F., 1956. — Les règles de partage des phoques pris par la chasse aux Aglus. *Anthropologica*, Ottawa, **3** : 5-14.

VAYDA, A.P., 1969. — *Environment and cultural behaviour-ecological studies in cultural anthropology*. The Natural History Press, Garden City, New-York, 482 pp.

VAYDA, A.P., 1983. — Progressive contextualization : methods for research in human ecology. *Human Ecology*, **11** (3) : 265-281.

VÉZINET, M., 1975 a. — *La toponymie des Inuit des Iles Belcher comme modalité de leur appropriation de l'espace*. Thèse de maîtrise, Université Laval, Québec, 160 pp.

VÉZINET, M., 1975 b. — Analyse sémantique des catégories de l'espace. *Recherches Amérindiennes au Québec*, **5** (3) : 49-61.

VÉZINET, M., 1979. — L'économie traditionnelle du caribou chez les Inuit du Québec arctique. *Recherches Amérindiennes au Québec*, **9** (1-2) : 82-91.

VÉZINET, M., 1980. — *Les Nunamiut, Inuit au cœur des terres*. Ministères des Affaires Culturelles, Québec, 162 p.

VÉZINET, M., 1982. — *Occupation humaine de l'Ungawa : Perspective ethnohistorique et écologique*. Collection Paléo-Québec, Laboratoire d'archéologie de l'université du Québec à Montréal, **14** : 165 pp.

Source : MNHN, Paris

VIBE, C., 1950. — The marine mammals and the marine fauna in the Thule district (northwest Greenland) with observations on ice conditions in 1939-41. *Meddelelser om Grønland*, **150** (6) : 1-117.

VIBE, C., 1967. — Arctic animals in relation to climatic fluctuations. *Meddelelser om Grønland*, **170** (5) : 1-227.

VIBE, C., 1981. — Miluumasut. Salomonsen, F., ed., *Kalaallit nunaata uumasui*. Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag A/S, Copenhagen : 364-459.

VIBE, C., 1982. — Grønlands hvide bjørne. *Naturens Verden*, **2** : 41-56.

VIBÆK, P. 1907. — Contribution to the study of the Eskimo language in Greenland. *Meddelelser om Grønland*, **33** : 10-38.

VICTOR, P.E., 1939. — *Banquise*. Grasset, Paris, 376 pp.

VICTOR, P.E., 1974. — *Chiens de traîneaux, compagnons du risque*. Flammarion, Paris, 302 pp.

VICTOR, P.E., 1975. — Un exemple d'acculturation technique : les origines du traîneau actuel à Ammassalik. *Objets et Mondes*, **15** (2) : 253-257.

VIGNE, J.D., AUDOIN, F., LEFÈVRE, C., MARIVAL-VIGNE, M.C., PICHON, J. & POPLIN, F., 1987. — Introduction. *In* : « La découpe et le partage du corps à travers le temps et l'espace ». *Anthropozoologica, premier numéro spécial* : 7-8.

WADHAMS, P., 1986. — Observations of icebergs sizes and frequencies in the South Atlantic Ocean in Winter. *Iceberg research*, **13**.

WENZEL, G.W., 1978. — The harp seal controversy and the Inuit economy. *Arctic*, **31** (1) : 3-6.

WENZEL, G.W., 1981. — Clyde Inuit Adaptation and ecology : The organization of subsistence. *Musée National de l'Homme, Collection Mercure, Division Ethnologie*, Canada, 77 : 163 pp.

WHEELER, E., 1953. — List of Labrador places names. *National Museum of Canada, Anthropological series 34*, 131.

WILMOTT, W.E., 1960. — The flexibility of Eskimo social organizations. *Anthropologica*, **2** (1) : 48-59.

WIESSNER, P., 1982. — Risk reciprocity and social influences on !Kung San economics. *In* : LEACOCK and LEE, *Politics and history in band society*, Cambridge University Press : 61-84.

WORL, R., 1980. — The north slope Inupiat whaling Complex. *Senri Ethnological Studies*, **4** : 305-320.

Source : MNHN, Paris

INDEX

A

Action dynamique spécifique des protéines, 191
Activités de chasse, 29, 41, 218, 222, 287, 296, 308, 362
Activités de production, 153
Adaptation au froid, 193
Affût, 97, 88, 217, 218, 222, 246, 249, 254, 286, 290, 311, 322, 332
Aigle pygargue, 151
Airelle, 167
Aire de chasse, 35, 213, 216-218, 223, 224, 229, 231, 287, 303, 305, 333
Aléas de l'environnement, 313
Aléas climatiques, 257
Algue, 29, 34, 58, 101, 102, 131, 153-157, 175-177, 181-184, 204
Algue (laminaire), 156, 157
Algue rouge, 154, 156, 157, 177, 192
Aliments conservés, 180, 181
Alimentation des chiens de traîneau, 229
Alimentation traditionnelle, 184, 185
Aliments d'importation, 101, 105, 121, 129, 131, 137, 139, 148, 147, 153, 178, 181, 182, 186, 187
Alliance, 322, 323, 331, 335, 337
Âme du gibier, 315
Âme nom, 356
Angélique, 158, 162, 222
Anorak, 238, 239
Apports caloriques, énergétiques, 169, 170, 179, 182, 183
Appropriation collective, 286, 331, 385
Appropriation de l'ours polaire, 280
Appropriation individuelle des ressources, 271, 272, 277, 279, 286, 321, 334
Appropriation lors de la capture du gibier, 273, 275, 277, 280
Appropriation lors du dépeçage du gibier, 277, 279
Arme à feu, 243, 244, 246, 249, 255, 257
Ascophyllum, 181
Association entre chasseurs, 321
Attelage de chiens, 229, 256
Attribution des parts de phoque annelé, 335, 339
Attribution des parts de phoque à capuchon, 336.

B

Baies, 131, 140, 166
Baleine, 282, 286
Baleine du Groenland, 104
Bande locale, 325, 330, 332, 333
Bande régionale, 328, 330, 332, 333
Banquise, 41, 53, 56, 64, 65, 71, 72, 75, 88, 114, 118, 176, 247, 249, 305
Banquise dérivante, 27, 133
Barque à moteur, 97, 295, 301, 303, 362, 364
Bateau à moteur, 80, 124, 130, 217, 221, 223, 230, 231, 239, 241, 253, 305, 333
Bébés phoques, 126
Bélouga, 130
Besoins énergétiques, caloriques, 179, 180, 182, 357
Bigorneau, 154, 155
Bilan énergétique, 308
Bilocalité, 328
Biologie de l'omble chevalier, 136
Bottes en peau, 236, 237
Bouleau nain, 167
Boutique, 182, 231, 279, 301, 303, 330
Brouillard, 94
Bruant des neiges, 88, 147

C

Cache à viande, 180, 200, 206, 328
Calcium, 175, 181
Camarine, 158, 166, 167, 177, 178, 204
Campement d'été, 200
Campement d'hiver, 204, 205, 328, 330
Campement de chasse, 199, 221, 231
Capelin, 102, 108, 136, 139, 175, 307
Capture du phoque au filet, 246, 247
Capture du phoque sur la glace, 110, 242-246
Carence en fer, 194
Carie dentaire, 193
Cellulose, 177
Céréales, 182
Chabot ou scorpion de mer, 136, 138, 139, 179
Champs chaotiques, 71
Champs de glace, 71
Chasse à l'ours, 256, 257
Chasse au narval, 231, 254, 255, 303, 333
Chasse au phoque, 110, 301
Chasse en eau libre, 250, 290, 311
Chiens de traîneau, 35, 73-75, 109, 175, 179, 221, 230, 257, 258, 312
Chlorure de sodium, 176
Choix de la résidence, 337
Chronique des temps et des glaces, 33, 41, 65, 213, 218, 225, 291
Classification traditionnelle inuit, 35, 102, 104, 158, 159
Climat d'Ammassalik, 41, 44, 48
Climax écologique, 181, 182
Collecte des œufs d'oiseaux, 151
Combustibles, 166, 167, 168, 181
Commensalisme, 21, 22, 334, 356
Commercialisation de la morue, 144, 145
Compétition entre chasseurs, 274, 277, 285-288, 296, 322, 333
Comportement du phoque annelé, 109, 110, 243
Composition des aliments d'origine locale, 168, 169
Conposition de la viande de phoque, 169, 173

Source : MNHN, Paris

Composition de la viande de narval, 173
Composition de la viande séchée, 173
Concept de générosité du chasseur, 356, 366
Concept de proximité, 350, 366
Concept d'individualisme, 321, 363
Concept du bon chasseur, 315
Concept « quota de phoques d'un chasseur », 316
Conditions hydroglaciologiques, 35
Conditions météorologiques, 35
Consanguins (liens), 323-325, 328, 330
Consanguinité, 331, 335, 337
Conservation de la viande, 257, 262, 263
Consommation alimentaire, 258
Consommation collective, 359
Construction du kayak, 233
Courants d'altitude, 49
Courants marins, 66, 69, 71, 80, 82, 94, 110, 112, 148, 156, 177, 204, 216, 218
Cousins germains, 337, 357
Couteau de femme, 258
Couvert glacé, 33, 56, 64, 68-72, 75, 76, 86, 88, 92, 110, 199, 218, 226, 229, 231, 246, 247, 291, 301, 303, 312
Couvert glacé (surface croûteuse), 74, 88
Couvert glacé (surface dure), 74, 92
Couvert glacé (surface molle), 72, 92
Crustacés amphipodes, 247
Cueillette, 58, 272, 308, 328
Cueillette des algues, 156
Culture Dorset, 22, 24, 227
Culture de Thulé, 22-24, 28, 205, 231
Culture Saqqaq, 22, 80
Cycles biologiques et société, 82, 363, 364
Cycle de la lune, 42
Cycle social, 364

D

Débâcle, 92, 218, 221, 231, 305
Démographie du phoque annelé, 111
Démographie du phoque à capuchon, 114
Démographie du phoque barbu, 122
Dépeçage du gibier, 257, 258, 263, 277, 279
Dépenses énergétiques, 32, 34, 193, 271, 308, 309, 311, 312
District d'Ammassalik, 182, 187
Don de la viande (Upatteq), 334-336, 339, 343, 346, 349-351, 355, 363, 366
Don généralisé, 349
Données hydroglaciologiques, 32
Données météorologiques, 32
Droit de propriété, 271, 272, 277, 282, 286
Dualisme saisonnier, 361, 362

E

Économie de subsistance, 153
Écran de tissu blanc, 243, 244
Eider à duvet, 148
Endogamie territoriale, 339
Englacement, 32, 69, 72, 213, 218, 305
Enneigement, 45
Environnement physique, 30, 33, 34, 213
Épiderme du narval, 128-130
Équivalents-phoque, 305-308, 357
Estran, 58, 60, 181
État superficiel du couvert glacé, 86
Évolutionisme social, 361
Expédition de chasse, 221

F

Facteurs climatiques, hydroglaciologiques, 217, 224
Famille nucléaire, 272, 274
Famine, 43, 105-107, 116, 134, 155, 226, 257
Festive, 359
Fil à coudre en tendon, 234, 237
Filet à phoque, 71, 72, 80, 82, 214, 216-218, 226, 246-248, 257, 286, 292, 296, 308, 332
Filet à poisson, 137
Filiation indifférenciée, 338
Flétan de l'Atlantique, 141
Flétan noir, 116, 128, 140, 141, 146
Flotteur, 252, 254, 255
Foie du requin dormeur, 147
Fucus, 156, 181

G

Gant en peau, 238
Gel de la mer, 64, 70, 78, 80
Genévrier, 167
Gibier, 33, 35, 44, 67
Glace, 78, 92, 94, 97, 106, 108, 112, 114, 118, 292
Glace d'origine continentale, 60-62, 64, 92, 97, 218, 222
Glace d'origine marine, 30, 64, 68, 71, 73
Glace dérivante, 32, 33, 58, 60, 62, 65, 66, 68, 76, 80, 92, 98, 114, 120, 131, 222, 231, 236, 291, 303
Glace fixe, 58, 64, 68, 88, 120, 121
Glace incluse, 63
Glace mère, 75
Glace (nouvelle), 64, 68, 78
Glace polaire, 67, 68, 70-72, 80, 82, 94, 97, 114, 116, 214, 218, 224, 311
Glace pourrie, 92
Glucides, 34, 177, 178, 187, 193
Goéland bourgmestre, 147, 149, 152
Graisse de phoque, 120, 139, 160, 162, 166, 170, 172, 173, 175, 178, 179, 181, 193, 222, 229, 260
Graisse sous-cutanée, 106, 109, 114, 127, 140, 171, 179, 255, 279
Grand corbeau, 148
Grand sébaste, 116, 141
Gros gibier, 285, 286, 306, 307, 322, 354, 355
Groupe de parenté composite, 325, 331
Groupe de parenté primaire, 323, 339
Groupe de parenté réduit, 323
Groupe de résidence, 322, 323, 325, 326, 328, 330, 333, 334, 337, 346, 349, 350, 354, 359
Guillemot à miroir, 148

H

Habitat d'hiver, 200, 213, 240
Harnais à chien, 229
Harpon, 136, 141, 146, 148, 149, 250-255, 277, 282
Homonymie, 350
Humidité, 32, 52, 53
Hutte de chasse, 214, 222, 239, 240, 296, 332, 333

Source : MNHN, Paris

I

Iceberg, 62, 70, 71, 78, 97
Iceberg tabulaire, 62
Icebloc, 63, 71
Identité sociale, 364
Igloo, 28
Impact du temps et des glaces sur les sorties des chasseurs, 76, 295, 301
Inlandsis, 27, 47
Instruments de chasse, 103, 252, 253

J

Journaux de consommation, 185

K

Kayak, 25, 55, 78, 80, 92, 94, 97, 115, 122, 125, 130, 230-234, 241, 254, 362
KGH, 134, 144, 146

L

Lagopède, 148
Liens de parenté, 31, 322, 323, 328, 334, 345, 346
Lipides, 170, 172-179, 191-193
Localisation des activités de chasse, 288
Loup de mer tâcheté, 141

M

Maisons longues, 21, 23, 361
Maladie cardio-vasculaire, 21, 23, 361
Mammifères marins, 28, 29, 103, 104, 107, 128, 136, 172, 180
Mammifères terrestres, 60, 103, 131, 192
Marées, 42, 60, 156
Marées d'équinoxe, 60
Mélasse, 73, 80, 84
Métabolisme lipidique, 192
Migration d'été, 242, 294, 297, 301
Migrations du phoque à capuchon, 118
Migrations du phoque du Groenland, 125
Milieu naturel, 213
Morse, 127, 146, 277, 279
Morue (cabillaud), 142, 143, 175, 179
Morue polaire, 108, 128, 136, 142, 307
Moules, 154

N

Narval, 104, 128-130, 176, 179, 254, 277, 279
Nébulosité, 32, 46, 52
Neige, 41, 44, 71-75, 77, 78, 88
Neige croûteuse, 88, 228
Neige durcie, 72, 74, 75, 88
Neige fondante, 72, 74, 75
Neige humide, 73, 74
Neige poudreuse, 72, 75
Neige pourrie, 72, 73
Neige tassée, 52, 74, 86
Noms de personne, 35
Nourriture (La vraie), 101, 194
Nuages, 41, 47, 48

O

Oie à bec court, 151
Oie rieuse, 151
Oiseaux, 103, 131, 147
Omble chevalier, 97, 102, 136, 137, 175, 179, 204, 297
Organisation sociale, 324, 363, 364
Orientation, 197, 198
Oseille sauvage, 161, 167
Ours polaire, 104, 131-133
Œufs d'oiseaux, 151

P

Pagaie double, 234, 235
Palourdes, 204
Pantalon en peau, 238
Partage de la nourriture, 22
Partage du gibier, 35, 187
Partage du phoque à capuchon, 336
Partage du phoque annelé, 335, 356
Partage généralisé de la viande, 334
Partenaires d'échanges, 334-336, 344, 346, 349, 354, 356
Parts de chasse, 272, 274, 275, 279, 281, 283, 306, 322
Parts de viande, 334, 354, 359
Pêche à la morue, 214
Pêche à l'omble chevalier, 223, 322
Pêche au capelin, 25
Pêche au chabot, 307
Pêche au requin dormeur, 88, 146, 218, 226
Pelage et mue du phoque annelé, 106
Pelage et mue du phoque barbu, 121, 122
Pelage et mue du phoque à capuchon, 116, 118, 124, 125
Pelage et mue du phoque du Groenland, 124
Petit Rorqual, 130
Pétrel fulmar, 149
Phénomènes advectifs, 49
Phénomènes radiatifs, 48
Phoque, 104, 118, 131
Phoque annelé, 105, 109-114, 116, 118, 120, 126, 131, 147, 169, 176, 179, 224, 257, 258, 305, 335
Phoque à capuchon, 115-118, 120, 124, 126, 136, 179, 223, 224, 263, 305
Phoque barbu, 115, 120, 121, 123, 124, 128, 229, 272
Phoque commun, 127
Phoque du Groenland, 124, 125, 126, 179
Phoque monté sur la glace, 242
Pic à glace, 247, 249
Pissenlit, 162, 22
Plantes à fleur, 159, 160, 163
Plantes ligneuses, 166, 167
Plantes terrestres, 29
Plis cutanés, 193
Plongeon catmarin, 205
Plongeon imbrin, 149

Source : MNHN, Paris

Pluie, 41, 44, 52, 74-76, 78, 88
Poissons, 102, 103, 121, 135, 166, 173, 175
Précipitations, 44, 48
Productivité, 129, 136, 153, 305, 316-318
Propriétaire du gibier, 272-282
Propulseur, 253, 254
Protéines, 34, 169, 170, 175

R

Rapport lipides/protéines, 170
Réciprocité, 48, 349, 350
Régime alimentaire, 101, 175, 182, 183, 193, 194
Régime alimentaire du phoque annelé, 107
Régime alimentaire du phoque à capuchon, 116
Régime hyperlipidique, 191
Régime hyperprotéique, 191
Règles d'appropriation des ressources, 271, 322
Règles d'appropriation du phoque annelé, 272
Règles d'appropriation du phoque barbu, 272
Règles d'appropriation du phoque à capuchon, 275
Règles d'appropriation du morse, du narval, 277
Règles d'appropriation de l'ours, 280
Règles de résidence, 326
Règle universelle d'exogamie, 337, 339
Regroupement spatial, 330
Relations de parenté, 26, 35
Relations homme/gibier, 315, 316
Renard polaire, 131, 200
Rendement énergétique, 22, 33, 199
Rendement individuel de la chasse, 30, 295, 298, 305, 306, 313
Renne, 131
Renouée vivipare, 162
Répartition égalitaire, 357, 359
Répartition généralisée, 335
Reproduction du phoque annelé, 108, 110
Reproduction du phoque à capuchon, 116, 118, 119
Reproduction sociale/reproduction biologique, 354
Requin dormeur, 141, 145, 175
Réserves d'hiver, 120, 139, 161, 162, 166, 178, 221, 222, 257, 321, 334
Ressources de cueillette, 102, 153
Ressources du littoral, 102, 153, 157
Ressources naturelles, 33, 101, 153, 168, 181-184
Revenu monétaire, 144, 145, 181, 182, 187
Rituels d'accueil, 44
Riz, 183

S

Sang de phoque, 120, 160, 265
Sang séché, 162, 264, 265
Saule, 167
Saumon de l'Atlantique, 142
Séchage de la viande de phoque, 263-265
Séchage du capelin, 140
Sédum, 158, 160, 162, 167, 222
Sensibilité gustative, 176
Sorcellerie, 127, 148, 151, 316
Sorties de chasse, 33, 290-292, 301, 311, 321
Skis, 230, 244
Statistiques de chasse, 32, 104, 105, 118, 122, 132
Statut social, 353, 354
Sternes arctiques, 151, 152, 206
Stratégies collectives, 31, 35
Stratégies de chasse, 193, 224, 231, 271, 294, 297, 301, 305, 306, 321, 362
Stratégies de déplacement, 224, 231, 254
Stratégies individuelles, 31, 193, 213, 271, 291, 308, 313, 362
Structures sociales, 22, 28, 30, 321, 347, 357, 361
Sucre, 178, 182, 193
Support de fusil, 244
Système classificatoire des animaux, 102, 103
Système classificatoire des plantes, 158, 159
Système d'orientation, 197, 199
Système de repérage, 198, 199
Systèmes de représentation, 30, 31, 34, 315, 356, 364

T

Tabou du nom, 205
Techniques de chasse, 30, 241, 242-250, 309, 313
Techniques de pêche, 226
Technologie, 35, 193, 246
Température, 32, 41, 43, 44, 52, 158
Tempête, 84, 301, 305
Tempête avec précipitations, 52, 84
Tempête avec vent froid, 53, 74, 75
Temps à « ours », 57
Temps chaud et sec, 57
Temps couvert et calme, 56, 57, 94
Tamps calme de neige ou de pluie, 55
Temps de tempête, 217, 224
Temps doux humide et calme, 55
Temps très froid, 56
Temps venteux, 55, 94
Tendon de phoque et de narval, 234, 237, 274
Tente, 200, 239
Territoire de chasse, 30, 35, 218, 277, 286, 325, 328, 331, 332, 333
Territorialité, 332, 333
Toponymie, 197, 202-205, 212
Tourne-pierre à collier, 151
Traîneau, 35, 71-75, 86, 88, 218, 226, 227, 229, 231, 257
Transformation du régime alimentaire, 82, 85
Trou d'homme du kayak, 234
Trou de respiration du phoque, 246, 287, 356
Types de temps, 29, 33, 34, 41, 49-51, 53, 55, 58, 76, 217, 291, 292, 295, 301

U

Umiak, 25, 115, 122, 231
Unité domestique, 322, 339, 344, 349, 357, 363
Utilisation alimentaire de la morue, 144
Utilisation alimentaire du narval, 129
Utilisation alimentaire de l'omble chevalier, 137
Utilisation alimentaire de l'ours polaire, 134
Utilisation alimentaire du phoque annelé, 144
Utilisation alimentaire du phoque barbu, 124
Utilisation alimentaire du phoque à capuchon, 120
Utilisation alimentaire du phoque du Groenland, 127

V

Variation saisonnière de la consommation individuelle, 186
Valeur calorique, 170, 179, 184-187

Source : MNHN, Paris

Végétaux marins, 213
Végétaux terrestres, 102, 120, 153, 158, 169, 173, 176-178, 213
Vent, 32, 41, 45, 46, 51, 66, 67, 71, 86, 97
Vent de tempête, 46, 48, 71, 80
Viande de phoque, 34, 35, 101, 107, 108, 114, 116, 124, 127, 170, 172, 187, 334
Viande de requin dormeur, 146
Viande fermentée, 180
Viande séchée, 120, 127, 166, 173, 200, 262, 263
Virilocalité, 326, 327
Vitamine C, 130, 176, 181

BIBL. DU MUSÉUM PARIS

Source : MNHN, Paris

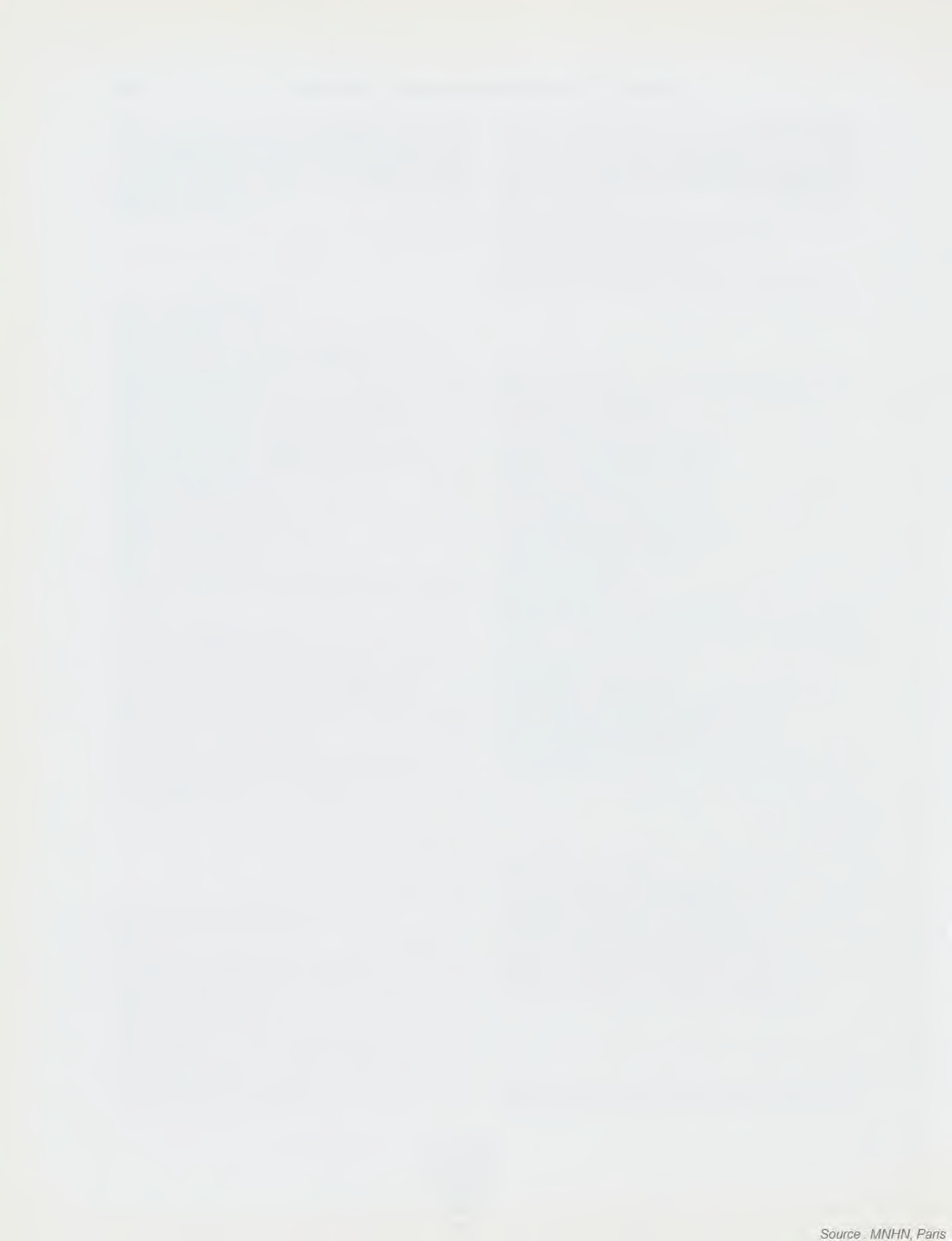

Source : MNHN, Paris

ACHEVÉ D'IMPRIMER
EN MARS 1994
SUR LES PRESSES
DE
L'IMPRIMERIE F. PAILLART
À ABBEVILLE

Date de distribution : 10 mars 1994.
Dépôt légal : Mars 1994.
N° d'impression : 8733.

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

DERNIERS TITRES PARUS

RECENTLY PUBLISHED MEMOIRS

A partir de 1993 (Tome 155), les *Mémoires du Muséum* sont publiés sans indication de série.
From 1993 (Volume 155), the Mémoires du Muséum *are published without serial titles.*

Tome 158 : Alain CROSNIER (ed.), 1993 — Résultats des Campagnes MUSORSTOM. Volume 11. 426 pp. (ISBN 2-85633-208-X) 500 FF.

Tome 157 : Loïc MATILE, Judith NAJT & Simon TILLIER (eds), 1993 — Zoologia Neocaledonica. Volume 3. 218 pp. (ISBN 2-8563-205-5) 280 FF.

Tome 156 : Alain CROSNIER (ed.), 1993 — Résultats des Campagnes MUSORSTOM. Volume 10. 491 pp. (ISBN 2-85653-206-3) 580 FF.

Tome 155 : Thierry DEUVE, 1993 — L'abdomen et les genitalia des femelles de Coléoptères Adephaga. 184 pp. (ISBN 2-85653-204-7) 290 FF.

SÉRIE A (ZOOLOGIE) :

Tome 154 : Roland HOUART, 1992 — The genus *Chicoreus* and related genera (Gastropoda: Muricidae) in the Indo-West Pacific. 188 pp. (ISBN 2-85653-194-6) 380 FF.

SÉRIE B (BOTANIQUE) :

Tome 32 : Claudine FRIEDBERG, 1990 — Le savoir botanique des Bunaq. Percevoir et classer dans le Haut Lamaknen (Timor, Indonésie). 304 pp. (ISBN 2-85653-177-6) 350 FF.

Tome 31 : Odile PONCY, 1985 — Le genre *Inga* (Légumineuses, Mimosoideae) en Guyane française. Systématique, Morphologie des formes juvéniles, Écologie. 124 pp. (ISBN 2-85653-135-0) 210 FF.

Tome 30 : Lucile ALLORGE, 1985 — Monographie des Apocynacées — Tabernaemontanoïdées américaines. 216 pp. (ISBN 2-85653-132-6) 280 FF.

Tome 29 : Monique KEDDAM-MALPLANCHE, 1985 — Le Pollen et les stomates des Gardéniées (Rubiacées) du Gabon. Morphologie et tendances évolutives. 109 pp. (ISBN 2-85653-131-C-8) 220 FF.

Tome 28 : Marie-France ROQUEBERT, 1981 — Analyse des phénomènes pariétaux au cours de la conidiogenèse chez quelques champignons microscopiques. 79 pp. (ISBN 2-85653-116-4) 130 FF.

SÉRIE C (SCIENCES DE LA TERRE) :

Tome 56 : Jean-Paul SAINT MARTIN, 1990 — Les formations récifales coralliennes du Miocène supérieur d'Algérie et du Maroc. 373 pp. (ISBN 2-85653-170-9) 392 FF.

Tome 55 : Georges BUSSON (ed.), 1988 — Évaporites et hydrocarbures. 144 pp. (ISBN 2-85653-155-5) 180 FF.

Tome 54 : Monette VÉRAN, 1988 — Les éléments accessoires de l'arc hyoïdien des poissons téléostomes (Acanthodiens et Osteichthyens) fossiles et actuels. 114 pp. (ISBN 2-85653-154-7) 150 FF.

Tome 53 : Donald E. RUSSELL, Jean-Pierre SANTORO and Denise SIGOGNEAU-RUSSELL, 1988 — Teeth Revisited : Proceedings of the VIIth International Symposium on Dental Morphology. 462 pp. (ISBN 2-85653-148-2) 625 FF.

Tome 10 : Jacques ROGER, 1962 (Réimpression/Reprint 1988) — BUFFON. Les Époques de la nature. Édition critique. 344 pp. (ISBN 2-85653-160-1) 100 FF.

Prix hors taxe, valides jusqu'à décembre 1994. Frais de port en sus. Vente en France : TVA 2,10 %.

Prices in French Francs are valid until December 1994. Postage not included.

Source : MNHN, Paris

Pierre ROBBE, Docteur d'État ès Sciences, est Maître de Conférences au Muséum national d'Histoire naturelle. Il est chargé du Département des Arctiques au Laboratoire d'Ethnologie du Musée de l'Homme. Son intérêt pour l'arctique remonte à 1958, date de son premier contact avec les Inuit d'Ammassalik. Depuis, des dix-sept séjours effectués dans cette région, il a rapporté la matière de nombreux articles et a publié un ouvrage sur la langue inuit du Groenland de l'Est.

Les chasseurs inuit de la côte Est du Groenland vivent de l'exploitation du milieu marin. Ce livre propose d'interpréter les effets d'un climat contraignant, des ressources disponibles et de leur degré d'accessibilité sur les réponses individuelles replacées dans leur contexte socio-culturel. L'analyse du partage du gibier et du système du " don de viande " avec la quantification des échanges permet de définir la structure sociale dans une perspective historique en fonction de ses rapports à l'environnement.

ÉDITIONS
DU MUSÉUM
57,
RUE CUVIER
75005 PARIS
ISBN 2-85653-207-1
ISSN 1243-4442

PRIX : 368 FF TTC (France)
360 FF HT (Étranger)

Source : MNHN, Paris

© Publication : MNHN, Paris